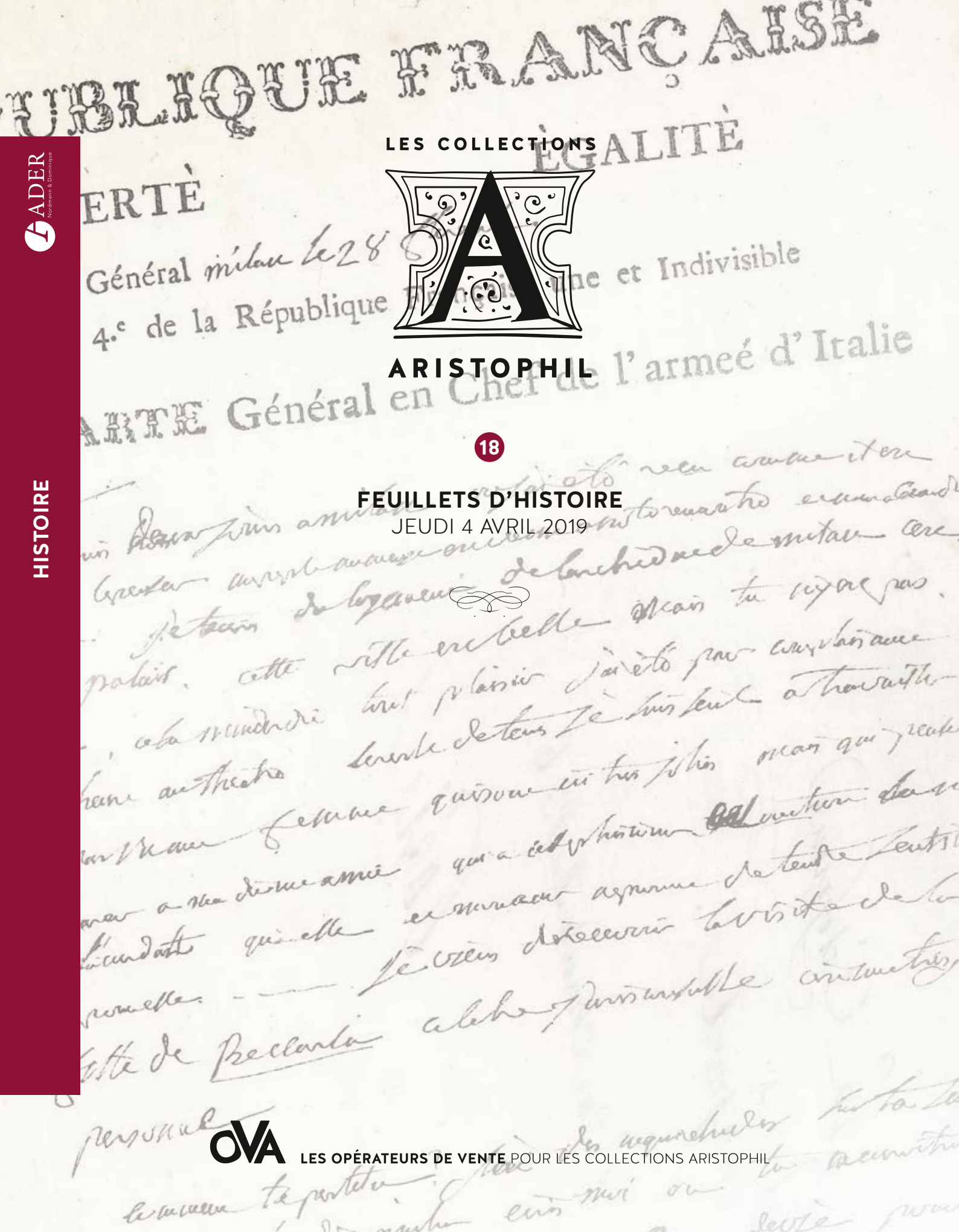

LES COLLECTIONS

ARISTOPHIL

18

FEUILLETS D'HISTOIRE

JEUDI 4 AVRIL 2019

HISTOIRE

ADER Nordmann & Dominique

OVA LES OPÉRATEURS DE VENTE POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

... ce tribunal juridique du comité de sûreté générale, est le même Vadier, que Marat dénonça, dans son no du 17 juillet 91, comme le plus traître, le sergent le plus infâme. ce sont ses expressions. c'est le même Vadier qui, le 16 juillet, à la tribune, appuyait la motion de Duport de mander le tribunal de Paris, pour ... les patriotes, ... pour la pétition du Champ de Mars. — voyez Marat, no du 17 juillet, voyez le Moniteur du temps. et ce Vadier qui nous prend aujourd'hui ... pour ... du tribunal du 6e arrondissement ... qu'il voulait faire guillotiner alors, nous parle de ... aujourd'hui. +

ce Vouland + est le même Vouland, qui était secrétaire des feuillants sous la présidence de Barnave. voyez son grand ... sur la liste du club des feuillants, ... le ... publiée par Marat.

... est aussi rapporteur du comité et le même ..., ... effronté, dans tous les temps ... rappelle le ... , ... Bureau, dans les premiers temps de la Convention. ..., Chabot, Danton.

ce David membre du comité est le même David, ..., et qui ... je crois bien que nous ne ... pas 20 montagnards à la Convention.

j'affirme que deux patriotes ... par leurs services et leur ... de la révolution, ... qu'ils avaient ... du comité de sûreté générale et en obtinrent ... la permission de leur ... aux ... qui s'y commettraient ? ... je demande qu'il le fasse entendre.

j'affirme que Guffroy m'a dit que ... rentré au comité, ... pour empêcher beaucoup de mal par un peu de bien, qu'il avait prouvé que ... du comité, avait été ... dans les prisons pour les mener à la guillotine. je demande qu'on le fasse entendre.

j'affirme que ... m'a dit que Collot d'Herbois ... à Lyon, avait fait tout au monde pour rendre la république odieuse ... à Lyon, qu'on le fasse entendre ...

... Collot d'Herbois, il fut ... dans les prisons ... Collot d'Herbois a dit au sujet ... qui avait ... puisqu'il était ..., que le ... à la guillotine par tous les moyens possibles.

+ ... comme il ... par exemple, dans ... Collot, que cette pièce.

... la république, le ... Danton, ...

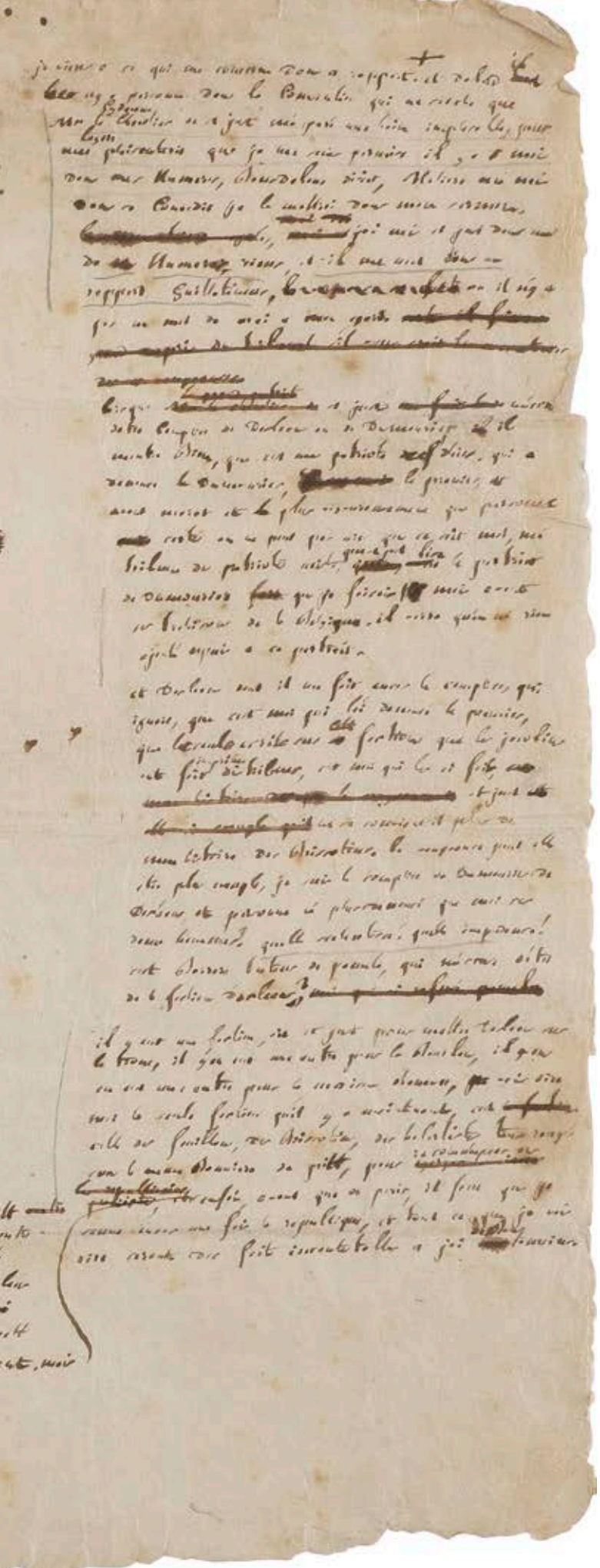

Feuillets d'histoire

CATALOGUE N°18

Le grand héros de ces feuillets d'histoire, c'est bien évidemment Napoléon, qui occupe largement les pages centrales de ce catalogue. L'épopée napoléonienne revit, à travers les documents, de l'enfance à la mort. Tout commence avec la généalogie des Buonaparte, que Charles, le père, compile pour prouver la noblesse de sa famille. Le jeune Napoléon écrit un roman, dont on lira ici le début, puis se fait remarquer aux journées de Vendémiaire. Tout juste marié, il part pour la glorieuse campagne d'Italie, d'où il envoie à Joséphine des lettres ardentes. Les campagnes napoléoniennes sont évoquées par les lettres ou les souvenirs de ses maréchaux, généraux, officiers ou soldats, comme la belle correspondance du général Bertrand à sa femme où l'on suit presque au jour le jour la Campagne de France, ou les « lettres de cantinières » ornées de pittoresques vignettes colorées. Après l'île d'Elbe, sur laquelle flotte un exceptionnel drapeau conçu par Napoléon lui-même, et les Cent Jours, c'est la déportation à Sainte-Hélène à bord du *Northumberland* (dont on a ici le livre de bord). Là, le proscrit trompe son ennui en apprenant l'anglais avec Las Cases, dicte ou rédige lui-même ses souvenirs sur le Directoire ou sur ses campagnes, ou prépare avec Bertrand un volumineux *Essai sur la fortification de campagne*. La correspondance de Montholon avec sa femme, ainsi que les manuscrits de leurs mémoires, livre un témoignage passionnant sur la fin de vie de l'Empereur, qui s'achève sur l'annonce de sa mort, et la copie de son testament.

La famille proche est évoquée par de jolies lettres de Joséphine, la belle correspondance de Marie-Louise avec sa dame d'atours ; nous assistons en direct à la naissance du Roi de Rome par les soins du Dr Dubois. Signalons encore l'importante et attachante correspondance de la Reine Hortense à son amie d'enfance Églé Auguié, épouse du maréchal Ney, sur une trentaine d'années.

Le catalogue s'ouvre par un chapitre commençant à la fin du XIVe siècle, par Charles VI, avec de belles lettres de rois et reines, ministres et guerriers, saints, ou libertins comme le marquis de Sade, et s'achevant sur des brouillons de Mme Vigée-Lebrun pour ses mémoires ; sans oublier le beau dessin de Monnet représentant le Dauphin avec ses enfants qui allaient tous trois devenir rois de France.

Des personnages de la Révolution, on retiendra l'exceptionnel manuscrit du roman de Jean-Paul Marat, *Les Aventures du jeune comte Potowski*, aux côtés d'une des très rares lettres connues de sa meurtrière, Charlotte Corday ; les débuts du jeune avocat Robespierre ; et la vibrante et poignante plaidoirie de Camille Desmoulins pour sa défense contre les accusations de Saint-Just.

Au XIXe siècle, on retiendra deux remarquables correspondances pour l'histoire des idées : Lacordaire à Mme Swetchine dans le domaine religieux, Proudhon à ses éditeurs Garnier frères dans le domaine politique ; le travail de Tocqueville pour l'élaboration de la Constitution de 1848, et l'ardente défense du suffrage universel par Lamartine ; le passionnant journal de voyage de Ferdinand de Lesseps en Égypte, pour décider du percement du canal de Suez ; les grands portraits de Napoléon III et Eugénie ; la correspondance amoureuse du Tsar Alexandre III ; le journal-mémorandum de Victor Schoelcher.

À l'aube du XXe siècle, les articles de Jean Jaurès pour *L'Humanité* côtoient les macabres carnets du bourreau Deibler, le manuscrit de la chanson *Lili Marleen*, une machine Enigma, un discours de Fidel Castro, et un bel ensemble de lettres du général de Gaulle. Des écrivains jettent leur regard sur l'histoire : Anatole France écrivant sa *Vie de Jeanne d'Arc*, Drieu la Rochelle et *Mesure de la France*, Gide saluant la révolution russe, Malraux et ses *Antimémoires*.

Ce ne sont là que quelques-uns des trésors que l'on découvrira en feuilletant ces pages d'histoire.

Thierry Bodin

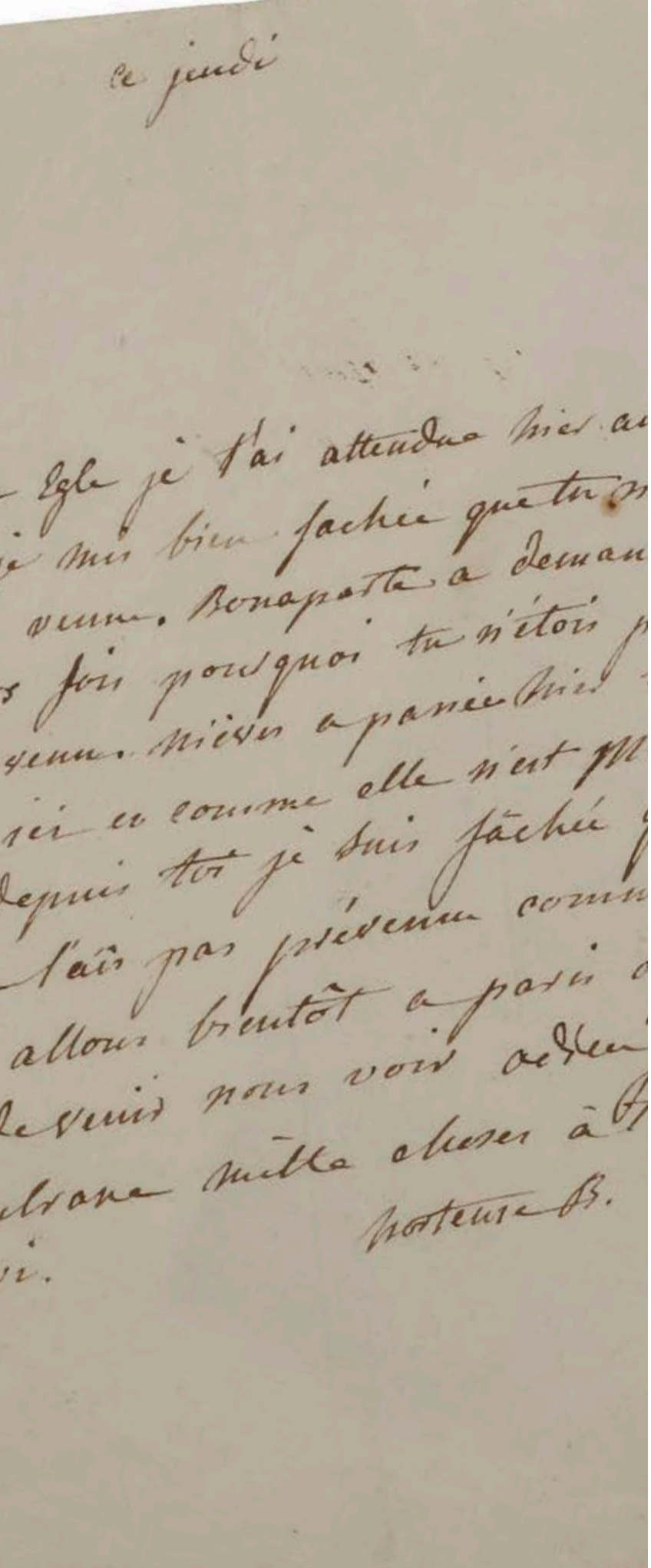

INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

RESPONSABLE DE LA VENTE

MARC GUYOT
Tél. : +33 (0)1 78 91 10 11
marc.guyot@ader-paris.fr

EXPERT POUR CETTE VENTE
THIERRY BODIN
SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART
Tél. : + 33 (0)1 45 48 25 31
lesautographes@wanadoo.fr

FACTURATION ACHETEURS

LUCIE FAIVRE D'ARCIER
Tél. : +33 (0) 1 78 91 10 14
lucie.faivre@ader-paris.fr

RETRAIT DES ACHATS

JEHAN DE BELLEVILLE
Tél. : +33 (0) 1 78 91 10 03
jehan.debellevile@ader-paris.fr
(uniquement sur rendez-vous)

RELATIONS PRESSE

DROUOT
MATHILDE FENNEBRESQUE
Tél. : +33 (0)1 48 00 20 42
Mob. : +33 (0)6 35 03 49 87
mfennebresque@drouot.com

ADER
Nordmann & Dominique

LES COLLECTIONS

ARISTOPHIL

18

HISTOIRE
FEUILLETS D'HISTOIRE
JEUDI 4 AVRIL 2019, 14H
DROUOT-RICHELIEU - SALLE 6

EXPOSITIONS PUBLIQUES
DROUOT RICHELIEU - 9 RUE DROUOT, 75009 PARIS - SALLE 5 & 6
SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MARS, DE 11H À 18H
LE MATIN DE LA VENTE DE 11H À 12H

COMMISSAIRE-PRISEUR
DAVID NORDMANN

CATALOGUE ET RÉSULTATS VISIBLES SUR **WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM**
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT DIGITAL Live

Important : Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.

DROUOT PARIS

ADER, Société de Ventes Volontaires - Agrément 2002-448 - Sarl au capital de 52 956 €
3, rue Favart 75002 Paris - Tél. : 01 53 40 77 10 - Fax : 01 53 40 77 20 - contact@ader-paris.fr
N° siret : 450 500 707 000 28 - TVA Intracom. : FR 66 450 500 707 - www.ader-paris.fr

LES OPÉRATEURS DE VENTES
POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

OVA : les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil
La dispersion des œuvres indivisaires a été confiée à quatre OVV : AGUTTES, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER.
AGUTTES reste le coordinateur des ventes des indivisions.

La maison ADER est l'opérateur pour cette vente
Fondée en 1692 à Paris, Ader est l'une des maisons de ventes aux enchères françaises les plus anciennes. Sous l'impulsion des commissaires-priseurs Maurice Lair-Dubreuil, Etienne Ader et Rémi Ader, elle a marqué le XXe siècle avec les ventes mythiques David-Weill, André Lefèvre, Sacha Guitry, Rothschild, Patino, Jacques Prévert, etc. Depuis 2005, sous la direction de David Nordmann, la maison ADER connaît un nouvel essor. Ader organise plus de 70 ventes cataloguées annuelles dans toutes les spécialités. Le domaine des livres et des manuscrits, et plus particulièrement celui des manuscrits autographes, est un point fort d'Ader qui propose plusieurs ventes importantes chaque année dans cette discipline.

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente :

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12%HT).
signalés par le signe +.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL ..... P. 1
INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE ..... P. 2-3
OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL ..... P. 4
LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS ..... P. 6
GLOSSAIRE ..... P. 9

ANCIEN RÉGIME ..... P. 12
NAPOLÉON ET SON TEMPS - RÉVOLUTION ET EMPIRE ..... P. 46
XIXE ET XXE SIÈCLES ..... P. 162

ORDRE D'ACHAT ..... P. 229
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ..... P. 230

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL
EN QUELQUES MOTS

Importance
C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre
Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

Supports
On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs, documents se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours ....

Thèmes
Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XXe siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Sept familles thématiques

BEAUX-ARTS

HISTOIRE POSTALE

HISTOIRE

ORIGINE(S)

LITTÉRATURE

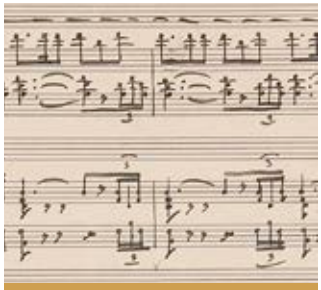
MUSIQUE

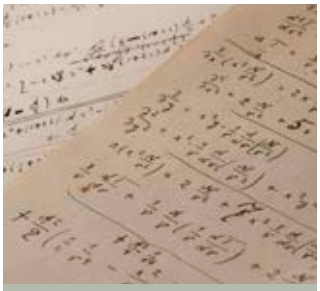
SCIENCES

Madame ma chère femme depuis 4 jours que je sens ~~tous~~ de vous j'ai ~~très inquiété~~ achevant ce ~~ch~~ mouvements sans que cela prit malheureusement sur ma santé

Mais ~~mais~~ ma ~~nature~~ ~~dompte~~ ~~vaincu~~ ~~dompte~~ ~~toujours~~. Aujourd'hui quelque jouissance vous aurez le ~~temps~~ de ~~avoir~~ ~~vous~~ ~~sans~~ vous ~~fatiguer~~

Cet ~~avec~~ ~~ayant~~ ~~beaucoup~~ ~~fraichie~~ cette nuit ~~me~~ ~~depuis~~ ~~économies~~ ~~qu'elle~~ ~~entrade~~ ~~achette~~ ~~il~~ ~~se~~ ~~engagée~~ ~~sur des~~ ~~frais~~ ~~a~~ ~~combien de~~ ~~son~~ ~~bye~~ ~~avec~~ ~~perdue~~ ~~Jupes~~ ~~bleu~~ ~~Mais~~ ~~a tout~~ ~~sauver~~ ~~Cavandalance~~ ~~;~~ ~~Ca~~ ~~fumer~~ ~~en~~ ~~me~~ ~~de~~ ~~sauver~~ ~~vade~~ ~~c~~ ~~Mais~~ ~~entre~~ ~~le~~ ~~le bruit~~ ~~.~~ ~~Ce~~ ~~fut~~ ~~été~~ ~~sauve~~ ~~e~~ ~~D'un~~ ~~reste~~ ~~Romanesque~~ ~~ne~~ ~~faire~~ ~~penser~~ ~~que~~ ~~je~~ ~~beaucoup~~ ~~temps~~ ~~avoir~~ ~~pour~~ ~~chez~~ ~~aussi~~ ~~ab~~

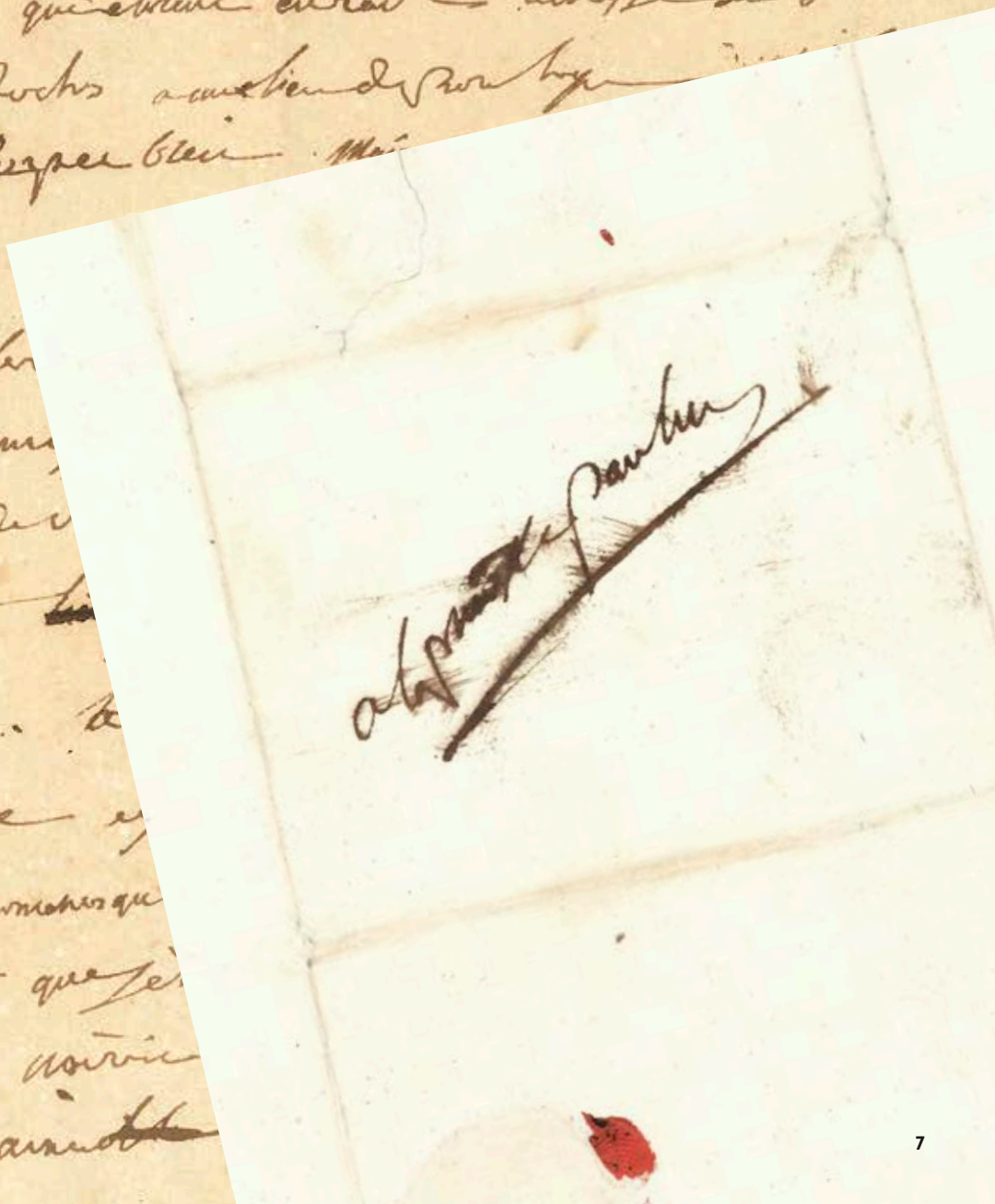

GARDE IMPÉRIALE.

Grenadiers Tirailleurs.

3 Régiment. 2me Bataillon. 5e Compagnie.

a paris le 21 Mars 1807

Ma Chère amie

je vous Ecrit ces lignes pour vous former de
ma nouvelle, quand à moi je me porte bien, je
vous dire que la present vous trouve de même
santé que me quitte, je vous ai Ecrit plusieur
Lettre en Espagne et je n'ai reçu aucun reponse
ce que m'inquiet dans linquiétude, car je n'ai pas
reçu de vos lettre depuis voila un an et demie
Mais comme la plus Grand partie des lettre
étoit arrêté en Espagne par les brigand cela
ne m'étonne pas, Mais apresent nous voila
en France j'espère qu'il me parviendront mieux

GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un recu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut étre dactylographié ou écrit par une autre personne.

La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut étre dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre est entièrement écrite par une personne, mais non signée. Il était d'usage au XVIIIe siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».

sien : je me sentois attendrie ; j'aurai voulu n'en
pas décacheter la lettre, je fus même sur le
de la lui remettre toute décachetée. L'embarr
où je me trouvois étoit extreme ; je tremblo
qu'elle ne vint a lever les yeux sur moi, e
son appercevoir. Enfin lorsque je fus un p
remise, je tachai de la consoler. Pourquoi, —
—. vous affliger ainsi pour des chimeres,
Combien d'accidents imprevus peuvent retarder
-rivée d'une lettre dans l'état ou est le Royau
Un peu de patience, vous êtes peut etre à
vielle de recevoir des nouvelles de Gustave
Ces paroles firent glisser un rayon d'espe
-ce dans son coeur, et adoucirent un peu s
noirs soucis.

Elle ne fut pas plutot sortie que j'ouvri
la lettre, et l'envoyai sous couvert à un ami
Cracovie ——, pour me l'expedier sans detou
par la p
Lorsqu'elle arriva ; je la remis à Lucile. E
la saisit avec transport, la pressa contre

ses lèvres, l'ouvrit avec précipitation. Bientôt des pleurs de joye inondèrent le papier.

après l'avoir relûe deux ou trois fois, elle examina le cachet et parut surprise de ne pas voir celui de Gustave. (heureusement je m'étois servie d'un cachet de fantaisie) elle fit quelques reflections, et n'en parla plus.

Le role que j'ai entrepris me déplait beaucoup: ~~De Varsovie le 29 May 1770~~

Chere Rosette, que ne suis je comme toi, une ame à l'epreuve. Tu ne serois pas embarrassée en pareil cas: tu ne t'emeus pas pour si peu de chose. Que veux tu, il n'est pardonné à toutes les femmes d'être des heroines.

~~J'avois [illegible] de d'~~.

De Varsovie le 29 May 1770.

Lettre XL.

Gustave à Sigismond

à Pinsk

L'overski vint avant hier dans un brillant équipage de Cavallier mettre pied à terre à ma tente. après avoir discouru de choses et d'autres ~~indifferent~~,

ANCIEN RÉGIME

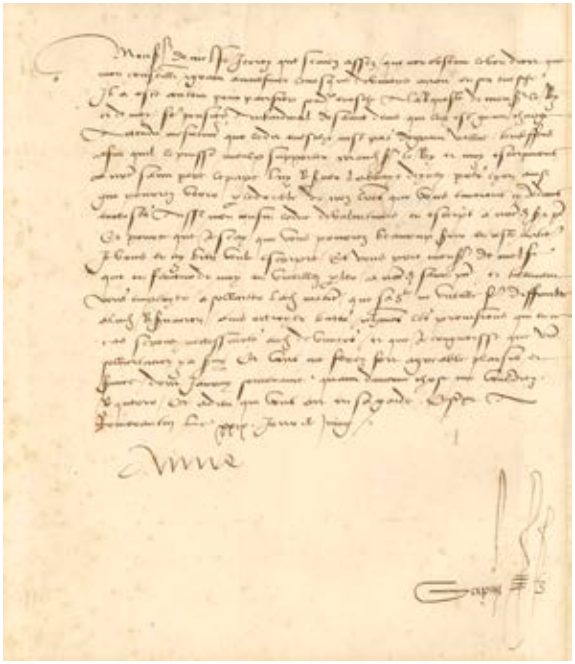

781

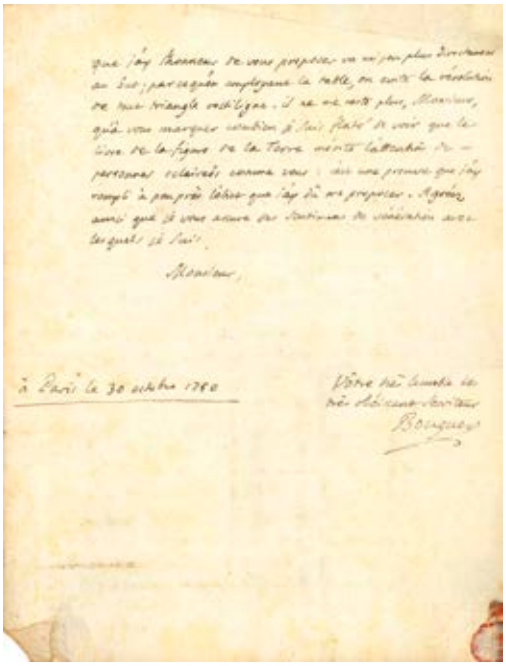

782

781

ANNE DE BRETAGNE (1476-1514)
Reine de France ; duchesse de Bretagne, elle épousa Charles VIII (1491) puis Louis XII.

L.S. « Anne », Romorantin 29 juin [1499], à « levesque de Melfe » [AMALFI : Andrea DE CUNTO] ; contresignée par GAPIN ; 1 page in-4, adresse au verso (montage à fenêtre).

3 000 / 3 500 €

En faveur de son aumônier Claude de Tournon (†1542), évêque de Viviers.

« Nonobstant le bon droit que mon conseiller & grant aumosnier levesque de Viviers auroit en son evesché, il a esté content pour pacifier sondit evesché a la requeste de monsgr le Roy et de moy fere pension au cardinal de Saint-Denis [Jean BILHÈRES-LAGRAULAS] qui lui est grant charge attendu mesmement que cedit evesché nest pas de grant valleur touteffois afin quil le puisse mieulx supporter Monsgr le Roy et moi escripvons à nostre Saint pere le pape luy reserver labbaye deynay [Ainay] pres Lyon »… Elle prie l'évêque d'Amalfi de soutenir cette démarche auprès du Pape [ALEXANDRE VI], à qui écrit aussi dans ce sens le duc de Valentinois [César BORGIA]…
[Jean BILHÈRES-LAGRAULAS (ca 1435-1499), abbé de Saint-Denis, créé cardinal en 1493, avait été nommé évêque commendataire de Viviers en 1498 ; ambassadeur de France à Rome, où il mourut le 6 août 1499, il avait commandé la *Piéta* à Michel-Ange pour une chapelle de la basilique Saint-Pierre.]

782

BOUGUER Pierre (1698-1758)
astronome et mathématicien.

L.A.S. « Bouguer », Paris 30 octobre 1750, à M. LE PÈRE, « Directeur des Postes et associé litteraire à Auxerre » ; 2 pages et demie in-4, adresse avec cachet de cire rouge brisé.

2 000 / 2 500 €

Intéressante lettre sur le calcul du méridien et l'utilisation de son ouvrage *Détermination de la Figure de la Terre*.

Il a reçu sa lettre à son retour du Croisic. « Il me paroist que vous resolvez parfaitement bien le problème geographique que vous vous estes proposé […] La maniere dont vous réduisez la longueur méridienne en degrés est toute simple et doit être admise dans la Pratique, en faveur de la promptitude de l'exécution et vû l'exactitude plus que suffisante du calcul. On pourroit aussi, puisque vous vous permettez l'usage de la table de la page 305 du livre de la figure de la Terre, accumuler assez de degrés du meridien pour former le nombre de toises qui sont étendues dans le sens Nord et Sud, et si le compte n'étoit pas complet, on joindroit de plus la fraction de degré nécessaire ». La méthode de calcul de son correspondant est sans doute plus courte que la sienne, ce qui ne lui semble pas être le cas pour le calcul de la distance au méridien : « Je réduirois donc les 47506 toises dont Auxerre est éloignée de la Méridienne de Paris, à raison des degrez de grands cercles qui sont marqués dans la table de la page 305 ; et je chercherais pour cela vis à vis 47°48'qui est la latitude que vous trouvez pour le point L. Les 47506 toises évaluées de cette sorte repondront au rayon LZ, et le point Z sera le centre de l'arc sur lequel elles auront été comptées. Vous aurez après cela un triangle sphérique rectangle dont vous connoitrez les deux côtés qui forment l'angle droit, et il ne vous restera plus qu'une analogie à faire pour obtenir la différence en longitude ou la valeur de l'angle b. […] En employant la table, on évite la résolution de tout triangle rectiligne ». Il est flatté « de voir que le livre de la figure de la Terre mérite l'attention de personnes éclairées comme vous : c'est une preuve que j'ay rempli à peu près l'objet que j'ai dû me proposer »…

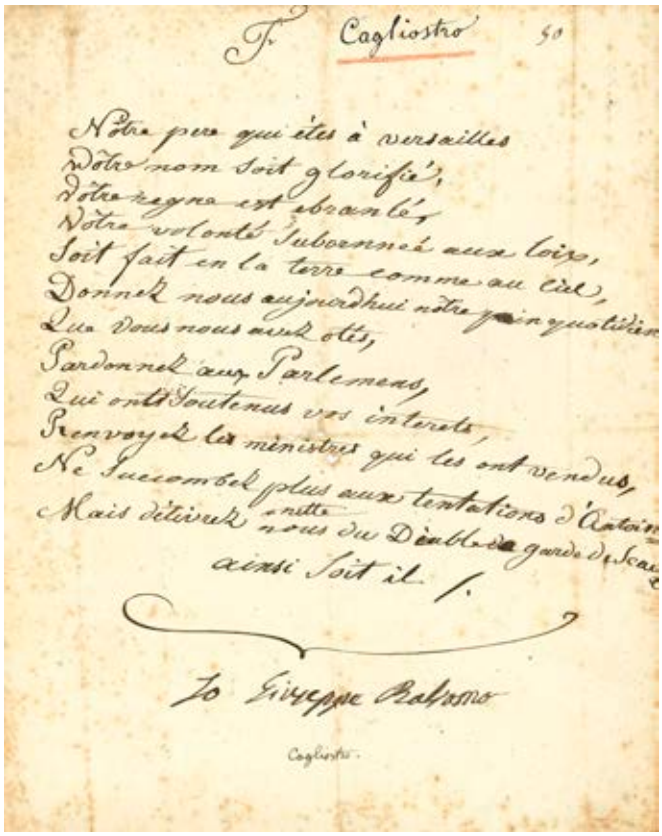

Cagliostro

Notre pere qui êtes à versailles
Vôtre nom soit glorifié,
Vôtre regne est ebranlé,
Vôtre volonté subornnée aux loix,
Soit fait en la terre comme au ciel,
Donnez nous aujourdhui nôtre pain quotidien
Que vous nous avez otés,
Pardonnez aux Parlemens,
Qui ont soutenus vos interets,
Renvoyez les ministres qui les ont vendus,
Ne succombez plus aux tentations d'Antoin
Mais délivrez nous du Diable de garde de Sceau
ainsi soit il /.

Io Giuseppe Balsamo

Cagliostro.

783

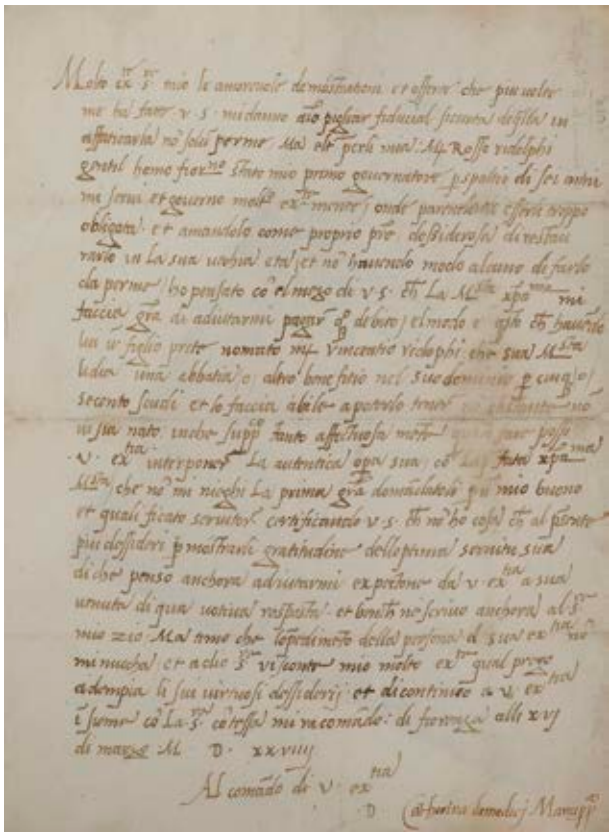

784

783

CAGLIOSTRO Giuseppe BALSAMO, dit Alexandre comte de (1743-1795) aventurier italien, médecin et occultiste, il fut compromis dans l'affaire du Collier de la Reine.

P.S. « Io Giuseppe Balsamo » ; 1 page in-4 (légères piqures, petite fente au pli central).

4 000 / 5 000 €

Très rare et curieux poème subversif contre Louis XVI et Marie-Antoinette.

Ce poème subversif est une parodie de la prière du Notre Père.
Il est probable que Cagliostro signa ce document, trouvé dans ses papiers, lors du procès de l'affaire du Collier.

« Notre pere qui ètes à Versailles
Vôtre nom soit glorifié,
Vôtre regne est ebranlé,
Vôtre volonté subornnée aux loix,
Soit fait en la terre comme au ciel,
Donnez nous aujourdhui nôtre pain quotidien
Que vous nous avez otés,
Pardonnez aux Parlemens,
Qui ont soutenus vos interets,
Renvoyez les ministres qui les ont vendus,
Ne succombez plus aux tentations d'Antoinnette
Mais délivrez nous du Diable de garde de sceaux
Ainsi soit il ».

784

CATHERINE DE MEDICIS (1519-1589) Reine de France, femme d'Henri II, mère de François II, Charles IX et Henri III.

L.S. « D. Catherina demedici Manuppª », Florence 16 mars 1529, à un vicomte ; 1 page in-fol. (habiles restaurations aux plis) ; en italien.

2 500 / 3 000 €

Très rare lettre de jeunesse, probablement la première lettre connue de la jeune Catherine de Medicis, âgée d'à peine dix ans.

[La jeune Catherine, héritière des Médicis, est alors recluse au couvent des Murate, alors que la ville de Florence est tombée aux mains des républicains, sous la protection de son cousin le pape Clément VII et de François Ier, qui songe à la marier à un de ses fils.]
Les démonstrations d'amitié et les offres que le vicomte lui a faites plusieurs fois lui donnent le courage de l'importuner non seulement pour elle, mais aussi pour les siens. Rosso RIDOLPHI, gentilhomme florentin, a été son premier gouverneur pendant six ans, qu'elle aime comme son propre parent ; elle voudrait l'aider dans sa vieillesse. N'étant pas en mesure de le faire par elle-même, elle prie son correspondant d'intervenir auprès de Sa Majesté très chrétienne François Ier de l'aider à payer ce qu'elle lui doit en accordant à son fils Vincentio Ridolphi, prêtre, une abbaye ou un autre bénéfice en France représentant de cinq à six cents écus. Elle espère que Sa Majesté ne lui refusera pas la première grâce qu'elle lui demande.

Provenance
Ancienne collection LUCAS DE MONTIGNY (30 avril-18 mai 1860, n° 516).

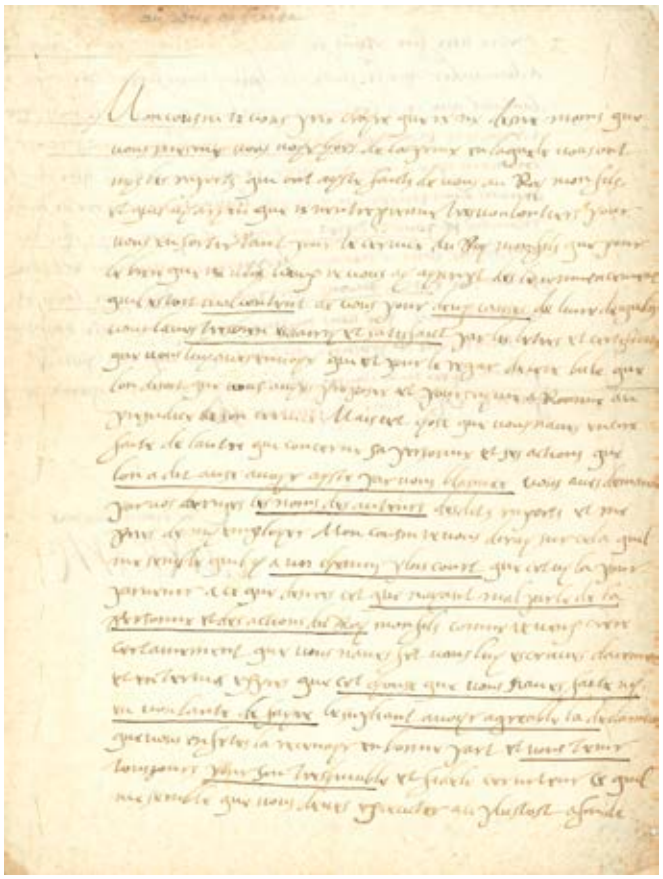

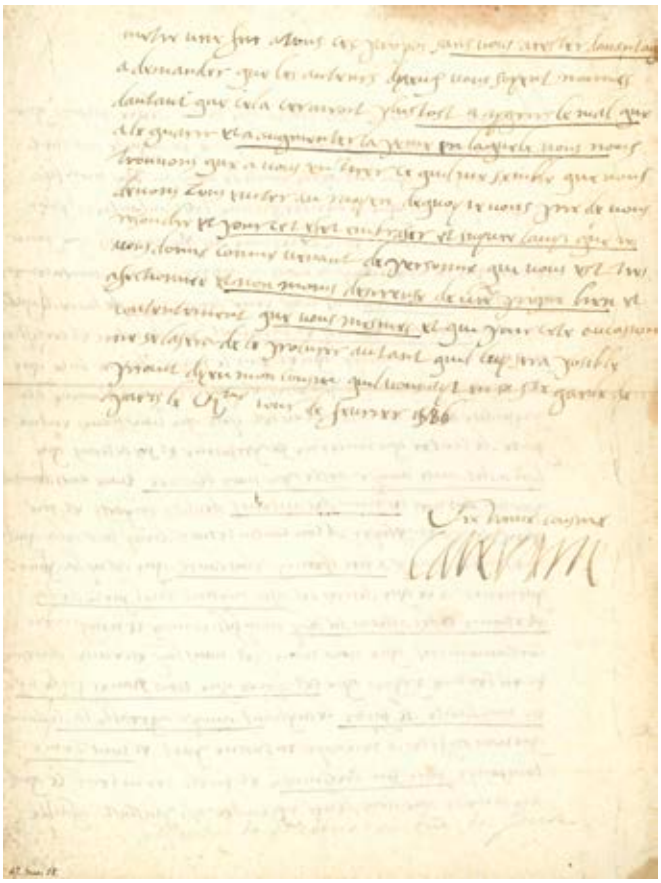

785

CATHERINE DE MEDICIS (1519-1589) Reine de France, femme d'Henri II, mère de François II, Charles IX et Henri III.

L.A.S. « Caterine », Paris 6 février 1586, à son cousin le duc de GUISE ; 1 page 3/4 in-fol.

7 000 / 8 000 €

Longue et belle lettre de conseils pour réconcilier le duc de Guise avec Henri III.

Elle désire autant que lui le voir « hors de la peine en laquele vous ont mys les raports qui ont ayste faicts de vous au Roy mon fils », et va tout entreprendre « pour vous en sortir tant pour le cervice du Roy mon fils que pour le bien que je vous vœux. Je vous ay ayscrit des le commencement quil estoit malcontent de vous pour deux causes de lune desqueles vous laves tresbien esclaircy et satisfaict par les letres et certificats que vous luy aves envoye qui est pour le regar de cete bule que lon disoit que vous avyes proposee et poursuyvie a Romme au prejudice de son armee. Mais cest chose que vous naves encore faite de lautre qui concerne sa personne et ses actions que lon a dit ausi avoyr ayste par vous blasmee »... Il lui a demandé les noms des auteurs de ces rapports, mais elle trouve qu'un chemin plus court serait d'écrire au Roi, « clairement et en termes exprès que cet chouse que vous naves faite ny eu voulante de fayre le supliant avoyr agreable la declaration que vous en fetes la recevoyr en bonne part et vous tenir tousjours pour son treshumble et fidele cerviteur. Ce quil me semble que vous deves executer au plustost afin de metre une fin a tous ces propos sans vous arester davantage a demander que les auteurs dyceux vous soyent nommes dautant que cela cerviroit plustot a aygrir le mal que a le guarir et a augmenter la peine en laquele nous nous trouvons que a vous en tirer »...

[En 1585, Henri III a signé le traité de Nemours avec la Ligue catholique, dirigée par son cousin Henri de Guise. Le roi y reconnaissait la Ligue, révoquait les édits de tolérance et s'engageait à expulser tous les calvinistes du royaume. Ce traité marqua le début de la huitième guerre de religion, la plus longue, qui durera jusqu'à l'Édit de Nantes en 1598. L'alliance entre Henri III et la Ligue des Guise n'était toutefois qu'une façade : les Guise reprochaient au roi sa sympathie pour Henri de Navarre et sa faiblesse à l'égard des protestants. De l'autre côté, Henri III s'agaçait de la trop grande popularité de la Ligue et de ce qu'elle n'apporte pas un soutien total à sa politique ; et Henri de Navarre ne manquait pas de mettre en garde Henri III contre le duc de Guise. Les manœuvres de conciliation entreprises par Catherine de Médicis n'y feront rien. Ayant convoqué les Etats-Généraux à Blois pour la fin de l'année 1588, Henri III y invite Henri de Guise et le fait assassiner le 23 décembre, sans en avoir averti sa mère. Catherine de Médicis meurt quelques jours plus tard.]

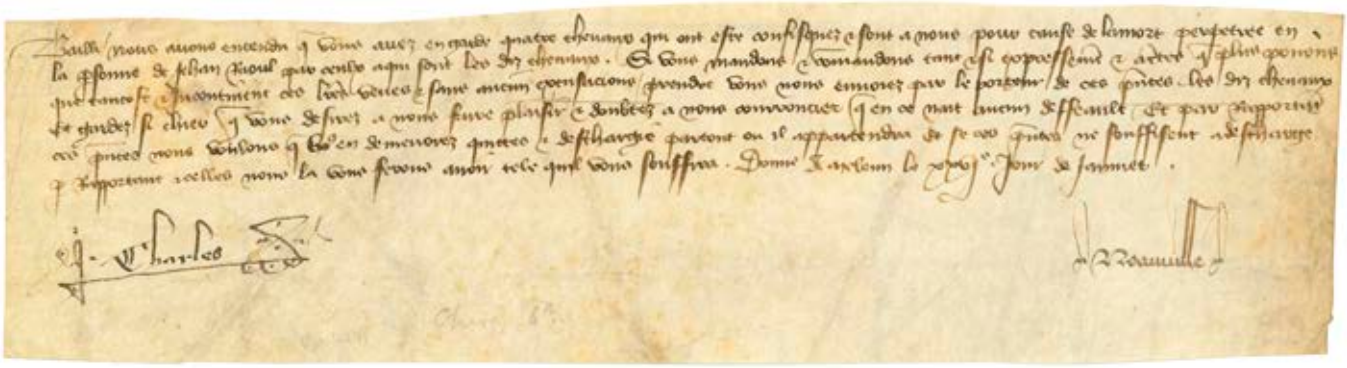

786

786

CHARLES VI (1368-1422) Roi de France.

L.S. « Charles », Melun 26 janvier [vers 1390 ?], à un Bailli ; contresignée par REAUVILLE ; vélin oblong in-8 (7 x 26 cm.).

4 000 / 5 000 €

Très rare document du jeune Roi.

« Bailli, nous avons entendu que vous avez en garde quatre chevaux qui ont este confisquez et sont a nous pour cause de la mort perpetuee en la personne de Jehan RAOUL par ceulx a qui sont les diz chevaux. Si vous mandons et commandons [...] que tantost et incontinent [...] vous nous envoiez par le porteur de ces presentes les diz chevaux et gardiez si chier que vous desirez a nous faire plaisir et doubtez a nous courroucier que en ce nait aucun deffeault »...

787

CHARLES VI (1368-1422) Roi de France.

L.S. « Charles », Troyes 19 septembre [1419], aux gens d'un conseil ; contresignée par PINEL ; vélin oblong in-4, trace de sceau de cire rouge.

4 000 / 5 000 €

Beau et rare document.

Il envoie à ses « chiers et bien amez » le premier président du parlement Philipe de MORVILLIER et l'écuyer Pierre LE VERRAT « pour vous fere scavoir nostre estat et exposer bien aplain plusieurs choses que nous avons a cuer et qui tres grandement touchent le bien et honneur de nous et de nostre seigneurie et par especial la tranquilité et seurté de vous et de noz autres loyaulx subgiez »...

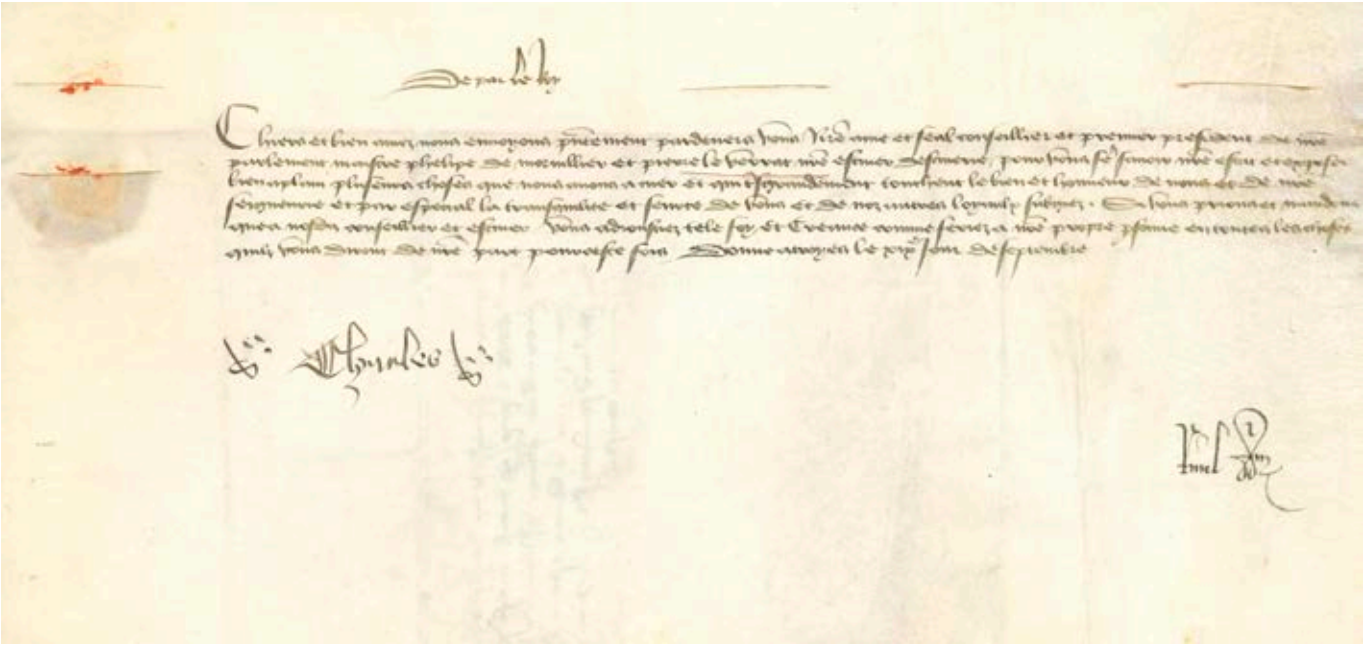

787

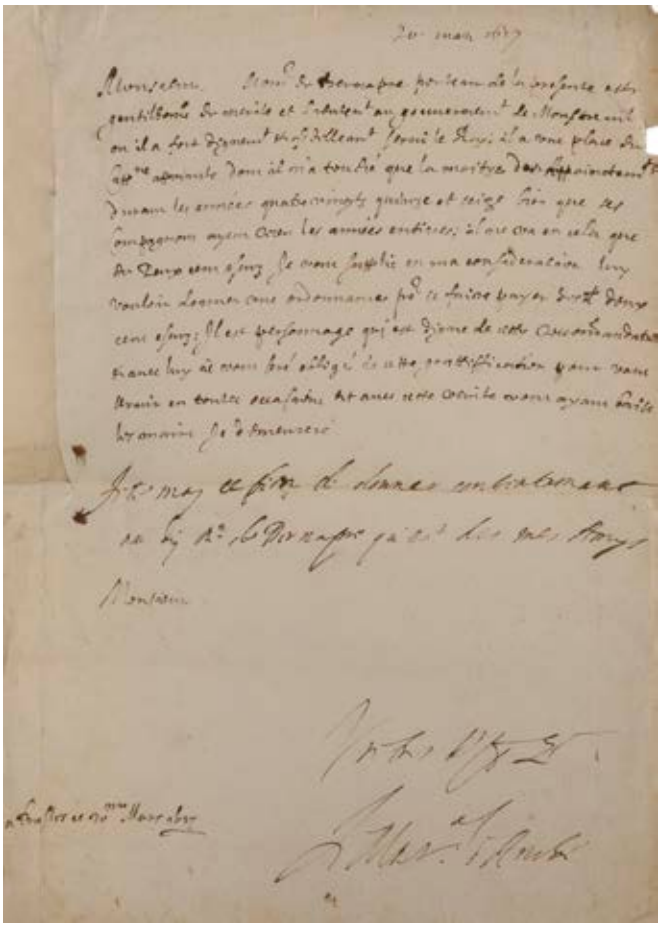

788

788

CONCINI Concino, maréchal d'ANCRE (1575-1617) aventurier italien, favori de Marie de Médicis qui le fit marquis et maréchal de France, il fut assassiné sur l'ordre de Louis XIII.

L.S. « Le Mar^al d'Anchre » avec 2 lignes et compliment autographes, Bresles 20 mars 1617, à l'évêque de Luçon [le futur cardinal de RICHELIEU] ; 1 page in-fol., adresse au verso (réparation sur un bord, fente réparée, petit déchirure sans perte de texte).

1 000 / 1 500 €

Rare lettre à son protégé Richelieu, un mois avant son assassinat (24 avril).

En faveur de M. de BERNAPRÉ, « gentilhomme de merite et Lieutenant au gouvernement de Monstreuil ou il a fort dignement et fidellement servi le Roy ; il a une place de Cappitaine appointé dont il n'a touché que la moitié des appointements » durant les années 1595 et 1596, « bien que ses compagnons ayent receu les années entières ». Il demande que lui soient versés deux cents écus « Il est personnage qui est digne de cette recommandation »... De sa main, il prie « de donner contentemant au dit Mr de Bernapré qui est de mes Amys »...

789

FRANÇOIS Ier (1494-1547) Roi de France.

P.S. « Francoys », Paris 6 juillet 1544 ; contresignée par LAUBESPINE ; vélin oblong infol.

1 000 / 1 200 €

Ordre à son receveur général des finances extraordinaires Jehan LAGUETTE de payer comptant à son conseiller et maître des requêtes ordinaires Nicolas DANGU, évêque de Sées, une somme de quinze mille livres tournois, pour le remboursement de la somme que Dangu lui avait prêtée « pour subvenir a lurgente necessité des affaires que nous avons a supporter pour le faict de la guerre »...

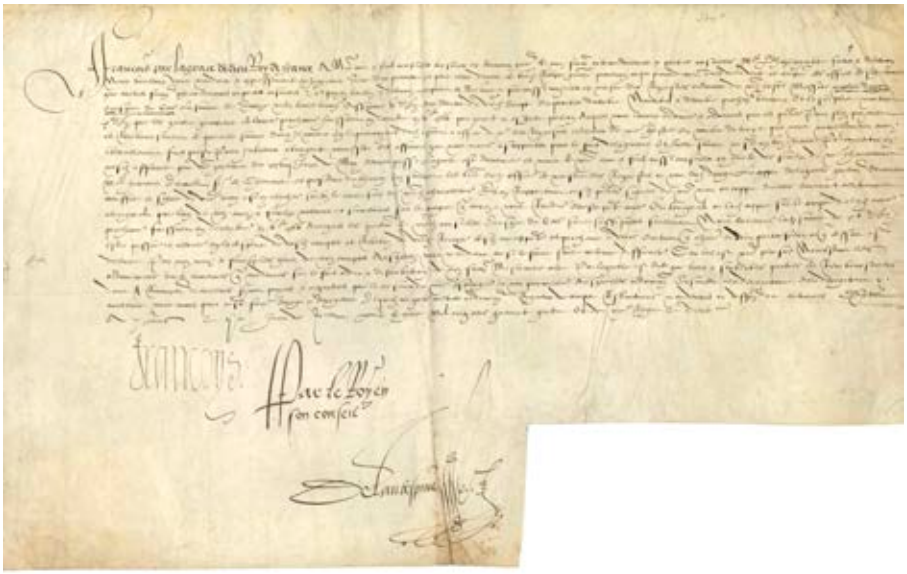

789

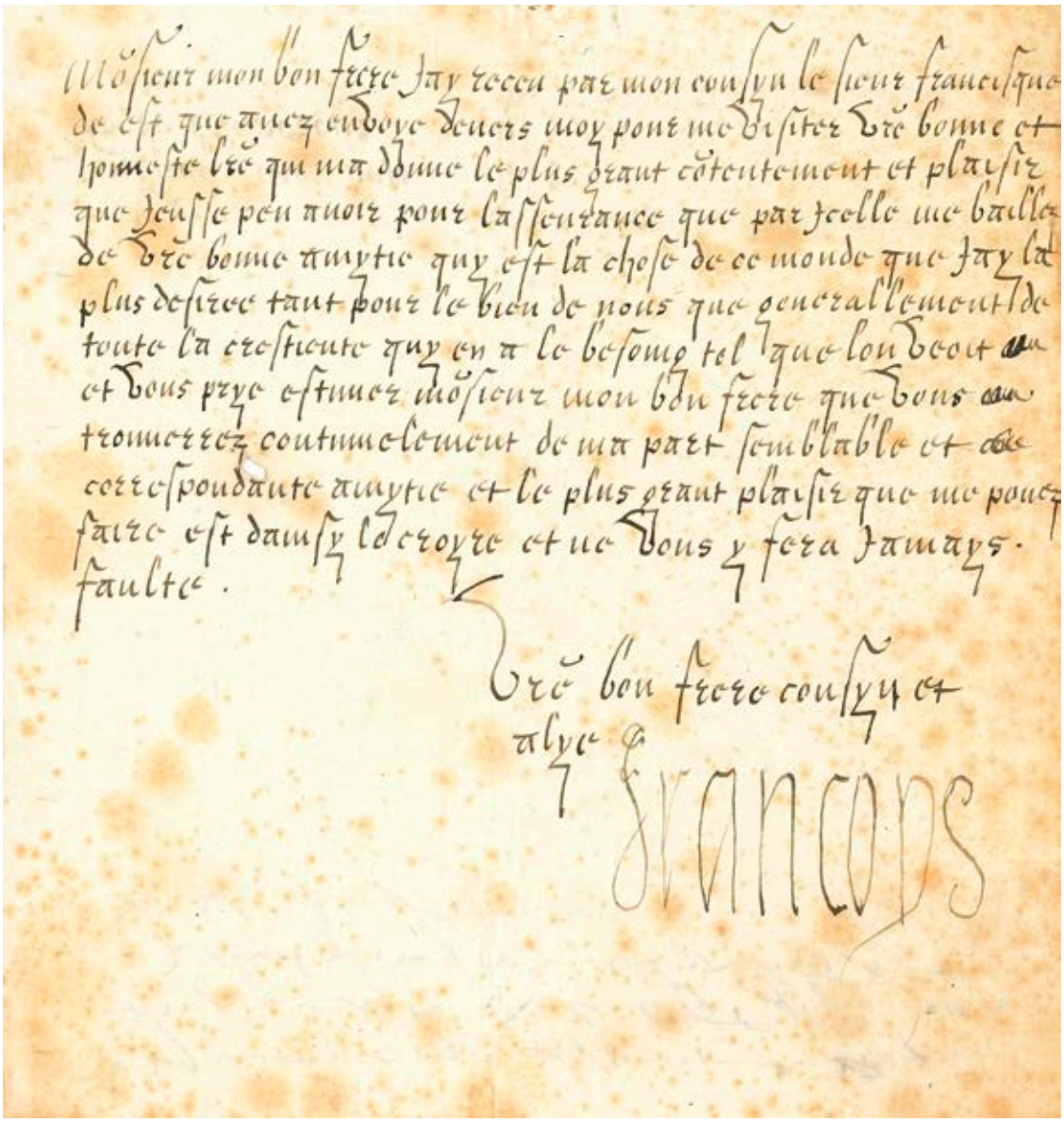

Monsieur mon bon frere Jay receu par mon cousyn le sieur francisque de est que avez envoye devers moy pour me visiter vre bonne et honneste lre qui ma donne le plus grant contentement et plaisir que jeusse peu avoir pour lasseurance que par icelle me baillez de vre bonne amytie quy est la chose de ce monde que jay la plus desiree tant pour le bien de nous que generallement de toute la crestienté quy en a le besoing tel que lon veoit et vous prye estimez monsieur mon bon frere que vous trouverrez continuelement de ma part semblable et correspondante amytie et le plus grant plaisir que me pouvez faire est dainsy le croyre et ne vous y fera jamays faulte.

Vre bon frere cousyn et alyé

Francoys

790

FRANÇOIS Ier (1494-1547) Roi de France.

L.A.S., à l'Empereur CHARLES QUINT ; 1 page in-4, adresse au verso à « monsieur mon bon frere lempereur » (quelques rousseurs).

15 000 / 20 000 €

Belle et rare lettre à l'Empereur Charles Quint.

« Monsieur mon bon frere Jay receu par mon cousin le sieur Francisque de Est que avez envoyé devers moy pour me visiter vostre bonne et honneste lettre qui ma donné le plus grant contentement et plaisir que jeusse peu avoir pour lasseurance que par icelle me baillez de vostre bonne amytié quy est la chose de ce monde que jay la plus desiree tant pour le bien de nous que generallement de toute la crestienté quy en a le besoing tel que lon veoit et vous prye estimer monsieur mon bon frere que vous trouverrez continuelement de ma part semblable et correspondante amytié et le plus grant plaisir que me pouvez faire est dainsy le croyre et ne vous y fera jamays faulte ». Il signe : « Vostre bon frere cousyn et alyé Francoys ».

Provenance

Ancienne collection Étienne SIRY (29 avril 1925, n° 67 ; note de Noël Charavay jointe).

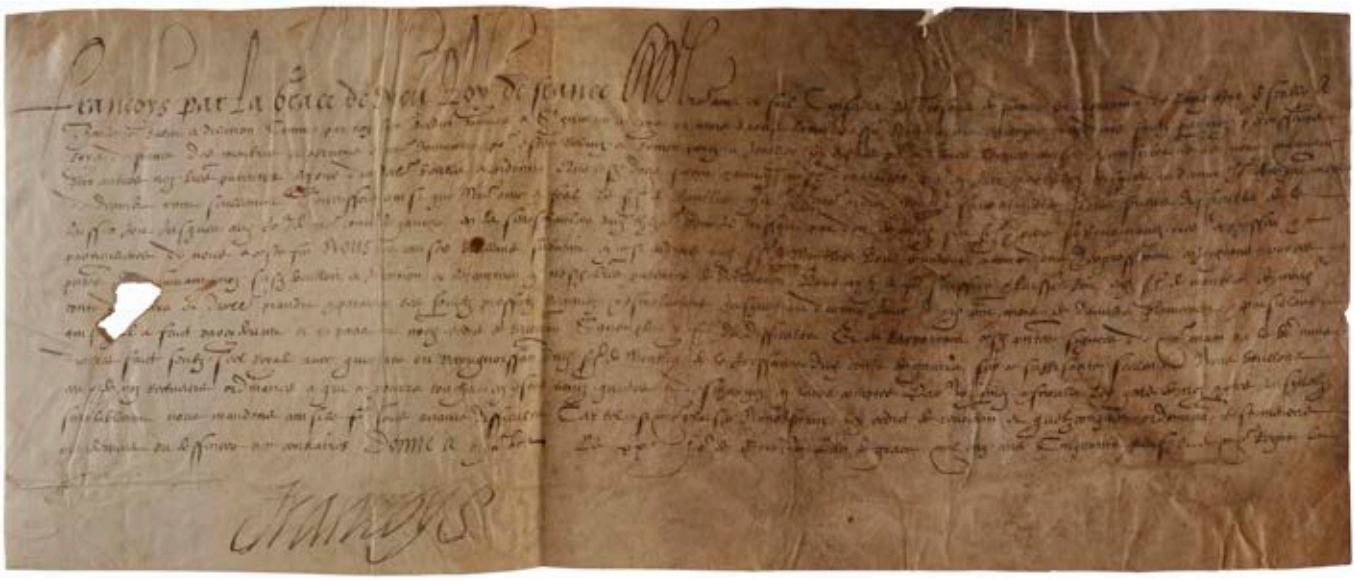

791

FRANÇOIS II (1544-1560) Roi de France.

P.S. « Francoys », Chambord 20 décembre 1559 ; vélin oblong in-4 (forte brunissure, petit trou avec perte de quelques lettres).

1 500 / 2 000 €

Très rare mandement au Trésorier de France en Languedoc, établi à Toulouse, de donner jouissance au sieur de MONTLUC du comté de Gaurre, en la sénéchaussée de Toulouse, que le feu Roi lui avait octroyé.

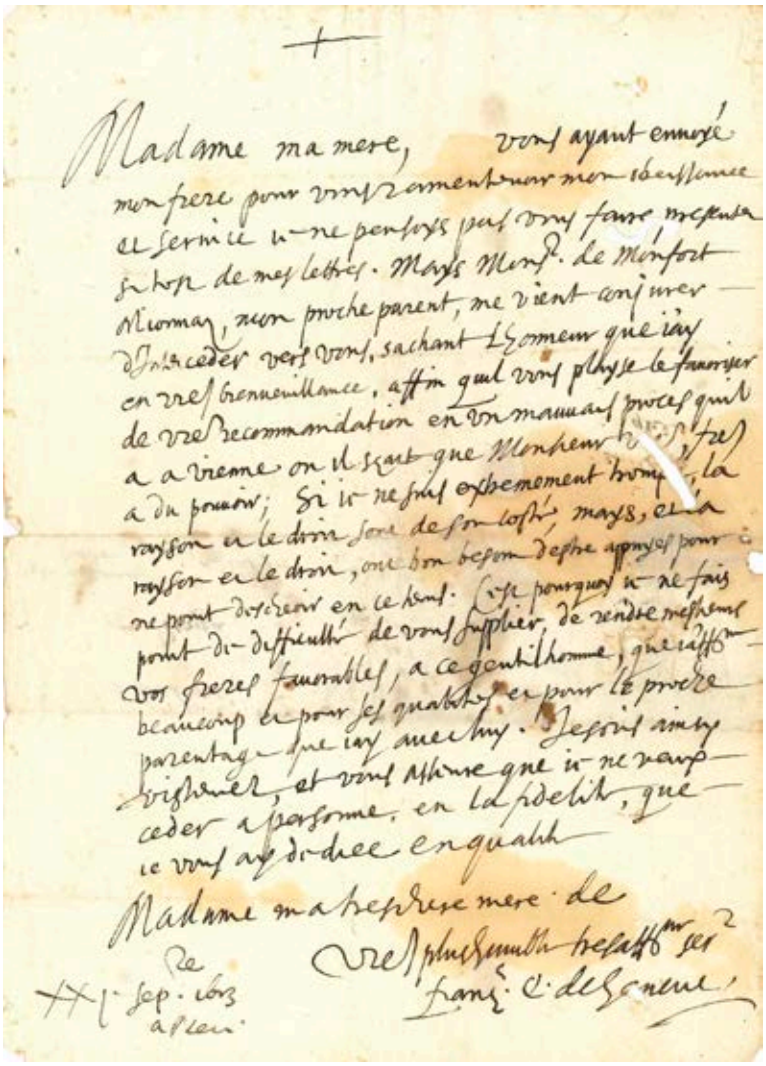

792

FRANÇOIS DE SALES Saint (1567-1622) évêque de Genève, fondateur de l'ordre de la Visitation, auteur de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*.

L.A.S. « Franç^s E. de Geneve », « a Neci » [Annecy] 21 septembre 1613, à « Madame de Pezieu » [Françoise de Longecombe de PEYSIEU] à Thuey ; 1 page in-fol., adresse au verso avec sceau sous papier à ses armes (petite galerie de ver dans le texte, quelques mouillures pâles).

4 000 / 5 000 €

Recommandation d'un parent, et réflexions sur la raison et le droit.

[Françoise de Disimieu, épouse de François-Philibert de Longecombe de PEYSIEU, veuve en 1591, avait cinq enfants ; elle mourut en 1617. Elle était apparentée à François de Sales par le mariage d'une des aïeules de François avec un François de Longecombe, et François de Sales, qui entretint avec elle une belle correspondance, l'appelait sa « très chère mère ».]

« Madame ma Mere, vous ayant envoyé mon frere pour vous ramentevoir mon obeissance et service je ne pensoys pas vous faire presenter si tost de mes lettres. Mays Monsr de Monfort Mionnaz, mon proche parent, me vient conjurer d'interceder vers vous, sachant lhonneur que j'ay en vostre bienveuillance, affin quil vous playse le favoriser de vostre recommandation en un mauvais proces quil a a Vienne, ou il sçait que monsieur vostre frere a du pouvoir ; si je ne suis extremement trompé, la rayson et le droit sont de son costé, mays, et la rayson et le droit ont bon besoin d'estre appuyés pour ne point descheoir en ce tems. Cest pourquoy je ne fais point de difficulté de vous supplier, de rendre messieurs vos freres favorables, a ce gentilhomme, que j'aff[ection]ne beaucoup et pour ses qualités et pour le proche parentage que jay avec luy. Jescris ainsy vistement, et vous asseure que je ne veux ceder a personne, en la fidelité, que je vous ay dediee en qualité

Madame ma bespresse mere. de

Vres plus humble bessaff^on ser^r

franç^s E. de Geneve.

Re

XXIe sep. 1613

a Neci.

Œuvres, édition d'Annecy, t. XVI, *Lettres*, vol. VI, p. 72 (CMXVI).

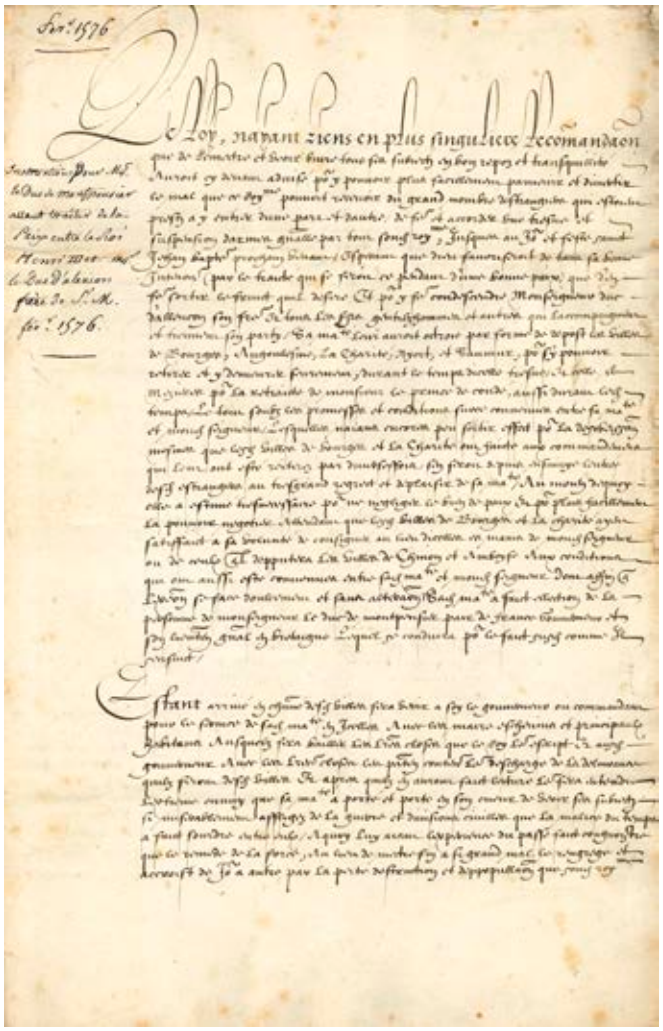

793

HENRI III (1551-1589) Roi de France.

P.S. « Henry », Paris 24 février 1576 ; contresignée par le secrétaire d'État Simon FIZES (†1579) ; cahier de 6 pages in-fol., papier (transcription jointe).

4 000 / 5 000 €

Important document historique : instructions données au duc de Montpensier pour traiter la paix entre le Roi et son frère, le duc d'Alençon, et mettre fin aux guerres civiles et religieuses.

[Moins d'un an après avoir été sacré Roi de France (février 1575), Henri a vu son frère François duc d'ALENÇON s'enfuir de la Cour et prendre avec le duc de CONDÉ la tête du parti des Huguenots, et le pays envahi à l'Est par les reîtres du Comte Palatin JEAN-CASIMIR, qui sont miraculeusement repoussés par le duc de Guise. Inquiète, Catherine de Medicis réussit à conclure avec Alençon la trêve de Champigny (21 novembre), qui doit durer sept mois : les reîtres vont recevoir une gratification, et cinq villes sont données à Alençon ; mais Bourges et La Charité ne veulent pas obéir, et Henri III en profite pour refuser de donner à son frère les places promises par sa mère. Alençon menace de marcher sur Paris, Condé et Casimir passent la Meuse et envahissent la Bourgogne. Devant le danger, Henri III charge son fidèle Louis de Bourbon duc de MONTPENSIER (1513-1582) d'appliquer la trêve ; il est déjà trop tard, et le 6 mai la paix de Beaulieu-lès-Loches, ou « paix de Monsieur », fera d'importantes concessions au parti du duc d'ALENÇON.]

Le Roi n'a plus singulière recommandation que de voir vivre tous ses sujets « en bon repos et transquillité », et s'est avisé, « pour y pouvoir plus facillement parvenir et divertir le mal que ce Royaume pouvoit recevoir du grand nombre destrangers qui estoient prests a y entrer », d'accorder une trêve et suspension d'armes générale dans tout le royaume jusqu'à la fête de St Jean-Baptiste ; « et pour y faire condescendre Monseigneur duc d'Alencon son frere et tous les seigneurs gentilzhommes et autres qui laccompaignent et tiennent son party, Sa Ma^té^ leur auroit octroié par forme de depost les villes de Bourges, Angoulesme, La Charité, Nyort, et Saumur, pour s'y pouvoir retirer et y demeurer seurement, durant le temps dicelle tresve, et celle de Mezieres pour la retraiste de monsieur le prince de Condé ». Mais les villes de Bourges et La Charité n'ayant pas voulu se rendre aux commandements qui leur ont été faits, Henri III confie à son frère en attendant les villes de Chinon et Amboise...

Sa Majesté a désigné le duc de MONTPENSIER, pair de France, gouverneur et son lieutenant général en Bretagne, pour veiller à ce que ses ordres soient exécutés « doucement » et sans altération, selon les instructions ici stipulées. « Estant arrivé en chacune desdites villes fera venir a soy le gouverneur ou commandant [...] avec les maire eschevins et principaulx habitans auxquels fera bailler les lettres closes que le Roy leur escript et ausd. gouverneur avec les lettres closes les patentes contenant leur descharge de la delivrance quilz feront desdites villes et apres quilz en auront faict lecture leur fera entendre lextreme ennuy que sa Ma^té^ a porté et porte en son cueur de veoir ses subjects si miserablement affligez de la guerre et divisions civilles que la malice du temps a faict sourdre entre eulx, a quoy luy aiant lexperience du passé faict congnoistre que le remede de la force, au lieu de mettre fin a si grand mal le rengrege et accroist de jour a autre par la perte destruction et deppopullation que sondit royaume en souffre. A ceste cause et que la clemence et doulceur sont les premiers moiens quon doibt tenter aux grandes emotions comme plus salutaires a tous estats que la rigueur, et en causant ung desespoir faict souvant precipiter les hommes en leur propre ruyne, ayant aussi sa Majesté comme prince tresbening, ung soing paternel du salut et conservation de tous ses subjects, Elle auroit des son retour de Polongne essayé de reconcilier amyablement a soy tous ceulx qui sestoient distraicts de son obeissance »... Il rappelle ses efforts restés vains, et accuse la méfiance du duc d'Alençon et de ceux de son parti d'être l'obstacle principal aux négociations de la paix... Aussi leur a-t-il accordé comme lieux de retraite temporaires les villes désignées, « a condition touteffois que ou les reistres et autres estrangers levez par mondit seigneur ne se vouldroient retirer par son mandement et passeroient deça le Rhin et entreront dans ce royaume, au cas que lesd. villes leur ayent ja esté consignées, ilz seront tenus les remettre et laisser libres en lobeissance de sa Ma^té^ avec les Chateau citadelles artilleries et munitions au mesme estat quelles leur auront esté baillees promptement et sans delay »...

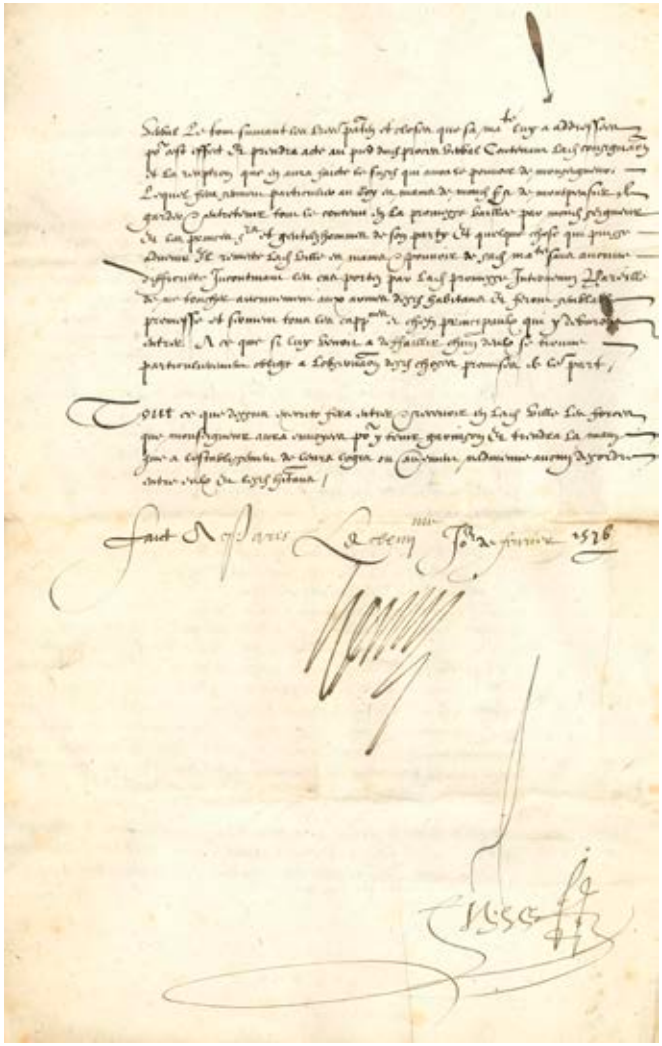

Pendant ce temps, « les eclesiastiques ne seront troublez en lexercice de la religion et service de leglise catholique ny empeschez en la joyssance de leurs biens », et les officiers de la justice continueront leur service, les dites villes ne subiront aucune « levee de deniers », les habitants et leurs biens seront respectés, et le trafic de marchandises s'exercera librement « comme en plaine paix, ainsi que le tout est amplement porté par la promesse authentique que sa Ma^té^ en a retiré de mondit seigneur et des principaulx de sondit party conforme a ce qui est contenu es articles de ladite tresve »... Le duc de Montpensier donnera toutes les assurances que les villes désignées n'ont pas à craindre de « demeurer longuement hors des mains de sa Ma^té^ », n'étant baillées que jusqu'au terme fixé...

Enfin, il fera entendre aux habitants que pour éviter toute occasion de querelle, « il a esté trouvé bon que tous lesdits habitans tant d'une que dautre religion poseront leurs armes » avant l'entrée des gens du duc d'Alençon ; elles seront gardées jusqu'à la restitution des villes, et rendues ensuite à chacun.

Le duc de Montpensier les exhortera et leur ordonnera « de saccomoder doucement et gracieusement a satisfaire et obeyr a sa Ma^té^ laquelle tiendra cest acte de leur obeissance a service autant agreable quilz luy en aient jamais faict » ; il les engage à ne pas suivre « le conseil de quelques ungs mal affectionnez au bien de ce royaume et que possible se prevallent de la continuation des troubles ayant converty a leur proffict particulier toute lamour quils doibvent a leur patrie »...

Il choisira un lieu sûr pour garder ces armes, et fera annoncer « a voix et cry publicq par toute la ville a tous les manans et habitans dicelle dune et daultre religion et de quelque qualité quilz soient que incontinant et sans delay ils ayent a porter audit lieu tous et chacun les harnois picques hallebardes pistolles et autres armes offensives et deffensives qui seront en leur pouvoir de quelque sorte que ce soit sans aucunes en retenir ne reserver, fors leur espées et dagues tant seullement quilz garderont en leurs maisons sans touteffois les porter par la ville si ce ne sont ceulx ausquelz par les ordonnances estoit permis de les porter paravant les troubles »... Il donne des instructions pour l'établissement d'un inventaire détaillé, la recherche d'armes cachées, et la bonne garde du dépôt, qui sera « fermé a deux ou troys bonnes serrures et lune des clefs baillee aux maire et eschevins laultre a celluy qui aura le commandement a la garde de ladite ville de la part de monseigneur et la troisiesme sil y en a troys aux principaulx officiers de la Justice ou aultrement ainsi que mondit Sr de Montpensier estant sur le lieu cognoistra estre meilleur pour oster toute ocasion de deffiance et alteration entre lesdits habitans et ceulx de mondit seigneur ».

Ensuite, avant l'établissement de celui que le duc d'Alençon aura délégué pour commander la ville, les officiers de la justice, maire, échevins et délégué feront la visite des « murailles tours châteaulx citadelles fortifficacions et rempars dicelle et de toutes les pieces dartillerie pouldres boulets vivres et autres munitions et du tout faire bon et loyal inventere avec bon et ample proces verbal » que tous signeront et qui sera joint au pouvoir du duc d'Alençon, et aux lettres patentes et closes de Sa Majesté...

Suivent enfin les instructions pour la remise de la ville entre les mains du délégué, « lequel fera serment particulier au Roy es mains de mond. sgr de Montpensier de garder et entretenir tout le contenu en la promesse baillee par mond. seigneur et les premiers seigneurs et gentilzhommes de son party. Et quelque chose qui puisse advenir il remette ladite ville es mains & pouvoir de sadite Ma^té^ sans aucune difficulté incontinant les cas portez par ladite promesse intervenuz. Pareille de ne toucher aucunement aux armes desdits habitans et feront semblable promesse et serment tous les cappitaines et chefs principaulx qui y debvront entrer. A ce que si luy venoit a deffaillir chacun deulx se trouve particulierement obligé a lobservation desdites choses promises de leur part ».

Lorsque toutes ces instructions auront été exécutées, on « fera entrer et recevoir en ladite ville les forces que monseigneur aura envoyees pour y tenir garnison et tiendra la main que a lestablissement de leurs logis ou autrement nadvienne aucun desordre entre eulx et lesdits habitans ».

Provenance

Ancienne collection de FLERS, vente *Souverains et Princes de France*, 27 mars 2007, n° 62.

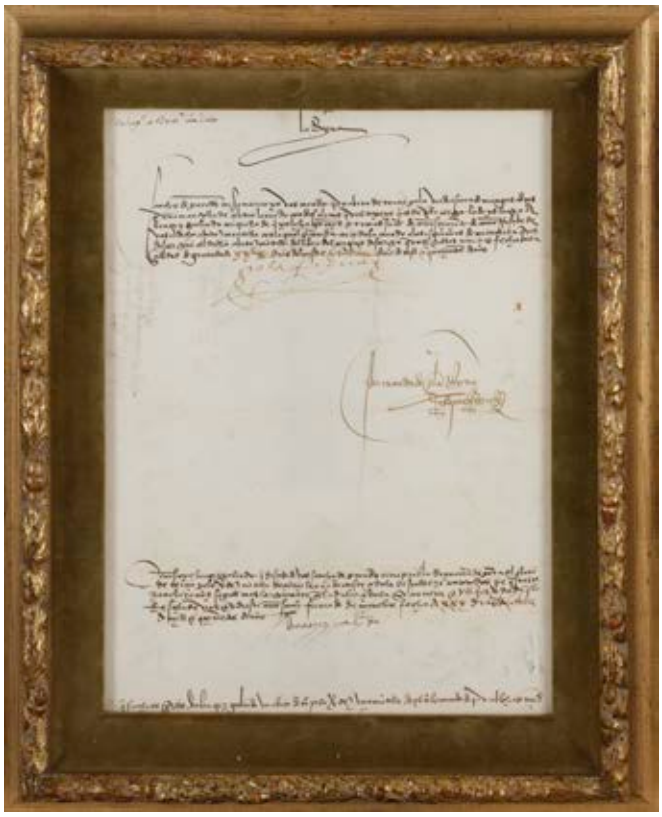

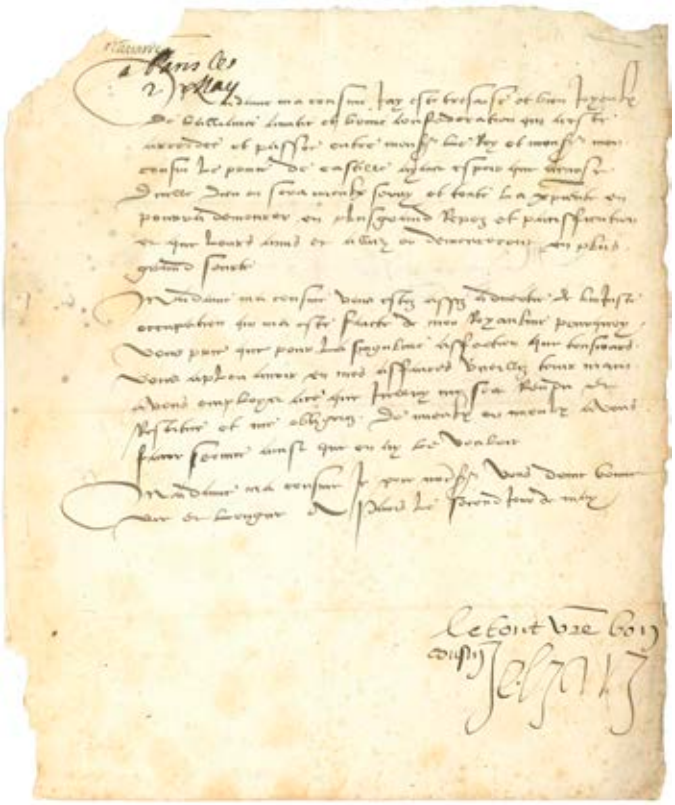

794

ISABELLE DE CASTILLE *la Catholique* (1451-1504) Reine de Castille, elle épousa (1469) Ferdinand II d'Aragon.

P.S. « Yo la Reyna », Granada 30 octobre 1500 ; contresignée par son secrétaire Gaspar de TRIZIO ; 1 page in-fol. (encadrée) ; en espagnol.

1 200 / 1 500 €

Ordre à son chambellan Sancho de Parede de donner un habit de velours vert à manches courtes, et une mantille de satin fauve avec deux ailettes, comme cadeau à sa chère servante Beatriz GALINDO ; cette dernière a signé le reçu au bas du document.

795

JEAN II D'ALBRET (1469-1516) Roi de Navarre.

L.S. avec compliment autographe « le tout vre bon cousin Jehan », Paris 2 mai [vers 1512], à LOUISE DE SAVOIE ; 1 page in-4, adresse « A Madame ma cousine Madame de Savoye » avec trace de cachet de cire rouge (un coin déchiré sans perte de texte, mouillure).

1 000 / 1 500 €

Après la conquête de la partie espagnole du royaume de Navarre par Ferdinand II d'Aragon, Jean d'Albret demande de l'aide à Louise de Savoie, alors régente de France, pour tenter de récupérer son royaume.

« Madame ma cousine, Jay este tresaise et bien joyeulx de l'alliance amitié et bonne confederation qui a esté accordee et passee entre monsgr le Roy et monsgr mon cousin le prince de Castille ayant espoir que acause dicelle Dieu en sera mieulx servy et toute la chrestienté en pourra demourer en plus grand repoz et paciffication et que leurs amis et alliez en demoureront en plus grand seurté. [...] vous estez assez advertie de linjuste occupation qui ma esté faicte de mon Royaulme, pourquoy vous prie que pour la singuliere affection que tousjours vous a pleu avoir en mes affaires vueillez tenir main a vous employer ace que icelluy me soit rendu et restitué et me obligerez de mieulx en mieulx a vous faire service ainsi que en ay le vouloir »...

796

LAUZUN Antonin Nompar de Caumont, duc de (1633-1723) officier et aventurier, il épousa la Grande Mademoiselle.

L.A.S. « Lausun », [février 1676], à LOUIS XIV ; 2 pages in4, adresse « Au Roy » (légèrement rognée dans le bas sans perte de texte).

3 000 / 4 000 €

Extraordinaire document : c'est la lettre pour le Roi laissée par Lauzun lors de sa tentative d'évasion de la forteresse de Pignerol, implorant son pardon et demandant son retour en grâce.

[Arrêté le 25 novembre 1671, Lauzun avait été incarcéré dans la forteresse de Pignerol, où il devait rester dix ans. En février 1676, il tenta de s'évader, et laissa cette lettre sur une table avant de se sauver ; mais il fut rattrapé. Dans ses *Mémoires*, Mademoiselle de Montpensier raconte cette tentative d'évasion, en précisant : « On trouva sur une table une lettre qu'il écrivoit au roi et une à M. de Louvois. Dangeau [...] se trouva chez Madame de Montespan, où on jouoit, lorsqu'elle fut lue ; (je crois que le roi l'avoit vue encore devant) [il dit] que jamais il n'a vu une lettre si tendre, si respectueuse pour le roi et de si bon sens »...]

« Lexperience que j'ay des genereusse bontés de Vostre Majesté ne me permettant de pas douter que son cœur toust royal ne soist a lexamble de Dieu, touché des longues penitances que souffre un misérable ; j'ay creu que si je pouvois exposer aux yeus de Vostre Majesté, le pitoyable estast auquel je me trouve et ma parfaite resignation à toutes ces volontés, se seroist ases pour optenir de sa clemance, le pardon de se qui Luy a peu estre desagreable dans ma conduyte. Je ne say point Sire, et ne meinforme point de quoy je suis acussé, je nalegue point à Vostre Majesté, que les tesmougniages de ceux qui mont voulu nuyre peuvent estre suspec, ny que les preuves qui paroisent les plus cleres sont souvant trompeusse »... Il l'assure que sa volonté n'a jamais été mal intentionnée à son égard ; il ne tente pas de se justifier, mais seulement de faire appel à la magnanimité et à la bonté du cœur du Roi : « jay esté coupable puisque je Luy ay depleu ». Il espérait qu'avec le temps sa juste colère céderait à sa compassion, mais il ne parvenait pas à l'atteindre, ni par ses lettres, ni par ses actions : « La croyance dont je metois flaté de pouvoir avec le tems optenir la permition descrire libremant à Vostre Majesté, ou aux ministres qui ont lhoneur de laprocher, ma conservé la vie, depuis plus de quatre ans pandant lesquels je nay point épargnié de solisitations et prieres pour jouir de cette faveur. Mais enfein Sire voyant mes efors inutilles, et lunique sperance qui me flatois absolumant perdue, il ne me reste autre party a prandre que celuy du desepoir, qui me force à me presipiter dans un peril evident pour me tirer dune misere insuportable »... Ce n'est pas l'extrême rigueur de sa prison ni toutes les privations qu'il a subies qui le peinent, mais « leinposibilité seulle ou je me vois de demander, daprandre, et dexecuter les volontés de Vostre Majesté a quoy consiste toust le bonheur de ma vie »... Il le supplie à genoux d'avoir pitié de lui, et de croire que s'il va tenter ce qui paraît impossible, ce n'est point pour s'affranchir de la prison, mais pour chercher la mort, ou les moyens de lui faire savoir sa déférence et son entière soumission sans réserves à ses ordres. Il remet son sort entre ses mains : « soist pour retourner volonteremant manfermer dans un nouvo cachot y finir mes jours an languir, soit pour resevoir de sa magnifisance une vie qui Luy est consacrée à plusieurs tiltres, et laler employer avec joye pour son servisse, en tel lieu du monde quil Luy plaira masigner. Cest la grasse que je demande a Vostre Majesté, prosterné de cœur a ses piés, ou je Luy proteste que quelque sucses que puisse avoir mon entreprisse, et quoy que se soist qu'il plaisse a Vostre Majesté de me commander, jusques a mon dernier soupir elle sera ponctuelemant obeie »...

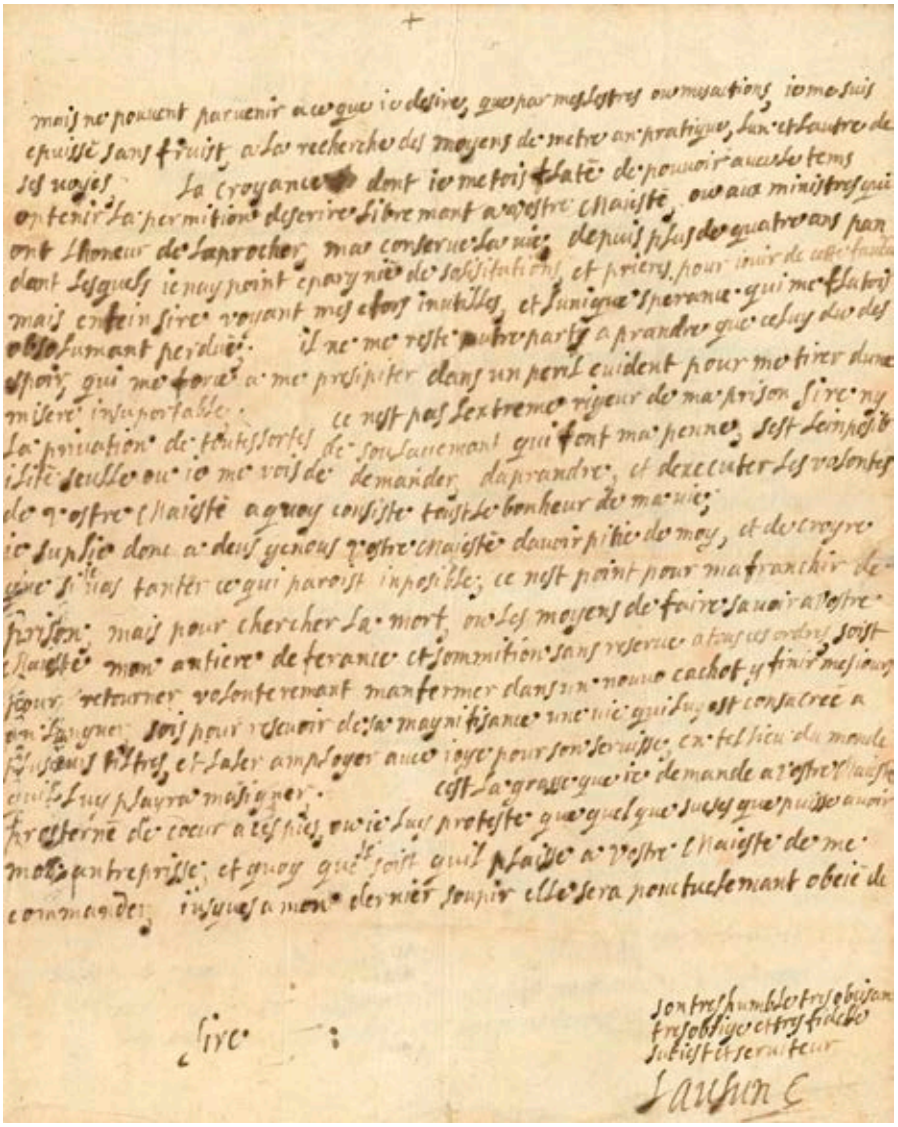
mais ne pouvent parvenir a ce que je desire, que par mes lettres ou mesations, je me suis
epuisé sans fruist, a la recherche des moyens de metre en pratique, lun et lautre de
ses noyes. La croyance dont je metois flaté de pouvoir avec le tems
optenir la permition descrire libremant a vostre Maiesté, ou aux ministres qui
ont lhoneur de laprocher, ma conservé la vie, depuis plus de quatre ans pan
dant lesquels je nay point epargnié de solisitations et prieres pour iouir de cette faveur
mais enfein Sire voyant mes efors inutilles, et lunique sperance qui me flatois
absolumant perdue, il ne me reste autre party a prandre que celuy du des
espoir, qui me force a me presipiter dans un peril evident pour me tirer dune
misere insuportable. ce nest pas lextreme rigueur de ma prison Sire ny
la privation de toutes sortes de soulagement qui font ma peine, cest leinposi
bilité seulle ou je me vois de demander daprandre, et dexecuter les volontes
de v. ostre Maiesté a quoy consiste toust le bonheur de ma vie;
je supplie donc a deus geneus v. ostre Maiesté davoir pitié de moy, et de croyre
que s'il me tente ce qui paroist inposible; ce nest point pour mafranchir de
prison, mais pour chercher la mort, ou les moyens de faire savoir a vostre
Maiesté mon entiere deference et soumition sans reserve a tous ses ordres, soist
pour retourner volonteremant manfermer dans un nouvo cachot y finir mes iours
en languir, soit pour resevoir de sa maynifisance une vie qui luy est consacree a
plusieurs tiltres, et laler employer avec ioye pour son servisse, en tel lieu du monde
quil Luy plaira masigner. cest la grasse que je demande a vostre Maiesté
prosterné de coeur a ses piés, ou je luy proteste que quelque sucses que puisse avoir
mon entreprisse, et quoy que se soist qu'il plaisse a vostre Maiesté de me
commander, iusques a mon dernier soupir elle sera ponctuelemant obeie de
Sire :
son tres humble tres obeissan
tres obligé et tres fidelle
subiest et serviteur
Lauzun

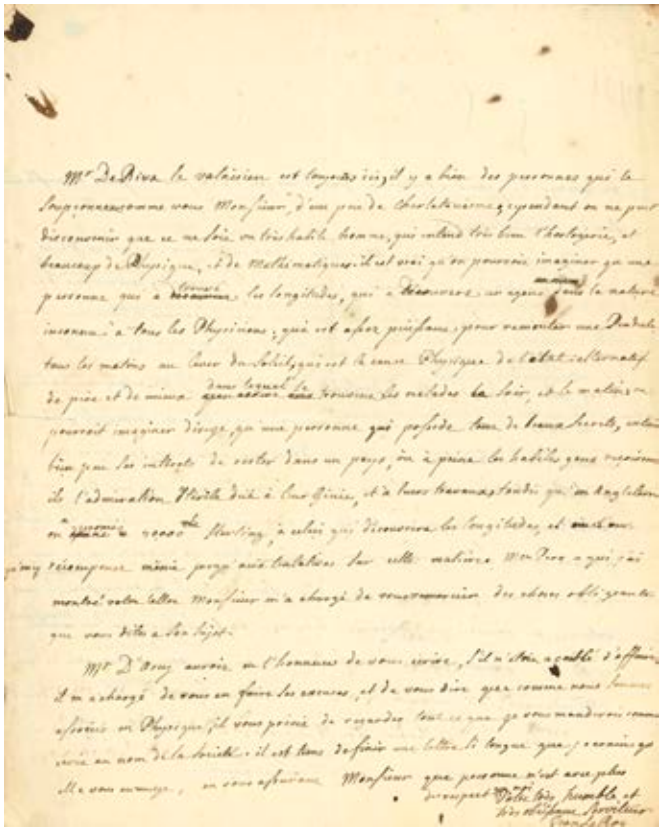

797

797

LE ROY Jean-Baptiste (1720-1800) géomètre et physicien.

3 L.A.S. « Jean Le Roy », Paris août-novembre 1749, au comte de TRESSAN ; 16 pages in-4 (légères mouillures et taches).

800 /1 000 €

Intéressante correspondance sur son projet d'électromètre, avec une lettre de Gowin Knight.

28 août. Il le félicite « pour le noble courage que vous avez de cultiver la Philosophie dans un pays où une personne de votre rang est obligée d'être savante incognito. Il semble que parmi le grand monde, il ne soit encore permis qu'aux femmes de se mêler de Physique publiquement, apparemment que l'indulgence que l'on a pour le beau sexe fait qu'on leur passe ce travers ; car c'en est un dans ce pays que de vouloir savoir des choses que le vulgaire ignore »… À propos du mémoire et des dessins qu'il lui a fait parvenir sur son électromètre : « Je ne doute pas que vous n'entendiez parfaitement la nature de notre instrument ». Il aurait aimé qu'il contienne davantage de choses, mais étant destiné à être lu en séance publique, il a préféré n'exposer que quelques expériences parlantes, sur l'attraction des corps électriques, et la conséquence de l'augmentation de leur masse… Puis, à propos de l'importante découverte du Dr KNIGHT sur le magnétisme, les phénomènes d'attraction et de répulsion : « J'ai une très grande impatience d'être au fait de toutes les découvertes de ce grand homme »… Il ne partage son avis sur M. de RIVA « le valaisien », que Tressan, comme beaucoup d'autres, soupçonne de charlatanisme : « On ne peut disconvenir que ce ne soit un très habile homme, qui entend très bien l'horlogerie, et beaucoup de physique, et de mathématiques ; […] une personne qui a trouvé les longitudes, qui a découvert un agent dans la nature inconnu à tous les Physiciens »… *29 septembre*. « Nous nous flattons que ce que vous marquez au sujet de l'électromètre n'est point un compliment et que nous pouvons nous livrer au plaisir de voir que le mémoire et le dessin nous ont confirmé dans la bonne opinion que vous en aviez déjà conçue ». Il le prie de bien vouloir lui transmettre ses remarques sur son appareil et sur son mémoire. « Nous ne doutons plus que l'attraction des corps électriques ne soit comme les surfaces, et non comme les masses, depuis que nous vous avons gagné à notre opinion. Votre remarque est très juste au sujet des étincelles que l'on tire d'une grosse barre de fer, et d'un fil d'archal. Mais si vous voulez bien faire attention, que leurs surfaces sont très différentes ; vous verrez que cela ne détruit pas ce que nous avançons. […] Quant aux barres magnétiques du Dr KNIGHT il se peut faire qu'étant d'acier trempé, les étincelles que l'on en tire soient plus vives ou d'une autre nature que celles que l'on tire d'une barre de fer ordinaire ; car il est très vraisemblable que ces étincelles varient selon la nature du corps, d'où elles partent, et qu'il ne nous manque des moyens pour nous apercevoir de ces variétés. Votre expérience sur les étincelles, dont l'intensité augmente à mesure que l'on approche de la partie supérieure d'un corps est fort curieuse. […] La conséquence que vous en tirez, que le feu tend toujours à s'élever, paroit assez naturelle ; quant à celle qui vous fait penser que le feu qui a perdu son mouvement de projectile, gravite vers le Soleil […], il est vrai […] qu'en regardant la terre comme élastique, et le feu comme le fluide électrique il pourroit être regardé comme l'atmosphère de la terre qui s'en éloigneroit toujours par la répulsion. […] On avait bien déjà pensé que l'Électricité pouvait être l'agent universel ou la cause qui retient les Planètes dans leur orbite »… *Paris 5 novembre 1743*. Il s'inquiète de la chute de Tressan : « Si cette vilaine attraction fait tant de bien dans la nature elle y fait aussi bien des maux »… Il le félicite pour son nouveau commandement en Lorraine : « il y a longtems que je sais Monsieur que la Reine prend soin de votre fortune, on peut dire que c'est une princesse qui a le cœur excellent ». Le Roi STANISLAS doit également se réjouir de « pareille acquisition »… Diminué par une fièvre, il ne perd pas de vue le mémoire sur son électromètre… **On joint une L.A.S. de Gowin KNIGHT** (1713-1772, physicien anglais, inventeur d'un procédé pour magnétiser l'acier, et fabricant de boussoles), 4 décembre 1749, au comte de Tressan (2 p. in-4), annonçant qu'il a retardé son envoi de bars et de terrellas, pour Tressan et pour le duc d'Orléans, car de nouvelles épreuves ont entretemps donné des résultats.

798

LOUIS XIII (1601-1643) Roi de France.

P.S. « Louis » (secrétaire), Paris 12 mars 1613 ; contresignée par BRULART ; vélin oblong in-fol. (fente réparée, traces de montage au dos).

100 / 150 €

Lettres de jussion, sous la régence de sa mère, ordonnant l'enregistrement de lettres patentes en faveur des « bien amez et devots orateurs et chappelains perpetuels les ministre Relligieux et couvent de la Ste Trinité redemption des captifs fondez par nos predecesseurs Roys en nostre chasteau de Fontainebleau », pour qu'ils jouissent pleinement et perpétuellement de leurs droits sur la terre et seigneurie du Monceau, afin de pouvoir « entretenir le service quils font journellement en nostre chasteau de Fontainebleau »…

799

LOUIS XV (1710-1774) Roi de France.

NOTES AUTOGRAPHES en marge d'un ***Memoire d'observations pour prendre les ordres du Roy***, [vers 1745-1750] ; 3 pages infol.

3 000 / 4 000 €

Curieux document, au sujet du voyage de la cour à Marly et du problème des logements accordés au château.

Les questions demandant l'examen du Roi sont inscrites sur la droite du feuillet, et Louis XV y appose ses réponses dans la marge, de façon souvent fort libre.

La duchesse de CHARTRES demandant si elle peut mener ses deux dames de compagnie, Louis XV réplique : « Mesdames n'en meneront qu'une. Me la D. de Chartres n'en aura qu'une de logée mais si elle veut la loger dans son pavillon a la bonne heure »... Il accorde un petit logement au duc de CHARTRES pour M. de BALLEROY, « non comme à Mr de Chartres mais comme à Mr le D. d'Orléans ». Quant à MM. de SORCY et de DAMPIERRE, « pour cette fois cy il faut les laisser à Versailles, quand ils voudront venir en visitte ils seront les maistres ».

Doit-on accorder aux ministres leurs logements ? « S'ils en ont un besoing indispensable oui, il faut le leur demander ». Quant à l'hébergement du chirurgien de la Reine, M. de LA FOSSE, on fait remarquer qu'il ne saigne plus la Reine, et que celui de la duchesse de Bourgogne venait la voir en carrosse ; le Roi répond : « si la Reine ne peut se passer de La Fosse à la bonne heure, mais par le canal de Me de Villars, il faut tascher de lui faire entendre raisne au moins pour ce voyage cy ». En ce qui concerne le Premier aumônier, « mon per aumosnier est à Soissons, et ne viendra pas à Marly, celui de la reine ne doit pas y aller »...

Il est encore question de MADEMOISELLE : « Melle est en possession de son pavillon depuis longtemps, et son humeur n'est pas je croy assez douce pour oser lui faire aucunes propositions en ce moment cy. Si cela venoit d'elle même à la bonne heure ».

Pour l'aide-major des Gardes françoises : « L'aide major ne doit avoir qu'un trou. Cherches lui en un de cette espece ou remettes le à son corps de garde comme autrefois ». Après une réponse concernant les écuyers de la Grande Écurie, alors qu'on suggère de dispenser de voyage le Grand Prévost, Louis XV remarque avec humour : « Si le gd prevost n'alloit pas à Marly il moureroit, s'il y va peutetre y mourera t'il aussy, mais cette proposition ne peut pas lui etre faitte ».

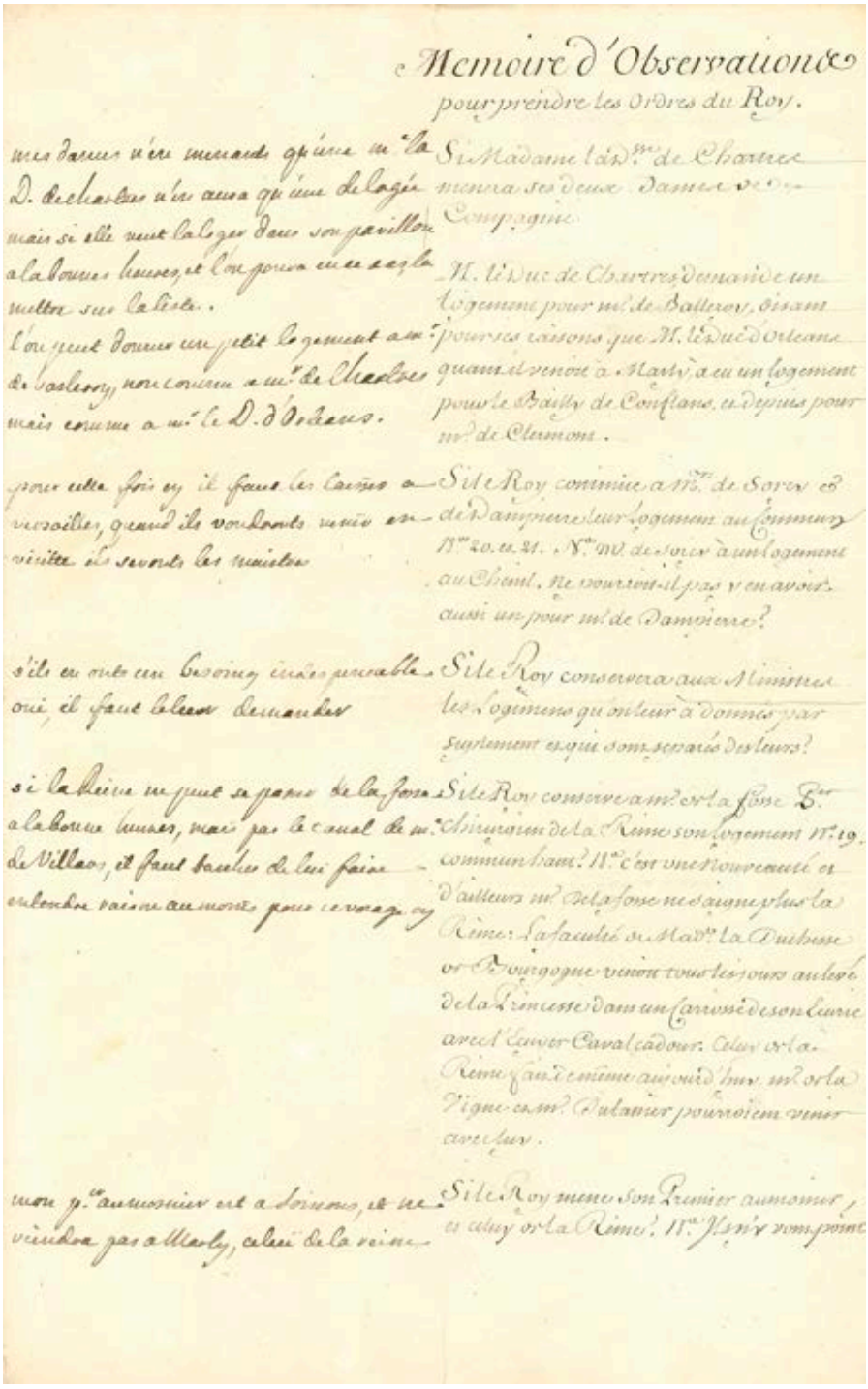

Memoire d'Observations
pour prendre les Ordres du Roy.

mes dames n'en meneront qu'une. Me la D. de Chartres n'en aura qu'une de logée mais si elle veut la loger dans son pavillon a la bonne heure, et l'on pourra en reglemettre sur la teste.

Si Madame la Dse de Chartres menera ses deux dames de compagnie.

l'on peut donner un petit logement a mr de Balleroy, non comme a mr de Chartres mais comme a mr le D. d'Orleans.

M. le Duc de Chartres demande un logement pour mr de Balleroy, disant pour raisons que M. le Duc d'Orleans quand il venoit a Marly a eu un logement pour le Bailly de Conflans, et depuis pour mr de Clermont.

pour cette fois cy il faut les laisser a versailles, quand ils voudront venir en visitte ils seront les maistres

Si le Roy continue a Mrs de Sorcy et de Dampierre leur logement au sommier Mrs 20. et 21. Nr. M. de Sorcy a un logement au Chenil. ne pourroit-il pas y en avoir aussi un pour mr de Dampierre?

s'ils en ont un besoing indispensable oui, il faut le leur demander

Si le Roy conservera aux Ministres les logemens qu'on leur a donnés par surtoumt ceux qui sont separés des leurs?

si la Reine ne peut se passer de la fosse a la bonne heure, mais par le canal de mr de Villars, il faut tascher de lui faire entendre raisne au moins pour ce voyage cy

Si le Roy conserve a mr de la fosse Dr Chirurgien de la Reine son logement Mr 19. commun bans? Mr c'est une nouveauté et d'ailleurs mr de la fosse ne saigne plus la Reine. La faculté ou Mdme la Duchesse de Bourgogne venoit tous les jours au lever de la Princesse dans un carrosse de son Equipage avec l'Envoyé Cavalcadour. Celui de la Reine y avoit encore aujourd'hui, mr de la Vigne ecrm? Pulanier pourroient venir avec leur.

mon pr aumosnier est a soissons, et ne viendra pas a Marly, celui de la reine

Si le Roy mene son Premier aumonier, et celuy de la Reine? Mr Jsnr non point

La Reine demandant un logement supplémentaire pour une femme de chambre, il réplique : « La R. est insatiable, mais je croy qu'à la façon dont elle mene ses femmes cela est necessaire, voiés si vous ne pouvés pas en mettre deux dans le même logement »... Il termine par cette recommandation : « Je vous prie que mes réponses ne soient pas vues ».

Provenance

Ancienne collection de FLERS, vente *Souverains et Princes de France*, 27 mars 2007, n° 154.

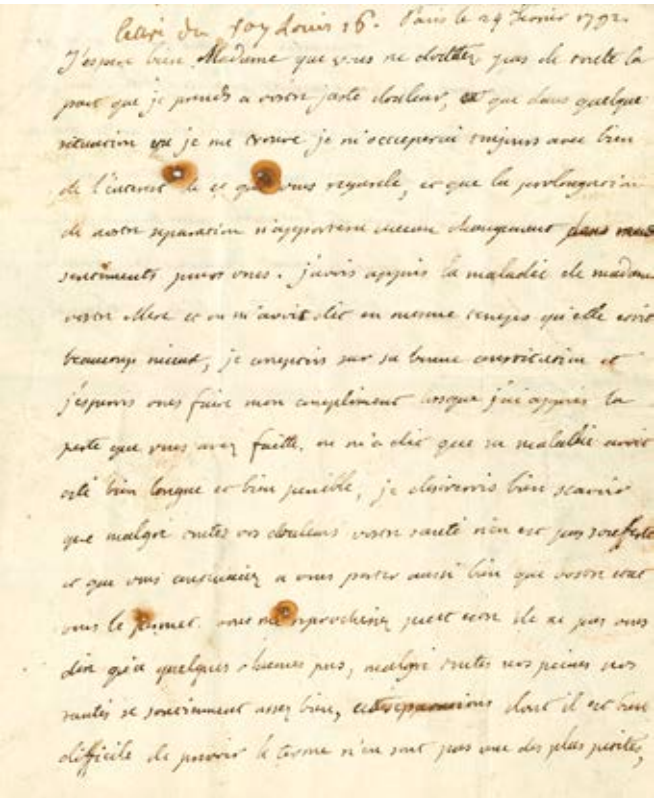

Lettre du Roy Louis 16. Paris le 24 Fevrier 1792.

J'espere bien Madame que vous ne douttez pas de toute la part que je prends a votre juste douleur, et que dans quelque situation ou je me trouve je m'occuperai toujours avec bien de l'interest de ce qui vous regarde, et que la prolongation de nostre separation n'apportera aucun changement dans mes sentiments pour vous. J'avois appris la maladie de madame vostre Mere et on m'avoit dit en mesme temps qu'elle etoit beaucoup mieux, je comptois sur sa bonne constitution et j'esperois vous faire mon compliment lorsque j'ai appris la perte que vous avez faitte. On m'a dit que sa maladie avoit esté bien longue et bien penible, je desirerois bien scavoir que malgré toutes vos douleurs vostre santé n'en ait pas souffert et que vous continuiez à vous porter aussi bien que vostre etat vous le permet. Vous me reprocheriez peut etre de ne pas vous dire qu'à quelques rhumes pres, malgré toutes nos peines nos santés se soutiennent assez bien, ces separations dont il est bien difficile de prevoir le terme n'en sont pas une des plus petites, et on succomberoit si l'esperance ne venoit pas. Vous avez appris Madame les changements presque total dans le corps diplomatique, je dois croire que le Roy au moins a eu de la satisfaction de n'avoir pas la main forcée sur le changement de la mission de Portugal. Mais depuis quelques jours on dit que la Reine tourmente beaucoup les François, ce qui seroit le plus a desirer fut qu'on oubliat totalement ce coin de terre la. Agréez je vous prie Madame l'assurance de mes sentiments pour vous, et de vous les offres que je forme pour votre bonheur. J.

800

LOUIS XVI (1754-1793) Roi de France.

L.A., Paris 24 février 1792, à Mme de CHÂLONS, à l'Ambassade de France à Lisbonne ; 1 page et demie in-4, adresse, marque postale, traces de cachet de cire rouge (petits trous d'épingle avec rouille).

7 000 / 8 000 €

Très belle lettre de l'époque révolutionnaire, faisant allusion à l'impopularité de la Reine.

[La lettre est adressée à la femme de l'ambassadeur de France au Portugal, Jacques Hardouin, comte de CHÂLON (1738-1794) ; il avait été ambassadeur à Venise avant d'être nommé en mars 1789 à Lisbonne, où il arriva en septembre ; révoqué le 5 décembre 1792, il resta à Lisbonne, où il mourut le 19 juillet 1794. Sa femme Jeanne-Françoise-Aglaé d'ANDLAU (1746-1825) venait de perdre sa mère la comtesse Marie-Henriette d'Andlau, née de Polastron (1716-1792), qui avait été sous-gouvernante des Enfants de France. La belle comtesse de Châlon, cousine de Yolande de Polastron, faisait partie du cercle des intimes de Marie-Antoinette à Trianon ; des rumeurs couraient même sur une liaison de la comtesse avec Louis XVI ; la comtesse se remaria en 1795 avec François-Henri de Franquetot, duc de Coigny (1737-1821), le futur maréchal et gouverneur des Invalides.]

« J'espere bien, Madame que vous ne douttez pas de toute la part que je prends a votre juste douleur, et que dans quelque situation ou je me trouve je m'occuperai toujours avec bien de l'interest de ce qui vous regarde, et que la prolongation de nostre separation n'apportera aucun changement dans mes sentiments pour vous. J'avois appris la maladie de madame vostre Mere et on m'avoit dit en mesme temps qu'elle etoit beaucoup mieux, je comptois sur sa bonne constitution et j'esperois vous faire mon compliment lorsque j'ai appris la perte que vous avez faitte. On m'a dit que sa maladie avoit esté bien longue et bien penible, je desirerois bien scavoir que malgré toutes vos douleurs vostre santé n'en ait pas souffert et que vous continuiez à vous porter aussi bien que vostre etat vous le permet. Vous me reprocheriez peut etre de ne pas vous dire qu'à quelques rhumes pres, malgré toutes nos peines nos santés se soutiennent assez bien, ces separations dont il est bien difficile de prevoir le terme n'en sont pas une des plus petites, et on succomberoit si l'esperance ne venoit pas. Vous avez appris Madame les changements presque total dans le corps diplomatique, je dois croire que le Roy au moins a eu de la satisfaction de n'avoir pas la main forcée sur le changement de la mission de Portugal. Mais depuis quelques jours on dit que la Reine tourmente beaucoup les François, ce qui seroit le plus à desirer fut qu'on oubliat totalement ce coin de terre la »…

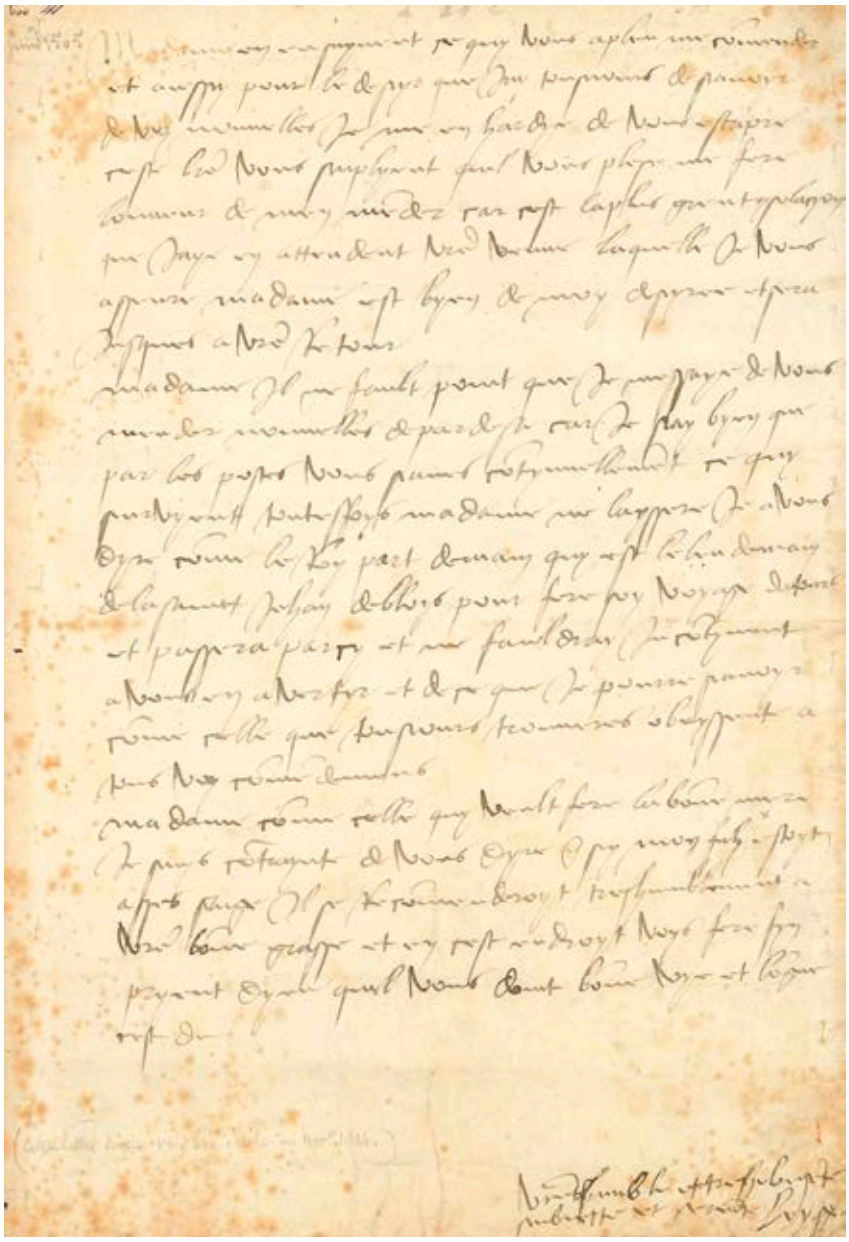

801

LOUISE DE SAVOIE (1476-1536) mère de François Ier, elle fut régente du royaume de France en l'absence de son fils.

L.A.S. « Loyse », [Amboise 25 juin 1505 ?], à ANNE DE BRETAGNE, « A la Reyne ma souverayne dame » ; 1 page in-fol., adresse au verso (quelques légères piqures).

8 000 / 10 000 €

Très rare et belle lettre à la Reine de France.

« Madame en ensuyvent ce quy vous a pleu me commender et aussy pour le desyr que jay tousjours de scavoyr de voz nouvelles je me enhardys de vous escripre ceste letre vous suplyent quil vous plese me fere lonneur de men mender car cest la plus grent consolacyon que jaye en attendent vre venue laquelle je vous asseure madame est byen de moy desyree et sera jusques a vre retour ». Elle sait bien que la Reine reçoit régulièrement par les postes des nouvelles, mais elle tient à lui annoncer que « le Roy [LOUIS XII] part demain quy est le lendemain de la sainct Jehan de Bloys pour fere son voyage de Paris et passera par cy et ne fauldray incontynent a vous en avertyr et de ce que je pourre scavoyr comme celle que tousjours trouverez obeyssente a tous voz commendemens. Madame comme celle quy veult fere la bonne mere je suys contraynte de vous dyre que sy mon filz [FRANÇOIS] estoyt asses saige il se recommenderoyt treshumblement a vre bonne grasse »...

Provenance

Ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 202).

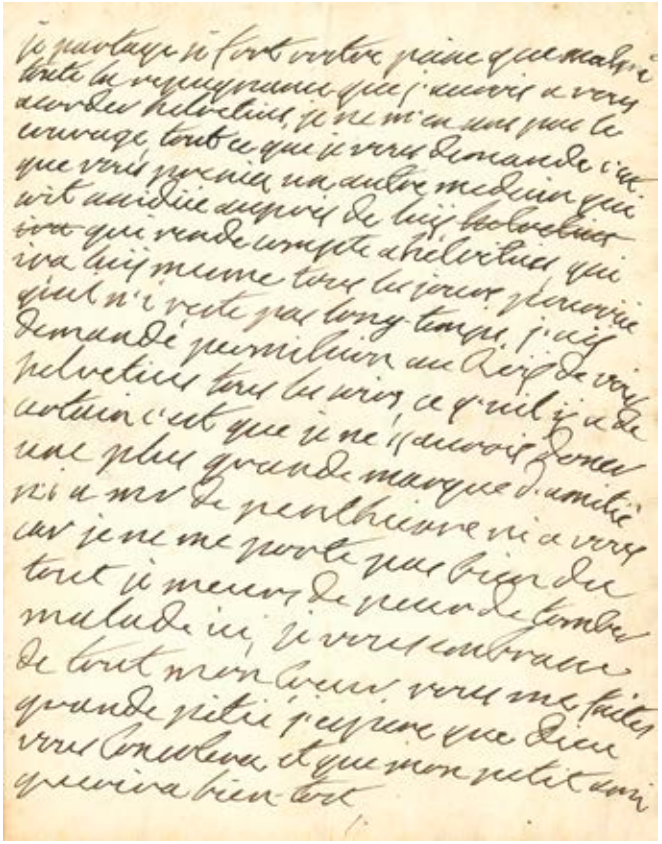

802

802

MARIE LESZCZYNSKA (1703-1768) Reine de France, femme de Louis XV.

L.A., [vers 1740, à la comtesse de TOULOUSE] ; 1 page in-4.

1 000 / 1 500 €

Inquiétudes pour la santé du jeune duc de Penthièvre, qu'elle confie à son médecin Helvétius.

[Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de PENTHIÈVRE (1725-1793), fils du comte de Toulouse (1678-1737), était le petit-fils de Louis XIV. Jean-Claude-Adrien HELVÉTIUS (1685-1755) était depuis 1725 le médecin de la Reine, dont il sera nommé le premier médecin en 1728.]
« Je partage si fort vostre peine que malgré toute la repugnance que j'aurois a vous acorder Helvetius, je ne m'en sens pas le courage, tout ce que je vous demande c'est que vous preniez un autre medecin qui soit assidüe auprès de luÿ, qui rende compte a Helvétius, qui ira luÿ mesme tous les jours, pourvvüe qu'il n'i reste pas long-temps. J'ay demandé permission au Roÿ de voir Helvetius tous les soirs, ce qu'il ÿ a de certain c'est que je ne scaurois donner une plus grande marque d'amitié ni a Mr de Penthievre ni a vous car je ne me porte pas bien du tout, je meurs de peur de tomber malade ici, je vous embrasse de tout mon cœur, vous me faites grande pitié j'espere que Dieu vous consolera et que mon petit ami guerira bien-tost. »

803

MARIE-ANTOINETTE (1755-1793) Reine de France.

L.A., à M. de FLEURY ; demi-page oblong in-12.

2 000 / 2 500 €

« La reine ne pouvant pas voir Mr de Fleury, aujourd'hui, elle le prie de se resouvenir de Mr Boullogne, et de lui en rendre reponce, car ces dames l'attend icy ».

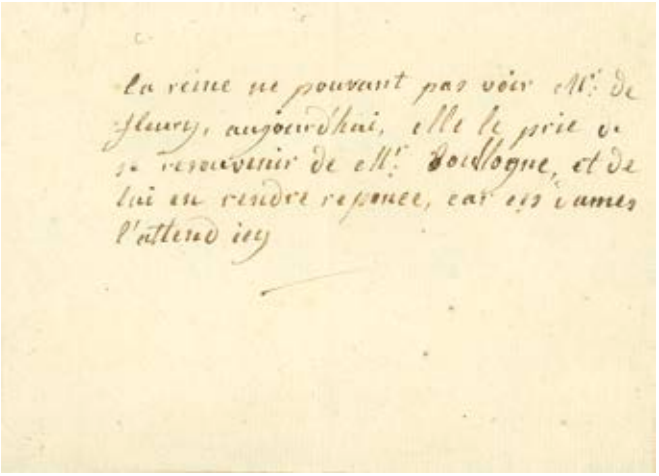

803

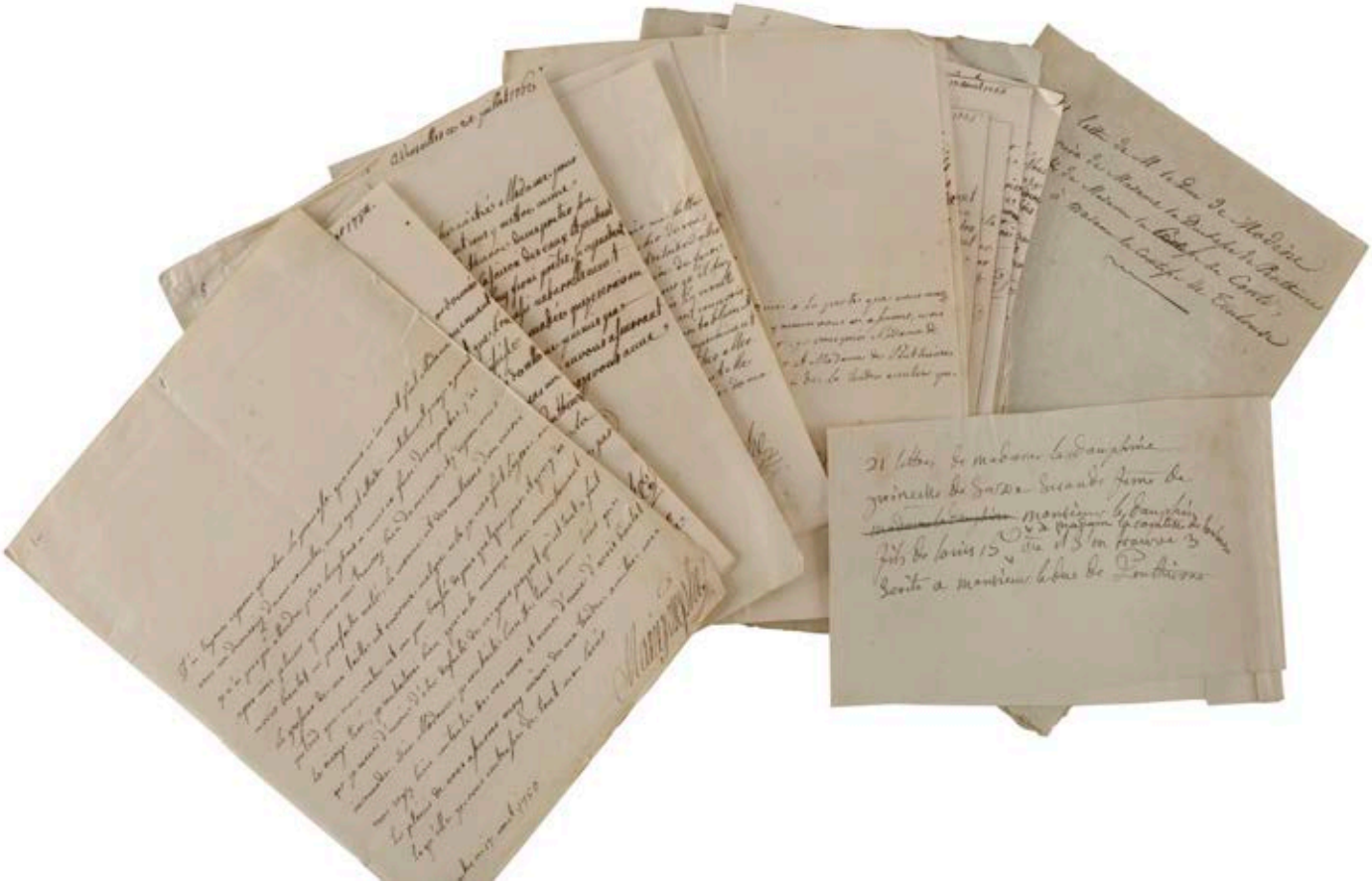

804

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE (1731-1767) Dauphine de France ; mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

23 L.A.S. « MarieJosephe » (2 non signées), Versailles, 1750-1766, à la comtesse de TOULOUSE (18) ou au duc de PENTHIÈVRE son fils (5) ; 23 pages petit in-4 ou in-8, 9 enveloppes et 7 adresses, plusieurs avec cachets de cire rouge ou noire aux armes.

4 000 / 5 000 €

Jolie correspondance à sa tante, pleine d'affection et d'attentions.

Le 17 août 1750, elle décrit son état : « La grosseur de ma taille est énorme, malgré cela je suis fort légère. [...] Je meurs d'envie d'etre defaite de ce gros paquet qui est tout a fait incomode » [son premier enfant, Marie-Zéphirine, naîtra le 26 août ; elle ne vécut que cinq ans]. Le 24 février 1754, elle pleure la mort de son troisième enfant, mais un autre garçon naîtra le 26 août de la même année ; ce sera le futur LOUIS XVI. Elle évoque la vie à Versailles et la maladie de son fils le comte de Provence [le futur LOUIS XVIII] (9 mai 1763) et cite à plusieurs reprises son frère François-Xavier de SAXE, comte de LUSACE, qui combat avec succès dans les rangs de l'armée du Roi de France.
Les lettres au duc de PENTHIÈVRE (17 août-11septembre 1766) s'inquiètent de l'état de santé de la comtesse de Toulouse, sa mère, qui mourra le 30 septembre 1766.
On joint une L.A.S. de François duc de MODÈNE, père de la duchesse de Penthièvre, juste après le mariage de sa fille, à la comtesse de Toulouse (Venise 29 janvier 1745).

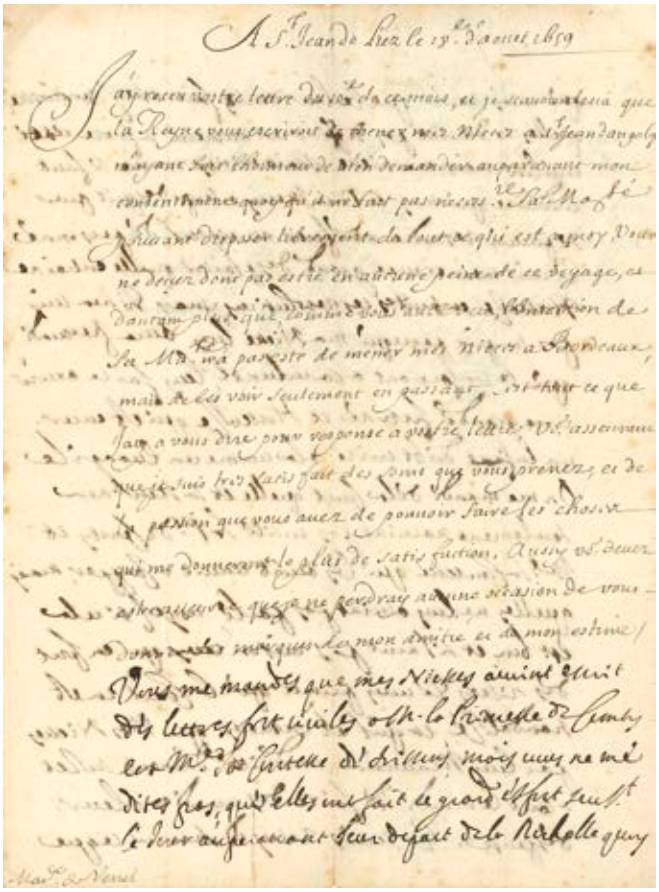

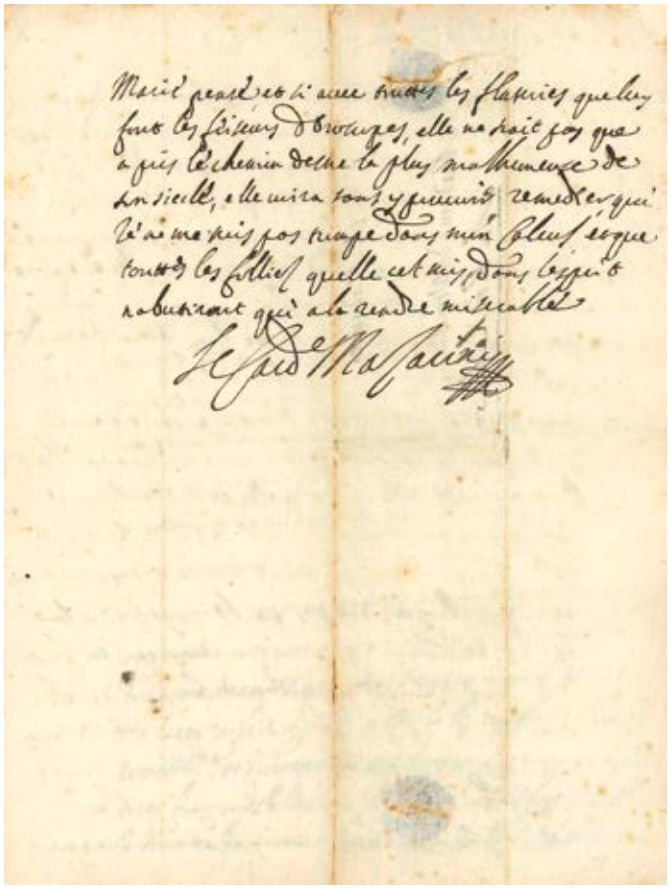

805

MAZARIN Jules (1602-1661) cardinal et homme d'État.

L.A.S. « Le Card^l Mazarini » (le début de la lettre est dicté à un secrétaire), Saint-Jean de Luz 18 août 1659, à Mme de VENEL, à La Rochelle ; 2 pages et demie in-4, adresse avec cachets de cire rouge (brisés).

2 000 / 2 500 €

Curieuse lettre à la gouvernante de ses nièces, écrite quelques jours après avoir commencé les négociations de la Paix des Pyrénées, et alors qu'il est fort irrité par la passion entre sa nièce Marie Mancini et le jeune Louis XIV.

Il savait déjà que la Reine lui écrirait de mener ses nièces à Saint-Jean d'Angély, et Sa Majesté peut disposer librement de tout ce qui est à lui. « Vous me mandes que mes nieses avoient escrit des lettres fort civiles a M^e la Princesse de CONTY et M^e la contesse de SOISSONS mais vous ne me dites pas, que elles ont fait ce grand esfort seul^t le jour auparavant leur depart de La Rochelle quoy que vous scachiez que je leur avois fait assez connoistre quelles ne devoient pas differer un moment a faire ceste civilité, mais ma niesse [MARIE MANCINI] scait mieux comme se faut conduire que moy, et Dieu mercy a trop desprit pour se pouvoir resoudre a déferer au conseil de personne. Je vois mesme avec grand desplaisir quelle entraine Hortense en toutes ces resolutions, mais je nen suis pas surpris parce que ma niesse luy aura persuadé que se conformant a sa volunté, luy faira avoir une grande fortune, et Hortense qui est encor un enfant doibt croire cela comme un Evangile. On me mande de la Court quelle et sa seur non seulement navoient pas visité la P^e de Conty et M^e la Comtesse qui les avoit convié a soupper, mais quelles ne luy avoient pas parlé, voyez si cela est bon et sils nont pas raison ceux qui en font des risées. Je vous promet que la Court en est scandalisé, et quil est ennuieux que mes niesses par leur mauvaise conduitte donnent sujet à tout le monde de faire des comedies à leurs despens. Je serois ravy de savoir ce que Marie pense, et si avec touttes les flateries que luy font les faiseurs d'oroscopes, elle ne scait pas que a pris le chemin destre la plus malheureuse de son siecle, elle voira sans y pouvoir remedier, que je ne me suis pas trompé dans mon calcul et que touttes les follies quelle cet mis dans lesprit nabutiront que à la rendre miserable »...

806

MÉDICIS Famille de, et Grands-Ducs de TOSCANE.

Ensemble de 88 L.A.S. ou L.S., XVIe-XVIIIe siècles ; 1 page in-fol. ou in-4 chaque, la plupart avec adresse, nombreux cachets de cire ou sous papier aux armes des Médicis (petits défauts à quelques lettres).

15 000 / 20 000 €

Collection exceptionnelle de lettres de la famille de Médicis et des Grands-Ducs de Toscane, et de princes et princesses italiens.

COSIMO I de MEDICI (Cosme Ier, 1519-1574,), duc de Florence, puis premier Grand-Duc de Toscane, l.a.s. et l.s. Don Giovanni de Medici (1567-1621, fils naturel de Cosimo), belle p.s. comme commandant de l'armée de la République de Venise, 1615.
FRANCESCO I de MEDICI (1541-1587, 2e Grand-Duc de Toscane, père de Marie de Médicis), l.s. au gonfalonier de Chiusi. BIANCA CAPPELLO (1542-1587, maîtresse puis femme de Francesco), 2 l.s. comme Grande-Duchesse.
FERDINANDO I de MEDICI (1551-1609, cardinal et 3e Grand-Duc de Toscane, frère et successeur de Francesco), l.a.s. au Pape Clément VIII, 1602. CHRISTINE DE LORRAINE (1565-1637, petite-fille de Catherine de Médicis, fille de Charles III de Lorraine et de Claude de France, épouse de Ferdinand), l.s. Lorenzo de Medici (1599-1648, 7e fils des précédents), l.s. Claudia de Medici (1604-1648, 9e et dernière fille de Ferdinando, duchesse d'Urbino comme femme de Federico Ubaldo Della Rovere, puis femme de l'Archiduc Léopold V d'Autriche), l.a.s.
COSIMO II de MEDICI (1590-1621, fils de Ferdinando I, 4e Grand-Duc de Toscane, élève puis protecteur de Galilée), l.a.s. et l.s. à sa cousine Marie de Médicis, Reine de France, 1610 et 1614. MARIA-MAGDALENA d'Autriche (1589-1631, femme de Cosimo II), 2 l.s. : à Marie de Médicis (1610, condoléances), 1614 au duc de Lorraine. Mattias de Medici (1613-1667, fils des précédents, gouverneur de Sienne), l.a.s. et l.s. Margherita de Medici (1612-1679, fille de Cosme II, femme d'Odoardo Farnese duc de Parme), 2 l.s. comme duchesse de Parme. Anna de Medici (1616-1676, fille de Cosme II, Archiduchesse d'Autriche par son mariage avec Ferdinand Charles de Habsbourg), l.s. Leopoldo de Medici (1617-1675, dernier fils de Cosme II, cardinal et gouverneur de Sienne, fondateur de l'Accademia del Cimento), l.a.s. et l.s.
FERDINANDO II de MEDICI (1610-1670, 5e Grand-Duc de Toscane, fils de Cosme II, passionné de science, il encouragea les travaux de Galilée et de Torricelli), 2 l.s. VITTORIA DELLA ROVERE (1622-2694, princesse d'Urbino, épouse de Ferdinand II), 2 l.s.
COSIMO III de MEDICI (1642-1723, 6e Grand-Duc de Toscane, fils de Ferdinand II), 2 l.a.s. et 5 l.s. (2 comme prince de Toscane). MARGUERITE D'ORLÉANS (1645-1721, fille de Gaston d'Orléans et épouse de Cosimo III), l.a.s. à M. de Pomponne. Ferdinando de Medici (1663-1713, fils aîné de Cosme III, mort avant son père), l.a.s. comme Prince de Toscane. Violante de Bavière (1673-1731, épouse du précédent, l.s. Anna Maria de Medici (1649-1743, fille de Cosme III, Électrice Palatine par son mariage avec Jean-Charles-Guillaume de Wittelsbach, dernière représentante de la dynastie des Médicis après la mort de son frère Gian Gastone, elle légua à la Toscane les collections familiales), 2 l.s. au comte Zambeccari.

.../...

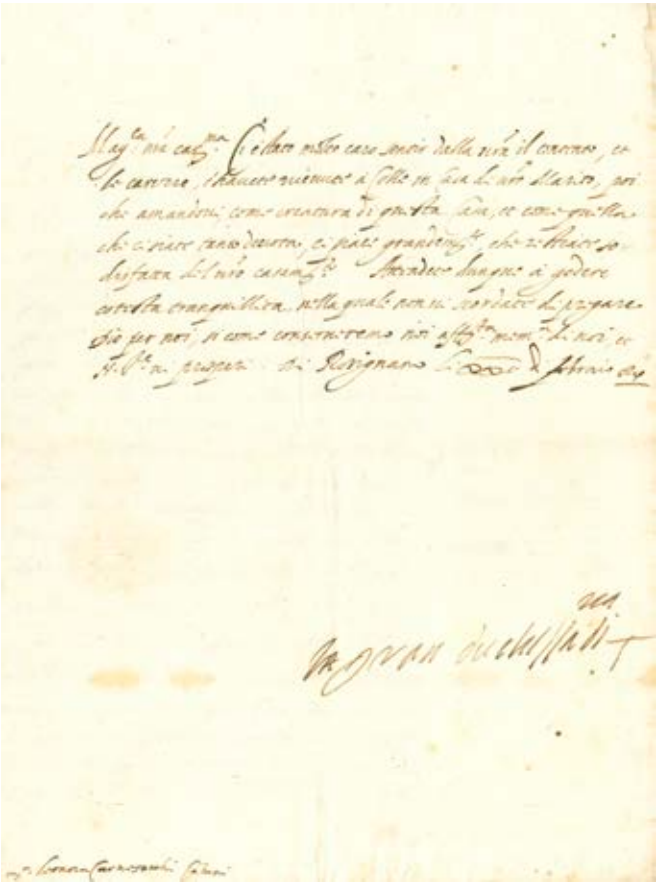

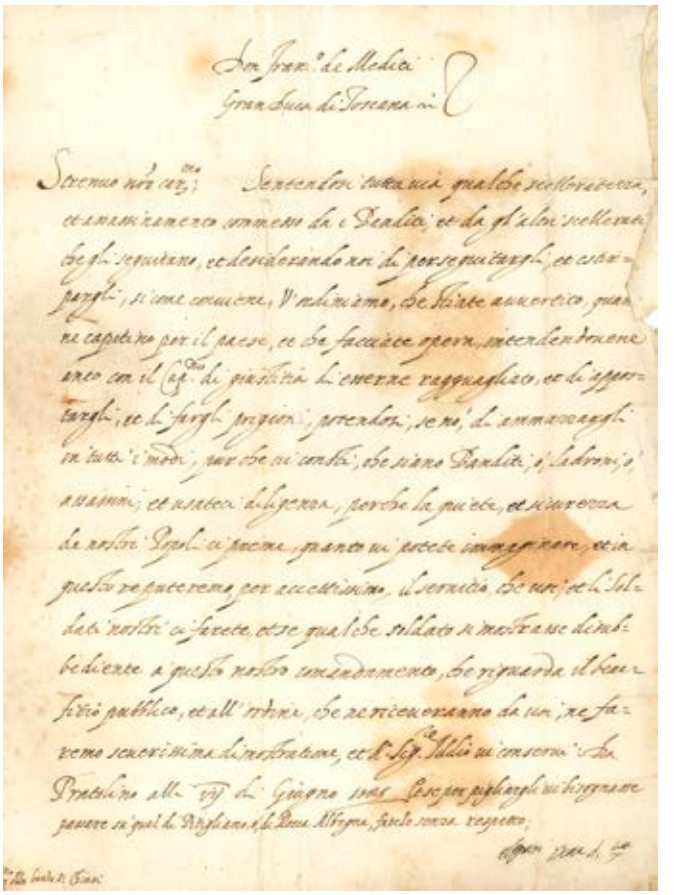

Don Gran.co de Medici
Gran duca di Toscana ecc.

Serenissimo nro car.mo; Se ricevemo qualche scelleratezza, et assassinamento commesso da i Banditi, et da gl'altri scellerati che gli seguitano, et desiderando noi di perseguitargli, et castigargli, si come conviene, V. A. intendiamo, che Siate avvertito, quanto ne capitano per il paese, et che facciate opera, intendendomene anco con il Cap.no di giustizia di ovvere ragguaglio, et di apportargli, et di fargli prigioni, prendere, se no, di ammazzargli in tutti i modi, pur che si consti, che siano Banditi, o ladroni, o assassini; et usatea diligenza, perche la quiete, et sicurezza de nostri Sgri si faccia, quanto si potrà immaginare, et in questo ne piacerà per eccellenza, il servizio che noi, et li Soldati nostri ci faccia, et se qualche soldato si mostrasse disubbidiente a questo nostro comandamento, che riguarda il ben fatto publico, et all'ordine, che ne riceveremo da lui, ne faremo sensibilissima dimostrazione, et di Sgr. Iddio vi conservi. Da Pratolino alli VII di Giugno MDC. Per poi pigliargli ne bisognerà pensare se qual di Pistoiesi, et Pesci Mugni, farlo senza respetto.

Aff.mo per il d.o

Ma Giov. Cardinale Medici

DON GIOVANNI MEDICI & C.

Per quanto conviene al servizio della Sere.ta Rep.ca di Venezia che siano espedite buone compag.e di fanteria per servizio di essa, et che siano poi ben in ordine quelle che a noi appartengono di fare da Cap.no nelle fatiche, diligenze, cavate, nell'esercizio militare, et ancor al governo di d.e compag.e per il ben servizio della prefata Sere.ta Rep.ca di qui è che havendo noi considerato che un Sig.r Bartholomeo Capo di ferro bene all'usanza, come le qualità parmi che si bene fat.e, si conviene havere ancora per entrata servizio, et valore, che sapere ben comandare, et esercitare le soldatesche che sono comesse, sino la sua carica, et nella buona disciplina militare, et ch'sia del governo come ancora nelle fazioni militari che possono occorrere, et per altri riguardi delle qualità in noi considerate; Habbiamo però risolto et mandiamo a offerire di eleggerlo, et nominarlo come facciamo per questa ambo sua patente per quanto a noi aspetta, in nome della Sere.ta Rep.ca di Venezia per a.t di una compa.a di cinquecento fanti distribuiti in Archibugieri, Picchieri, et Moschettieri, secondo il solito et con i soliti off.ci che vi sono dei Stati, et off.ti di Sere.ta Rep.ca, et debbono obbedire, et riconoscere per tale, et come tale nel servizio della Sere.ta Rep.ca portarsi ogni incontro compagnia, et bandiera riconoscere, et bene a questo per che ogni altro off.le di Sere.ta Rep.ca cioè superiori quanto inferiori come tale si possa riconoscere, et comandare quanto si conviene in ogni occ.ne, et luogo, et anche ancora dalli ufficiali della Sere.ta Rep.ca si possa essere corrisposto alli compi debiti dei stati pag.i conforme all'uso, et stile stato; In fede di che habbiamo comandato che si sia dispacciata la presente formata di nostra mano, et impressa, et nostro solito sigillo, et sono sotto dall'infrascritto nostro Sig.r secretario che corrispondere ad inoltre con l'azzioni nostre alla buona opinione che habbiamo delle nostre honorate qualità, et nostro che possa nel s.o della prefata Sere.ta Rep.ca ogni servizio più respettarsi, et gli sia sempre di riguardare. Dat. In Venezia li Marzo. M. D. C. X V I

Don Giovanni Medici

Per comandam.to di S. Ecc.za
Gio. Fran.co Corradetti Sg.r

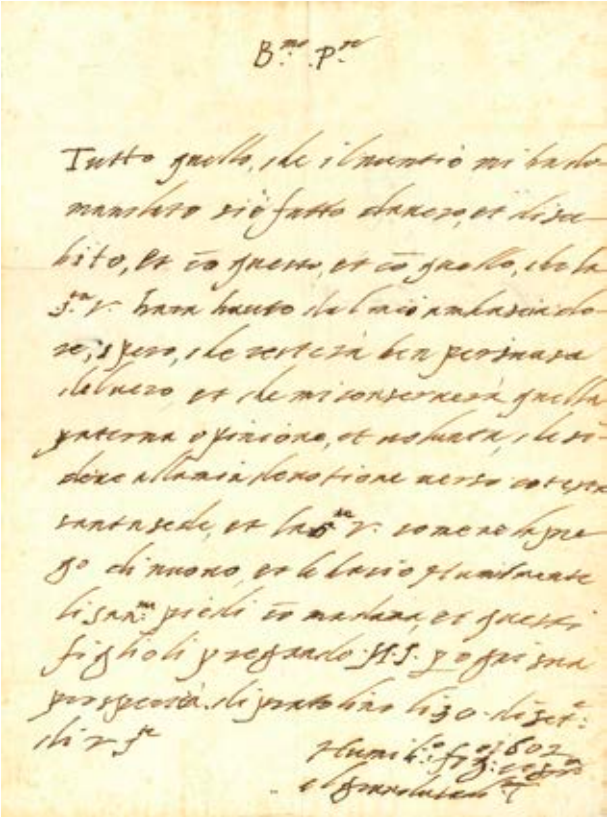

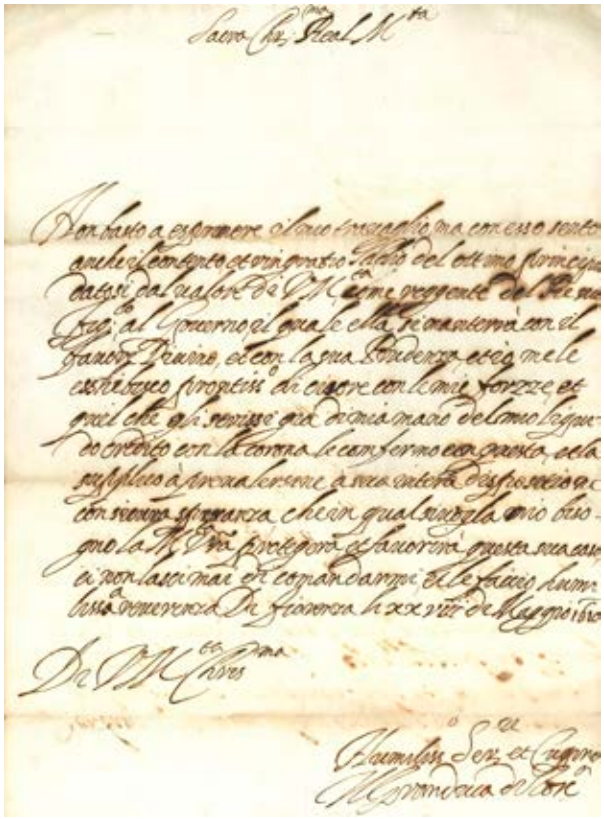

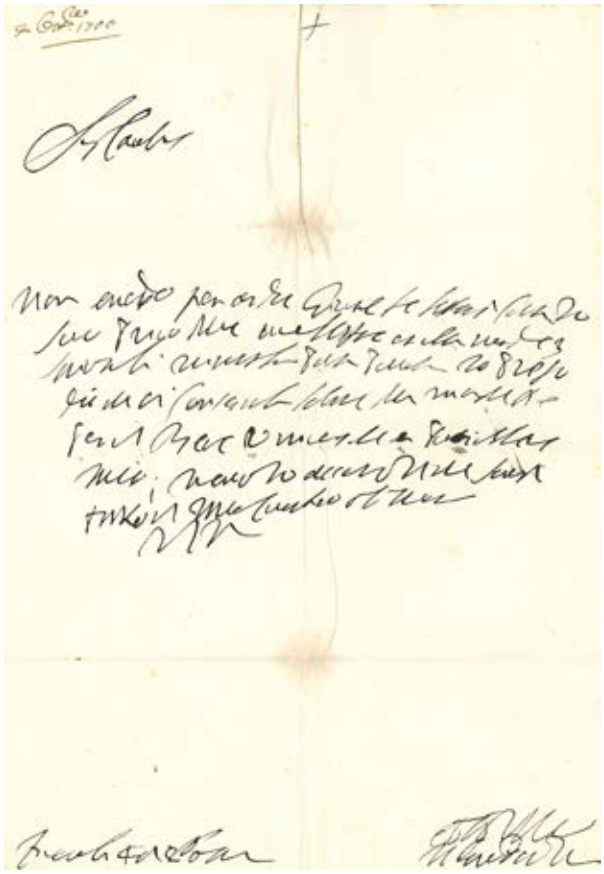

.../...
GIAN GASTONE de MEDICI (1671-1737, 7e et dernier Grand-Duc de Toscane de la dynastie des Médicis), 3 l.s. (dont une de la griffe, et une comme prince de Toscane).
Eleonora GONZAGA (1686-1742, princesse de TOSCANE par son mariage avec l'ex-cardinal Francesco Maria de Medici, frère de Cosimo III), 4 l.a.s. Son frère Antonio Ferrante GONZAGA (1687-1729), duc de GUASTALLA, 2 l.s. Leur frère Giuseppe Maria GONZAGA (1690-1746), duc de GUASTALLA à la suite du précédent, l.s. Son épouse Eleonora de Schleswig-Holstein-Sonderburg-Wiesenburg, duchesse de GUASTALLA (1715-1760), 10 l.s. au comte Paolo Zambeccari à Bologne.
Carlo III Ferdinando GONZAGA (1652-1708), 10e et dernier duc de MANTOUE, l.s.
Ricciarda GONZAGA (1698-1768, dernière descendante des comtes Gonzaga de Novellara et Bagnolo, elle fut duchesse de Massa et princesse de Carrara) : 23 l.s. avec compliments autographes, Massa 1759-1768, au comte Giovanni Zambeccari à Bologne.
Alessandro II PICO, duc de MIRANDOLA (1631-1691), 2 l.s.
Etc.
On joint : BIANCHINI di Prato Giuseppe, *Dei Gran Duchi di Toscana della Reale Casa de Medici, protettori delle Lettere, e delle Belle Arti, Ragionamenti istorici* (Venezia, G.B. Recurti, 1741), fort vol. in-folio, avec 9 grands portraits gravés par Adriano Haluech (reliure du XIXe siècle en chagrin rouge, 1er plat et dos désolidarisés), interfolié de feuillets de vélin et serpentes pour présenter la collection décrite ci-dessus, plus qqs portraits joints.

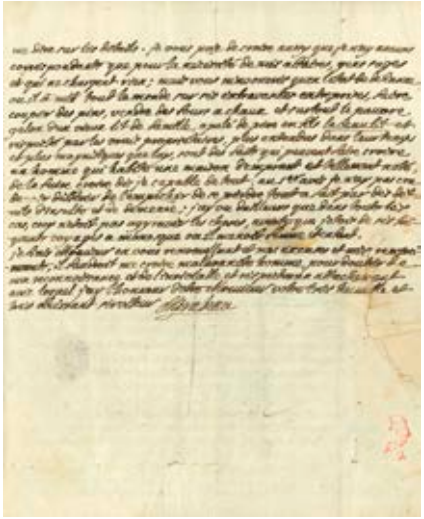

807

807

MIRABEAU Victor de Riquetti, marquis de (1715-1789) économiste, « l'Ami des hommes », père du grand orateur de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau », Paris 18 avril 1774, au chevalier de GASSAUD à Manosque ; 2 pages et demie in-4, adresse avec fragment de cachet de cire rouge (réparation au feuillet d'adresse).

600 / 800 €

Violente lettre contre son fils.

[Mirabeau, harcelé par les créanciers, a dû obéir à une lettre de cachet obtenue par son père qui le force à résider à Manosque ; il a trouvé asile avec sa jeune femme chez M. de Gassaud. On mesurera dans cette lettre de « l'Ami des Hommes » combien il était sévère avec son fils.]
Il est fâché de l'embarras que cause son fils à M. de Gassaud… « il n'alloit pas a penser qu'on ne put trouver un gite quelconque dabord et je ne le voulois pas bon ; car enfin Monsieur ou il faut desesperer a jamais de cette tête là, ou sans le perdre, et ménageant au contraire touts les moyens de le sauver il faut la fraper par les effets amplement mérités de la sévérité publique et privée et faire révolution dans ce moulin a vent d'orgueil. Dans ce plan là Monsieur l'inébranlable tendresse et la douce participation a ses malheurs prétendus, mais très réels pour sa respectable femme, votre compagnie et la sage participation que vous voulez bien prendre a son sort, sont des émolliants qui pourront, si dieu le veut, fondre son cœur et ramener sa tête ». Il espère obtenir pour son fils un logement au baillage du château, et parle du « dédale immense de la vérification et liquidation des dettes de cet insensé […] vous m'avouerez qu'en létat de défiance ou il a mis tout le monde sur ses extravantes entreprises, faire couper des pins, vendre des fours a chaux et surtout le pauvre galon dun vieux lit de famille, apelé de père en fils *le beau lit* […] sont des faits qui peuvent faire croire un homme qui habite une maison d'emprunt […] capable de tout. Au 1er avis je n'ay pas cru devoir différer de l'empêcher de se perdre tout a fait par des détails d'insulte et de démence »…

808

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de (1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau fils », 10 octobre 1779, à M. BOUCHER ; 1 page et demie in8.

1 000 / 1 200 €

Lettre de prison.

[Mirabeau est emprisonné à Vincennes, et BOUCHER, « le Bon Ange », est chargé de la correspondance entre le détenu et sa maîtresse Sophie MONNIER.]
Mirabeau lui reproche de lui avoir fait parvenir un paquet de Sophie sans y ajouter un mot : « Votre bonté ne se dément point ; mais les expressions m'en sont si douces ! Pourquoi m'en privez-vous ? » Il est inquiet car il a appris par une indiscrétion que Sophie est malade : « elle avoit la fièvre le 29 ; elle m'écrit le 30 une lettre énorme qui doit l'avoir tuée ; et elle ne m'en dit pas un mot. Je suis bien profondément inquiet, et malade moi-même […] vous aurez bien la bonté de ne pas me laisser languir dans l'incertitude de la santé de ma Sophie. […] Mes affaires vont à reculons, mon ami ; et je ne comprends pas comment vous blâmez mon chagrin sur le dernier incident qui courrouce mon père ». Il se plaint de l'attitude « flegmatique » de son conseil, DUPONT DE NEMOURS, qui le défend mal pour obtenir son élargissement : « Je vous réponds qu'il ne fera rien, et que j'en souffrirai. Il me fera éternellement écrire en Provence [à sa femme et à son beau-père], parce qu'il est verbiageux, et qu'ainsi cela ne lui coûte rien, et moi je creverai ici »…

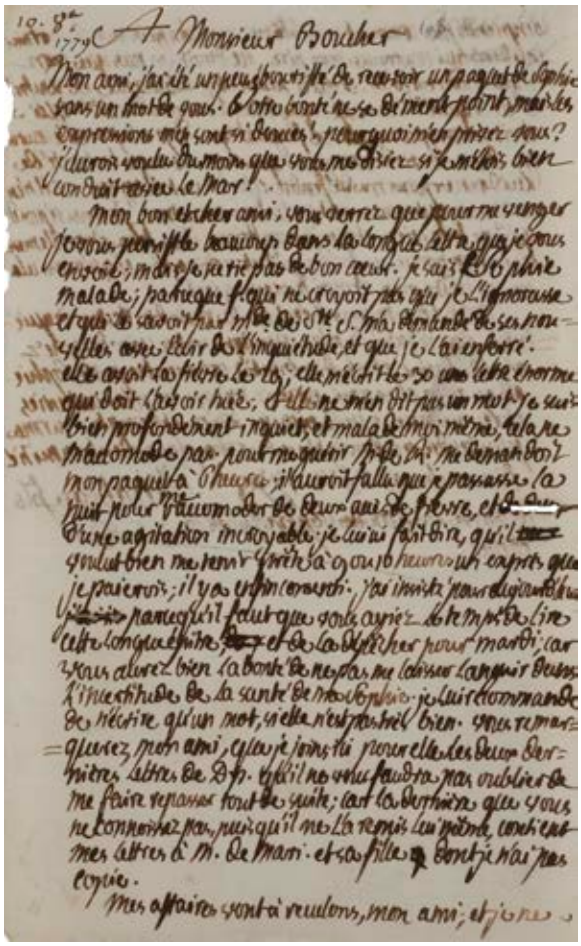

808

809

MONNET Charles (1732-1816) peintre et dessinateur.

DESSIN original, ***Le Dauphin, fils de Louis XV, instruisant ses enfants*** ; 36 x 40,5 cm ; plume et encre brune, lavis gris et crayon noir, mise au carreau.

12 000 / 15 000 €

Important dessin montrant le Dauphin et ses trois enfants, les futurs rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Étude préparatoire pour un tableau exposé au Salon de 1771 (n° 171), appartenant au duc de LA VAUGUYON, gouverneur des Enfants de France, aujourd'hui perdu.
Les frères Goncourt possédaient les quatre dessins préparatoires à ce tableau, avec des variantes, dont celui ici présenté, ainsi décrit par Edmond de Goncourt dans *La Maison d'un artiste* : « On lit au dos du dessin, d'une écriture du temps : M. le Dauphin, Mme la Dauphine, les trois princes, M. le duc de Vauguyon et le Père Berthier, composition originale de Monnet, peintre du Roi. J'en ai trois autres du même sujet, par le même, avec différences. Un de ces trois projets, en hauteur et au bistre, existe au revers du dessin ». Les deux dessins ont été dissociés ; celui en hauteur a été acquis en 2013 par le château de Versailles (vente Binoche et Giquello, 8 décembre 2013, n° 49) ; les deux autres n'ont pas été retrouvés.
La scène est placée sous le regard du buste de LOUIS XV. Son fils, le Dauphin, LOUIS DE FRANCE (1729-1765), est au centre de la composition, assis dans un fauteuil ; sur la gauche, la Dauphine, MARIE-JOSÈPHE DE SAXE (1731-1767), assise à son métier à tisser, suit la leçon avec attention ; entre eux deux, se tient leur fils aîné, le duc de BERRY, futur LOUIS XVI (1754-1793), un livre à la main, debout derrière son père, qui interroge son plus jeune fils, Charles-Philippe, comte d'ARTOIS, le futur CHARLES X (1757-1836), assis sur les genoux de son père ; assis derrière Artois, son frère Louis-Stanislas-Xavier, comte de PROVENCE, futur LOUIS XVIII (1755-1824), tient une mappemonde sur ses genoux. Sur la droite, le gouverneur des Enfants de France, le duc de LA VAUGUYON (1706-1772), ainsi que leur précepteur Jean-Gilles du COËTLOSQUET (1700-1784), ancien évêque de Limoges, assis, suivent la scène avec attention.
Une estampe a été gravée par Louis Le Grand d'après le tableau de Monnet, légendée *Quelle école pour les pères !*, et insérée en 1778 dans l'ouvrage de l'abbé Gérard, *Le Comte de Valmont ou les égarements de la raison*, où la scène est ainsi commentée : « On y voit M. le dauphin servant lui-même d'instituteur aux jeunes princes. Madame la dauphine était présente : et l'évêque de Limoges et M. de La Vauguyon y assistaient assis, comme le voulait M. le dauphin, non pas sur un pliant, mais dans un fauteuil. Quelle école pour les pères ! et quel fonds d'espérance pour toute une nation ! »

Provenance
Anciennes collections MONMERQUÉ (17-18 mai 1861, partie du n° 68) ; Edmond et Jules de GONCOURT (15-17 février 1897, n° 190), cachet en bas à droite (Lugt 1921) ; Hodgkins ; Jean Hennessy, Paris ; J. de Caraman-Chimay, Paris ; vente Tajan, 28 novembre 2002, experts Bruno et Patrick de Bayser, n° 82.

Exposition
Exposition Goncourt 1933 (Gazette des Beaux-Arts, 1933, n° 326, ill.).

Bibliographie
Elisabeth Launay, *Les frères Goncourt collectionneurs de dessins* (Arthéna, 1991), p. 375, n° 206, ill. fig. 217.

810

810

ORLÉANS Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d' (1677-1749) dite *Mademoiselle de Blois* ; fille légitimée de Louis XIV et de la Montespan, épouse du Régent.

7 L.A., Palais-Royal et la Magdelaine [vers 1746-47], à la duchesse de PENTHIÈVRE ; 18 pages in-8 ou in-4, 5 adresses avec cachets de cire noire ou rouge aux armes.

2 000 / 2 500 €

Affectueuse correspondance de la Régente à sa petite-fille et nièce.

[La duchesse d'Orléans est la sœur du comte de Toulouse, père du duc de Penthièvre, et la mère de Charlotte-Aglaé d'Orléans, épouse du duc de Modène. La duchesse de Penthièvre, née Marie-Thérèse-Félicité d'Este princesse de Modène, qui épouse en 1744 Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre en 1744, est donc à la fois la petite-fille et la nièce par alliance de la duchesse d'Orléans, veuve du Régent.] Lettres d'une grande tendresse à sa « chère petite fille », pleines de sollicitude et de conseils ; elle se languit de son absence, compensée par la joie que lui donne le jeune couple, très apprécié en Bretagne [le duc est gouverneur de Bretagne et réside souvent à Rennes]. Elle a reçu sa « lettre couleur de rose » et lui envoie une boîte « gridelin » (grise) et une « boete à deux tabacs » pour le duc ; elle la remercie pour ses fruits, des oranges qu'elle fait confire : « leur parfum me fait croire qu'ils seront bons a lestomaq » ; elle se préoccupe de sa santé et lui conseille de faire des lavements après ses accouchements ; le 14 avril [1747] elle annonce que la duchesse de CHARTRES « accoucha hier d'un garçon » ; il s'agit de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, futur Philippe-Égalité, qui épousera la fille de la duchesse de Penthièvre.

811

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814) écrivain et libertin.

L.A., [Paris mi-1764] à son oncle l'abbé de SADE, en son château de Saumane ; 3 pages in-4, adresse, cachet de cire rouge aux armes (brisé).

2 000 / 2 500 €

Belle lettre écrite au début de son mariage, alors qu'il est encore au mieux avec sa belle-mère.

[Sade a épousé le 17 mai 1763 Renée-Pélagie de Montreuil. Arrêté en octobre pour débauche, et assigné à résidence dans le château des Montreuil à Échauffour, il obtient en avril 1764 la permission de revenir à Paris, alors que sa femme est enceinte ; la présidente de MONTREUIL, alors charmée de son gendre, ne tardera à se dresser violemment contre lui.]
L'abbé vient d'écrire au président de Montreuil « une lettre totalement déplacée pour les circonstances ; heureusement M^de^ de Montreuil l'a decacheté, et voyant ce quelle contenoit ne l'a pas remise ». Madame de Montreuil, sa belle-mère, est « la seule qui me soutienne et qui prenne hautement mon parti envers et contre touts ; l'avis du president et du reste de la famille seroit que j'allas m'enterer dans mes terres, pour ne jamais reparaitre ici », mais Mme de Montreuil « soutient quil faut remonter sur sa bete et me fait agir et conduire en consequence », ce qui met les Montreuil « en discussion perpetuelle ». Sur ce, arrive la lettre de l'oncle « qui vante la province, qui parle du desir extreme que vous avez de nous y voir » ; heureusement, la lettre a été soustraite. Sade dicte à son oncle les termes de la lettre qu'il le prie d'écrire au Président « dans la circonstance des couches » en faveur de son établissement à Paris pour « retravailler à une fortune que des fautes de sottises &c m'avoit trop fait negliger », etc. Il lui reproche aussi ses lettres à la Présidente : « au lieu de lui dire un peu de bien de moi pour l'engager à soutenir sa besogne et rechaufer un peu son zele vous dites le diable, elle prend toujours cela au tragique et cela nous fait des sceines [...] quoi quelle prenne mon parti avec chaleur elle a besoin malgré cela d'être rechaufée, et loin de l'éloigner, il faut l'entretenir dans ses bonnes intentions »... Il annonce : « Nous venons de prendre maison enfin, ma femme et moi et nous voila dans notre menage avec sa femme » ; il invite son oncle à loger chez eux quand il viendra à Paris à l'automne...

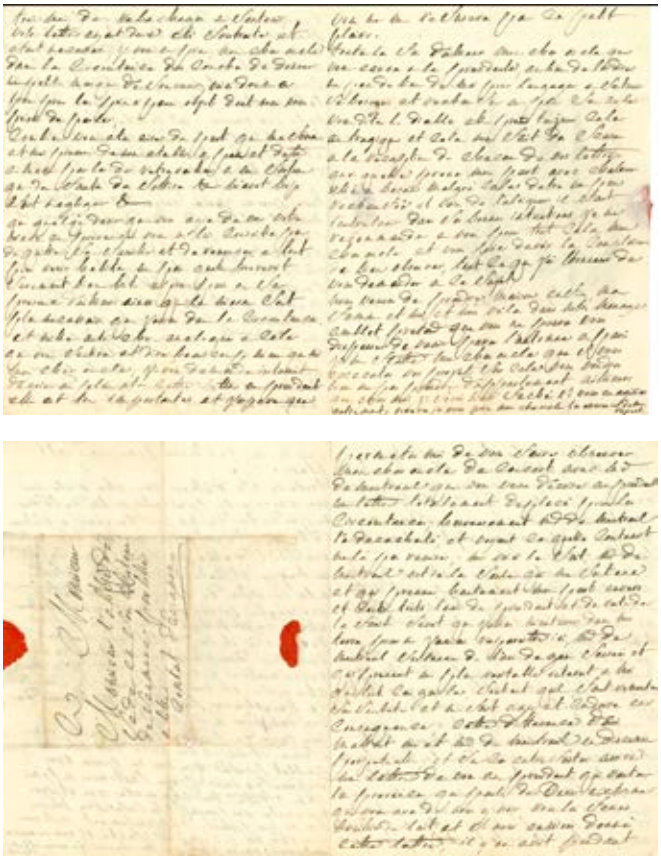

811

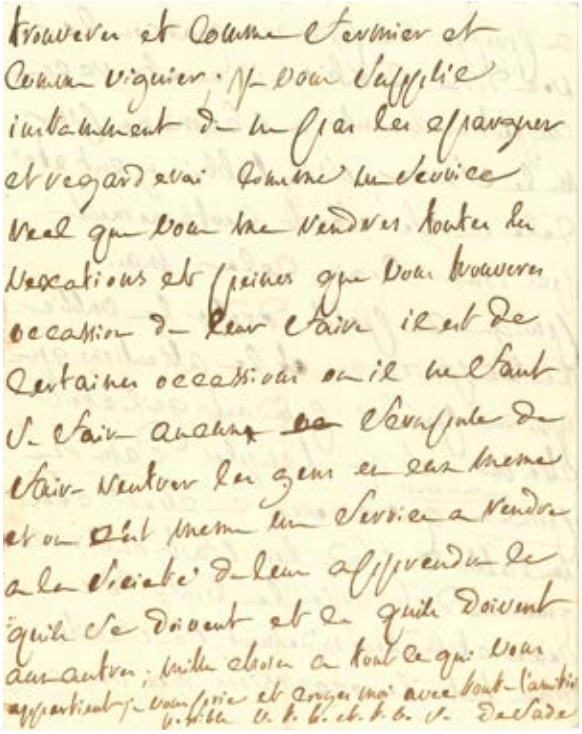

812

813

812

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814) écrivain et libertin.

L.A.S. « de Sade », [La Coste vers 1775 ?], à son fermier François RIPERT ; 4 pages in-4.

1 500 / 2 000 €

Sur le choix d'un garde, et plaintes contre un valet de son oncle l'abbé.

Il explique ce qu'il souhaite comme garde : « je ne veux ni soldat, ni tapageur, ni debauché, ni jeunes gens, je veux un bon paisan, bien rustre, bien lourd, et surtout d'un certain age » ; il se plaint du précédent, jeune dégourdi « qui des le premier soir etoit déjà a caresser les filles du château »… Il se plaint de Le Fèvre qui est chez son oncle l'abbé à Saumane : « puisque ce petit drôle la oublie les complaisances et les attentions que j'ai eu pour lui pendant quil etoit chez moi et que l'emploi *d'ami du prince ou macrost* quil exerce en chef chez M. l'abbé de Sade lui fait oublier ce qu'il me doit », il prie Ripert de « vexer et mâter rudement sa famille dans toutes les occassions que vous en trouverez et comme fermier et comme viguier ; […] il est de certaines occassions ou il ne faut se faire aucun scrupule de faire rentrer les gens en eux meme et ou c'est meme un service à rendre de leur apprendre ce qu'ils se doivent et ce qu'ils doivent aux autres »…

813

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814) écrivain et libertin.

L.A.S. « de Sade », 22 avril [1790], à sa tante Gabrielle-Éléonore de SADE (abbesse de Saint-Benoît de Cavaillon) ; 3 pages in-4.

2 500 / 3 000 €

Longue lettre à sa sortie de Charenton, fustigeant violemment sa belle-famille et évoquant ses années de prison et la perte de ses manuscrits à la prise de la Bastille.

[Le 2 avril, Sade est libéré de Charenton, à la suite du décret abolissant les lettres de cachet ; le 9 juin, à l'instigation de la famille de Montreuil, la séparation de corps est prononcée entre Sade et son épouse.]
Sade informe sa chère tante : « je viens d'obtenir ma liberté » ; des « affaires majeures » le retiennent à Paris, où il reçoit des « chagrins violens » de la part de la famille de MONTREUIL : « ils se seraient alliés au fils d'un charetier quils nauraient pas pour lui des procédés plus atroces et plus humilians, j'ai des torts avec eux, soit, mais dix-sept de malheur dont treize ans consécutifs dans les deux plus horribles prisons du royaume… dans des prisons où l'on m'a fait souffrir tous les tourmens qui peuvent s'imaginer ; cet assemblage, dis-je de supplices et de revers n'a t-il pas du expier des torts… qui dans le fait leur appartenaient plus qu'à moi… Ces gens la sont des monstres, je vous l'assure ma chere tante et le plus grand malheur de ma vie est de m'y etre allié, j'ai aquis en les épousant beaucoup de cousins banqueroutiers, quelques marchands du pont neuf, une couple de pendus, et pas une protection, pas un ami, pas un individu honête ; les scelerats travaillent à me ruiner maintenant qu'ils ne peuvent plus m'enfermer ».
On veut le séparer de sa femme et récupérer l'argent de sa dot. Il redoute de finir comme son père, délaissé et abandonné. « Pas un de ces plats coquins la, excepté mes enfants dont je n'ai qu'à me louer, pas un dis-je ne m'a seulement tendu la main quand je suis sorti de prison, je me suis trouvé au milieu de Paris avec un louis dans ma poche, sans savoir où aller manger et dormir ». Il a trouvé partout porte fermée « principalement chez ma femme, ce qui est le comble de l'horreur ». Il a perdu ses affaires, et surtout « plus de quinze volumes d'ouvrages manuscrits de ma composition fruits des travaux de ma solitude » qu'on l'a empêché de prendre avec lui quand on est venu le chercher à la Bastille pour le mettre dans une autre prison, « de peur que je n'eusse ma liberté à cette époque […] ils n'ont jamais voulu que je prisse mes effets avec moi ; ils ont fait mettre le scellé sur la porte, huit jours après est venu le siege, ma chambre a été enfoncée et j'ai tout perdu, … des ouvrages precieux, le fruit du travail de quinze ans je n'ai rien sauvé… et tout cela par la faute de ces miserables coquins dont j'espere que Dieu me vengera un jour »…

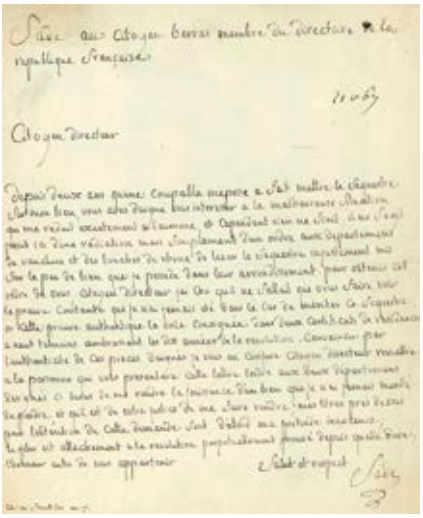

814

814

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814) écrivain et libertin.

L.A.S « Sade », 10 fructidor VII (27 août 1799), « au citoyen BARRAS membre du directoire de la republique française » ; 1 page in-4 (petite fente au pli réparée).

1 500 / 2 000 €

Sade demande au Directeur Barras de faire lever le séquestre sur ses biens.

Le « Citoyen directeur » a daigné s'intéresser à la « malheureuse situation » de Sade, « depuis deux ans qu'une coupable méprise a fait mettre le sequestre sur mon bien » et qu'il est « réduit exactement à l'aumone » : « il ne s'agit point ici d'une radiation mais simplement d'un ordre aux departemens de Vaucluse et des bouches du Rhone de lever le sequestre injustement mis sur le peu de bien que je possede dans leur arrondissement » ; il apporte la preuve « que je n'ai jamais été dans le cas de meriter ce sequestre [...] consignée dans deux certificats de residence a neuf temoins ambrassant les dix années de la revolution ». Il conjure Barras de donner l'ordre « de me rendre la jouissance d'un bien que je n'ai jamais mérité de perdre, et qu'il est de votre justice de me faire rendre ; mes titres près de vous pour l'obtention de cette demande sont, d'abord ma profonde innocence ; le plus vif attachement à la revolution, perpetuellement prouvé depuis qu'elle dure ; l'honneur enfin de vous appartenir ».

815

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814) écrivain et libertin.

L.A.S. « de Sade », [mai-juin 1795 ?, à son notaire Charles GAUFRIDY], et P.A.S. « Sade », 6 fructidor XIII (24 août 1805) ; 4 pages in-fol. (un peu salie) et 4 pages in-4 sur papier vert.

1 500 / 2 000 €

Intéressant ensemble sur ses problèmes financiers.

À Charles Gaufridy, il fait part de son besoin urgent de « soixante mille francs, et pour payer des dettes urgentes, et pour un placement tres avantageux qui m'attend à Paris » ; c'est pourquoi il a mis en vente sa terre de Mazan. Le temps pressant, il expose trois opérations pour faire rentrer cet argent : 1° emprunter cette somme à 5 pour cent, sur un acte de 70 ou 80.000 francs « payable après ma mort et dont mon mas de Cabane reppondrait », à plusieurs prêteurs ; 2° concéder une vente partielle, mais faite « très à la sourdine [...] à cause de l'hypoteque general de Md de Sade qui heureusement n'est pas special sur Arles » ; 3° une « vente totale ou une vente à vie ». Il développe les arguments en faveur de ces opérations : il a déjà trouvé un prêteur, le fermier Lombard, et un nommé Chassanis lui propose la vente à vie : cette solution lui conviendrait malgré l'opposition de M. Lion [son gérant à Arles] ; tout ceci devra se faire sans être ébruité. Sade envisage d'autres options et combinaisons et charge Gaufridy, à qui il renouvelle sa confiance, de s'occuper de ces possibles tractations. Il lui recommande le fils de « l'ancienne aubergiste du cheval blanc [...] de mes amies depuis trente ans », qui pourrait l'aider dans ses opérations.

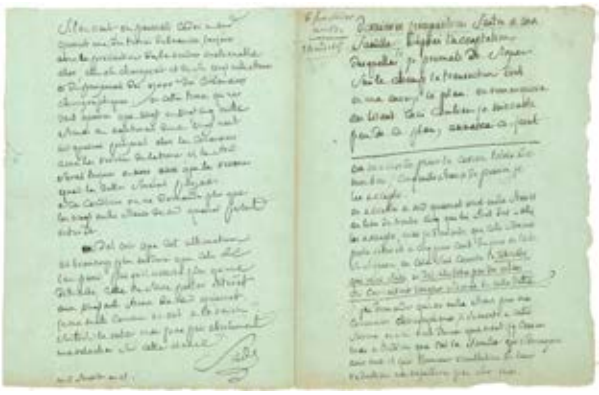

815

Le mémoire de 1805 est intitulé : ***Dernieres propositions faites a ma famille***, *d'après l'acceptation desquelles je promets de signer sur le champ la transaction dont on ma envoye le plan*... Il accepte, « pour la cession totale de mon bien » les cinq mille francs de pension pour lui et une rente de vingt mille francs à Mme QUESNET, au lieu des trente-cinq qui lui sont dus, avec un intérêt à cinq pour cent ; il consent à n'avoir que neuf mille francs pour ses « créanciers chirographiques » au lieu des quinze mille demandés. Il paiera M. de COULMIERS sur ses revenus fermiers. Il se réserve « le château de Saumane et ses dépendances, m'engageant à ne le jamais vendre, mais desirant que Md Quesnet puisse y finir ses jours si elle le veut ». Il se réserve aussi « de disposer a ma mort de 800 f de rente en faveur de l'individu quelconque qui soignera mes derniers instans ». Il faut que ces rentes soient saisies en priorité sur les fermiers et « que l'on me regarde comme liquidé envers Md de Sade et ses enfans et *ces clauses ainsi que l'acte seront signées de la mere et des trois enfans* ». Sa rente lui sera payée « quelque soit mon sort, ma situation ou mon domicile ». En ce qui concerne Madame Quesnet, il propose de lui céder une terre de Beauce, dont les revenus lui permettraient de payer les créanciers et d'éviter ainsi les 5% d'intérêt sur sa rente. Il conclut : « On doit voir que cet ultimatum est beaucoup plus modéré que celui de l'an passé »...

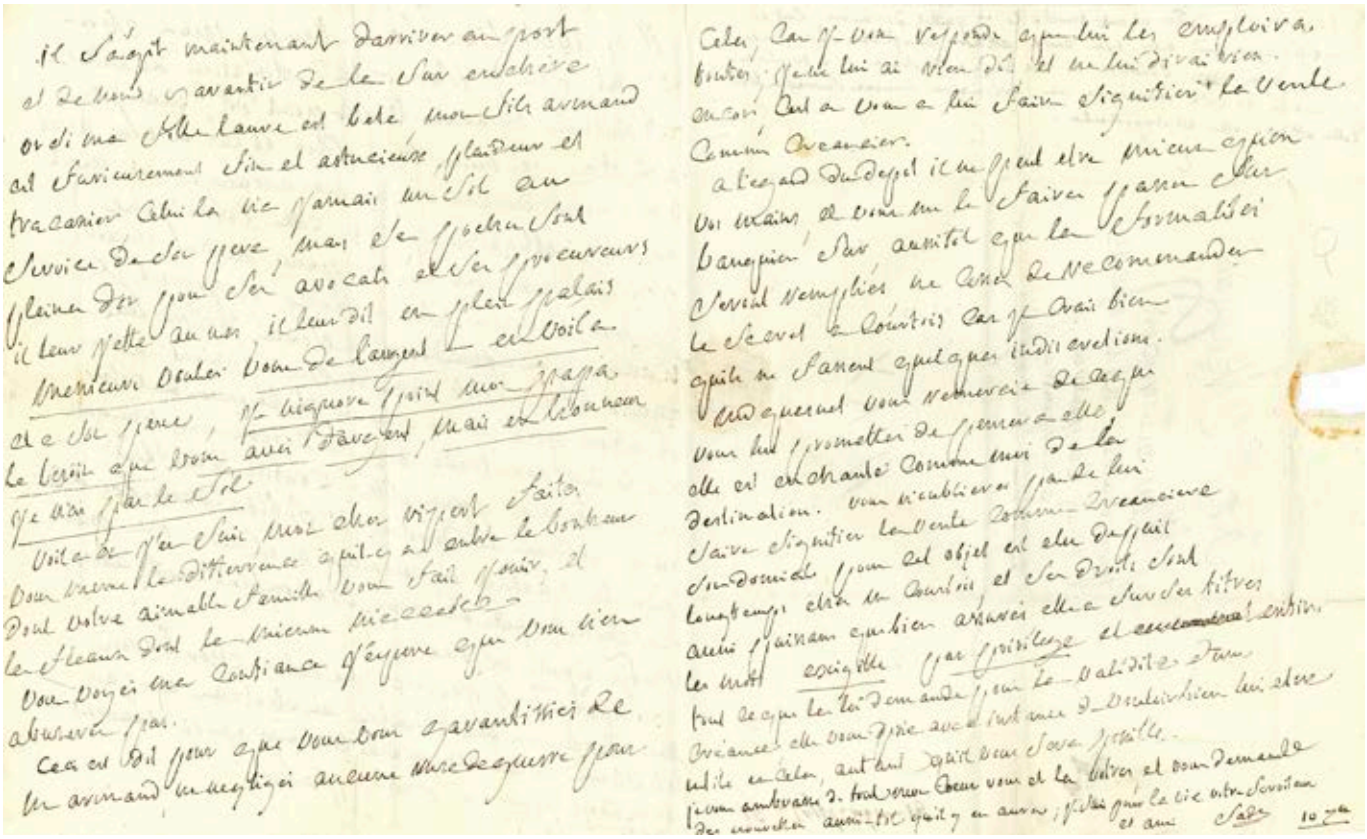

816

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814) écrivain et libertin.

3 L.A.S. « Sade », 1809-1810, à son fermier François RIPERT à Mazan par Carpentras ; 1, 1 et 3 pages et quart in-4, adresses.

2 000 / 2 500 €

Lettres à son fermier et ami, se plaignant de ses enfants.

19 novembre 1809 : il a besoin d'argent et recommande à Ripert de s'entendre avec M. Courtois (notaire). Il prend part à son chagrin après la perte de son fils aîné.
5 décembre 1809 : il attend avec impatience l'envoi de 410 francs : « il m'est absolument impossible d'attendre davantage »…
[Charenton] 10 septembre [1810]. Il se réjouit que Ripert ait acquis sa terre de Mazan, qui passe ainsi en des mains agréables ; il aimerait donner une épouse au fils de Ripert, « un enfant qui fait le charme et lhonneur de votre vie, le ciel m'a traité bien differemment puisquil ne m'a donné qu'une fille [Laure] confite dans la betise et dans la devotion et si bien denuée de toutes les qualites necessaires à faire une mere de famille, quelle mourra vraisemblablement aussi vierge quelle est née ». Il se méfie de son fils Armand « furieusement fin et astucieux, plaideur et tracassier, celui la n'a jamais un sol au service de son père, mais ses poches sont pleines d'or pour ses avocats et ses procureurs » ; il compare le bonheur dans la famille de Ripert, et « les fleaux dont la mienne m'accable »… A propos de la vente, si son fils est créancier, sa maîtresse Mme QUESNET l'est aussi : « ses droits sont aussi puissants que bien assurés ». Il ajoute en post-scriptum : « Md de Sade etant morte le 7 juillet dernier, cest a mon fils Armand que vous aurez affaire »…

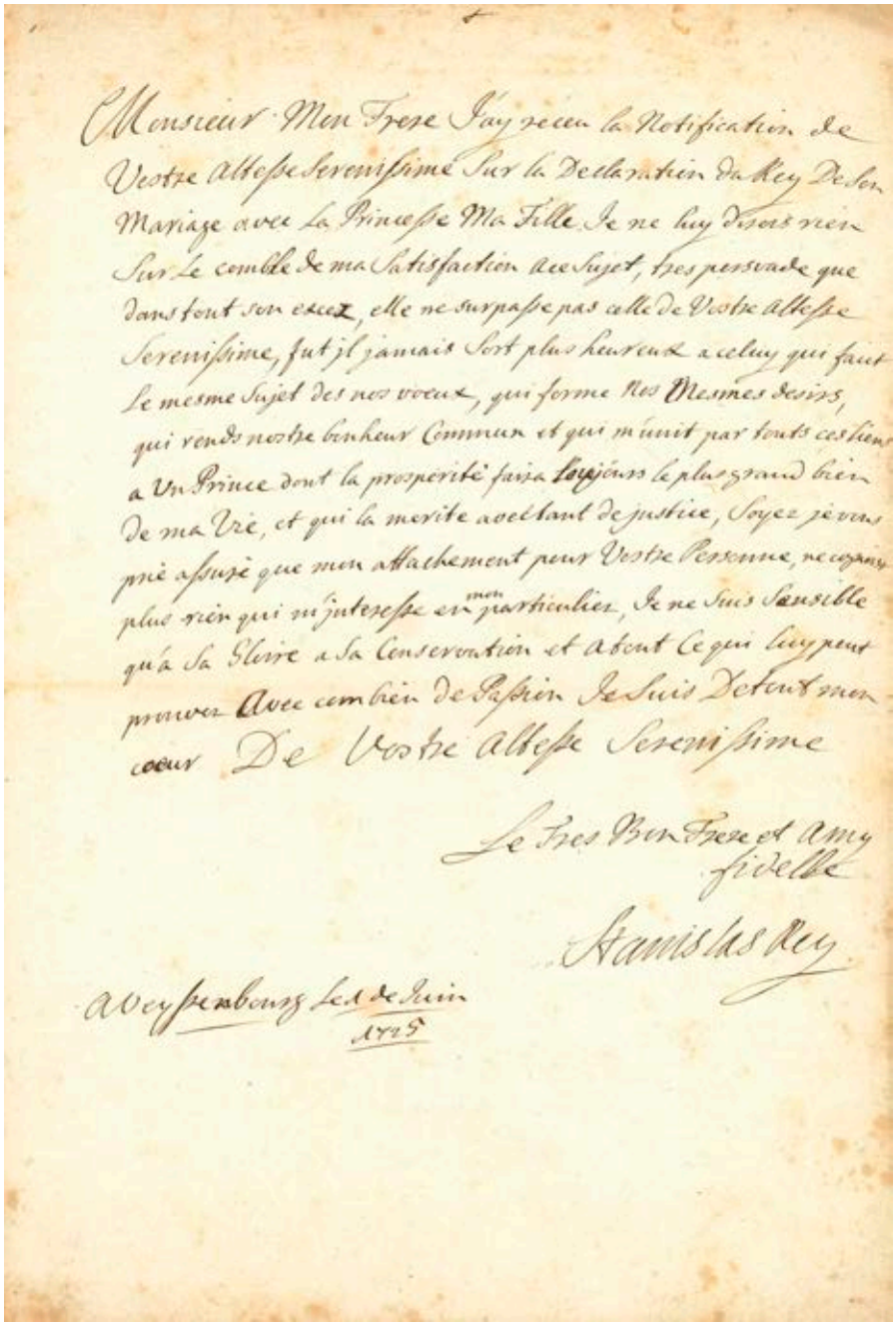

Monsieur Mon Frere J'ay receu la Notification de
Vostre Altesse Serenissime Sur la Declaration du Roy De son
Mariage avec La Princesse Ma Fille Je ne luy dirois rien
Sur Le comble de ma Satisfaction ce Sujet, tres persuade que
dans tout son excez, elle ne surpasse pas celle de Vostre Altesse
Serenissime, fut il jamais Sort plus heureux a celuy qui faict
le mesme Sujet des nos voeux, qui forme Nos Mesmes desirs,
qui rends nostre bonheur Commun et qui m'unit par touts ces liens
a Un Prince dont la prosperité faira toujours le plus grand bien
de ma Vie, et qui la merite avec tant de justice, Soyez je vous
prié assuré que mon attachement pour Vostre Personne, ne cognoy
plus rien qui m'interesse en mon particulier, Je ne suis Sensible
qu'a Sa Gloire a Sa Conservation et a tout Ce qui luy peut
prouver Avec combien de Passion Je suis De tout mon
coeur De Vostre Altesse Serenissime

Le tres Bon Frere et Amy
fidelle

Stanislas Roy

a Weyssenbourg Le 1 de Juin
1725

817

STANISLAS LESZCZYNSKI (1677-1766) Roi de Pologne, beau-père de Louis XV, souverain des duchés de Bar et de Lorraine.

L.A.S. « Stanislas Roy », Wissenbourg 1er juin 1725, [au prince de CONDÉ ?] ; 1 page grand in-fol. (quelques légères rousseurs.)

1 000 / 1 500 €

Belle lettre dans laquelle l'ancien Roi de Pologne se réjouit du mariage de sa fille Marie avec Louis XV.

[Cette missive est sans doute adressée à Louis-Henri de Bourbon, prince de CONDÉ (1692-1740), alors premier ministre. Ce dernier avait en effet renvoyé l'Infante d'Espagne (première union envisagée) afin de conclure le mariage de Louis XV avec Marie LESZCZYNSKA en 1725.]

« Monsieur mon Frere J'ay receu la notification de Vostre altesse serenissime sur la déclaration du Roy de son mariage avec la Princesse Ma Fille. Je ne lui dirois rien sur le comble de ma satisfaction a ce sujet, tres persuade que dans tout son excez, elle ne surpasse pas celle de Vostre Altesse Serenissime, fut-il jamais sort plus heureux a celuy qui faict le mesme sujet des nos vœux, qui forme nos mesmes desirs, qui rends nostre bonheur commun et qui m'unit par touts ces liens a un Prince dont la prospérité faira toujours le plus grand bien de ma vie, et qui la merite avec tant de justice »...

818

TURENNE Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de (1611-1675)
maréchal de France.

MANUSCRIT autographe, [vers 1665] ; 4 pages in-4.

800 / 1 000 €

Intéressant document sur le Roi d'Espagne et la situation au Portugal.

« Sil ne recoit pas de nouveaux ordres il viendra a lexpedient pour un an ». Mais il vaudrait mieux se lier pour toujours. « Il fera donner cinquante mille escus ». Le comte de Castelmelior [CASTELO MELHOR] « paroist avoir depuis quelque temps de la repugnance de se lier avec la France [...] il ne verse que cinquante mille francs du dot de la reine (traitée mal) et il faudroit un million. Langlois represente au nom du roy son maistre quil na rien oublié pour disposer le roy d'Espaigne a recognoistre le roy de Portugal jusques a lempescher de recevoir son alliance et leur secours et quil prie le roy de Portugal dentrer dans des temperaments dans le traité avec Espaigne afin questants en paix ils puissent lui donner quelque secours ». Il faudrait garder un corps au Portugal. « Ils demandent protection et guarentie contre les Hollandois. On demande de la cavallerie françoise et inf. allemande ». Turenne parle des officiers qui doivent commander, puis des modalités du paiement. « Lintention est de laisser en France deux cent mille croisades pour acheter des munitions de guerre et de bouche ». Le comte de Castelmelior préfère un accord provisoire, plutôt qu'un engagement perpétuel... « On demande aussi que le roy attaque du costé de Fontarabie ou de Cataloigne ». Le Portugal insiste pour obtenir la promesse de garantie contre les Hollandais, « en cas quils ne vueillent pas se soumettre a son arbitrage »... Turenne évoque un démêlé entre des courtisans, et un échange de courriers « pour prier les portuguès de leur donner un peu plus de temps pour deliberer et prier quon ne fasse rien sans en advertir le roy d'Angleterre »...

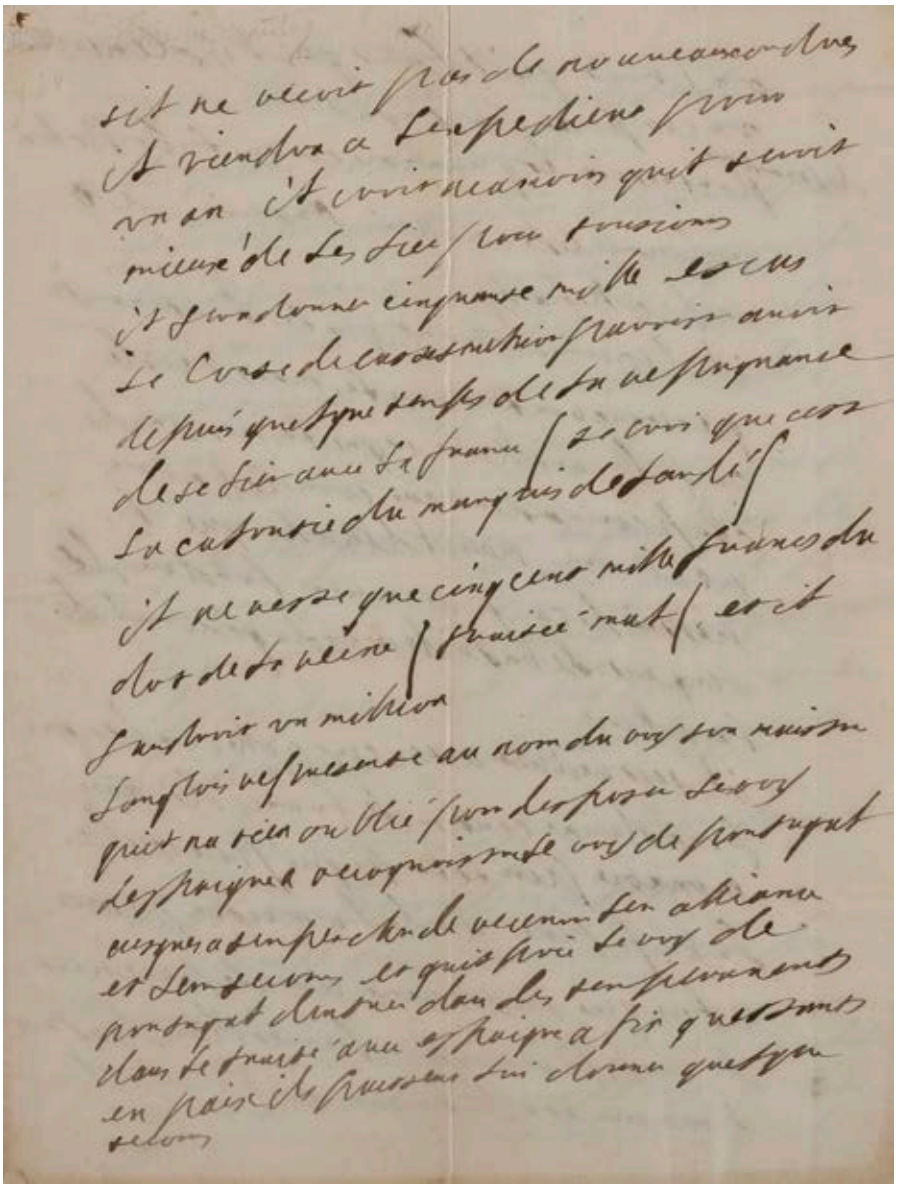

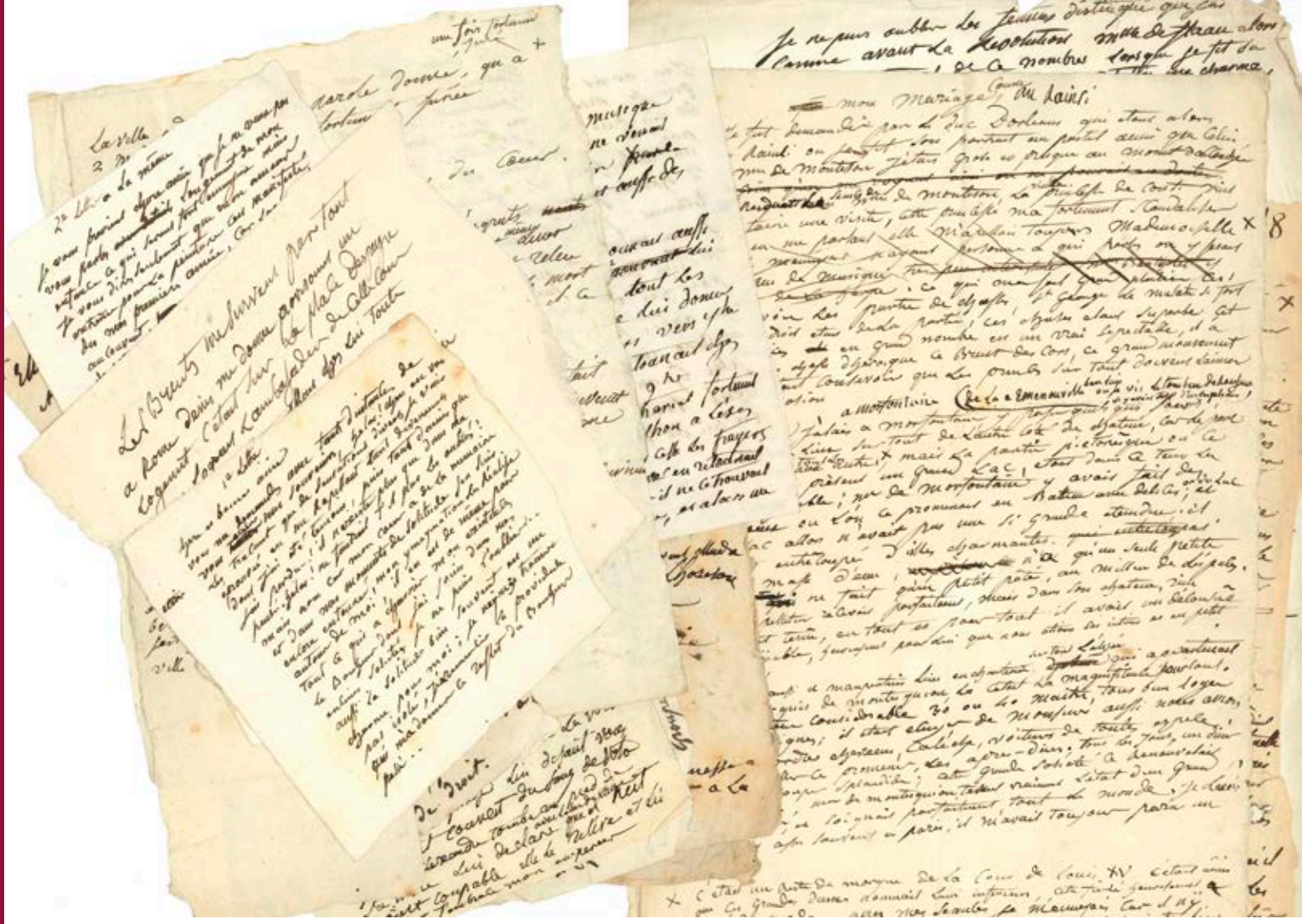

819

VIGÉE-LEBRUN Louise-Élisabeth
(1756-1842) peintre.

NOTES et MANUSCRITS
autographes, ou avec additions et corrections autographes ; 73 pages formats divers, dont 28 entièrement autographes (petites déchirures à quelques feuillets).

7 000 / 8 000 €

Notes et brouillons, et copies corrigées pour ses *Souvenirs*.

[Les *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun* ont paru en 1835-1837 (3 vol., H. Fournier).
Auteur de nombreux portraits de la famille royale, Mme Vigée-Lebrun fut une observatrice attentive des personnages, des mœurs et des modes, en particulier, dans le présent ensemble, de la cour de Louis XVI.
Ce dossier de travail inconnu (d'autres se trouvent à la Fondation Custodia ou à la Rochester University, notamment) montre bien la méthode de travail de Mme Vigée-Lebrun, qui note de premier jet, à des époques diverses (certaines notes semblent assez anciennes, d'autres sont d'une écriture tardive), des souvenirs, qui sont ensuite dictés ou mis en forme avec l'aide de ses nièces ou de Louis Aimé-Martin, et ces copies sont à nouveau corrigées et commentées par elle. Ses *Souvenirs* se présentent sous forme épistolaire de lettres à la princesse Kourakin.]
Le dossier s'ouvre sur le brouillon de l'incipit des *Souvenirs* : « 1e Lettre. Chere et bonne amie vous me demandez avec tant d'instance de vous ecrire mes souvenirs, helas ! chere en vous les traçant que de sensations diverses je vais éprouvée en me rapellant tant devenements dont j'ai eté temoin, puis tant d'amis que j'ai perdus ! Il n'existe plus que dans ma pensée, helas ! ne faudroit t'il pas les oubliés ? Mais non car mon cœur a de la mémoire et dans mes moments de solitude jen suis encore entourée, mon ymagination les réalise autour de moi, il en est de même pour tout ce qui a charmé mon existence le bonheur dont j'ai jouis dans mes encienes sosietés je ne puis l'oublier… Aussi la solitude bien souvent est un charme pour moi ; je ne m'y trouve pas isolé, je remercie la providence qui m'a donner ce reflet du bonheur passé »… Dans la « 2e Lettre », elle avoue : « mon amour extrême pour la peinture cest manifesté des mes premieres années, car lorsque jetais au couvent, ou je suis restee depuis lage de 5 ans jusqu'à onze j'avois un tel besoin de desiné que je negligeois mon ecriture je remplissais les marges de mes caijés de petites tetes de face, de profil, puis les mur du dortoir étoit par moi crayonnés avec du charbon j'y traçois des figures des paysages, aussi pour cela j'etois souvent en penitence, mais je residivois toujours, et même aussi dans les moments de recreation la plus grande partie du tems prescrit je traçois de même sur le sable tout ce qui me passoit par la tête, je vous fait cette narration sur cette divine passion qui ne ma jamais quitté et que j'ai le bonheur de posseder encore comme dans ma plus grande jeunesse c'est a cet amour pourtant que je doit mon existence et tout le charme de ma vie »…
Anecdotes sur MARIE-ANTOINETTE, « en 86 ou 1787 », qui refuse d'adopter la mode de cheveux partagés sur le front, et qui, en « 87 ou 88 », repousse un compliment sur l'élévation de sa tête : « *Si je n'*étais pas Reine, on dirait que *j'ai l'air insolent* »… Témoignage

du dernier bal de la Cour à Versailles : la Reine, « fort agitée », invitait M. de Lameth et d'autres jeunes gens à danser : « tous la refusèrent [...] : ce qui, pour moi, était déjà une révolte. La révolution éclata l'année d'après »...
De nombreux personnages peuplent ces pages. Ainsi, MARIE-CAROLINE D'AUTRICHE, reine de Naples : « elle fut trahie et callomniée par ceux même en qui elle avoit le plus de confiance et d'amitié. Celle qu'elle affectionnoit le plus correspondoit avec le conquérant qui vint à bout par de viles menées de détroner la Reine pour donner son royaume à sa sœur, Mme Murat. Ce trone usurpé n'ayant pas de bases solides, fut remis à qui de droit »...
D'autres fragments sur Rome, Naples, le Vésuve, son goût pour les promenades solitaires ou pittoresques, des calomnies qui l'atteignirent, des jugements ou maximes sur le caractère (la parole donnée, l'ingratitude, le doute de soi, les âges difficiles, la sagesse, le bavardage, la fatuité, l'amour)... Esquisses ou anecdotes sur divers personnages, parfois sujets de portraits : le duc d'Orléans, le marquis de Montesquiou, le comte de Ségur, Adèle de Sénange (Mme de Souza), Mlle Duchesnois, le comte de Strogonoff, le cardinal de Bernis, M. Campan, la comtesse de Sabran (depuis, marquise de Boufflers), Felice Fontana, Mlle Quinault, Mme Le Couteux du Moley, la comtesse d'Angevilliers, le prince Henri de Prusse... Etc.

Bibliographie

Élisabeth Vigée Le Brun, *Souvenirs 1755-1842* (éd. Geneviève Haroche-Bouzinac, Champion, 2015).

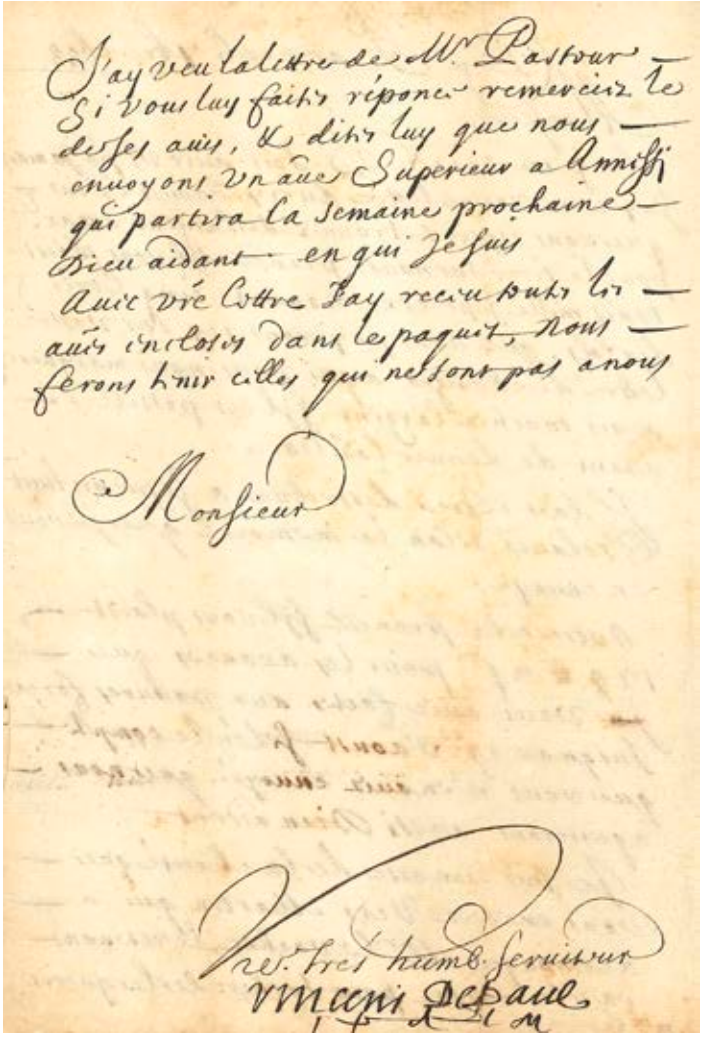
J'ay veu la lettre de Mr Pastour
Si vous luy faites réponce remerciez le
de ses amis, & dites luy que nous
envoyons vn aue Superieur a Annissi
qui partira la semaine prochaine
Dieu aidant en qui Je suis
Aux vrés Lettre J'ay receu pour les
amis inclotes dans le paquet, nous
ferons tenir celles qui ne sont pas a nous

Monsieur

Vr. tres humb. seruiteur
Vincent de Paul

820

820

VINCENT DE PAUL Saint (1581-1660) prêtre, fondateur de la congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, aumônier général des galères.

L.S. « Vincent de Paul i p d l M » [indigne prêtre de la Mission], Paris 6 septembre 1658, à Firmin GET (supérieur de la Mission de Marseille) ; lettre dictée à son secrétaire Bertrand DUCOURNAU (1614-1686) ; 2 pages in-8, adresse.

2 000 / 2 500 €

Sur les secours pour les esclaves des galères et les forçats.

Puisque Get espère trouver de l'argent à Marseille « pour le tirer sur nous, prenez s'il vous plaist trois mille sept cent nonante cinq livres dix sols, que nous payerons icy sur vostre lettre de change à qui vous nous marquerez mais touchez l'argent s'il est possible avant de donner lade lettre. Il doit estre distribué à sept ou huit esclaves selon le memoire que je vous en envoye ». Qu'il prenne en outre 129 livres 2 sols « pour les avances que vous avez faites aux pauvres forçats jusqu'au 19e d'aoust selon le compte que vous m'en avez envoyé, que nous aquiterons aussi Dieu aidant.
Je suis bien aise de la charité que vous exercez vers Martin qui a acompagné Mr Le Vacher, le retenant en vostre maison pour tacher de le guerir ».
Il ajoute qu'il va envoyer « un autre Superieur à Annessi [Annecy], qui partira la semaine prochaine Dieu aidant »...
Correspondance (éd. Pierre Coste), t. VII, n° 2656, p. 255.

NAPOLÉON ET SON TEMPS
RÉVOLUTION ET EMPIRE

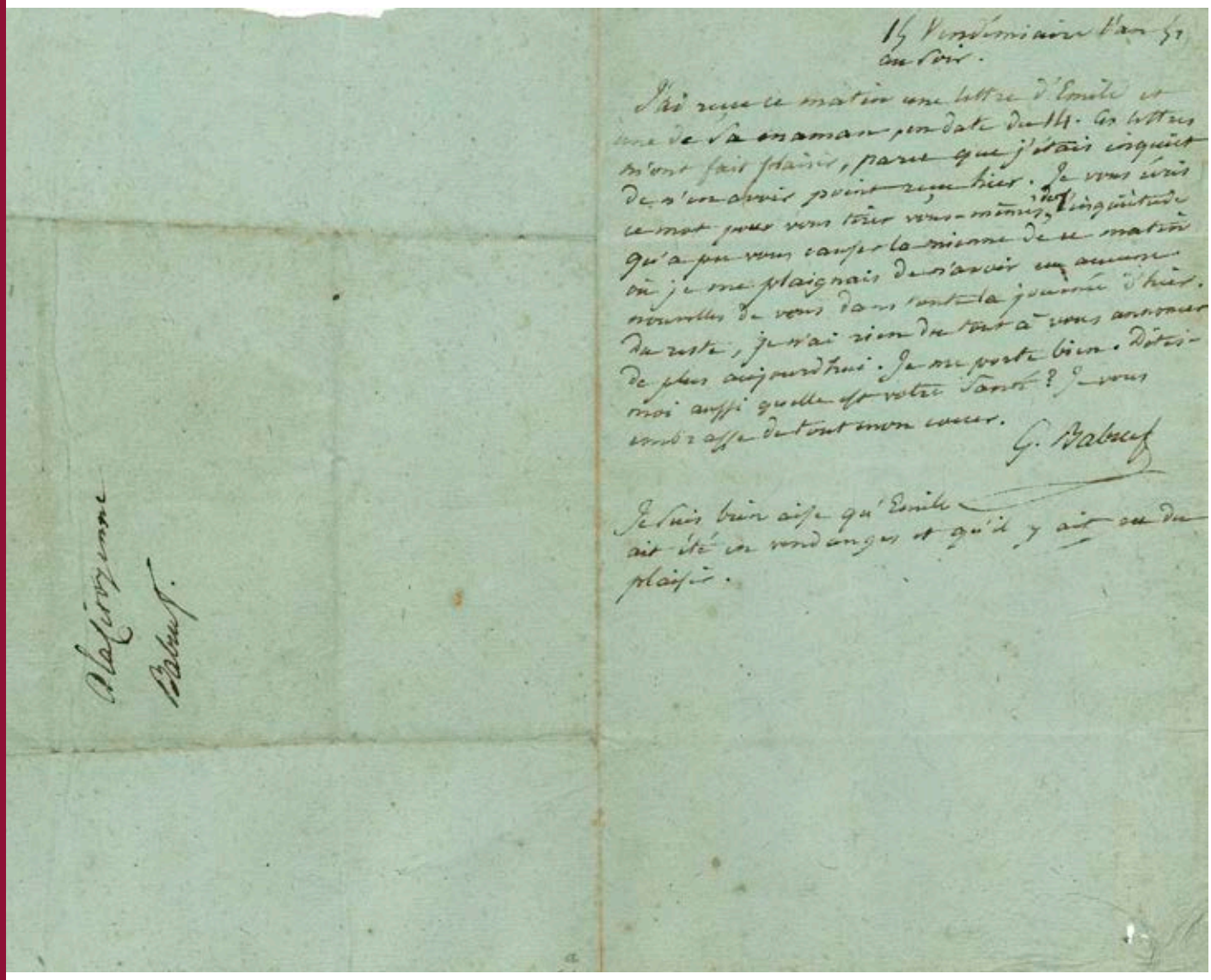

15 Vendémiaire l'an 5
au soir.

J'ai reçu ce matin une lettre d'Émile et une de sa maman, en date du 14. Ces lettres m'ont fait plaisir, parce que j'étais inquiet de n'en avoir point reçu hier. Je vous écris ce mot pour vous tirer vous-mêmes, vos inquiétude qu'a pu vous causer la mienne de ce matin où je me plaignais de n'avoir eu aucune nouvelles de vous dans toute la journée d'hier. Du reste, je n'ai rien du tout à vous annoncer de plus aujourd'hui. Je me porte bien. Dites-moi aussi quelle est votre santé ? Je vous embrasse de tout mon coeur.

G. Babeuf

Je suis bien aise qu'Émile ait été en vendanges et qu'il y ait eu du plaisir.

A la Citoyenne
Babeuf.

821

BABEUF François-Noël, dit Gracchus (1764-1797)
journaliste et penseur révolutionnaire, annonciateur du communisme, arrêté par le Directoire comme chef de la conjuration des Égaux et guillotiné.

L.A.S. « G. Babeuf », 15 vendémiaire an V (6 septembre 1796), à sa femme « la Citoyenne BABEUF » ; demi-page in-8 sur papier bleuté, adresse.

1 000 / 1 200 €

Lettre de prison où Babeuf, arrêté en mai, montre sa tendresse pour sa famille et son calme.
Il se réjouit d'avoir eu, enfin, une lettre de son fils Émile et « de sa maman ». Il leur écrit pour apaiser « l'inquiétude qu'a pu vous causer la mienne de ce matin où je me plaignais de n'avoir eu aucune nouvelles de vous dans toute la journée d'hier. Du reste, je n'ai rien du tout à vous annoncer de plus aujourd'hui. Je me porte bien. Dites-moi aussi quelle est votre santé ? Je vous embrasse de tout mon coeur ». Il ajoute qu'il est heureux qu'Émile « ait été en vendanges et qu'il y ait eu du plaisir ».

822

BASTILLE.

BREVET DE VAINQUEUR DE LA BASTILLE, 19 juin 1790 ; vélin oblong in-fol. en partie impr. à l'en-tête de l'*Assemblée Nationale*, riche encadrement gravé (dessiné par Nicolas et gravé par Delattre) avec la représentation de la prise de la Bastille, deux cachets de cire rouge dont un sur le ruban tricolore conservé.

2 000 / 2 500 €

Magnifique et rare brevet de Vainqueur de la Bastille.

Le brevet reproduit le texte du décret du 19 juin 1790 : « L'Assemblée Nationale, frappée d'une juste admiration pour l'héroïque intrépidité des Vainqueurs de la Bastille, et voulant donner, au nom de la Nation, un témoignage public à ceux qui ont exposé et sacrifié leur vie pour secouer le joug de l'esclavage, et rendre leur Patrie libre », décide de leur octroyer des armes, un habit, un brevet, etc. Le présent brevet est décerné à François Firmin THIRION, né en 1757 à Thiaucourt (Meurthe) ; il porte les signatures autographes de Charles LAMETH, Président de l'Assemblée Nationale, du Président des Vainqueurs de la Bastille Armand PANNETIER, et des commissaires BORIE, CHOLAT, DEJOULAIN et FOURNIER l'aîné, ainsi que du Vainqueur THIRION, « Lieutenant de grenadiers ».

On joint un ensemble de 7 lettres et pièces concernant François Firmin THIRION (1757-1802) ; limonadier dans le Faubourg Saint-Antoine lorsqu'éclata la Révolution, il fut membre de la Commission des Vainqueurs de la Bastille. Le dossier comprend : un état manuscrit des victimes et des vainqueurs de la Bastille ; le **Brevet de Volontaire de la Garde-Nationale** au nom de « François Firmin Tyrion l'un des Vainqueurs de la Bastille », 21 septembre 1790, signé par SANTERRE ; un beau **brevet maçonnique** d'apprenti compagnon et maître maçon délivré par le Grand Orient de France, 21 février 1798, avec ses sceaux pendants ; *Arrêté des Consuls de la République* ordonnant la déportation des complices et fauteurs de l'attentat de la rue Saint-Nicaise (dont Thirion) ; 2 L.A.S. de THIRION, prisonnier et en route pour la déportation, à sa femme, 1801 ; son **acte de décès** à l'île d'Anjouan en Afrique, 30 floréal X (20 mai 1802).

Provenance

Anciennes collections Alain TAILLADE (cachets encre) ; et Clément RICHES (23-24 mai 2005, n° 301).

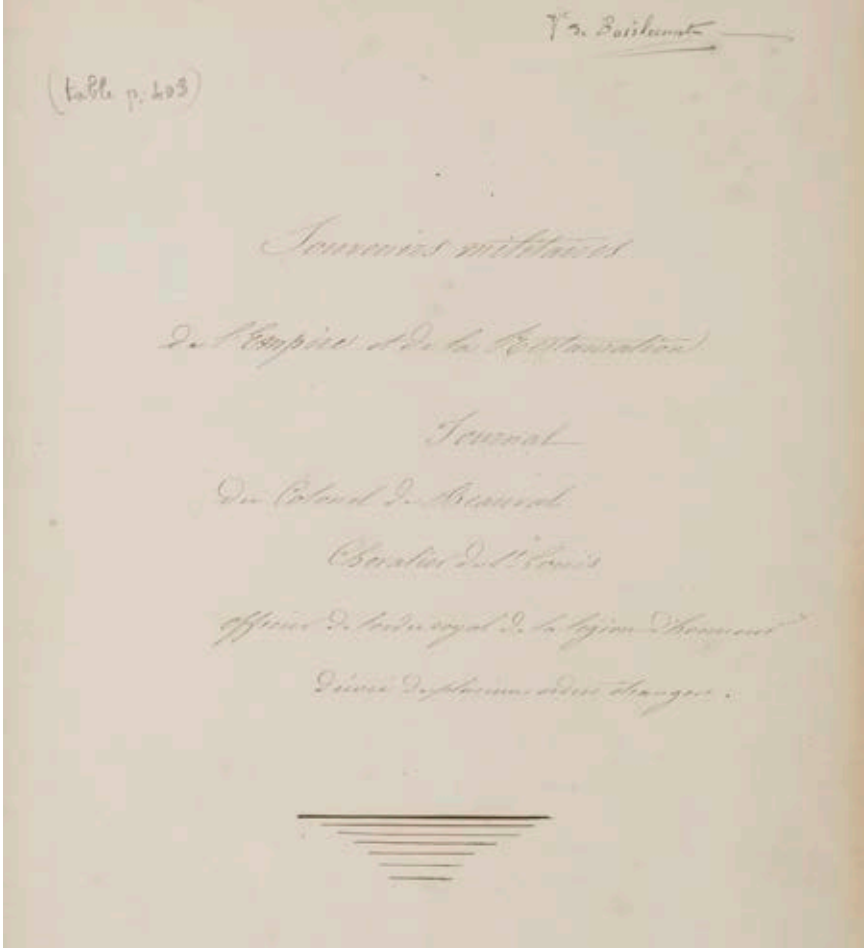

823

BEAUVAL Jules-César-Alexandre Boucquel de (1785-1862) lieutenant-colonel.

MANUSCRIT autographe, ***Souvenirs militaires de l'Empire et de la Restauration. Journal du Colonel de Beauval…*** ; registre in-fol. de papier ligné de 400 pages plus ff. blancs et table des matières d'une autre main sur 2 ff., reliure d'origine demi-mouton vert à coins, tranches jaunes.

8 000 / 10 000 €

Intéressants souvenirs militaires inédits sur les campagnes de l'Empire et de la Restauration.

Le manuscrit a été probablement rédigé vers 1850. Il est divisé en deux parties. La première partie, *Souvenirs militaires de l'Empire, 1804-1814*, comprend 7 chapitres : « Début », « Premières guerres d'Allemagne » (1805-1808), « Guerre d'Espagne » (1809-1810), « Treize mois de capitivité » (prisonnier des Espagnols, des Portugais puis des Anglais, 1811-1812), « Retour en France », « Nouvelle guerre d'Allemagne » (1813), « Esquisse sur la campagne de France » (1814). La seconde partie, *Souvenirs militaires de la Restauration, de 1815 à 1830*, comprend 6 chapitres : « De la première à la seconde Restauration », « Suite des Cent Jours », « L'Armée sous la Restauration », « Revue de 1815 à 1823 », « Intervention en Espagne », « Revue de 1823 à 1830 », plus une annexe. Une table figure en tête de chaque chapitre. Seul le chapitre « Treize mois de captivité » a été publié dans *Le Correspondant* en 1892.

Citons le début du manuscrit : « Né à Arras en 1785, issu d'une famille noble ayant tenu des charges dans l'armée et dans la magistrature, arrière petit fils de Lieutenant général, cadet de famille enfin, la carrière des armes devait être mon être mon apanage, et suivant la coutume d'Artois, l'arme des Dragons mon partage. La révolution ne fit que modifier ma destinée, elle me mit à pied, je servis dans l'infanterie. Ces quelques mots me paraissent suffire en tête de mémoires qui ne sont nullement l'histoire de ma vie, mais seulement le récit de faits accomplis sous mes yeux. Je m'en serais bien tenu là pour ce qui me concerne, si j'avais pu passer entièrement sous silence les grands événements qui coïncidèrent avec ma première jeunesse, liés comme ils le sont à la période militaire par laquelle nous débutons. Portons donc nos regards sur un passé déjà loin de nous. Disons que mon père émigra. Cette circonstance, on le verra bientôt, n'est point étrangère à mon sujet, il accomplit de bonne heure cette dure détermination ; il avait hâte de mettre sa famille à l'abri de la tourmente révolutionnaire qui annonçait devoir sévir d'une manière si effroyable contre notre pauvre ville d'Arras, patrie de Robespierre. On sait que le farouche dictateur se plut à faire peser sur sa ville natale, tout le poids de son système sanguinaire »….

Ce fils d'émigrés, rentré en France en 1802, s'est engagé sous les drapeaux le 21 juillet 1804, à l'âge de 17 ans. Il prit rang dans les vélites de la Garde et parcourut l'Europe à la suite de Napoléon, de Paris à Milan, de Boulogne à Ulm, Austerlitz, Naugarten, Finkenstein et Heilsberg [10 juin 1807], où il est gravement blessé, ayant reçu une balle dans la tête qui lui fit perdre un œil. À cette occasion, il raconte une visite de Napoléon aux blessés, « des bras et des jambes coupés, jetés çà et là autour de l'ambulance attestaient assez la gravité des blessures […] Seul debout, l'Empereur entrant vint droit à moi, suivi du maréchal Bessières et du chirurgien en chef Larrey. Il s'enquit de ce dernier, qui n'affirma rien, de suites que pouvait avoir ma blessure. Le Maréchal me donna des paroles de consolation pour le cas où je perdrais la vue. L'empereur adressa encore quelques mots aux autres blessés et de nouveau à cheval il s'élança à travers le champ de bataille à la recherche des blessés qui n'avaient pas encore pu être enlevés, car le jour était venu éclairer le carnage de la nuit. Partout il donnait des ordres pour que ces malheureux fussent soignés. Russes

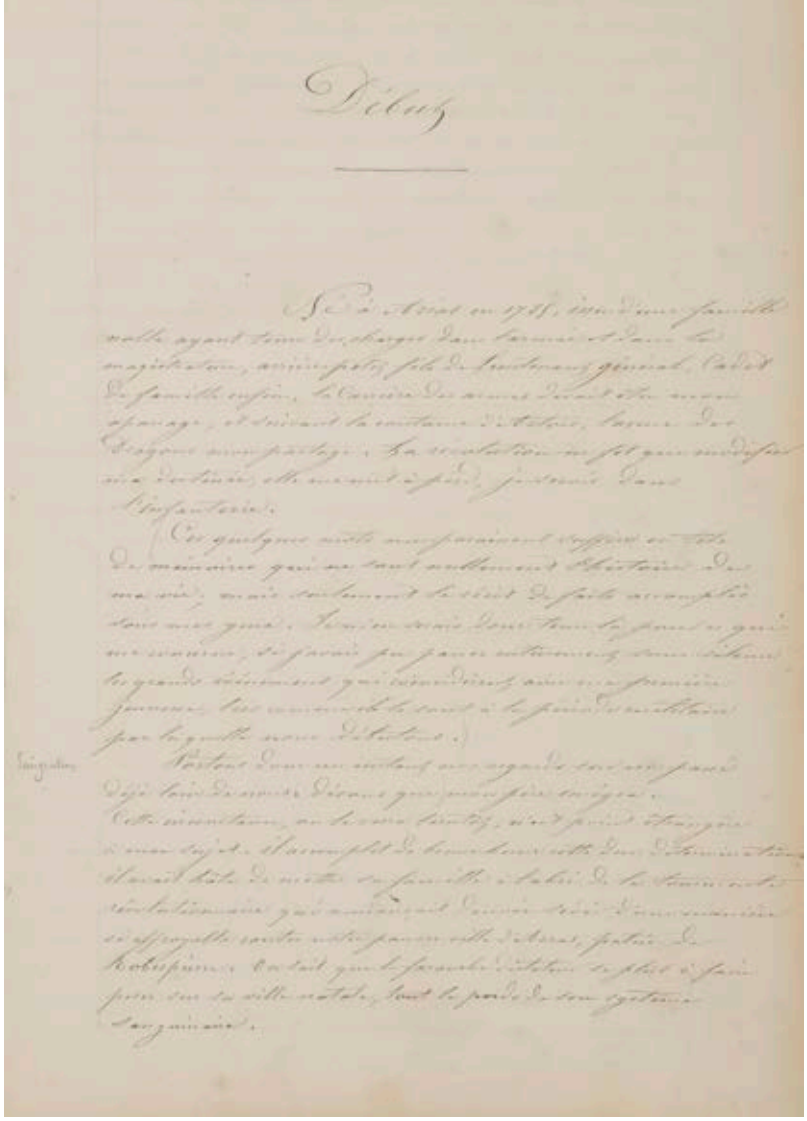

Débuts

Le 2 Août en 1791, issu d'une famille
noble ayant tenu des charges dans l'armée et dans la
magistrature, ainsi que petit fils du lieutenant général, Cadet
de famille enfin, le Comte des armes devait être mon
apanage, et suivant la coutume d'Ancien Régime, l'aîné des
Bragone me partage. La révolution ne fit que modifier
ma destinée, elle m'amena à faire, jeune, dans
l'infanterie.

Ce quelque mille mes parents rapprochés en vue
de manière qui ne tout nullement chrétienne dans
ma vie, mais seulement le strict de faits accomplis
dans mes gènes. Non, je ne sais donc tous les jours ce qui
me viendra, je parvi par jeunes enthousiasmés dans l'étant
le grande dévouement qui commencait avec ma première
jeunesse. Une ancienne le tout à la fois de mettre
par la guerre nous Dictateur.

Pardon Dieu me entend avec regards sur un passé
déjà loin de mes Divans que mon fils en rougit.
Cette mentation, en homme limité, n'est point étrangère
à mon dégoût. Il aurait plut de donc leur ville des Dieux d'Amitié
il aurait été de mettre en famille à Salut de la France mes
révolutionnaire qui m'entraînait Dans mes rêves d'une mémoire
si appelle contre notre pauvre ville d'Arras, patrie de
Robespierre. Le fait que le parade d'Artois se plut à faire
pour sur sa ville natale, tout le poids de son système
sanguinaire.

Singulier

et Français, souvent à côté les uns des autres avaient également part à sa sollicitude »…

Officier en 1807, il entre au 63ème de ligne et fait la campagne d'Espagne sous les ordres de l'énergique MOUTON-DUVERNET. Participant à de nombreux combats de la terrible guerre d'Espagne, il est fait prisonnier à Badajoz lors du blocus contre les Anglais et est emmené en captivité en Grande-Bretagne jusque en 1812. Peu après il est nommé aide de camp du général baron de La Briche. Il participe à la Campagne de France contre l'Europe coalisée. Après les dernières actions de l'armée impériale dans l'Aube, le colonel, envoyé en mission, assiste à la défaite de Paris et à la reddition de Napoléon. Dès lors il se rallie à Louis XVIII, et c'est en simple témoin qu'il assiste aux Cent Jours et à la bataille de Waterloo. Sa carrière militaire se poursuit sous la Restauration. Il s'illustre encore dans de nombreux combats, lors de l'expédition d'Espagne, où il gagne le grade de lieutenant-colonel, jusqu'à la révolution de Juillet, où il est limogé, à l'âge de 45 ans.

Citons encore le vivant récit de la bataille de Medellin [28 mars 1809], sous le commandement du maréchal VICTOR duc de Bellune, où les Français firent face à des troupes espagnoles plus nombreuses, mais moins aguerries. « Notre tactique devait donc se réduire à concentrer nos forces, dans le but d'épier une première faute, et de la mettre à profit. […] Toujours disposés à se flatter, les Espagnols ne doutaient pas un instant, qu'appréciant la position critique dans laquelle il s'était engagé, le général français ne cherchât son salut dans une fuite précipitée. En toute hâte, ils descendent des hauteurs de Don-Benito, craignant déjà de ne pouvoir nous attendre. Plus nous nous retirons, plus leur ardeur augmente ; en peu de temps, ils ont envahi la plaine, parcouru un grand espace, continuant à s'avancer, faisant de nouveau retenir l'air des cris de mort aux prisonniers. Mais l'illusion touche à son terme… À la voix du Maréchal, l'armée s'arrête, fait volte-face, les trompettes sonnent, les tambours battent la charge, on attaque sur tous les points, et sur tous les points, l'Espagnol lâche pied. Vers la gauche, le 63e appuyé de deux régiments de cavalerie, marche également à l'ennemi, qui fait sa décharge à bout portant. Le premier rang de nos compagnies est couché par terre, et ne se relève plus… Mais jamais premier avantage ne coûta plus cher, jamais témérité ne fut plus rudement expiée. L'ennemi n'a pas le temps de rechercher ses armes que déjà nous l'abordons et rien qu'à l'arme blanche… Fantassins, chasseurs et dragons, ne font qu'une masse, devant laquelle tout doit céder. À l'instant, même leur ligne est enfoncée, le ravage dans ses rangs, le pêle-mêle devient complet, ce n'est bientôt qu'un horrible carnage, une boucherie dont le souvenir seul fait frémir. Qu'on se rappelle seulement nos sapeurs devançant les bataillons, maniant la hâche comme le Mamelouk son cimeterre, d'un seul coup abattant les têtes, et les faisant tomber à leurs pieds !… Et ce jeune officier, se jetant dans mes bras pour obtenir merci ! »… On ne fit aucun prisonnier, pendant le premier choc : « Sur 1200 baïonnettes du 63e, 300 furent tordues ! »…

Provenance

Ancienne collection du vicomte Edmond de BOISLECOMTE (1849-1923) avec sa signature sur la page de titre.

On joint un petit dossier de brouillons du vicomte de Boislecomte d'une notice biographique sur Beauval pour la publication des « Treize mois de captivité ».

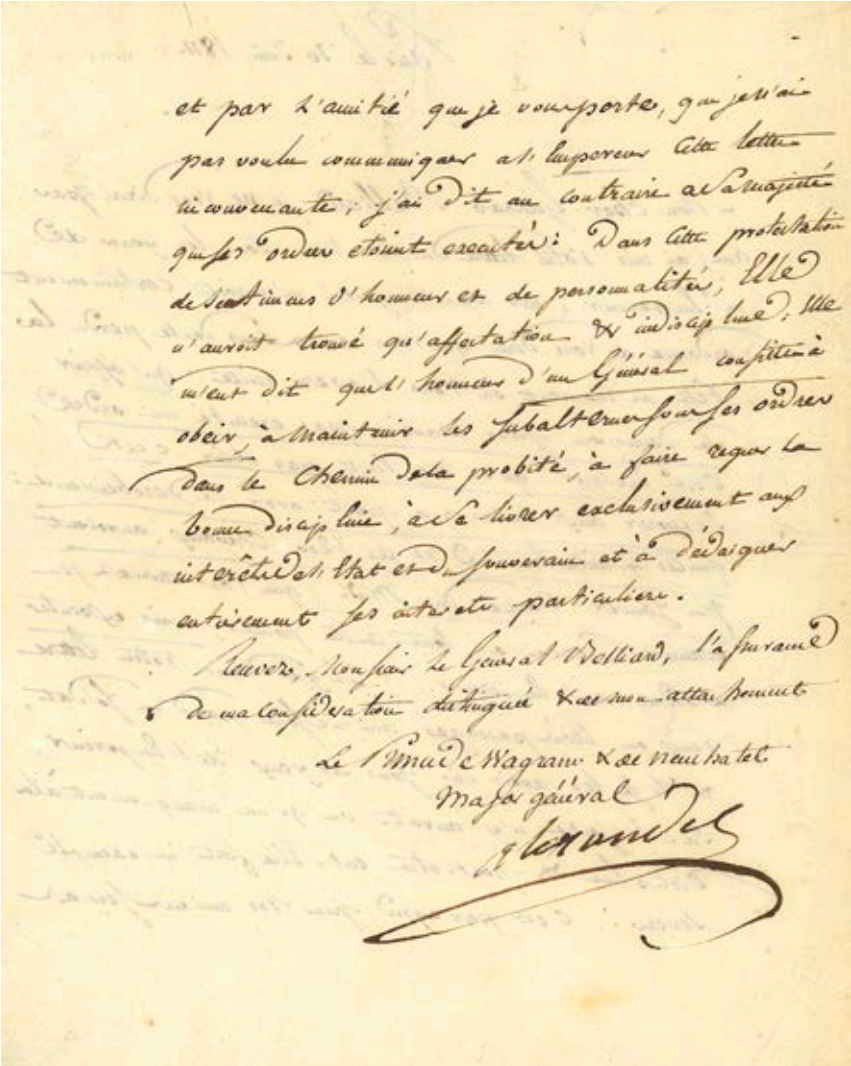

et par l'amitié que je vous porte, que je n'ai
pas voulu communiquer à l'Empereur cette lettre
incouvenante ; j'ai dit au contraire à Sa Majesté
que ses ordres étoient exécutés : Dans cette protestation
de sentimens d'honneur et de personnalité, Elle
n'auroit trouvé qu'affectation et indiscipline ; Elle
m'eut dit que l'honneur d'un Général consiste à
obéir, à maintenir les subalternes sous ses ordres
dans le chemin de la probité, à faire régner la
bonne discipline, à se livrer exclusivement aux
intérêts d'État et du souverain et à dédaigner
entièrement ses interets particuliers.

Recevez, Monsieur le Général Belliard, l'assurance
de ma considération distinguée et mon attachement.

Le Prince de Wagram et de Neufchatel
Major général
Alexandre

824

BERTHIER Alexandre (1753-1815) maréchal et ministre de la Guerre.

L.S. « Alexandre », Paris 10 juin 1811, au général BELLIARD ; 2 pages in-4.

400 / 500 €

Vigoureuse réprimande au général Belliard qui voulait présenter sa démission à l'Empereur.

[Auguste-Daniel BELLIARD (1769-1832), qui s'était illustré en Égypte, commandait alors en Espagne.]
Berthier n'a pas remis cette lettre à l'Empereur « car Sa Majesté m'auroit certainement ordonné de vous dire que vous aviez sans doute perdu la tête [...] ; *qu'offrir sa démission pour n'avoir pas exécuté un ordre, c'est déclarer qu'on ne veut pas obéir ; c'est s'exposer aux suites que peut avoir la désobéissance : que ces 4 mille hommes et ces 1200 chevaux auroient pu sauver l'armée du Midi* ; que vous auriez pu évacuer Cuenca ou tout autre point, *mais exécuter l'ordre de l'Empereur*. Il y a dans votre lettre deux ou trois passages qui ne sont pas d'un soldat, & si je les avois mis sous les yeux de l'Empereur, Sa Majesté n'y auroit vu qu'un manquement à la discipline & peut-être eut-Elle fait un exemple sévère ». C'est par égard à l'amitié qu'il lui porte et à ses anciens états de service qu'il ne l'a pas remise à Napoléon ; il lui a dit au contraire que ses ordres étaient exécutés : « Dans cette protestation de sentimens d'honneur et de personnalité, Elle n'auroit trouvé qu'affectation et indiscipline ; Elle m'eut dit que *l'honneur d'un Général consiste à obéir*, à maintenir les subalternes sous ses ordres dans le chemin de la probité, à faire régner la bonne discipline, à se livrer exclusivement aux intérêts d'État et du Souverain et à dédaigner entièrement ses interets particuliers »...

825

BERTRAND Henri (1773-1844) général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène.

33 L.A.S. « Bertrand », janvier-mai 1814, à SA FEMME, la comtesse Fanny BERTRAND (née Fanny Dillon) ; 45 pages in-4 ou in-8, quelques adresses avec contreseing autogr. « Le grand Maréchal du Palais » et la mention « Estafette » (traces d'onglets aux dos).

10 000 / 12 000 €

Très intéressante correspondance sur la Campagne de France et le début de l'exil.

29 janvier. « Pas encore de grand évenement. Mais cela ne peut être eloigné »... *Mézières près Brienne 30 janvier matin*. « Hier on a attaqué et pris la position de Brienne. L'affaire a été assez vive c'est un bon resultat. [...] Tu as été bien triste et je n'en doutais pas. Il faut esperer que notre campagne ne sera pas longue »... *2 février 1 h du matin*. « Je me porte à merveille et t'embrasse de tout mon cœur ainsi que nos enfants »... *Troyes 3 février*. « S.M. se porte à merveille ». Fanny aurait « plus de courage que beaucoup de gens qui devraient en montrer dans ces moments difficiles »... *Troyes 4 février*. « S.M. se porte à merveille – elle a reçu aujourd'huy les autorités. Le P^ce^ de la Moskowa [NEY] a écrit aujourd'hui à la princesse, qui ne se plaindra plus de son silence »... *Nogent 7 février*. « Le Moniteur nous a donné la relation de ce qui s'est passé, et l'ouverture du Congrès. Il faut esperer que tout se terminera bien. L'Empereur a une belle armée qui est à peu près entierre et qui se renforce tous les jours »... *Nogent 8 février 4 h*. « Nous avons reçu une belle Division d'Espagne, une autre nous arrive demain. Les renforts arrivent ce sont de nouvelles chances pour un succès et pour appuyer la negotiation. [...] Nous avons passé aujourd'huy la journée ici quoiqu'il y eut ordre de depart, et que nos chevaux se soient mouillés jusqu'à present. La nuit va bientôt arriver et je presume que nous coucherons ici »... *Sézanne 10 février 9 h du matin*. « Nous voilà une seconde fois sur les flancs ou même les derrieres de quelque colonne ennemie ce qui peut nous donner quelque avantage. Quoi qu'il en soit j'espère que nous arriverons à de bons resultats. L'Empereur se porte à merveille. Tous les aides de camp de l'Empereur vont bien, MM. de Montesquiou aussi. Le g^l^ Dejean a une foulure qui l'a empeché de monter un jour

.../...

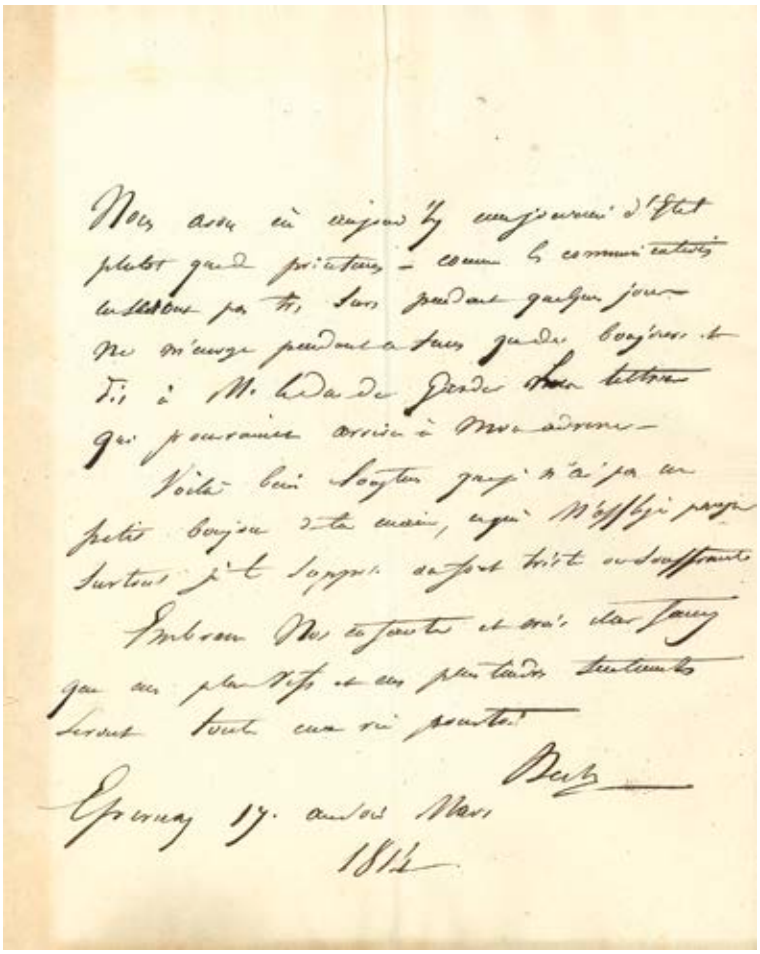

Nous avons eu aujourd'hy un journée d'Etat plutôt que de printemps – comme le communication entre les deux armées, sans pouvoir quelque jour ne m'engage pendant ce temps quelques bonjours et Tu à Mr. le Duc de Gaëte une lettre qui pourrait arriver à mon adresse –

Voilà bien longtemps que je n'ai pas eu petit bonjour de ta main, aussi Mésdeji pour surtout j'ai longtemps du fort triste et souffrante

Embrasse Nos enfants et crois bien fort que au plus vite et au plus tôt seulement serait tout ceux qui pourtant

Bely

Epernay 17. août Mars

1814

.../...

à cheval. Mais il était déjà hier à cheval. Le P^ce^ de la Moskowa a soupé hier avec l'Empereur et se porte bien. Le duc de Dantzig [LEFEBVRE] nous a rejoint. Le duc de Raguse [MARMONT] est ici »... *Champaubert 10 [février] au soir*. « Ce que je t'annonçais ce matin s'est realisé – le 9e corps d'armée russe a été pris, ou dispersé ; c'est un corps détruit. Son g^al^ en chef, un g^l^ major, beaucoup d'officiers, son artillerie ses caissons sont en notre pouvoir. Presque tous les soldats sont prisonniers. C'est un des plus combats [*sic*] que nous ayons jamais eu contre les Russes. [...] Le g^l^ LAGRANGE est le seul g^al^ blessé. C'est le corps du duc de Raguse qui a donné. Tous les aides de camps de S.M. le P^ce^ de la Moskowa M. de Montesquiou se portent bien »... *Champaubert 11 février matin*. « Si les journées d'aujourd'huy et de demain approchent de celle d'hier, je pense que l'ennemi sera forcé à la retraite. Nous voilà en bon chemin, et l'ennemi fort désapointé »... *Près Château-Thierry 13 février*. « Nous avons eû hier une bonne journée. 30 ou 40 pièces de canon prises une 100e de caissons, une grande quantité de voitures et de bagages, un quarré de 2000 hommes a été enfoncé par les dragons de la garde. Tout ce qui n'a pas été tué a été pris avec le g^al^. Notre cavalerie a fait hier des merveilles, c'est le plus beau mouvement de cavalerie que j'ai vu depuis la guerre. Voilà de jolis cocos disaient nos grenadiers en faisant des prisonniers, pour aller au Palais Royal. [...] La principale armée russe est à peu près detruite ». Bertrand rapporte une discussion entre généraux prisonniers... « On ne peut pas piller plus complètement, dans les chateaux tout est cassé jusqu'aux glaces. Nous faisons aussi bien que cela, mais nous n'arrivions pas avec de belles proclamations pour annoncer que nous venions pour maintenir l'ordre, faire fleurir les arts et pour le bien du pays »... *Château-Thierry 13 février au soir*. « On a aujourd'huy racomodé le pont du Château-Thierry et les troupes n'ont pu passer que ce soir »... *Montmirail 14 février soir*. « La journée d'aujourd'huy n'a pas démenti les precedentes. Le corps du g^l^ Kleist qui arrivait d'Allemagne et qui ne croyait avoir personne devant lui a été presque detruit on lui a fait beaucoup de prisonniers, des canons. Les lanciers polonais ont terminé par une belle charge »... *Guignes 16 février*. Ils sont à 11 lieues de Paris : « nous allons a présent avoir affaire à la grande armée, et j'espère que nous aurons de nouveaux succès, tout se dispose pour cela »... *Montereau 19 février*. « Encore une belle affaire » à Montereau : « Ce sont ces pauvres Wurtembergeois qui ont été étrillés, ainsi qu'une brigade autrichienne [...] me trouvant par hazard à la droite, j'ai lancé quelques pelotons de cavalerie qui ont coupé la retraite, fait beaucoup de prisoniers et sont entré pele mêlé et sauvé les ponts »... Il était triste de voir un si grand nombre de Wurtembergeois tués... Le général SCHWARZENBERG a demandé une suspension d'armes, en attendant de savoir si les préliminaires de la paix sont signés : « Ruse de guerre pour gagner 48 heures »... « Quelle brillante campagne, c'est peut-etre la plus belle qu'ait fait l'Empereur. [...] Les officiers prussiens disaient à Montmirail, il ne suffit pas de detruire l'armée française, il faut disperser la nation comme celle des Juifs »... *Montereau 19 février*. Chaque jour leur position devient plus belle. « Je crois que le corps wurtembergeois est detruit ainsi que le corps autrichien qui était ici »... *Montereau 19 février*. « Nous avons passé ici la journée. Tous les officiers de la maison de l'Empereur se portent bien »... *Montereau 19 février*. « M. de Mortemart part et va porter les drapeaux à Paris [...]. Nous partons pour Nogent »... *Châtres près Méry 22 février*. « On est parvenu à conserver le pont de Mery que l'ennemi avait voulu

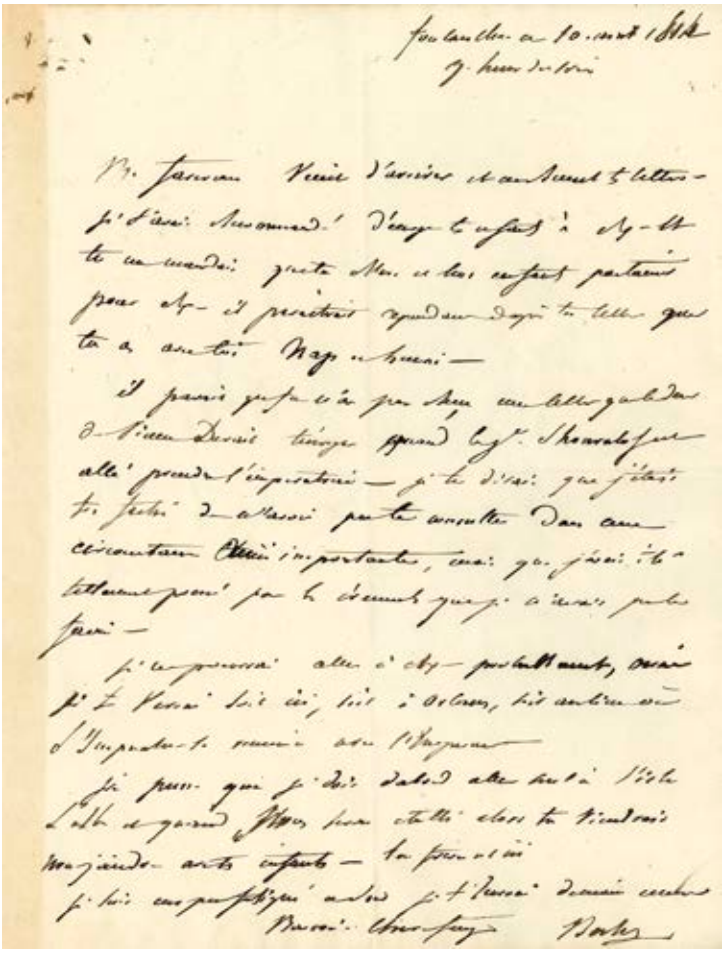

bruler, mais non pas le village. Il paraît qu'ils en brusleront plus d'un encore »… *Troyes 25 février*. Accueil enthousiaste de la population de Troyes, hier, « avec des cris de vive l'Empereur. De vielles femmes des viellards venaient prendre ses habits et lui baiser la main. C'était une affluance extraordinaire. Ces pauvres habitants étaient si heureux d'être delivrés des vexations etrangères. Ils ont payé un peu cher la visite de l'ennemi. […] Ils se repentent aujourd'huy d'avoir cru aux doucereuses paroles de nos ennemis et la moitié de la ville veut prendre les armes et marcher avec nous »… Conjectures sur des pourparlers entre FLAHAUT et un général autrichien… « Si tout le monde avait ton courage ou seulement une partie, l'ennemi aurait tremblé d'entrer chez nous et n'y eut pas été cueilli si lachement en quelques endroits »… *Château de *** près d'Esternay 28 [février] au soir*. « S.M. parle toujours de toi d'une manière aimable. […] Si la campagne devait durer encore quelque tems je prierai ton frere de m'acheter un ou deux chevaux, car il faut etre monté parfaitement »… *Berry au Bac 6 mars*. « On a pris hier le P^ce^ Gargarin – nous avons eu une affaire d'arriere garde brillante. Le g^al^ CORBINEAU a eû aussi un succès à Rheims »… *Corbeny près Laon 7 mars 1814*. Le général Flahaut est revenu : « il n'y a pas de suspension d'armes mais quelques succès nous la donneront avec une bonne paix solide, honorable pour nous et pour tout le monde »… *Chavignon près Laon 9 mars*. « Les Russes ont été complètement battus hier à la b^lle^ de Craon. […] L'Empereur se porte à merveille »… *Reims 14 mars à 5 h du soir*. Il s'efforce de corriger l'impression que l'ennemi eut le dessus dans le mouvement de Laon sur Soissons, en décrivant les manœuvres. Notre tactique était sage. « L'essentiel est de battre l'ennemi, peu importe que ce soit là ou là. On l'a mis hier dans un grand desordre et il a éprouvé une grande perte »… *Reims 17 mars*. « S.M. m'a demandé ce matin si j'avais de tes nouvelles. J'ai repondu que non depuis quelques jours ce qui me faisait présumer que tu etais triste. L'Empereur se porte à merveille »… Épernay *17 mars au soir*. Les communications ne sont pas très sûres, mais il s'afflige de ne rien recevoir… *Fère champenoise 19 mars*. Appréciation de ses nouveaux chevaux. « Me voilà à présent graces à ton frere en état de suivre l'Empereur »… *Fontainebleau 10 avril 9 h du soir*. « Il parait que tu n'as pas reçu une lettre que le duc de Vicence [CAULAINCOURT] devait t'envoyer quand le g^l^ Shouvalof est allé prendre l'imperatrice […] mais je te verrai soit ici, soit à Orleans, soit au lieu où l'Imperatrice se reunira avec l'Empereur. Je pense que je dois d'abord aller seul à l'isle d'Elbe et quand nous serons etablis alors tu viendrais me joindre avec tes enfants »… *Briare 21 avril*. « Nous sommes arrivés ici à bon port je t'écrirai toutes les fois que je le pourrai jusqu'au jour de notre embarquement. Aussitôt notre arrivée à l'isle d'Elbe, je t'en previendrai pour que tu puisses venir me joindre »… *Porto Ferraio 9 mai*. Instructions détaillées pour le voyage au départ de Livourne, et description sommaire de leur logement, « celui qu'a occupé l'Empereur jusqu'ici »… Il recommande de faire la traversée depuis Gênes sur une frégate anglaise…

Général BERTRAND, *Lettres à Fanny* (éd. S. de la Vaissière-Orfila), p. 370-435.

Provenance

Ancienne collection Suzanne de LA VAISSIÈRE-ORFILA.

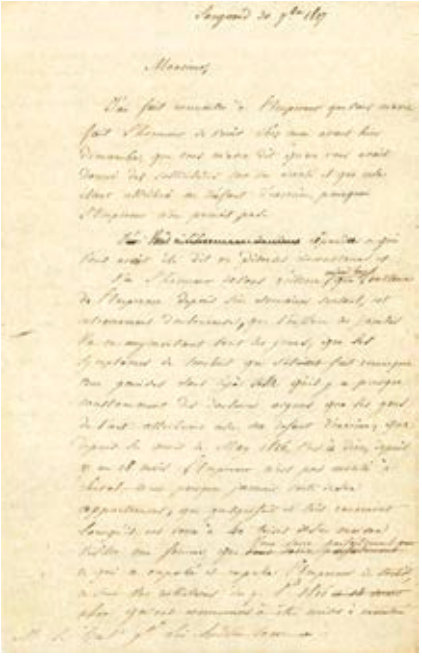

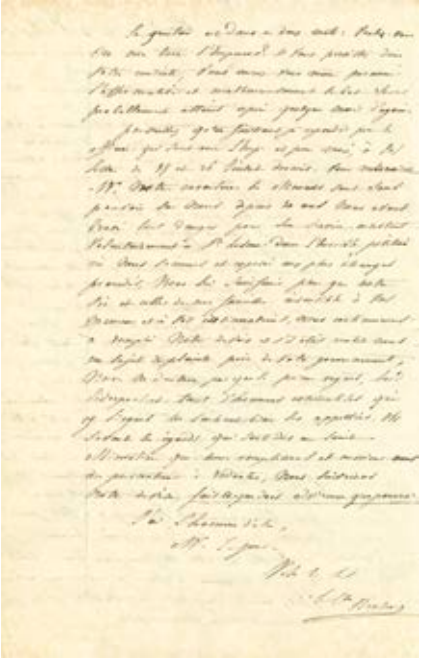

826

BERTRAND Henri (1773-1844) général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène.

L.A.S. « le Cte Bertrand », Longwood 30 septembre 1817, à Hudson LOWE ; 6 pages in-fol. (minute avec quelques ratures et corrections).

1 500 / 2 000 €

Longue et importante lettre sur l'état de santé de Napoléon à Sainte-Hélène, accusant le gouverneur Hudson Lowe de vouloir la mort de l'Empereur.

Les médecins ayant déclaré que les problèmes de santé de l'Empereur étaient dus à son manque d'exercice, Bertrand explique que « l'existence de l'Empereur depuis six semaines surtout, est extremement douloureuse, que l'enflure des jambes va en augmentant tous les jours, que les symptomes de scorbut qui s'étaient fait remarquer aux gencives sont déjà tels qu'il y a presque constamment des douleurs aigues, que les gens de l'art attribuent cela au défaut d'exercice ; que depuis le mois de May 1816, c'est-à-dire, depuis 17 ou 18 mois, l'Empereur n'est pas monté à cheval, n'est presque jamais sorti de son appartement [...] vous savez parfaitement que ce qui a empeché et empeche l'Empereur de sortir, ce sont vos restrictions du 9 8bre 1816 qui ont commencé à être mises à execution six semaines après votre arrivée, que ces restrictions contiennent entre autres la defense de parler et d'écouter les personnes qu'on rencontre et d'entrer dans aucune maison, ce qui lui fait penser que votre attention était de le compromettre avec des sentinelles, et d'outrager son caractère ». Lowe ayant fait observer que cette partie des restrictions avait été supprimée, Bertrand argumente violemment en soulignant le caractère éphémère de cette suppression, puisque Lowe continue à s'arroger le droit de les rétablir à tout moment. De plus les restrictions du 8 octobre 1816 « contiennent d'autres parties tout aussi outrageantes ». De plus, celles du 14 mars 1816 ajoutent qu'il n'a pas le droit de sortir d'un chemin de 12 pieds de large, ce qui implique que si l'Empereur en sortait ou entrait dans une maison, « les sentinelles pourraient lui tirer un coup de fusil. L'Empereur ne doit pas reconnaitre un si ignoble traitement ». D'ailleurs plusieurs Anglais de passage sur l'île ont reconnu qu'un homme d'honneur, au vu de ces conditions, ne peut que les refuser ; de même tous les officiers de cette colonie trouvent ces restrictions « injustes, inutiles et oppressives, et [...] tous à la place de l'Empereur feraient comme lui et considereraient une pareille faculté de sortie, comme un empêchement absolu »... Il lui rappelle que d'après le « *bill* du Parlement du 11 avril 1816, vous n'avez pas le droit de faire des restrictions » ; seul le gouvernement en a le droit. Il lui rappelle aussi qu'avec son prédécesseur [l'amiral Cockburn], l'Empereur sortait, et a même reçu quelques officiers anglais à sa table : « rien n'a pu vous autoriser à substituer à un ordre de choses raisonable celui que vous avez établi ; [...] l'Empereur sortirait, monterait à cheval et reprendrait la même vie, si vous rétablissiez les choses comme elles l'étaient au moment de votre arrivée »... Lowe, qui avait fait remarquer que la chambre de Napoléon était trop petite, et la propriété de Longwood « tout à fait mauvaise », avait proposé la construction d'une cabane de soldat en bois pour que l'empereur puisse sortir à l'ombre : « L'Emp. a considéré cette offre comme une moquerie [...] si la maison est inconvenable, pourquoi l'y laisse-t-on depuis deux ans » et ne lui en donne-t-on pas une autre au milieu d'un jardin, avec des arbres, de l'ombre et de l'eau ; pourquoi le laisse-t-on « sur ce point inculte, exposé aux vents et n'ayant rien de ce qui peut contribuer à conserver la vie ? »... En conséquence, si Lowe refuse de supprimer les restrictions d'octobre 1816, et de rétablir les choses « au moins comme elles l'étaient au temps de l'Amiral, l'Emp. ne peut pas sortir, il considere et considerera cette détermination comme une volonté de votre part de lui donner la mort. Il est entierement à votre disposition ; vous le faites mourir de maladie, vous pouvez le faire mourir de faim, ce serait un bienfait si vous le faisiez mourir d'un coup de fusil ». Il n'y a plus de temps à perdre avant qu'il ne soit trop tard : « un cri d'indignation s'élèvera parmi tous les peuples, car il est ici plusieurs centaines de personnes français, anglais et étrangers qui témoigneront de tout ce qu'on a fait pour mettre fin à la vie de ce grand homme. [...] Voulez-vous ou non tuer l'Empereur ? Si vous persistez dans votre conduite, vous aurez vous-même prononcé l'affirmative et malheureusement le but sera probablement atteint après quelques mois d'agonie »...

On joint la copie de la main de Bertrand d'une apostille écrite par Napoléon le 23 novembre 1817, au dos d'une lettre d'Hudson Lowe du 18 novembre, dans laquelle l'Empereur dénonce les mensonges de Lowe et ses mauvais traitements...

827

BONAPARTE Charles (1746-1785) père de Napoléon.

MANUSCRIT autographe signé, ***Memorie della Famiglia Buonaparte***, 1780 ; cahier de 14 pages in-fol. (quelque rousseurs), et 2 planches dépliantes d'arbres généalogiques dessinés à l'encre (45 x 30 cm et 43 x 26,5 cm, déchirures et lacunes réparées), sous chemise percaline brune avec pièce de titre ; en italien.

8 000 / 10 000 €

Très curieuse généalogie et histoire pour établir la noblesse de la famille Bonaparte.

[L'une des grandes préoccupations de Charles Bonaparte fut d'obtenir la reconnaissance de sa noblesse, ce pour quoi il fit de nombreuses recherches, afin de bénéficier de droits et privilèges et d'assurer un avenir à sa famille. Avec l'aide du comte de Marbeuf, gouverneur de la Corse, il fut reconnu en 1771 noble de noblesse prouvée au-delà de 200 ans par le Conseil supérieur de Corse et devint député de la noblesse de Corse auprès du Roi en 1779. Il put ainsi faire entrer son fils Napoléon à l'école de Brienne en 1778, où il était exigé quatre générations de noblesse, et ses filles à Saint-Cyr.]

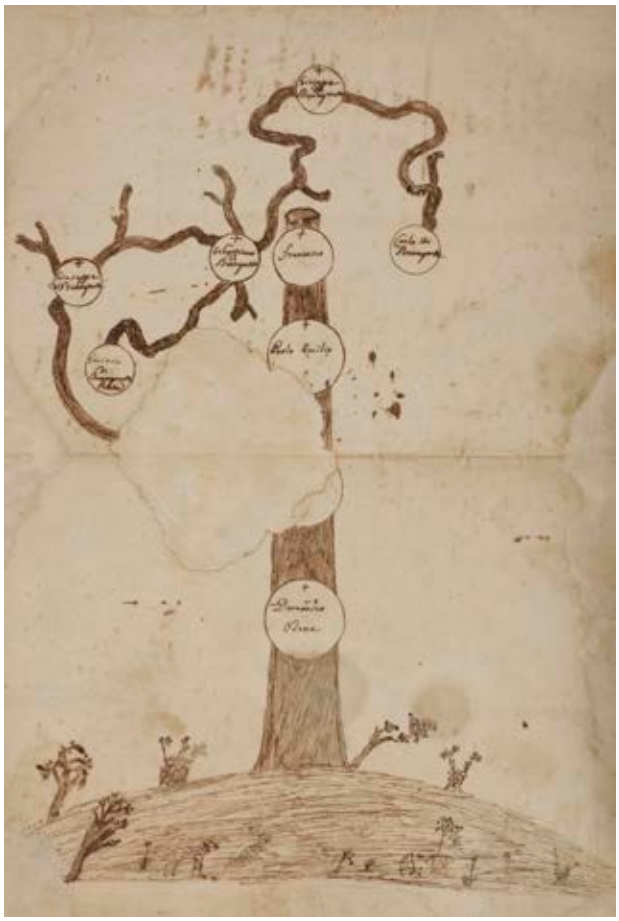

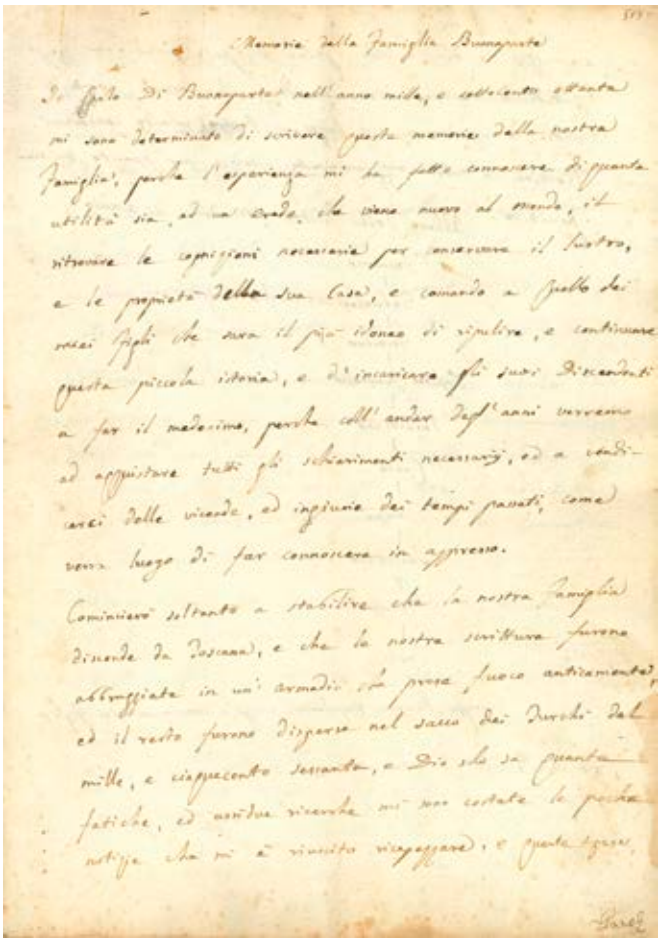

Memorie della famiglia Buonaparte

Io Carlo Di Buonaparte nell'anno mille, e settecento ottanta mi sono determinato di scrivere queste memorie della nostra famiglia, perche l'esperienza mi ha fatto conoscere di quanta utilità sia, ad un individuo, che viene nuovo al mondo, il ritrovare le cognizioni necessarie per conservare il lustro, e le proprietà della sua Casa, e comando a quello dei miei figli che sarà il più idoneo di ripulire, e continuare questa piccola istoria, e d'incaricare gli suoi discendenti a far il medesimo, perche coll'andar degl'anni verremo ad acquistare tutti gli schiarimenti necessarij, ed a vendicarci delle vicende, ed ingiurie dei tempi passati, come sarà luogo di far conoscere in appresso.

Cominciero soltanto a stabilire che la nostra famiglia discende da Toscana, e che le nostre scritture furono abbruggiate in un armadio con prova, fuoco antichamente, ed il resto furono disperse nel sacco dei Turchi dal mille, e cinquecento sessanta, e Dio sà se quante fatiche, ed avidue ricerche mi son costate le poche notizie che mi è riuscito ricuperare, e quale spese.

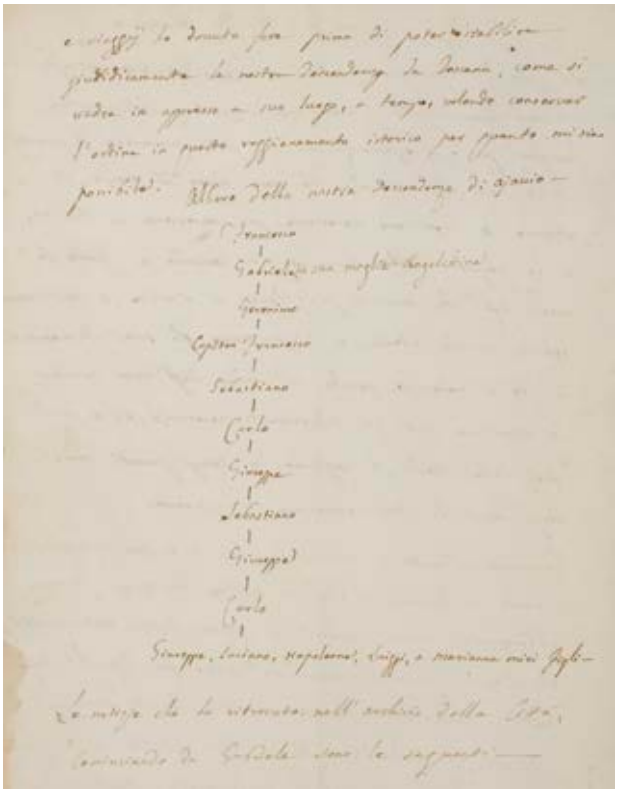

e viaggj le dovuto fare prima di poter stabilire giustamente la nostra discendenza da Toscana, come si vedrà in appresso a suo luogo, e tempo, volendo conservare l'ordine in questo raggionamento istorico per quanto mi sia possibile. Albero della nostra discendenza di giusto —

Francesco
Gabriele sua moglie Angelica
Geronimo
Capitan Francesco
Sebastiano
Carlo
Giuseppe
Sebastiano
Giuseppe
Carlo
Giuseppe, Luciano, Napoleone, Luigi, e Marianna miei figli —

Le notizie che le ritrovate nell'archivio della Città, cominciando da Gabriele sono le seguenti —

« Io Carlo Di Buonaparte nell' anno mille, e settecento ottanta mi sono determinato di scrivere queste memorie della nostra famiglia »… « Moi, Charles Bonaparte, en cette année 1780, ai décidé d'écrire les mémoires de notre famille parce que l'expérience m'a appris combien il est utile pour un individu, à l'heure qu'il entre dans le monde, d'avoir à sa disposition toutes les informations nécessaires pour protéger l'honneur de sa maison ; et j'ordonne à chacun de mes fils de compléter ce petit historique, et d'en faire de même avec leurs propres fils, parce que, les années passant, nous verrons à acquérir tous les éclaircissements nécessaires, et à nous venger des événements et des injures des temps passés »…

La famille vient de Toscane, mais les documents ont été brûlés ou perdus lors de l'invasion des Turcs en 1560. Charles Bonaparte trouve trace de la famille dans les archives d'Ajaccio à partir de 1560, avec Gabriele, cité dans plusieurs affaires et contentieux, notamment avec son beau-fils Giovan Ambrosio Cavatorta, ainsi que ses fils Geronimo et Agostino. Geronimo fit partie du Conseil des Anciens, et obtint la concession des Salines où il fit construire une tour détruite depuis. Son fils Francesco fut aussi membre du Conseil des Anciens, tout comme ses descendants directs, Sebastiano, Carlo, Giuseppe, Sebastiano, et Giuseppe père de Carlo, lui-même père de « Giuseppe, Luciano, Napoleone, Luiggi, Marianna, mei figli » (Pauline, Caroline et Jérôme n'étaient pas encore nés).

On perçoit chez le rédacteur de ce mémoire un désir d'élévation et de reconnaissance sociale, avec un relent de revanche sur un passé malgré tout mal défini.

Le mémoire est accompagné de deux arbres généalogiques dessinés à la plume.

Les documents de Charles Bonaparte sont d'une grande rareté.

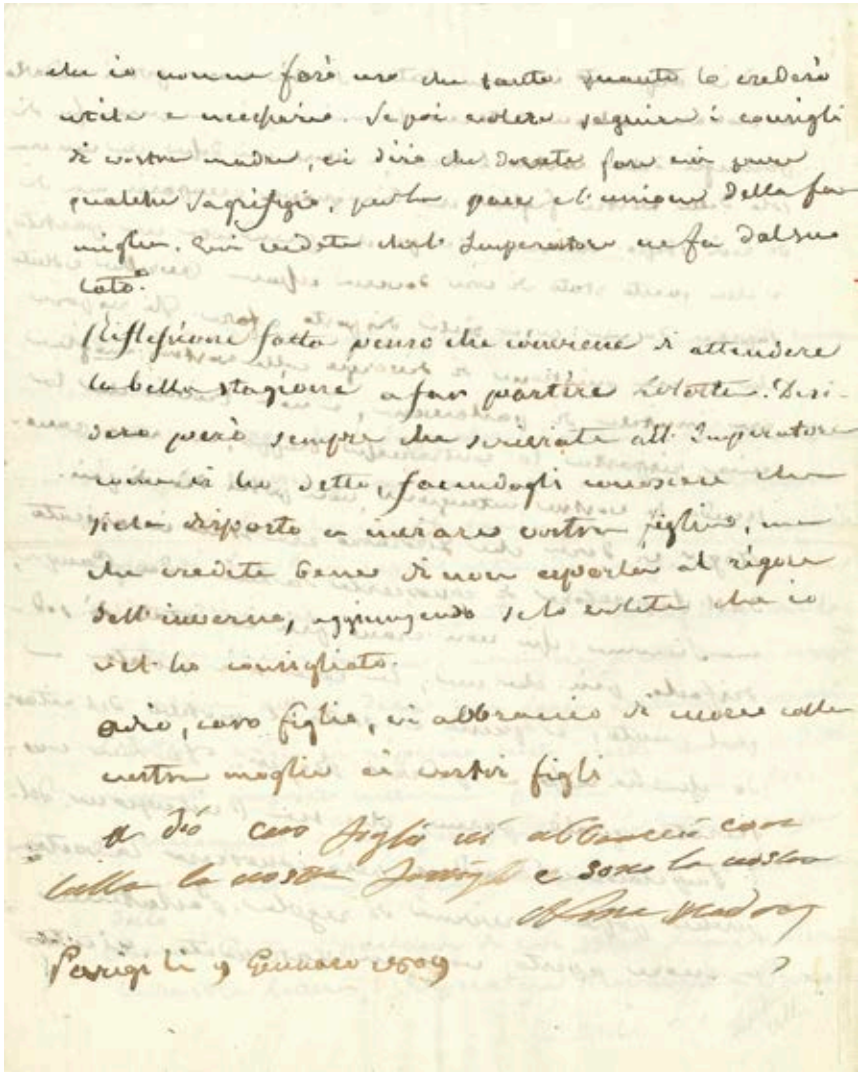

828

BONAPARTE Letizia (1750-1836) mère de Napoléon.

L.S. « Madre » avec 2 lignes autographes, Paris 9 janvier 1809, à SON FILS LUCIEN ; 4 pages in-4 ; en italien.

4 000 / 5 000 €

Longue lettre à Lucien pour tenter de l'amener à obéir à Napoléon.

Napoléon a des projets de mariage pour « Lolotte » (Charlotte), la fille de Lucien. Si Lolotte était venue à Paris avec Boyer, cela aurait fait grand plaisir à tous, notamment à l'Empereur, qui est toujours dans de bonnes dispositions… Elle évoque le rappel du fils et de la femme de Jérôme. Quant à l'époux que l'Empereur destine à Lolotte, personne ne le connaît ; mais il n'y a pas de doute qu'il ne lui fasse faire un mariage digne de Lui; pour de tels mariages, ce n'est pas tant l'inclination que la politique qui les forme. Elle recommande à Lucien d'écrire à l'Empereur avant de faire partir Lolotte.

L'Empereur se trouvait à Trianon lorsqu'elle a reçu la lettre de Lucien ; incommodée, elle n'a pu aller le trouver. À son retour, elle lui a parlé de la lettre, et Napoléon lui a dit qu'il s'occuperait non seulement de sa fille, mais aussi de Lucien lui-même, qu'il était temps de prendre un parti et de sortir de cette situation. Elle lui a dit qu'il était inutile de parler de la question de divorce de Lucien avec sa femme, et Napoléon n'a pas eu l'air d'en être trop contrarié.

Elle a besoin de connaître les intentions de Lucien. Qu'il lui parle à cœur ouvert, et ne lui cache rien ; elle n'en fera usage qu'autant elle le croira utile et nécessaire. S'il veut suivre les conseils de sa mère, elle lui dira qu'il doit faire quelques sacrifices pour la paix et l'union de la famille (« devete fare voi pure qualche sagrifizio, per la pace e l'unione della famiglia »). Il verra que l'Empereur en fait de son côté. Réflexion faite, elle pense qu'il vaut mieux attendre la belle saison pour envoyer Lolotte, mais cela n'en dispense pas moins Lucien d'écrire à son frère en expliquant qu'il ne veut pas exposer sa fille aux rigueurs de l'hiver, et que sa mère le lui a conseillé. Elle termine par deux lignes de sa main, en l'embrassant avec toute la famille : « A dio caro figlio vi abbraccio con tutta la vostra famigila e sono la vostra Madre ».

829

BONAPARTE Letizia (1750-1836) mère de Napoléon.

L.S. « Madame », Rome 22 juin 1814, [au général comte BERTRAND] ; la lettre est écrite par son frère le cardinal FESCH ; demi-page in-4.

1 000 / 1 500€

Napoléon est depuis le 4 mai à l'île d'Elbe, et sa mère va le rejoindre.

[Madame Mère débarqua à Porto Ferraio le 2 août.]
« Je partirai le 2 juillet et j'arriverai à Livourne le 5. J'espere que les fatigues du voyage ne m'empecheront pas de m'embarquer sur le brick que l'Empereur m'enverra le 6. [...] Le Cardinal est aux ordres de l'Empereur, il les remplira de son mieux. Il restera à Rome ». Elle se réjouit de revoir son fils : « Dites à l'Empereur combien je suis heureuse dans le pensée de l'embrasser sous peu »...

830

BONAPARTE Louis (1778-1848) frère de Napoléon, roi de Hollande, et père de Napoléon III.

L.A.S. « LBonaparte », 2 pluviôse VII (21 janvier 1799), au C. PRACHE ; 1 page in-4, adresse.

250 / 300 €

Il le remercie de son cadeau et le prie de transmettre ses remerciements à Mme Prache. « L'agent de la République pour l'approvisionnement de Malte aurait besoin de vos corsaires. Comme il m'en a parlé hier au soir je vous renvoye les pieces que vous avez bien voulu m'envoyer »...

831

BONAPARTE Louis (1778-1848) frère de Napoléon, roi de Hollande, et père de Napoléon III.

L.S. « Louis », au Loo 27 juillet 1809, à M. ROËLL ; 1 page in-4.

400 / 500 €

Sur les effets en Hollande du blocus continental.

Louis s'inquiète de l'embargo de l'Amérique sur les bâtiments français ; il espère qu'il sera levé « puisque ne pouvant suivre un Sisthème opposé a celui de la France, je devrois dans le cas contraire, rappeler mes dispositions. [...] Faites moi connoitre ce que la France peut desirer à cet égard, de même que le Commerce d'Amsterdam ». Il demande des éclaircissements sur la situation : « c'est à dire ce qui tient réellement au Systhème de blocus adopté par la France contre l'Angleterre, d'avec le systhème injuste au quel il pourroit donner lieu, si la France n'en conservant que l'apparence, se servit de ce pretexte pour aider son commerce au détriment des pays amis ou voisins & notament la Hollande »... Il ajoute que pour la fête de l'Empereur le 15 août, il n'y aura rien chez lui puisqu'il sera à Aix-la-Chapelle le 15 « jour qui est aussi le jour de fête de Maman ».

832

BONAPARTE Pauline (1780-1825) sœur de Napoléon, Princesse Borghèse.

L.S. « P^sse^ Pauline Borghése », Frascati près de Rome 15 septembre 1817, [au général comte BERTRAND] ; 2 pages et demie in-4.

400 / 500 €

Nouvelles de la famille Bonaparte pour les exilés de Sainte-Hélène.

Elle espère rentrer en possession de la campagne de San Martino (que Napoléon fit construire dans l'île d'Elbe). Lord BATHURST lui a donné des nouvelles de l'Empereur « qui sont assez bonnes », et elle s'en réjouit. Elle fait le tour de la famille : Madame « est retournée à Rome par Frascati où elle est restée quelques jours chez moi. J'ai fait vos complimens à Lucien et au Cardinal qui se porte mieux. Mon frère Louis est actuellement aux eaux près de Lucques, et son fils qui de jour en jour devient plus charmant se porte bien ». La Reine CAROLINE « a acheté une campagne près de Vienne, elle y jouit ainsi que ses enfants d'une bonne santé ». De Vienne, on vient de lui donner « des nouvelles du fils de l'Empereur, qui se porte parfaitement bien ; il grandit beaucoup et devient de plus en plus aimable ». Elle-même va bien et vit à la campagne qu'elle vient d'acheter près de Rome. Elle clame son attachement à l'Empereur : « dites-lui que je serais heureuse, si je pouvais le rejoindre »...

833

CAMBRONNE Pierre (1770-1842) général.

L.A.S. « Le Baron Cambronne », [Nantes 20 mai 1818], au Major LABORDE à Paris, 1 page et demie in-4, adresse (fente réparée au f. d'adresse).

400 / 500 €

À un compagnon d'armes.

[Le major Étienne LABORDE avait combattu aux côtés de Cambronne pendant la Campagne de France.]
Cambronne se réjouit de la paternité de son correspondant, mais il désespère d'être employé : « je suis toujours en demande d'un traitement quelconque ; jusqu'à présent je n'ai pas réussi. Si j'acceptais du service, je me trouverais trop heureux de vous prendre au mot de nous revoir ensemble » ; mais « il faudrait que je sois plus avancé que je suis pour avoir l'espoir d'être ensemble ; vous savez que je ne veux pas un autre grade que celui que j'ai connu »...Il le charge de voir à Paris son cousin qui s'occupe de ses affaires et l'assure de son « amitié éternelle »...
On joint une P.S., Armée du Danube, au camp en avant de Mellingen 16 messidor VII (4 juillet 1799), certificat pour Jean Goursac, signé par Cambronne et de nombreux officiers.

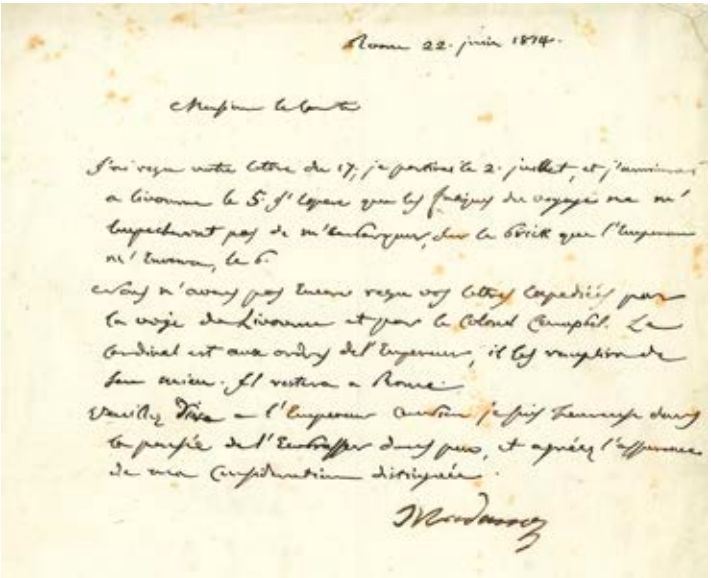

Rome 22. juin 1814.

Monsieur le Comte

J'ai reçu votre lettre du 17, je partirai le 2. juillet, et j'arriverai à Livourne le 5. j'espère que les préjugés de voyages ne m'empêcheront pas de m'embarquer, dans le Brick que l'Empereur m'a trouvé, le 6.

Ceux n'avoient pas encore reçu vos lettres expédiées pour la voyage de Livourne et pour le Colonel Campbell. Le Cardinal est aux ordres de l'Empereur, il est rempli de son mérite. Il retourne à Rome.

Veuillez Vous — l'Empereur Auxiliaire j'ai fait beaucoup dans la pensée de l'entretiens dans quoi, et après l'assurance de ma considération distinguée.

Mordmoroy

829

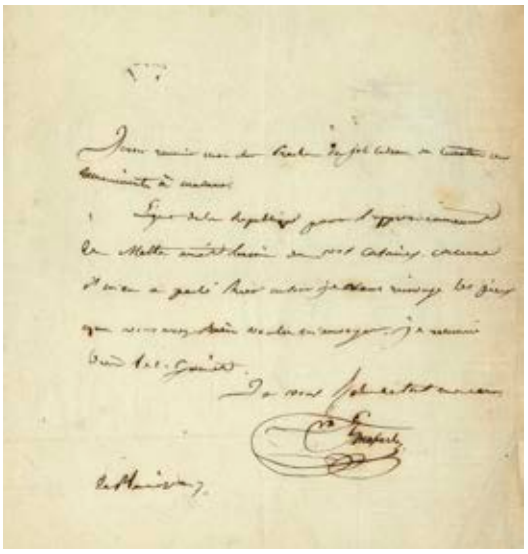

Mon cher ami du Roi, je fait [illegible] de Comte [illegible] à Malte.

Signé de la dépêche pour le gouvernement de Malte [illegible] de mes [illegible] [illegible] à quelle [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible]

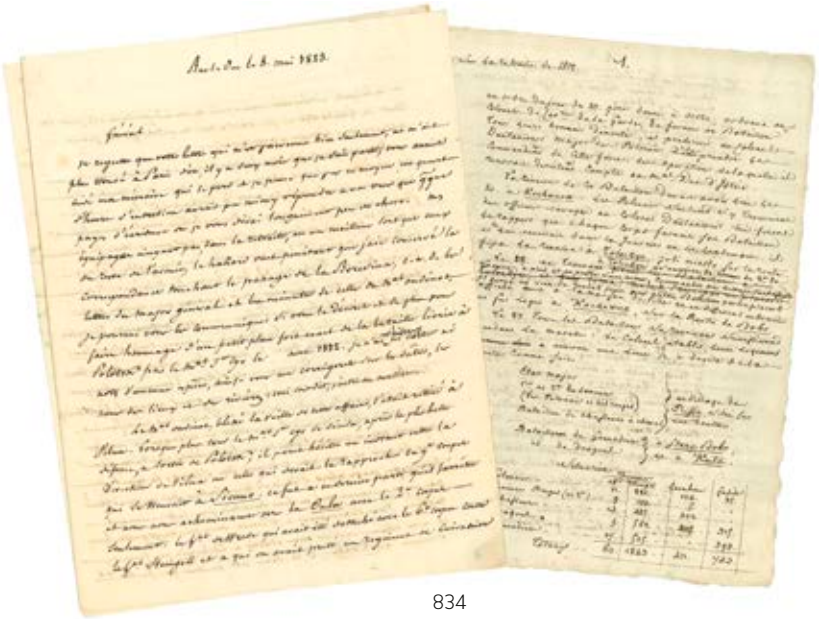

834

834

834

CAMPAGNE DE RUSSIE.

13 lettres ou pièces, dont 8 L.A.S. et 3 L.S. ou P.S., 1812-1825.

1 200 / 1 500 €

Intéressant ensemble de documents contemporains, et témoignages adressés au général et historien Philippe de SÉGUR.

* Jean-Baptiste ÉBLÉ, général : L.A.S., Vilna 7 juillet 1812, à un colonel (1 p. in-4). « Je savais votre gouverneur fou ; mais je ne le croyais pas au point de s'oublier jusqu'à traiter un off^r supérieur comme il vous a traité. [...] la honte retombe sur celui qui insulte et non sur l'insulté »... * *18e Bulletin de la Grande Armée*, Mojaïsk 10 septembre 1812, grande affiche bilingue français-allemand, imprimée à Osnabruck. * Colonel Alexandre DUCHESNE, « Rapport sur le combat du 3 9bre devant Viazma » (2 p. ½ in-4) : attaque à la baïonnette commandée par le général Penne, attaque de la colonne russe par le 57e R.I. déjà fort réduit, par ordre du général Compans... * Nicolas-Charles OUDINOT, maréchal duc de Reggio : L.A.S., Jeand'Heurs 20 décembre 1812, à un général (1 p. in-4) : « je reviens des portes de la mort pour vous felicitter et assurer que votre promotion au grade de gl de div^on m'a fait le plus grand plaisir »... * Lieutenant général Guillaume-Emmanuel comte de SAINT-PRIEST : P.S. comme aide de camp général [du Tsar], Wilna 30 décembre 1812 (1 p. in-fol., cachet aux armes), nomination de M. Courtin, directeur général des hôpitaux de Wilna affecté au traitement des prisonniers de guerre français malades... * Théodore comte ROSTOPSIN : L.A.S., Berlin 26 septembre/8 octobre 1815, à Ferdinand Ier des Deux-Siciles, le remerciant d'avoir créé son fils chevalier de l'ordre constantinien de Saint-Georges...

Lettres et documents adressés au général Philipe de SÉGUR pour son *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée, pendant l'année 1812* (Baudouin, 1824). * Général Guillaume de Latrille, comte de LORENCEZ : L.A.S., Bar-le-Duc 8 mai 1823 (10 p. in-4), intéressant récit de la retraite de Moscou, et en particulier de la bataille de Borissov, sur la Bérésina. * Général Alexandre DALTON : L.A.S., Paris 4 juillet 1824 (3 p. in-4, adresse). Intéressants renseignements sur le contenu d'un sac de soldat en 1812, et le poids des articles (vêtements, rations, cartouches, musette, fusil...) ; quelques différences entre les divisions, etc. ; plus une note signée « sur la manière dont les troupes ont pu exister pendant le commencement de la Campagne de Russie, du 8 juin au 17 aoust 1812 » (4 p. in-fol.) : subsistances, fourrages, transports, marches forcées, boulangers et troupeaux qui accompagnaient les troupes ; « il falloit organiser le pillage des subsistances »... * Général Charles-Auguste-Jean-Baptiste-Louis-Joseph BONNAMY : L.A.S., Paris 8 janvier 1825 (3 p. et demie in-fol.), intéressant récit de sa défense de la grande redoute, à la tête du 30e de ligne, le 7 septembre 1812, à la bataille de la Moskowa... * Manuscrit de *Nottes sur la retraite de 1812* (11 p. in-4), par un cavalier de la Garde, versé dans le bataillon des hommes démontés sous le commandement du colonel Dautancourt, major des Polonais...
* Prince Theodore GALITSIN : L.S., Spa 17/29 août 1825, [au colonel belge Schellens] (2 p. in-4), sur l'entrée des Français à Moscou, et son parent Lopouvine (avec réponse)...

835

CENT JOURS.

7 affiches, 2 P.S. (une griffe), un manuscrit et un imprimé, 1815.

800 / 1 000 €

Affiches : *Napoléon [...] au Peuple français*, Golfe Juan 1er mars 1815 : annonce de la reprise de ses droits et de ceux des Français... *Napoléon [...] à l'Armée*, [Golfe Juan 1er mars 1815] : appel aux soldats à se ranger sous les drapeaux : « l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame »... *Proclamation et Ordonnance du Roi*, château des Tuileries 6 mars 1815 : convocation des Chambres, déclaration que Napoléon Bonaparte est traître et rebelle... *Le Maréchal Prince de la Moskowa aux troupes de son gouvernement*, Lons-le-Saulnier 13 mars 1815 (et un 2e ex. daté du 14) : invitation de Ney à rallier « cette phalange immortelle que l'Empereur Napoléon conduit à Paris »... *Lettre du Prince de la Moscowa au Commandant d'armes de la place de Dôle*, Auxerre 19 mars 1815 : ordre d'arrêter et emprisonner les lieutenants-généraux de Bourmont, Lecourbe, Delort, etc. *Proclamation du ministre de la Guerre aux Sous-officiers et Soldats en congé ou en retraite...*, Paris 10 avril 1815 : convocation du maréchal prince d'Eckmühl à la défense de la patrie...
Copie certifiée conforme par VALENCE d'une lettre de Wellington, Gonesse 3 juillet 1815.
Billet d'entrée au procès du maréchal Ney ; *Arrêt de la Chambre des Pairs [...] qui condamne à la peine de mort, Michel Ney,*

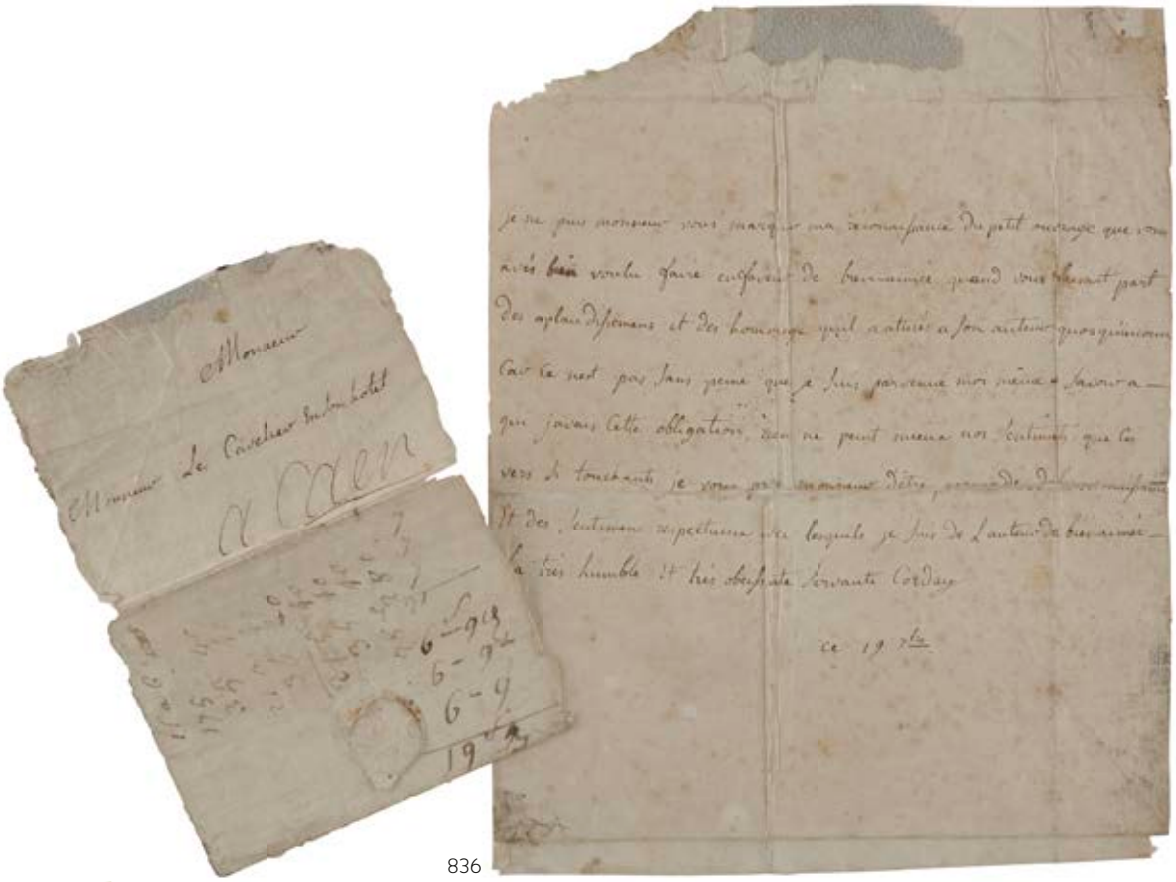

836

835

Maréchal de France…
On joint une copie d'époque de la *Continuation du Protocole des Conférences de Châtillon sur Seine*, séance du 15 mars 1814 (projet de traité de paix entre la France et les Puissances alliées), et une affiche : *Déclaration* suivie d'un *Ordre du jour. Guerriers des armées alliées* du commandant en chef de la grande armée alliée, le maréchal prince de Schwarzenberg, Q.G. de Pougy 23 mars 1814.

836

CORDAY Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont, dite Charlotte (1768-1793) jeune fille normande, noble et pieuse, elle assassina Jean-Paul Marat, et fut guillotinée.

L.A.S. « Corday », [Caen] 19 septembre [1788 ?], à Monsieur LE CAVELIER « en son hotel à Caen » ; 1 page in-4, enveloppe (lettre un peu salie, usures aux plis fendus et réparés, traces de montage).

Rarissime lettre de jeunesse, remerciant d'un poème.

5 000 / 7 000 €

« Je ne puis monsieur vous marquer ma reconaissance du petit ouvrage que vous avés bien voulu faire en faveur de bien-aimée quand vous faisant part des aplaudissemens et des hommage qu'il a attirés à son auteur, quoi qu'inconnu. Car ce nest pas sans peine que je suis parvenue moi même à savoir à qui javais cette obligation, rien ne peint mieux nos sentiments que ces vers si touchants. Je vous prie monsieur d'être persuadé de la reconaissance et des sentimens respectueux avec lesquels je suis de l'auteur de bien aimée La très humble et très obéissante servante Corday »…
Les lettres de Charlotte Corday sont d'une insigne rareté.
Supplément aux œuvres de Charlotte Corday (1864), p. 9.

Provenance
Ancienne collection Léon de LA SICOTIÈRE.

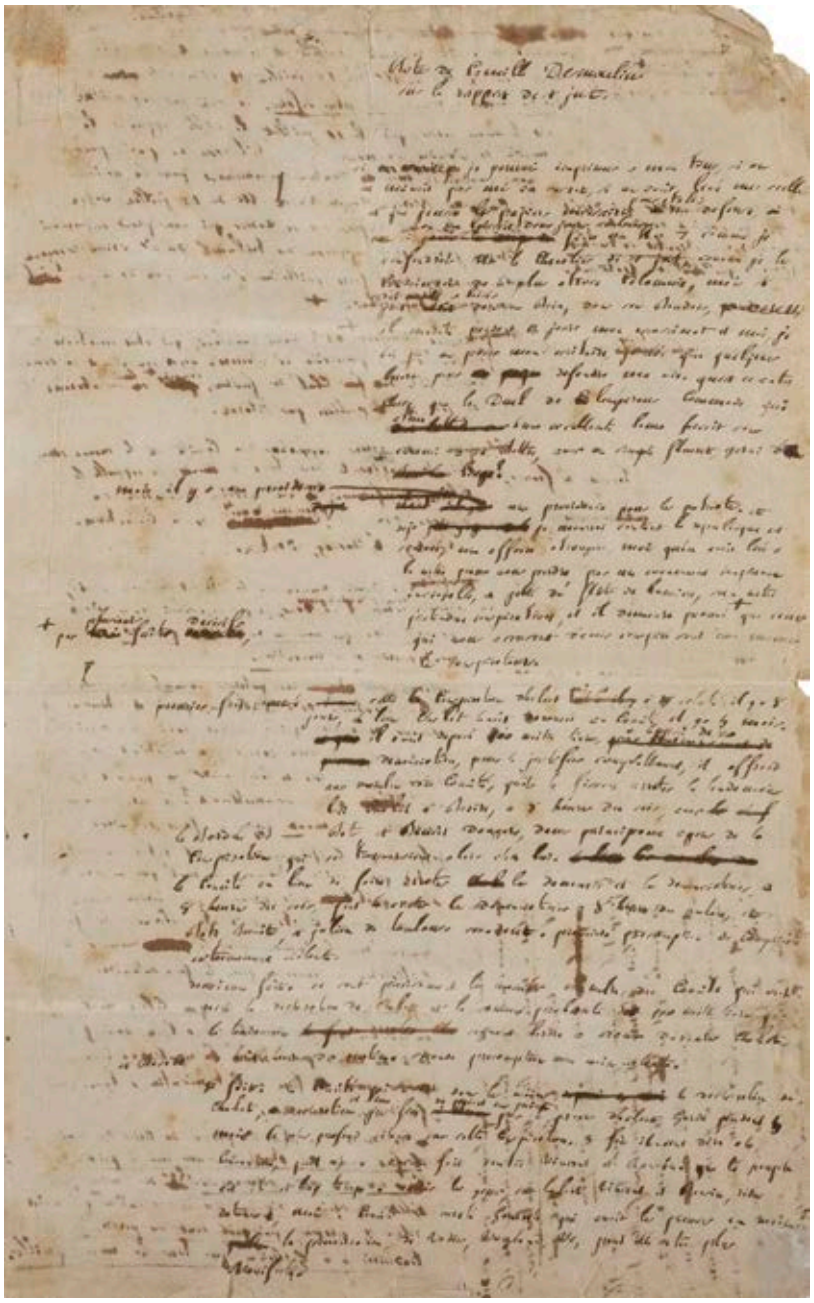

837

DESMOULINS Camille (1760-1794) journaliste et orateur révolutionnaire, conventionnel (Paris), ardent Montagnard, guillotiné avec Danton.

MANUSCRIT autographe, ***Notes de Camille Desmoulins sur le rapport de St Just***, [1er avril 1794] ; 3 pages in-fol. avec ratures et corrections et additions marginales (bords légèrement effrangés).

20 000 / 25 000 €

Extraordinaire manuscrit de sa plaidoirie pour sa propre défense lors de son procès, contre le rapport accusatoire de Saint-Just.

[« Camille Desmoulins a donné le titre de Notes sur le rapport de St-Just à cette pièce. Elle constitue la vive esquisse de la défense qu'il espérait prononcer en face de ses accusateurs ; ils refusèrent de l'entendre, et il ne paraît pas qu'avec tous les efforts les plus véhéments il ait pu parvenir à en faire arriver plus qu'une partie entrecoupée à l'auditoire. Dans un accès de désespoir, et l'on peut même dire de véritable rage, il jeta à la tête de ses bourreaux ce papier froissé dans ses mains et mouillé de ses larmes. On peut croire au miracle, quand on voit une pièce aussi intéressante, qui, d'abord tombée au pouvoir de ceux qui avaient intérêt à la détruire, revient après tant de catastrophes aux mains de ceux qui ont le plus grand intérêt à la conserver. Ce dernier cri du courage et du patriotisme qui se débattent dans une si héroïque agonie a quelque chose de sacré » (Matton aîné).
Cette plaidoirie a été citée pour la première fois en 1828 par Berville et Barrière dans le rapport de Courtois sur les papiers de Robespierre, dans lequels il aurait été trouvé. Le texte a ensuite été édité sur l'original à la suite du *Vieux Cordelier* réimprimé par Matton aîné en 1834 ; puis en 1837 au tome XXXII de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française* de Buchez et Roux (p. 225-229).]

« Si je pouvois imprimer a mon tour, si on ne m'avoit pas mis au secret, si on avoit levé mes scellés et que j'eusse les papiers necessaires pour etablir ma defense, si on me laissoit deux jours seulement faire un n° 7 [du *Vieux Cordelier*, dont il corrigeait l'épreuve lors de son arrestation] comme je confondrois Mr le Chevalier de St Just, comme je le convaincrois de la plus atroce calomnie, mais il ecrit a loisir dans son bain, dans son boudoir, il medite pendant 15 jours mon assassinat, et moi, je n'ai pas où poser mon ecritoire, je n'ai que quelques heures pour defendre ma vie. [...] Mais il y a une providence, une providence pour les patriotes, et déjà je mourrai content, la république est sauvée, une affaire étrangère, mais qu'on avoit lié à la notre pour nous perdre, par un evenement imprévu incroyable, a jetté des flots de lumière, sur notre prétendue conspiration, et il demeure prouvé, par plusieurs faits décisifs, que ceux qui nous accusent d'avoir comploté sont eux même les conspirateurs »...
Il expose alors trois faits prouvés, concernant la conspiration d'HÉBERT, la dénonciation de CHABOT, l'inaction du Comité qui avait les preuves en mains et n'a rien fait, etc.
Quant au rapport de Saint-Just, « il n'y a pas d'exemple d'une aussi atroce calomnie que cette pièce. Et d'abord il n'y a personne dans la Convention qui ne sache que Mr le

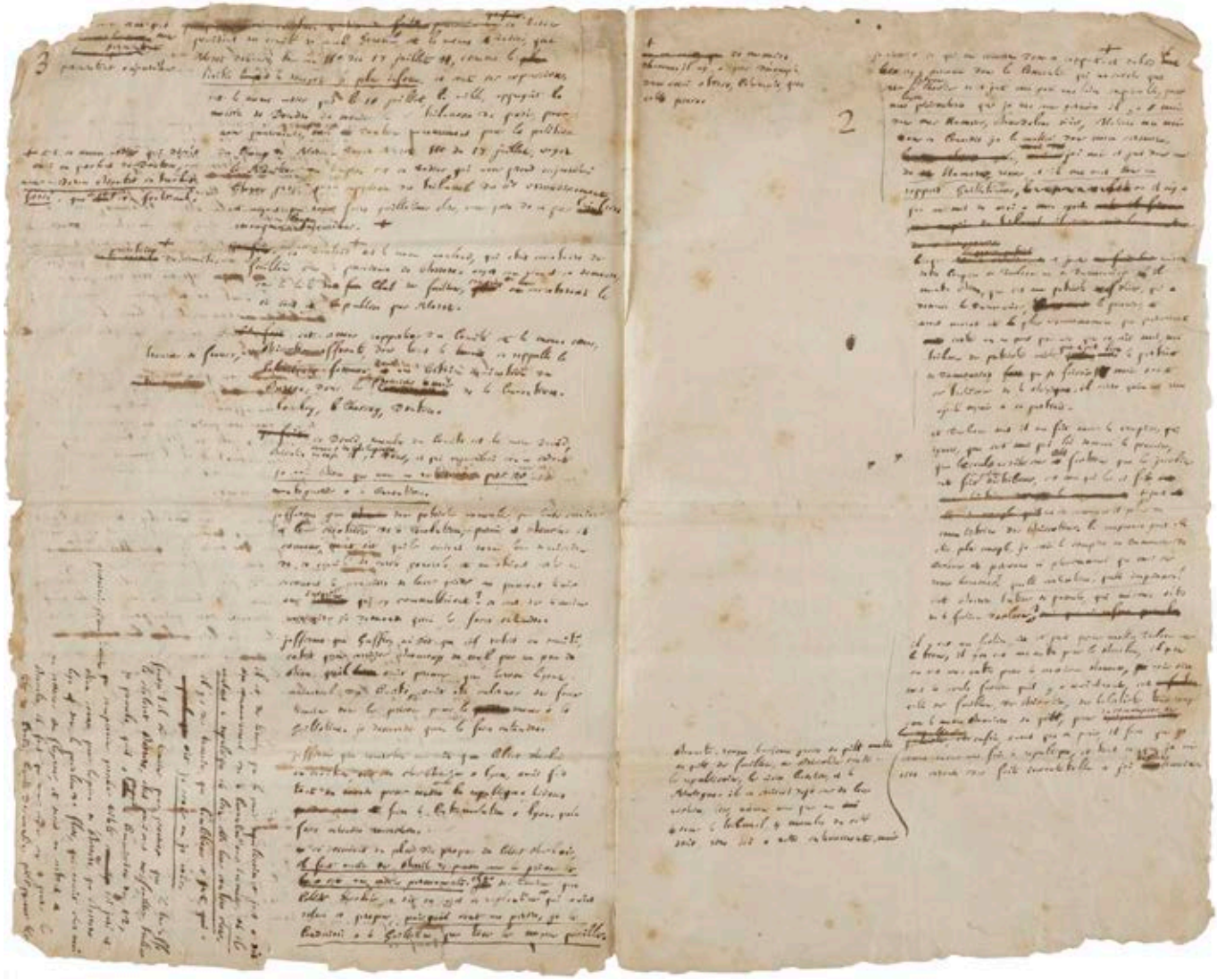

cydevant Chevalier de St Just m'a juré une haine implacable, pour une légère plaisanterie que je me suis permise il y a 5 mois dans un de mes numéros. [...] J'ai mis St Just dans un numéro rieur, et il me met dans un rapport guillotineur, où il n'y a pas un mot de vrai à mon égard ». On l'accuse « d'être complice de Dorléans et de Dumourier », alors que c'est lui qui les a dénoncés « le premier, et avant Marat et plus vigoureusement que personne », comme on peut le lire dans ses écrits... Il dénonce l'actuelle faction « des Feuillans, des Brissotins, des Hébertistes, tous rangés sous la même bannière de Pitt, pour recommencer en bonnets rouges l'ancienne guerre de Pitt, des Feuillans, des Brissotins contre les républicains, les vieux Cordeliers, et la Montagne. Ils se croient déjà sûrs de leurs victimes. [...] Mais enfin, avant que de périr, il faut que je serve encor une fois la république, et tout ce que je vais dire seront des faits incontestables et j'ai de bons témoins ».

Il dénonce alors les uns après les autres « ceux qui nous persécutent aujourd'hui » : VADIER, qui avait été dénoncé par MARAT dès 1791 « comme le traître et le renégat le plus infâme » ; VOULLAND, « qui était secrétaire des Feuillans sous la présidence de Barrère » ; AMAR, « Brissotin enragé » ; Louis DAVID, « Brissotin enragé, ennemi de ROBESPIERRE il y a 2 ans, et qui aujourd'hui s'en va disant *je vois bien que nous ne resterons pas 20 montagnards à la Convention* »... Il demande la citation de plusieurs témoins sur les « iniquités » du Comité de sûreté générale, l'ignoble conduite de COLLOT D'HERBOIS, qui, « en mission avec son cher Ronsin à Lyon, avoit fait tout au monde pour rendre la république hideuse et faire la contrerévolution à Lyon »... « Il est des témoins que le grand républicain St Just a dit au commencement de la Convention avec humeur : *oh ils veulent la république eh bien elle leur coûtera cher*. Il y a des témoins que l'ambitieux St Just a dit *je scais où je vais* ». Il dénonce enfin « le tartuffe, le scélérat BARRÈRE » qui était « président des Feuillans », et qui « venoit chez moi me carresser, me flagorner, et disoit en sortant à Rousselin, il faut que nous ayons sous 8 jours les têtes de Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux &c ».

Provenance

Bibliothèque Dominique de VILLEPIN, *Feux & Flammes*, I *Les Voleurs de feu* (28 novembre 2013, n° 311).

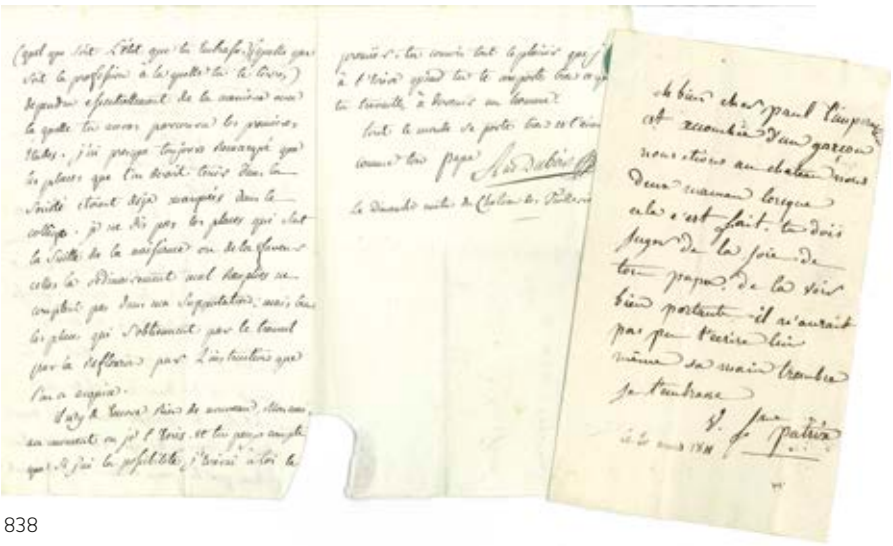

838

838

DUBOIS Antoine (1756-1837) chirurgien et accoucheur, il accoucha Marie-Louise pour le Roi de Rome.

L.A.S. « Ant. Dubois », Dimanche matin [17 mars 1811] « du Château des Tuilleries », à son fils Paul DUBOIS, élève au Lycée Napoléon ; 2 pages et demie in-8, adresse avec cachet de cire rouge brisé.

400 / 500 €

Belle lettre de conseils à son fils lycéen, alors qu'il attend l'accouchement de Marie-Louise.

Il encourage Paul à ne pas perdre de temps, ne pas se livrer « à la distraction à laquelle tu as trop de tendance », et à s'occuper « fortement de tes devoirs » ; les premières études sont essentielles : « j'ai presque toujours remarqué que les places qu'on devoit tenir dans la société étoient déjà marquées dans le collège », places « qui s'obtiennent par le travail par la réflexion par l'instruction que l'on a acquise ». Puis, à propos de la naissance attendue : « Il n'y a rien de nouveau, mon ami, au moment où je t'écris. Et tu peux compter que si j'ai la possibilité j'écrirai à toi le premier »…
On joint une L.A.S. de Mme PATRIX, 20 mars 1811 (1 p. in-8, adr.), à Paul Dubois lui annonçant la **naissance du Roi de Rome** : « l'impératrice est accouchée d'un garçon nous etions au chateau nous deux maman lorsque cela s'est fait. Tu dois juger de la joie de ton papa de la voir bien portante il n'aurait pas pu t'écrire lui-même sa main tremble »…
On joint aussi une L.A.S. de Jean-Baptiste ISABEY, 24 mai, au sujet d'habits (1 p. in-8).

839

DUMANOIR LE PELLEY Pierre-Étienne-René (1770-1829) vice-amiral, il commanda le convoi de l'Armée d'Égypte et fut commandant du port d'Alexandrie ; il se battit à Trafalgar.

MANUSCRIT autographe, [1809 ?] ; cahier de 13 pages et demie in-fol. (mauvais état, fortes mouillures ayant détruit un angle et une partie d'un bord).

600 / 800 €

Défense de sa conduite aux batailles navales de Trafalgar et du Cap Ortégal (21 octobre et 4 novembre 1805).

[Fait prisonnier par les Anglais à cette seconde bataille, Dumanoir rentra en France en juillet 1806, demeura sans affectation, fut traduit devant un conseil d'enquête en décembre 1809, et blâmé ; il réclama de comparaître devant un conseil de guerre maritime et fut acquitté par celui-ci].
Dumanoir explique la retraite de ses vaisseaux comme une mesure de prudence : « Arriver dans ce moment sur l'ennemi, eût été un coup de désespoir qui n'eût abouti qu'à augmenter le nombre de nos pertes et ajouter à l'avantage de l'ennemi, auquel par le délabrement de ma division je n'aurais pu causer de grands dommages »… Précisions sur les conditions météorologiques, les avaries, les pertes, « et dans ce moment je fus blessé fortement au coté par des éclats. Le *Duguay-Trouin* tomba sous le vent. Le combat continua »… Etc.
Le manuscrit, hélas en mauvais état, renvoie à des figures, et présente quelques passages supprimés.

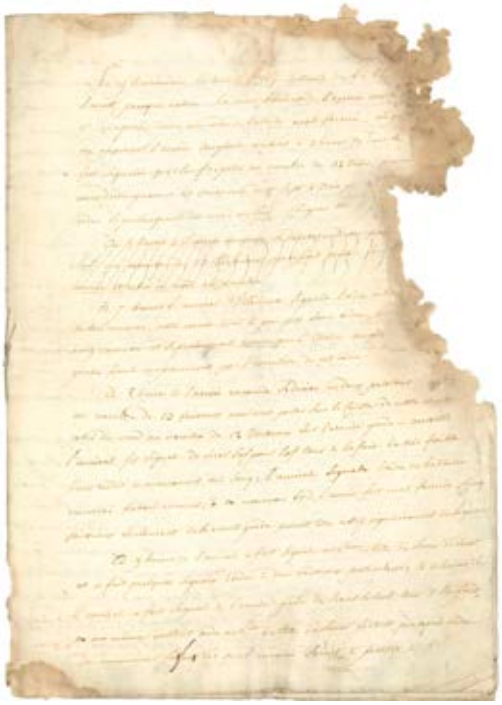

839

840

841

842

840

EMPIRE.

13 L.A.S, L.S. et P.S., la plupart par des généraux ou futurs généraux, 1797-1833.

400 / 500 €

Fortuné de BRACK (certificat de service pour un ancien lancier de la Garde, 1833), Jean-Baptiste BRUNET (brevet de général de brigade, signé par le président du Directoire Merlin de Douai, et par Milet-Mureau), Pierre-Joseph BRUYÈRES (2, à sa femme, Stallupöhnen et Cassel 1812-1813, rel. en tête d'une notice biographique reliée), Jean-Baptiste DALESME (à Pons de l'Hérault, à propos d'un débarquement de l'ennemi sur l'île d'Elbe, 1811), Charles Lefebvre Desnouettes (copie d'époque d'une réplique du général Palafox, général en chef de l'armée d'Aragon, à sa sommation de poser les armes, Albarracin 1808), Jean-Marie-Pierre-François Lepaige DORSENNE (certificat, 1800), Charles d'ESCORCHES DE SAINTE-CROIX (état de services d'un lieutenant), Jean-Ambroise Baston de LA RIBOISIÈRE (au colonel d'Herville, au sujet de bombes d'artifice pour les fêtes lors des couches de l'Impératrice, [1811]), Charles-Tristan de MONTHOLON (à son frère Louis, 1810), Arnaud MUSCAR (brevet de chef de brigade, signé par Treilhard et Schérer, 1798), Jean-Martin PETIT (certificat pour mutation d'officiers, 1813), Barthélemy Louis Joseph SCHÉRER (1797).

841

EMPIRE.

14 lettres ou pièces, dont 6 L.A.S. et 5 L.S. ou P.S., 1796-1821.

300 / 400 €

Jean-Jacques-Régis de CAMBACÉRÈS (décret cosigné par Champagny, 1806), Pierre-Antoine DARU, Denis DECRÈS (Amsterdam 1810), Charles DELACROIX (à Saliceti), Guillaume-Pierre-François FÉRÈS (à Boissy d'Anglas, Florence 1810), Claude-François de MÉNEVAL (à Cambacérès), Charles-Maurice de TALLEYRAND (brevet sur vélin, cosigné par Montalivet, 1813)… Plus un manuscrit de *Notes pour servir au projet de l'arme du génie*, un récépissé de payeur de la Guerre, l'envoi d'un certificat médical par un capitaine de grenadiers, la lettre d'un père de soldat qui n'a pas donné signe de vie depuis la retraite de Russie, etc.

842

EMPIRE.

13 pièces manuscrites ou imprimées ; plus une vingtaine de gravures.

400 / 500 €

Notes héraldiques, illustrées d'armoiries peintes, dont une sur la maison Buonaparte en Toscane. Billet d'entrée à l'Athénée (1808). Numéros de la *Gazeta de Madrid*, 1808, et état du régiment de Valencia, d'infanterie de ligne.
Placards : *Ordre du jour* du Major-général Berthier sur la capitulation de Dantzig (1807) ; *Ordre de la place de Grave* en état de siège, donné par le commandant Lavallette, 1814 (en français et en néerlandais) ; *Décret impérial qui supprime la cocarde blanche et la décoration du Lys* (Grenoble 1815) ; *Avis* de recrutement de Lanciers à cheval pour la Garde nationale (Grenoble 1815)…
Histoire de Napoléon, copie par Gentil Antoine Noël (à Sannois 1856-1859) de la notice « Bonaparte » par Charles Mullié dans sa *Biographie des célébrités militaires de terre et de mer de 1789 à 1850*.
22 gravures : *Naissance du roi de Rome coloriée* ; portraits de Napoléon, de sa famille, batailles, etc.
On joint un extrait du *Plutarque français* (*Napoléon à l'île d'Elbe et les Cent Jours*, *Napoléon à Sainte-Hélène* par Alexandre Dumas) ; la plaquette de J. Brunon, *Le Pavillon de l'empereur à l'île d'Elbe* (1912, envoi) ; l'ouvrage *Les Drapeaux de la Garde nationale de Paris en 1789* par Henry Lachouque (1947, en ff. sous chemise et étui cartonnés, tirage numéroté impr. pour R. Darbou) ; un important ensemble de planches modernes en couleurs d'uniformes.

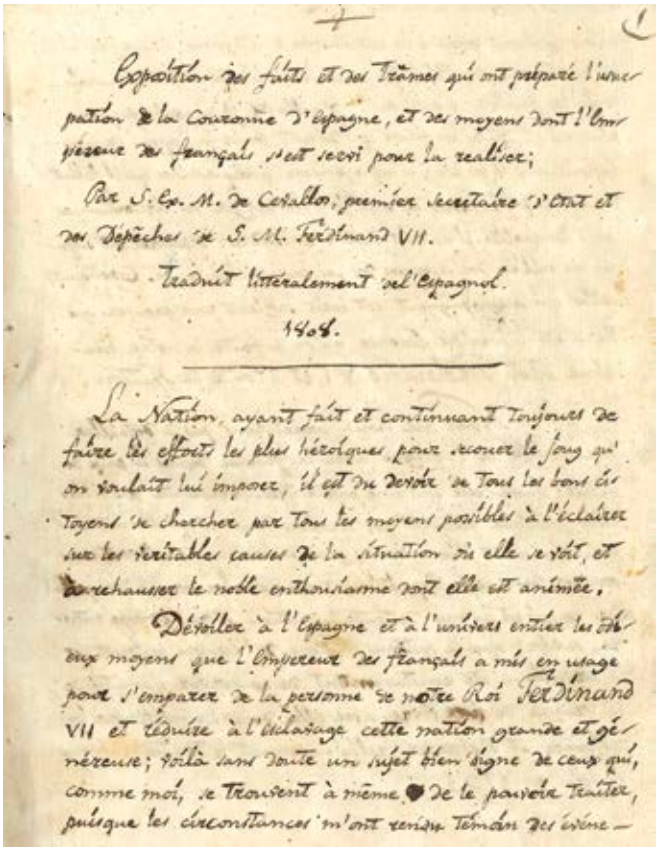

Exposition des faits et des Trames qui ont préparé l'usurpation de la Couronne d'Espagne, et des moyens dont l'Empereur des français s'est servi pour la realiser;

Par S. Ex. M. de Cevallos, premier secretaire d'Etat et des Depêches de S. M. Ferdinand VII.

Traduit littéralement de l'Espagnol.

1808.

La Nation, ayant fait et continuant toujours de faire des efforts les plus héroïques pour secouer le joug qu'on voulait lui imposer, il est de devoir de tous les bons citoyens de chercher par tous les moyens possibles à l'éclairer sur les veritables causes de la situation où elle se vôit, et de rechauffer le noble enthousiasme dont elle est animée.

Dévoiler à l'Espagne et à l'univers entier les détours moyens que l'Empereur des français a mis en usage pour s'emparer de la personne de notre Roi Ferdinand VII et réduire à l'esclavage cette nation grande et généreuse; voilà sans doute un sujet bien digne de ceux qui, comme moi, se trouvent à même de le pouvoir traiter, puisque les circonstances m'ont rendu témoin des événe—

843

843

ESPAGNE. **CEVALLOS Pedro de** (1760-1840) homme d'État espagnol.

MANUSCRIT, ***Exposition des faits et des trames qui ont préparé l'usurpation de la Couronne d'Espagne, et des moyens dont l'empereur des Français s'est servi pour la réaliser*** ; par S. Ex. M. de Cevallos, premier secrétaire d'État et des Dépêches de S.M. Ferdinand VII. Traduit littéralement de l'espagnol. 1808 ; petit in-4 de 69 ff. ; reliure de l'époque demi-veau brun, tranches jaunes (reliure du temps).

1 000 / 1 500 €

Manuscrit exécuté à l'époque de la traduction de l'*Exposición de los hechos y maquinaciones que han preparado la usurpación de la corona de España* (1808), publiée pour la première fois clandestinement en 1809. On trouve à la fin le *Manifeste de la nation espagnole à l'Europe*, signé de Marin de GARAY, secrétaire de la Junte suprême, appelant à combattre Napoléon sans trêve ; et trois lettres de MURAT au général Dupont, prouvant que l'intention des Français a toujours été de prendre le pouvoir en Espagne. Interdite, la traduction française de l'ouvrage circulait ainsi sous le manteau sous forme de copies manuscrites.
La guerre d'Espagne fut pour les Espagnols *la guerra de la Independencia*. Le pamphlet exprime la résistance à l'envahisseur de la part d'un peuple spontanément et unanimement dressé contre l'occupant. Cevallos dénonce vigoureusement l'usurpation française, accompagnant son texte de pièces justificatives : traités secrets, correspondance, etc.
Provenance : *Bibliothèque impériale de Dominique de VILLEPIN*, 19 mars 2008, n° 107.

844

FESCH Joseph, cardinal (1763-1839) oncle de Napoléon, archevêque de Lyon, grand aumônier de l'Empire.

L.S. « J. Card. Fesch » avec compliment autographe, Rome 2 mai 1817, au général comte BERTRAND ; 1 page et demie in-4.

400 / 500 €

Belle lettre disant son attachement à Napoléon en exil à Sainte-Hélène.

Il demande des nouvelles de l'Empereur : « À chaque instant nous sommes avec lui dans son exil ; il remplit toutes nos journées ; nous sommes pleins d'espérance de le revoir, et nous nous confions bien fermement dans celui qui a toujours été son bouclier et son égide. [...] Dites à l'Empereur que je l'aime plus que moi-même, que le seul bonheur que je désire dans la vie, est de le revoir encore, que je lui offre tout ce qui peut m'appartenir ; il me reste ma gallerie, il peut en disposer ». Il place son espoir en Dieu « que bientôt il sera libre, sans me fonder sur la politique et les événemens humains. Dieu conduit tout, et il amène tout à ses fins. Mes pressentimens se sont toujours réalisés »...
On joint une L.S., Rome 14 juillet 1814, à François BRACCINI à Ajaccio (2 pages in-fol., en italien, adresse), au sujet de l'administration de ses biens en Corse, dont il demande les comptes ; il est à Rome depuis un mois avec sa sœur (Letizia) et aimerait qu'on lui envoie par bateau des caisses de livres et d'objets d'art en bronze, ainsi que sa voiture ; sa sœur va partir pour l'île d'Elbe...

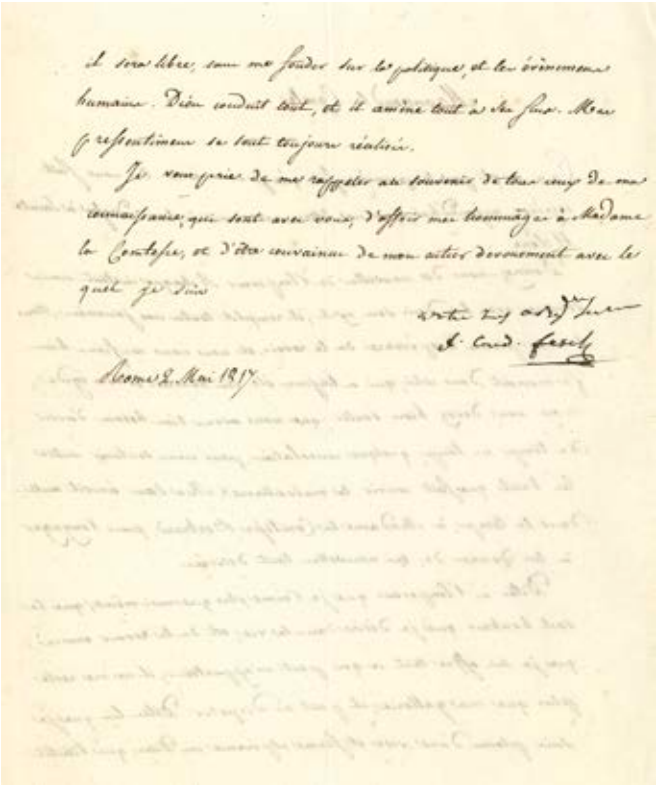

844

845

FOUCHÉ Joseph (1759-1820) ministre de la Police.

L.A.S. (paraphe, minute), 8 février [1817], à Maurice-André GAILLARD ; 2 pages in-4 avec d'importantes ratures et corrections (papier un peu bruni).

1 500 / 2 000 €

Étonnant jugement de Fouché sur Chateaubriand.
La lettre est relative aux démarches de Fouché, avec l'aide de Gaillard et de ses amis, pour mettre fin à son exil et pour que « le gouvernement fasse réparer une injustice à laquelle il a eu la main forcée par la tempête. [...] Je n'ai pas écrit une seule ligne qui ne puisse être mise sous les yeux du Roi. Ce prétexte vous prouve qu'on a besoin de chercher dans la calomnie de quoi justifier la prolongation de l'injustice qui pèse sur moi depuis un an ». Il connaît les libelles répandus contre lui. « L'hypocrisie du vicomte Ch. [CHATEAUBRIAND] ne trompe plus même le vulgaire. Je ne sais pourquoi il continue à mentir. Les reproches qu'il fait à Louis 18 sur le choix d'un de ses ministres sont d'un esprit subalterne. Personne ne s'est avisé de blâmer Louis 14 d'avoir recherché l'alliance de Cromwell et d'avoir porté le deuil de sa mort. Le 1er de tous les devoirs pour un grand prince est l'intérêt de l'Etat. Les affaires de famille ne sont que des objets secondaires. Il serait facile de confondre le vicomte de Chateaubriand car il a plus de talent que de lumières et plus d'imagination que de logique. Mais il n'y a pas d'honneur à accabler un homme qui est déjà accablé »... Il explique ensuite la façon dont il a tenu à régler ses affaires en France : « Quelle sécurité puis-je avoir pour mes projets dans un pays où il n'y a pas encore de justice pour ma personne ? Le 1er bonheur est l'indépendance et la tranquillité de l'esprit. J'ai voulu finir mes affaires dans la crainte qu'on n'en finisse pas »...
On joint des notes autographes à propos de Chateaubriand (1 page petit in-4 au verso d'une lettre à lui adressée par Amédée POCHOLLE au sujet de ses mémoires, Liège 29 mai 1816). « Chat. [Chateaubriand] était plus le valet de B. [Bonaparte] que moi. Je le servais avec fidélité mais avec dignité. C'est bien d'aimer la liberté, mais il faut aimer aussi la justice. [...] Mélange bizarre de bien et de mal, de vrai et de faux. C'est une chose édifiante que de recommander la Religion, mais il faut prêcher d'exemple »... Etc.

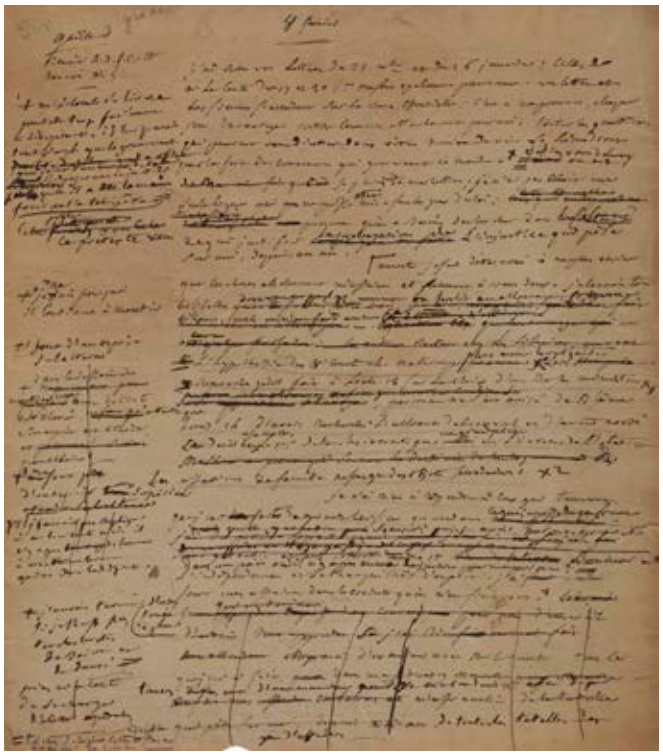
845

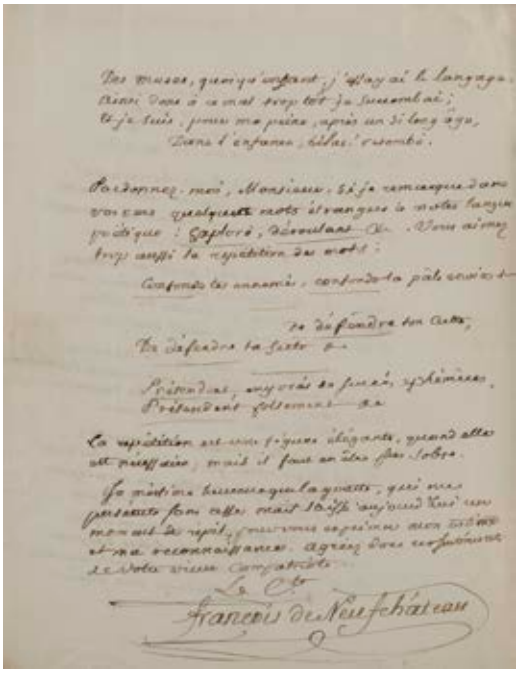
846

846

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU Nicolas-Louis (1750-1828) homme d'État et littérateur ; député à la Législative, ministre de l'Intérieur, il fut un des Directeurs, et devint sous l'Empire sénateur et comte.

L.A.S. « Le Cte François de Neufchâteau », 28 mars 1822, à Albert MONTÉMONT ; 2 pages in-4, adresse.

200 / 300 €

Lettre en vers à un compatriote lorrain.
Épitre en 7 quatrains faisant l'éloge et la critique des vers que Montémont lui a soumis :

« Vous me citez parmi les illustres Lorrains !
Ma vieille Muse en est touchée ;
Mais en vous le disant, je crains
Que tant de vanité ne me soit reprochée. [...]
Des Muses, quoiqu'enfant, j'essayai le langage.
Ainsi donc à ce mal trop tôt je succombai ;
Et je suis, pour ma peine, après un si long âge,
Dans l'enfance, hélas ! retombé. »

Il fait ensuite quelques remarques sur des « mots étrangers à notre langue poëtique », et sur les répétitions dont Montémont semble abuser...

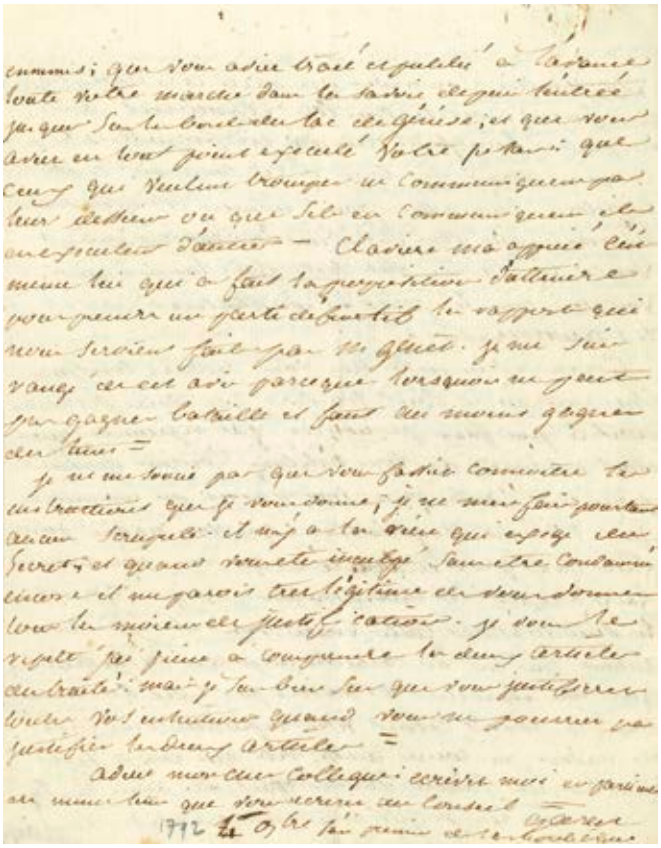

847

847

GARAT Dominique-Joseph (1749-1833), avocat, philosophe et homme politique, ministre de la Justice puis de l'Intérieur sous la Révolution, diplomate et sénateur.

L.A.S. « Garat », 4 novembre « l'an premier de la republique » [1792], au général Anne- Pierre de MONTESQUIOU-FEZENZAC ; 4 pages in-4.

800 / 1 000 €

Intéressante lettre relative au traité signé par Montesquiou avec Genève pour le retrait de Suisse des troupes révolutionnaires françaises.

[Anne-Pierre, marquis de MONTESQUIOU-FEZENZAC (1739-1798), nommé général en chef de l'armée des Alpes, occupe la Savoie, puis reçoit l'ordre de la Convention d'entrer à Genève, mais devant la résistance de cette république, épaulée par les cantons de Berne et de Zürich, il préfère négocier, sans mandat, le retrait de ses troupes. La Convention, le considérant comme traître, le destitue et le décrète d'arrestation, mais il se réfugie en Suisse.]
Garat n'a jamais douté des sentiments patriotiques du général, souvent attaqué… « Votre entrée si rapide et si heureuse dans la Savoie avoit étouffé toutes les voix qui s'élevoient contre vous ; votre négociation avec Genève et votre traité avec cette république a fait élever de nouveau toutes ces voix avec plus de force ». Il lui parle avec franchise : « Le Préambule de votre traité m'a paru excellent. Le respect pour la souveraineté d'une petite république qu'il étoit facile d'écraser est une belle chose dans cette politique morale que nous professons et que nous promettons à l'Europe ». Mais il réprouve l'article « dans lequel vous obligiez la France à retirer votre artillerie non seulement hors du territoire de Genève, ce qui étoit necessaire, mais dans le territoire, dans les places d'armes de la France, ce qui est humiliant pour la France et absolument inutile pour Genève ». Et alors que les Français doivent évacuer tous ensemble, pourquoi tolérer une évacuation progressive des Suisses du territoire de Genève ? Garat prévient Montesquiou : « Vous avez fait soupçonner aux démocrates toujours prêts aux soupçons que vous vouliez conserver au parti aristocratique des forces avec lesquelles il pourroit en imposer longtemps au parti populaire. […] il faut vous dire que votre destitution est à peu près prononcée ». Garat a pris cependant sa défense, appuyé par Clavière, mais demande à Montesquiou de se justifier à l'égard des deux articles litigieux du traité…

848

GÉNÉRAUX.

35 L.A.S., L.A.S. ou P.S., 1798-1846.

500 / 600 €

Auguste Belliard (Madrid 1809), Louis Bertrand de Sivray (Forli 1802), Pierre Riel de Beurnonville, Jean-Claude Boudinhon-Valdec (Zamora 1811), Guillaume Boyvin-Lamartinière (congé, Douai 1801), André Calvin (Bologne 1800, belle vignette), Jean-Pierre-Hubert Cambacérès (feuille de route à son nom, 1815), Joseph-Marie de Casabianca (Paris 1807), Gabriel-Louis de Caulaincourt (à Talleyrand), Henri-François-Marie Charpentier (2, 1802-1814), Alexandre Chauvel (1813, cosigné par le duc de Feltre), Claude Clément (5, 1800-1801, plus une le concernant), Jean-François-Aimé Dejean (2, à l'Impératrice Marie-Louise 1812, et 1816), Léopold Destabenrath (camp de Montreuil 1805), Mathieu Dumas (2, 1804-1806), Pierre Dupont de L'Étang (1814), Maximilien-Sébastien Foy, Maurice-Étienne Gérard, Étienne Hulot (extrait de ses services et lettre à lui adressée), Jean-Gérard Lacuée (1808), Maurice Mathieu (2, 1813-1817), Sextius Miollis (1805 à Marmont), Gabriel Molitor (Gorcum 1813), Pierre-Guillaume Pouchin (Milan 1800), Barthélemy Schérer (1799), etc.

848

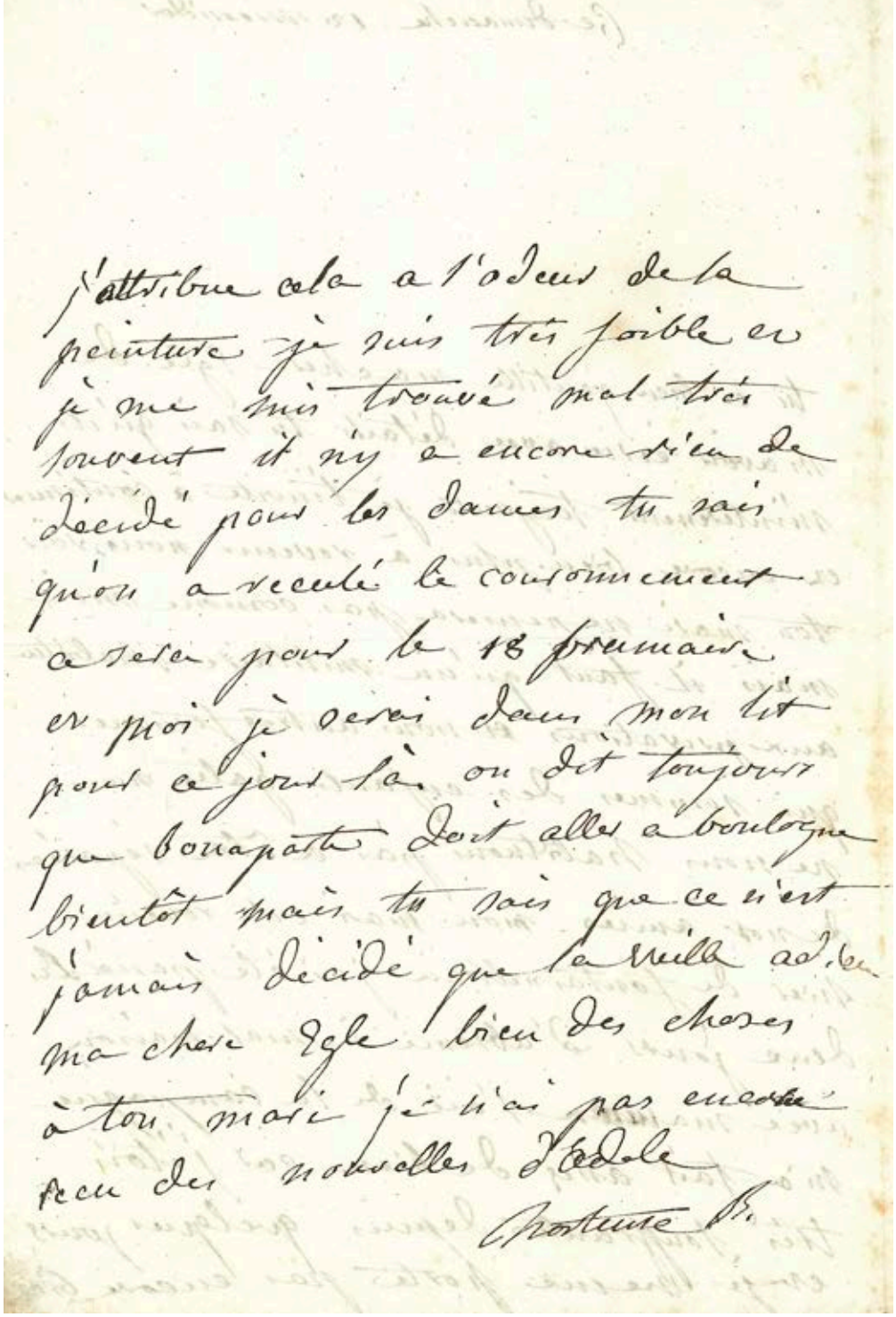

j'attribue cela a l'odeur de la
peinture je suis très foible et
je me suis trouvée mal très
souvent il n'y a encore rien de
décidé pour les dames tu sais
qu'on a reculé le couronnement
ce sera pour le 18 fevrier
et moi je serai dans mon lit
pour ce jour là on dit toujours
que Bonaparte doit aller a boulogne
bientôt mais tu sais que ce n'est
jamais décidé que la veille adieu
ma chere Egle bien des choses
à ton mari je n'ai pas encore
reçu des nouvelles d'Edele
Hortense B.

849

HORTENSE DE BEAUHARNAIS (1783-1837) fille de Joséphine de Beauharnais, adoptée par Napoléon, épouse (1802) de Louis Bonaparte, elle fut Reine de Hollande ; mère de Napoléon III.

132 L.A.S. (la plupart « Hortense » ou « H. »), 1798-1837, à Aglaé, dite Églé AUGUIÉ, la maréchale NEY ; environ 270 pages formats divers, quelques adresses (quelques lettres non signées ou incomplètes).

40 000 / 50 000 €

Importante et exceptionnelle correspondance de la Reine Hortense à son amie d'enfance Églé Auguié, qui épousera le maréchal Ney ; elle couvre toute la vie de la Reine Hortense, depuis sa jeunesse jusqu'à toute la fin de vie.

[Aglaé, dite Églé AUGUIÉ (1782-1854) était la nièce de Madame CAMPAN, chez qui elle fut élevée et se lia d'une tendre affection avec Hortense de Beauharnais ; protégée par Joséphine, elle épousa le 5 août 1802 le futur maréchal Ney, prince de la Moskowa. Hortense et Églé entretinrent toute leur vie une correspondance régulière. Nous ne pouvons donner ici qu'un trop bref aperçu de cette très riche et passionnante correspondance. Un descriptif détaillé de toutes les lettres peut être fourni sur demande.]

.../...

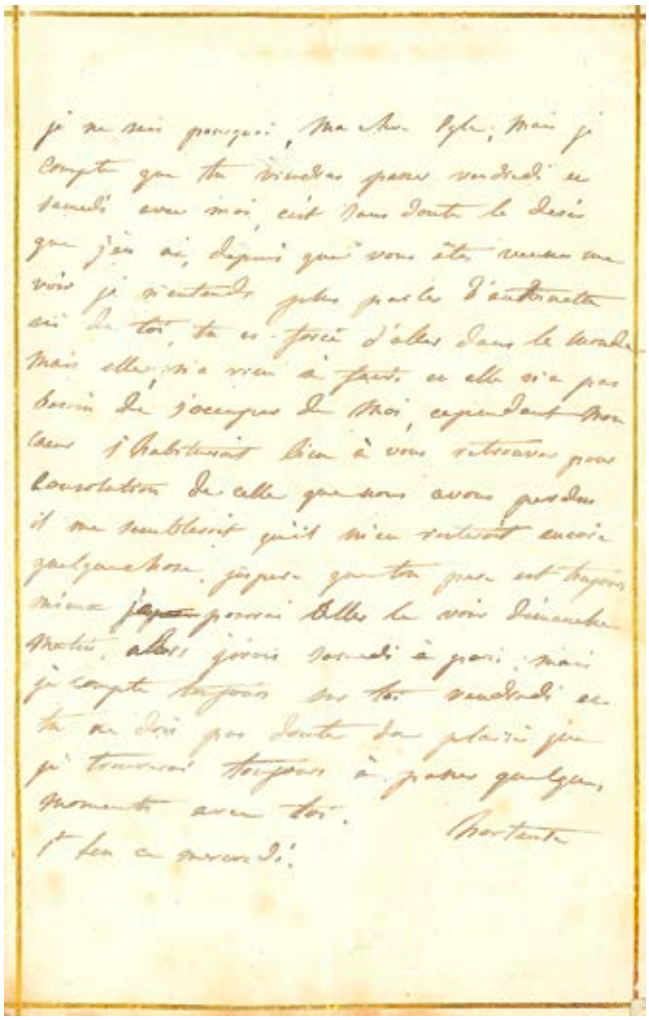

je ne sais pourquoi, ma chère Eglé; mais je
compte que tu viendras passer vendredi et
samedi avec moi, c'est sans doute le désir
que j'en ai, depuis que vous êtes venues me
voir je n'entends plus parler d'antoinette
ni de toi, tu es forcée d'aller dans le monde
mais elle n'a rien à faire et elle n'a pas
besoin de s'occuper de moi, cependant mon
cœur s'habituait bien à vous retrouver pour
consolation de celle que nous avons perdue
il me semblerait qu'il m'en resterait encore
quelque chose. j'espère que ta mère est toujours
mieux ~~j'espère~~ pourvu elle le voie dimanche
matin, alors j'irai samedi à paris. mais
je compte toujours sur toi vendredi et
tu ne dois pas douter du plaisir que
je trouverai toujours à passer quelques
moments avec toi.
Hortense
p.s. lea ce mercredi.

.../...

La première lettre date du *29 avril 1798*, pour relater la visite de « Maman [...] avec Buonaparte » à l'institution de Madame Campan à Saint-Germain-en Laye. La lettre suivante est adressée à Antoinette, la sœur d'Églé, peu avant son mariage avec Gamot : « je suis si persuadée que tu seras heureuse que je voudrois voir tout cela bien finir mais comme je suis sûre que je t'impatiente en te parlant de cela »... Vers 1800, Hortense convie Églé à la Malmaison avec Mme Campan : « nous nous amuserons un peu nous *chanterons* et nous sauterons »...
1804. Séjour à Compiègne ; son premier fils Napoléon... Enceinte de son second fils, Napoléon-Louis, souffrante, elle va passer deux jours à la Malmaison « avec maman », l'air de la campagne lui a fait du bien. Le Sacre est repoussé au 18 brumaire. « On dit toujours que BONAPARTE doit aller à Boulogne bientôt mais tu sais que ce n'est jamais décidé que la veille »... Elle regrette de ne pouvoir assister à « la belle fête » de Boulogne...
1805. *14 juillet*, « Hortense Bonaparte » annonce que « l'empereur est arrivé à Fontainebleau. On dit que l'impératrice y est aussi » ; elle regrette l'absence de son frère Eugène. *29 août*, sur son séjour à Boulogne où elle a été accueillie par le maréchal DAVOUT ; projet de mariage d'Adèle (sœur d'Églé) avec le général BERTRAND...
1806. *20 juin*, sur son arrivée en Hollande : « En entrant dans le Palais je ne puis te dire l'impression que j'ai éprouvée en entendant tous ces cris qui me perçoient le cœur. En recevant tout ce monde je me suis bien apperçue que ce n'étoit plus un rêve, surtout en quittant la France en passant cette colonne qui sépare la Hollande. J'ai senti que je n'avois plus de courage mon Dieu combien il m'en faut. Cependant nous sommes avec de bien bonnes gens. Ils m'ont quelquefois attendrie en me priant d'être leur mère. Je tâcherai de faire leur bonheur ; mais qui est-ce qui fera le mien »... *18 octobre*, annonce de la **bataille d'Iéna** : « Ton mari [NEY] se porte bien il y a eu une victoire complette sur les Prussiens. Toutes nos connoissances se porte bien 25 mille prisonniers 100 pièces de canon plusieurs généraux prussiens blessés, la reine et le roi ont manqué être pris. Enfin j'espère que tout cela nous donneront la paix »...
1807. Sur ses difficultés conjugales, et projet de mariage d'Adèle Auguié avec le général de BROC (11 avril 1807). Elle parle de son mari : « je ferai ce qu'il voudra. Je n'ose pas penser à bien du bonheur près de lui ». Elle évoque son amant Charles de FLAHAUT.
1808. [*Paris juillet*], après la naissance de Charles-Louis-Napoléon (20 avril, le futur NAPOLÉON III) : « Mon pauvre petit garçon a été bien mal. Ce pauvre petit mourroit de faim, sa nourrice n'avoit plus de lait et elle ne le disoit pas » ; elle a changé de nourrice [Mme Bure], et « il prend de la bouillie il vient très bien [...] Je sens que je suis nécessaire à mes enfants et cela me donne du courage pour faire ce qui est nécessaire à ma santé ». Soirées musicales chez elle. Elle a « un nouvel assidu », M. de LABORDE, « il me fait des romances et je les mets en musique mais il m'ennuye parce qu'il m'admire trop.

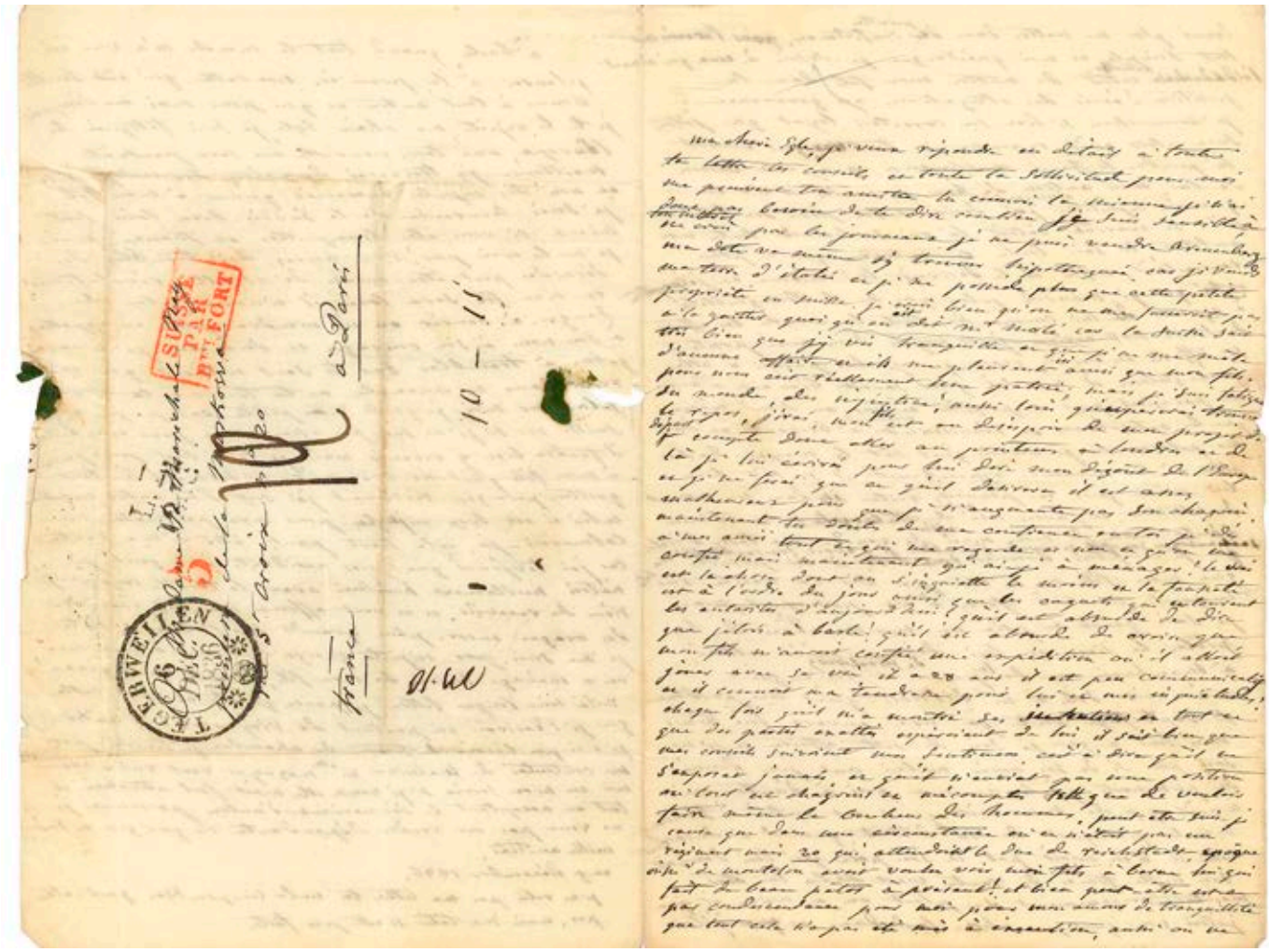

Nous sommes inconcevables nous autres femmes je vois qu'on ne peut jamais nous contenter. Quand à moi, je vois bien que je ne serai jamais contente car il me suffiroit d'être aimée comme je sais aimer et c'est une chose dont il faut prendre son parti, car c'est impossible »…

1810. Séjour à Amsterdam en avril. Mort du général de BROC (mari d'Adèle Auguié). Cure à Aix-les-Bains en août : « Ma poitrine étoit si faible qu'il faut absolument la fortifier. Je suis un peu mieux mais je ne suis pas encore à l'abri d'un orage. Cela me donne presque la fièvre tant je suis foible »…

24 [septembre 1812], sur la **bataille de la Moskowa** (7 septembre) : « Heureusement ce qui nous est le plus cher se porte bien ; mais que c'est triste de penser aux pertes que l'on a fait. Ce pauvre Auguste Caulaincourt que je regrette bien vivement et que je puis bien dire que je pleure, le petit Canonville, les généraux Montbrun, Plauzonne, et plusieurs autres que nous ne connoissons pas. Ton mari se porte bien […] La garde n'a pas donné. Le p. d'Ecmul [Davout], Nansouty et Rapp blessés mais légèrement ».

1813. *Aix-les-Bains 15 juin*, émouvante lettre sur la mort d'Adèle de BROC (le 10 juin, Adèle, la sœur d'Églé, est morte noyée sous les yeux de la Reine Hortense, qu'elle accompagnait dans une excursion à la cascade de Grésy) : « rien ne pourra jamais me consoler de la perte d'une si tendre amie. […] Elle doit être heureuse à présent mais c'est moi qui vais me trouver bien seule dans la vie, elle étoit si pure si vertueuse, je me reposois sur elle de tout le bien que je pouvois faire et avec elle je ne devois jamais craindre de faire trop mal »… Le lendemain, elle écrit une émouvante lettre au père d'Adèle. *Le 4 et le 30 juillet*, elle revient longuement sur cette terrible perte : « Je suis obligée de renfermer dans mon cœur les impressions que journellement je trouvois le besoin de lui communiquer. Souvenirs du passé, projet pour l'avenir, elle étoit de moitié dans tout. Elle me manque donc de sentiment, d'habitude. […] Sais-tu pourquoi je trouve du courage c'est que je suis résignée au malheur, je crois que la vie d'une femme n'est composée que de souffrance. Ses seules jouissances sont le bonheur qu'elle peut procurer aux autres, […] c'est souvent ayant le cœur déchiré qu'il faut sourire à ceux qui nous aiment »…

1814. *29 juillet*, sur son arrivée à Plombières pour prendre les eaux après la chute de l'Empire. *Saint-Leu 16 octobre*, sur son entrevue avec LOUIS XVIII : « Il a été très bon pour moi, et je lui ai bien dit que je pensois que mon bonheur était de vivre tranquille et de mettre mes enfants sous sa protection »…

1815. *25 novembre*, pendant le procès du maréchal NEY : « J'espère qu'il viendra des tems plus tranquilles où nous pourrons continuer une correspondance qui me sera toujours chère ; mais c'est dans la crainte de nuire à ceux que j'aime que je dois me faire oublier dans ce moment ».

1816. *2 décembre*. Errante et calomniée, elle s'est réfugiée à Constance ; elle cherche à vendre ses diamants… « Je serai bien aise que tu voyes mon fils si tu vas à Rome. Son père sera sans doute bien pour toi, il

…/…

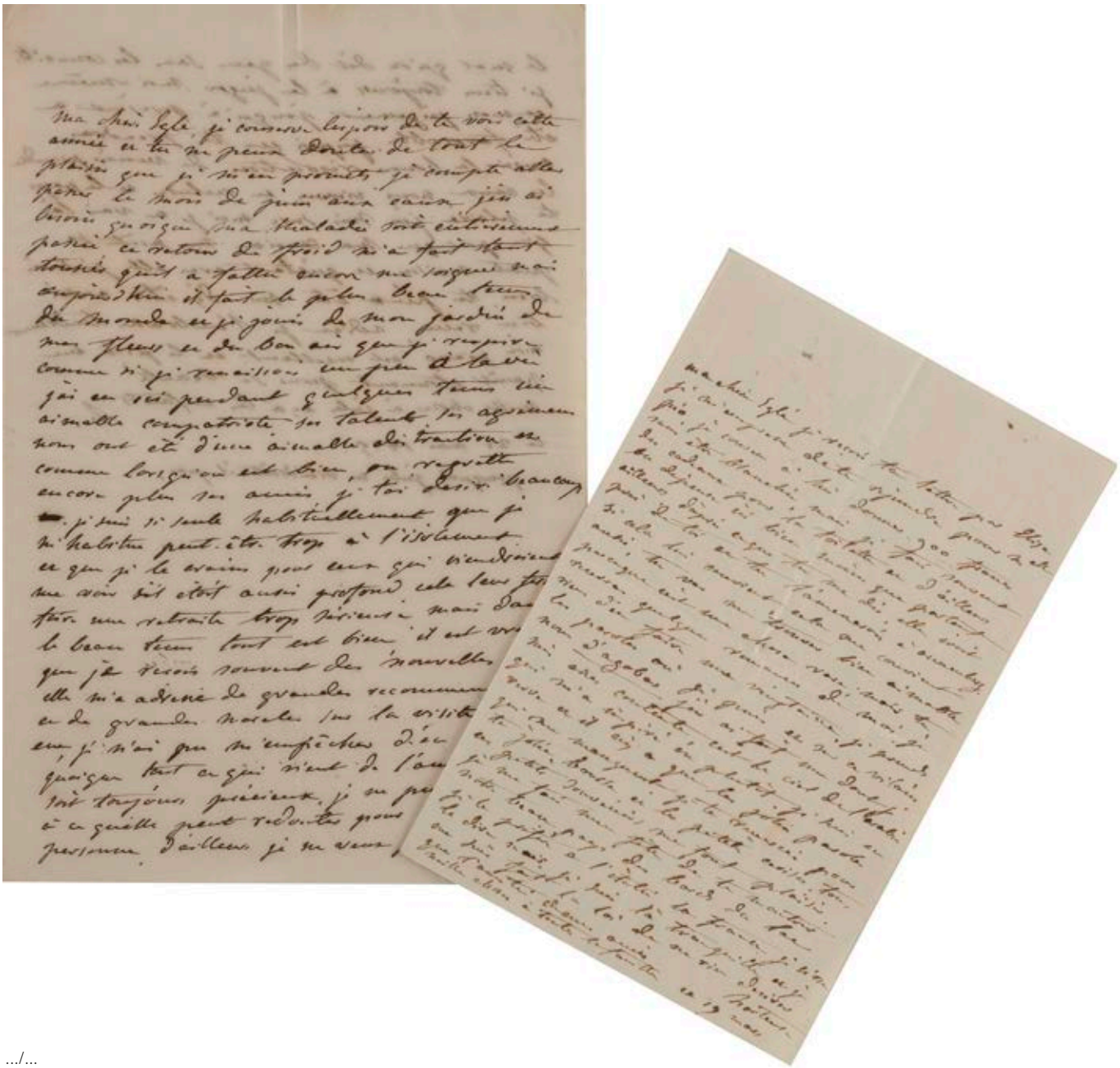

.../...
a été bien mal pour moi et cela m'a fait de la peine pour lui car pour nos affaires d'intérêt il est impossible de s'être plus mal conduit ; mais je lui ai pardonné de tout mon cœur »... Elle a composé trente romances dans sa retraite...

1817. En mai, elle quitte Constance et s'installe à Augsbourg (17 mai 1817) ; elle passe huit jours en Bavière avec son frère Eugène. Elle s'inquiète de la santé de Mme CAMPAN, très affaiblie... « Tu sais mieux que personne qu'il n'a pas tenu à moi de ne pas trouver mon bonheur ou il est seul permis de l'espérer. Dieu m'est témoin que j'ai tout fait et c'est encore une consolation qu'on ne peut m'ôter, c'est d'avoir usé toutes mes facultés à tacher de rendre heureux l'homme auquel le sort m'avait uni [LOUIS BONAPARTE]. Dieu veuille qu'il le trouve, ce bonheur, dans la religion ; mais pour moi je n'ai rien à me reprocher, tu sais tout ce que j'ai souffert pour cela. Comme il est à la mode de s'amuser à mes dépends, tu sais sans doute qu'il a paru un libelle horrible où l'on renouvelle ces propos qui m'ont fait tant de mal autrefois. On veut absolument me faire l'honneur de me citer parmi les conquêtes de l'Empereur NAPOLÉON, le pauvre homme il faut au moins lui rendre justice. Je ne puis même avoir eu le mérite de la résistance, car il n'y a jamais pensé »... Son fils Louis [le futur Napoléon III] « est gentil ; mais toujours foible pour son âge »... Elle fait l'acquisition d'ARENENBERG, « petite campagne sur le lac de Constance »... Elle parle de ses romances...

1818. *26 avril*, repoussant l'idée d'un raccommodement avec son mari : « tu oublies donc tout ce que j'ai souffert, et que le seul bien que j'ambitionne à présent, c'est au moins la liberté de respirer à mon aise, ma vie seroit compromise si cela ne m'étoit plus possible, je ne pense plus depuis longtems au bonheur ; mais ne plus être entourée de malveillance de soupçons est nécessaire à mon existance »... *1er* décembre 1818, sur sa fameuse romance du *Beau Dunois* et les fêtes données à Augsbourg en son honneur : « Le jour de ma fête a été ici un véritable jour de fête. La veille le gouverneur m'a donné

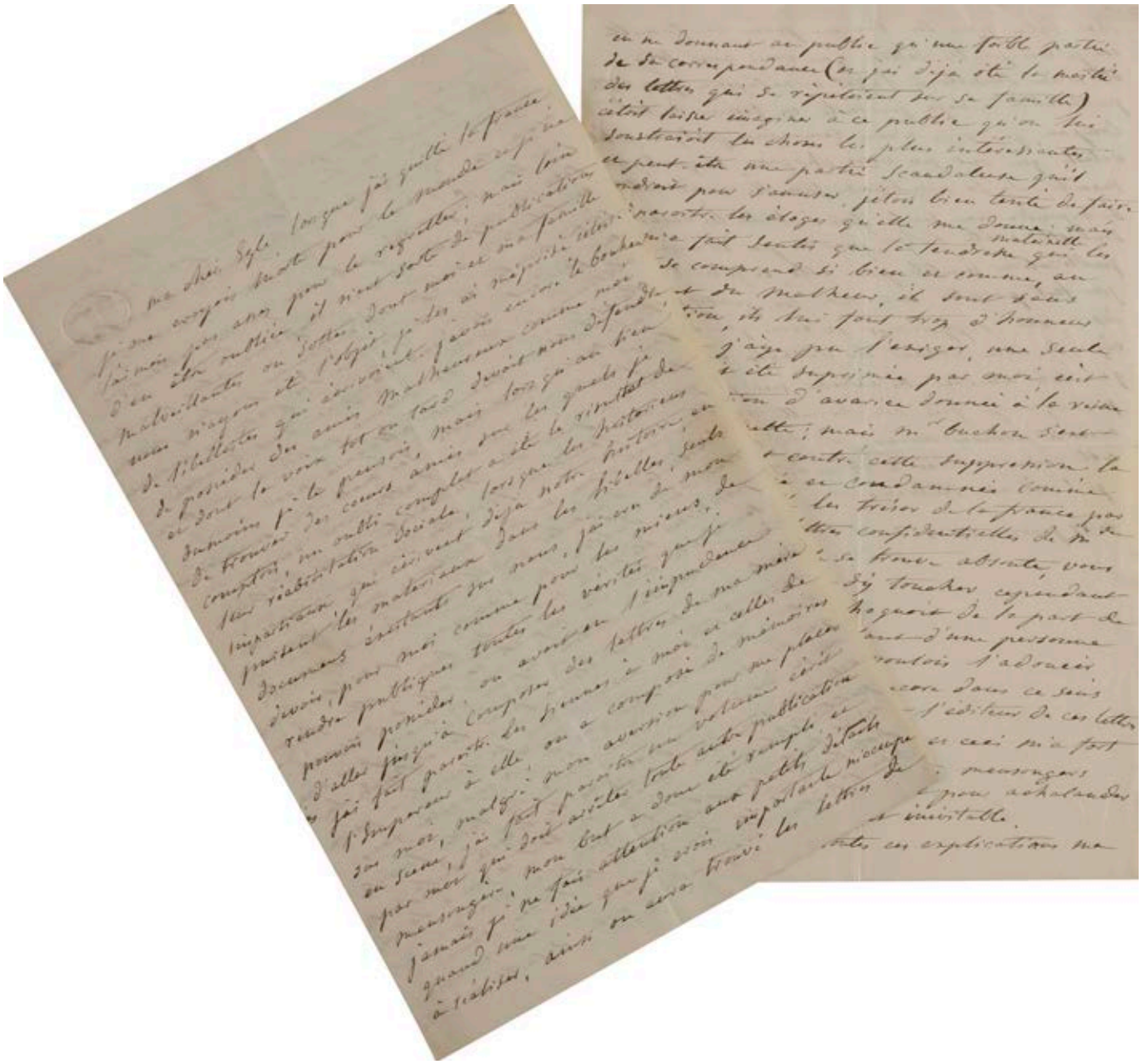

un bal et avant on a représenté des tableaux de tous les couplets de ma romance *du beau Dunois*, une dame la chantait pendant que la toille étoit levée, c'étoit vraiment une idée charmante et exécutée à merveille »… Elle a repris son « habitude occupée et calme » ; le soir on lit les *Considérations sur la Révolution française* de Mme de STAËL : « Cela me met tout à fait au courant de la révolution françoise que je ne savois qu'imparfaitement et avec la belle réputation qu'on m'a donné de politique, il étoit ridicule de ne pas connoître même l'histoire de son tems ; mais pauvres femmes que nous sommes notre roman particulier a assez occupé notre vie, pour que, passé cela tout nous devint indifférent »… Son fils Louis [le futur Napoléon III] « est bien et les leçons vont sans interruption »…

1819. *13 mars*, longue lettre sur une fête à Augsbourg avec son frère EUGÈNE et sa famille. Elle veut retarder son voyage à Rome : « Tu dois penser que ce séjour *maritale* ne me convient guère. J'ai toujours peur qu'on ne me garde mon fils cadet. Il n'y auroit donc que pour voir l'aîné que je me déciderois encore à aller de ce côté et comme Louis [le futur Napoléon III] fera sa première communion avant ici je veux encore me reposer une année où je suis ». *8 novembre*, sur sa vie calme à Arenenberg, les rumeurs de raccommodement avec son mari, ses idées religieuses : « la véritable religion n'est qu'amour »…

1820. *28 janvier*, elle veut « faire un joli recueil de mes romances »… *30 mai*, sur son installation à Arenenberg, « mon petit hermitage au bord de mon lac » ; son ancienne lectrice Louise COCHELET, qu'elle a revue ; ses nouvelles lectrices, Élisa de COURTIN et Mlle de MOLLENBECK ; la rédaction de ses *Mémoires* : « C'est pénible de se rappeller de bons moments dans l'enfance et de si tristes dans la jeunesse » ; le choix d'un nouveau précepteur, Philippe LE BAS, pour son fils : « J'espère que mon mari ne viendra pas gâter tout cela »… 22 novembre, sur la visite de la Grande Duchesse [STÉPHANIE DE BADE] à Arenenberg ; elle s'explique sur le renvoi de Louise COCHELET ; elle cite longuement (sans mentionner le nom)

…/…

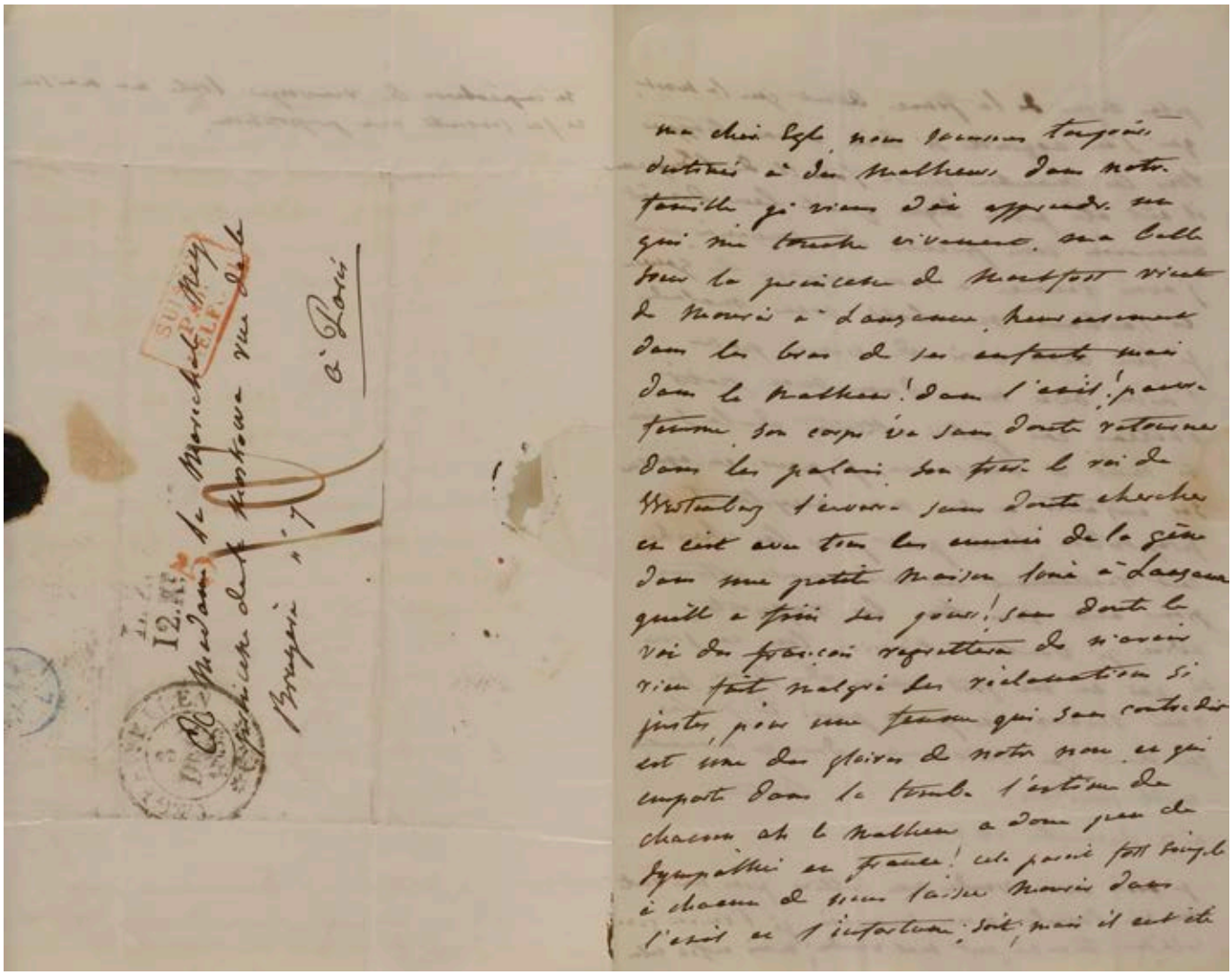

…/…

un passage d'une lettre de Charles de FLAHAUT parlant de sa fille et de l'être qui aurait dû lui « montrer la source du vrai bonheur »… Elle en a été « touchée aux larmes »…

1821. *13 juillet*, sur sa cure à Baden avec Madame CAMPAN. 8 octobre, départ de sa lectrice Élisa de Courtin.

1822. *Mai-juillet*, sur la maladie d'Antoinette GAMOT, sœur aînée d'Églé] ; Hortense promet, en cas de décès, « de servir de mère à ses enfants ». *27 octobre* : après le séjour d'Églé et ses enfants à Arenenberg, elle a repris sa vie solitaire ; ses projets de plantation ; rumeurs de décès de sa belle-mère [LETIZIA]…

1823. *19 juin*. Longue lettre s'interrogeant sur le sort des enfants d'Églé et du maréchal Ney : « Je conçois que ce soit affligeant qu'on ne puisse espérer les placer dans leur patrie […] Les tiens portent un nom qui les fera repousser du gouvernement » ; mais elle répugne à ce qu'ils aillent servir à l'étranger : « pour prendre du service dans un pays, il faut malheureusement renoncer au sien et se faire sujet d'un nouveau roi ce qui est bien triste »… *11 septembre*, elle n'a pas tout perdu dans la crise financière, mais ses finance ne sont pas brillantes… *16 octobre*, sur le séjour de sa cousine Stéphanie, ; elle prépare son grand voyage à Rome, où elle va ramener son fils aîné Napoléon-Louis chez son père, et elle redoute le séjour au sein de la famille Bonaparte ; « la bonne ville d'Augsbourg » pleure son départ… *25-27 décembre*, longue lettre sur son séjour à Rome avec la famille BONAPARTE et son mari : « on ne me tourmente pas comme je le craignois au contraire chacun se ressent du triste caractère de mon mari. Chacun a l'air de me rendre justice car c'est à moi qu'on vient se plaindre. Aussi loin de me parler de raccomodement on me dit, il est impossible de vivre avec lui » ; visites à la Princesse PAULINE BORGHESE (piquant portrait)…

1824. *8 avril*, longue et émouvante lettre sur la mort de son frère EUGÈNE (à Munich le 21 février) : « je ne reverrai plus l'ami de mon enfance, ce frère si tendre et si parfait »… *1er août*, sur ses embarras de fortune, notamment avec OUVRARD : « Conçoit-on que ce millionnaire ne veuille pas me payer la terre qu'il m'a achetée »…

1825. *15 janvier*. Au sujet d'un libelle : « j'ai toujours tenu à connoître tout ce qui étoit contre moi, et je suis habituée à me mettre au-dessus de ces injures et de ces indignités. Jeune je suis entrée dans le monde le cœur rempli de l'amour de mes semblables ». Elle évoque le souvenir de Mme CAMPAN, et les calomnies sur sa mère JOSÉPHINE, inspirées notamment par le *Mémorial* de LAS CASES… *19 mars*, sur sa romance d'*Agobar*. *29 août*. Elle a arrangé un petit appartement pour la venue d'Églé… « le soleil et la vue fait tout le charme de mon Ermitage ». Visite du Roi et de la Reine de WURTEMBERG… *5 octobre*, projet de voyage ; succès du livre de Mme CAMPAN : « après votre mort on vous rend toujours justice » ; projet de mariage de sa nièce Eugénie avec le prince de Hohenzollern Echingen…

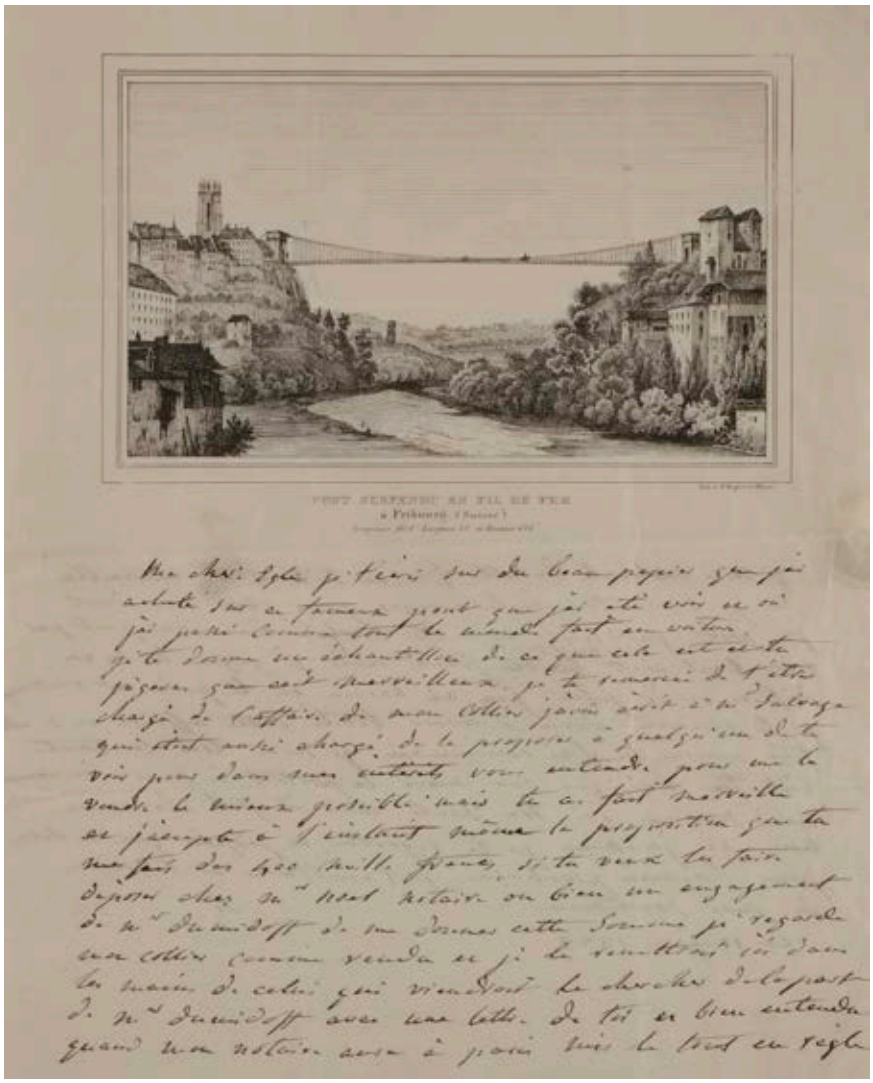

1826. *Rome 22 février*, « vives inquiétudes pour mon fils Louis [NAPOLÉON III] qui a eu une fièvre inflammatoire ». 15 mai, séjour à Rome ; projet de mariage de son fils aîné Napoléon-Louis avec sa cousine Charlotte (fille de Joseph Bonaparte, le mariage sera célébré le 23 juillet 1826)… *Arenenberg 23 juillet*, fatigue du voyage de retour, attente d'Églé et ses enfants, et de « la grande duchesse » Stéphanie… *Varèse 11 novembre*, pittoresque récit de la traversée des Alpes dans la neige…
1827. *15-23 février*. Séjour à Rome ; recherche d'une musicienne pour remplacer Élisa de COURTIN, « plus ridicule et plus insupportable que jamais », mais elle a des réticences pour la fille de Sophie GAY et pour Hortense ALLART… *24-28 avril*, elle loge à la campagne à la Villa Pauline, et a loué un appartement dans le Corso ; elle va essayer de remonter à cheval ; elle cherche toujours une nouvelle lectrice… Retour à Arenenberg, et désir d'une musicienne pour son salon… *21 juillet*, on espionne son courrier ; séjour de sa chère nièce Eugénie qui est charmante… *7 septembre*, départ de Philippe LE BAS : « mon fils n'a plus besoin de lui »… *9 novembre*, retour à Rome : « je suis bien seule à ma campagne et le froid arrive. Pour moi je m'arrange de la vie la plus monotone mais pour mon fils [Louis-Napoléon, futur Napoléon III] je crains qu'il ne s'ennuye et le seul moyen, après une morale constante pour que nos garçons ne fassent pas de sottises, c'est de les amuser. Quand je serai en ville, je prierai quelques personnes le soir, et s'il danse au son du piano la soirée se passera bien ; depuis que je suis ici nous sommes tous les deux tête à tête, et le cher enfant, malgré tous mes frais, sent souvent le sommeil le surprendre »… Fierté patriotique à la victoire de Navarin… Commissions pour ses toilettes…
1828. *Rome 21 janvier*, sur le mariage de Fortuné de BRACK… *3 mars*, sur l'état de ses affaires ; elle espère vendre ses tableaux… *Arenenberg 9 août* : elle reste « au coin du feu car le tems est abominable, ce qui ne guérit guère ma gorge […] Nous lisons, nous dessinons et nous attendons le beau tems. […] Louis chasse, travaille à la chimie aux mathématiques, il est toujours très bon enfant ». Elle s'inquiète des affaires de son mari : « s'il est vrai qu'il n'aye pas payé sa maison, il m'a joué un tour terrible, car il est très vrai qu'il a fait mettre dans notre acte de séparation que toutes les réclamations à venir pour les affaires de Paris seroient à ma charge »… *29 septembre*, séjour à Bade chez la Grande-Duchesse STÉPHANIE ; charmants détails sur la mode et ses robes… *11 novembre* : elle est arrivée « très bien portante à Rome et très engraissée de mon séjour à la campagne […] Nous fesons des lectures avec mon fils. Je vais soigner ma belle-mère [LETIZIA] qui est si seule et qui paroit si heureuse de me voir, que j'ai peu de moments libres »…
1829. *Rome 22 mars*, elle veut vendre ses rubis ; elle s'est fait un petit budget à part pour sa toilette… *Arenenberg 21 [juin ?]*, elle a vu son mari à Rome : « il a désiré me parler de nos enfants. Il m'a trouvé si bien conservée que par retour de tendresse sans doute il ne cesse de

…/…

.../...
me causer depuis ce tems des petits tourments » ; il voudrait qu'elle vienne s'établir à Florence « sans *nous voir* dit-il toujours », car le séjour d'Arenenberg lui déplait : « On croirait que je viens ici pour me rapprocher de la France, que je veux me mêler de politique [...] mais malgré mes réponses il revient à la charge, il m'envoye un homme d'affaires [...] et mes enfants voyent bien que cela devient une manie de tourmenter, ils sont assez grand pour devenir juges et je sais bien que je ne puis y perdre »... *17 juillet*, sur le prochain mariage de sa nièce [Amélie de Leuchtenberg avec l'empereur du Brésil Pedro Ier] : « C'est aller bien loin chercher des grandeurs. Enfin si mes enfants se trouvent mal en Europe, ils pourront aller se placer près de leur cousine ». Elle rage contre le « menteur » BOURRIENNE « qui ose avancer que je lui donnois des lettres »... Visite à Arenenberg du Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz... *24 septembre*, après le séjour de Léon, fils d'Églé ; séjour de la Grande-Duchesse Stéphanie... *11 novembre*, retour à Rome ; elle va quitter son bottier Melnotte trop cher... Amusant jugement sur les belles-filles...

1830. *Rome 27 avril*. Accident de sa belle-mère LETIZIA ; conseils à Églé concernant le ménage de Léon [son fils aîné Napoléon Ney] : « Une belle-fille qui a un mari vous enlève votre fils »... *Arenenberg 30 juin*, sur la liaison de leur condisciple Maria de las Nieves de Hervas, veuve de Duroc, avec le colonel FABVIER. *7-20 août*, longues lettres sur la Révolution de Juillet, qui réparera peut-être l'infortune de sa famille... Envoi d'un exemplaire relié de ses romances à l'impératrice du Brésil.

1831. *19 janvier*, longue lettre de Rome sur ses démarches pour rentrer en France, et les troubles insurrectionnels en Italie auxquels prennent part ses fils... *Londres 21 mai* (en partie écrite par sa dame d'honneur Valérie Masuyer), après la mort de son fils aîné (17 mars). *27 août*, annonçant son arrivée à Arenenberg, après sa fuite hors d'Italie avec son fils (futur Napoléon III).

1833. *17 mai*. Arrangement d'Arenenberg pour arriver « au comfortable ». Son homme d'affaires DEVAUX l'a volée « d'une manière affreuse », sur la vente d'un collier de diamants, et sa terre de la Chaussée ; elle a « perdu par sa mauvaise foi (car tout ce qu'il avait à moi devait être regardé comme dépôt) près de 4 ou 5 cent mille francs »...

1834. *3 janvier*. Sur la publication de ses *Mémoires* où elle a inséré des lettres de Mme CAMPAN montrant son « noble caractère [...] sa morale, son excellent cœur »... *28 février*. Séjour à Sigmaringen avec son fils. Dans son livre, elle a voulu être vraie : « j'ai du me défendre d'intrigues imaginaires dont on m'accusoit. [...] Et j'irai à la postérité avec mon caractère et non pas avec celui qu'on s'est plu à me faire depuis vingt ans »... *20 mai*. Arenenberg est « un petit ermitage vraiment joli à présent » ; mariage de la fille de la grande duchesse de Bade avec le prince héréditaire de HOHENZOLLERN ; lecture de LAMENNAIS... *14 novembre*, lecture des mémoires de NEY avec son fils... *4 décembre*. La foire de Constance... « Demain le ménage WURTEMBERG me donnera une soirée. J'ai donné un dîner de noce. [...] J'ai fait le portrait de la Comtesse, je fais celui du Comte. [...] Ils m'ont pris en grande tendresse et viennent très souvent me voir. C'est un aimable ménage »...

1835. *17 janvier*. Longue lettre sur ses *Mémoires* et sur Madame CAMPAN : « lorsque les historiens impartiaux qui écrivent déjà notre histoire en puisant les matériaux dans les libelles, seuls documens existants sur nous, j'ai cru de mon devoir, pour moi comme pour les miens, de rendre publiques toutes les vérités que je pouvois posséder. On avoit eu l'impudence d'aller jusqu'à composer des lettres de ma mère, j'ai fait paraître les siennes à moi et celles de l'Empereur à elle »... De même pour Mme Campan, si calomniée : « Je possédois dans les lettres de Mme Campan la meilleure défense qu'elle put avoir, je les ai fait paroître, [...] La chose marquante des lettres de Madame Campan, c'est la suite d'affection, de conseils, toujours bons, tendres, moraux, et qui la montrant pendant 25 années de sa vie font juger du temps qui les ont précédés »... Etc. *12 février*. Elle retarde son voyage pour soigner son fils qui a pris froid... C'est elle qui fait la lecture le soir... *10 mars* : « hors mon fils, il ne me reste plus rien dans ce monde [...] Mais toi douter de mon affection, cela n'est pas possible. Les affections de l'enfance ne s'effacent jamais »... *18 avril*, sur la mort de son neveu Auguste de Beauharnais, duc de LEUCHTENBERG : « Ce cher Auguste, ce digne fils de mon frère, ce seul ami, peut-être, de mon fils, il faut encore avoir à le pleurer, si jeune, si rempli de vie et d'avenir ! »... *31 mai*, au sujet du projet de vente pour 300.000 F du collier porté par JOSÉPHINE au Sacre à Anatole DEMIDOFF : « c'est le seul qui puisse le payer encore si bien [...] le père m'en avoit offert beaucoup plus et à présent il l'aurait prix de marchand »... Elle a loué à Genève « pour l'hiver un appartement rien n'est gai ici ; mais la langue, le sérieux même, tout m'y convient »... *11 juin*, lettre écrite sur papier avec vignette du *Pont suspendu en fil de fer à Fribourg (Suisse)*, qu'elle est allée voir ; elle accepte la proposition faite par Demidoff à Églé de 400 mille francs pour le collier : « c'est très vrai que ma mère le portait à son couronnement »... *27 août*. Séjour de sa belle-sœur [Auguste, veuve d'Eugène] à Arenenberg, avec sa fille Théodelinde, et la princesse de Sigmaringen... *25 septembre*, échec de la vente du collier... *15 novembre*. Mésaventures du peintre Félix COTTRAU, menacé de prison pour avoir manqué le service de la garde nationale. Tremblement de terre à Arenenberg, qui a bien résisté. « Louis est à Zurich dans ce moment pour faire enfin relier son livre [*Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de l'armée helvétique*], il est bien content d'être au bout de ce pénible ouvrage »... *2 décembre*. Un nouveau malheur frappe sa famille : sa belle-sœur la princesse de MONTFORT [Catherine de WURTEMBERG (1783-1835), femme du Roi Jérôme] « vient de mourir à Lausanne, heureusement dans les bras de ses enfants, mais dans le malheur ! dans l'exil ! »... Reproches au roi des Français « de nous laisser mourir dans l'exil et l'infortune »... Elle croit avoir vendu son collier « pour une rente ma vie durante à un souverain »... *20 décembre*. L'ouvrage de Louis a du succès. « J'ai déjà donné une leçon à mon neveu [le prince Napoléon (Jérôme)] qui est un enfant charmant et très beau de figure. Le père [le roi Jérôme] et Mathilde doivent être aujourd'hui à Stuttgart »...

1836. *3 janvier*. Séjour à Arenenberg de son beau-frère JÉRÔME ; on gèle et le lac est pris ; le roi de Bavière ne commencera à payer pour le collier qu'au mois d'octobre... *18 février*. Mort de LETIZIA BONAPARTE : « La mort de ma pauvre belle-mère n'enrichira pas beaucoup ses enfants malgré les millions qu'on se plaisait à lui donner »... Elle voudrait vendre un beau tableau du Corrège « et une tapisserie des Gobelins avec des N et des aigles »... *9 mai*. Elle a toujours chez elle le prince de Montfort [Jérôme] et ses enfants : « le prince parle de retourner bientôt en Italie, mais les enfants se plaisent ici et je ne sais qui l'emportera »... *15 [juillet]*. Grand travaux de réaménagement d'Arenenberg... Désir de marier son fils Louis [NAPOLÉON III] ; elle raconte son action courageuse à Baden où « il a sauvé une pauvre femme et ses enfants qui étaient emportés par un cheval »...*9 octobre*. Nombreux visiteurs à Arenenberg ; succès de la Reine Caroline [MURAT] à Paris ; tensions entre la Suisse et la France... *25 novembre*, après la tentative de coup d'État à Strasbourg et l'expulsion du futur Napoléon III vers les États-Unis, pour laquelle sa mère a multiplié les démarches : « Mon fils m'a écrit tout son chagrin si je m'exilais avec lui, je tacherai de lui persuader que je ne tiens plus à l'Europe et que tous les lieux me sont indifférents »... *5 décembre*. Longue et importante lettre sur la tentative de coup d'État à Strasbourg : « « Qu'il est absurde de croire que mon fils m'aurait confié une expédition où il allait jouer avec sa vie, il a 28 ans, il est peu communicatif, et il connaît ma tendresse pour lui et mes inquiétudes ! »... Elle rappelle qu'elle aurait pu agir autrefois avec MONTHOLON, « dans une circonstance où ce n'était pas un régiment mais *20* qui attendaient le duc de REICHSTADT », mais que son « amour de tranquillité » avait fait tout échouer...

1837. *5 janvier* (fragment), sur la rupture du projet de mariage [avec MATHILDE] « à cause des évènements de Strasbourg »... *12 février*, sur sa maladie et les médecins qu'on lui envoie... *9 mars*, arrivée du Dr CONNEAU : « Ce que j'ai décidément est au col de la matrice. Une partie est malade il faut le guérir sans arrêter le reste » (elle mourra le 5 octobre d'un cancer à la matrice)...

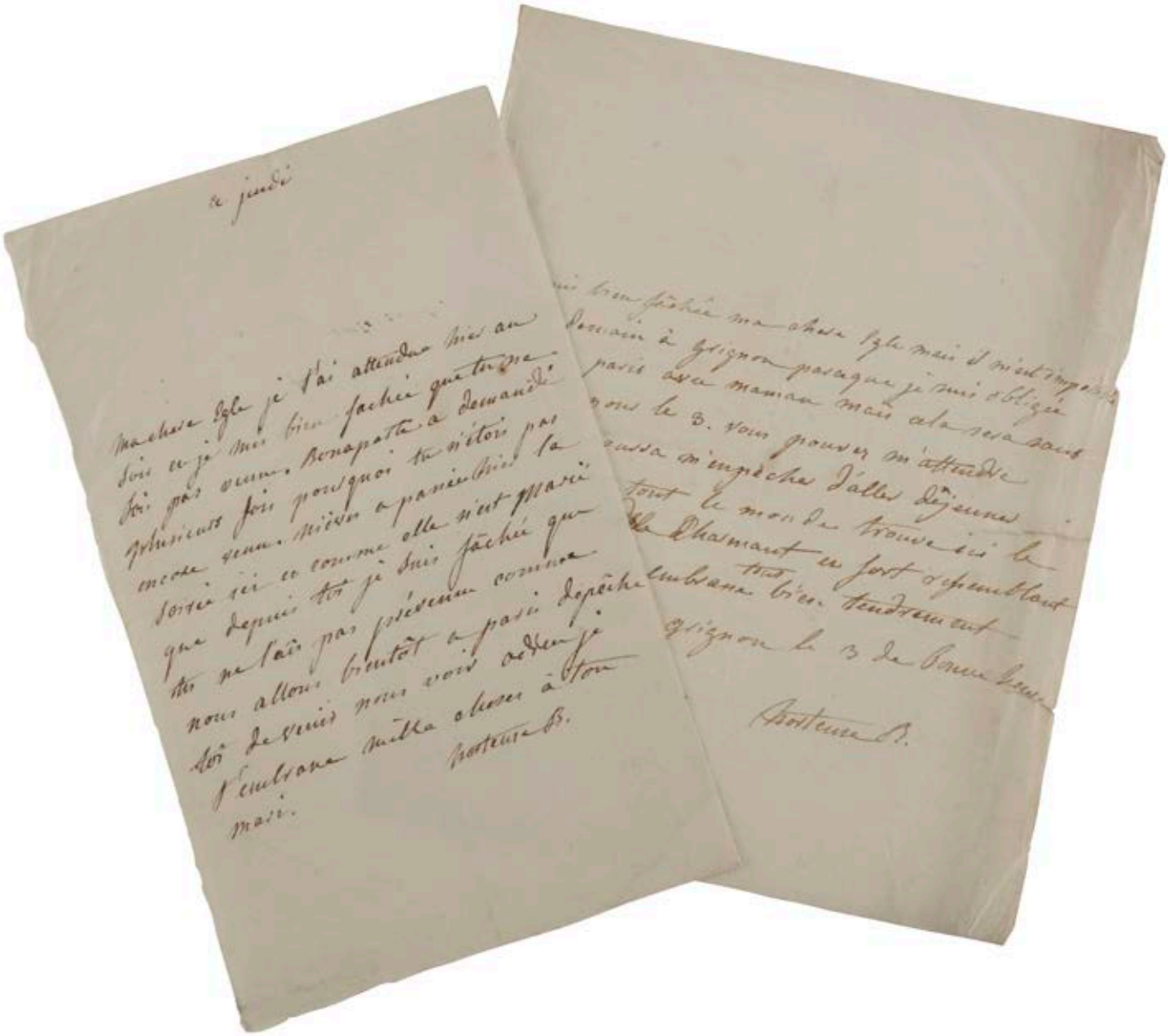

On joint 2 intéressantes L.A.S. d'Anne-Étiennette SALVAGE DE FAVEROLLES (1785-1854, amie et dame de compagnie de la Reine Hortense) à la maréchale Ney : *2 octobre 1835*, sur les visiteurs d'Arenenberg ; *13 novembre 1837*, avant l'enterrement de la Reine, le Prince [Napoléon III] l'ayant chargée, avec le comte Tascher, d'« accompagner les restes mortels de sa mère jusqu'à Rueil »…

Provenance
Maréchale NEY ; sa sœur Antoinette (1780-1733), Mme Charles-Guillaume GAMOT (dont la fille fut la filleule de la Reine Hortense) ; sa descendance ; vente Drouot (Jean-Marc Delvaux), 9 décembre 2011, n°s 96-193.

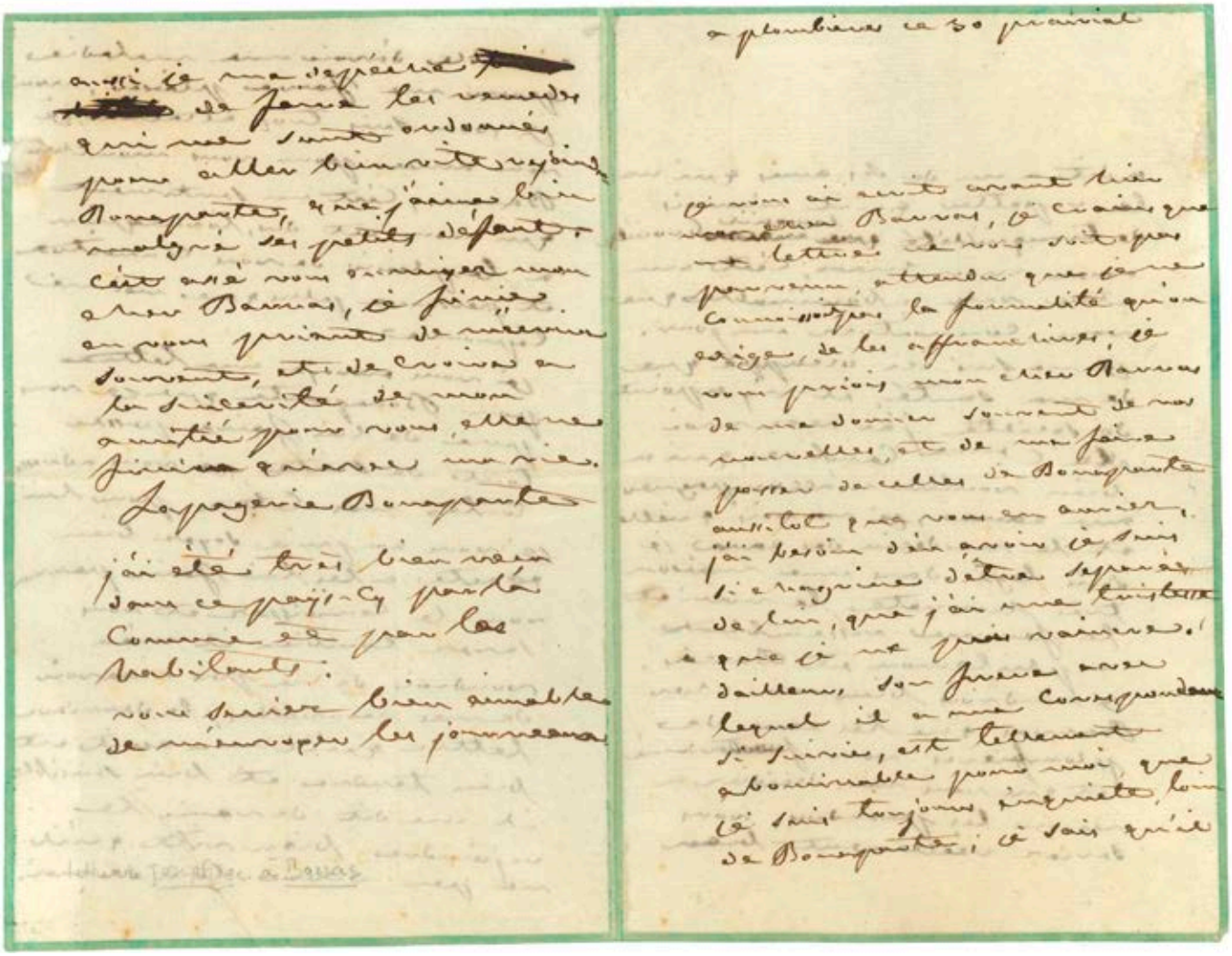

850

JOSÉPHINE de Beauharnais (1761-1814) Impératrice des Français, première femme de Napoléon.

L.A.S. « Lapagerie Bonaparte », Plombières 30 prairial [18 juin 1798], à Paul BARRAS ; 4 pages in-8 au liseré vert.

4 000 / 5 000 €

Curieuse lettre à son ancien amant Barras, alors que Bonaparte est parti pour l'Égypte.

Elle lui a écrit mais ne savait pas qu'elle devait affranchir, et craint que sa lettre ne soit pas parvenue. « Je vous priois, mon cher Barras, de me donner souvent de vos nouvelles, et de me faire passer de celles de Bonaparte aussitot que vous en auriez. J'ai besoin d'en avoir je suis si chagrine d'être séparée de lui, que j'ai une tristesse que je ne puis vaincre. D'ailleurs son frere [Joseph] avec lequel il a une correspondance si suivie, est tellement abominable pour moi, que je suis toujours inquiète, loin de Bonaparte ; je sais qu'il a dit à un de ses amis qui me l'a repetter qu'il n'auroit de tranquillité que lorsqu'il m'aura brouillée avec mon mari ; c'est un être vil abominable »…
Elle n'est occupée à Plombières que de sa santé : « il n'y a point de société ». Elle est avec la citoyenne Cambis qui a bien voulu l'accompagner aux eaux : « Je ne vois qu'elle et le medecin des eaux ». Ses logeurs ressemblent à Philémon et Baucis. « Je voudrois bien mon cher Barras que les eaux de Plombières vous fussent ordonné et que vous vous décidiez à venir les prendre, vous seriez réellement bien aimable d'avoir une maladie pour me faire plaisir. Je vous suis trop attachée, je vous aime pour vous, mon cher Barras, c'est un sentiment qui vous est du, lorsqu'on a le plaisir de vous connoitre, et personne plus que moi ne l'éprouve ».
Elle lui envoie une lettre à faire passer à Bonaparte : « Je vous adresserai toutes mes lettres pour lui. Je vous en prie soyez bien exact à les lui faire parvenir. Vous le connoissez et vous savez combien il m'en voudroit de ne pas recevoir de mes nouvelles ; la derniere lettre qu'il m'a ecrit est bien tendre et bien sensible. Il me dit de venir le rejoindre bien vite, qu'il ne peut vivre loin de moi. Aussi je me dépêche de faire les remèdes qui me sont ordonnés pour aller bien vite rejoindre Bonaparte, que j'aime bien malgré ses petits défauts. C'est assez vous ennuyer mon cher Barras, je finis en vous priant de m'écrire souvent, et de croire à la sincérité de mon amitié pour vous, elle ne finira qu'avec ma vie »…
Correspondance (Payot, 1996), n° 88, p. 66.

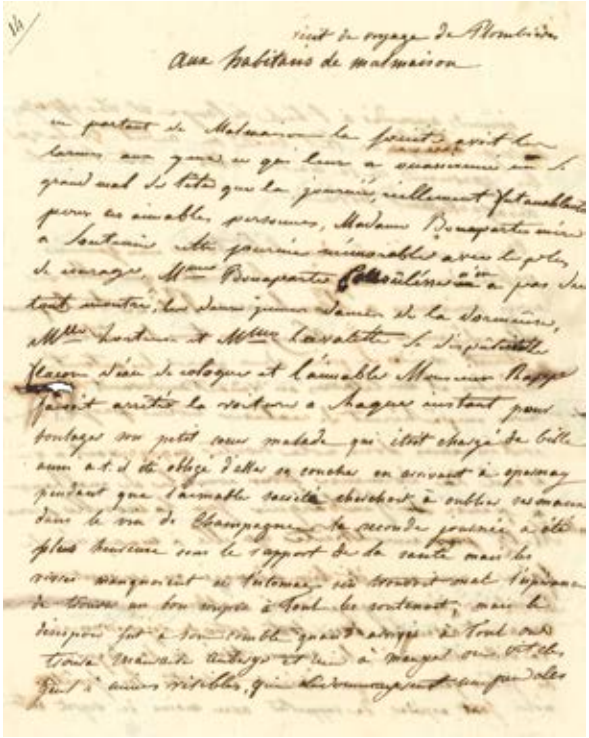

851

JOSÉPHINE de Beauharnais
(1761-1814) Impératrice des Français, première femme de Napoléon.

L.S. « Joséphine Bonaparte », cosignée et écrite en partie par HORTENSE DE BEAUHARNAIS et par le futur général Jean RAPP, signée aussi par Letizia BONAPARTE et par Émilie de LAVALLETTE (qui a écrit aussi quelques lignes), [Plombières] 21 messidor (10 juillet 1801), au citoyen BOURRIENNE, « Secrétaire intime du premier Consul, aux Tuilleries, à Paris » ; 3 pages in-4, adresse avec marque postale (trois pastilles de colle [pour occulter les signatures ?] et une petite déchirure sans atteinte au texte).

2 000 / 2 500 €

Lettre collective avec l'amusant récit de voyage en famille de la Malmaison à Plombières.

[Joséphine est partie pour sa deuxième cure aux eaux de Plombières (réputées pour soigner la stérilité) en compagnie de sa fille Hortense, de sa nièce Émilie de La Vallette et de sa belle-mère Letizia Bonaparte, sous la garde de l'aide de camp de Bonaparte (et futur général) Jean Rapp.]

Cette lettre collective est intitulée : « Récit de voyage de Plombières – aux habitans de Malmaison».

Rapp commence : « En partant de Malmaison la société avoit les larmes aux yeux ce qui leur a occasionné un si grand mal de tête que la journée, réellement fut accablante pour ces aimables personnes. Madame Bonaparte mère a soutenûe cette journée mémorable avec le plus de courage, Mme Bonaparte Consûlesse n'en a pas du tout montré, les deux jeunes dames de la dormeuse, Mlle Hortense et Mme Lavalette se disputoient le flacon d'eau de cologne et l'aimable Monsieur Rapp faisoit arrêter la voiture à chaque instant [*de la main d'Hortense* :] pour soulager son petit cœur malade qui étoit chargé de bille. Aussi a-t-il été obligé d'aller se coucher en arrivant à Épernay pendant que l'aimable société cherchoit à oublier ses maux dans le vin de Champagne. La seconde journée a été plus heureuse sous le rapport de la santé mais les vivres manquoient et l'estomac s'en trouvoit mal l'espérance de trouver un bon souper à Toul les soutenoit ; mais le désespoir fut à son comble, quand arrivés à Toul [*de la main d'*Émilie :] on trouva mauvaise auberge et rien à manger on vit des gens à mines risibles, qui dédommagèrent un peu des épinards accomodés à l'huile de lampe, et des asperges rouges fricassées au lait caillé on auroit voulu voir les gourmands de la maison assis à cette table si désagréablement servie ».

Rapp reprend la plume : « On n'a jamais vû dans l'histoire une journée passée dans des angoisses si terribles que celle où nous arrivâmes à Plombières. Parti de Toul pour aller déjeuner à Nancy, car tous les estomacs étoient vuides depuis deux jours, les autorités civiles et militaires en venant audevant de nous nous empêchèrent de réaliser notre projet. Nous continuâmes donc notre route maigrissant à vû d'œil la dormeuse pour comble de malheur a pensé s'embarquer sur la Moselle pour aller à Metz par une chûte qu'elle a manqué de faire. [*De la main d'Hortense* :] Nous avons été bien dédomagés en arrivant à Plombières d'un voyage aussi malheureux. On nous a acceuillis avec toutes sortes de réjouissances, la ville illuminée, le canon tiré et la figure des jolies femmes qui étoient à toutes les fenêtres nous font espérer de supporter avec moins de regret notre absence de la Malmaison. Voici le récit exacte de notre voyage (à quelques anecdotes près que nous nous réservons de raconter à notre retour) que nous sousignés certifions véritable ».

Suivent les signatures : « Josephine Bonaparte », « Beauharnois Lavallette », « Hortense Beauharnois », « Rapp », « Bonaparte mere ».

À côté d'une tache, Hortense a noté : « La société demande excuse pour le pâté », et Émilie de Lavallette ajoute à la fin : « On prie la personne qui recevra ce journal d'en faire part à tous ceux qui s'intéressent aux voyageuses ».

BOURRIENNE a édité le texte de cette lettre dans ses *Mémoires* (t. V, 1829, pp. 18-20).

Correspondance (Payot, 1996), n° 175, p. 111.

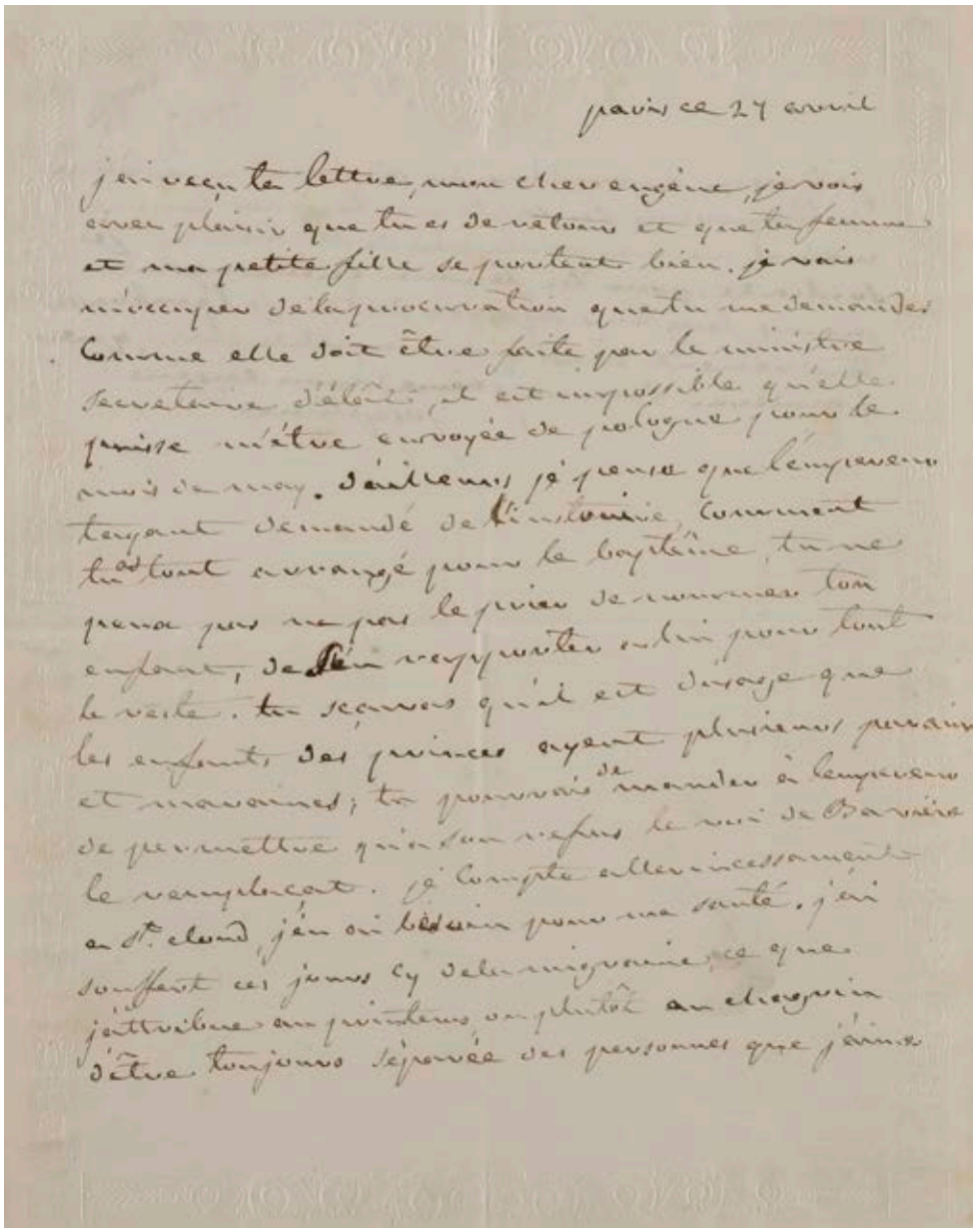

Paris ce 27 avril

J'ai reçu ta lettre, mon cher Eugène, je vois avec plaisir que tu es de retour et que ta femme et ma petite fille se portent bien. Je vais m'occuper de la procuration que tu me demandes. Comme elle doit être faite par le ministre secrétaire d'état, il est impossible qu'elle puisse m'être envoyée de Pologne pour le mois de may. D'ailleurs je pense que l'empereur tayant demandé de l'instruire, comment tu as tout arrangé pour le baptême, tu ne peux pas ne pas le prier de nommer ton enfant, de s'en rapporter à lui pour tout le reste. Tu sçauras qu'il est d'usage que les enfants des princes ayent plusieurs parains et maraines ; tu pourrais demander à l'empereur de permettre qu'à son refus le roi de Bavière le remplaçat. Je compte aller incessamment à St. Cloud, j'ai eu bien mal à la tête, j'ai souffert ces jours-ci de la migraine, ce que j'attribue au printems, ou plutôt au chagrin d'être toujours séparée des personnes que j'aime.

852

JOSÉPHINE de Beauharnais (1761-1814) Impératrice des Français, première femme de Napoléon.

L.A.S. « Josephine », Paris 27 avril [1807], à SON FILS EUGÈNE DE BEAUHARNAIS ; 1 page et quart in-4 à bordure décorative gaufrée.

1 500 / 2 000 €

Belle lettre au sujet du baptême de sa petite-fille Joséphine, future Reine de Suède et de Norvège, née le 14 mars 1807 à Milan.

Elle voit « avec plaisir que tu es de retour et que ta femme et ma petite fille se portent bien. Je vais m'occuper de la procuration que tu me demandes. Comme elle doit être faite par le ministre secrétaire d'état, il est impossible qu'elle puisse m'être envoyée de Pologne pour le mois de may. D'ailleurs je pense que l'empereur tayant demandé de l'instruire, comment tu as tout arrangé pour le baptême, tu ne peux pas ne pas le prier de nommer ton enfant, de s'en rapporter à lui pour tout le reste. Tu sçauras qu'il est d'usage que les enfants des princes ayent plusieurs parains et maraines ; tu pourrais demander à l'empereur de permettre qu'à son refus le roi de Bavière le remplaçat »… Elle a beaucoup souffert ces jours-ci de la migraine : elle l'attribue au chagrin d'être toujours séparée des personnes qu'elle aime. « J'ai reçu aujourd'hui du 18 avril une lettre de l'empereur, sa santé est toujours bonne mais il ne me parle pas de son retour. Je souhaite pour ta femme qu'elle ne soit jamais longtems séparée de toi »…
Correspondance (Payot, 1996), n° 295, p. 206.

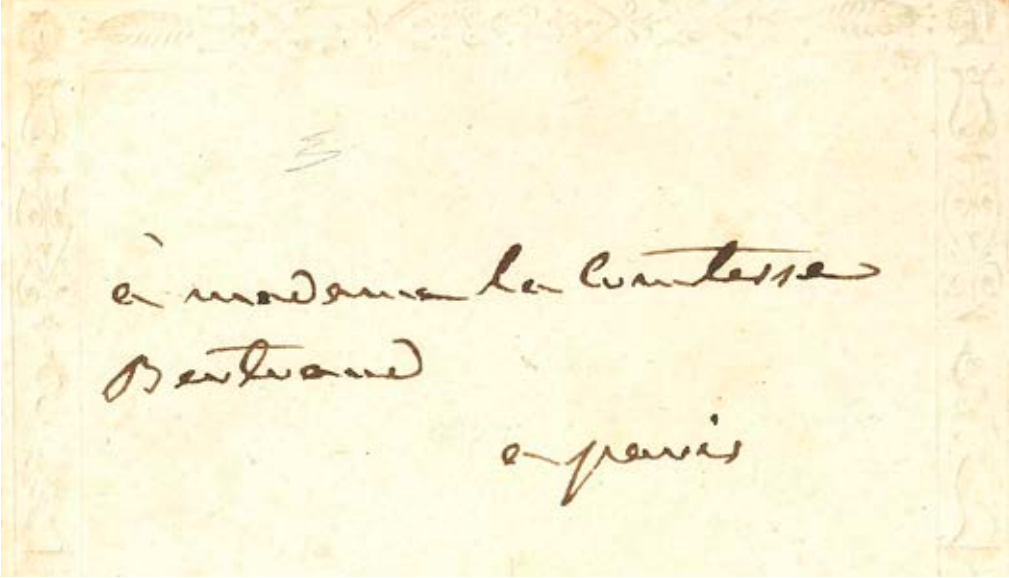
à madame la Comtesse
Bertrand
à paris

853

JOSÉPHINE de Beauharnais
(1761-1814) Impératrice des Français, première femme de Napoléon.

L.A.S. « Josephine », Navarre 26 février [1811], à la comtesse Fanny BERTRAND, à Paris ; 1 page in-4 à bordure décorative gaufrée, enveloppe autographe avec cachet de cire rouge aux armes impériales.

2 000 / 2 500 €

« J'ai attendu pour vous répondre, ma chère Fanny, que le Carnaval approchât de sa fin, j'aurois eu beaucoup de regret de vous inviter à quitter Paris dans le moment où il est le plus brillant, mais le tems de la retraite va commencer, et je serai charmée que vous donnies, ainsi que le général, la préférence à celle de Navarre. On n'a pas bien compris mes sentiments si l'on vous a dit que je me plaignois de votre silence ; j'ai seulement exprimé le desir que vous pensiés à moi et je vois avec plaisir que ce vœu est rempli ; il ne me manque plus que de vous voir, et de vous renouveller de vive voix l'assurance de ma tendre amitié »...

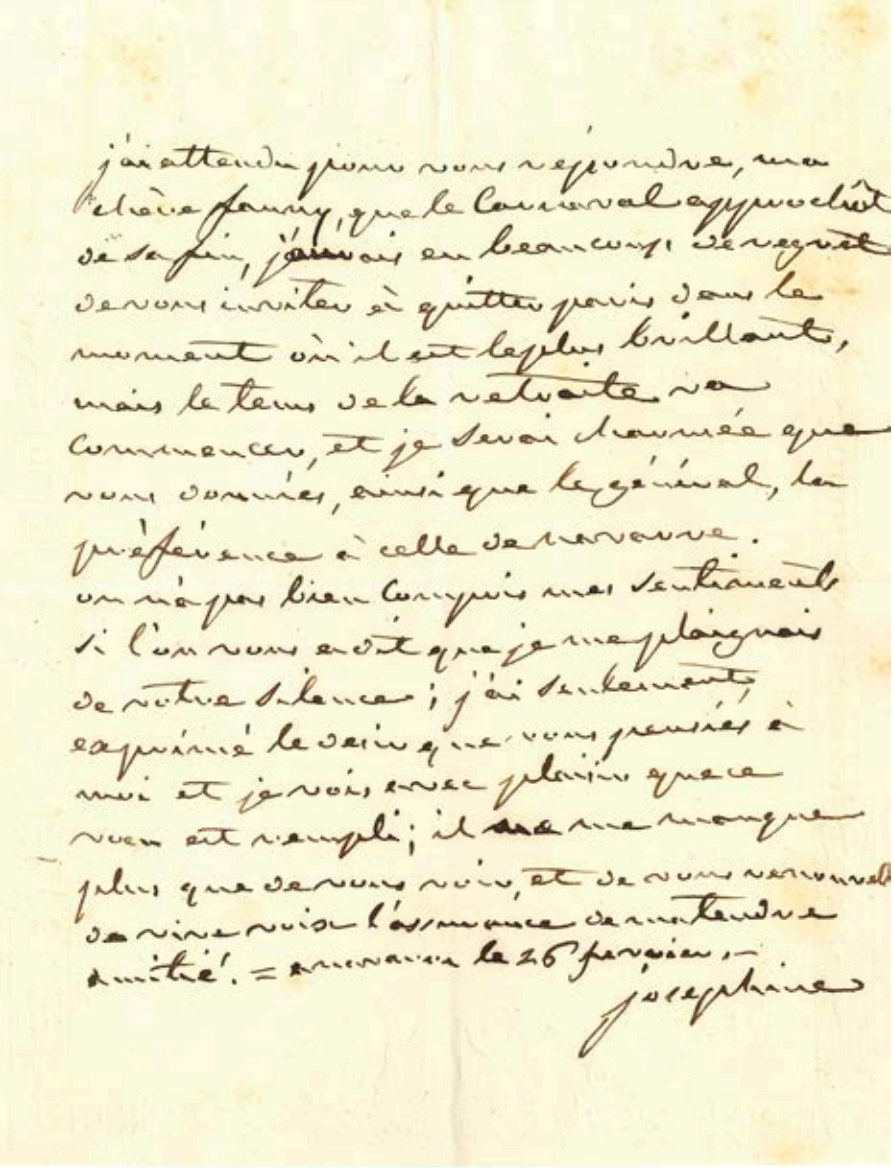
j'ai attendu pour vous répondre, ma
chère Fanny, que le Carnaval approchât
de sa fin, j'aurois eu beaucoup de regret
de vous inviter à quitter Paris dans le
moment où il est le plus brillant,
mais le tems de la retraite va
commencer, et je serai charmée que
vous donnies, ainsi que le général, la
préférence à celle de Navarre.
On n'a pas bien compris mes sentiments
si l'on vous a dit que je me plaignois
de votre silence ; j'ai seulement
exprimé le desir que vous pensiés à
moi et je vois avec plaisir que ce
vœu est rempli ; il ne me manque
plus que de vous voir, et de vous renouveller
de vive voix l'assurance de ma tendre
amitié. = Navarre le 26 février. =
Josephine

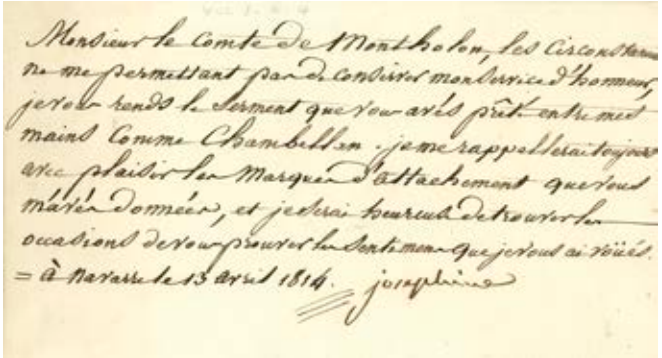

854

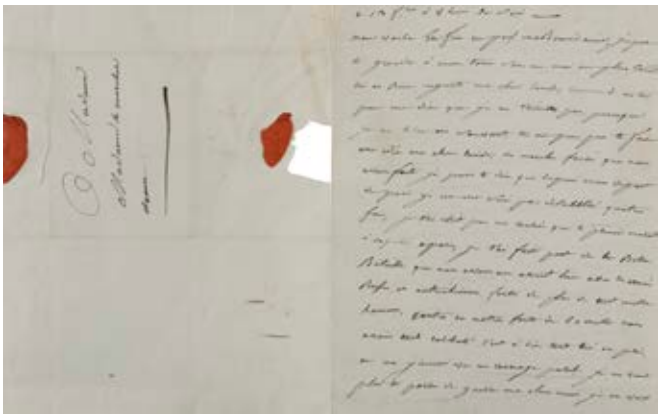

855

854

JOSÉPHINE de Beauharnais (1761-1814) Impératrice des Français, première femme de Napoléon.

L.S. « Josephine », Navarre 13 avril 1814, au comte de MONTHOLON ; demi-page in-4.

800 / 1 000 €

[L'avance des troupes ennemies a contraint Joséphine à quitter la Malmaison le 29 mars 1814 et à se réfugier à Navarre dans l'Eure. Elle y reviendra le 16 avril et mourra le 29 mai.]
« Les circonstances ne me permettant pas de conserver mon service d'honneur, je vous rends le serment que vous avés prêté entre mes mains comme Chambellan. Je me rappellerai toujours avec plaisir les marques d'attachement que vous m'avés données et je serai heureuse de trouver les occasions de vous prouver les sentimens que je vous ais voüés »…

855

LANNES Jean (1769-1809) maréchal d'Empire.

L.A.S. « Lannes », [Brünn] 13 frimaire à 8 heures du soir (4 décembre 1805), à SA FEMME « Madame la maréchale Lannes » ; 2 pages in-4, adresse avec fragments de cachets de cire rouge.

2 000 / 2 500 €

Magnifique et rare lettre à sa femme au surlendemain de la victoire d'Austerlitz.

« Nous voilà enfin en paix ma bonne amie, j'espere te gronder à mon tour sous un mois au plus tard. Tu es bien injuste ma chère Louise, comment as-tu pu me dire que je ne t'aimois pas, parce que je ne técrivois souvent ; tu ne peux pas te faire un idée […] des marches forcées que nous avons fait je puis te dire que depuis mon départ de Paris je ne me suis pas desabillé quatre fois ». Le Prince MURAT a expédié à Paris sa lettre dans laquelle il lui a fait part « de la belle bataille que nous avons eue avant hier avec les armées Russes et autrichiennes, fortes de plus de cent mille hommes, contre la notre forte de 60 mille. Nous avons tout culbuté c'est à dire tué ou pris. On na jamais vu un carnage pareil. Je ne veux plus te parler de guerre ma chere amie je ne veux ainsi je la fais avec toi et je ne veux d'autre condition que celle que tu avoue que tu as eu grand tort de me gronder ». Louis [de Gueheneuc, son beau-frère] pourra confirmer « que je lui parlois toujours de toi même sur le champ de bataille. Je lui disois si la pauvre Louise nous voyoit je parie qu'elle voudroit partager notre danger »… Il est sûr de son courage, comme celui qu'a montré Louis à ses côtés sur le champ de bataille… « Je finis ma belle Louise en tembrassant mille et mille fois, de cœur et dame »…

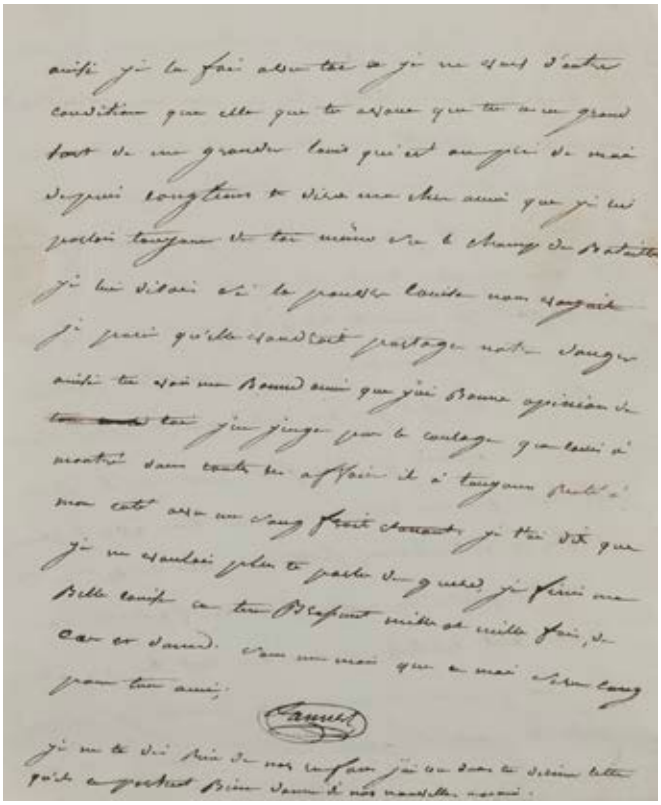

855

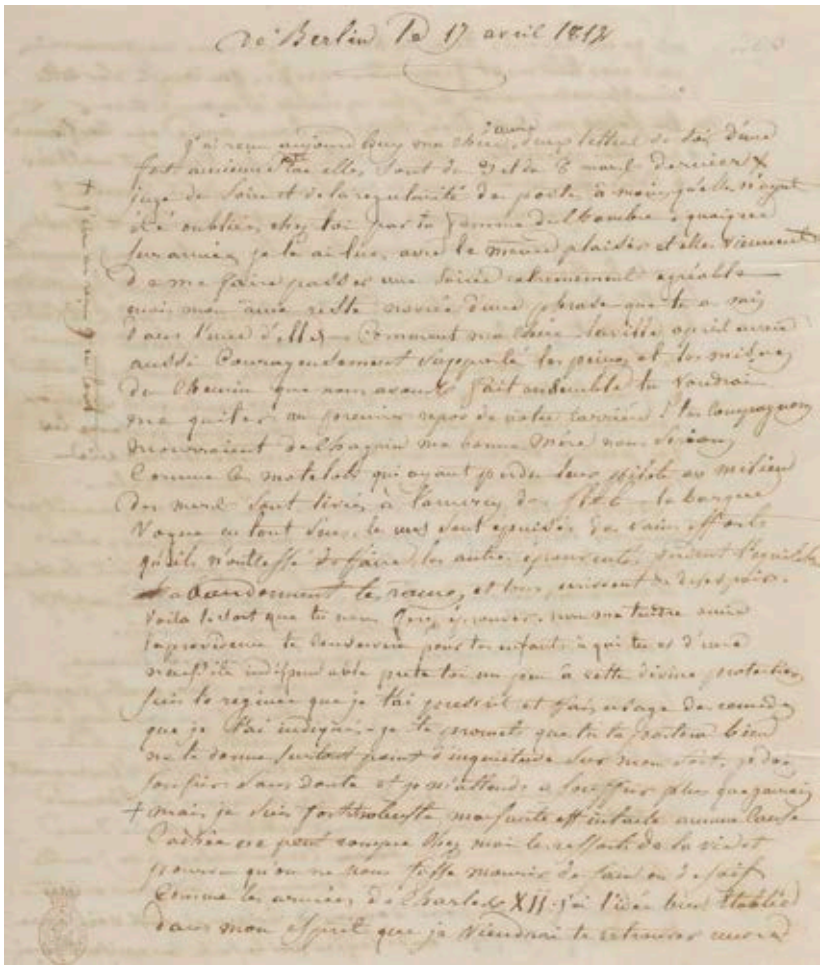

de Berlin le 17 avril 1812

856

LARREY Dominique-Jean, baron
(1766-1842) le grand chirurgien militaire.

L.A.S. « D.J. Larrey Dr. m. Ch. », Berlin 17 avril 1812, à SA FEMME « la Baronne Larrey » à Paris ; 3 pages in-4 remplies d'une écriture serrée, adresse avec marque postale de la Grande Armée (petite déchirure par bris de cachet restaurée).

1 500 / 2 000 €

Émouvante et tendre lettre du chirurgien à sa femme, alors qu'il s'apprête à partir pour la Campagne de Russie.

[Larrey avait épousé en 1794 Marie-Élisabeth LAVILLE-LEROUX (1769-1842), qui avait été, comme sa sœur Marie-Guillemine, l'élève du peintre David ; ils eurent deux enfants : Isaure (née en 1798) et Félix-Hippolyte (né en 1808).] Ayant reçu une nouvelle alarmante de sa femme, Larrey lui adresse cette magnifique déclaration d'amour, évocation des épreuves traversées ensemble : « Comment ma chère Laville après avoir aussi courageusement supporté les peines et les miseres du chemin que nous avons fait ensemble tu voudrais me quiter au premier repos de notre carrière ? Tes compagnons mourraient de chagrin ma bonne mère nous serions comme les matelots qui ayant perdu leur pilote au milieu des mers sont livrés à la mercy des flots – la barque vogue en tout sens, les uns sont épuisés des vains efforts qu'ils n'ont cessé de faire, les autres épouventés perdent l'équilibre, abandonnent les rames et tous périssent de désespoir. Voila le sort que tu nous ferez épreouver. Non ma tendre amie la providence te conservera pour tes enfants à qui tu es d'une nécessité indispensable ». Qu'elle suive bien le régime que Larrey lui a prescrit, et elle se portera bien. « Ne te donne surtout point d'inquiétude sur mon sort. Je dois soufrir sans doute et je m'attends à souffrir plus que jamais, mais je suis fort et robuste, ma santé est intacte aucune cause cachée ne peut rompre chez moi les ressorts de la vie et pourvu qu'on ne nous fasse mourir de faim et de soif comme les armées de Charles XII, j'ai l'idée bien établie dans mon esprit que je viendrai te retrouver encore ». Il veut chasser les idées tristes de sa femme et la soigne en quelque sorte à distance : « par cette puissance sympathique, je t'ai sauvé la vie plusieurs fois de loin comme de près et certes ce n'étoit pas les remèdes. Aime moi tendrement comme je t'aime et nous mourrons ensemble au point où la nature a fixé le terme de notre voyage »… Il lui donne ensuite quantité de conseils pour organiser son existence durant sa longue absence, faisant des recommandations pour la santé de sa femme et des enfants, pour les finances, etc. Il lui demande de terminer au plus vite son portrait : « J'ai besoin de ce talisman il m'aidera à supporter les vicisitudes de la penible campagne que nous allons faire »… Il voit sa femme et ses enfants dans ses rêves… Etc.

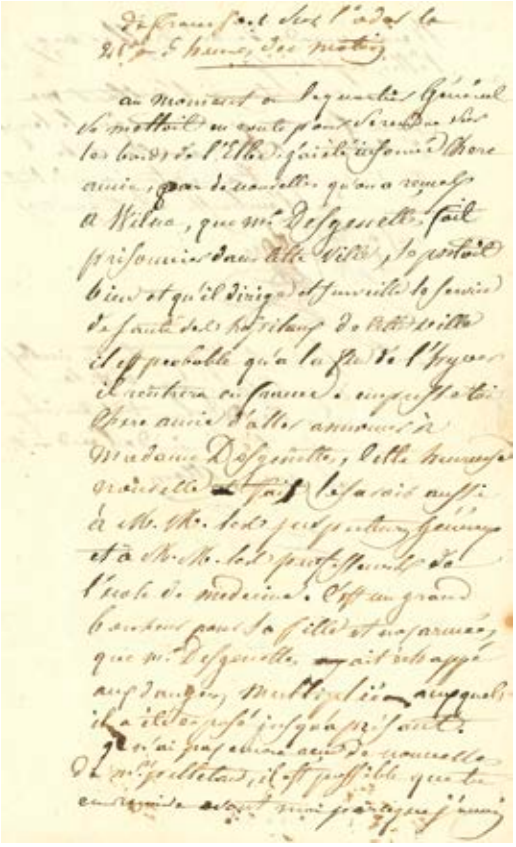

857

857

LARREY Dominique-Jean, baron (1766-1842) le grand chirurgien militaire.

L.A.S. « Bon D.J. Larrey », Francfort sur l'Oder, 24 [décembre 1812] « à 5 heures du matin », à SA FEMME ; 1 page et demie in-8 (cachet de la collection Crawford).

500 / 700 €

Pendant la retraite de Russie, au sujet de son collègue Desgenettes.

[Le médecin militaire René Dufriche DESGENETTES (1762-1837), fait prisonnier à Vilna, fut finalement libéré en reconnaissance des soins qu'il avait prodigués aux soldats russes blessés.]
Le quartier général quitte Francfort en direction de l'Elbe. Larrey a reçu des nouvelles de Wilna que « Desgenettes, fait prisonnier dans cette ville, se portoit bien et qu'il dirige et surveille le service de santé des hôpitaux de cette ville. Il est probable qu'a la fin de l'hyver il rentrera en France ». Larrey charge sa femme de transmettre ces bonnes nouvelles à Mme Desgenettes et à l'École de Médecine. « C'est un grand bonheur pour sa fille et nos armées que Mr Desgenettes ait échappé aux dangers multipliés auxquels il a été exposé jusqu'à présant ». Il est sans nouvelles de PELLETAN. Il assure sa femme et ses enfants de son amour…

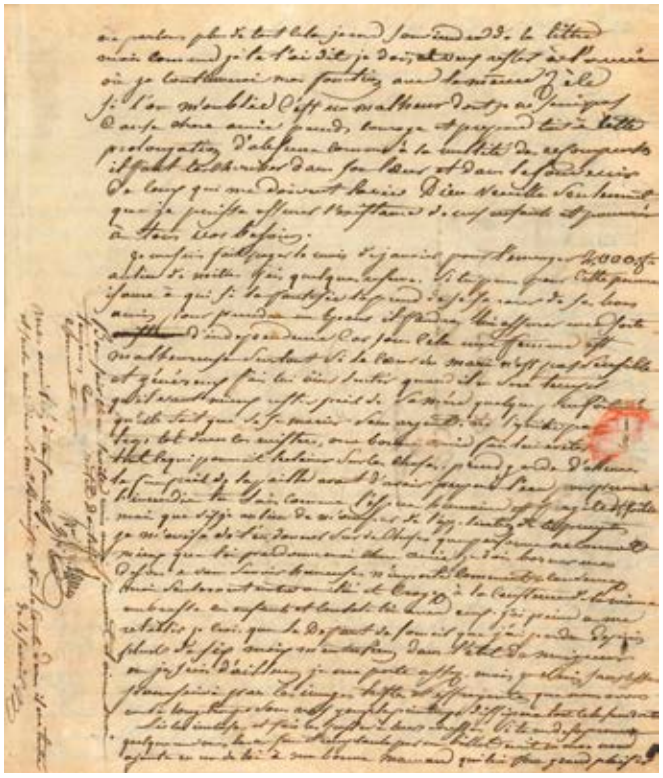

858

858

LARREY Dominique-Jean, baron (1766-1842) le grand chirurgien militaire.

L.A.S. « Bon D.J. Larrey », Francfort (Oder) 7 février 1813, à SA FEMME « la Baronne Larrey » ; 3 pages in-4 remplies d'une écriture serrée, adresse.

1 500 / 2 000 €

Belle et longue lettre à sa femme, après la retraite de Russie, sur sa carrière et sa conception de la médecine.

Il a lu la lettre « phylosophique » de sa femme, écrite sans doute après avoir vu Y… [le chirurgien Urbain Yvan] : « Quoique bien affligé des chagrins douloureux que tu as éprouvés à mon sujet et des critiques injustes que l'on fait sur mes sentiments […] je ne puis que louer tes intentions et te remercier des sages conseils que tu me donnes pour ma conduite politique. Je les suivrai en quelques points sans doute parce que notre interêt commun l'exige et la raison le dicte ; mais j'aimerai mieux mourir que de rester spectateur tranquile des soins indolents et forcés que la pluspart des personnes employées dans nos hôpitaux donnent aux malades. La direction medicale par cet esprit d'insoussiance et de venalité a converti les hommes qui doivent exercer une profession liberale et savante en simples journaliers et c'est pour avoir voulu rompre de telles habitudes que je me suis fait des ennemis aux attaques desquels je n'ai voulu répondre que par un profond silence »… Il a voulu respecter l'autorité ; s'il avait pris un autre parti, « j'aurai succombé et les blessés n'auroient pas moins été victimes »… Il ne faut pas demander à un chirurgien d'être administrateur, mot vide de sens pour eux… Qu'elle remercie donc M. YVAN de ses bonnes intentions et des services rendus à Larrey, à l'armée, mais RIBES seul peut lui dire tout ce qui s'est passé… « Au surplus il n'appartenoit qu'à ton pauvre Larrey de se rencontrer dans ces campagnes malheureuses où les plus belles choses du monde étoient étoufées par la masse de ces ombres epaisses qui troublent et effrayent les esprits les plus forts. Ce superbe academicien n'a fait

858

que des promenades escorté d'une élite de sujets et accompagné de tous les moyens qu'il pouvoit desirer, sans parler d'une infinité d'avantages que je ne puis envier. Enfin il n'y a aucune comparaison à établir entre mes campagnes et les siennes, mais l'envie et la jalousie sont deux passions qui consument les hommes vains. Ha ! si les catastrophes qui nous sont survenues n'avoient pas detruit le fruit de mes travaux il m'auroit été facile de leur prouver que jamais ils n'en ont fait autant. [...] je dois et veux rester à l'armée où je continuerai mes fonctions avec le même zèle. Si l'on m'oublie c'est un malheur dont je ne suis pas cause chere amie prends courage et prepare toi à cette prolongation d'absence comme à la nullité des recompenses il faut les chercher dans son cœur et dans le souvenir de ceux qui me doivent la vie. Dieu veuille seulement que je puisse assurer l'existence de nos enfants et pourvoir à tous vos besoins »... Il l'entretient d'affaires d'argent et du mariage de leur fille, mais s'interrompt : elle connaît toutes ces choses mieux que lui. « J'ai peine a me retablir je crois que le defaut de someil que j'ai perdu depuis plus de six mois m'entretient dans l'etat de maigreur ou je suis [...] je suis sans cesse poursuivi par les images tristes et effrayantes que nous avons eu si longtemps sous nos yeux »...

859

LAURISTON Alexandre Law, marquis de (1768-1828)
maréchal, pair de France, ministre de la Maison du Roi.

P.S. « Cte de Lauriston », Saint-Pétersbourg 12 juin 1812 ; contresignée par les secrétaires d'ambassade RAYNEVAL et SAINT-GENEST ; 1 page grand in-fol. en partie imprimée à son en-tête, avec grande VIGNETTE gravée aux armes impériales, et cachet encre *Ambass^eur^ extraord^re^ de France à S^t^* Pétersbourg (plis renforcés au dos).

200 / 300 €

Laissez-passer délivré à Simon DUPUY « se rendant en courrier au quartier général français, chargé pour le gouvernement ». Il a été visé et signé au dos le 30 juin 1812, à Prenn sur le Niemen, par le général Philippe-François d'ALBIGNAC (1775-1824), chef de l'état-major général du 6e corps de la Grand Armée.

859

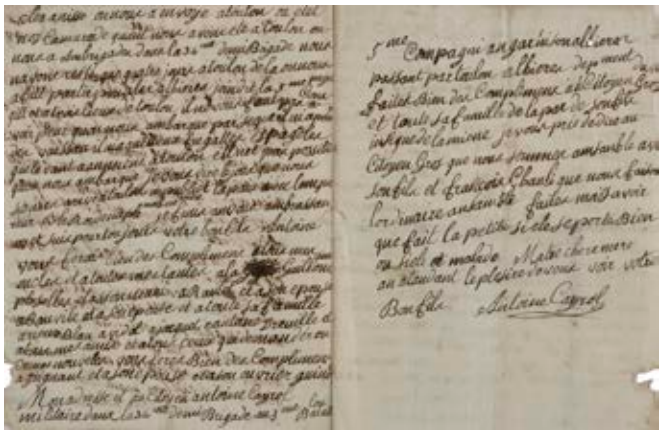

860

860

LETTRE DE SOLDAT.

L.A.S. par Antoine CAYROL, « Ihieres » [Hyères] 1er janvier « vieux stile 1799 », à sa mère ; 3 pages in-4 (petits trous par corrosion d'encre).

100 / 150 €

Lettre d'un jeune soldat qui va embarquer pour la Campagne d'Égypte.

Le jeune soldat de la 34ème demi-brigade raconte sa marche sous la pluie : « nous avons été obligé de nous aréter à Béziers deux jours a cose du mauves tems [...] nous avons mangé pendant deux jours du pain tres mauvais que nous ne pouvions pas avaler ». Ils sont passés par Montpellier, Aix et Toulon, et il attend à Hyères, où il a rejoint la 5ème Compagnie, de pouvoir embarquer : « il ne vous faut pas avoir peur quon nous embarque parseque il nia point de vaisseau ilnia que deux fregattes espagnoles que le vant a ammené à Toulon. [...] Je vous dire le jour que nous saurons arivé à Toulon on publiet la paix avec lempereur et le roi de naple »...

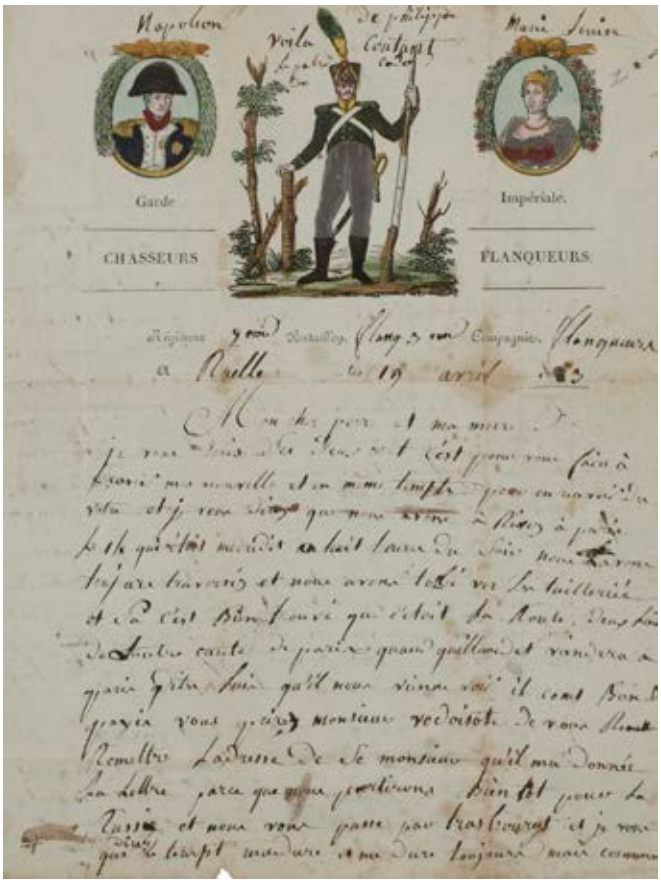

861

LETTRES DE CANTINIÈRES.

25 L.A.S., 1806-1874 ; 50 pages in-fol. ou in-4, dont 24 avec vignette ou dessin original en tête, la plupart coloriés et plusieurs en pleine page, quelques en-têtes, la plupart avec adresse, quelques marques postales (défauts à quelques lettres).

15 000 / 20 000 €

Bel ensemble de lettres de cantinières, illustrées de vignettes.

Ces lettres décorées étaient vendues par les cantinières, d'où leur nom. Les soldats y évoquent généralement pour leur famille leur vie quotidienne : permissions, marches, revues, problèmes d'acheminement du courrier, etc.

Brest 23 octobre 1806, Toutin à sa mère à Intreville (Eure-et-Loir) : vaisseau à trois mâts.

Metz 5 avril 1812, Bergenaux à ses parents à Reims : grenadier en médaillon, entouré d'emblèmes militaires, en-tête *Empire Français*.

Dunkerque 16 avril 1812, Jean Normandin à ses parents : aigle impériale, gravée sur bois par Besnard, coloriée, en-tête *Empire Français* [*Garde impériale* rayé], 5e Régiment (mouillure).

Strasbourg 1er mai 1812, Georges Gentils à ses parents à Quinsat (Gironde) : artilleur de la Garde mettant le feu à un canon, un drapeau accroché à un arbre ; le tout colorié.

Moscou 27 novembre 1812, La Guérinais, capitaine adjudant à la réserve du 4e corps de la Grande Armée, à son père à Rennes, évoquant les deux batailles de Witepsk, et « le plaisir de voir les boulets et la mitraille de près » ; ni vignette ni en-tête.

Calais 13 février 1813, François Mélois à ses parents près Tours : *Le Galant Militaire*, grenadier tendant une fleur et une lettre à une dame, vignette coloriée (défauts).

Metz 28 mars 1813, Auguste Hébert, hussard au 10ème à ses parents à Lainville (Seine-et-Oise) : hussard brandissant un sabre sur un cheval cabré, à pleine page, colorié.

Paris 31 mars 1813, Jean Grison, tirailleur de la Garde, à sa sœur à Vautorte (Mayenne) : grenadier tenant son fusil, flanqué de portraits en médaillon de Napoléon et Marie-Louise, le tout colorié, en-tête *Garde Impériale. Grenadiers Tirailleurs*.

Rueil 19 avril 1813, Coutant, flanqueur de la Garde, à ses parents à Ouge (Côte-d'or) : chasseur flanqueur de face, au repos, tenant son fusil, flanqué par des portraits en médaillon de Napoléon et Marie-Louise, le tout colorié, en-tête *Garde Impériale. Chasseurs flanqueurs*.

Wesel 8 juin 1813, Mathieu Schmitt au maire de Rurmonde (Moselle) : soldat d'infanterie de ligne au garde-à-vous en marge, colorié, lettrine gravée, aigle dans un cor de chasse, en-tête *Empire Français*.

Mayence 9 juin 1813, Pierre Perrusson à ses parents à Chalon-sur-Saône : soldat d'infanterie tenant son fusil devant une ville fortifiée, colorié, en-tête *Département du Mont-Tonnerre*.

Mayence 13 septembre 1813, André Alliet, voltigeur, à son frère à Loudin (Vienne) : voltigeur tenant son fusil, flanqué de portraits de Napoléon et Marie-Louise en médaillon, le tout colorié (défauts), en-tête *Département du Mont-Tonnerre*.

.../...

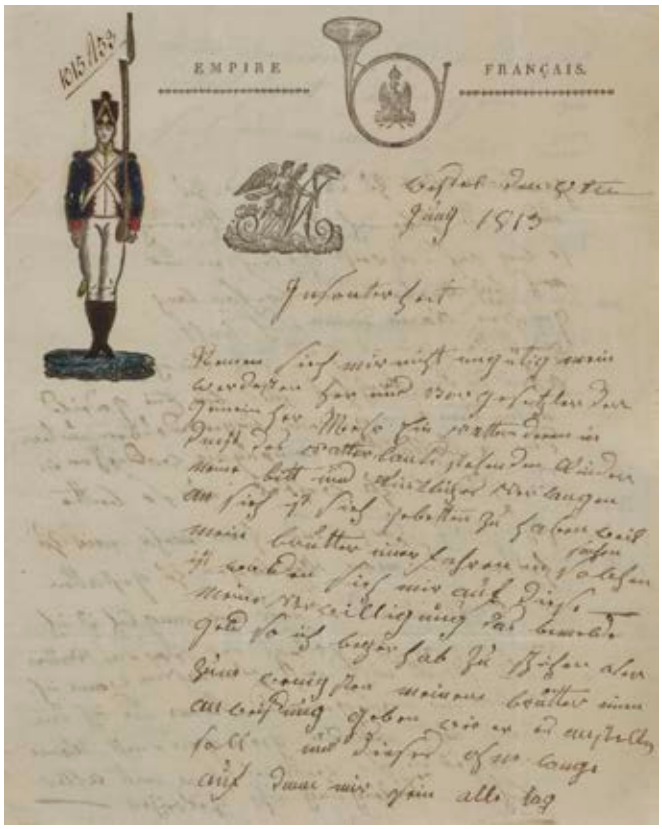
EMPIRE
FRANÇAIS

EMPIRE
FRANÇAIS
5me Régiment.
Compagnie.
Dunkerque, le 16 Janvier 1812

Département du Mont-Tonnerre
Le 9 juin 1813

18me Rgt de ligne
5me Compagnie 5me Bataglio

.../...

Strasbourg : Ludovic Leone à ses parents à Rivarolo (en italien) : soldat d'infanterie tenant son fusil, colorié.

Brest 1er janvier 1816, Vimond à son frère à Époisse (Côte-d'or) : vaisseau à trois mâts.

[Lyon 5 décembre 1832], pleine page au verso du feuillet d'adresse (lettre manque) : chasseur à cheval, aquarelle.

Toulon 5 mai 1836, François Guédot, apprenti marin : pleine page avec un marin tenant un bouquet de fleurs, devant un vaisseau à trois mâts avec drapeaux, le tout colorié.

Lyon 12 mai 1841, Nicolas Ciré, voltigeur au 29e régiment de ligne, à ses parents à Metz : pleine page représentant un voltigeur en pied, avec son fusil, entouré d'emblèmes militaires, le tout colorié (qqs défauts).

Montauban 22 septembre 1848, François Fèvre à son père à Saint-Saulge (Nièvre) : pleine page représentant un chasseur à cheval devant une forteresse, 11e Régiment de Chasseurs, le tout colorié (fentes).

Paris 14 juillet 1849, Combaldieu à son père à Castelsarrasin (Tarn et Garonne) : pleine page représentant un soldat de l'infanterie en pied, devant un camp, entouré de drapeaux et trophées, lithographie Fernique de la série *Armée Française 1849*, coloriée (défauts).

Toulon 25 décembre 1852, François Reynaud à ses parents : soldat d'infanterie de Marine sur un quai, devant un vaisseau à trois mâts, en-tête *Marine Française. Honneur Patrie. Souvenir*, à pleine page, colorié (rouss.).

Melun 7 décembre 1856, Blanchon à son amie à Bonsecours près Nancy : lanciers de la Garde Impériale, l'un à cheval, l'autre à pied, flanqués d'emblèmes militaires, gravure pleine page de Mondor de l'Aigle, coloriée.

Versailles 9 avril 1859, Sablier à son cousin à Pézenas : artilleurs à pied de la Garde Impériale, l'un à cheval, l'autre près de son canon, flanqués de canons ; gravure en pleine page de Mondor de l'Aigle, coloriée.

Maubeuge 19 décembre 1863 : cuirassier à cheval, encadrement décoratif, le tout en pleine page et colorié, impr. Bisson, en-tête *Régiment de Cuirassiers* (lettre effacée).

Bourges 30 décembre 1864, François Bidard à son parrain à Cléry (Loiret) : artilleurs de ligne, l'un à cheval, l'autre en pied appuyé sur son sabre, avec l'aigle impériale en pleine page et colorié (par Ulysse).

Toulon 25 novembre 1874, Pierre Sirgues à ses parents : deux soldats de l'Infanterie de Marine sur un quai, devant un navire, en pleine page et (édité par Félix).

6ème Compagnie
6ème Escadre
10
10
AUGUSTE HÉBERT hussard au 10ème
Jemesse Le 28 Mars 1813

862

LOUIS XVIII (1755-1824) Roi de France, alors comte de PROVENCE.

L.A., [fin 1789 ou début 1790, à MIRABEAU] ; 2 pages et demie in-8 remplies d'une petite écriture serrée.

3 000 / 4 000 €

Extraordinaire et curieuse lettre du comte de Provence au début de la Révolution, sur ses manœuvres politiques avec l'aide de Mirabeau, sur sa propre personnalité, sur Louis XVI et Marie-Antoinette.

[Il semble faire allusion, à mots couverts, à la conspiration du marquis de FAVRAS, qui sera arrêté le 25 décembre 1789 et pendu le 19 février 1790, en prenant sur lui les soupçons qui pesaient sur le comte de Provence.]
« Il ne tiendroit qu'à moi, my dear son, de prendre pour une maniere de reproche direct, la premiere phrase de votre lettre, cependant je pourrois vous répondre que c'est presque toujours vous qui commencez à parler de paye » ; le second grief est plus grave. « J'ai vû tout ces gens là, j'en conviens, ils m'ont persuadé, j'en conviens encore, mais quelque raison qu'ils ayent eu (et il faut qu'ils en ayent eu une furieuse dose, car c'est bien contre le vœu de mon cœur que je me suis rendu et si ma raison n'y veilloit sans cesse, il feroit certainement une insurrection) quelque raison que j'aye moi-même en parlant d'après eux, il n'est pas aisé de persuader des gens dont le cœur est au moins aussi fort que la raison et de plus quatre fois plus ulcéré que le mien. Ce n'est pas que je veuille disconvenir de ma timidité, il y a 34 ans que j'ai ce malheur, ou plutôt ce défaut là, mais la mienne est d'une especе particuliere ; en public je le suis fort peu, diminuez le cercle, elle augmente et elle est à son comble dans le tête à tête. Il n'y a que lorsque je suis assez animé par l'objet pour pouvoir assommer mon adversaire d'un seul coup, que j'en puis venir à bout et il est rare que je soye dans ce cas là. Vous me faites bien de l'honneur de me comparer à un eléphant, mais le fussé-je, le rôle qu'il m'a fallu jouer toute ma vie, rôle si opposé à celui que je serois dans le cas de jouer en ce moment, m'a ôté beaucoup de la force qui me seroit nécessaire ; retenez le meilleur coureur au lit pendant six mois, s'il n'en sort pas paralytique, au moins courra t'il bien mal, jugez quand c'est 18 ans au lieu de 6 mois. D'ailleurs encore une fois vous me jugez trop favorablement, je ne vous dirai pas que je suis un sot, car je n'en crois rien, mais mon genre d'esprit consiste plutôt dans une certaine aptitude à saisir les idées, à me les identifier, à les présenter quelquefois sous un jour plus favorable que leur auteur même, qu'à en enfanter tout seul. Delà vient, que lorsque j'ai un second, pourvû que ce ne soit pas absolument un apoco, je me défends et même j'attaque bien, mais lorsque je suis seul et qu'on me fait une objection imprévue, je reste souvent court et quand on y a été une fois pris, l'air de noblesse et de dignité n'en impose plus, le cornac qui a dompté l'éléphant, cesse de le craindre. Voilà ce qui m'est arrivé plusieurs fois avec la Reine et c'est ce qui fait que je ne puis pas espérer de lui en imposer ; quant au Roi, il est si versatile parce qu'il est si engourdi, qu'on n'en peut rien tirer, il jette sa confiance, comme un pêcheur de baleine jette son harpon et puis au lieu de tirer le poisson, c'est le poisson qui le tire. Je le sais bien, puisque j'ai été premier ministre pendant trois jours, c'est moi qui l'ai engagé à aller à l'Assemblée Nationale, à rappeller ses Ministres et à aller à Paris, ce sont trois petites choses assez importantes, on auroit cru que j'allois gouverner l'État, point du tout, M. de Montmorin est revenu, je me suis retrouvé Gros-Jean comme devant. La Reine a encore une maniere qui est diabolique, c'est qu'elle vous dit, moi je ne me mêle pas de cela et quand une fois elle s'est cramponnée à cette phrase, pas pour un diable vous ne l'en feriez démarrer. Il y auroit peutêtre un moyen, qui seroit de me montrer tout à fait sans m'embarrasser d'eux, de me mettre assez en avant pour me rendre même à craindre si je pouvois avoir de mauvaises intentions et ensuite de leur tendre une main qu'il seroient bien obligés de prendre, mais jamais je ne jouerai un pareil rôle, j'aimerois mieux périr ici avec eux ou comme d'autres aller en pays étranger *manger le pain de la pitié*, que de manquer à ce point, quoiqu'à bonne intention, aux principes que j'ai succés avec le lait ».
Après avoir répondu aux reproches, il veut dire le doux sentiment de se sentir aimé par son « fils » : « c'est de me dire, mon fils m'aime donc comme je l'aime, comme je désire d'être aimé ! [...] je ne parle pas de l'adoption que j'ai faite de vous, les premiers soins que j'ai pris de vous ne vous avoient pas pour objet, je les rendois à un homme que j'aimais, que je respectois, [...] encore une fois entre un bon pere et un fils tendre, il n'y a point de distance. J'attends votre Discours qui doit être intéressant à en juger par l'exorde et je pars pour la fabrique, mais ce ne sera pas sans vous en esprit comme je le voudrois en chair et en os, serré contre mon cœur ».

863

LOWE Hudson (1769-1844) général anglais, geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène.

L.A.S., Plantation House [Sainte-Hélène] 22 février 1819, au comte BALMAIN ; 2 pages in-8.

500 / 700 €

Il a bien reçu sa lettre, et après avoir parcouru ses notes et ses memoranda, il lui envoie un extrait d'une minute de conversation chez le marquis de MONTCHENU. Il n'a aucun souvenir d'une autre conversation sur ce sujet avec lui, mais en relisant sa lettre du 20, il se rend compte que cela n'a en aucun cas influé sur la nature de la réponse qu'il avait l'honneur de lui adresser, « que je croyais avoir rendu assez claire sur ce point »... [Alexandre Antonovich, Comte Ramsay de BALMAIN (1779-1848), diplomate russe d'origine écossaise, commissaire à Sainte-Hélène de 1816 à 1820, a épousé l'aînée des deux filles issues du premier mariage de Lady Lowe.]

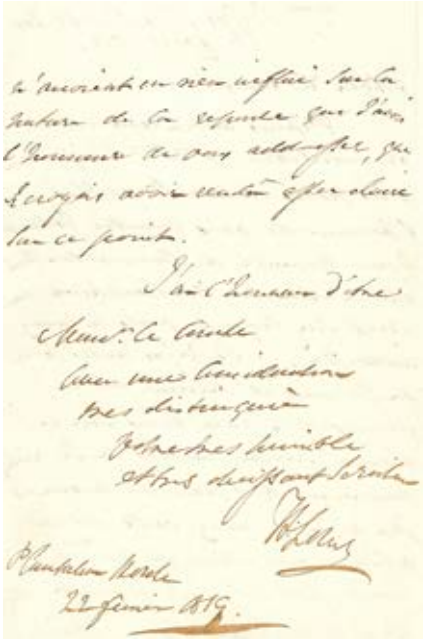

863

864

MACDONALD Alexandre (1765-1840) duc de Tarente, maréchal d'Empire.

7 L.A.S. « Macdonald », 1809-1812, au général de division Maurice MATHIEU ; 9 pages in-fol. ou in-4 (2 portraits gravés joints).

500 / 700 €

Correspondance au général Mathieu, de l'armée d'Espagne puis de Catalogne, nommé gouverneur de Barcelone et de la Basse-Catalogne en août 1810.

Graz 18 août 1809. Sa Majesté, « intarissable dans ses graces », vient d'en accorder trois nouvelles à Macdonald : le grand cordon, le duché de Tarente et une dotation considérable... Il apprend que Mathieu a « fait une aussi vilaine guerre que dans le royaume de Naples. [...] Nous avons encore l'épée dans le fourreau, on negocie dit-on, mais néanmoins nous nous preparons à la guerre »... Il regrette que le général LAMARQUE quitte son corps pour passer chef d'état-major au corps du maréchal Marmont...
Gironne 25 juin 1810. « Je croyois trouver une armée de français il sy trouve en effet beaucoup de cadres mais si foibles, si foibles ! Du reste j'ai fait connoître cette situation, et j'ai demandé 7 à 8 mille hommes que je vous destine car nous n'avons que la D^{on} Souham commandée provisoirement par le g^{al} Frere, la garnison de Barcelonne commandée par La Combe St Michel, celle des allemands commandée par le g^{al} Rouyer, celle des italiens par le g^{al} Severoli, celle des Napolitains par le g^{al} Pignatelli. De tout cela j'en extrait de quoi former un commandement territorial, chef lieu Gironne, que je confie au g^{al} Conroux tandis que je me porterai sur Llobregat ainsi donc, et en attendant l'arrivée des troupes, vous serez avec moi au g^{t} g^{al} et je trouverai bien moyen de nous faire faire quelques expeditions heureuses et brillantes. [...] Vous avez laissé l'empereur bien disposé en votre faveur »... *14 juillet*. Mathieu commandera désormais la division territoriale de Gironne, en remplacement du général Conroux, qui lui remettra l'instruction, « mais l'habitude du commandement, ce genre de guerre qui vous est devenu familier, vos talents enfin, si souvent et si utilement employés, vous mettront à même de suppléer a tout ce qui peut être omis »... *Barcelone 27 novembre*. « Je vous autorise à favoriser le commerce français, qui introduira des graines, farines et autres denrées soit pour l'armée, soit pour son propre compte, sauf à payer les droits établis, en consequence vous laisserez exporter de Barcelonne, les marchandises non prohibées par les decrets de Sa Majesté l'Empereur »... Il faut faire exécuter avec rigueur les décrets sur les marchandises anglaises... *Barcelone 18 mai 1811*. Il demande des renseignements « sur la moralité, le zèle, le devouement, à notre cause et le degré de consideration dont le commissaire g^{al} jouit ainsi que des individus attachés à la police »... *Paris 16 janvier 1812*. « J'ai eu l'occasion de rendre temoignage à l'Empereur de votre conduite distinguée et des importans services que vous rendez à S.M. dans la place de Barcelonne. J'ai aussi prevenu l'empereur que votre santé et votre infirmité vous forceroit sans doute à reclamer un congé de santé, S.M. a rendu justice à vos talents et très probablement elle vous reserve une recompense proportionnée à vos services. [...] Les bruits de guerre et de paix se succèdent tour à tour, sans rien de positif au moins de public – l'empereur s'est beaucoup occupé de l'armée de Catalogne et de Barcelonne »...

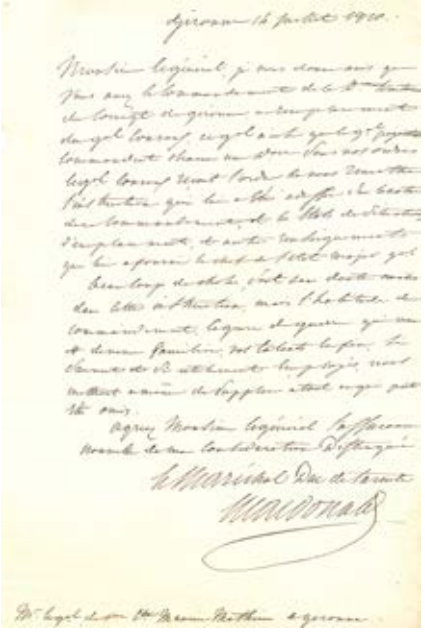

864

2.

Lettre 1.

Gustave Potowski à Sigismond Panin.

A Pinsk en Pologne

Quitte ces assemblées tumultueuses, ces bruyants plaisirs, ces concerts, ces dances, ces fêtes et tous ces jeux aux quels tu as recours pour charmer ton ennui. Il est pour un coeur sensible, pour toi cher Panin, une source de joye plus pure. Veux tu la connoitre, viens vers ton ami, et contemple son bonheur.

Quand la Félicité daigne descendre sur la terre pour visiter les mortels, elle cherche, et ne trouve que le sein des Amants où elle puisse se reposer. Elle se plaît avec deux coeurs unis, appuiés l'un sur l'autre, et endormis ensemble dans une paix voluptueuse.

Que l'Amour est un charmant délire! Dans sa douce ivresse, l'ame inondée de plaisir se coule en silence: dans ses vifs transports, elle se fond et s'écoule. Malheureux, qui ne l'éprouva jamais!

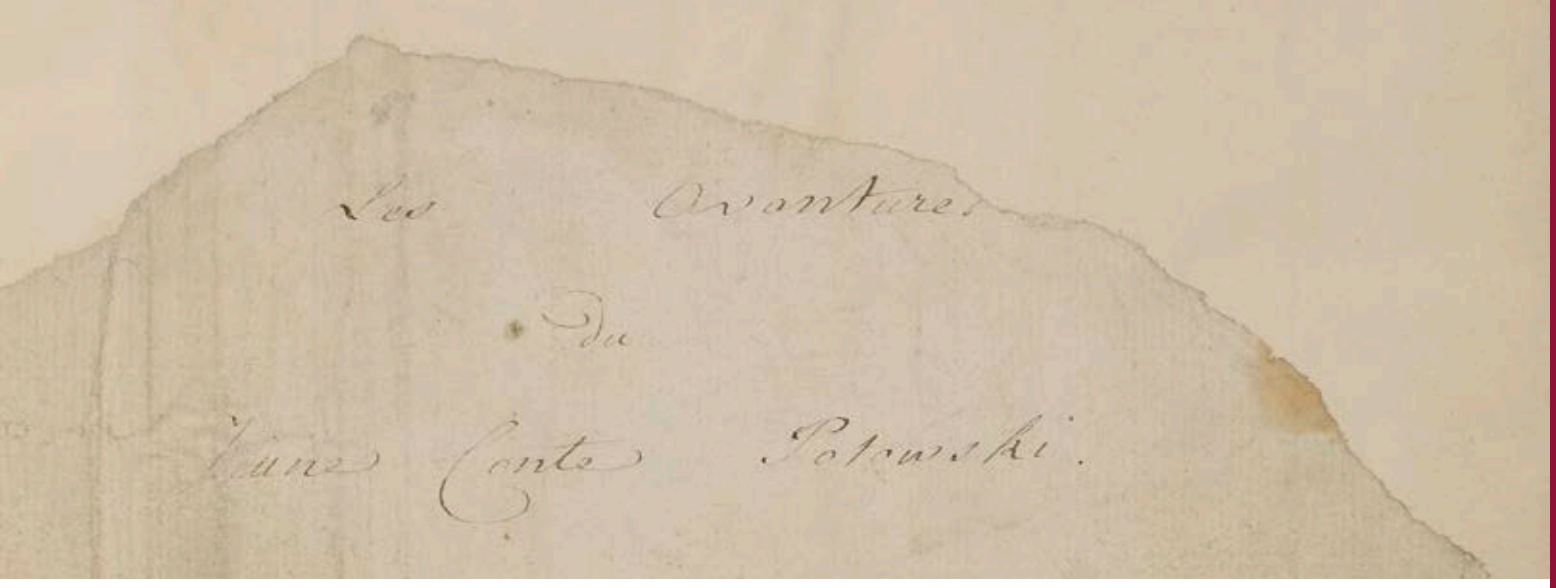

865

MARAT Jean-Paul (1743-1793) médecin et physicien, conventionnel (Paris), journaliste et pamphlétaire, assassiné par Charlotte Corday.

MANUSCRIT autographe, ***Les Avantures du Jeune Conte Potowski*** ; un volume in-4 (23 x 19 cm) de 222 feuillets soit 442 pages ; reliure du XIXe siècle plein maroquin bleu-noir, triple filet à froid en encadrement des plats, dos à nerfs, caissons à froid, titre doré, bordure intérieure dorée, doublures et gardes au peigne, non rogné, tête dorée [*Niédrée*] ; sous emboîtage moderne demi-maroquin bleu nuit, titre doré.

150 000 / 200 000 €

Important et exceptionnel manuscrit du seul roman écrit par Marat, longtemps resté inconnu, où il revendique, trente ans avant ses pamphlets révolutionnaires, la liberté du peuple et le renversement des tyrans.

Rédigé vers 1770-1771 en Angleterre, où Marat a trouvé une place de médecin-vétérinaire à Newcastle, et en même temps qu'il achevait son ouvrage philosophique *Essai sur l'âme humaine*, le roman ne fut publié qu'en 1847.

Ce roman épistolaire et sentimental, selon le modèle de *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau, retrace les amours contrariées de deux jeunes aristocrates polonais dans la Pologne en crise des années 1770 : Gustave Potowski, qui a « une bouche dessinée par l'amour, des cheveux d'un noir d'ébène, une jambe faite au tour et une main douce, blanche et potelée », aime passionnément la ravissante Lucile Sobieska qui possède « un teint de lis et de roses », fille d'un ami de son père, et l'on s'apprête à célébrer leur mariage lorsque la guerre civile éclate et divise la nation en deux partis, celui des Russes et celui des patriotes. Les amants sont alors séparés, les deux familles deviennent ennemies mortelles, et les péripéties causées par la douleur des amants, les vicissitudes de la guerre, la perfidie d'une comtesse secrètement amoureuse du jeune homme s'enchaînent, avant la réconciliation finale et l'union de Lucile et Gustave. L'action se déroule, de 1769 à 1771, dans une Pologne secouée par la guerre civile ; ainsi, l'intrigue sentimentale laisse place aux préoccupations politiques, Marat prenant manifestement parti pour les patriotes qui luttent pour « la paix, l'union, la liberté », contre la despotique CATHERINE II, se livrant, vingt ans avant ses pamphlets révolutionnaires, à un violent réquisitoire contre l'autorité monarchique et les tyrans, qui dévorent « notre repos, notre liberté, notre sang ». Il appelle déjà les patriotes à la révolte…

Le cœur politique du roman se trouve dans la longue lettre LII, véritable dialogue politique entre Gustave Potowski et un Français (dont les aventures en Turquie forment un petit roman dans le roman), manifestement le porte-parole de Marat. Voici comment il présente Catherine II : « par une suitte de la vanité et de l'instinct imitatif naturel à son sexe, elle a fait quelques petites entreprises ; mais qui ne sont d'aucune conséquence pour la félicité publique. Par exemple, elle a établi des écoles de littérature française pour une centaine de jeunes gens qui tiennent à la Cour : mais a t'elle établi des écoles publiques, où l'on enseigne la crainte des Dieux, les droits de l'humanité, l'amour de la patrie ? Elle a encouragé quelques arts de luxe, et un peu animé le commerce : mais a t'elle aboli les impots onereux, et laissé aux laboureurs les moyens de mieux cultiver leurs terres ? Loin d'avoir cherché à enrichir ses états, elle n'a travaillé qu'à les ruiner, en dépeuplant la campagne de cultivateurs par des enrollements forcés […] Elle a fait fondre un nouveau code : mais a t'elle songé à faire triompher les loix ? N'est t'elle pas toujours toute puissante contre elles ? Et ce nouveau code, est-il même fondé sur l'équité ? La peine y est-elle proportionnée à l'offense ? Des supplices affreux n'y sont-ils pas toujours la punition des moindres fautes ? A t'elle fait des règlements pour épurer les mœurs, prévenir les crimes, protéger le foible contre le fort ? A t'elle établi des tribunaux pour faire observer les loix, et deffendre les particuliers contre les atteintes du gouvernement ? Elle a affranchi ses sujets du joug des Nobles : mais ce n'est que pour augmenter son propre empire. Ne sont-ils pas toujours ses esclaves ? ne les pousse t'elle pas toujours par la terreur ? »… Etc.

Un peu plus loin, le Français dresse un sévère tableau de la situation en Pologne, et critique durement ces lois monstrueuses « qui, pour l'avantage d'une poignée de particuliers, privent tant de millions

…/…

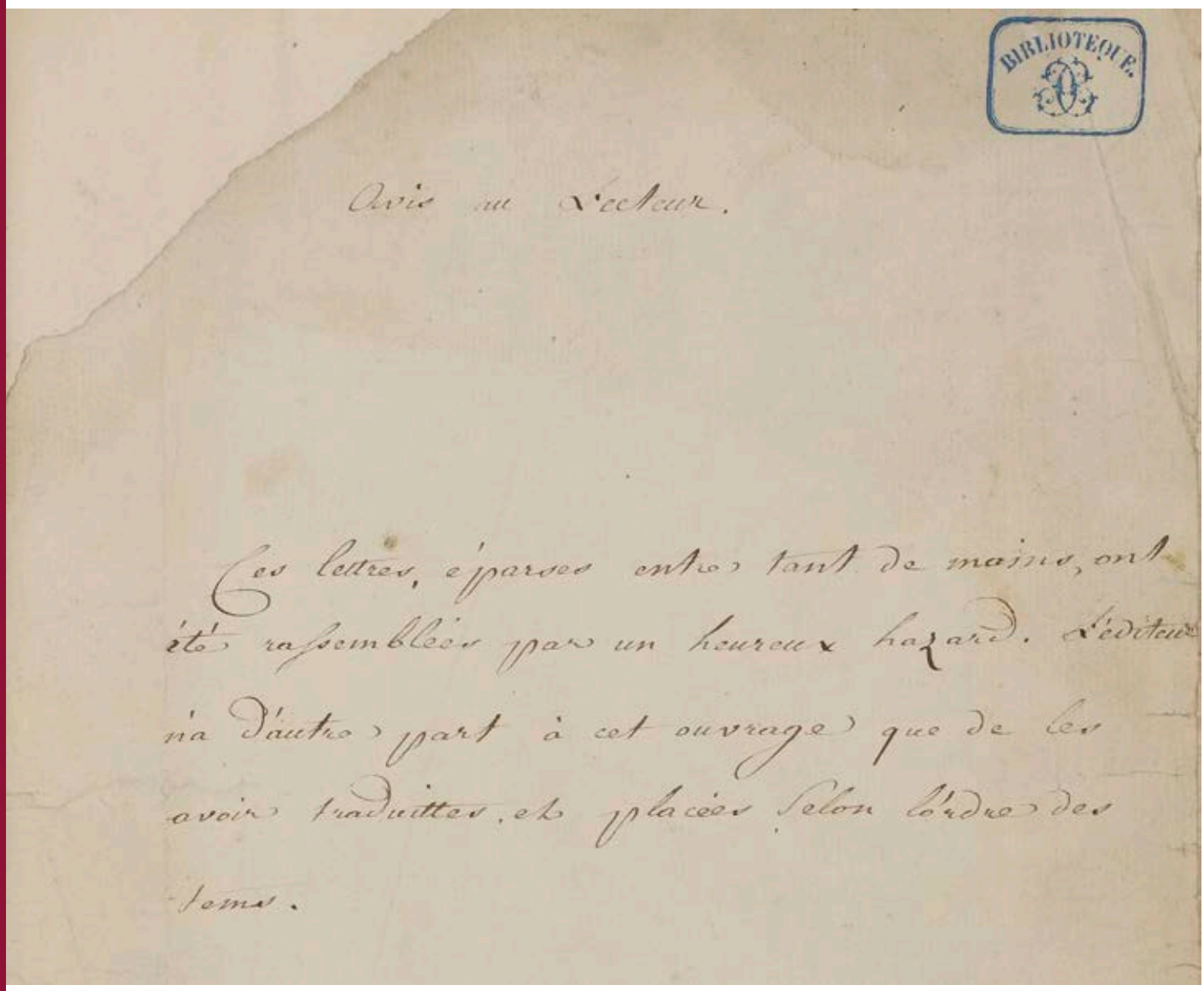

.../...
d'hommes du droit naturel d'être libres [...] En Pologne, il n'y a que des Tyrans et des Esclaves : la Patrie n'a donc point d'enfants pour la deffendre. [...] Ces puissances qui sous prétexte de rétablir la paix dans vos provinces désolées y sont entrées les armes à la main, ne veulent que les envahir et vous reduire en servitude ». C'est au peuple à prendre en mains son destin, et à se révolter : « Il faut porter la cognée à la racine. Il faut faire connoitre au peuple ses droits et l'engager à les revendiquer ; il faut lui mettre les armes à la main, se saisir dans tout le royaume des petits tyrans qui le tiennent opprimé, renverser l'édifice monstrueux de votre gouvernement, en établir un nouveau sur une base équitable »...
Le dialogue continue par un intéressant portrait critique de FRÉDÉRIC II, puis par un violent réquisitoire contre les rois et les princes qui « doivent à leurs peuples l'exemple des bonnes mœurs et des vertus », mais donnent celui des vices et de la débauche ; qui « doivent tout leur tems à l'État » mais le passent dans l'oisiveté et les plaisirs ; qui, au lieu d'être « les économes des revenus publics », les dépensent en « scandaleuses prodigalités » ; qui, au lieu de cultiver la paix, « ne mettent leur gloire qu'à épouvanter la terre » et répandre la terreur : « Au lieu d'être les Ministres de la loi, ils s'en rendent les maîtres, ils ne veulent voir dans leurs sujets que des esclaves, ils les oppriment sans pitié, et les poussent à la révolte : puis ils pillent, dévastent, égorgent, répandent partout la terreur et l'effroi, et pour comble d'infortune, insultent encore aux malheureux qu'ils tiennent opprimés. Ainsi un seul homme que le Ciel dans sa colère donne au Monde, suffit pour faire le malheur de toute une Nation »...
Citons le biographe de Marat, Gérard Walter : « Voilà comment un petit médecin-vétérinaire, perdu au fond d'une province anglaise et pris dans l'engrenage d'un labeur obscur et quotidien, jugeait les hommes et les événements, dont il ne percevait que les échos lointains et diffus ».

Le manuscrit est rédigé à l'encre brune sur 111 bifeuillets de papier vergé de Hollande filigrané *Van Der Ley*, numérotés de [1] à 111, le premier ayant été en partie déchiré et doublé ; la page [1] porte le titre : « *Les Avantures / du / Jeune Conte Potowski* », et la 2e l'*Avis au Lecteur* : « Ces lettres, éparses entre tant de mains, ont été rassemblées par un heureux hazard. L'éditeur n'a d'autre part à cet ouvrage que de les avoir traduittes, et placées selon l'ordre des tems ». Le dernier feuillet, avec la fin du texte (cinq lignes selon Paul Lacroix), a disparu.
Le manuscrit, très bien conservé, est très lisible, de l'élégante et régulière écriture de Marat, qui a légèrement plié chaque page sur la gauche pour marquer une marge. Il comporte cependant plus de cinquante lignes biffées et près de 700 corrections avec ratures, avec quelques additions en marges.
Les lettres sont numérotées de I (Gustave Potowski à Sigismond Panin)

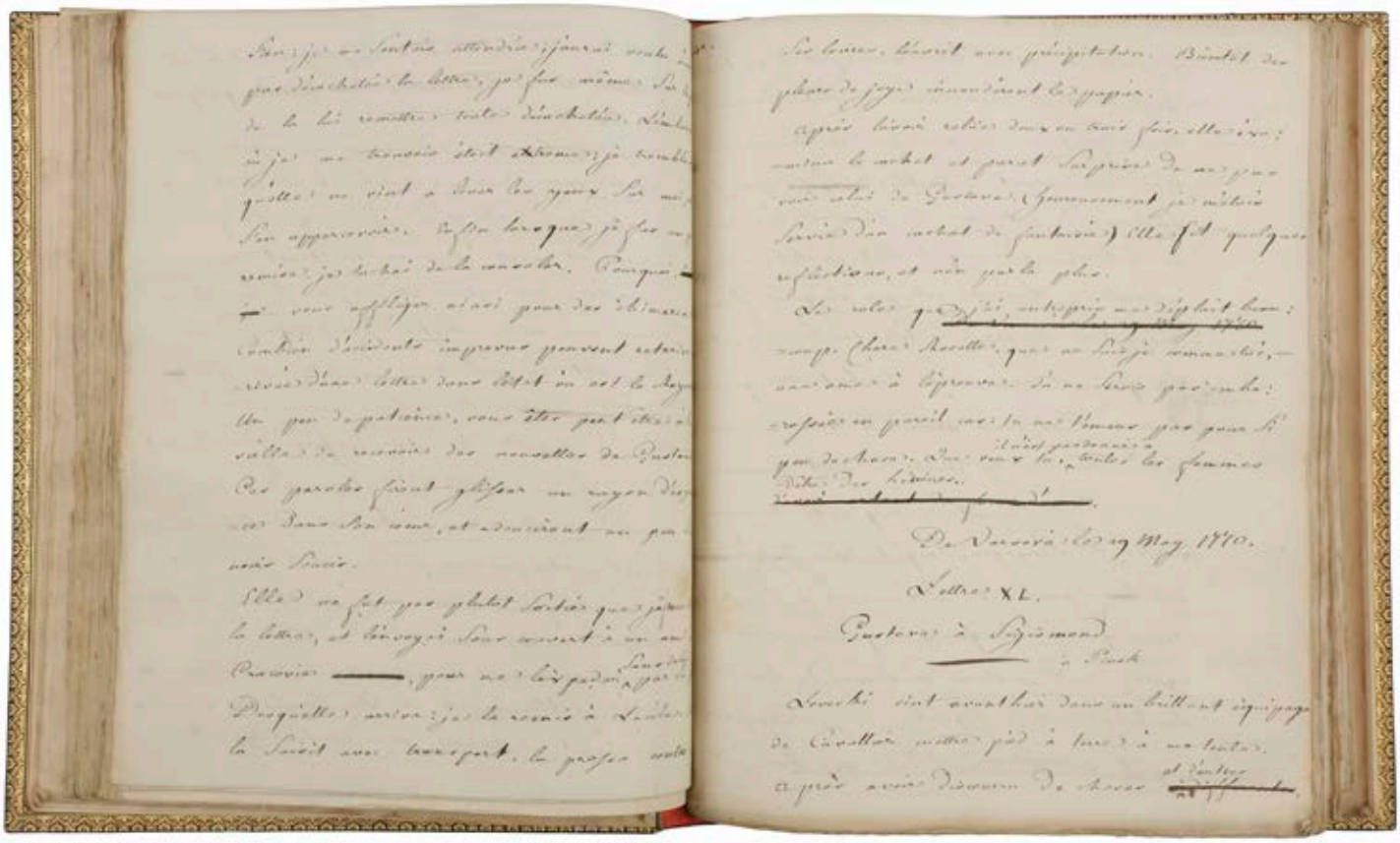

à LXL (Gustave à Sigismond) ; on notera des bouleversements dans l'ordre et la numérotation des lettres XIII à XXX ; ainsi au bas de la lettre XXV, on relève cette indication pour le copiste ou le typographe : « N.B. Placer à la suitte de cette lettre, la lettre XXV00 des feuilles 34 et 35, qui fera la lettre XXVI, et reprendre à la XXVI de la feuille 28 en augmentant d'une unité vos numéros ».

Le manuscrit ne fut publié que bien après la mort de Marat, par les soins du Bibliophile Jacob (Paul Lacroix), dans le *Musée littéraire* du journal *Le Siècle* sous le titre *Aventures du jeune comte Potowski*, en août 1847, et, à la fin de cette même année (daté 1848) en librairie chez Chlendowki, en deux volumes, sous le titre *Un Roman de cœur* « par Marat, l'Ami du Peuple ; publié pour la première fois, en son entier, d'après le manuscrit autographe, et précédé d'une notice littéraire ; par le bibliophile Jacob » (notice publiée dans *Le Siècle* du 15 août 1847). Il a été réédité plusieurs fois depuis, notamment chez Renaudot en 1989 dans une édition de Claire Nicolas-Lelièvre. On joint la brochure du *Musée littéraire* (brochée) ; et l'édition originale (Chlendowski, 1848, 2 tomes rel. en un vol. in-8, rel. de l'époque demi-basane fauve).

Les manuscrits de Marat sont de la plus grande rareté ; celui-ci, de plus de 400 pages, est le plus important qu'on puisse trouver.

Provenance

Simonne ÉVRARD, « veuve Marat » ; Albertine MARAT (1758-1841, sœur de Jean-Paul) ; donné par elle à M. GOUPIL-LOUVIGNY ; saisi chez lui lors d'une visite domiciliaire vers 1843, réclamé en vain ; vente du « cabinet de feu M. E..... de Zurich » [en fait Alexandre MARTIN] (Me Commendeur, M. Charavay de Lyon, 13-16 mars 1843, n° 186, adjugé 151 F) ; Louis AIMÉ-MARTIN (1782-1847, qui le fit relier par Niédrée) ; exposition dans les bureaux du journal *Le Siècle* ; vente de la *Bibliothèque de M. Aimé-Martin* (Techener, 15-27 novembre 1847, n° 713, adjugé 288 F à A. Chenest) ; Alfred CHENEST (1816-1880, son cachet CC) ; Lucien SCHELER.

Bibliographie

François Chévremont, *Marat, Index du bibliophile*... (1876), p. 31-33.

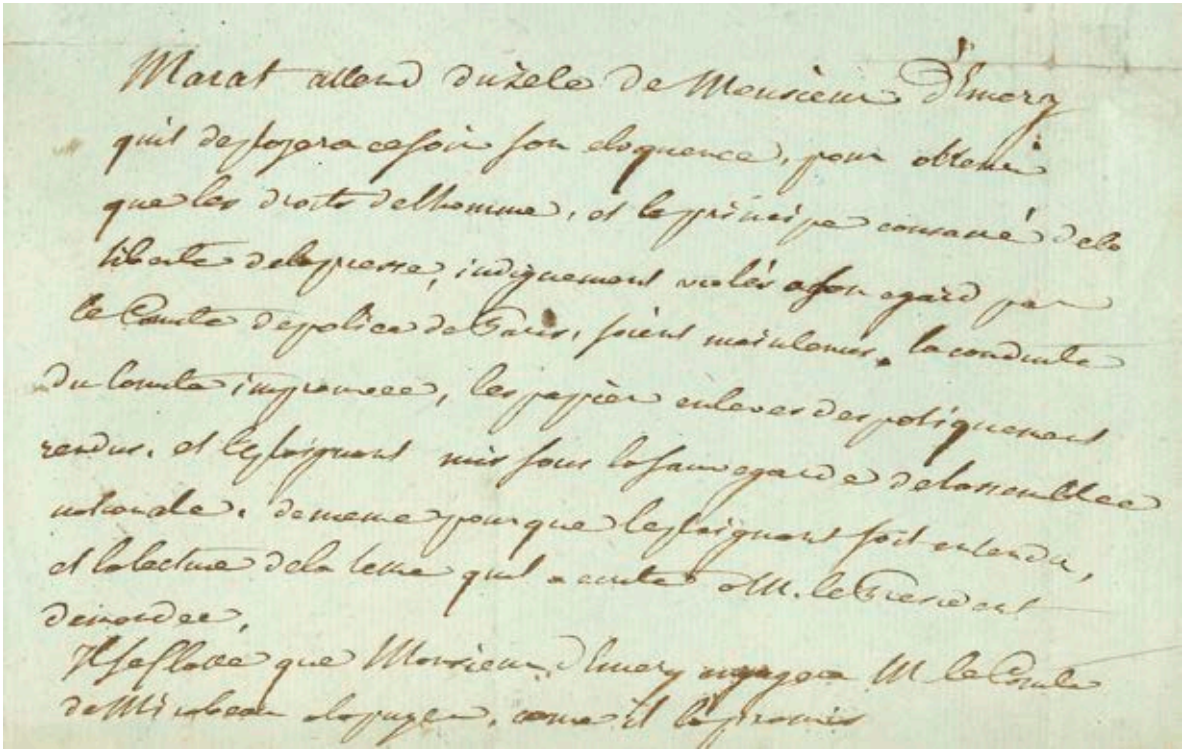

866

866

MARAT Jean-Paul (1743-1793) médecin et physicien, conventionnel (Paris), journaliste et pamphlétaire, assassiné par Charlotte Corday.

L.A.S. « Marat » (signée en tête à la 3e personne), [Paris début août ? 1790], à Jean-Louis EMMERY, député aux États Généraux ; demi-page in-4, adresse avec beau cachet de cire rouge *Assemblée Nationale 1789 La Loi et le Roi*.

2 500 / 3 000 €

Rare lettre relative aux poursuites engagées contre Marat et son journal *L'Ami du peuple*.

[À la fin de juillet 1790, Marat, dans son article « C'en est fait de nous », avait violemment attaqué Louis XVI et Marie-Antoinette.]
« Marat attend du zele de monsieur d'Emery qu'il deployera ce soir son eloquence, pour obtenir que les droits de lhomme, et le principe consacré de la liberté de la presse, indignement violés a son egard par le Comité de police de Paris, soient maintenus, la conduite du Comite improuvée, les papiers enlevés despotiquement rendus, et le plaignant mis sous la sauvegarde de lassemblée nationale, de même pour que le plaignant soit entendu, et la lecture de la lettre quil a écrite a M. le President demandée. Il se flatte que Monsieur d'Emery engagera M. le Comte de MIRABEAU à le juger, come il l'a promis ».
[Quelque temps auparavant, Marat avait cependant mis le nom de Mirabeau en tête des 800 députés qu'il fallait pendre aux arbres des Tuileries.]

Provenance
Ancienne collection Patrice HENNESSY (1958, n° 154).

867

MARÉCHAUX.

21 L.S. ou P.S. (dont 4 L.A.S.), 1793-1830.

500 / 700 €

François Augereau (2, 1806-1814), Alexandre Berthier (2, 1803-1807), Guillaume Brune (1807), Guillaume Clarke (1808), Louis-Nicolas Davout prince d'Eckmühl (1815), Laurent de Gouvion-Saint-Cyr (2, 1811-1818), Jean-Baptiste Jourdan (2, 1801-1805), François Kellermann (2, 1793 et s.d.), Alexandre Macdonald (1817), Bon-Adrien-Jannot de Moncey (1830 au maréchal Mortier, et une lettre en son nom du général Gouvion), Michel Ney duc d'Elchingen (1811), Nicolas-Jean Soult (3, 1803-1805), Louis Suchet duc d'Albufera (1813).
On joint 24 portraits gravés de maréchaux, plus quelques notices imprimées.

867

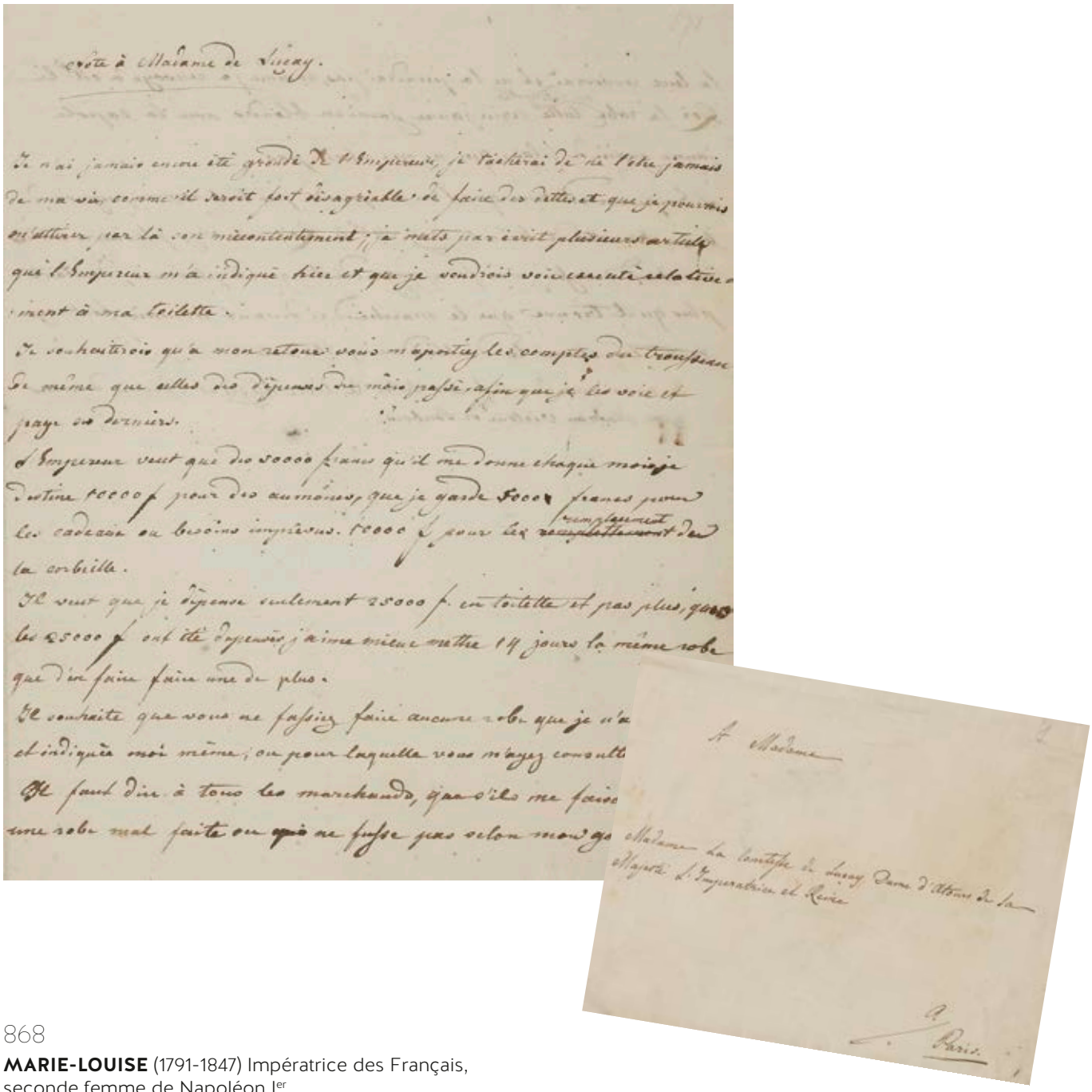

868

MARIE-LOUISE (1791-1847) Impératrice des Français, seconde femme de Napoléon Ier.

16 L.A.S. « Marie-Louise », 3 L.A. ou P.A., 4 L.S. et 2 lettres dictées, [1810]-1815, à la comtesse de LUÇAY ; 32 pages in-8 ou in-4, enveloppes et adresses avec cachets de cire rouge à ses armes, le tout monté sur onglets sur feuillets de papier vergé ancien bleuté en un vol. petit in-fol., reliure maroquin rouge, dos à nerfs orné de caissons à triple filet, encadrement de filets dorés sur les plats, encadrement intérieur de maroquin rouge à filets et écoinçons dorés, doublures et gardes de soie moirée rouge, tranches dorées (*Gruel*).

15 000 / 20 000 €

Très belle correspondance de lettres à sa dame d'atours, accompagnée d'échantillons de tissus.

[Jeanne-Charlotte Papillon d'Auteroche, comtesse de LUÇAY (1769-1842), ancienne dame du palais de Joséphine, avait joué un rôle au sacre et fut dame d'honneur pour recevoir Catherine de Wurtemberg lors de son mariage avec Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie (1807). Attachée à Marie-Louise comme « dame d'atours de Sa Majesté l'Impératrice et Reine », elle fit partie de la délégation qui se rendit à la frontière austro-bavaroise pour recevoir l'Archiduchesse et l'accompagner à Compiègne (1810). Elle assista aux mariages civil et religieux de Marie-Louise, fut à son service lors de la naissance du Roi de Rome (1811), et l'accompagna à Blois, aux derniers jours de l'Empire, ne se retirant de son service que lorsque l'Impératrice

.../...

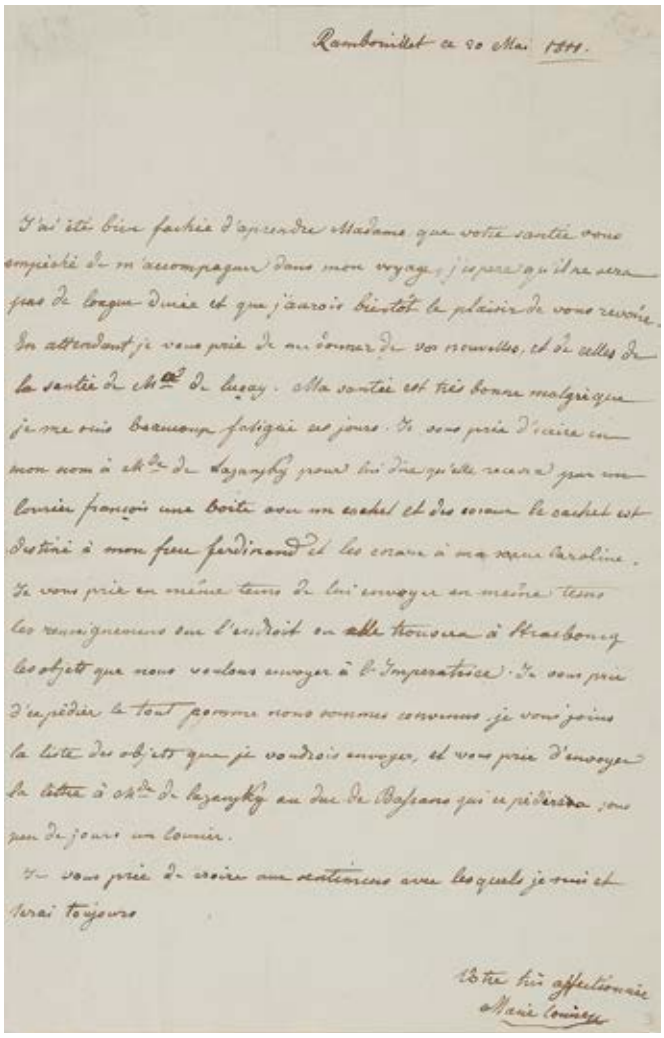

Rambouillet ce 20 Mai 1811.

J'ai été bien fachée d'apprendre Madame que votre santée vous empêchât de m'accompagner dans mon voyage, j'espere qu'il ne sera pas de longue durée et que j'aurois bientôt le plaisir de vous revoir. En attendant je vous prie de m'informer de vos nouvelles, et de celles de la santée de Mme de Lusay. Ma santée est très bonne malgré que je me suis beaucoup fatiguée ces jours. Je vous prie d'écrire en mon nom à Mme de Lazanzky pour lui dire qu'elle recevra par un courier françois une boite avec un cachet et des coraux. Le cachet est destiné à mon frere Ferdinand et les coraux à ma sœur Caroline. Je vous prie en même tems de lui envoyer en même tems les renseignemens sur l'endroit où elle trouvera à Strasbourg les objets que nous voulons envoyer à l'Impératrice. Je vous prie d'expédier le tout comme nous sommes convenus, je vous joins la liste des objets que je voudrois envoyer, et vous prie d'envoyer la lettre à Mme de Lazanzky au duc de Bassano qui expédiera sous peu de jours un courier.

Je vous prie de croire aux sentimens avec lesquels je suis et serai toujours

Votre bien affectionnée
Marie Louise

.../...

rentra en Autriche, en avril 1814. Cette correspondance dépasse très largement des considérations de chiffons et de modes, et renseigne sur le budget de l'Impératrice, ses fournisseurs, voyages et affections de famille, son amour pour son fils le Roi de Rome, et son grand désir de plaire à l'Empereur.]

[Avril ? 1810]. « Je n'ai jamais encore été grondé de l'Empereur, je tâcherai de ne l'etre jamais de ma vie, comme il seroit fort désagréable de faire des dettes et que je pourrois m'attirer par là son mécontentement [...]. L'Empereur veut que des 50000 francs qu'il me donne chaque mois je destine 10000 f pour des aumones, que je garde 5000 francs pour les cadeaux ou besoins imprévus, 10000 f pour le remplacement de la corbeille. Il veut que je dépense seulement 25000 f en toilette et pas plus, [...] j'aime mieux mettre 14 jours la même robe que d'en faire faire une de plus »... Elle n'acceptera que des robes à son goût, et il faudra distribuer les commandes entre M. LeRoi et d'autres marchands, « pour faire gagner de l'argent à plusieurs, d'autant plus qu'il trouve que le marchand ci-devant nommé fait payer toutes les choses le double de ce qu'ils valent »... Elle demande les *Élegies et Poésies diverses* de Victoire Babois.
Rambouillet 20 mai ***1811***. Envoi d'une boîte contenant un cachet pour son frère Ferdinand et des coraux pour sa sœur Caroline, avec une « Liste des objets à envoyer à Vienne » : des pastels pour sa sœur l'Archiduchesse Léopoldine, des vêtements pour l'Impératrice, des partitions de musique pour l'Archiduc Rodolphe, etc. *Ce 4 [septembre]*. Elle a oublié d'acheter un cadeau pour l'anniversaire de « la petite Pcesse Napoleon [...] et je ne sais pas si nous trouverons aujourd'hui à acheter des joujoux »... *Compiègne 7 septembre*. Commissions diverses, dont le rallongement de son collier d'émeraudes, pendant « la tournée que je ferois peut être en Hollande [...]. Nous nous portons tous à merveille, je crois que nous resterons encore quelques jours à Compiegne ou le tems est très chaud, et superbe »... – Liste de sommes à distribuer aux personnes à son service (camériste, chauffeur, femmes de cuisine, maître de dessin, etc.). *Compiègne 26 septembre*. Elle approuve les habits de chasse et robes à lui envoyer à Bruxelles. « Le bracelet est charmant, et si ressemblant que je ne puis me refuser le plaisir de m'en faire faire tout de suite un semblable avec le nom de mon fils, il faudroit mettre dans l'espace où il y a les cheveux des petites chaines en or, [...] je serais bien heureuse, et bien glorieuse de pouvoir montrer le portrait à Bruxelles »... Prière de lui envoyer les plantes que M. THOUIN veut bien lui procurer, et des arbustes que le prince SCHWARZENBERG se charge de transporter à Vienne... *Anvers 2 octobre*. Nullement fatiguée par 22 heures en voiture, de Compiègne à Bruxelles, elle a été constamment occupée depuis par des fêtes et des réceptions, et a passé 10 jours à Laeken. « J'ai rejoint avant-hier l'Empereur à Anvers, vous pouvez vous figurer aisément le plaisir que j'en ai éprouvée, il jouit d'une santée excellente. J'ai passé hier et aujourd'hui à voir les chantiers, digues, ponts et bassins que l'Empereur a fait construire »... Partant pour Breda, elle demande qu'on lui envoie des robes et des échantillons à Amsterdam... *Château du Loo 29 octobre*. « Je vous suis bien reconnoissante des nouvelles que vous me donnez de mon fils, j'ai été bien heureuse en aprenant qu'il ait passé aussi bien le moment de la dentition, qui est toujours une crise terrible pour les enfans »... Elle lui a envoyé des perles par estafette d'Amsterdam, et une caisse d'Utrecht. Suivent des instructions pour les robes, et pour l'envoi des mois de septembre et octobre de sa cassette à Düsseldorf, « car nous manquons d'argent. J'ai fait de grandes emplettes de toile plus belle que la baptiste pour faire des chemises de nuit, et beaucoup d'autres marchandises dont le nom et le pays sont un secret. Je vous rapporte des théières de Boucarou, et du vieulac de la Chine dont j'ai fait moi-même l'emplette dans le plus beau magazin d'Amsterdam »... *Düsseldorf 2 [novembre]*. Elle envoie une robe de gaze bleue pour que LeRoi la prenne pour modèle. « Je suis arrivée à Düsseldorf à moitié morte de fatigue, les chemins depuis le château de Loo sont épouvantables, ce qui nous a forcé de nous arrêter en route dans un château, ou il n'y a pas

eu moyen de trouver des lits et de quoi souper, de sorte que nous avons passé une nuit affreuse »…
Dresde 17 mai ***1812***. « L'Empereur se porte bien, je suis excessivement fatiguée de la chaleur de la poussière et des mauvais chemins »… Prière de lui envoyer « deux Diables (espèce de jeu) et d'autres différens jeux pareils pour amuser des enfans de 11 à 12 ans, ainsi qu'une belle boîte de chocolat »… *Dresde 23 mai*. Commissions diverses : oignons pour sa sœur, un bracelet pour elle-même, des breloques et harnais, l'*Atlas* de Malte-Brun, des fruits confits pour son cousin, des bijoux, une table à jeux, « mon collier de la belle parure de corail ainsi que des boucles d'oreilles de perles » restés chez NITOT… « L'Empereur et moi jouissions d'une bonne santée, j'ai eu la satisfaction de le voir faire un plus long séjour à Dresde que je n'avois crû, que ne puis-je me flatter de goûter encore longtems le même bonheur ! Car je serois sans cette triste idée bien heureuse ici, entouré de tous mes parens, de l'Empereur et de tant d'autres perssonnes estimables »… – Dates marquantes des époux : dates de naissance de Napoléon et Marie-Louise, « 27 Mars 1810 2 Avril 1810 » (consommation de leur mariage et célébration religieuse), avec liste des pierres pour la la composition de bracelets avec ces dates… *Dresde 1er juin*. Elle a reçu bijoux et robes, renvoie des échantillons et prie d'envoyer « par ISABEY les colliers la plaque et la boucle d'oreille […], il faudroit aussi lui dire de m'aporter tout ce qu'il me faut pour dessiner des fleurs ou des paysages »… Remerciements pour les nouvelles de son fils ; elle n'écrit pas à Mme de MONTESQUIOU, étant « très fatiguée d'une promenade que j'ai faite avec le Roi de Saxe à Pillnitz ou je me suis beaucoup mouillé les pieds. Vous saurez déjà que l'Empereur est parti vendredi, j'ai de ses nouvelles de Glogau ou il est arrivé bien portant, vous me connoissez assez pour pouvoir vous figurer l'etat dans lequel je suis, et comme je suis malheureuse et triste, je tâche de me vaincre, mais je resterai comme cela jusqu'au moment ou je le reverrai »… Elle a une pensée pour Mme de SÉGUR, qui « doit être bien triste du départ de son mari »… *Prague 11 juin*. Elle fait le point sur les envois ; les joujoux « feront les délices des enfans du grand duc de Würzbourg », où elle s'arrêtera sur son retour. Elle trouve la table de BIENNAIS « beaucoup trop chère, mais comme j'ai promis une pareille à la petite princesse de Saxe vous pourriez faire faire celle du singe vert avec 36 jeux et fixer le prix à 100 louis ». L'Empereur, resté à Posen jusqu'au 6 juin, « me donne toujours l'esperance de le revoir sous peu de mois, Dieu veuille que cela soit vrai je serois trop malheureuse sans cela. Je me porte aussi fort bien, et suis au milieu de ma famille à Prague ; l'on me donne des fêtes continuelles qui ne me font que rendre plus triste […], je pourrois être parfaitement heureuse si l'Empereur etoit avec moi, mais sans lui je ne puis avoir de bonheur »… *Würzbourg 13 juillet*. Instructions pour une robe de dentelle et une de « cachemire en tablier ». Elle compte partir demain et être à Paris le quatrième jour, sauf à s'arrêter un jour à Mayence, « mais le plaisir de revoir mon fils et toutes les perssonnes que j'ai laissés à Paris ne me le permettroit pas »…
Fontainebleau 21 janvier ***1813***. Elle a prié Mme de MONTESQUIOU « de vous dire que je desirois que vous fassiez mettre à une de mes robes de satin les manches longues car nous mourrons de froid ici ». Elle demande aussi « mon chapeau blanc avec des plumes, c'est à dire le grand chapeau et la redingotte de pluche ». Il faut demander à CORVISART « une boite de sa pâte de jujubes car Fontainebleau a produit un si bon effet que je tousse dix fois plus qu'avant et que j'ai mes douleurs dans la tête et dans le cou »… *Paris 23 mai*. À propos du *Te Deum* célébré à Notre-Dame, pour la victoire de Lutzen : « La cérémonie, quoique longue, ne m'a point trop fatiguée »… *Saint-Cloud 25 mai*. « Je viens de recevoir dans ce moment la nouvelle que l'Empereur vient de gagner une bataille [à BAUTZEN] le 20 mai et qu'il se porte bien. J'ai pensé que vous partagerez mon bonheur »… *Saint-Cloud 21 juillet*. Elle va à Mayence, « où l'empereur se rend de son coté. Je suis sure que vous partagerez ma joie. Je me propose de partir demain dans la nuit »… *Mayence 30 juillet*. Pour la fête de l'Empereur : « J'ai le projet de lui donner mon portrait et celui de mon fils sur une de ses tabatières. Je vous prie donc […] de charger

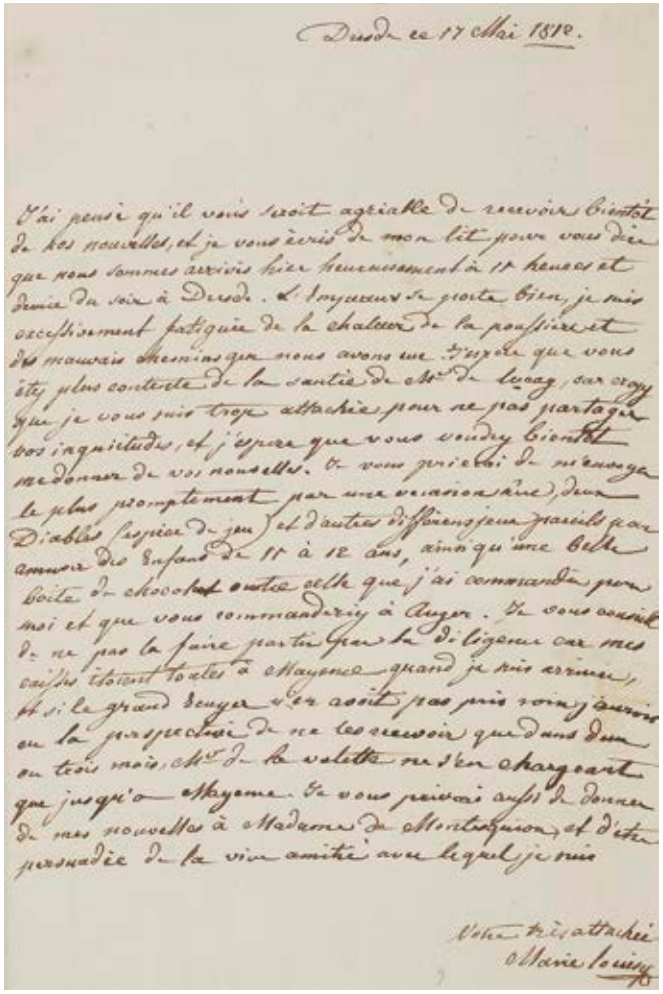
Dresde ce 17 Mai 1812.

J'ai pensé qu'il vous seroit agréable de recevoir bientôt de ses nouvelles, et je vous écris de mon lit pour vous dire que nous sommes arrivés hier heureusement à 11 heures et demie du soir à Dresde. L'Empereur se porte bien, je suis excessivement fatiguée de la chaleur de la poussière et des mauvais chemins que nous avons eu. J'espère que vous êtes plus contente de la santée de Mme de Lucay, car croyez que je vous suis trop attachée pour ne pas partager vos inquietudes, et j'espère que vous voudrez bientôt me donner de vos nouvelles. Je vous prierai de m'envoyer le plus promptement par une voiture sûre, deux Diables (espèce de jeu) et d'autres différens jeux pareils pour amuser des Enfans de 11 à 12 ans, ainsi qu'une belle boite de chocolat outre celle que j'ai commandée pour moi et que vous commanderez à Auger. Je vous conseille de ne pas la faire partir par la diligence car mes caisses étoient toutes à Mayence quand je suis arrivée, et si le grand Duc n'en avoit pas pris soin, j'aurois eu la prospective de ne les recevoir que dans deux ou trois mois, Mme de la valette ne s'en chargeant que jusqu'à Mayence. Je vous prierai aussi de donner de mes nouvelles à Madame de Montesquiou et d'être persuadée de la vive amitié avec laquel je suis

Votre très attachée
Marie Louise

Mr ISABEY de faire cette miniature. […] mon intention est qu'elle soit exécutée par lui-même et non par aucun autre ». Elle joint un petit CROQUIS de « la forme et la dimension des tabatières dont l'Empereur se sert habituellement. Mr Isabey disposera le grouppe de moi et de mon fils comme il l'entendra, en plaçant mon fils sur mes genoux »… Elle est troublée par l'idée du très prochain départ de l'Empereur… *Cologne 5 août*. « Mon voyage de Mayence à Cologne s'est fait par eau. […] j'ai éprouvé un peu de fatigue dans ma route par le bruit et le mouvement qui l'ont constamment accompagnée. Je ne sais ce que c'est que le credit de cinquante mille francs dont vous me parlez »… *Schönbrunn 28 juin* ***1814***. « Soyez persuadée, Madame, de toute la peine que j'ai éprouvée en me séparant de vous et de tout le regret que j'ai eu que les circonstances m'aient empeschée de vous avoir près de moi. J'espere que vous êtes sûre de tous les sentiments que je vous ai voués, ainsi que de ma reconnoissance pour tous les services que vous avez bien voulu me rendre pendant les quatre années de mon séjour en France. […] Mon fils se porte à merveille : il a grandi beaucoup pendant le voyage et l'air de Schönbrunn a l'air de lui faire du bien. Ma santée ne se remet que fort lentement ce qui est bien naturel après toutes les secousses que j'ai éprouvées »… *29 octobre*. « Je n'ai pas été fatiguée du tout du voyage, ma santée s'en est même trouvée fort bien, et le bonheur de revoir mon fils après trois mois d'absence y à contribué pour beaucoup. Vous seriez étonné du changement qui s'est operé en lui, il a grandi au moins d'une demie tête »…

…/…

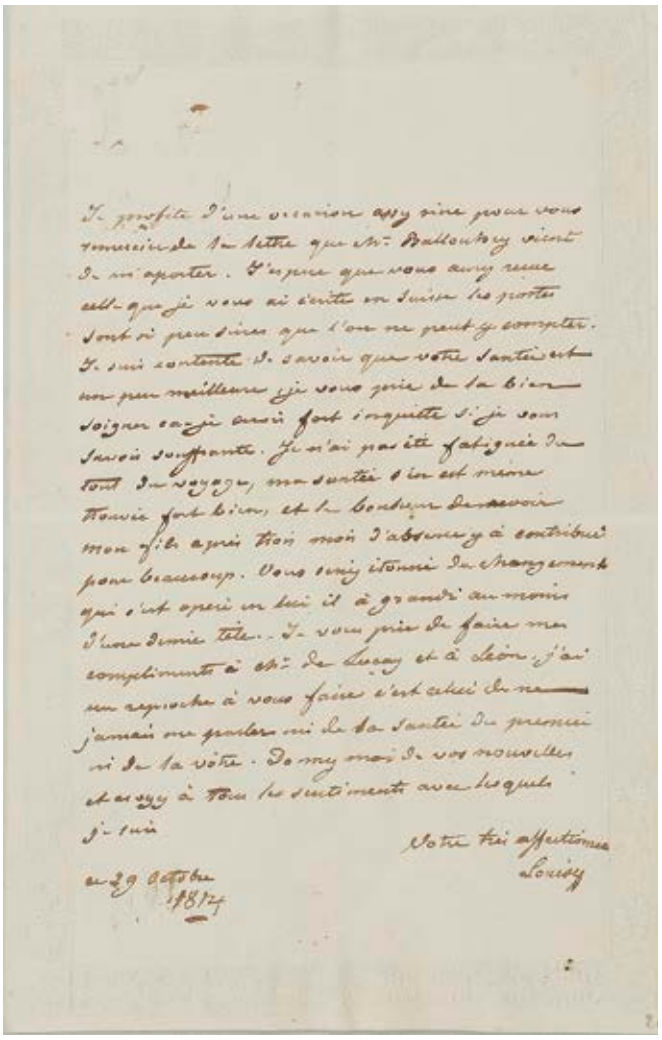

Je profite d'une occasion assez sûre pour vous remercier de la lettre que Mr Mallouchy vient de m'apporter. J'espère que vous avez reçu celle que je vous ai écrite en Suisse les postes sont si peu sûres que l'on ne peut y compter. Je suis contente de savoir que votre santée est un peu meilleure je vous prie de la bien soigner car je serai fort inquiette si je sous savoir souffrante. Je n'ai pas été fatiguée du tout du voyage, ma santée s'en est même trouvée fort bien, et le bonheur de revoir mon fils après trois mois d'absence y a contribué pour beaucoup. Vous serez étonné du changement qui s'est opéré en lui il a grandi au moins d'une dimie tête. Je vous prie de faire mes compliments à Mr de Luçay et à Léon, j'ai un reproche à vous faire c'est celui de ne jamais me parler ni de la santée du premier ni de la vôtre. Donnez moi de vos nouvelles et croyez à tous les sentiments avec lesquels je suis

Votre très affectionnée
Louisy

ce 29 octobre
1815

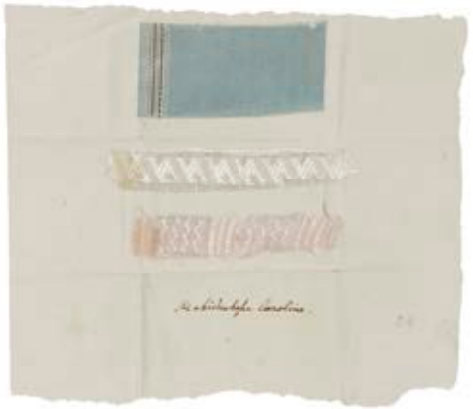

.../...

6 septembre 1815. « Mon fils se porte à merveille, ma santée est toujours mauvaise, et il est bien difficile qu'elle se rétablisse jamais après tout ce que j'ai souffert »...

On a monté en fin du volume 5 feuillets portant les échantillons de soieries et tissus envoyés de Dresde, avec quelques notes sur leur provenance ou leur destination, dans un état de grande fraîcheur. Cette correspondance fut publiée par le Dr Lucien-Graux en fac-similé au tome II de son ouvrage sur *La Comtesse de Luçay* (Honoré Champion, 1930).

Provenance

Bibliothèque du Docteur LUCIEN-GRAUX (VII, 18 juin 1958, n° 127 ; ex-libris).

869

MONTHOLON Charles Tristan, comte de (1783-1853)
général, il accompagna Napoléon en captivité.

L.A.S. « le g^al Cte de Montholon » (minute avec corrections et deux passages biffés), Longwood 21 décembre 1815, [à l'amiral COCKBURN] ; 7 pages et demie in-fol.

4 000 / 5 000 €

Protestation contre les conditions de détention de l'Empereur et de ses compagnons à Longwood.

« Notre position à Longwood quelqu'affreuse qu'elle soit n'exciteroit de notre part aucune plainte, et nous saurions la supporter avec la résignation du martyr, si l'on ne manquoit continuellement aux égards dus à nos rangs et à notre malheur. Si à l'injustice qu'a commise votre gouvernement d'envoyer l'Empereur Napoléon à Ste Helene, au mépris de tous les droits des nations, et de l'indignation de tous les ages et de tous les peuples, on a ajouté celle de nous reléguer sur le point de l'isle le plus sauvage, du moins devions nous esperer que nous y trouverions les consolations dont vos ministres même n'avoient osé nous priver, et cependant chaque jour on restreint davantage des communications avec les habitans »... Contrairement aux instructions

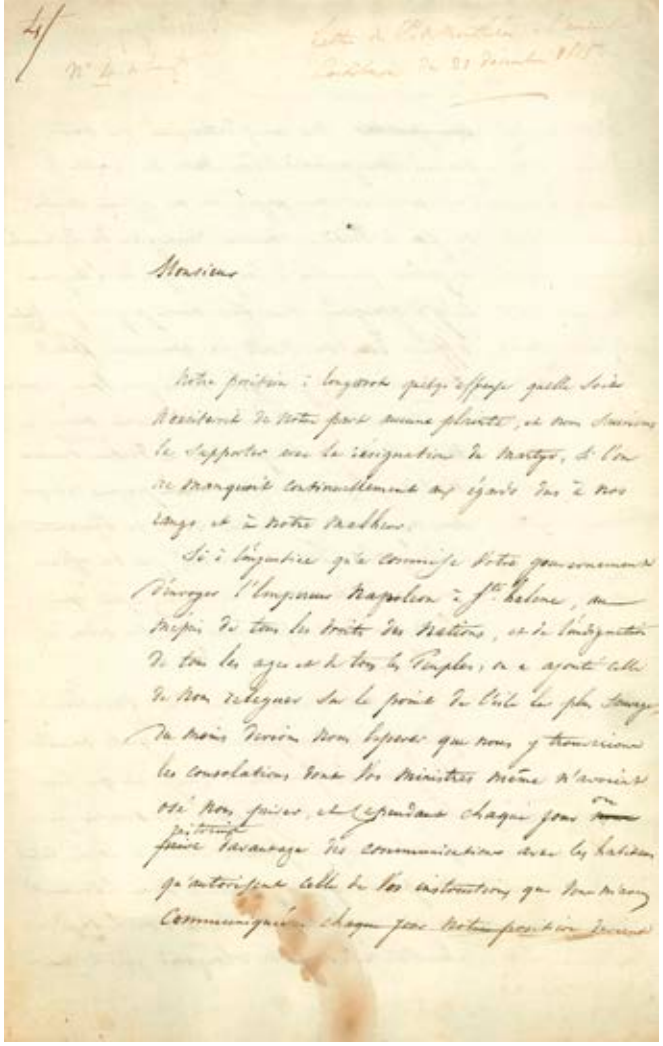

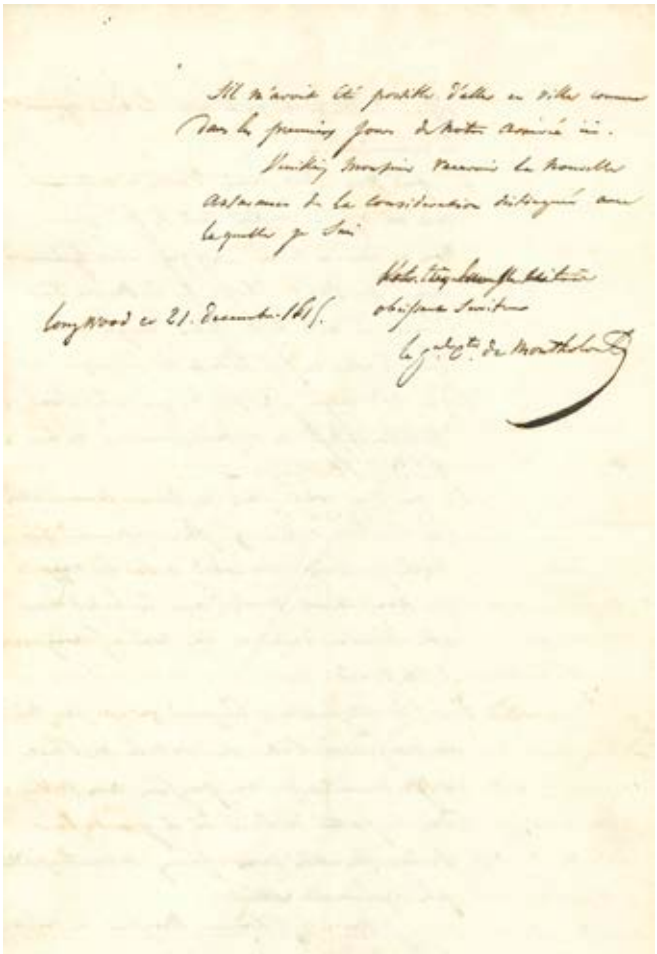

antérieures, le Dr O'MEARA n'est plus autorisé à les accompagner en dehors de l'enceinte, des visiteurs sont refusés à la grille de Longwood, et l'enceinte n'offre aucune promenade agréable... L'Empereur souffre de l'odeur de la peinture à l'huile et sa santé s'altère dans ce climat désagréable... Les meubles et le linge manquent, et les marchands de Jamestown refusent de leur en vendre... Ils n'ont pas de fusils de chasse, suivant le refus donné au général GOURGAUD... Montholon dresse une liste de réclamations concernant leurs sorties et leurs visites, les déplacements du maître d'hôtel et le règlement précis, et demande enfin qu'ils puissent s'établir l'hiver « dans la partie de l'isle où il y a de la verdure, des sites moins affreux et une température plus agréable et saine »...

Provenance
Archives du général BERTRAND (2 avril 2007, n° 29.

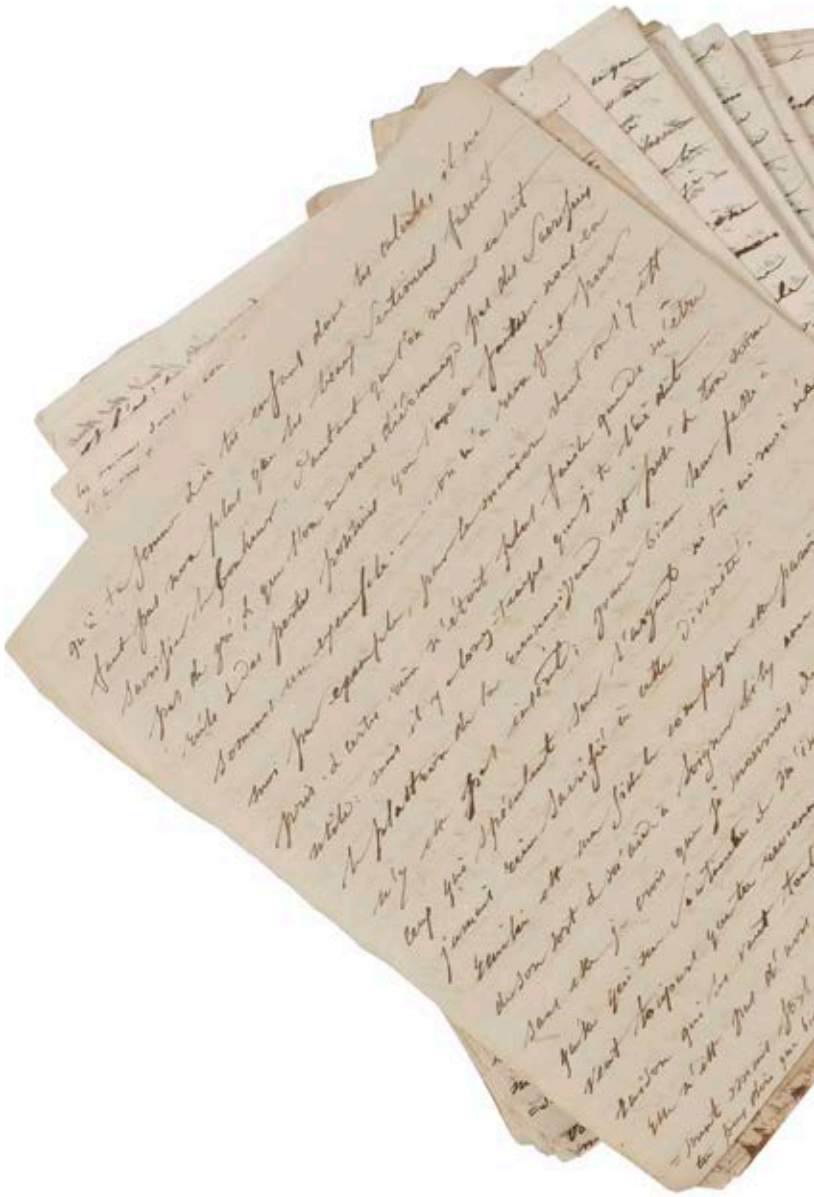

870

MONTHOLON Charles Tristan, comte de (1783-1853)
général, il accompagna Napoléon en captivité.

39 L.A. ou L.A.S. (la plupart d'une initiale), 1819-1821, à SA FEMME Albine de MONTHOLON ; et 48 L.A. (3 L.A.S.) d'Albine adressées à son mari (une incomplète de sa fin), [1819]-1821 ; environ 110 pages in-4, adresses, et 178 pages in-4, nombreuses adresses (quelques trous par bris de cachet, mouillures et brunissures ; notes au crayon bleu).

20 000 / 30 000 €

Précieuse et émouvante correspondance croisée du compagnon d'exil de Napoléon et de son épouse, qui fut, semble-t-il, la dernière maîtresse de l'Empereur à Sainte-Hélène.

Cette correspondance est évidemment centrée autour de la personne de l'Empereur. Albine a quitté Sainte-Hélène le 1er juillet 1819 ; les époux souffrent de la séparation, et l'on voit tout au long de cette correspondance le général déchiré entre sa fidélité à l'Empereur et le désir de rejoindre son épouse. Il lui retrace par le menu la vie quotidienne sur l'île, et celle de la petite communauté qui s'y est formée, tiraillée par les rivalités. Montholon détaille pour sa femme les hauts et les bas de la santé et du moral de Napoléon, avec les périodes d'ennui et d'exaltation. On y suit au jour le jour les progrès de la maladie qui va l'emporter le 5 mai 1821. Nous ne pouvons en donner qu'un aperçu.

Ces lettres intimes, qui n'ont pas été écrites pour la postérité, constituent le témoignage le plus vrai et le plus saisissant sur les dernières années de Napoléon.

Cette correspondance est restée en grande partie inédite ; des extraits en ont été révélés par René Maury et François de Candé-Montholon dans *L'énigme Napoléon résolue* (Albin Michel, 2000) et par ce dernier dans son édition du *Journal secret d'Albine de Montholon maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène* (Albin Michel, 2002).

1819. *Longwood 3 septembre*, malade depuis cinq semaines et alité, « je succombe, et mon mal me dévore. [...] l'espérance seule de quitter dans peu cette terre maudite soutient mes forces épuisées »... Il n'a pas vu l'Empereur depuis 39 jours : celui-ci a pris froid lors de sa dernière visite et garde sa chambre... *4 septembre*. L'Empereur, « accablé sous le poids de son malheur extrême ne quitte plus son lit attendant qu'il plaise à Dieu d'y mettre un terme »... Le Dr STOKOE a été livré à un conseil de guerre pour sa conduite en janvier dernier ; Montholon est tourmenté par la question d'un médecin pour l'Empereur, à la place d'O'MEARA... *12 septembre*. Depuis que Montholon sort à nouveau, il a vu Napoléon chaque matin, mais ne reprend pas ses habitudes, craignant « d'ajouter un obstacle à mon départ »... *26 septembre*. Départ regretté du Dr VERLING. « Je n'ai point recommencé à travailler, par la double raison que N. ne travaille plus, je ne crois pas qu'il ait travaillé deux heures depuis 3 mois, et que je suis bien resolu à ne

plus reprendre l'habitude d'écrire 8 ou 10 heures par jour ; ce qui ajouterait encore à la force de la chaîne qui me retient »... *2 octobre*. Longwood semble maintenant un lieu de douleur et de malédiction ; il est content cependant des soins du Dr ANTOMMARCHI... *12 octobre*. « Je ne puis pas te dire encore quand je quitterai Longwood »... *31 octobre*. « Quelqu'ayent été mes efforts je n'ai pas encore rompu un seul anneau de ma chaîne, une volonté égale à la mienne agit en sens inverse, tout enfin semble conjurer contre mon départ et l'amitié déploye toutes ses forces pour combattre le vœu de mon cœur »... Il presse Albine d'envoyer quelque ancien officier général ou ami pour le remplacer auprès de l'Empereur... Les BERTRAND ont annoncé leur retour en Europe en mars... *5 novembre*. « Je ne sais si je dois désirer que tu sois en Angleterre, j'y redoute les intrigues et surtout les intrigants [...]. Il nous est arrivé ici une brochure d'O'Meara, c'est un tissu de bêtises, de futilités que je ne conçois pas qu'un homme raisonnable ait pu imprimer [...] je trouve fort mauvais qu'on mêle mon nom dans tous ces écrits. Si l'on écrit des libelles contre moi j'y répondrai par ma conduite mais certes je n'entrerai jamais en lice »... *1er* décembre. Satisfaction des soins d'Antommarchi, et de ses rapports avec les Bertrand... *18 décembre*. On fait un réservoir pour l'eau du jardin : « nous sommes à l'ouvrage dès 5 heures du matin, et tu rierois de bon cœur de voir l'empereur la beche à la main [...] le tout d'après l'ordonnance du docteur Antomarchi qui a déclaré que l'exercice étoit indispensable »...

1820. *13 janvier*. « Ta lettre a été lue et relue [...] tu peux être fière des regrets que tu as laissés sur ce triste rocher »... *26 janvier*. Il a appris par les journaux l'arrivée d'Albine à Ostende... Il pense avec tristesse à leurs enfants Joséphine, Tristan et Lilli. « Chaque jour depuis 5 heures ou 5 heures et ½ du matin je suis avec l'Empereur jusqu'à son coucher si ce n'est une ou deux heures dans la matinée pour les toilettes, encore souvent est-il l'heure du dîner (5 heures) avant que je n'aye eu la permission d'aller m'habiller, ainsi en réalité je ne suis

.../...

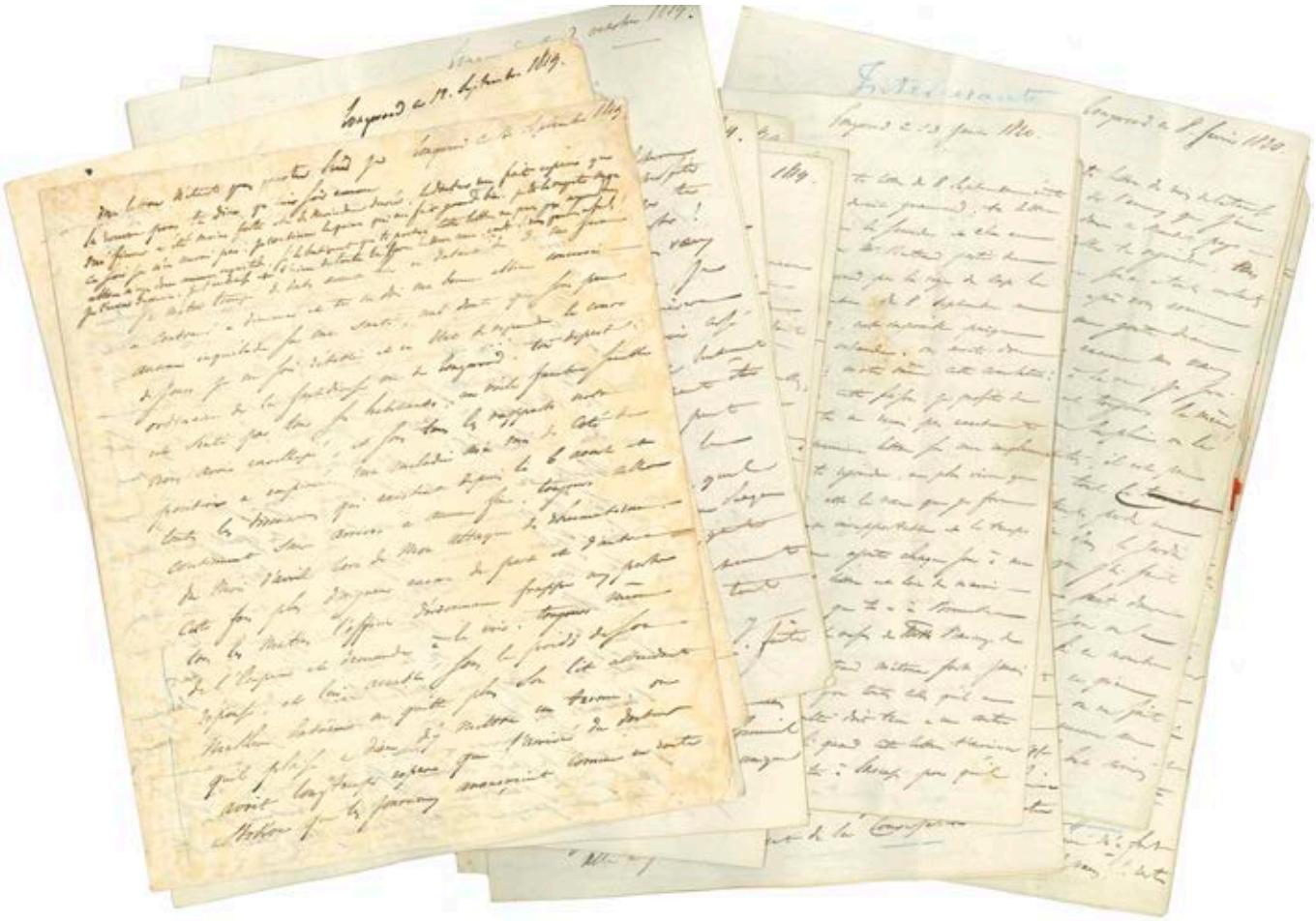

.../...

jamais seul. Je n'ai le temps de rien faire »... Mme Bertrand a fait sa quatrième fausse-couche depuis leur arrivée... *8 février*. Les soins du Dr Antommarchi et l'exercice ont fait du bien à l'Empereur : nul doute que s'« il vainquoit sa répugnance et montoit à cheval il ne contribua à sa guérison. La crainte d'un malentendu dans les consignes le retient toujours, l'aggrandissement de l'enceinte en a diminué les chances, mais il en reste encore et c'est assez pour l'arrêter »... Plaintes sur les prêtres que le cardinal FESCH a envoyés ici... *28 février*. Nouvelles de M. SAINT-DENIS [le Mamelouk Ali] ; Gentilini a la permission de partir... *30 avril*. Le Dr Verling a quitté l'île ; le comte BALMAIN s'est marié avec la fille aînée de Lady Lowe, la rage de partir a repris de plus belle chez la belle Fanny [Bertrand], « quelle folle ! »... Toujours des travaux au jardin ; il n'écrit pas plus de 4 heures par jour, « c'est-à-dire une cinquantaine de pages sous sa dictée et la mise au net. Malheureusement tout ce travail n'est pas toujours sur des objets d'un même intérêt, les rêveries militaires, les guerres des anciens, les chapitres de finances seroient bien souvent mis à l'arrière si j'indiquois l'ordre du travail »... *6 juin*. Les Bertrand sont toujours parfaits pour lui, mais « au dernier degré du désir de retourner en Europe », et il gronde sa femme de ne pas s'être occupé tout de suite de lui trouver un remplaçant. Il insiste sur les habitudes de son caractère ; et « si jamais je quittais l'Empereur sans être remplacé près de lui j'aurois détruit en un seul jour tout ce que j'ai fait pour toi pour mes enfants, pour ma réputation »... *22 juin*. « Notre Longwood est triste, bien triste, sans cependant qu'aucun nouveau malheur soit venu nous y frapper, mais tout a fini dans ce monde, et il faut plus qu'un courage ordinaire pour pouvoir supporter notre position – Fanny peut-être y contribue un peu, ses cris continuels pour revoir d'autres rives que celles de notre immense océan ne jettent pas sur notre vie beaucoup d'agréments [...], elle ne peut s'accoutumer à l'idée quelle vieillit sur ce rocher maudit »... Lui-même veut retrouver sa femme, plus qu'il ne veut quitter Sainte-Hélène : « Toutes les consolations de l'amitié, tout ce qui peut diminuer mes regrets, je le trouve dans l'Empereur »... *19 juillet*. Il ne conçoit pas quels « obstacles chimériques » l'empêchent de lui trouver un remplaçant ; le refus du jeune LAS CASES est naturel, « il falloit être ideologue comme son père pour imaginer qu'on lui permît de renvoyer ici un écolier de 18 à 20 ans qui ne pouvoit être utile qu'à lui-même en venant acquerir et non aider à supporter une horrible situation. J'ai tort de dire comme son père seul, car sans aucun doute le Cardinal Fesch a été tout aussi insensé dans le choix des individus qu'il nous a envoyés. Un homme instruit littérateur distingué, un vieux compagnon d'armes, un ami d'enfance voila ce qu'il falloit choisir »... *29 juillet* : « quel interêt le Roi peut il avoir à ce que ce soit moi plustot que tout autre individu qui languisse sur ce rocher en y remplissant un devoir si saint que tant de français couverts des bienfaits de celui qui vingt ans fut leur souverain ? Rappelle-toi que même dans les premiers moments de notre arrivée à Se Helène, le ministère acceda aux instances de PIONTKOWSKI, ce polonais, espèce d'aventurier qui n'avoit pour lui que l'exagération de sentiments vrais ou faux ; aucun titre a une telle faveur, pas même celui d'avoir servi, d'être un vieux soldat qui pleure son général. Comment donc te refuseroit-on ? »... Du reste beaucoup trouveraient sa vie fort supportable : « mes journées se passent à écrire les souvenirs de l'homme le plus extraordinaire qu'ait produit la nature, à entendre et discuter avec lui les plus grands ressorts les plus grands interets de la societé, de la politique, de l'administration, de la guerre. Nos journées sont presque toujours trop courtes, et le plus souvent nos nuits se passent à travailler. Depuis l'hyver plus de jardin, plus ou peu de promenades, il ne peut plus se decider à s'habiller et le moindre exercice le fatigue beaucoup. L'impression de ce vent que tu craignois tant, lui fait beaucoup de mal et lui donne des douleurs vives. Bertrand et sa femme vivent de leur coté nous du notre, on peut dire qu'il y a deux Longwood à Longwood »... *13 août*. « Depuis quelques jours l'Empereur a enfin cédé à nos ins-

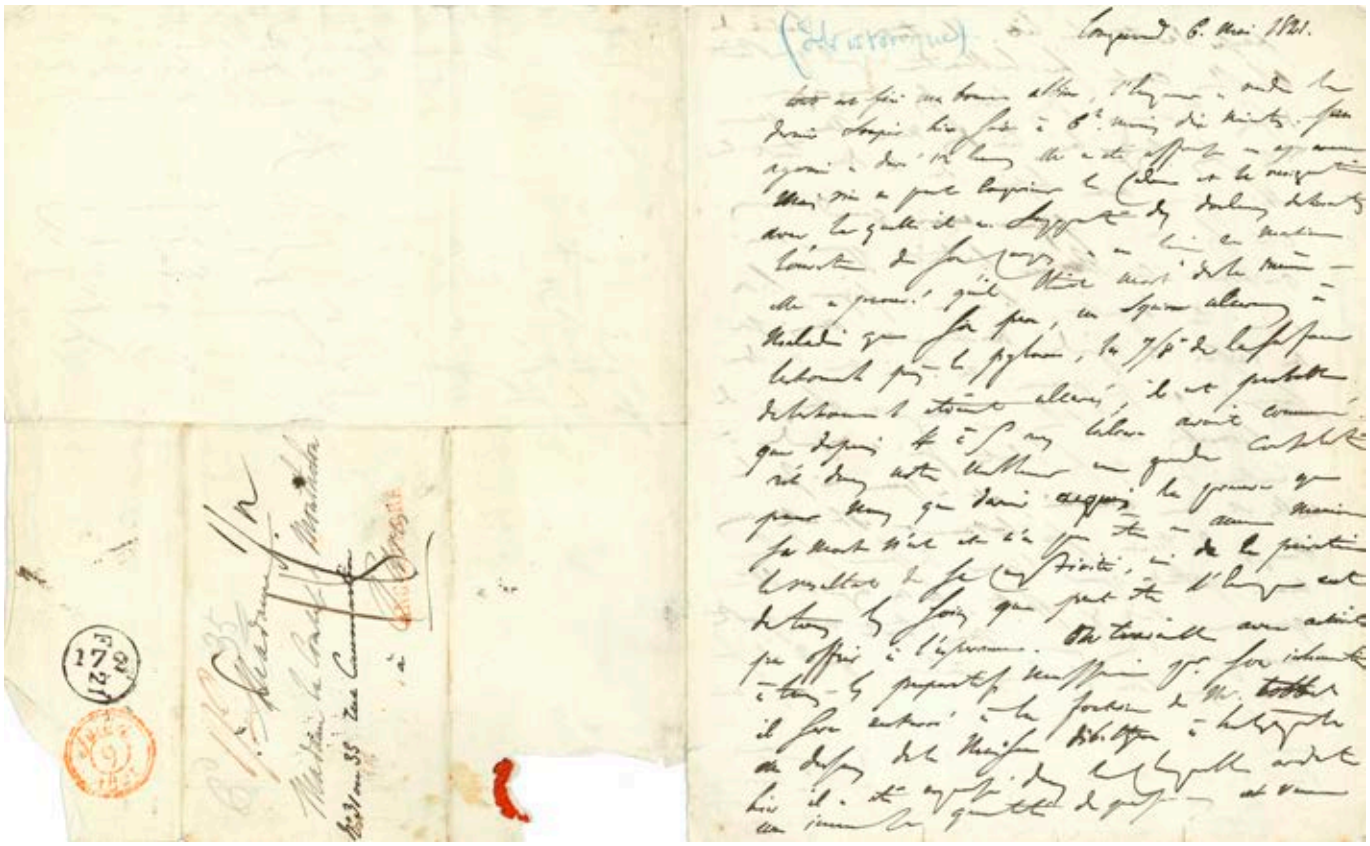

tances, et monte à cheval pendant une ou deux heures au pas, il en éprouve une extrême fatigue et voudroit déjà y renoncer. Mais notre docteur insiste tellement pour qu'il prenne cet exercice que j'espère qu'il continuera, [...] j'emploie à l'y engager toute mon influence »... Il évoque l'écrivain ARNAULT pour prendre sa place près de Napoléon : « L'idée de mon départ l'attriste toujours, il la repousse de toutes les armes que Dieu lui a laissées, mais il sait que rien ne peut me retenir un jour loin de toi, dès que tu auras rompu ma chaîne »... Leur 15 août a été « aussi triste que possible, l'Empereur n'a pas quitté sa chambre à coucher et n'a vu que Bertrand et moi, j'ai dîné à côté de son lit selon notre noble usage et le soir nous avons lu *La Nouvelle Héloïse* pour oublier Ste Hélène »... *1er septembre*. Remarques sur Séguier (« l'homme est dans son sang »), puis le frère de Montholon (« sa vanité l'a toujours égaré »), et Macdonald (il met son honneur à défendre le malheur)... *20 septembre*. « La mesure adoptée par le gouvernement est la plus funeste pour moi, il a tellement pris l'habitude de passer ses journées et souvent ses nuits avec moi qu'il ne peut s'accoutumer à l'idée de mon départ ; le rhumatisme m'a retenu deux jours chez moi, il n'y a pas tenu, il est venu en robe de chambre s'asseoir auprès de mon lit et si j'ose le dire a transporté sa chambre dans la mienne. Je sais vivement tout le prix de ses bontés, et c'est pour cela mon Albine que je te dis romps ma chaîne, toi seule peut la rompre. Drouot, Arnault & tant d'autres qui l'ont intimement connu et qui seroit choisi par toi et par les personnes de son ancienne habitude comme Maret, Ségur, Caulaincourt &c une fois arrivé ici seroit reçu avec plaisir et je partirois »... *10 octobre*. Évocation de serviteurs : Peggy, qui l'a ému en parlant de la pauvre petite Joséphine ; le valet de pied Gentilini, parti pour le Cap, et remplacé par Richard, le tailleur de Mme Bertrand ; Frank, parti, etc. Rapprochement avec les Bertrand afin de « rompre notre tête à tête » et rendre son départ moins sensible. « J'en ai causé avec Sir Hudson LOWE il a bien voulu me promettre, d'expliquer ma position à son ministère [...] et je serois fou de compter sur aucune démarche partie de Longwood pour amener mon remplacement »... Albine choisirait mieux un remplaçant que le cardinal Fesch ou la princesse Pauline : « D'ailleurs il t'a lui-même désigné lors de ton départ une douzaine de personnes qu'il verroit ici avec plaisir. Drouot, Arnauld, Carrion, Fleury, Rolland, Desmasis, l'abbé de Pradt, &c. »... *6 novembre*. Confidence de l'Empereur, pour qui la séparation d'avec sa femme et son fils est la plus pénible des privations... *5 décembre*. « L'Empereur me disoit dernierement, votre femme semoit des fleurs sur ma tombe, depuis son départ il n'y croît plus que des ronces. [...] La maladie de l'Empereur a pris une mauvaise tournure, à son affection chronique s'est jointe une maladie de langueur bien caractérisée, sa faiblesse est devenue telle quil ne peut plus faire aucune fonction vitale sans en éprouver une fatigue extrême et souvent perd connaissance, son estomach ne garde plus rien, depuis quinze jours on le nourrit avec des choses fort légères qu'on lui fait prendre tous les 6 heures, il reste toujours couché [...] constamment assoupi. On lui a mis des vessicatoires, les chairs du derrière sont cadavéreuses, le pouls ne peut plus se sentir qu'avec la plus grande difficulté, ses gensives ses lèvres, ses ongles sont tout a fait décolorés, ses pieds et les jambes sont continuellement envellopés dans de la flanelle et des serviettes chaudes et cependant froids comme de la glace, quelquefois le froid monte jusqu'au milieu des cuisses », etc. *20 décembre*. Albine lui manque toujours autant, mais « le père le plus tendre ne feroit pas pour moi plus que me fait l'Empereur. – Ma vie se passe avec lui, depuis qu'il est tout à fait tombé il veut que je sois toujours là, il ne veut pas de remèdes que ceux que je lui donne ou lui conseille ; son médecin en perd la tête ; seul je trouve grace près de lui ; quelques fois les enfants de Mad. Bertrand, le sortent aussi de son assoupissement mais c'est bien rare [...]. Nous avons eu il y a quelques jours les plus grandes inquiétudes, elles sont un peu calmées »...

.../...

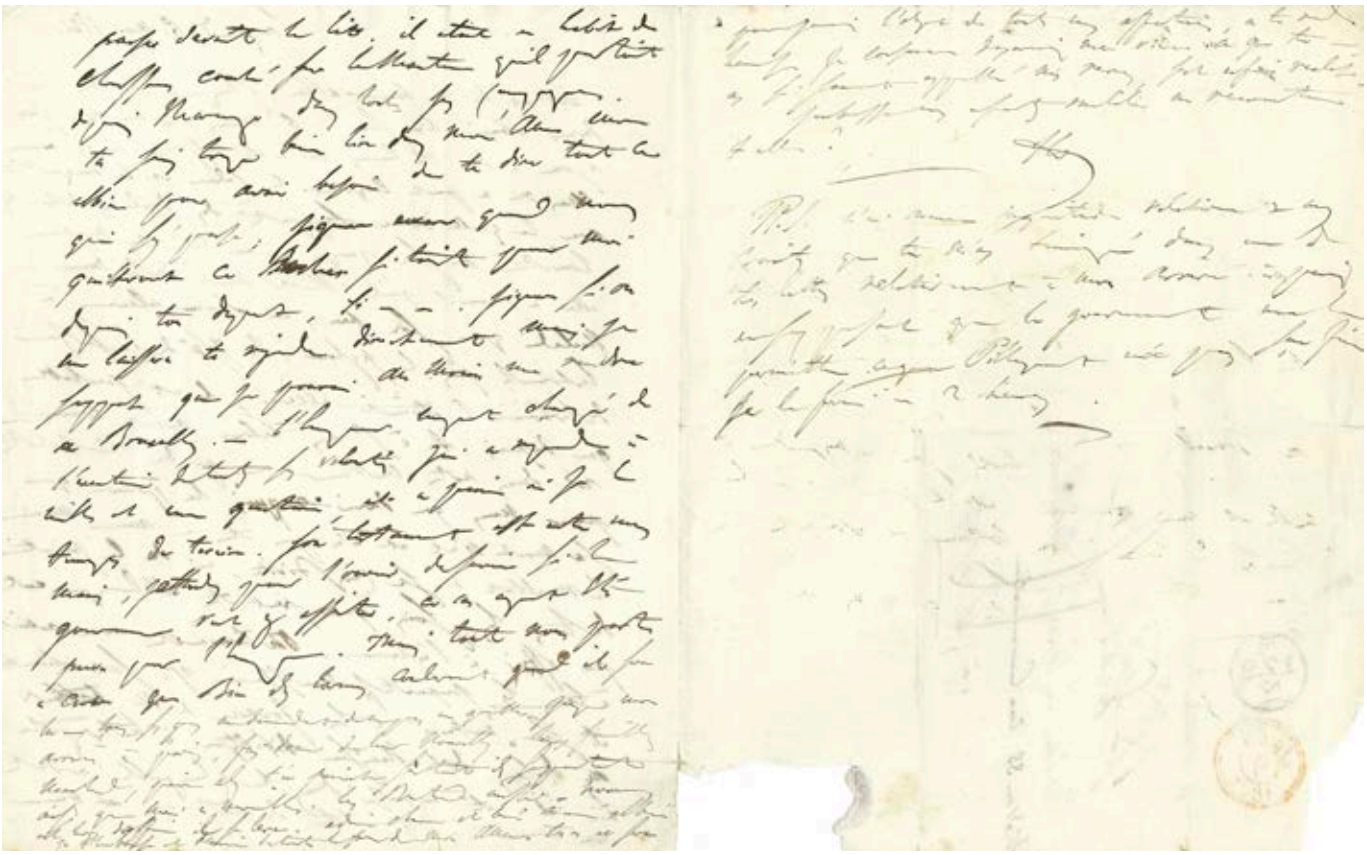

.../...

1821. *19 janvier*. La colonie est menacée de départs : l'abbé BUONAVITA en a fait la demande au gouverneur, Bertrand et sa femme parlent hautement de partir sans attendre de remplacement, malgré les regrets de Bertrand, dominé par sa femme… Chez l'Empereur, « la maladie marche constamment, sa faiblesse est inexprimable, et j'ai bien peur que notre docteur ne soit pas de force à traiter une maladie aussi compliquée […], c'est un feu qui s'éteint »… Il joint un testament succinct, nommant sa femme tutrice de leurs enfants et leurs biens… *11 février*. Depuis le départ d'Albine, toute consolation a quitté Longwood : « rien n'y vit plus, la mort semble nous y avoir envellopés de ses ailes ; tout y est sombre monotone, lugubre ; Mad^e^ Bertrand vient d'y faire sa 3e fausse couche depuis ton départ »… L'abbé Buonavita risque de laisser ses os à côté de ceux de CIPRIANI… « L'Empereur ayant pensé avec raison que le seul moyen de lever tous les obstacles étoit de laisser au Roi et à ses ministres le choix des individus m'a chargé de declarer à Sir Hudson Lowe "qu'il s'en remettoit entièrement au choix qui serait fait par le Roi de France et ses ministres et recevrait avec plaisir toute personne qui aurait eté employé dans sa maison civile ou militaire, conseil d'état, &c, enfin qui depuis 30 ans aurait servi sous les bannières tricolores, specialement le duc de Vicence, le duc de Rovigo, le Cte de Ségur, le Cte de Montesquiou, le Cte Daru, le g^al^ Drouot, le Cte de Turenne, le Baron Denon, Arnault, &c. en fait de médecins Percy, Desgenettes, Larrey, Eymery – ou un médecin de leur choix" »… *5 mars*. La marche de la maladie de l'Empereur est constante, quoique lente : « toutes les fois que je le puis je l'arrache de son lit pour lui faire faire le tour du parc en calèche, il ne peut plus du tout marcher même dans sa chambre sans être soutenu, tant sa faiblesse est grande, c'est aujourd'huy un cadavre qu'un soufle de vie anime encore. Au phisique et au moral, ce maudit Ste Helène l'aura tué »… *9 avril*. Ses jours et ses nuits sont absorbés par l'Empereur, dont cependant la confiance dans le Dr ARNOLD augmente, alors que la conduite légère d'Antommarchi est inexplicable. « Bertrand m'aide tant qu'il peut à soigner l'Empereur il voudrait fort partager avec moi la fatigue de passer les nuits, mais jusqu'à présent je les ai toutes passées et MARCHAND et moi sommes les seules personnes dont il veuille recevoir quelques choses »… *20 avril*. Montholon et Marchand continuent de se conduire en garde-malades ; le pauvre VIGNALI vient plusieurs fois par jour ; Mme B. se désespère de ce que l'Empereur ne lui permet plus de le voir… *6 mai*. **Mort de l'Empereur** : « Tout est fini ma bonne Albine, l'Empereur a rendu le dernier soupir hier soir à 6^h^ moins dix minutes. Son agonie a duré 12 heures elle a été affreuse en apparence mais rien ne peut exprimer le calme et la resignation avec laquelle il a supporté des douleurs déchirantes. L'ouverture de son corps a eu lieu ce matin. Elle a prouvé qu'il était mort de la même maladie que son père, un squirre ulcéreux à l'estomach près le pylore, les 7/8e de la surface de l'estomach étaient ulcérés, il est probable que depuis 4 à 5 ans l'ulcère avoit commencé. C'est dans notre malheur une grande consolation pour nous que d'avoir acquis la preuve que sa mort n'est et n'a pu être en aucune manière le résultat de sa captivité, ni de la privation de tous les soins que peut-être l'Europe eut pu offrir à l'espérance. On travaille avec activité à tous les préparatifs nécessaires pour son inhumation »… *14 mai*. Ils quitteront Sainte-Hélène le 22 ; il espère être en Europe avant le 10 juillet… *Portsmouth 3 août*. Arrivé depuis deux jours, il va à Londres et s'adressera à l'ambassade… *Londres 6 août*. Impatience à la revoir, et information sur leurs placements : « j'ai ici plus de cent mille francs de rentes non compris ce dont tu disposes aujourd'hui »… Etc.

La correspondance d'Albine de Montholon traite largement de l'éducation et de la santé de leurs enfants, d'« affaires de fortune » (fonds, Frémigny, Changy), et de leurs relations, dont Mme Henri Dillon, Mlle de Génas, « l'aimable Gourgaud », le comte de Sparre (beau-frère de Montholon), Marie WALEWSKA, le maréchal Macdonald, les Bertrand… Elle ne manque pas de présenter ses respects à l'Empereur, commente sa santé, et demande : « Parle t'il quelques fois de moi, & comment ? » (18 décembre 1819)… Elle entretient souvent son mari de ses démarches pour le faire remplacer (citation de Lord BATHURST, 25 mars [1820]), répétant la détermination du gouvernement anglais d'attendre une demande formelle de la famille de Bonaparte, et le refus de cette famille à agir sans ordre positif de l'Empereur… Elle exprime son souhait de revenir à Sainte-Hélène dès lors qu'elle n'a plus d'espoir d'y faire remplacer son mari (14 juin 1820)… « Votre rocher ne tente personne » (30 janvier 1821)… Enfin Lord Bathurst a autorisé le départ de PLANAT, ce qui libérera Montholon, « puisque tu laisseras auprès de l'emp. une personne capable de te remplacer dans le travail du cabinet » (29 mars 1821)… Elle s'afflige des nouvelles de la santé de l'Empereur : « Il est affreux de rester en suspens sur une crise décisive […] À quel supplice tu es voué, voir souffrir & ne pouvoir rien que rendre des soins ; ta tâche est noble & belle & je vois avec plaisir que tu préfères mon retour au malheur d'abandonner celui à qui tu es si nécessaire » (4 juin 1821)… « Je suis au désespoir de la perte que nous avons faite du plus grand & du meilleur des hommes. Je ne m'en consolerai jamais. Mes regrets dureront autant que le souvenir de sa parfaite bonté » (14 juillet 1821)…

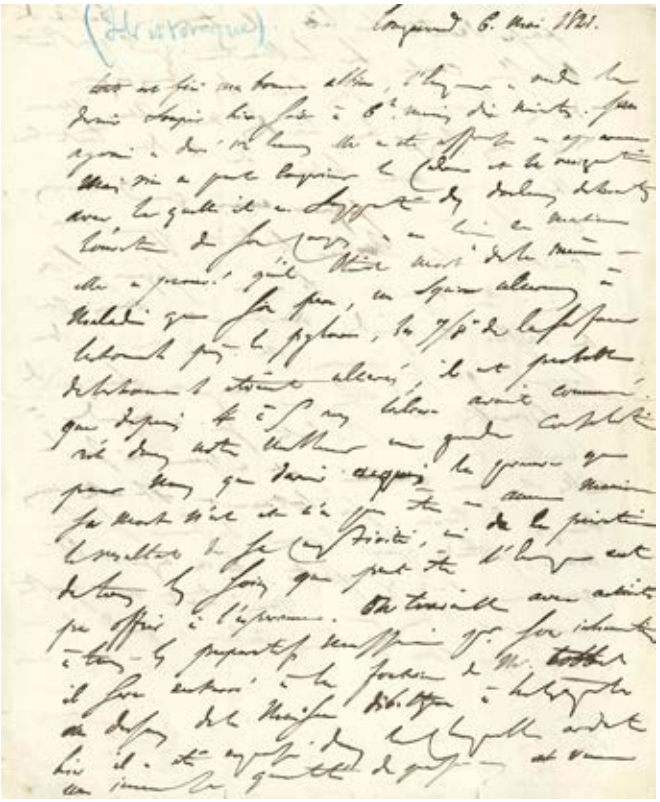

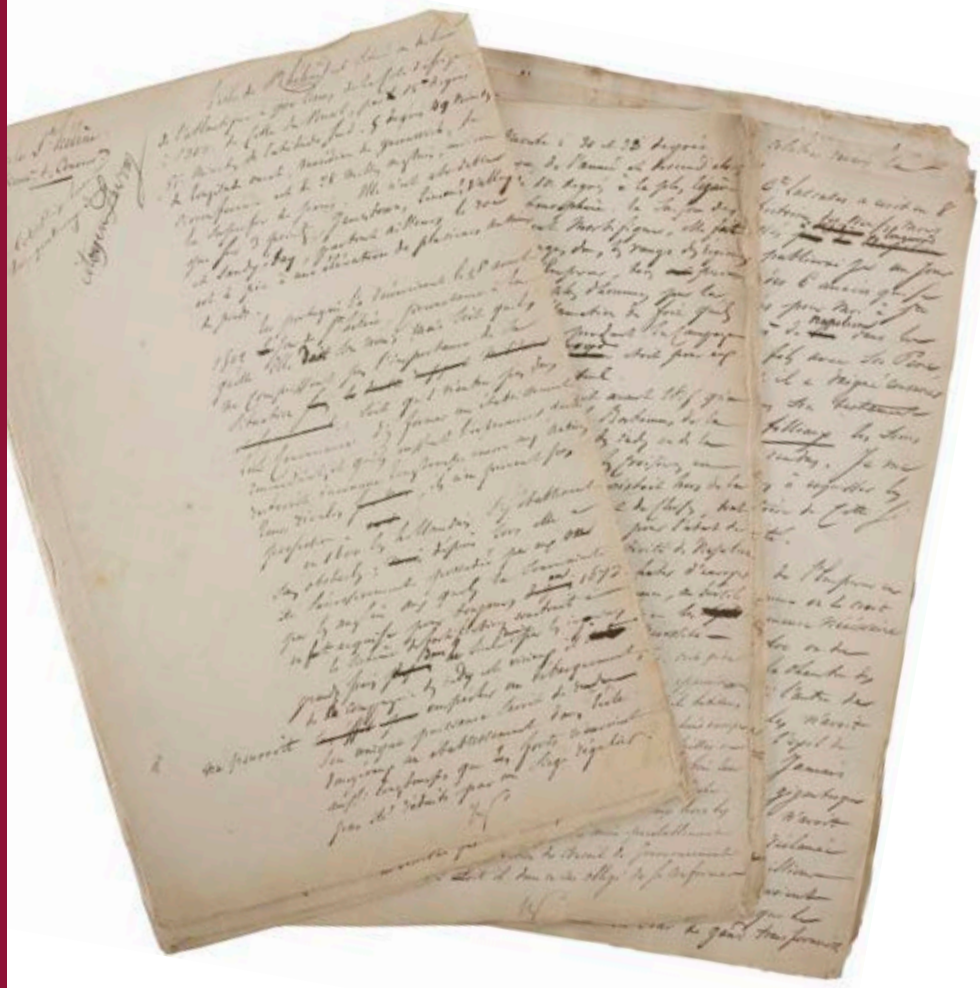

871

MONTHOLON Charles Tristan, comte de (1783-1853) général, il accompagna Napoléon en captivité.

MANUSCRIT autographe signé « Le g^al Montholon », ***Article Ste Hélène***, Paris 3 juillet 1836 ; 23 pages et demie in-fol. sous chemise autographe (avec la fin d'une version précédente ; cotes d'inventaire).

4 000 / 5 000 €

Intéressants souvenirs sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène.

Article destiné à un *Dictionnaire des conversations* que nous n'avons pas réussi à identifier (il ne s'agit pas du grand *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*) ; le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections, et des additions marginales ; chaque page en est paraphée en bas. Ce texte a été publié (sauf le premier paragraphe), sous le titre « Notes inédites du général de Montholon », par François de Candé-Montholon en appendice du *Journal secret d'Albine de Montholon maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène* (Albin Michel, 2002).

Montholon précise la situation géographique de l'île, résume son histoire, parle des fortifications, du sol, de la végétation et de l'eau, du climat, de la population et de son espérance de vie. L'arrivée de Napoléon dans l'île provoqua de grands changements dans la culture et les travaux d'art. « Sir Hudson LOWE a mérité tout le mal qu'on a dit de lui, et cependant c'est un administrateur d'une capacité supérieure. Des préventions haineuses plus encore, peut-être, un travers de son caractère qui faisoit d'une méfiance extrême la base de sa conduite en toutes choses, ont dominé les actes de son administration. Souvent au milieu de la nuit il rêvait la fuite de son Prisonnier, se levoit en hâte et accouroit comme un fou à Longwood pour s'assurer que son rêve n'étoit pas une réalité. L'Angleterre dénieroit avec indignation, si elle les connoissoit, les détails ignominieux des rapports de Sir Hudson Lowe avec nous. L'insulte arrivoit journellement au galop et si parfois elle s'y arrêta, confuse et refoulée qu'elle étoit alors dans les entraves d'un respect religieux, c'est seulement à la vue de Napoléon qui sut constamment par l'élévation de son âme, l'égale de son génie, apparoître dans son malheur bien plus gigantesque encore qu'il ne l'avoit été assis sur le char de la victoire »... Montholon fait le portrait des commissaires des grandes puissances (Stürmer, Balmain et Montchenu), puis après avoir évoqué négligeamment l'œuvre de LAS CASES (qui resta seulement neuf mois à Longwood), et son propre journal de six ans, qu'il publiera peut-être un jour, il esquisse « les causes et l'histoire de cette si célèbre captivité », qu'il n'attribue ni à la défaite militaire ni à l'hostilité politique. « L'abdication de Napoléon fut l'effet de ses profondes méditations sur les causes dominantes des crises nationales de 1814 et de 1815, de toutes parts il ne trouva dans les hautes classes sociales [...] qu'ingratitude, trahison, sacrifice des grands intérêts de la nation à des rancunes individuelles, à des illusions d'ambition, à des théories d'une application funeste, lorsque l'ennemi souilloit en vainqueur le sol français. L'élément nécessaire du salut, l'amour de la patrie, il ne le retrouvoit que dans les rangs du peuple ou de ses vieilles bandes échappées par miracle aux mille périls des champs de Leipsic et de Waterloo. Mettre en action la force brutale du peuple c'étoit s'assurer la victoire sans courir les chances de la guerre civile, mais c'étoit courir celles toutes aussi odieuses à sa grande âme, de voir répandre des flots de sang français »... Par amour de la France, donc, il abdiqua, et les événements se précipitèrent : négociations, retour de Louis XVIII, départ pour Sainte-Hélène... Montholon rend hommage à l'amiral KEITH, qui laissa à Napoléon son épée, et à l'amiral COCKBURN, et rapporte des propos de l'Empereur tant sur Cockburn que sur son successeur Lowe... Il relate les derniers instants de l'Empereur... « Napoléon est mort comme il a vécu, son agonie fut celle de personne, quelque chose de surhumain la dirigeoit, l'expression de sa figure étoit tout à la fois sereine et gracieuse, elle rappelloit ces belles têtes de Raphael »... Il décrit le défilé des troupes de la garnison devant la dépouille, et la rage impuissante de Lowe ; il corrige l'erreur attribuant sa mort à une longue maladie... Et de citer les prévisions du mourant, concernant la chute des Bourbons et le probable transfert de la couronne aux Orléans. Napoléon désigna Montholon alors comme celui à qui « le destin réserve l'honneur de relever mes aigles le jour où la France brisera le joug de Waterloo »... Il ajoute : « J'ai la conscience d'avoir religieusement obéi aux ordres et aux vœux de Napoléon », déclaration dont le brouillon figure sur la chemise contenant le manuscrit.

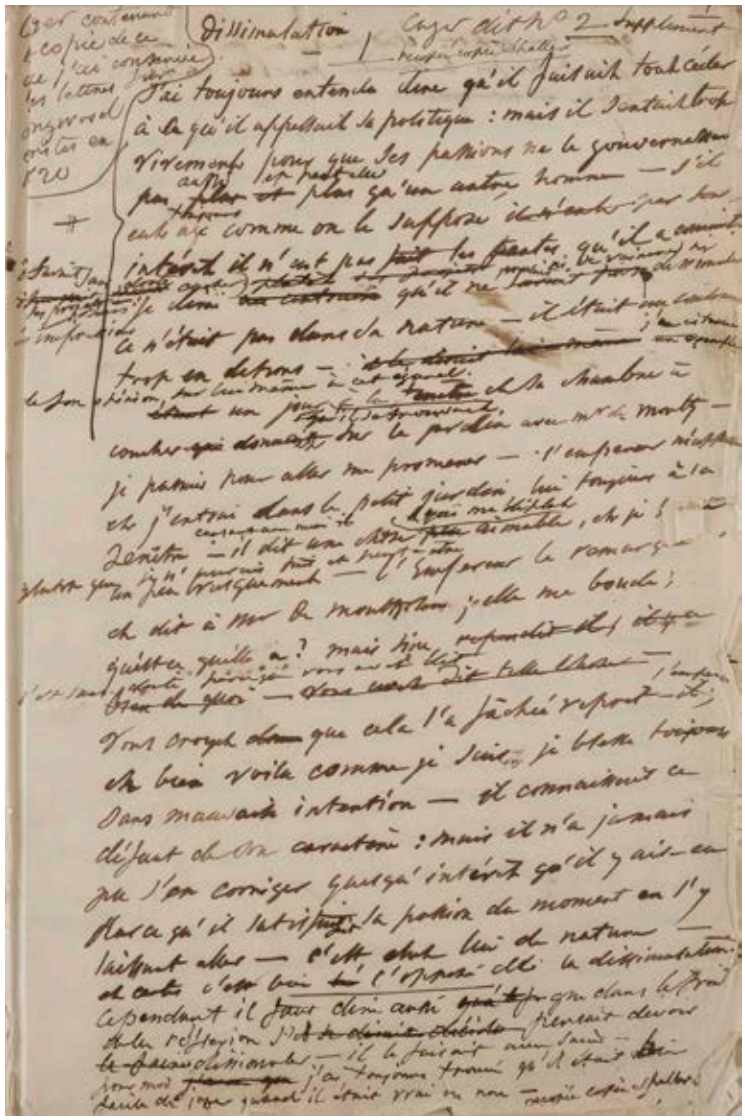

872

MONTHOLON Albine de Vassal, comtesse Charles Tristan de (1779-1848) épouse du général de Montholon, elle fut probablement la maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène.

MANUSCRITS autographes de ses mémoires, [vers 1820 ?] ; 3 cahiers grand in-fol. plus quelques feuilles volantes formant environ 160 pages (quelques bords un peu effrangés).

10 000 / 12 000 €

Précieux mémoires et souvenirs de la comtesse de Montholon, seul témoignage féminin sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, par celle qui fut probablement sa dernière maîtresse.

Manuscrits de premier jet, fortement raturés et corrigés, avec des additions marginales, et des notes de travail en vue d'une révision : « à compresser et fondre », « à transcrire », « à prendre non copié copie Schaller », « pris pour l'article », « à mettre plus tard », etc. De nombreuses pages sont biffées d'un trait vertical. Des allusions à Napoléon au présent (« L'Empereur s'est fait et se fera toujours beaucoup d'ennemis par l'habitude qu'il a de se laisser aller à dire ce qui blesse », par exemple) suggèrent que ces mémoires ont été commencés avant la nouvelle de la mort de l'Empereur.
Le texte a connu une première publication en 1898, dans une version arrangée, par les soins du petit-fils d'Albine, le vicomte du Couëdic (*Souvenirs de la comtesse de Montholon sur Sainte-Hélène*, dans le *Carnet historique et littéraire*, avril-septembre 1898, puis en brochure aux bureaux de la revue, 1898 ; et une version illustrée en 1901). Une édition, plus conforme au manuscrit, a été récemment publiée sous le titre : *Journal secret d'Albine de Montholon maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène*, présenté et commenté par François de Candé-Montholon (Albin Michel, 2002), qui indique : « Les cahiers d'Albine n'étaient pas destinés à la publication, encore moins ses notes éparses et raturées. Il est évident qu'elle dévoilait ses véritables sentiments pour Napoléon ». Riches en observations d'un grand intérêt historique, ces mémoires témoignent de la finesse psychologique

.../...

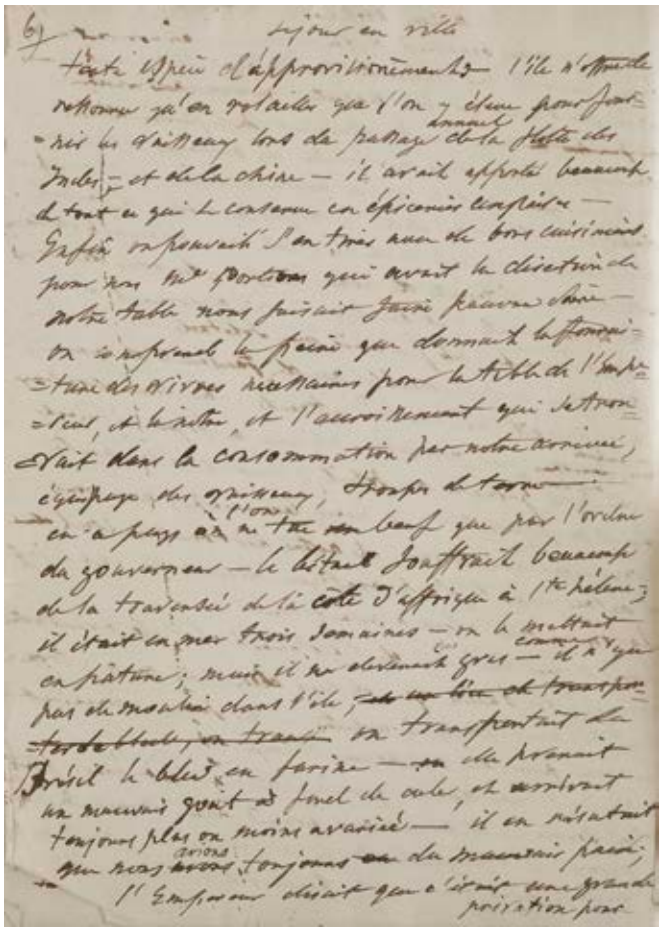

.../...

d'une femme qui vécut plusieurs années dans l'entourage immédiat de l'Empereur.

Les mémoires s'ouvrent à l'époque de la seconde abdication, en juin 1815, à l'Élysée. Albine raconte la décision de son mari de suivre l'Empereur – « c'était lui disait-on une insigne folie » –, leur départ précipité pour Malmaison, où elle vit le général Labédoyère, le front « empreint de sa fatale destinée » (il fut passé par les armes en août 1815), et la Reine HORTENSE, qui « alloit continuellement dans l'app^t de l'Empereur » et qui s'étonna, alors qu'on disait que les Cosaques allaient envahir le château, que Napoléon lise un roman. « Je fus très frappée de cette apparence d'insouciance et d'abandon de soi-même dans une aussi importante circonstance. Depuis, j'ai pu juger que lorsqu'il avoit l'esprit tendu par quelque contrariété c'etoit le moyen qu'il employoit »... Elle raconte le voyage à Rochefort, les personnages qui s'y trouvaient, la répartition de leur groupe entre la *Saale* et la *Méduse*, la visite à l'île d'Aix, la discussion entre l'Empereur et ses généraux sur la convenance de se confier à la générosité du gouvernement anglais, discussion déterminante pour la confiance que l'Empereur devait accorder à Montholon... Suivent des anecdotes sur l'Épervier, le *Bellérophon*, le *Superbe*, Plymouth, et l'amiral KEITH qui annonça la destination de Sainte-Hélène : « C'est nous dit-il, pour le plus grand avantage de l'Empereur, que le cabinet a pris cette détermination. En Angleterre on eut été obligé de le tenir enfermé dans quelque château tandis que là *il sera libre* (on verra comme il le fut) »... Ils font voile sur le *Northumberland* : Albine raconte la traversée, la tenue de l'Empereur et des officiers, leurs occupations : lecture, promenades, jeux, apprentissage de l'anglais (Albine), causeries (anecdote sur une indiscrétion de l'Empereur « sur les mœurs de l'Égypte qui m'embarrassa extremement »), parties d'échecs (GOURGAUD « battait quelque fois l'Empereur », mais Montholon « se laissait battre volontairement par l'Empereur »)... L'Empereur commence à dicter ses mémoires... « Il s'était imaginé que j'avais des préventions contre lui [...]. M^r de LAS CASES lui rendit compte de ce qu'après une conversation dont il faisait le sujet je lui avais dit en venant ici on peut croire que j'ai commencé par suivre mon mari : mais à présent c'est bien l'Empereur que je suis – heureuse d'attacher mon sort à sa destinée. En effet depuis que je voyais l'Emp. d'aussi près, je l'admirais et l'aimais chaque jour d'avantage »... Et de parler avec admiration de ses manières, et des discussions « d'homme à d'homme » qui l'élevaient dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient. « Ce mélange de véritable grandeur et de simplicité les attirait, et leur inspirait confiance. À table où la conversation était générale le sujet qu'il traitait était toujours d'un grand intérêt – jamais on ne l'entendait sans que l'esprit n'en fut éclairé sur quelque point, ou forcé à réfléchir. Je reviendrai encore à ces conversations, à ce génie si lumineux. L'équipage l'aimait. Il y a dans des manieres vraies quelque chose qui séduit »...

Le deuxième cahier est consacré au quotidien à Sainte-Hélène : les Briars, la famille BALCOMBE, les travaux à Longwood. Albine parle de l'île (topographie, histoire, climat) et de la demeure de l'Empereur, des mesures de sécurité, des domestiques. « Depuis notre établissement à Longwood je voyais l'Empereur, et l'entendais avec un intérêt qui s'accroissait chaque jour de toute l'admiration, et tout l'attachement, que son caractere, son genie, tout lui enfin inspirait. S'il est vrai en général que les rois comme les montagnes soyent bons à voir à distance il n'en était pas ainsi de lui ; plus on le voyait de près, plus on l'aimait »... Anecdotes, remarques de l'Empereur sur la littérature, son appréciation de l'égalité d'humeur d'Albine : « dans ce lieu de tristesse, de journées si monotones j'arrivais toujours comme si j'avais été la veille à l'opéra, c'était son expression. En parlant ainsi je ne me glorifie point. C'est à lui que l'on doit rapporter cette disposition constante dans le lieu d'exil. Je ne fais que rendre à César ce qui appartient à César »...

Dans le « Cayer dit n° 2 supplément », sous la rubrique « Dissimulation », Albine approfondit son appréciation du caractère de l'Empereur. « J'ai toujours entendu dire qu'il faisait tout céder à ce qu'il appellait sa politique : mais il sentait trop vivement pour que ses passions ne le gouvernassent pas aussi et peut-être plus qu'un autre homme »... Ainsi il crut qu'elle le boudait, un jour qu'elle prit congé un peu brusquement, et dit à Montholon : « je blesse toujours sans mauvaise intention. Il connaissait ce défaut de son caractère : mais il n'a jamais pu s'en corriger quelqu'intérêt qu'il y ait eu parce qu'il satisfaisait sa passion du moment en s'y laissant aller. C'est chez lui de nature – et certes c'est bien l'opposé de la dissimulation. Cependant [...] s'il pensait devoir dissimuler – il le faisait avec succès. Pour moi j'ai toujours trouvé qu'il était très facile de juger quand il était vrai ou non »... D'autres pages du « supplément » sont consacrées aux jugements de l'Empereur sur LAS CASES, le général BERTRAND (« son lot était d'être inspecteur de génie [...] il ne fallait pas le sortir de là – je ne pouvais choisir un plus mauvais grand marechal »), le valet MARCHAND (étrange perte d'un collier de diamants à la bataille de Waterloo, mais « un honnête jeune homme »), MONTHOLON (« propre à remplacer Duroc auprès de lui », excellente mémoire, précieux pour les recherches et la réécriture dans un français clair et correct, d'autant plus qu'« il savait conserver la couleur de son stile », etc.). Et encore un portrait physique et moral de Napoléon :

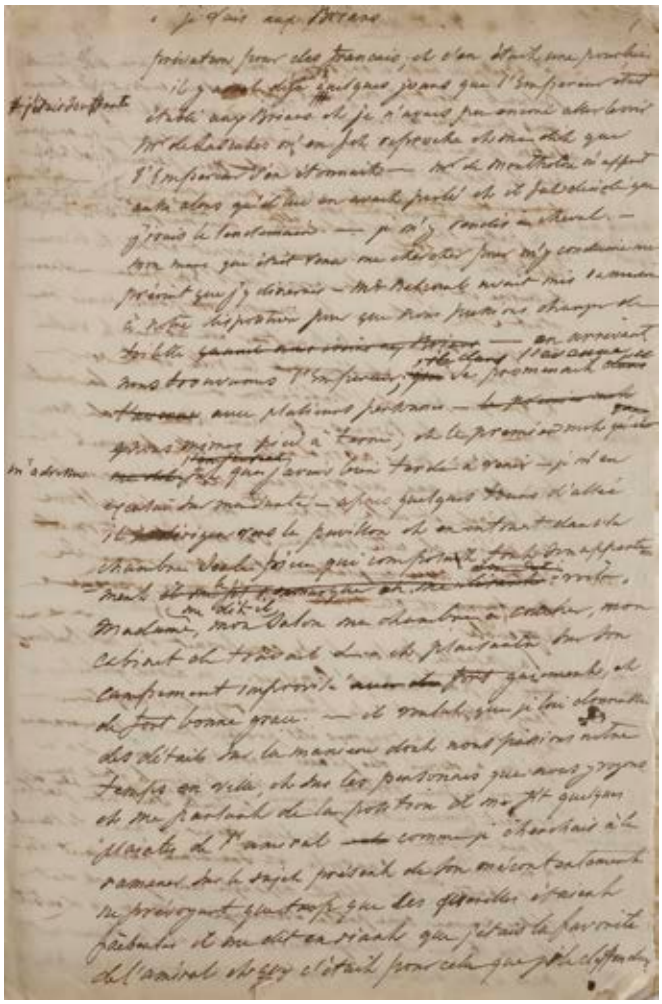

872

« L'Empereur a la figure noble ; ses traits réguliers ont de la dignité. Son maintien est celui d'un homme bien né. Il est bien empereur. […] L'Empereur s'est fait et se fera toujours beaucoup d'ennemis par l'habitude qu'il a de se laisser aller à dire ce qui blesse. Mais comme les hommes supérieurs il a un esprit de justice qui lui fait trouver tout simple qu'on lui réponde avec noblesse quand il a offensé. Me de Montholon lui a repondu souvent de la manière la plus forte, et elle n'en était pas moins en grande faveur auprès de lui – et il disait à Mr de Montholon : elle m'a dit des choses bien sévères mais c'est le droit des femmes ; je n'ai eu que ce que je méritais. Il ne manque jamais de tomber sur les gens de finance, négocians, banquiers – il confond les bons et les mauvais, l'honnête homme et le fripon dans un même anathème »… Etc.
S'y ajoutent des tables des matières, quelques « pages copiées de la page 1 » et brouillons, et quelques fragments de copie d'une autre main, avec corrections autographes.

873

MURAT Joachim (1767-1815) maréchal d'Empire, roi de Naples.

2 P.S. « Joachim Napoleon », Naples 1810 et 1813 ; 1 page in-fol. à en-tête *Gioacchino Napoleone Re delle due Sicile*, et vélin grand in-fol. en partie impr. avec grande VIGNETTE gravée à ses armes et sceau sous papier ; en italien.

500 / 600 €

31 août 1810, décret fixant les taxes de la commune de Castelnuovo.
9 décembre 1813. Brevet de « Tenente Generale » pour Giuseppe ZENARDI, avec ses états de service (Naples,).
On joint une **belle** vignette gravée par Raffaelle MORGHEN à l'en-tête de *Murat Général en chef* (1801, découpée) [Boppe & Bonnet n° 146 ; c'est la seule vignette gravée par Morghen].

873

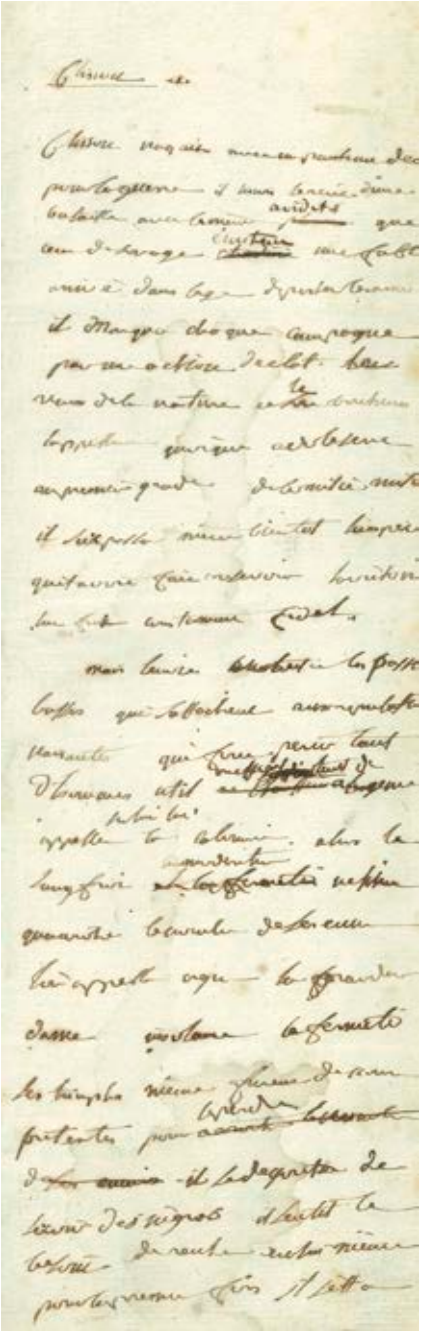

874

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe, ***Clisson et***, [1795] ; 1 page petit in-fol. (28,5 x 9,3 cm).

10 000 / 12 000 €

Rare et précieux début du roman de jeunesse de Bonaparte, *Clisson et Eugénie*.

C'est en 1795, âgé de vingt-six ans, que Bonaparte rédige ce court roman de 27 pages, *Clisson et Eugénie*, inspiré par sa liaison contrariée avec *Désirée*-Eugénie Clary, dont la sœur aînée Julie avait épousé Joseph Bonaparte, et qui épousera elle-même Bernadotte. Le roman conte l'histoire du jeune guerrier Clisson, sous les traits duquel on reconnaît aisément Napoléon; épris d'Amélie, son cœur se tourne soudainement vers Eugénie ; leur amour sera gâché par la traîtrise, mais ennobli par la guerre.
Le manuscrit de *Clisson et Eugénie* a été dispersé. Après une première publication partielle par Albéric Cahuet, « Napoléon romancier : pages inédites d'une œuvre de jeunesse » (*L'Illustration*, 17 janvier 1920), Simon Askenazy en a donné en 1929 une édition d'après le manuscrit lacunaire conservé en Pologne (*Manuscrits de Napoléon 1793-1795 en Pologne*, Varsovie, 1929, p. 93-102) ; après la découverte du fragment manquant lors de la vente de la collection André de Coppet en 1955, le texte intégral fut publié dans *Nouveau Fémina* en septembre 1955, et repris par Jean Tulard dans son édition des Œuvres littéraires et écrits militaires de Napoléon (Tchou, 2001, t. II, p. 331-342). En 2007, Émilie Barthet et Peter Hicks en ont donné une édition savante, avec tous les fragments retrouvés.
Ces fragments sont au nombre de six, le plus important (13 pages) se trouvant à la Biblioteka Kornicka à Kornik en Pologne, et deux autres (2 et 4 pages) au Musée historique d'État de Moscou (ancienne collection Orloff) ; les 4 pages du Karpeles Manuscript Museum de Santa Barbara ont été vendues par Bonhams à New York le 21 septembre 2016 (n° 1151). Notre manuscrit est donc un des trois fragments en mains privées de *Clisson et Eugénie*, désigné par Peter Hicks comme le Ms 5 : « « Il s'agit, selon nous, de la version la plus aboutie du début du roman ».

Écrit à l'encre brune sur un petit feuillet de papier vergé bleuté étroit, correspondant probablement à une colonne d'un feuillet plié en deux comme le restant du manuscrit, il donne le texte le plus élaboré du début, dont existent trois autres ébauches ; il présente cependant quelques ratures et corrections. Nous en donnons ci-dessous la transcription exacte, la version déchiffrée par P. Hicks étant hélas déparée par des fautes de lecture.

« Clisson naquit avec un penchant décidé pour la guerre. Il lisoit le récit d'une bataille avec la même avidité que ceux de son âge écoutent une fable. Arrivé dans l'age de porter les armes il marqua chaque campagne par une action d'éclat. Les vœux de la nature et le bonheur l'appelèrent quoique adolescent au premier grade de la milice militaire. Il surpassa même bientôt les esperances qu'il avait fait consevoir. La victoire lui fut constamment fidèle.
Mais l'envie et toutes les passions basses qui s'attachent aux reputations naissantes qui font perir tant d'hommes util ou effrayent tant de genie appellerent sur lui la calomnie. Alors le sangfroi et la [fermeté] moderation ne firent quaccroitre le nombre de ses ennemis. L'on appella orgueil la grandeur d'ame insolence la fermeté. Ses triomphes même furent desormais pretextes pour [accroitre le nombre de ses ennemis] le perdre. Il se dégouta de servir des ingrats. Il sentit le besoin de rentrer en lui-même. Pour la premiere fois il jetta »

Provenance
André de COPPET [repr. par Jacques Arnna, *Pages de l'*épopée impériale recueillies par André de Coppet (Tours, impr. Arrault, 1952), pl. XXII, faussement légendé « Notes autographes sur le connétable Clisson »)].

Bibliographie
Napoléon Bonaparte, *Clisson et Eugénie* (éd. Émilie Barthet et Peter Hicks, Fayard, 2007).

875

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « BP », Paris 15 fructidor [III] (1er septembre 1795), [à son oncle Joseph FESCH] ; 2 pages in-8.

15 000 / 20 000 €

Lettre familiale à son oncle Fesch, parlant de ses frères Lucien et Joseph.

Il annonce le départ d'une caisse de livres, puis les prochaines affectations d'officiers généraux :
« Kellerman, Chiappe, Real seront à larmée des Alpes.
Scherer, Ritter, Meiss, Payre seront à larmée d'Italie qui bientôt renforcée sera dans le cas de remplir sa destinée avec honneur et gloire.
Je ne sais pas ce que fait Lucien. Je lui ai dans le tems conseillé de se rendre ici il faira tems quil viendra trop tard.
Demain peut être je consomerai lachat de la maison de Joseph, 183 arpents de terre ou bois, moulins très jolie et neuve maison d'habitation 9 km de Paris sur la Seine près de Melun. Elle a été achetée en 1791 146,000 elle en vaut je crois 15 ou 1,6000,000[ll]. J'y dirai jusquà cette somme.
Je suis toujours employé auprès du comité. Je vous enverrai votre nomination à la place que je vous ai procurée elle aura lavantage de vous tenir près d'Huningue et de vous raporter 1600 par mois outre des rations de viande et de pain.
J'écris presque tous les courriers à Joseph par Geneves.
Je vous embrasse »...
Correspondance générale, t. XV, n° 56.S, p. 1169.

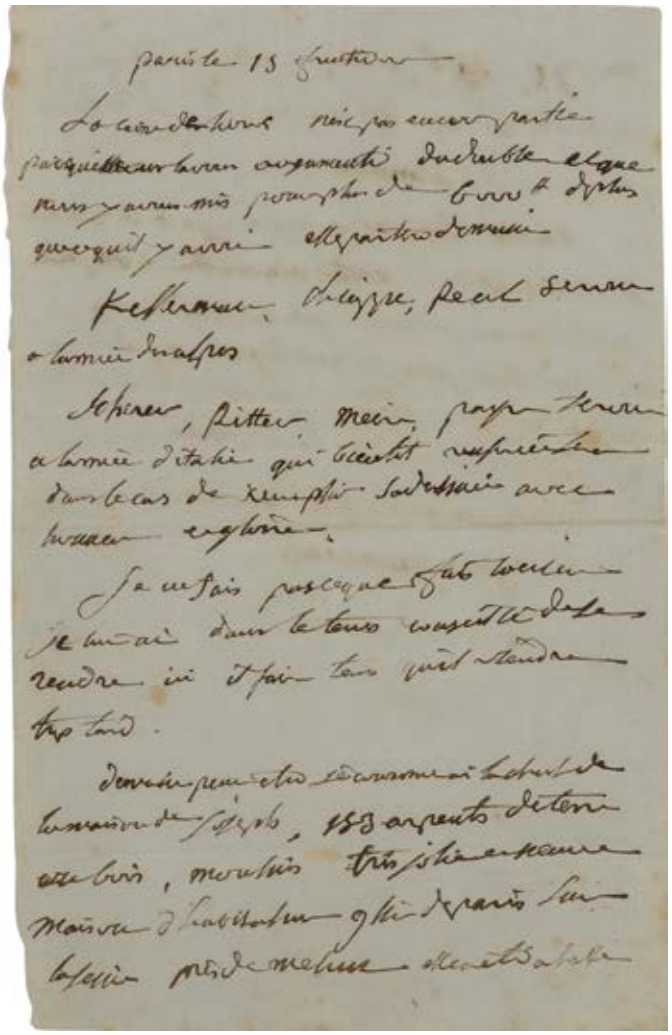

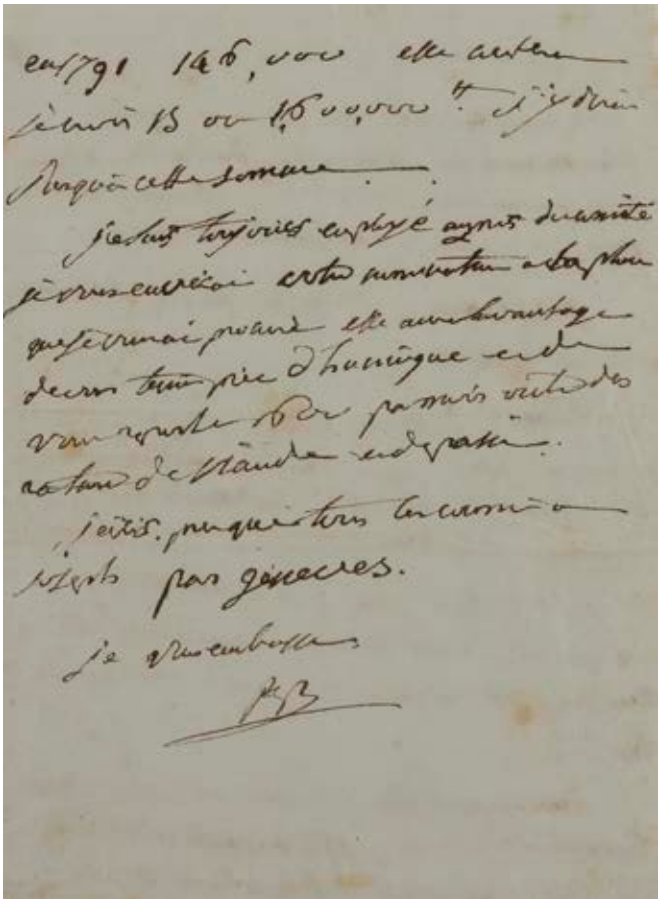

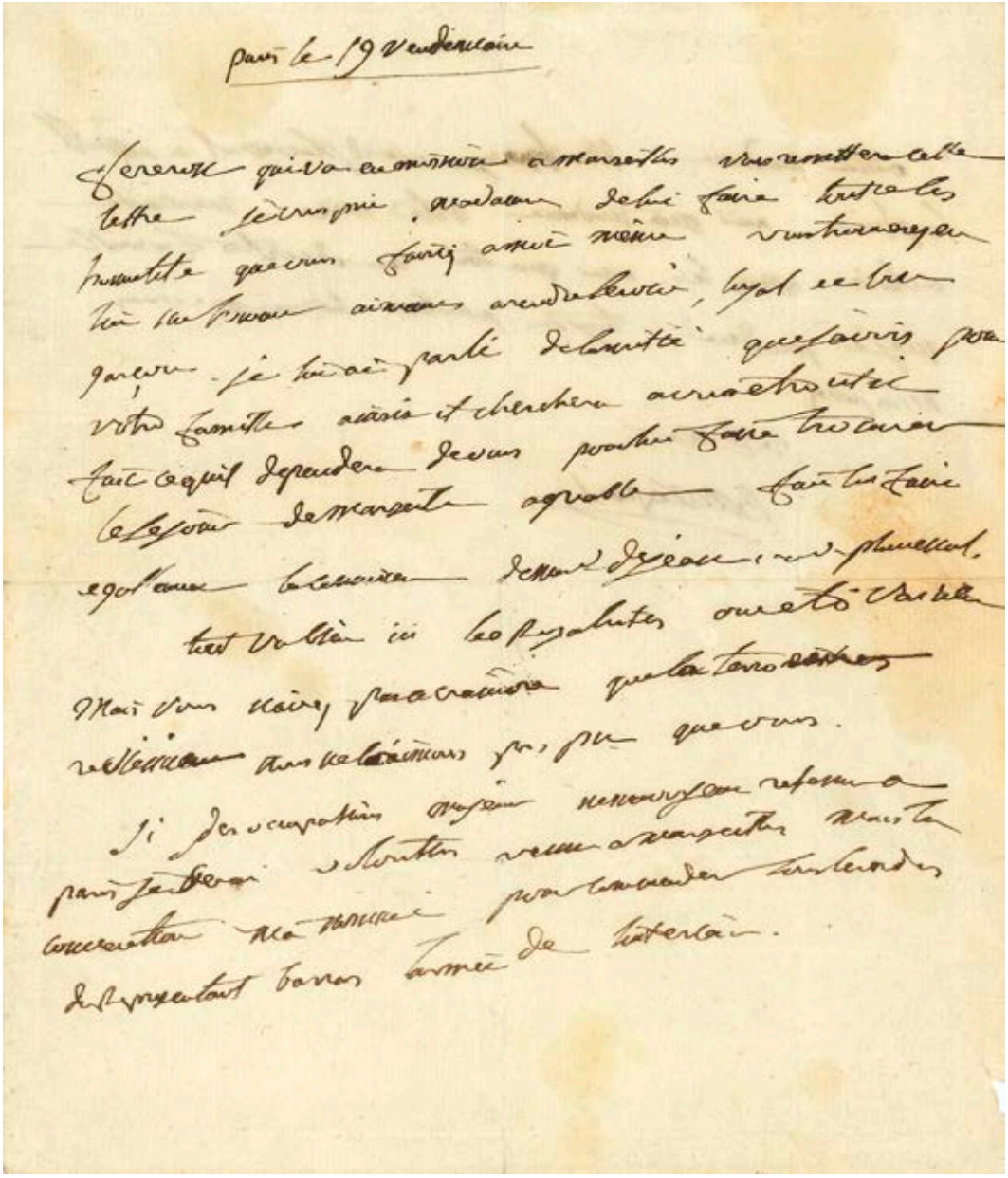

Paris le 19 Vendemiaire

Fereron qui va en mission a Marseilles vous remettra cette
lettre je vous prie, Madame de lui faire toutes les
honnêtetés que vous feriez a moi même vous trouverez
en lui un homme aimable et vendemiaire, loyal et bon
garçon. Je lui ai parlé de votre santé que j'ai vu pour
votre famille aussi il cherchera a vous rendre
tout ce qui dépendra de vous pouvoir faire trouver
le séjour de Marseille agréable faites lui faire
également connaissance de Madame de Jean-du-Pluvinal.
tout va bien ici les royalistes ont été battus
Mais vous saurez plus a fond que la Convention
[illegible] dans les détails pas plus que vous.
Si des occupations plus importantes ne nous retiennent
pas je serai sûrement heureux de vous voir
concerter ma marche pour commander les armées
du Midi tout vous [illegible] de l'intérieur.

876

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « Buonaparte, Paris 19 vendémiaire [IV (11 octobre 1795), à Mme Marcelle CLARY] ; 1 page et demie in-4.

25 000 / 30 000 €

Intéressante lettre quelques jours après les journées de Vendémiaire, où Bonaparte a écrasé l'insurrection royaliste.
[« Lettre de la plus grande importance écrite six jours après que Bonaparte eut écrasé l'insurrection des sections royalistes contre la Convention, dans les journées des 13 et 14 Vendémiaire. Le député de Paris à la Convention Louis-Stanislas-Marie FRÉRON (1754-1802) fut envoyé en mission immédiatement après "les journées de Vendémiaire", dans les départements méridionaux, pour y enrayer la réaction royaliste et mettre fin aux massacres ; il était en relations assez intimes avec le général Bonaparte puisque, sur la demande de ce dernier, il emmenait avec lui Lucien Bonaparte qui l'accompagna dans plusieurs de ses déplacements » (J. Arnna). Marcelle CLARY, née Guey (1765-1804) avait épousé en 1785 Étienne-François Clary (1757-1823), député au Corps législatif, demi-frère de Julie et Désirée Clary ; fils d'un premier lit de François Clary (1725-1794), il avait pour sœurs (citées dans cette lettre) Marie-Jeanne, de Pluvinal, et Thérèse-Catherine Le Jeans.]

« Fereron [Fréron] qui va en mission a Marseilles vous remettera cette lettre. Je vous prie, Madame de lui faire toutes les hon-

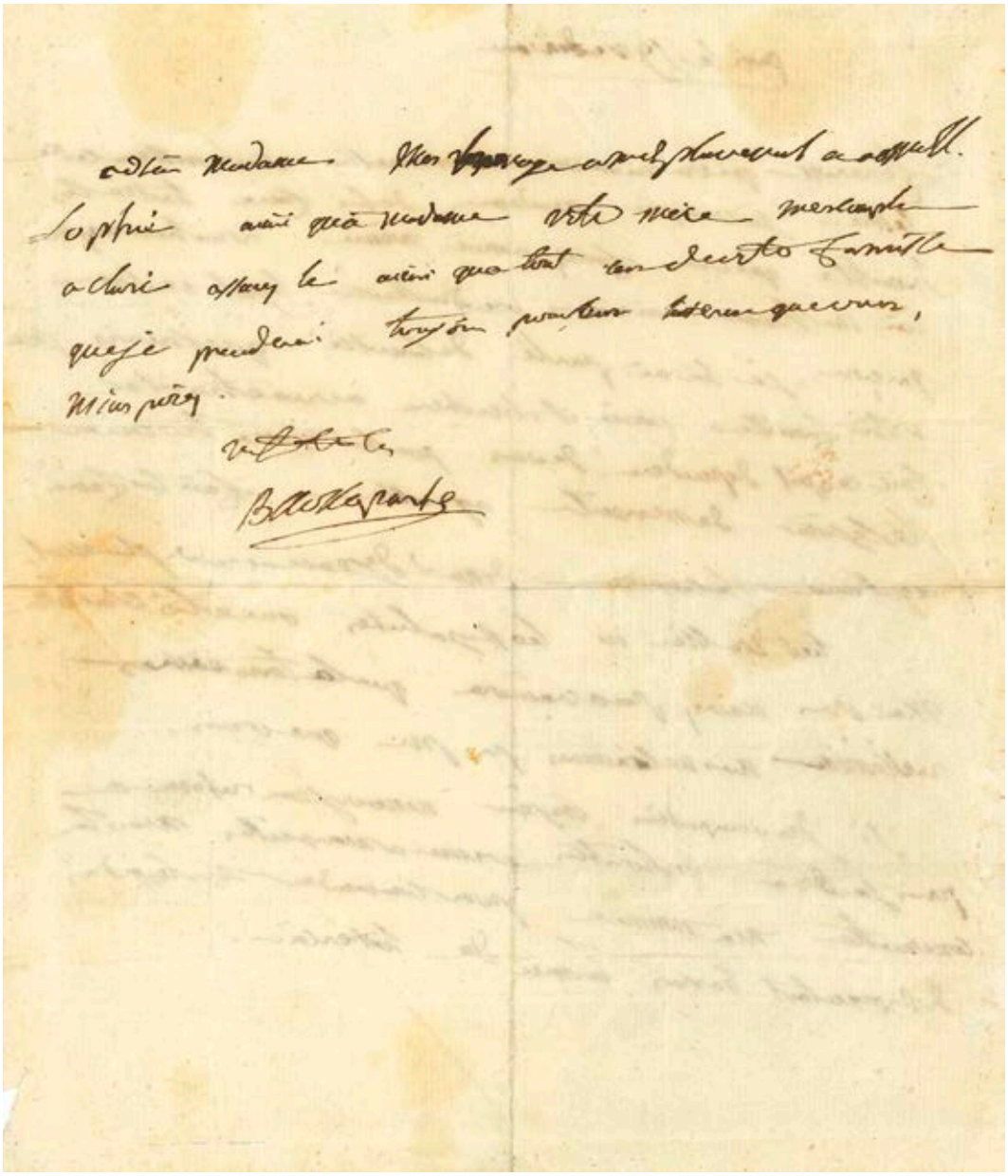

netetés que vous fairiez à moi même. Vous trouverez en lui un homme aimant à rendre service, loyal et bon garçon. Je lui ai parlé de l'amitié que j'avois pour votre famille. Ainsi il cherchera à vous etre util. Faites ce qu'il dependera de vous pour lui faire trouver le sejour de Marseille agreable. Faites lui faire egallement la connaissance de Mmes Dejean [Le Jeans] et de Pluvinal.
Tout va bien ici les Royalistes ont eté vaincus. Mais vous n'avez pas à craindre que la terreur [il avait d'abord écrit *les terroristes* surchargé] revienne nous ne l'aimons pas plus que vous. Si des occupations majeurs ne mavoyent retenu à Paris je serai volontiers venu a Marseilles mais la Convention m'a nommé pour commander sous les ordres du Representant BARRAS l'armée de linterieur.
Adieu madame. Mes hommages à Mme Pluvinal et à Mlle Sophie [Guey, sœur de Marcelle] ainsi qu'à Madame votre mère. Mes complimens à Clari assurez le ainsi que tout ceux de votre famille que je prenderai toujours pour eux l'interet que vous m'inspirez »...

Provenance

Ancienne collection André de COPPET (1892-1953) [Jacques Arnna, *Pages de l'*épopée impériale recueillies par André de Coppet (Tours, impr. Arrault, 1952), n° 19, p. 64, pl. XXV-XXVI].
Correspondance générale, t. I, n° 348, p. 270.

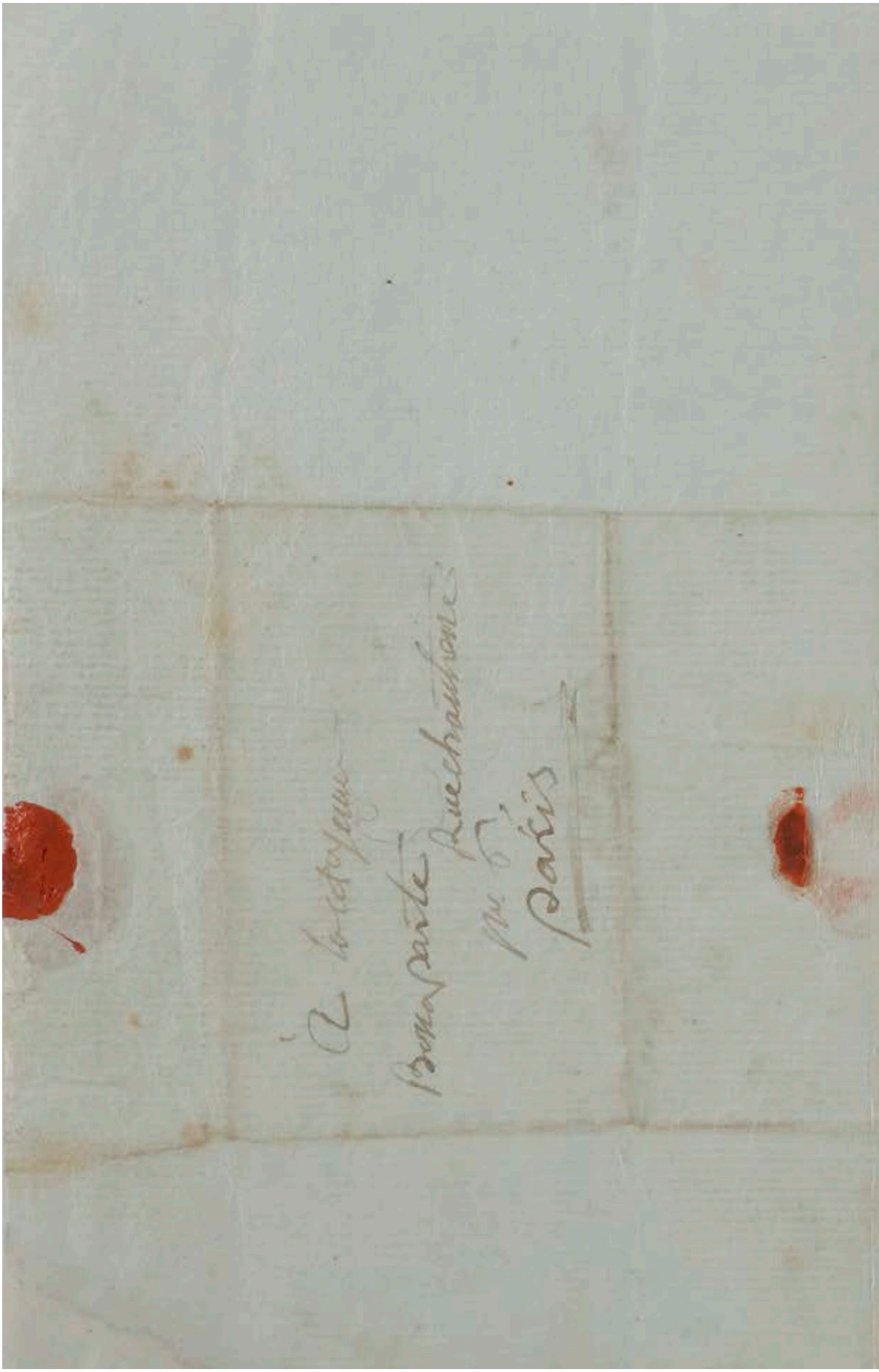
A Monsieur
Bonaparte
Rue chantereine
N° 6
Paris

millesime le 29 germinal

par de lettres de toi, mon adorable amie,
tu as donné des occupations bien douces, puisque tu
m'as mise une mine qui annihile désormais
et des fatigues bien excessives ne peuvent, ne
doivent que toi. Tu m'avais vu les blessures
que j'ai encore des balles qu'on m'a
que je commande officiers. Je serai
aujourd'hui dans la ville de Lerida dont
j'ai déjà attaqué le camp retranché.
demain je dois partir pour paris
j'ai avec moi pris un lemonnier
dans ta que j'attend avec tant !!! une
petite personne que oublie bien dont
j'ai trouvé le portrait si beau que j'aime
a la avec ce qui peut être. je
vous pas achever je sens que je t'aime
je veux tu en amoi. Adieu douce
Espérance vis dans les autres de l'amour
Franchir les distances et venir elle les
nuits les comptes et amirante mie

877

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « Bonaparte », Millesimo 29 germinal [18 avril 1796], à SA FEMME JOSÉPHINE, « A la citoyenne Bonaparte Rue Chantrene N° 6 Paris » ; 2 pages in-8 sur double feuillet de papier bleuté, adresse autographe avec petit cachet de cire rouge.

100 000 / 120 000 €

Superbe lettre d'amour du général Bonaparte pendant la campagne d'Italie, se plaignant de ne pas recevoir de lettres de Joséphine, son épouse depuis quelques semaines, mais évoquant les nuits voluptueuses passées ensemble.

[La lettre est écrite de Millesimo où le général Augereau a remporté une importante victoire le 13 avril, avant celle de Dego par Massena le 14 avril. En mars 1796, Bonaparte a pris le commandement de l'Armée d'Italie et en quelques semaines, il va révéler tout son génie militaire, organisant de grandes offensives contre les forces coalisées autour de l'Autriche. Décidé à poursuivre et détruire l'armée piémontaise, il s'apprête à prendre le camp de Ceva, pris le lendemain de cette lettre. Après la bataille de Mondovi (21 avril), c'est toute l'armée autrichienne qui va battre en retraite et la Cour de Turin proposer un armistice, signé le 28 avril à Cherasco. En dix-huit jours, Bonaparte aura battu deux armées et remporté six victoires !
Mais le jeune général en chef, qui n'a pas encore 27 ans, fait place ici à l'amant fougueux. Le récent mariage de Napoléon Bonaparte et de Joséphine de Beauharnais a eu lieu à Paris le 9 mars 1796, deux jours avant le départ pour Nice puis pour l'Italie. Joséphine, restée à son domicile de la rue Chantereine, ne rejoignit son époux que le 13 juillet. Elle était accompagnée dans ce voyage par le même colonel Junot, aide de camp de Bonaparte et chargé ici de ramener les drapeaux ennemis à Paris.]

« Pas de lettres de toi, mon adorable amie ; tu as donc des occupations bien douces puisque tu en oublies ton mari qui au millieu des affaires et des fatigues les plus eccessives ne pense, ne desire que toi. Tu auras vu les relations que j'ai envoyé des batailles que l'armée que je commande a remporté. Je serai aujourd'hui dans la ville de Ceva dont j'ai déjà attaqué le camp retranché.
Demain je fais partir pour Paris JUNOT avec 10 drapeaux pris à l'ennemi. Sais-tu qui j'attends au retour !!! une petite personne qui oublie un absent, dont j'ai toujours le portrait sur le cœur que j'aime à la fureur ce qui peut être… Je n'ose pas achever je sens que je lui ferais tord et à moi. Ma douce Joséphine vois tous les actes de l'amour franchis les distances et renouvelles les nuits les immorteles et ennivrantes nuits où la volupté, l'épanchement de l'âme, l'union du cœur, la comunauté d'esprit se réunissoient pour nous contenter. Je suis triste de ne pas avoir de tes lettres. J'espère et je me dépêche de bien vite battre les ennemis. Je voudrois qu'il n'y en eut plus, enfin d'être sans autre pensée d'avenir d'autre but que de faire et jouir de ton bonheur.
Je suis isolé. Tu m'as oublié… Voyla huit jours que je suis toujours à cheval. Plus de nuit, plus de repos, plus de sommeil, cela est suportable. Mais malheur à l'instant où tu dirois… plus d'amour… Je n'ai point reçu de lettre de tes enfants je les aime je te le jure comme toi-même »…

Correspondance générale, t. XV, n° 126.S, p. 1189.

ou la vertu, l'exemple de l'une, lumière
dans la conscience de l'autre la reconnaissance
pour nous contenter.

Je suis triste de ne pas avoir de ta
lettre, j'espère que ce ne sera pas
de bien vie battre les ennemis je crois
qu'il y en a plus en France et tu sais
autre pensée. Il vaut mieux que
de faire exprimer de ton bonheur.

Je ~~suis~~ suis triste ~~et toujours~~
~~triste~~ mais oublie. — voyez bien, sans
que je sois ~~triste~~ un cheval, plus de vent
plus de neige, plus de froid cette
horrible mais nous a toujours de tu
droits — plus d'amour — Je t'aime
prière reçu de tes enfants je
t'aime je te le jure — crainte tu mieux
pourquoi

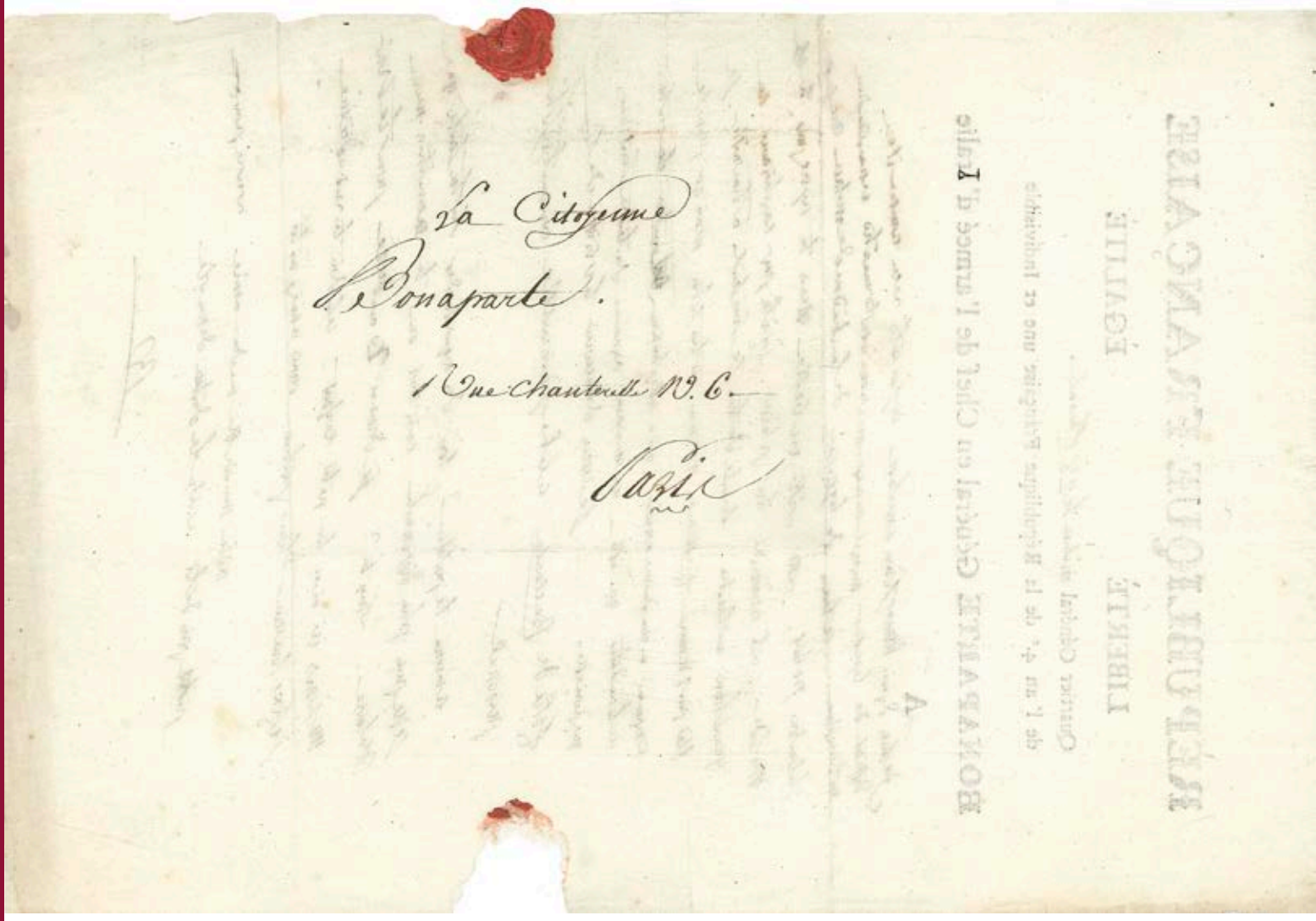

878

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « BP », *Quartier Général* Milan 28 floréal IV (17 mai 1796), à SA FEMME JOSÉPHINE, « La Citoyenne Bonaparte Rue Chanterelle [*sic*] N° 6 Paris » ; 1 page in-fol. à en tête *République Française… Bonaparte* Général en *Chef de l'armeé* [*sic*] *d'Italie*, adresse au verso, cachet de cire rouge (brisé, petite déchirure marginale par bris de cachet).

100 000 / 120 000 €

Superbe lettre d'amour du général victorieux de la campagne d'Italie, qui vient de faire une entrée triomphale à Milan, mais qui attend avec impatience sa jeune épouse.

« Je suis depuis deux jours à Milan où j'ai été reçu comme il est difficile de le penser. Un peuple en ivresse est venu à notre rencontre et nous a conduit en triomphe. Je t'écris du logement de l'archiduc de Milan, c'est un superbe palais. Cette ville est belle mais tu n'y es pas. Tu es malade, cela m'interdit tout plaisir. J'ai été par complaisance un quart d'heure au théatre le reste de tems je suis seul à travailler. Je n'ai pas vu une femme qui sont ici très jolies mais qui peut se comparer à ma divine amie qui a cette phisionomie en *emotion* la nature ne l'accordant qu'à elle et maiant aprouvé de tendres sentimens que pour elle…. Je viens de recevoir la visite de la fille de BECCARIA celebre jurisconsulte c'est une très jolie personne.

Comment te portes-tu ? J'ai des inquiétudes sur ta santé que je ne puis plus dissimuler. Écris moi ou tu accroîtras mon malaise… Viens-tu ? Je donnerai 20 ans de ma vie pour te voir un jour ici avec ton petit enfant. Cela doit te rendre divine. Je fixe souvent ton portrait, mais ce n'est pas toi.
Adieu mon adorable ma douce amie. Vivre pour partir près de toi voila le destin de ma vie ».

Correspondance générale, t. XV, n° 155.S *bis*, p. 1193.

RÈPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÈ ÈGALITÈ

Quartier Général Milan le 28 floréal
de l' an 4.e de la République Française une et Indivisible

BONAPARTE Général en Chef de l'armeé d'Italie

A

Je suis depuis deux jours arrivé ici et en dépit de toute mes précautions on m'a reconnu et on m'a entouré. Je suis de retour de Lonato et de Milan ce sont de charmantes promenades. Cette ville est belle mais tu n'y es pas, tu es malade, cela m'enlève tout plaisir. J'ai été pour complaire au quartier général au théâtre le reste de mes jours je suis seul à travailler. Je fais partie d'une femme qui sort très jolie mais qui peut se comparer à ma douce amie qui a cet physionomie [illegible] qui elle est marquée d'une douce sensibilité que rien ne peut exprimer de tendre sentiments que rien ne peut — Je viens de recevoir la visite de la fille de Beccaria celebre professeur célèbre par ses ouvrages sur la personne.

Et comment te portes-tu? Tout des inquiétudes me fait tant que cette puis plus dissiper en moi ou tu accumules mon malaise... viens tu? Je demeure 20 au delà pour te voir 11 jours ici avec ton petit enfant celui dont tu me dis le sexe inconnu ton portrait mais rien pour moi.

Adieu ma douce amie vive pour moi pour moi près de toi vista de destin de ma vie.

B

879

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

P.S. « Bonaparte », Paris « au Palais des Thuileries » 10 vendémiaire IX (2 octobre 1800) ; contresignée par le ministre des Relations extérieures TALLEYRAND et le secrétaire d'État Hugues MARET ; 2 pages d'un bifeuillet de vélin in-fol., dans une superbe calligraphie avec lettrine, grande VIGNETTE gravée de *Bonaparte 1er Consul de la République*, sceau sous papier.

1 500 / 2 000 €

Très belle pièce nommant Pierre Beurnonville ministre plénipotentiaire pour négocier et signer un traité de paix avec la Russie.

[Pierre de Riel, marquis de BEURNONVILLE (1752-1821), général et futur maréchal de France, diplomate, sénateur, sera ministre d'État de la Restauration.]

« Bonaparte, Premier Consul de la République, au nom du Peuple Français, investit par les présens pleins Pouvoirs, le Citoyen Pierre Beurnonville Général de Division Envoyé Extraordinaire de la République Française près Sa Majesté le Roi de Prusse, de l'autorité nécessaire pour négocier, conclure et signer avec le Ministre chargé des pleins pouvoirs de Sa Majesté l'Empereur de Russie, des Préliminaires, Conventions, Traité de Paix définitif, ayant pour but d'opérer promptement le rétablissement de la Paix et de la bonne Harmonie qu'il est dans son intention de voir régner entre le Peuple Français et Sa Majesté l'Empereur de Russie ; bien entendu que le Citoyen Pierre Beurnonville ne s'écartera en rien des Instructions qui lui sont données à cet effet, et au contraire s'y conformera en tout point »…

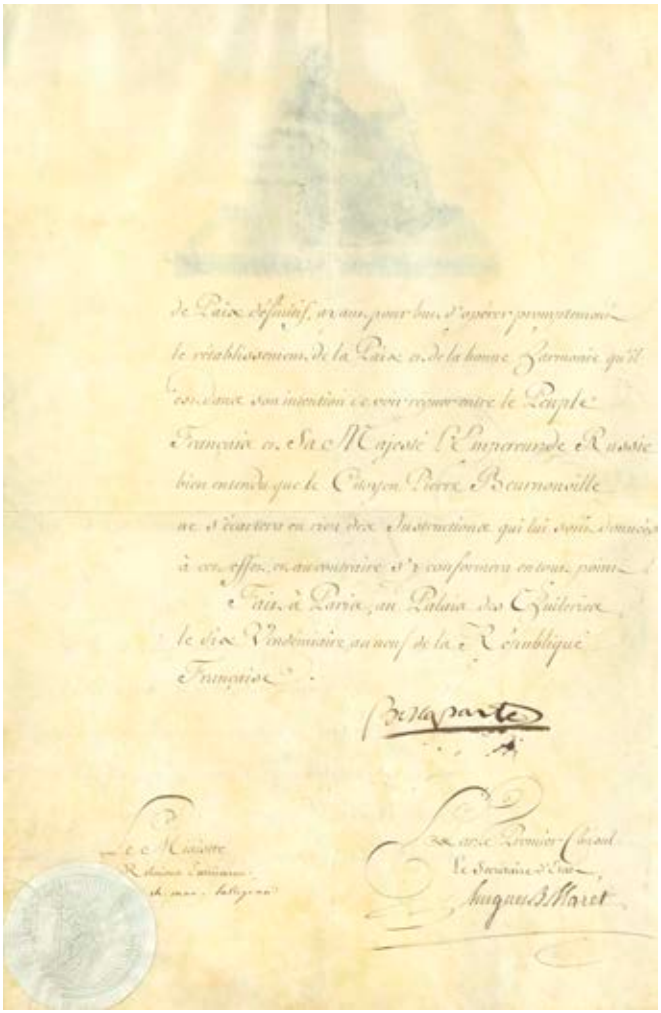

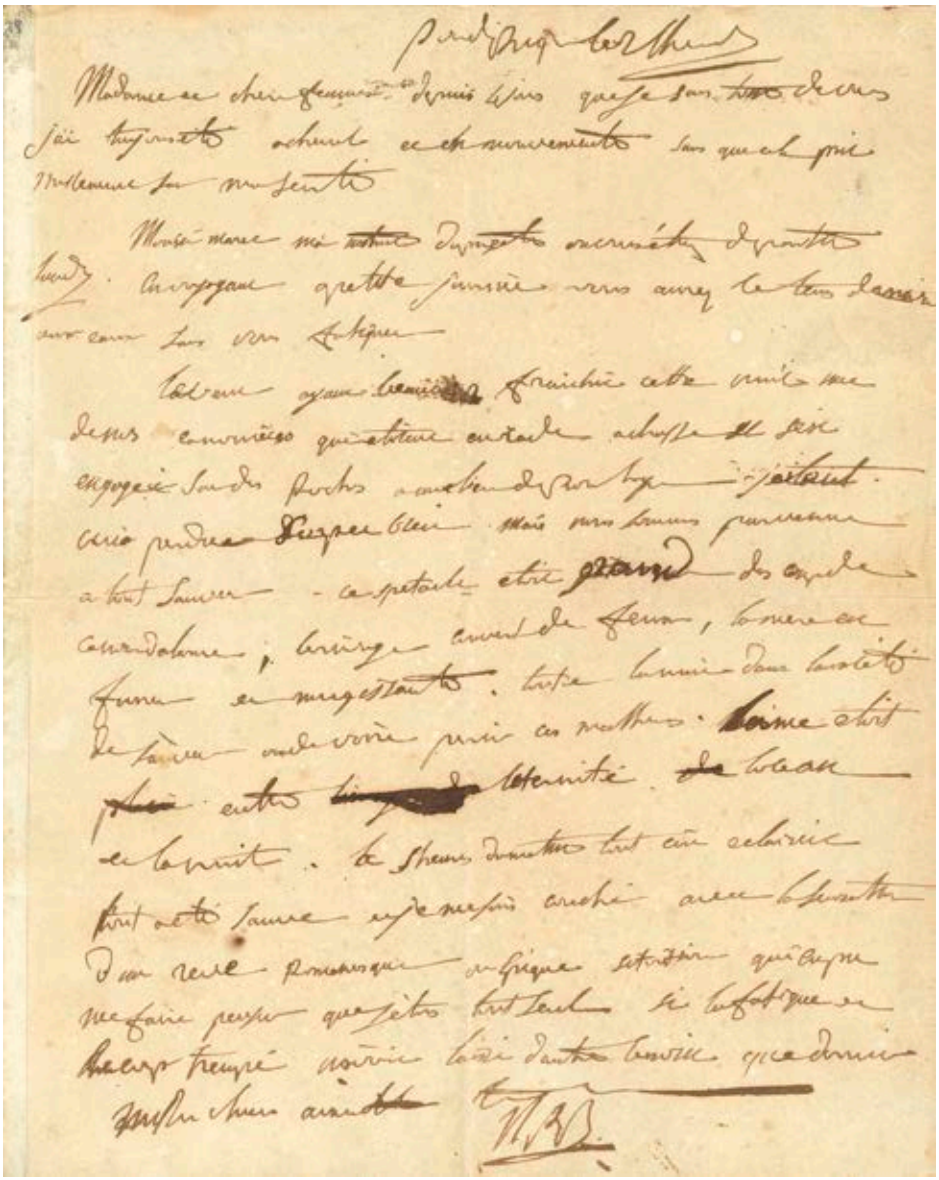

880

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « NPB », Pont-de-Briques 2 thermidor [XII] (21 juillet 1804), à SA FEMME JOSÉPHINE ; 1 page in-4.

100 000 / 120 000 €

Précieuse lettre à Joséphine, racontant avec romantisme une tempête à Boulogne, où la flotte fut en péril et 29 marins périrent.

« Madame et chere femme. Depuis 4 jours que je suis loin de vous j'ai toujours été à cheval et en mouvements sans que cela prit nullement sur ma senté.
Monsieur MARET m'a instruit du projet ou vous étiez de partir lundy. En voyagant à petite journé vous aurez le tems darriver aux eaux sans vous fatiguer.
Le vent ayant beaucoup fraichie cette nuit une de nos canonières qui etoient en rade a chassé et s'est engagée sur des rochers à une lieue de Boulogne. Je l'ait crue perdue corp et bien. Mais nous sommes parvenus à tout sauver. Ce spectacle etoit grand - des coups de canon dalarme, le rivage couvert de feux, la mer en fureur et mugissante, toute la nuit dans lanxiété de sauver ou de voire perir ces malheureux. L'ame etoit entre leternité, locean et la nuit. A 5 heures du matin tout cest eclaircie tout a été sauvé et je me suis couché avec la sensation dun reve romanesque ou épique situation qui eut pu me faire penser que jétois tout seul si la fatigue de ce corps trempé navoit laissé dautre besoin que dormir.
Mille choses aimables ton NPB ».
Correspondance générale, t. IV, n° 9015, p. 775.

Provenance
ancienne collection André de COPPET (1955, n° 1409).

881

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A. (3 lignes), [14 décembre 1809], à sa sœur la Princesse PAULINE ; quart de page in-4, adresse autographe au verso « a la princesse Pauline » (petite déchirure par bris de cachet sans toucher le texte, très bien restaurée).

4 000 / 5 000 €

Court billet à sa sœur, au sujet de sa maîtresse Christine de Mathis.

[C'est Pauline qui, à la fin de 1809, poussa dans les bras de son frère, alors plongé dans les difficultés de son divorce avec Joséphine, sa dame d'honneur Christine de MATHIS (1784-1841), « une petite blonde assez grasse » d'origine piémontaise, qui sut occuper Napoléon jusqu'à l'arrivée de Marie-Louise. Pauline servait d'entremetteuse entre les amants.]

« Petite sœur je vous envoye comme vous le désiriez une lettre. Je suis aise de vous voir ce soir j'irai à Trianon demain soir. J'ai parade demain à midi ».
Correspondance générale, t. IX, n° 22607.

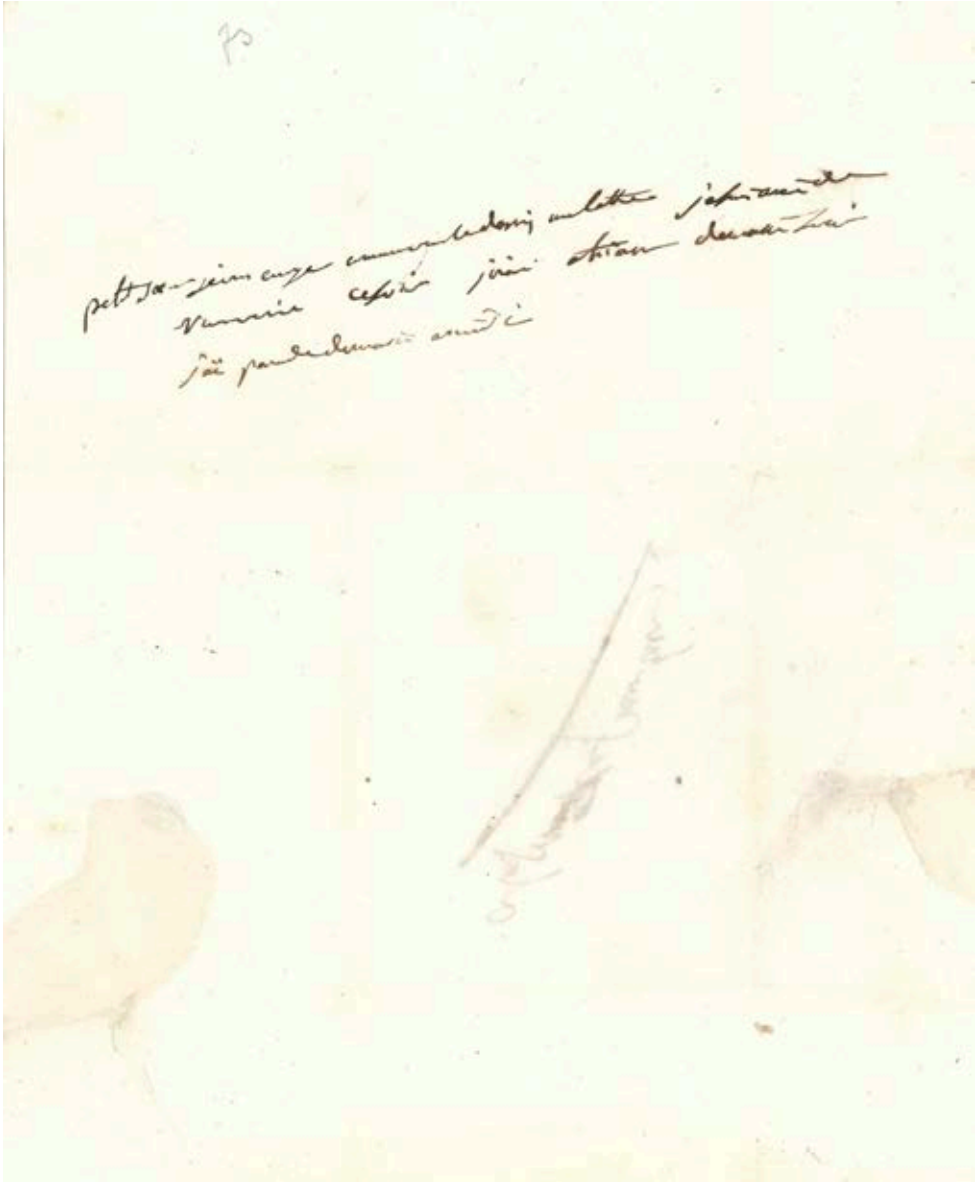

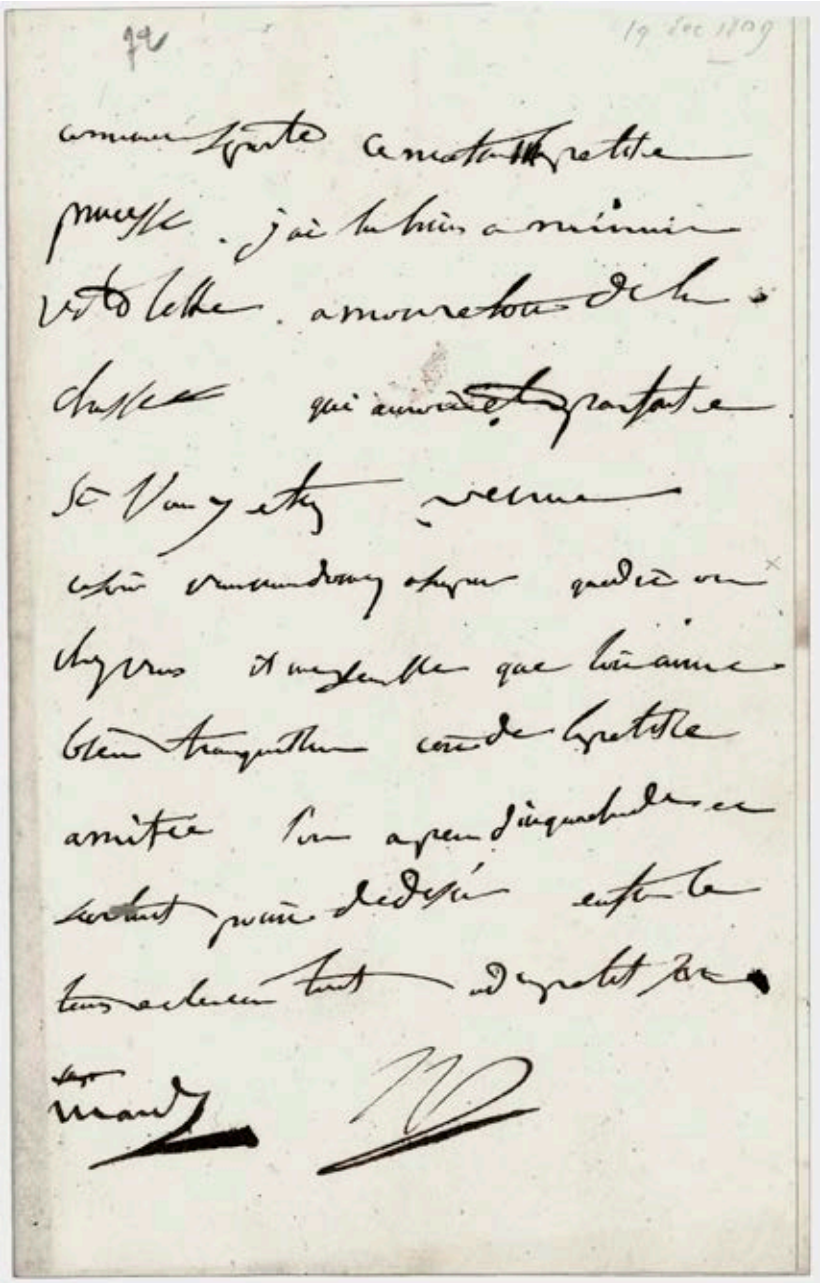

882

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « NP », mardy [19 décembre 1809, à sa sœur la Princesse PAULINE] ; 1 page in-8.

15 000 / 20 000 €

Jolie et tendre lettre à sa sœur et à sa maîtresse Christine de Mathis.

[C'est Pauline qui, à la fin de 1809, poussa dans les bras de son frère, alors plongé dans les difficultés de son divorce avec Joséphine, sa dame d'honneur Christine de MATHIS (1784-1841), « une petite blonde assez grasse » d'origine piémontaise, qui sut occuper Napoléon jusqu'à l'arrivée de Marie-Louise. Pauline servait d'entremetteuse entre les amants, et les lettres étaient destinées autant à Pauline qu'à Christine.]

« Comment se porte ce matin ma petite princesse. J'ai lu hier à minuit votre lettre à mon retour de la chasse qui aurait été parfaite si vous y étiez venue. Ce soir vous nous donnerez à souper. Que dit-on chez vous. Il me semble que l'on aime bien tranquillement. C'est de la petite amitié. L'on a peu d'inquiétudes et surtout point de désir. Enfin le tems achève tout. Adieu petite sœur »...

Correspondance générale, t. IX, n° 22676.

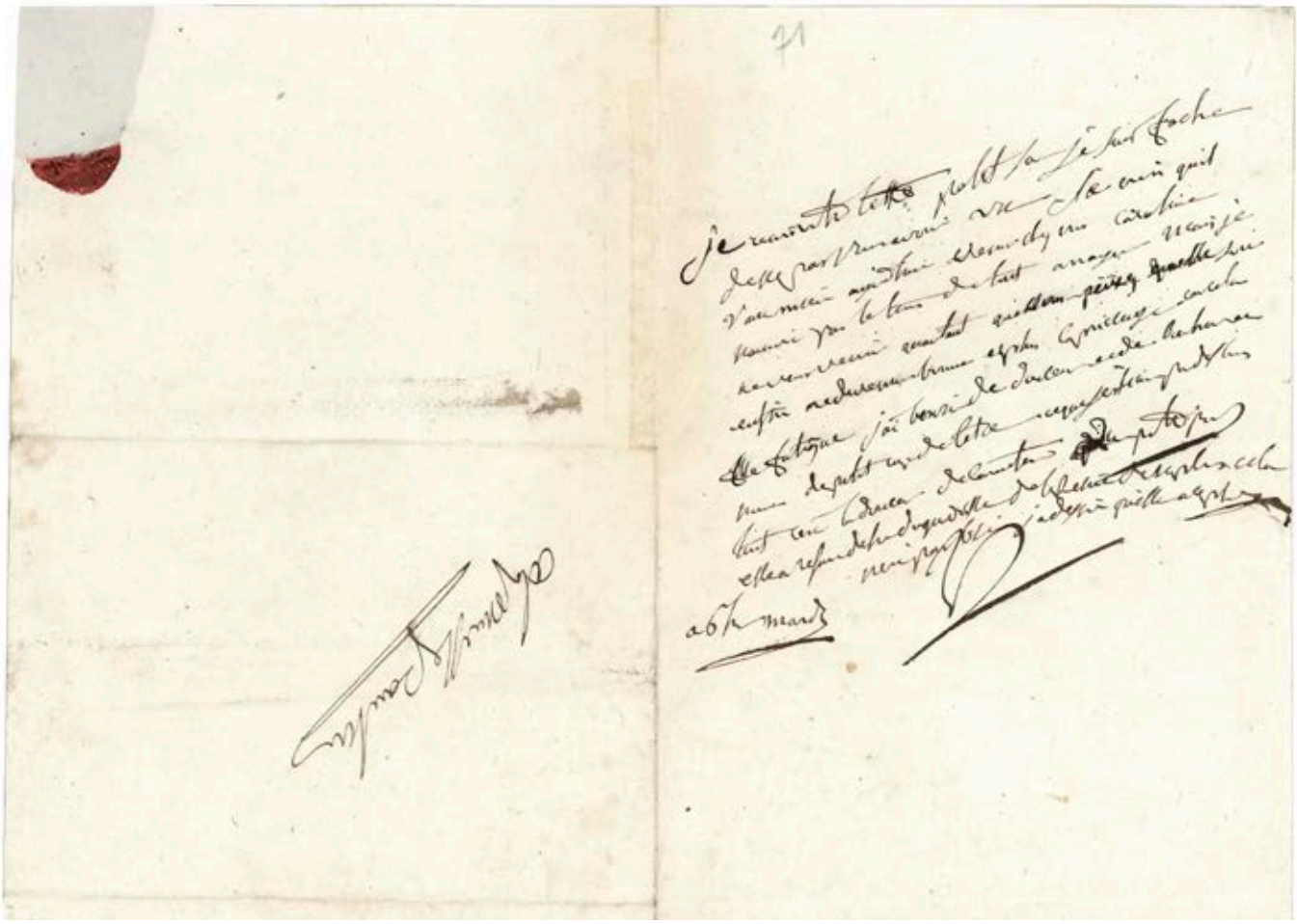

883

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « NP », à 6 h mardy [26 décembre 1809], à sa sœur la Princesse PAULINE ; demi-page in-8, adresse autographe « A la princesse Pauline », trace de cachet de cire rouge.

10 000 / 15 000 €

Charmante et piquante lettre à sa sœur et à sa maîtresse Christine de Mathis.

[C'est Pauline qui, à la fin de 1809, poussa dans les bras de son frère, alors plongé dans les difficultés de son divorce avec Joséphine, sa dame d'honneur Christine de MATHIS (1784-1841), « une petite blonde assez grasse » d'origine piémontaise, qui sut occuper Napoléon jusqu'à l'arrivée de Marie-Louise. Pauline servait d'entremetteuse entre les amants, et les lettres étaient destinées autant à Pauline qu'à Christine.]

« Je reçois votre lettre petite sœur je suis faché de ne pas vous avoir vu. Je crois qu'il vaut mieux aujourd'hui venir chez vous. Caroline n'auroit pas le tems de tout arranger. Mais je ne veux venir qu'autant que vous pensez qu'elle soit enfin redevenue bonne et plus capricieuse car cela me fatigue. J'ai besoin de douceur et de bonhumeur non de petit coup de tête. Ce que j'estime par-dessus tout c'est la douceur du caractère. Adieu petite sœur. Elle a refusé d'être du quadrille de la Reine de Naples cela n'est pas bien. Je désire qu'elle accepte ».
Correspondance générale, t. IX, n° 22725.

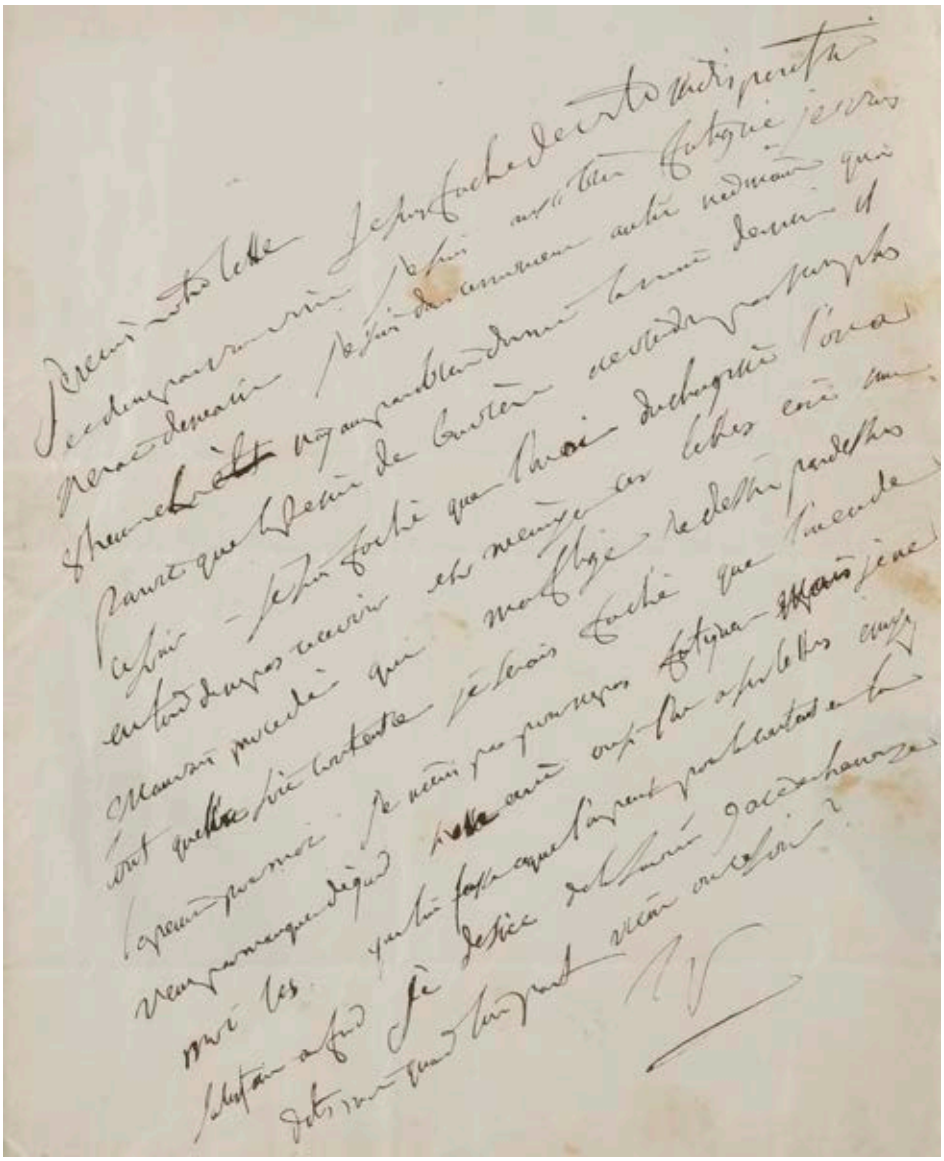

884

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « NP », [29 janvier 1810], à sa sœur la Princesse PAULINE ; 1 page in-4, adresse autographe : « a la princesse Pauline », trace de cachet de cire rouge (quelques très légères taches).

10 000 / 12 000 €

Curieuse lettre à sa sœur et à sa maîtresse Christine de Mathis.

[C'est Pauline qui, à la fin de 1809, poussa dans les bras de son frère, alors plongé dans les difficultés de son divorce avec Joséphine, sa dame d'honneur Christine de MATHIS (1784-1841), « une petite blonde assez grasse » d'origine piémontaise, qui sut occuper Napoléon jusqu'à l'arrivée de Marie-Louise. Pauline servait d'entremetteuse entre les amants, et les lettres étaient destinées autant à Pauline qu'à Christine. La Reine de Bavière est arrivée à Paris le 22 décembre 1809.]

« Je reçois votre lettre. Je suis faché de votre indisposition et de ne pas vous voir. Je suis aussi bien fatigué. Je vous verrai demain. Je suis dans ce moment au lit ne dinant qu'à 8 heures et n'ayant pas bien dormi la nuit dernière. Il paroit que la Reine de Bavière ne viendra pas non plus ce soir. Je suis faché que l'on ait du chagrin l'on a eu tort de ne pas recevoir et m'envoyer ces lettres. C'est un mauvais procédé qui m'afflige. Je désire pardessus tout qu'elle soit contente. Je serais faché que l'on eut de l'aigreur pour moi. Je n'irai pas pour ne pas fatiguer. Mais je ne veux pas manquer d'ignorer si on avoit ou si l'on a ses lettres. Envoyez moi les. Que l'on fasse ce que l'on peut pour la contenter et la satisfaire au fond. Je désire de la savoir gaie et heureuse. Dites-moi quand l'on peut venir ou ce soir ? »…
Correspondance générale, t. IX, n° 22993.

885

885

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A.S. « NP » (4 lignes), [Paris 30 janvier 1810], à sa sœur la Princesse PAULINE ; demi-page in-8, adresse autographe « a la pr Pauline » (tache d'encre sans nuire au texte, et pâté sur l'adresse).

5 000 / 6 000 €

Curieux billet à sa sœur au sujet de sa maîtresse, Christine de Mathis.

[C'est Pauline qui, à la fin de 1809, poussa dans les bras de son frère, alors plongé dans les difficultés de son divorce avec Joséphine, sa dame d'honneur Christine de MATHIS (1784-1841), « une petite blonde assez grasse » d'origine piémontaise, qui sut occuper Napoléon jusqu'à l'arrivée de Marie-Louise. Pauline servait d'entremetteuse entre les amants.]

« Je n'ai pas pu lire où couche Cristi écrivez le bien afin que je lui fasse parvenir une lettre qui la console. Adieu ».
Correspondance générale, t. IX, n° 23001.

886

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

P.S. « Napo », Saint-Cloud 4 mai 1812 ; contresignée par le ministre secrétaire d'État Pierre-Bruno DARU, le ministre des Manufactures et du Commerce Jean-Baptiste COLLIN comte de SUSSY, le ministre de la Marine et des Colonies Denis DECRÈS, et le Directeur général des Douanes François FERRIER ; 1 page grand in-fol. en partie imprimée, VIGNETTE aux armes impériales, en-tête *Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, &c. &c.*, cachet sec.

1 000 /1 500 €

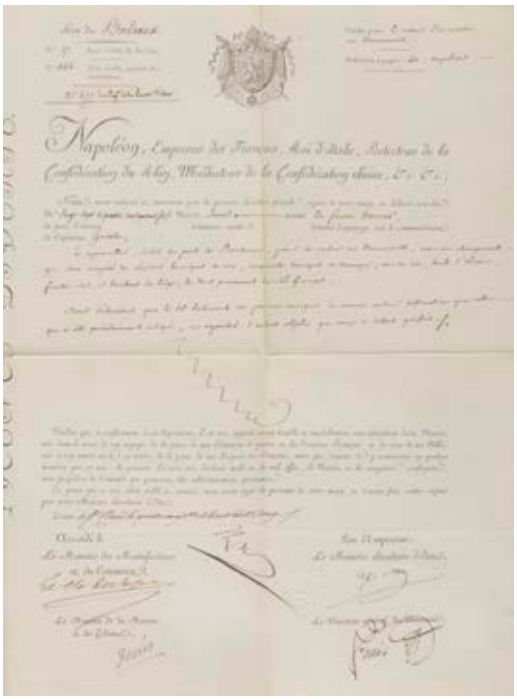

886

Licence d'exportation pour du vin de Bordeaux vers le Danemark lors du Blocus continental.

Autorisation donnée au navire danois *De Friere Damer*, sous commandement du capitaine Griese, « à appareiller, sortir du port de Bordeaux, pour se rendre en Danemark, avec un chargement qui sera composé de six cens barriques de vin, cinquante barriques de vinaigre, eau de vie, huile d'olives, fruits secs, et bouchons de liège, le tout provenant de sol français. Nous entendons que le dit bâtiment ne pourra naviguer à aucune autre destination que celle qui a été précédemment indiquée, ni exporter d'autres objets que ceux ci-dessus spécifiés »...

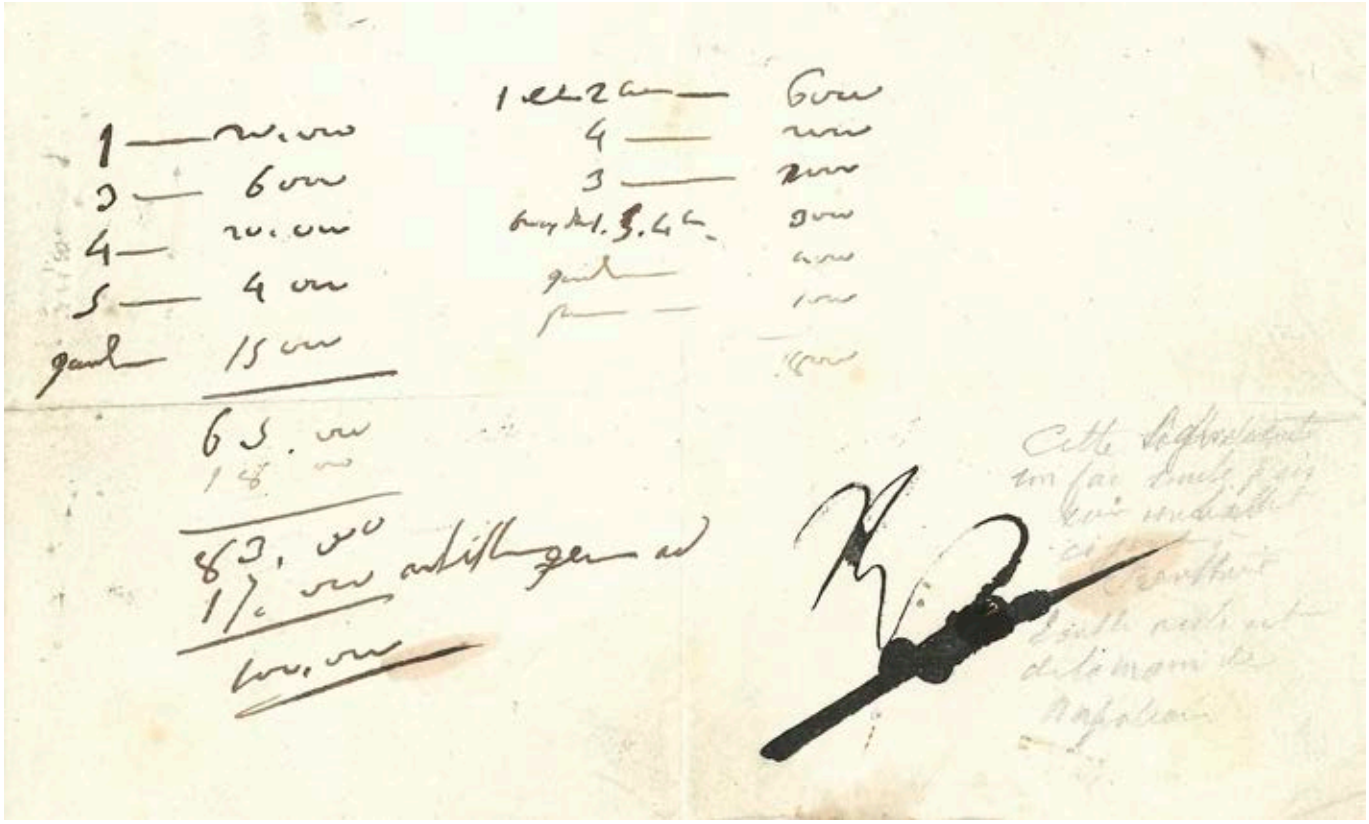

887

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe, [septembre 1812] ; 1 page oblong in-12 (11,2 x 18,5 cm), 17 lignes autographes (marques de plis, petits trous d'épingle).

10 000 / 12 000 €

Précieux document où Napoléon dresse le compte de ses forces armées pendant la campagne de Russie.

Ce calcul des forces armées fut fait par l'Empereur après la victoire de la MOSKOWA, remportée sur les Russes le 2 septembre 1812, grâce notamment à l'action du maréchal Ney.
Une note accompagnant une reproduction du document précise que « le lendemain de cette bataille, Napoléon Bonaparte ordonna qu'il fût fait un appel de tous les régiments, et qu'on lui remît aussitôt un état de situation de chaque corps d'armée. Il en fit le relevé ci-dessus (la colonne de gauche – comprend les corps d'infanterie ; celle de droite, les corps de cavalerie ; et l'avant-dernière ligne, l'artillerie, le génie et l'administration.) Voyant qu'il avait encore cent mille hommes sous la main, il donna ordre de marcher immédiatement sur Moscou, d'où il se flattait de forcer les Russes à venir lui demander la paix »...
Ce document montre en effet que le total des corps d'infanterie s'élevait à 65 000 soldats, celui de la cavalerie à 18 000, à quoi il faut ajouter 17 000 hommes de l'artillerie, du génie et de l'administration.
Sur ce document original de la main de Napoléon, on a reproduit un fac-similé de sa signature prise sur un billet adressé à Berthier, comme l'indique une note au crayon.
On joint le fac-similé lithographique fait d'après ce document : *Fac simile du relevé fait par Napoléon Bonaparte lui-même des forces de chacun des corps qui composaient l'armée principale française en Russie, après la bataille de la Moskowa*... (1 p. in-4 ; Paris, chez C. Pamparre, Impr. lith. de A. Cornillon).

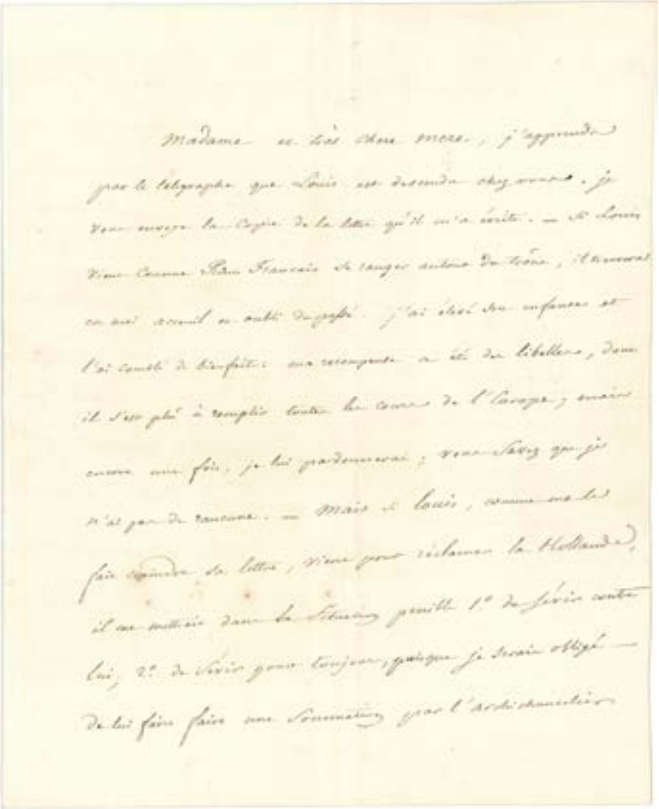

Madame et très chère mere, j'apprends par le télégraphe que Louis est demandé chez vous. Je vous envoye la copie de la lettre qu'il m'a écrite. — Si Louis veut comme Prince Français se ranger autour du trône, il trouverait en moi accueil et oubli du passé. J'ai élevé son enfance et l'ai comblé de bienfaits. Son ingratitude a été de libeller, dans il s'est plû à remplir toutes les cours de l'Europe; mais encore une fois, je lui pardonnerai; vous savez que je n'ai pas de rancune. — Mais si Louis, comme me le fait craindre sa lettre, vient pour réclamer la Hollande, il me mettrait dans la situation pénible 1° de sévir contre lui; 2° de sévir pour toujours, puisque je serais obligé de lui faire faire une sommation par l'Archi-

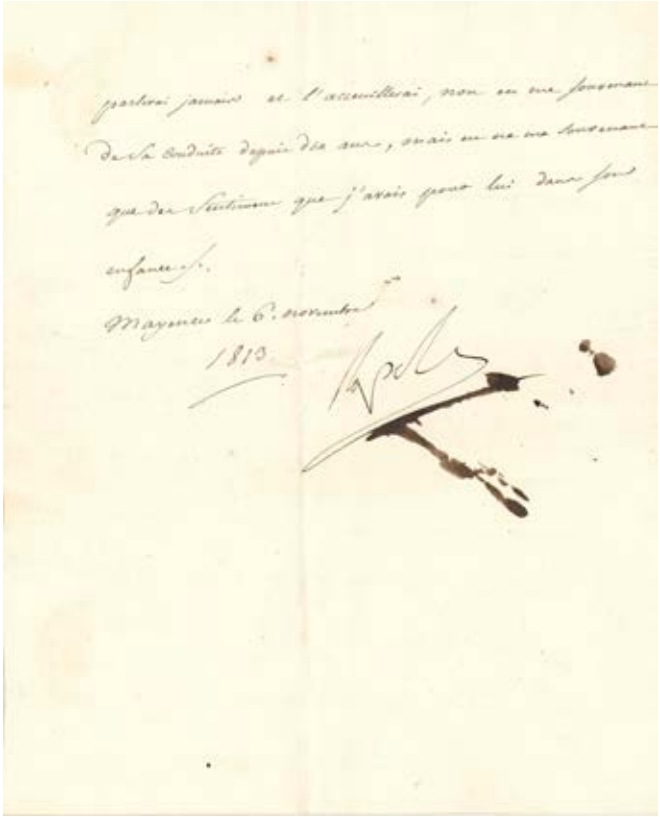

pardonnerai jamais et l'accueillerai, non en me souvenant de sa conduite depuis dix ans, mais en ne me souvenant que du sentiment que j'avais pour lui dans son enfance...

Mayence le 6 novembre 1813.

Napolé

888

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.S. « Napole », Mayence 6 novembre 1813, à SA MÈRE LETIZIA BONAPARTE ; la lettre est écrite par le baron FAIN ; 3 pages et demie in-4, enveloppe « a madame, mere de l'Empereur » avec cachet de cire rouge aux armes.

2 500 / 3 000 €

Importante lettre à Madame Mère, au sujet de son frère Louis qui voudrait se réconcilier avec Napoléon et négocier son retour sur le trône de Hollande.

Napoléon charge sa mère d'intervenir auprès de son frère Louis.« Si Louis vient comme Prince Français se ranger autour du trône, il trouverait en moi accueil et oubli du passé ». Louis, qu'il a choyé dans son enfance et « comblé de bienfaits », s'est mis à répandre des libelles « dans toutes les cours d'Europe » ; l'Empereur est prêt à lui pardonner : « vous savez que je n'ai pas de rancune. – Mais si Louis, comme me le fait craindre sa lettre, vient pour réclamer la Hollande, il me mettrait dans la situation pénible 1° de sévir contre lui ; 2° de sévir pour toujours, puisque je serais obligé de lui faire faire une sommation par l'Archichancelier [...], et que s'il ne reconnaissait pas les loix de l'Empire, il se trouverait déclaré en rébellion. [...] La Hollande est française, elle l'est pour toujours. La loi de l'État l'a constitué. Il n'est aucun effort humain qui puisse l'ôter à la France. Si donc Louis vient toujours armé des mêmes chimères, je m'adresse à vous pour que vous m'évitiez la douleur de le faire arrêter et de le traiter comme un sujet rebelle. Qu'il quitte Paris et qu'il aille se tenir tranquille et ignoré dans un coin de l'Italie. [...] Quelque preuve qu'il m'ait donné de sa haine, je ne puis pas croire qu'il soit assez méchant et assez ennemi de ses enfans pour vouloir, dans les circonstances actuelles où toute l'Europe se lève contre moi et où mon cœur est froissé par tant de peines, me donner le désagrément de sévir contre lui. [...] si au contraire il vient simplement comme Prince Français se ranger autour du trône qui est en péril et défendre les intérêts de la France, de sa famille et de ses enfans, je lui pardonnerai le passé, ne lui en parlerai jamais et l'accueillerai, non en me souvenant de sa conduite depuis dix ans, mais en ne me souvenant que du sentiment que j'avais pour lui dans son enfance »...

La rageuse signature est soulignée d'un pâté d'encre.

Correspondance générale, t. XIV, n° 36954, p. 865.

889

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.S. « NP » avec 2 lignes autographes, Porto Ferrajo 24 juillet 1814, au général BERTRAND ; la lettre est écrite par Bertrand RATHERY ; 1 page in-4.

1 200 / 1 500 €

Napoléon attend sa mère qui va le rejoindre à l'île d'Elbe (elle arrivera le 2 août).

Il ordonne de faire partir *l'Abeille* pour Civita-Vecchia et de porter des lettres pour le consul de Naples et le cardinal Fesch : « Ecrivez au cardinal que nous apprenons que Madame n'est pas partie sur la frégate *le Cuirasseau,* que vous envoyez un aviso prendre ses bagages et avoir de ses nouvelles ; que si elle vient à Piombino, comme on dit qu'elle en a le projet, elle n'aura que deux lieux de traversée. Dites-lui que mon Brick est à Gènes, d'où il doit revenir dans peu de temps, et que si on sait où Madame doit s'embarquer, on le lui enverra ». Il attend une réponse « sur le champ afin que *l'Abeille* puisse apporter la réponse et se charger de tous les domestiques et effets de Madame ». Que Bertrand demande à *l'Abeille* « de prendre tous les renseignements qu'elle pourra se procurer sur le voyage de Madame et de la Princesse Pauline ».
Il ajoute **de sa main** en post-scriptum : « Que si elle était à Piombino une belle embarquation ira la prendre ».
Correspondance générale, t. XV, n° 38751 p. 532.

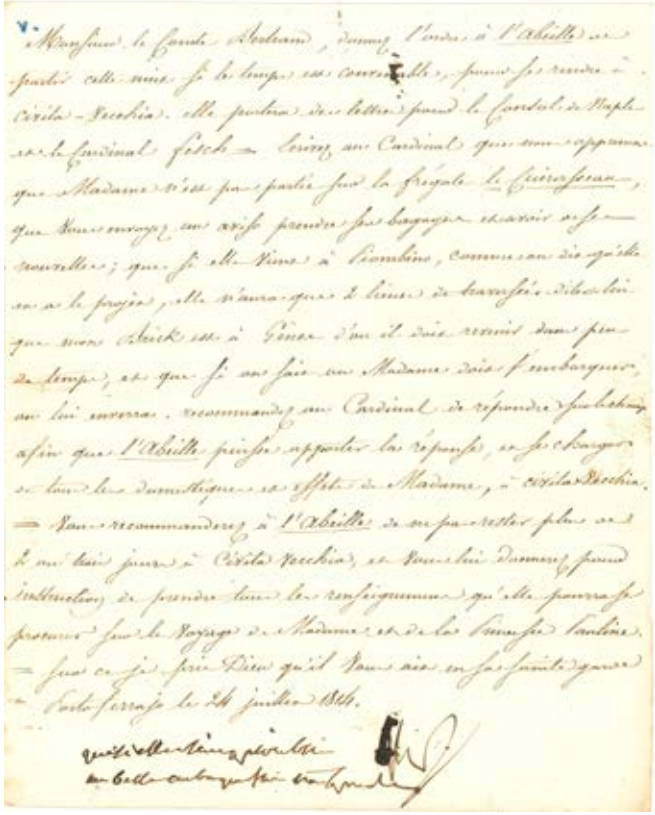

889

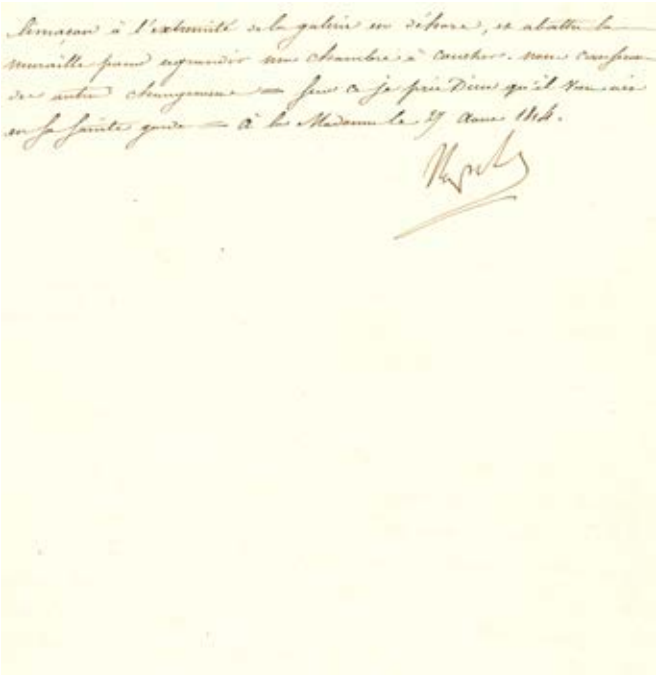

890

890

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.S. « Napole », La Madone 27 août 1814, au général BERTRAND ; la lettre est écrite par Bertrand RATHERY ; 1 page et quart in-4.

1 000 / 1 500 €

Sur l'aménagement de son palais des Mulini sur l'île d'Elbe.

Il voudrait agrandir sa chambre à coucher, ce qui occasionne des travaux conséquents : « il faudrait abattre une muraille, ce que l'architecte et le maçon déclarent pouvoir compromettre la solidité de la maison ». Il faudrait faire la même chose à l'étage, et « abattre l'escalier pour agrandir la galerie qui est la principale pièce de la maison ; [...] cela ferait un beau sallon ». Il s'impatiente déjà : « Quand ma chambre à coucher et mon cabinet seront-ils prêts ? Pourrai-je les habiter Lundy ? » [la lettre est du samedi 27 août]. Pour agrandir sa chambre actuelle, on peut abattre le mur de la salle de bains : « je ferais ma salle de bains dans la chambre où est mon petit lit en fer. Mes 2 cabinets et la salle à manger resteraient comme ils sont ». Il envisage aussi de faire construire « un petit escalier en limaçon à l'extrémité de la galerie en dehors, et abattre la muraille pour agrandir ma chambre à coucher »...
Correspondance générale, t. XV, n° 38825 p. 565.

891

[**NAPOLÉON Ier** (1769-1821) Empereur].

DRAPEAU en lin et soie peinte, [1814] ; environ 119 x 170 cm (quelques petits trous et défauts, attaches fragilisées, 3 lacets restant sur 4) ; hampe en bois peint, 246 cm.

15 000 / 20 000 €

Exceptionnel drapeau conçu par Napoléon pour l'île d'Elbe.

Rectangulaire, il se compose de lin blanc devenu gris, cousu en largeur en trois bandeaux, traversés en diagonale d'un bandeau de lin cramoisi, du coin supérieur droit jusqu'au coin inférieur gauche, correspondant à la hampe. Trois morceaux de soie peinte en forme d'abeilles sont insérés dans ce bandeau. Côté hampe, le fanion est bordé de lin ; quatre paires (une manque) de lacets de ruban de soie blanche sont attachées en haut, en bas, et aux extrémités des deux coutures horizontales. La hampe est en bois peint en spirales blanche et rouge.

On lit dans les *Souvenirs de l'*île d'*Elbe* de Pons de l'Hérault : « Le 3 mai 1814, l'Empereur reçoit à bord de l'*Undaunted*, le Général Dalesme, commandant supérieur de l'île, le sous-préfet et le commandant de la Garde Nationale, Pons, administrateur général des mines. Il nous dit qu'il n'entrerait à Portoferrajo que lorsque le nouveau drapeau qu'il voulait adopter y serait arboré. Il désira que la municipalité vînt lui donner des idées à cet égard… Je proposai à l'Empereur de faire le pavillon elbois fond blanc traversé d'une bande tricolore. Je ne parlai point d'abeilles… L'Empereur décréta que la cocarde elboise serait comme le pavillon elbois fond blanc bordée d'une frange rouge, semée de trois abeilles d'or… Napoléon hésita pour adopter les trois abeilles jaunes, il les voulait bleues. Mais après avoir réfléchi, il dit : "Avec les abeilles bleues, nous aurions le drapeau tricolore, ce qui pourrait bien nous occasionner des désagréments" et les abeilles jaunes l'emportèrent ».
Le commisaire anglais Neil Campbell rapporte dans son *Journal* que « le 4 mai, l'Empereur fixa quel serait le drapeau de l'île d'Elbe et ordonna d'en confectionner immédiatement deux, de telle sorte que l'un pût être arboré sur le port à une heure de l'après-midi, et l'autre emporté par lui pour son débarquement à deux heures. Le drapeau est blanc, traversé diagonalement par une bande rouge portant trois abeilles. C'est, aussi exactement que possible, un des drapeaux de l'ancienne Toscane et les abeilles faisaient partie des armoiries de l'Empereur des Français ».
Le colonel Vincent, dans *Mes Souvenirs de l'*île d'*Elbe*, indique : « La première remarque que je fis en débarquant (le 28 mai 1814) fut de voir la cocarde que portait l'Empereur. Elle était rouge et blanche avec trois abeilles brodées en or dessus, placées d'équerre. L'on nous dit que le général Drouot, qui venait d'être nommé gouverneur de l'île, en cherchant dans les archives, avait trouvé cette cocarde, avec le pavillon pareil d'un ancien souverain de l'île d'Elbe. Alors, la Garde, dès le lendemain, l'adopta ».
Henry Houssaye écrit dans *1815* : « Les soldats conservèrent l'uniforme français, mais ils prirent la cocarde elboise, blanche et rouge, semée d'abeilles d'or. Napoléon avait adopté pour ses nouvelles armes un ancien écusson de Cosme Ier : d'argent à la bande de gueules chargée de trois abeilles d'or ».
Le premier salut fait aux couleurs elboises est relaté dans un procès-verbal cité par Pons de l'Hérault : « Le jour du 4 mai 1814, S.M. l'Empereur Napoléon ayant pris possession de l'île d'Elbe, le général Drouot, gouverneur de l'île au nom de l'Empereur a fait arborer sur les forts le pavillon de l'île, fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge semée de trois abeilles sur fond d'or. Ce pavillon a été salué par les batteries des forts de la côte, de la frégate anglaise l'*Undaunted*, et des bâtiments de guerre français qui se trouvaient dans le port ».
Une collection de reliques de l'Empereur réunies par le prince Anatole Demidoff, mari de la princesse Mathilde, nièce de Napoléon, fut conservée jadis dans la villa San Martino, résidence d'été de l'exilé sur l'île d'Elbe. Lors de sa dispersion, le 15 mars 1880, dans une vente publique à Florence, elle comportait un drapeau d'Elbe dont on ignore le destin. Serait-ce celui-ci ?
Il existe au Musée de l'Armée, provenant de la succession de Sir Archibald Campbell, un drapeau de l'île d'Elbe, avec sa hampe. Jean Brunon a publié en 1913 le pavillon de l'Empereur arboré sur *l'Inconstant*, marqué d'un N. En outre, on connaît, plus petit que le nôtre, les drapeaux des *Chevau-Légers Polonais* de l'*Escadron Napoléon* (Musée de l'Armée, ancienne collection du prince de la Moskowa) et des *Grenadiers* du *Bataillon Napoléon* (ancienne collection du Palais princier de Monaco, vente du 15 novembre 2014, n° 206).

Les reliques napoléoniennes de l'île d'Elbe sont d'une grande rareté.

Provenance

Anciennes collections Wanamaker (vente d'avril 1941, n° 718), Calvin Bullock, et Hugh Bullock ; vente Sotheby's, New York, 11 décembre 2008, n° 192.

892

892

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

AFFICHE, Portoferrajo le 26 février 1815 (Bastia, imprimerie d'Etienne Batini) ; en français et en italien ; 42,5 x 31 cm, VIGNETTE aux armes de l'Empereur (légères rousseurs).

400 / 500 €

Très rare décret de Napoléon sur la Junte de Gouvernement en Corse, signé le jour même où il quitte l'île d'Elbe.

L'article I déclare : « Il est institué en Corse une Junte de Gouvernement ». L'article II fait la liste des 13 membres de la Junte… Le Secrétaire général de la Junte Ange-Marie CASELLA de Cervione a ajouté à la main un 14e membre, Fabien CUNEO D'ORNANO d'Ajaccio, et signé.

893

[**NAPOLÉON Ier** (1769-1821)].

REGISTRE MANUSCRIT, ***Log of the Proceedings of H.M.S. Northumberland*** *from the 2d August 1815, to the 15th August 1816* ; 100 pages in-fol. à rubriques imprimées, rel. demi-chagrin rouge à coins, titre doré au dos ; en anglais.

15 000 / 20 000 €

Livre de bord du *Northumberland*, le navire qui transporta Napoléon à Sainte-Hélène.

Outre les précisions quotidiennes d'usage sur la situation du navire, les conditions météo-océanographiques, la vue d'autres navires, et divers incidents comme les réparations de l'attirail, le châtiment de membres de l'équipage (ivrognerie, vol, outrage), la réception de vivres et d'eau, les offices religieux, etc., ce volume consigne l'embarquement et le débarquement de son célèbre passager NAPOLÉON.

Lundi 7 août 1815. À 11 h. le général Buonaparte a embarqué depuis H.M.S. *Bellerophon* (« Genl Buonaparte came on board »…), accompagné de Lord Keith et des personnes suivantes : le comte Bertrand, sa femme, trois enfants, une domestique et son enfant, le général Montholon, sa femme, un enfant et une domestique femelle, le général Gourgaud, le comte de « Las Casas » et son fils, neuf domestiques et un chirurgien… *Mardi 17 octobre*. Débarqué le général Buonaparte et sa suite (« Landed Genl Buonaparte & suite »)… Le *Northumberland* fit voile le 19 juin suivant et se dirigea vers l'île de l'Ascension, prenant ses repères par rapport au Cap Vert, au Cap des Palmes, aux Açores etc., pour revenir au Sud-Est de l'Angleterre. La dernière entrée fait état du paiement de l'équipage, à Sheerness (Kent).

Provenance

Ancienne collection de l'administrateur et historien militaire John DRINKWATER BETHUNE (son cachet de collection sur le titre).

893

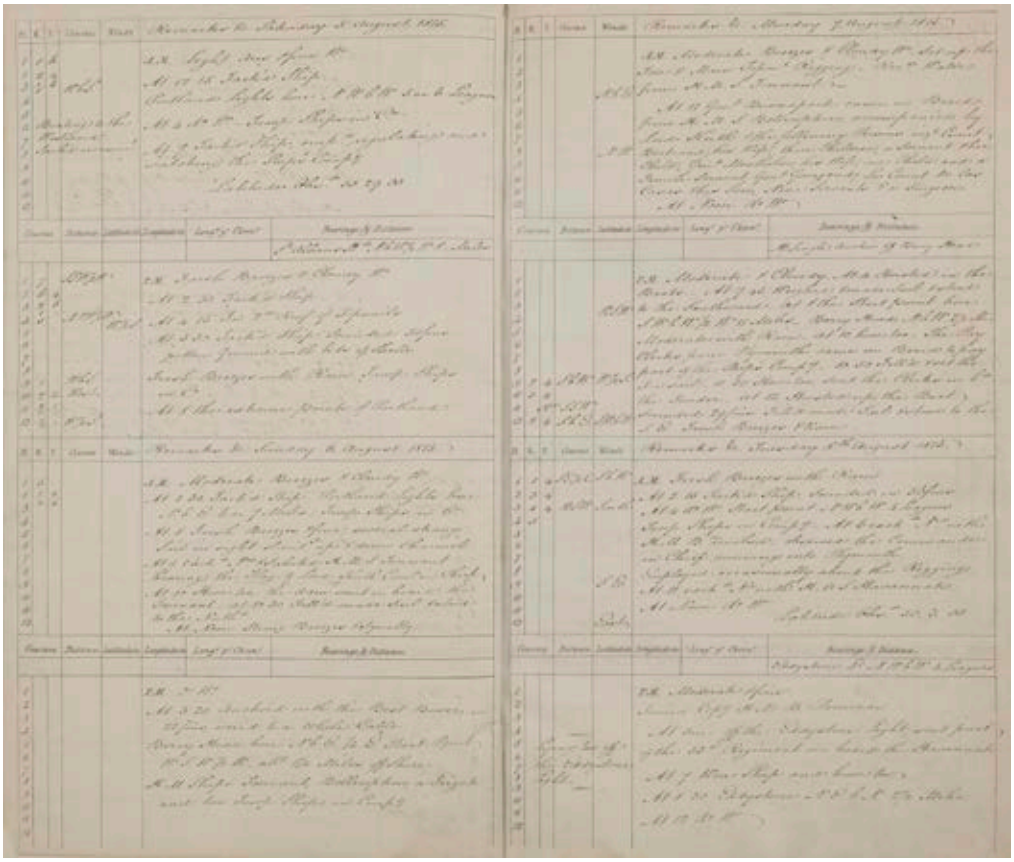

893

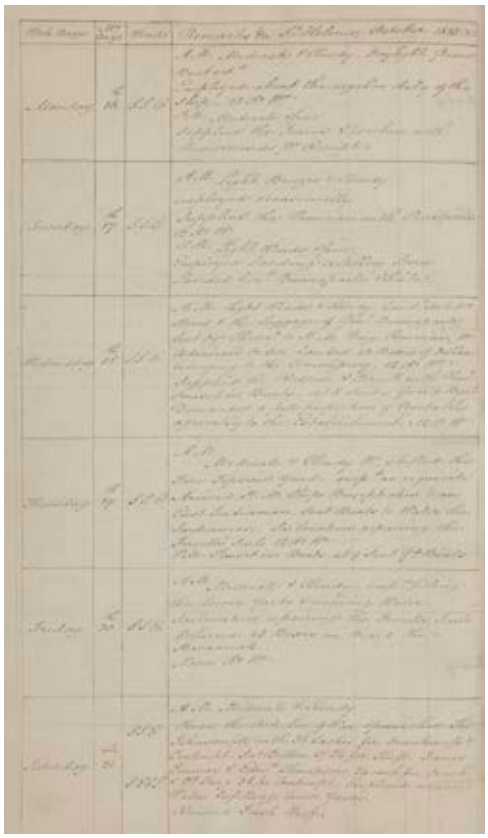

893

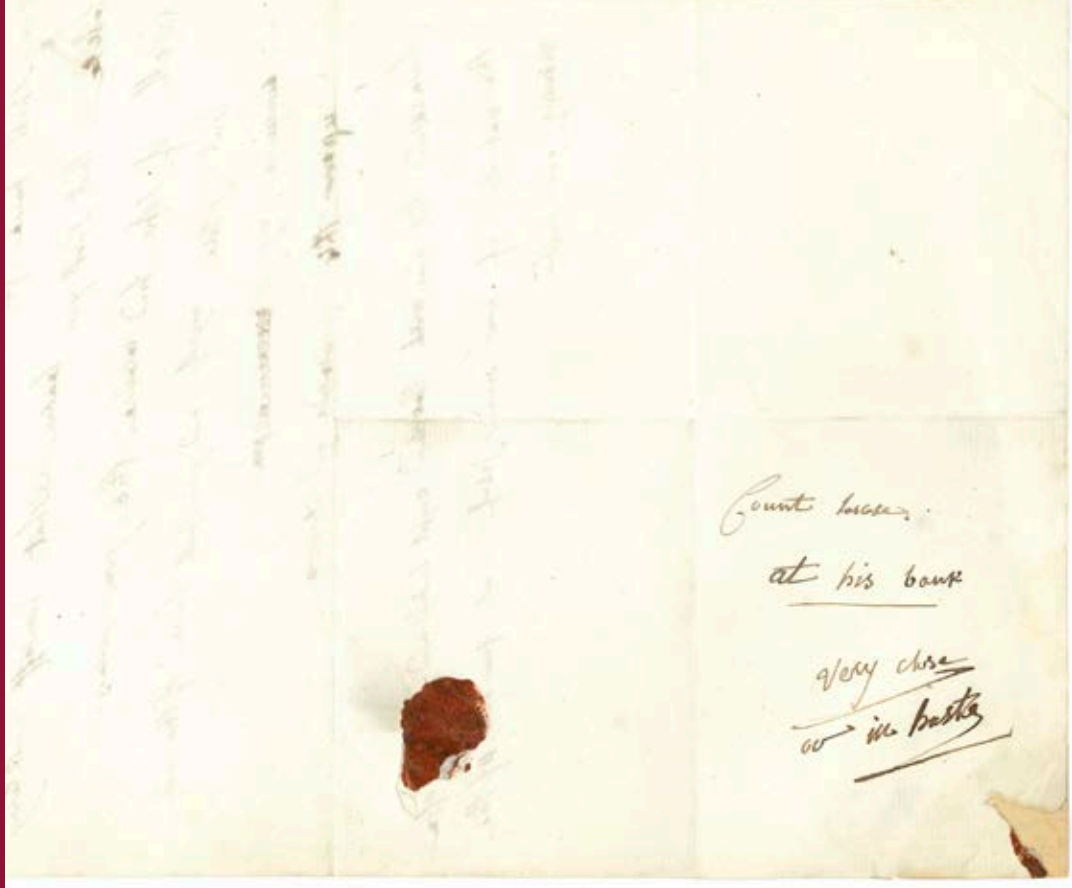

894

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

L.A., Longwood 9 mars 1816, au comte Emmanuel de LAS CASES ; 3/4 page in fol. sur papier anglais filigrané *Curteis & son 1805*, adresse autographe au verso (« Count Las Case at his bank. Very close or in haste »), fragment de cachet de cire rouge aux armes impériales (petite déchirure angulaire par bris du cachet réparée) ; en anglais.

40 000 / 50 000 €

Rarissime lettre en anglais de Napoléon à Sainte-Hélène, alors qu'il apprenait avec Las Cases la langue de ses geôliers.

Seules trois lettres autographes en anglais de Napoléon sont actuellement connues, toutes adressées à Las Cases, dont une conservée à la Bibliothèque nationale de France : l'historien Peter Hicks en a fait le relevé dans un article ; il a également mentionné l'existence de fragments autographes d'exercices en anglais (Peter Hicks, « Les Leçons d'anglais de Napoléon », site de la Fondation Napoléon, www.napoleon.org, avril-juin 2005).

Dans son *Mémorial de Sainte-Hélène*, LAS CASES relate comment, au mois de mars 1816, Napoléon lui écrivit des lettres en anglais : la première pour lui jouer un tour en critiquant anonymement son *Atlas historique* (6 mars), et les suivantes par manière d'entraînement (7 mars et nuit du 8-9 mars). Las Cases évoque précisément la présente lettre, à la date du 8 mars : « L'Empereur n'avait pas dormi de la nuit : dans son insomnie il s'était amusé à m'écrire une nouvelle lettre en anglais ; il me l'a envoyée cachetée ; j'en ai corrigé les fautes, et lui ai répondu, en anglais aussi, par le retour du courrier ; il m'a fort bien compris ; ce qui l'a convaincu de ses progrès, et lui a prouvé qu'il pourrait, à toute rigueur, correspondre dans sa nouvelle langue ».

« *Count Las Cases*. It is two o'clock after midnight, I have enow sleep. I go then finish the night into to cause with you... He shall land above seven day a ship from Europe that we shall give account from anything who this shall have been even to day of first january thousand eight hundred sixteen. You shall have for this ocurens a letter from lady Lascases that shall you learn what himself could carry well if she had co[n]ceive the your occurens.

But I tire myself and you shall have of the ado at conceive my.

Upon this I intercede god &c. &c.

Longwood this nine march thousand eight hundred and sixteen after the nativity of our senior Jesus at four hour of the *morning* and half ».

[Traduction :« Comte Las Cases. Il est deux heures après minuit, j'ai assez dormi, je viens donc finir la nuit à l'intérieur pour causer avec vous... Il accostera dans sept jours un navire d'Europe qui nous fera le récit de tout ce qui aura été encore jusqu'au jour du premier janvier mille huit cent seize. Vous aurez dans ce cas une lettre de madame Las Cases qui vous apprendra qu'elle-même pourrait bien se porter si elle avait compris votre cas. Mais je me fatigue et vous aurez de quoi faire à me comprendre. Sur ce je prie Dieu &c. &c. &c... Longwood, ce neuf mars mille huit cent et seize après la Nativité de notre Seigneur Jésus à quatre heures du matin et demie ».]

Correspondance générale, t. XV, n° 40079, p. 1110.

Dear Lasalle. it is two o'clock after midnight, i have enough sleep
i go than finish the night into to cause with you.. be shall
land above seven day a ship from europe that we shall
give account from anything who this shall have been
even to day of first january thousand eight hundred sixteen.
you shall have for this occasions a letter from lady
lasalle that shall you learn what himself could carry
that shall you learn what himself could carry
well if she had receive the your letters.
but i tele myself and you shall have of the adc:
at receive my.
upon the i intende good dea..

long allwood this nine march thousand eight hundred and sixteen after
the naticity of our senior jesus at four hour of the
morning and half.

895

895

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

DESSINS originaux et NOTES autographes ; 3 fragments (dont 2 recto-verso) découpés dans un feuillet de papier vergé (filigrané *Budgen & Wilmott*), postérieurement montés à fenêtre sur un feuillet in-fol.

8 000 / 10 000 €

Les leçons d'anglais de Napoléon à Sainte-Hélène.

Dessin à la plume de formes géométriques avec la note autographe « Royaume dada » ; au verso : « you still » (6 x 13 cm).
Six lignes : « Quesqui étoit arrivé / What was it arrived. / Combien étoient-ils / How *many* were they / Comment se portoient-ils / How do they do » ; au verso, dessin de formes géométriques ou redoutes fortifiées (7 x 10,5 cm).
6 lignes : « to run – courrir / Runned courru / Running courrant / I runn je cours / the runnest / he runns ».

896

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

DESSINS originaux et NOTES autographes ; 4 fragments découpés dans un feuillet de papier vergé, postérieurement montés sur un feuillet in-fol.

8 000 / 10 000 €

Mots anglais : « all the mean Call »... ; sur la droite, dessins à la plume de formes géométriques ou de redoutes fortifiées (7 x 12,5 cm).
« Rule / I runned / to gold / lent / Weight »... ; sur la droite, dessins à la plume (et crayon rouge) de redoutes fortifiées (9 x 11 cm).
Correction autographe « votre gouvernement » remplaçant « vos ministres » sur une ligne écrite de la main de son valet de chambre Louis Marchand.
« peut pas ».

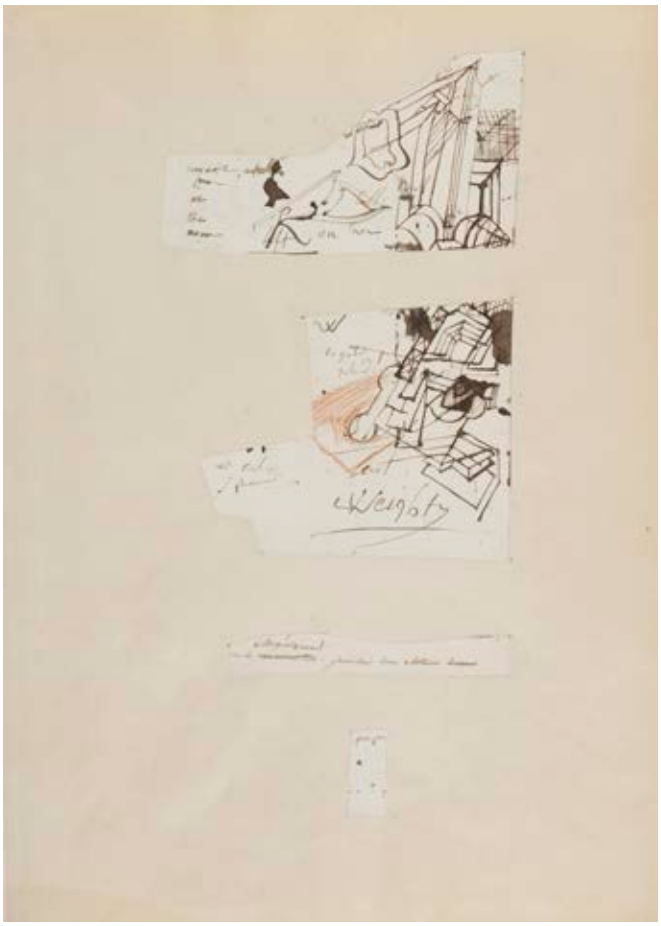

896

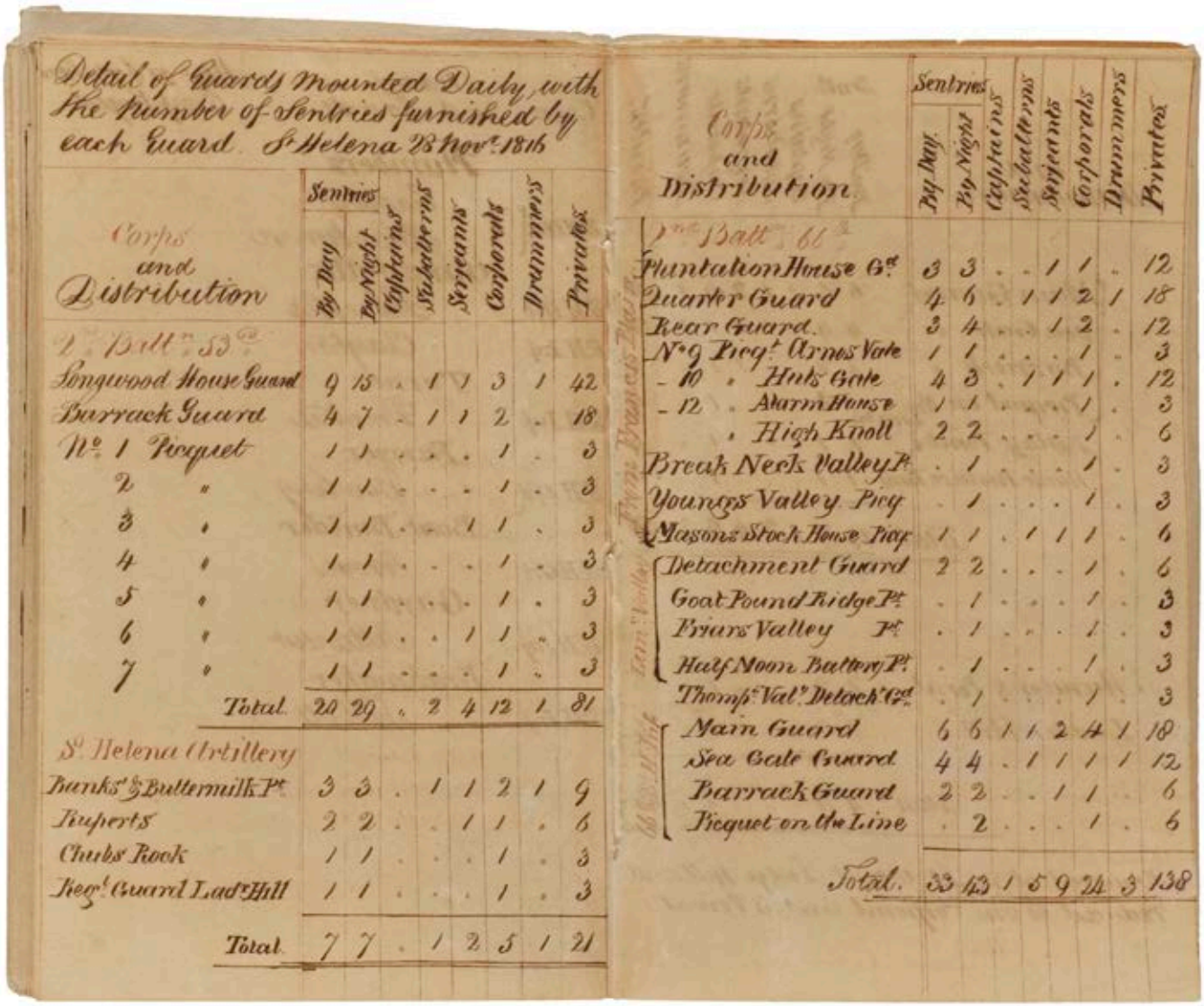

Detail of Guards Mounted Daily, with the Number of Sentries furnished by each Guard. St Helena 28 Novr 1816

Corps and Distribution	Sentries By Day	Sentries By Night	Captains	Subalterns	Serjeants	Corporals	Drummers	Privates
2d Battn 53d								
Longwood House Guard	9	15	.	1	1	3	1	42
Barrack Guard	4	7	.	1	1	2	.	18
No 1 Picquet	1	1	.	.	.	1	.	3
2 "	1	1	.	.	.	1	.	3
3 "	1	1	.	.	1	1	.	3
4 "	1	1	.	.	.	1	.	3
5 "	1	1	.	.	.	1	.	3
6 "	1	1	.	.	1	1	.	3
7 "	1	1	.	.	.	1	.	3
Total	20	29	.	2	4	12	1	81
St Helena Artillery								
Banks & Buttermilk Pt	3	3	.	1	1	2	1	9
Ruperts	2	2	.	.	1	1	.	6
Chubs Rock	1	1	.	.	.	1	.	3
Regt Guard Lad Hill	1	1	.	.	.	1	.	3
Total	7	7	.	1	2	5	1	21

Corps and Distribution	Sentries By Day	Sentries By Night	Captains	Subalterns	Serjeants	Corporals	Drummers	Privates
2nd Battn 66d								
Plantation House Gd	3	3	.	.	1	1	.	12
Quarter Guard	4	6	.	1	1	2	1	18
Rear Guard	3	4	.	.	1	2	.	12
From Francis Plain: No 9 Picqt Arnos Vale	1	1	.	.	.	1	.	3
- 10 " Huts Gate	4	3	.	1	1	1	.	12
- 12 " Alarm House	1	1	.	.	.	1	.	3
" High Knoll	2	2	.	.	.	1	.	6
Break Necks Valley Pt	.	1	.	.	.	1	.	3
Youngs Valley Picq	.	1	.	.	.	1	.	3
Masons Stock House Picq	1	1	.	1	1	1	.	6
Lon Valley: Detachment Guard	2	2	.	.	.	1	.	6
Goat Pound Ridge Pt	.	1	.	.	.	1	.	3
Friars Valley Pt	.	1	.	.	.	1	.	3
Half Moon Battery Pt	.	1	.	.	.	1	.	3
Thomps Val Detach Gd	.	1	.	.	.	1	.	3
Alarm Tow: Main Guard	6	6	1	1	2	4	1	18
Sea Gate Guard	4	4	.	1	1	1	1	12
Barrack Guard	2	2	.	.	1	1	.	6
Picquet on the Line	.	2	.	.	.	1	.	6
Total	33	43	1	5	9	24	3	138

897

[**NAPOLÉON Ier** (1769-1821)].

CARNET manuscrit, Sainte-Hélène 17-29 novembre 1816 ; carnet cousu de 35 pages in-16 (11 x 7 cm) à l'encre brune et rouge, plus 7 ff. blancs, couverture muette ; en anglais.

5 000 / 6 000 €

États du personnel militaire anglais sur Sainte-Hélène.

État-major général (le lieutenant-général Lord Hudson LOWE, chevalier de l'Ordre du Bain, gouverneur, le général de brigade G.K. Bingham, chevalier de l'Ordre du Bain, etc.) ; états numériques des sapeurs-pompiers, artilleurs, dragons légers, corps de l'état-major, bataillons d'infanterie, classés par grade et par poste ; états nominatifs d'artisans des divers corps (menuisiers, scieurs, peintres, maçons, forgerons, charrons, armuriers, briquetiers, etc.) ; états nominatif et numérique des invalides et pensionnés militaires de l'île…

Au milieu du carnet, détail des gardes à cheval, avec le nombre de sentinelles fournies par chaque garde, et des précisions sur les corps d'origine et les postes. Le 28 novembre 1816, le 2e bataillon du 53e régiment a fourni à la résidence de NAPOLÉON, Longwood House, des sentinelles (9 le jour, 15 la nuit), 1 subalterne, 1 sergent, 3 caporaux, 1 tambour, 42 soldats, et le 2e bataillon du 66e régiment a fourni à la résidence du gouverneur, Plantation House, 3 sentinelles de jour et de nuit, 1 sergent, 1 caporal et 12 soldats… Etc.

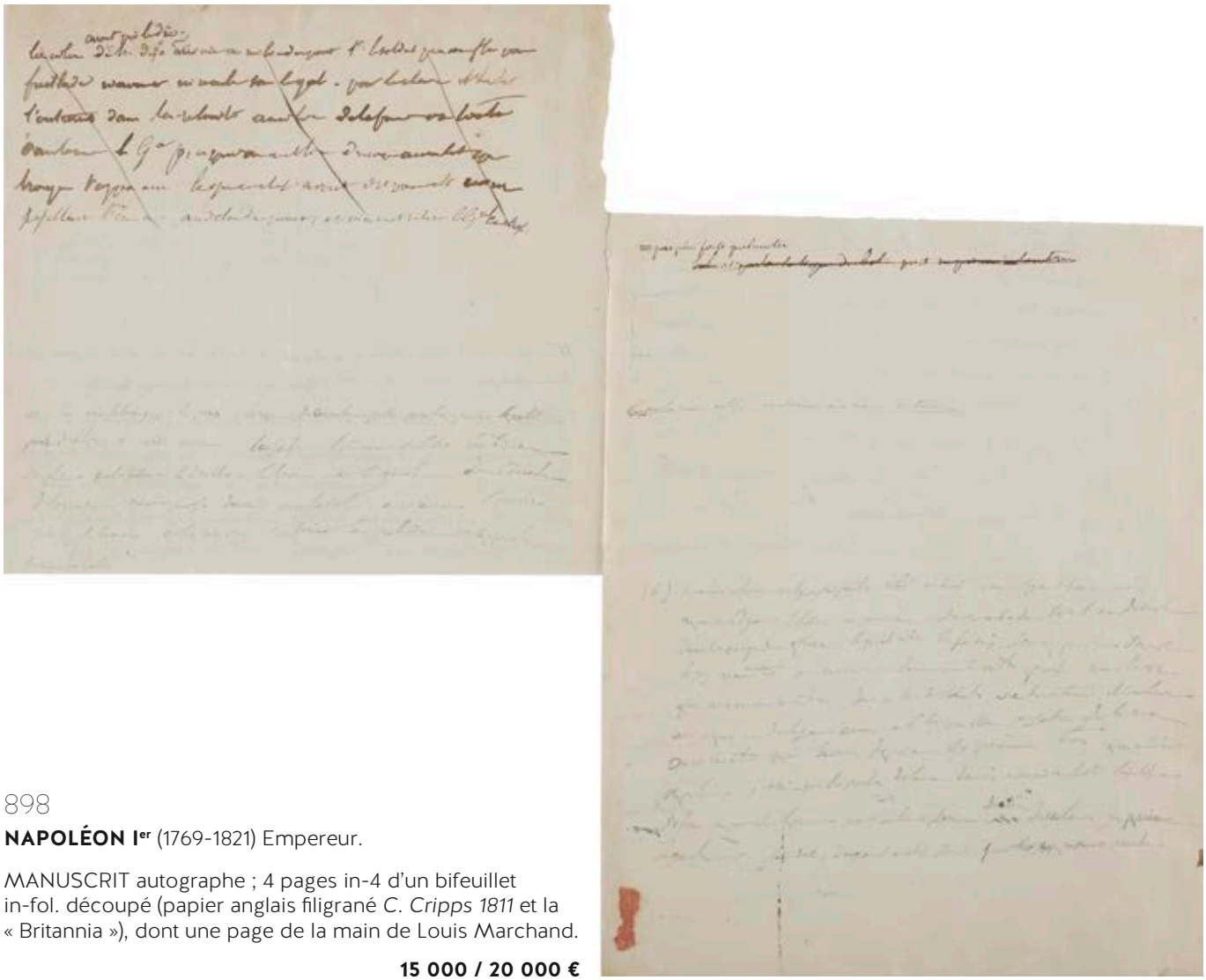

898

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe ; 4 pages in-4 d'un bifeuillet in-fol. découpé (papier anglais filigrané *C. Cripps 1811* et la « Britannia »), dont une page de la main de Louis Marchand.

15 000 / 20 000 €

Remarquable récit de la bataille d'Arcole de la main de Napoléon.

Cette fameuse bataille du pont d'ARCOLE (15-17 novembre 1796), opposant les 19.000 Français de l'Armée d'Italie menés par Bonaparte aux 24.000 hommes des troupes autrichiennes menées par le général Alvinczy, lors de la première Campagne d'Italie, a été immortalisée par Gros.

Ces cinq séquences narratives donnent une version primitive des parties VII à IX du chapitre VIII, *Bataille d'Arcole*, des *Campagnes d'Italie (1796-1797)* rédigées par Napoléon pour ses Mémoires, et publiées au tome XXIX de la *Correspondance* (1869, pp. 189-194), d'après un manuscrit communiqué par Napoléon III.

Napoléon part d'une dictée faite à son fidèle Louis MARCHAND (1791-1876, valet de chambre et secrétaire de Napoléon Ier à Sainte-Hélène), qui a noté, au-dessus de sept lignes dictées : « L'Empr m'avait déjà dicté trois fois ce chapitre. Je le lui lisais pour la troisième fois. Arrivé à ce passage il me le fit répéter, resta pensif un moment puis dit "Allons il faut tout dire" et il me dicta la correction suivante. Il hésitait sans doute parce que c'était parler de lui ». Napoléon prend la plume pour rédiger lui-même, d'une écriture fébrile, cinq développements (certains notés a, b, c).

Bonaparte « avoit pris le drapeau, la colonne de N[apoléon] déjà arrivée au milieu du pont 1er les soldats pris de flanc par fusillade ni avancer ni reculer sans le gal, par les cheveux et les bras, l'entraînent dans la retraite au milieu de la fumée on saute dans la vase le Gal jusqu'au milieu du corps. Aussitôt les troupes n'appercevant le général en chef arrivent [...] repoussent l'ennemi au-delà du pont, et vinrent retirer le Gal en chef ».

Un autre passage concerne l'avancée vers Arcole : « Cependant Alvinzi malgré ses pertes était instruit que le gal françois avoit repassé l'Adige, se fiant au mouvement de son armée du Tyrol, et débouchoit d'Arcole en grande force. Lorsqu'il vit les Français s'en approcher, il rapella les 75 régiments et menaçoit d'anéantir notre pont, mais le 32e fut mis en ambuscade dans un bois de saules ventre à terre, il se releva et après une décharge donna à la bayonnette et jetta dans le marais 3000 Croates qui l'avoit dépassé. Ils y périrent tous. Après-midi, Napoléon jugeant que les pertes de l'ennemi devoient avoir rétabli l'égalité, jetta un pont sur l'Alpon et entra en plaine, s'empara d'Arcole, y appuia sa gauche »...

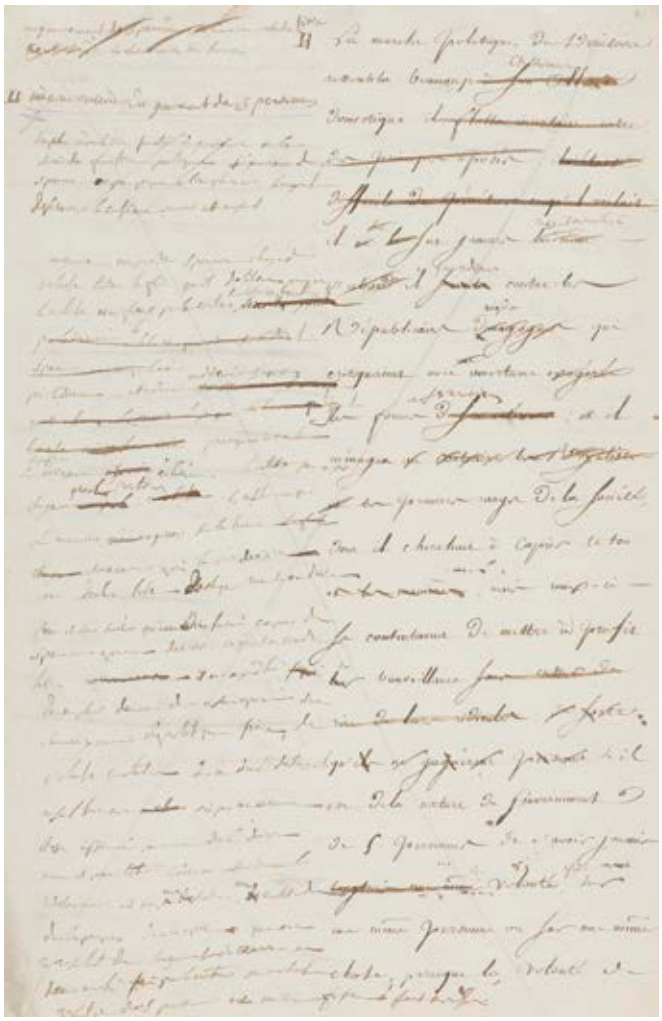

899

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe, ***Il Inconveniens du gouvernement de 5 personnes***, en marge d'une dictée de la main de Louis-Étienne SAINT-DENIS ; 2 pages in-fol. divisées en 2 colonnes (l'autographe de Napoléon sur une page et demie), sur un feuillet de papier vergé anglais (filigrane au lion).

10 000 / 12 000 €

Vigoureuse critique politique du Directoire, abondamment corrigée.

Ce texte très intéressant est plus développé (et très différent) que la version publiée au début du chapitre XVII, *Journée du 18 fructidor*, des *Campagnes d'Italie (1796-1797)* rédigées par Napoléon pour ses Mémoires, et publiées au tome XXIX de la *Correspondance* (1869, p. 346), d'après l'édition des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon Ier*.

Napoléon a travaillé sur un texte dicté à son secrétaire Louis-Étienne SAINT-DENIS dit le *Mamelouk Ali* (1788-1856), qui a écrit avec soin sur la moitié droite des deux pages. Napoléon y a porté de nombreuses et importantes ratures et corrections autographes, puis, insatisfait du texte, l'a réécrit entièrement de sa main, sur les colonnes de gauche. La première version donne le texte suivant (nous indiquons les principales corrections de Napoléon entre crochets obliques, entre crochets droits les suppressions).

« La marche politique du Directoire ressemble beaucoup [à son allure] <établissement> domestique. [Il flotte incertain entre des principes opposés. Il était difficile de pénétrer ce qu'il voulait] il ne le sut jamais lui-même <il ne sut jamais ce qu'il vouloit>. [D'abord] il s'irrita <fut indigné> contre les républicains [démagogues] <rigides> qui critiquaient avec amertume [exagérée] les formes [de son intérieur] <et les manières> ; et il ménagea [au contraire les Royalistes et] les premiers rangs de la société, dont il cherchait à copier le ton [et les manières], mais ceux-ci se contentaient de mettre à profit [leur] <sa> bienveillance sans cesser de rire de leurs ridicules, de sorte qu'ils ne gagnèrent personne. Il est de la nature du Gouvernement de 5 personnes de n'avoir jamais [longtems une même] <de> volonté <fixe>, sur une même personne ou sur une même chose, parce que la volonté de 5 personnes [qui prononcent à la majorité n'est réellement que celle de 3 et celle de 3 change à chaque instant, car cette volonté se compose nécessairement de la proposition, de la délibération et du vote] <n'est que celle de la majorité> »… Etc.

Napoléon décide alors de rédiger lui-même, sur la colonne de gauche, une nouvelle version du texte.

« [Un gouvernement de 5 personnes n'a jamais eu de volonté fixe, ni sur les choses ni sur les hommes. *biffé*]

Il *Inconvéniens du gouvernement de 5 personnes*.

[Les plus importantes fonctions du gouvernement est le choix des fonctionnaires publiques. Un gouvernement de 5 personnes est peu propice à bien choisir. La majorité détermine la confiance, mais cette majorité *biffé*]

Un gouvernement composé de 5 personnes change de volonté toutes les fois qu'il délibérera puisque la volonté est fixée par les votes constitutionnellement précédés par la discussion. Cette discussion est différente chaque fois parce que les membres sont chaque jour diversement éclairés. La volonté peu après changera par la volonté, les influences qui plus ou moins agissent sur les hommes sincèrement après la 1re décision et dans les influences de chaque membre en divers lieu. Il s'ensuit qu'un Directoire composé de 5 personnes aprouvera demain ce qu'il a condamné hier. Il est aujourd'hui dans un sens, demain dans un sens opposé. Il ne sauroit y avoir de politique fixe, de volonté constructive dans un directoire de 5 personnes. Un seul homme n'a pas ces déconvenues, il est influencé au moment de la discussion comme il peut l'être. La discussion faite devant lui le détermine : il y a une sûreté, une certitude dans les propos, dans l'esprit, qui est le résultat de l'argument, du compromis […] Pour bien choisir des fonctionnaires les menaces sont plus grandes encore. Tel qui est nommé aujourd'hui sera destitué demain. Un homme a un cœur, des entrailles 5 personnes ont 5 cœurs, 5 entrailles. Comment faire naître un sentiment cohérent d'un tel amalgame »… Etc.

900

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe ; 1 page et demie in-fol. sur un feuillet de papier anglais (filigrané *W 1815*) ; à la suite, des notes et calculs au crayon sont effacés (fentes aux pliures restaurées, rousseurs).

20 000 / 25 000 €

Tableau de l'Europe en armes à la veille des campagnes d'Italie et d'Allemagne (1799).

Ce manuscrit, qui porte en tête la mention « paragraphe II », forme en fait le premier paragraphe (« Situation des armées belligérantes ») du *Précis des événements militaires arrivés pendant les six premiers mois de 1799* qui se rattache au projet de Mémoires de Napoléon et publié au tome XXX de la *Correspondance* (1869, pp. 293-294), d'après le manuscrit donné par le général Bertrand à la bibliothèque de Châteauroux.
Ce brouillon, entièrement de la main de Napoléon à l'encre brune, présente d'importantes variantes avec la version imprimée.
« La France avoit en mars 450.000 hommes sous les armes dont 80.000 en Égypte, à Corfou, Malthe, la Corse, les colonies, la gendarmerie, les vétérans, 180.000 dans les dépôts, les places fortes en Hollande, aux hôpiteaux, 190.000 en ligne composant les armées du Danube, de l'Helvétie, d'Italie et de Naples, savoir 40.000 à l'armée du Danube, 40.000 en celle d'Helvétie, 70.000 en Italie, 40.000 à Naples. Les 2 premières armées avoient ce nombre d'hommes présents sous les armes, les 2 dernières c'étoit à l'effectif et compris les garnisons des places fortes du pays. L'armée d'Italie comprenoit le Piémont, Gènes, la Cisalpine, la Toscane, celle de Naples, Rome et Naples. La République helvétihque avoit un corps de 8.000 sous les armes, la République cisalpine 20.000 Polonois ou naturelle du pays, les Piémontois 12.000, les Romains 6.000, ce qui faisoit en Italie 08.000 [*sic* 80.000] à l'efectifs ».
Napoléon fait le calcul sous forme d'une addition des forces de l'Autriche, en Souabe, sur la rive gauche du Danube et dans le Tyrol, soit 113.000 hommes, sous les ordres de l'Archiduc. « Elle avoit en Italie 70.000 dont 16.000 pour tenir garnison à Venise, Palma Nova, Istrie [...] sous les ordres du général Kray. La Russie avoit mis en campagne 2 corps d'armée, un de 40.000 sous Souwarow qui arriva à la fin d'avril en Italie et un de 25.000 sous Korsakof qui arriva en Suisse au mois d'aoust. Mais au mois de mars la force des armées ennemies en ligne étoit de 170.000, celle des François 195.000 François et alliés [...] Le gouvernement françois avoit décrété une armée d'observation du Rhin dont le quartier général étoit à Mayance mais en mars elle n'étoit pas disponible et n'existoit que sur le papier ».

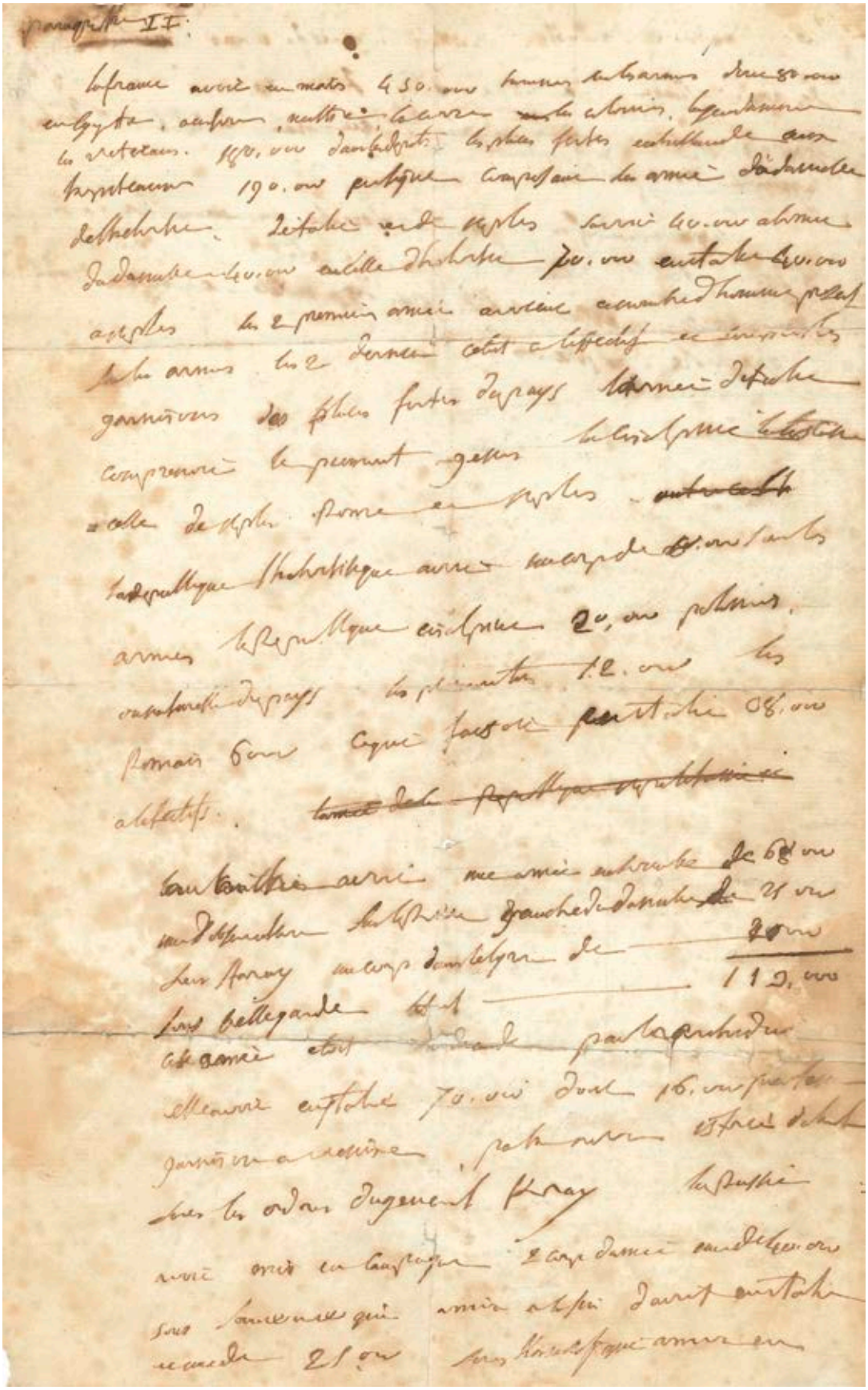

901

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

MANUSCRIT autographe ; 2 pages in-fol. au crayon sur un feuillet de papier anglais vergé (filigrane à l'effigie de la « Britannia » ; 2 petites fentes en haut du feuillet ne touchant pas le texte).

20 000 / 25 000 €

Texte inédit sur la situation en Italie après la bataille de la Trebbia (19 juin 1799).

Napoléon y évoque la défaite de la République Parthénopéeenne et la prise de NAPLES par le cardinal RUFFO, et la défense d'ANCÔNE par le général MONNIER.
Ce texte, rédigé à Sainte-Hélène, devait prendre place dans les Mémoires que rédigeait Napoléon ; on ne le retrouve pas dans les *Précis des événements militaires* de 1799 (au tome XXX de la *Correspondance*).
« Lorsque l'on apprit à Naples la défaite de Scherer aux batailles de Vérone et de Magnano, l'armistice de Mantoue, la perte de la bataille de Cassano, l'entrée de Souvarow dans Milan, que les esprits furent vivement agités, le cardinal Ruffo se mit à la tête de l'insurrection des Calabres et s'avance le 19 juin sur Naples. Les patriotes prirent un des détachements des garnisons des vaisseaux anglais et russes devant Naples. Les patriotes se défendirent dans Naples mais furent enfin forcés de se renfermer dans les forts de St Elme, qui avait une garnison française, le château neuf, celui de l'œuf [...] Ruffo repoussé dans toutes ses attaques eut recours à une négociation », et signa un armistice généreux qui épargnait la vie des patriotes...
Plus loin, Napoléon relate l'héroïque défense d'Ancône par le général Monnier : « Froelich se porta alors sur Ancone. Depuis 6 mois le general Monnier commandant les 3 departements de la Republique Romaine de l'Adriatique deffendait cette ville contre le general Lahoz qui etait à la tete des insurges de l'Apenin », appuyé par une escadre turco-russe « qui avait pris Corfou. Il y avait dans le port d'Ancone 3 vaisseaux de 64 des fregates et plusieurs briques et une grande quantité artillerie prises de larsenal de Venise »... Monnier défendit la ville avec héroïsme, mais l'ennemi était trop puissant. « N'ayant plus d'espoir de la délivrer il capitula le 16 novembre et rentra en France avec sa garnison. [...] Il fut le dernier qui se maintint en Italie 8 mois après la défaite de Scherer 5 mois après la perte de la bataille de la Trebbia ».

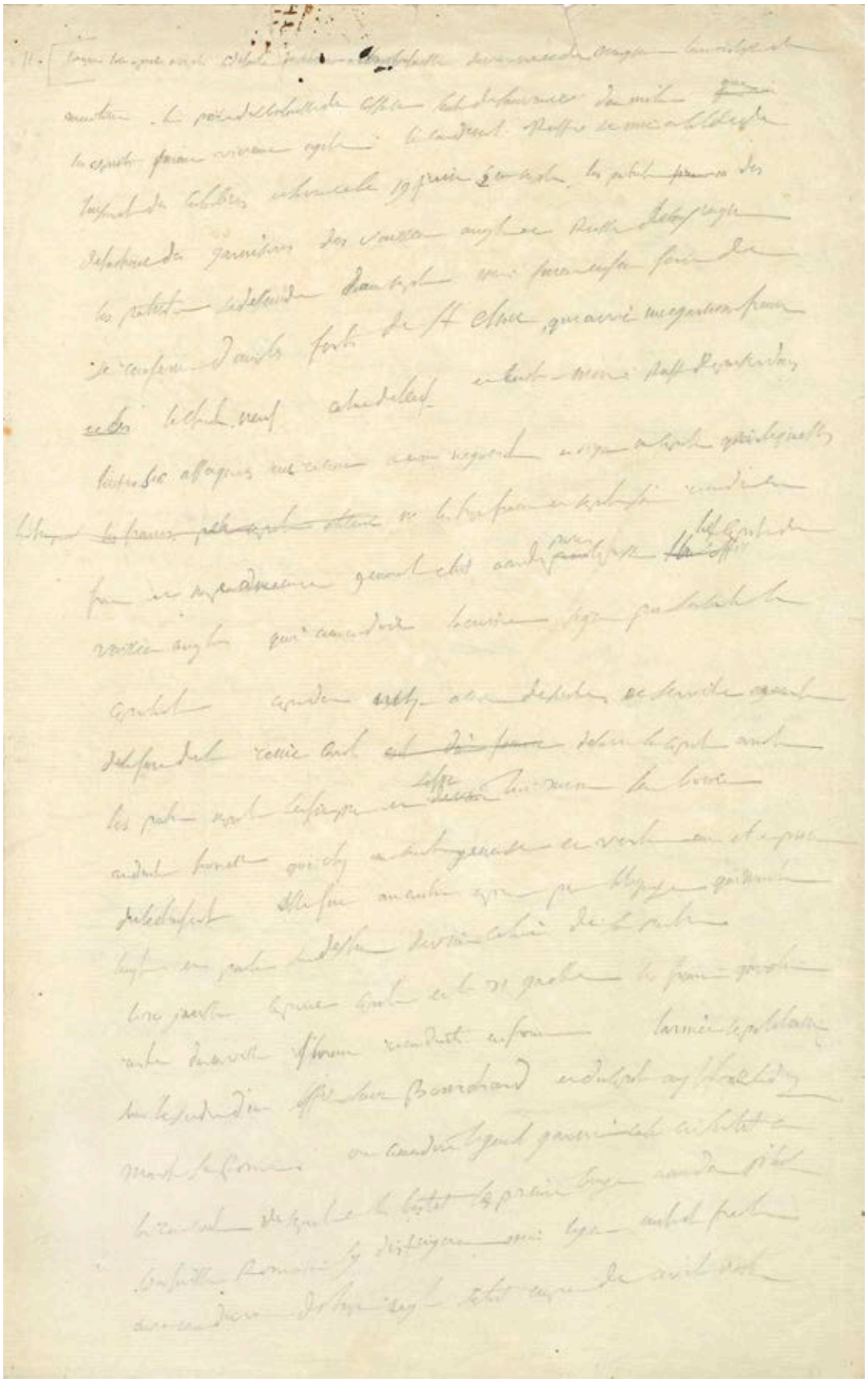

902

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

MANUSCRITS dictés au général BERTRAND, avec CORRECTIONS ET ADDITIONS autographes, pour son ***Essai sur la fortification de campagne***, Sainte-Hélène 1818-1819 ; environ 175 feuillets in-fol. répartis en 4 liasses, soit plus de 300 pages.

80 000 / 100 000 €

Important ensemble de dictées et notes de travail pour l'élaboration d'un ouvrage sur l'art militaire, abondamment corrigé, et en grande partie inédit : l'*Essai sur la fortification de campagne*, avec des croquis, et un intéressant récit sur la Campagne de Russie.

L'*Essai sur la fortification de campagne*, publié en 1869 au tome XXXI de la *Correspondance* d'après une copie communiquée par le général Henry Bertrand, est très différent des textes ici présentés, dont il ne reprend que quelques éléments.
Bertrand notait ces dictées au crayon ou à l'encre, sur de grands feuillets de papier vergé anglais (filigranés *D & C° 1813*, *Iping 1813*, *Golding & Snelgrove 1815*, *G R 1815*, *T. Edmonds 1816*, etc., et la « Britannia »), souvent à l'aide d'abréviations, puis il les mettait au net et les soumettait à l'Empereur qui y apportait des corrections et additions. L'ouvrage a d'ailleurs été élaboré avec l'aide de Bertrand, général du génie, réputé pour ses compétences dans le domaine de l'artillerie et des fortifications ; une partie de cet essai est consacré à VAUBAN. Certaines notes sont également dictées au valet de chambre et secrétaire Louis Marchand. Ce manuscrit est illustré de 42 dessins ou croquis, dont deux spectaculaires « profils » de fortification dépliants établis par l'Empereur, des profils de fortification et diagrammes cotés, une trentaine de vues en coupes de fortifications de campagne (tranchées et talus), et quelques diagrammes cotés en relation, à l'encre ou au crayon… Ces manuscrits, mis en liasses par un ruban rose scellé du grand cachet de cire rouge aux armes de Bertrand et paraphés le 28 juin 1869 par le général Henry Bertrand fils, ont été confiés à la commission de la Correspondance de Napoléon.

La liasse n° 1 comprend **2 grands feuillets dépliants** (env. 95 cm) de profils de fortifications, le premier entièrement annoté par Napoléon, et 4 autres feuillets de figures avec des calculs de Napoléon. Suivent les dictées des 21 avril 1819 (*Fortif. de campagne*. « On employe pour fortifier une position ou un camp de la terre avec laquelle on fait des coffres et où on creuse des fossés »...), 23 avril (2e partie. *Des Profils*, avec 2 ff. de profils et calculs), 25 avril (avec quelques notes et calculs de Napoléon) et 28 octobre (*Fortif. de campagne*. II. « Les fortif. de camp. sont de 2 espèces »...).

La liasse n° 4 comprend les dictées des 29 novembre (3e dictée. *Fortif. de camp*. III. « Les ouvrages de campagne sont faibles parce qu'ils ne peuvent pas être revêtus ; parce qu'ils ont peu de relief »...), 1er décembre (*Fortif. de camp*. 4e Dictée. « Si l'arm. veut renv. le comb. d. son camp elle s'y trouve avantag. placée »...), 25 et 27 octobre (sur les profils) ; puis la rédaction non datée d'un *Mém. sur la fortification de campagne* (« Vauban a donné 6 profils »..., 4 ff.) ; 25 novembre (*Des fortifications de campagne*. Ière « Les fortifications de campagne sont elles bon à quelquech doit-on les employer pour fortifier les camps ? »..., 11 ff.) ; suivent diverses notes et observations sur les profils, dont des *Observations sur les profils de Vauban* et des calculs au dos de notes sur l'*Expédition du Portugal*. À la fin de ce dossier, on trouve des « suites » des chapitres II, III et V, dictées à Marchand, avec de nombreuses corrections et notes de la main de Napoléon, notamment deux longues additions dans les marges sur la préparation du camp et le travail des terrassiers : « Ces 156 ttt [toises cubes] constituent le premier état du camp. Si au lever du soleil le camp est attaqué, les redoutes seront en état. Un sistème de 5 rangs de feux, un bon fossé, un épaulement de 4 p. [pieds] d'épaisseur à l'abri des petites armes, un fossé perdu, des trous de loup, un abattis couvert par un avant-fossé » etc.

La liasse n° 5 a été commencée le 27 juillet 1819, avec le chap. 2 (*Des ouvr. de camp. Profils de Vauban*. « L'objet des ouvrages de campagne est de mettre l'armée à couvert des feux des batteries ennemies et de placer avantageusement l'artillerie, 3° de créer des obstacles qui retardent la marche de colonnes assaillantes, les retient sous un feu meurtrier, les rompent et les obligent à renoncer à leur attaque et cela sans obstruer le champ de bataille »...) puis le chap. 3 (*De la défense des ouvrages de campagne*. « On a beauc. varié sur la man. de défendre les retr. de camp. »...) ; à la suite de ces 19 ff., une dizaine de feuillets de notes et problèmes, notamment de discussion des hypothèses et réflexions de Bertrand, et à la fin une longue note autographe avec des calculs de Napoléon.

La liasse n° 6 s'ouvre sur le plan de l'*Essay sur la fortif. de camp*. en 7 chapitres, et la rédaction des chap. 1 (sur les fortifications de campagne de Vauban) et 2 (*Système de fausse braye*) ; au f. 9, une page au crayon de la main de Napoléon esquissant le plan de l'ouvrage, et rédigeant le début du chapitre sur Vauban ; suivent le chapitre sur le *Camp d'un régiment*, et les dictées des 3 septembre (« Une place étant supposée inscrite dans un cercle de 1600 t. de diamètre les lignes de contreval se placent selon Vauban »...), 5 septembre (« Une armée qui veut assiéger une place forte a à combattre 1° l'armée de secours 2° la garnison de la place forte 3 les fortificat. de la place »...), 30 septembre (*Fortif. 5000 h.*), 2 octobre (*Profils de Vauban*), 22 octobre (« Les profils que j'adapte sont le n° 2 n° 6 et la Barbette »...), 24 octobre (*Ligne de circonvallation*), des notes sur les *Ouvrages de campagne* (« On a souvent besoin d'abattre des forêts soit pour découvrir le front d'un camp ou d'une position »...) et le *Petit profil* (dictée du 9 août 1819, avec deux profils dessinés par Napoléon accompagnés de calculs de sa main), et une dictée du 20 juillet 1818 (« Si on se résout à baisser le prof. de la 3e R. de 9 pouces, la banquette sera »...). Viennent ensuite une série de réflexions intitulées *Retraite*, sur la retraite de Russie ; puis des notes diverses sur les fortifications, notamment les fausses braies.

Cette « dictée » *Retraite*, aux feuillets 63 à 69 de cette 6e liasse, est d'un grand intérêt : Napoléon y répond aux critiques sur la campagne de Russie formulées par le général Joseph ROGNIAT dans ses *Considérations sur l'art de la guerre* (1816). L'Empereur donne ici des précisions sur l'organisation de la logistique (hôpitaux, communications, etc.), l'état d'esprit de la population russe, la prise de Smolensk, la marche sur Moscou et son incendie, la bataille de Maloïaroslawetz, et il désigne l'hiver russe comme son seul vainqueur, affirmant que la campagne aurait pris un tour différent si elle s'était déroulée trois mois plus tôt. C'est la première version de la 13e des 18 notes sur l'ouvrage de Rogniat publiées dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène* (1823, t. II, pp. 96-120), puis dans la *Correspondance* (t. XXXI, 1869, pp. 455-469). Nous ne pouvons en donner ici que quelque extraits (en développant les abréviations) : « Il y avait des hôpitaux sur toute la ligne, il y en avait pour 5000 personnes à Smolensk, un autre à Dorogobuj, un autre à Gjat, un autre à Mojaïsk, de très considérables à Moscou. Pas un malade, pas un homme isolé, pas une estafette, pas une communication, pas un convoi n'ont été pendant la campagne enlevés depuis Smolensk jusqu'à Mayence. On n'a pas été un jour sans recevoir de nouvelles de France. On a tiré à la bataille de Smolensk plus de 60 mille coups de canon, le double à la bataille de la Moskowa. Les consommations étaient considérables tous les jours, [...] en partant de Moskou chaque pièce était approvisionnée à près de 400 coups. On eut une telle surabondance de munitions et de caissons qu'on en brûla 500 dans le Kremlin, on détruisit plusieurs centaines de milliers de poudre et plus de 60 mille fusils. Les munitions ne manquèrent donc jamais. [...] C'est bien mal connaître la Russie que de supposer que les habitants prennent part à la guerre. Les habitants sont esclaves. Les seigneurs qui avaient des terres dans l'intérieur craignant la révolte, conduisirent leurs paysans dans leurs autres terres de l'intérieur de l'Empire. [...] La marche de Smolensk à Moskou était fondée sur le principe que l'empereur, pour sauver cette

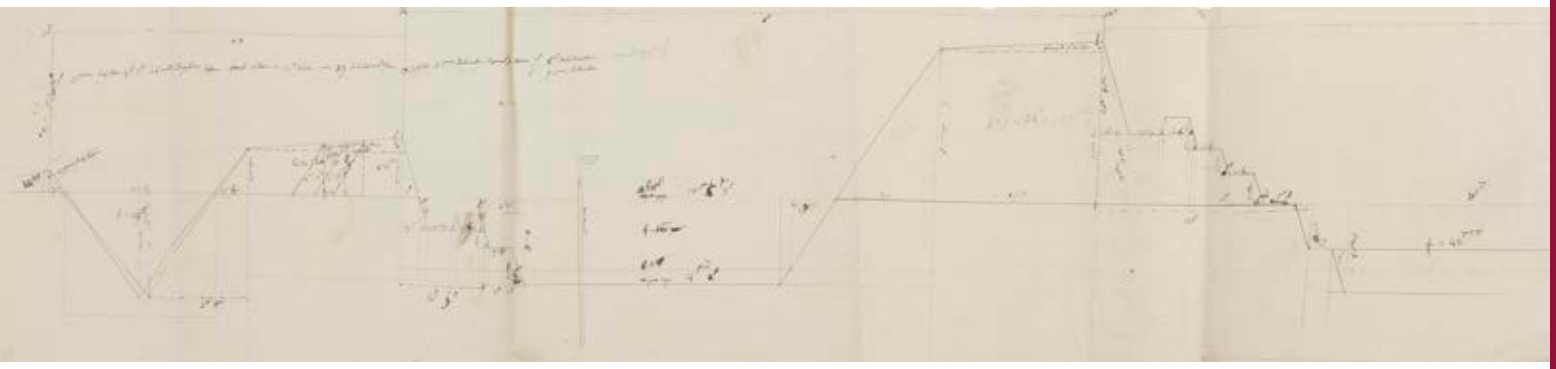

.../...

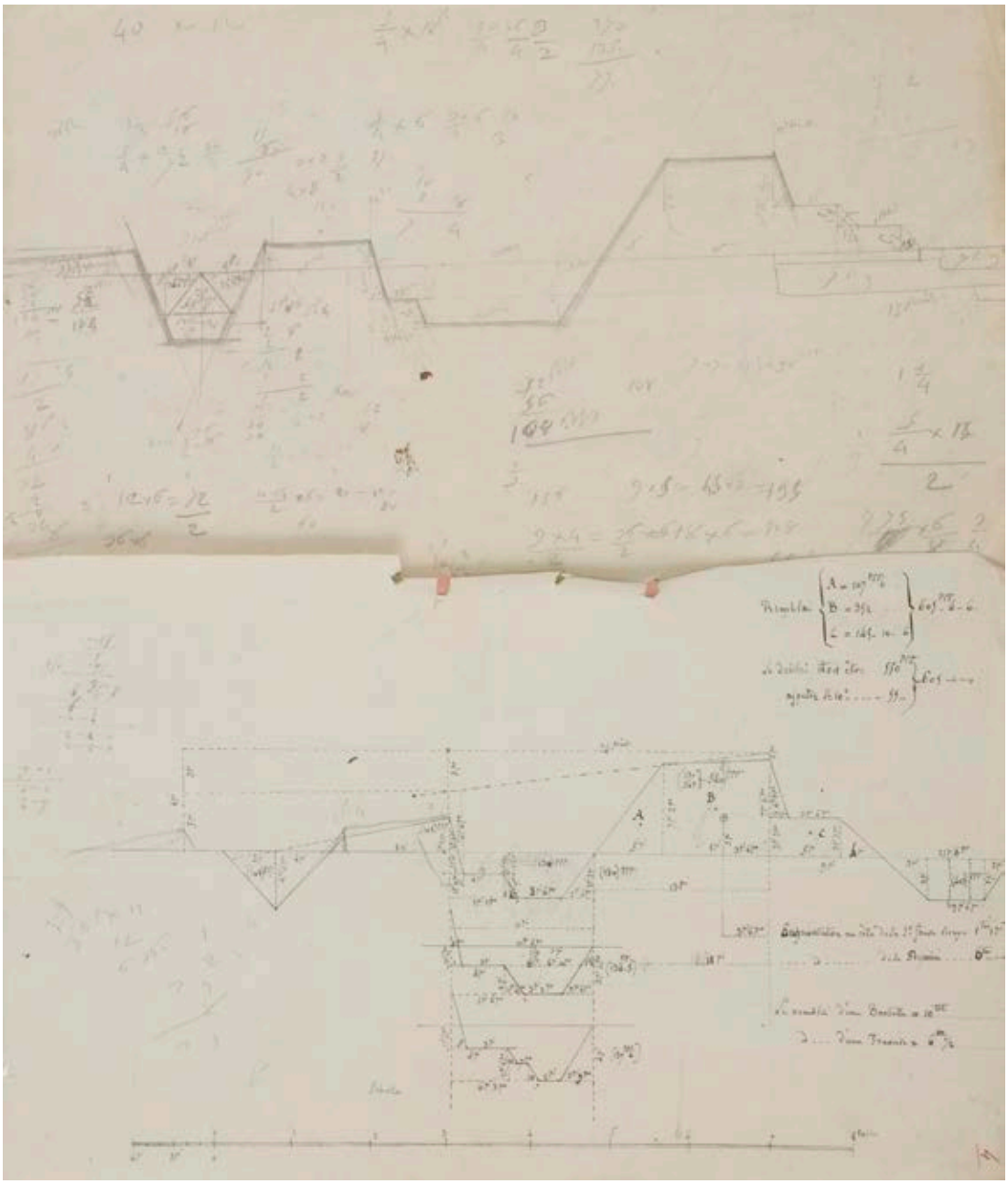

.../...
capitale, livrerait une bataille, qu'il serait battu, que Moskou serait prise et que le tsar, pour sauver cette capitale ou pour la délivrer, ferait la paix [...] L'idée d'incendier cette ville de 300 mille âmes, presque aussi étendue que Paris, n'était pas considérée comme une chose possible. En effet, il était plus raisonnable de faire la paix que de se porter à une telle barbarie. L'armée russe livra bataille à 3 jours avant d'arriver à Moscou, elle fut battue. L'armée entra dans la ville. Pendant 48 heures elle fut maîtresse des richesses immenses de cette cité. [...] Ce fut alors que 8 ou 900 personnes préposées de la police, chargées de la garde de la ville et des pompes, profitèrent d'un vent violent qui s'élevait, mirent le feu à tous les quartiers. [...] L'armée lutta quelques jours pour éteindre le feu inutilement. Tout fut brûlé. [...] l'empereur préféra d'abord aller passer l'hiver à Smolensk sur les confins de la Pologne, sauf au printemps à marcher sur Saint-Pétersbourg. Il commença par attaquer et battre de nouveau l'armée de Kutusov à Maleoradowits [Maloïaroslawetz] et de là fit son retour sans aucun obstacle, lorsque les glaces, les neiges et le froid détruisirent tous les chevaux, ce qui obligea d'abandonner les charrois et fut la cause des désastres de la marche sur Smolensk, car elle ne doit pas s'appeler une retraite puisque l'armée était victorieuse »... Etc.
Les feuillets non liassés proviennent des liasses 2 et 3 en partie démembrées. 4 feuillets de la main de Bertrand, d'une écriture plus tardive, sont la mise au net des corrections de Napoléon.

Provenance
Archives du général comte BERTRAND (2e vente, 8 juin 1983, n° 89).

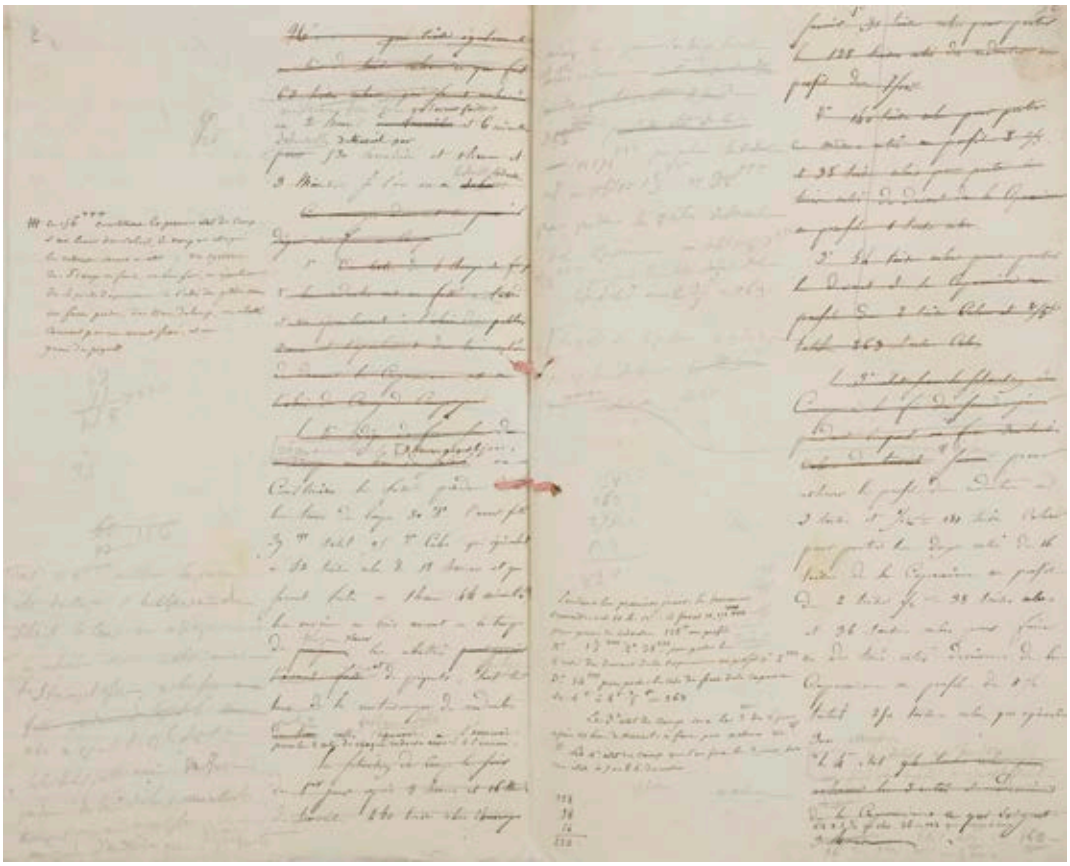

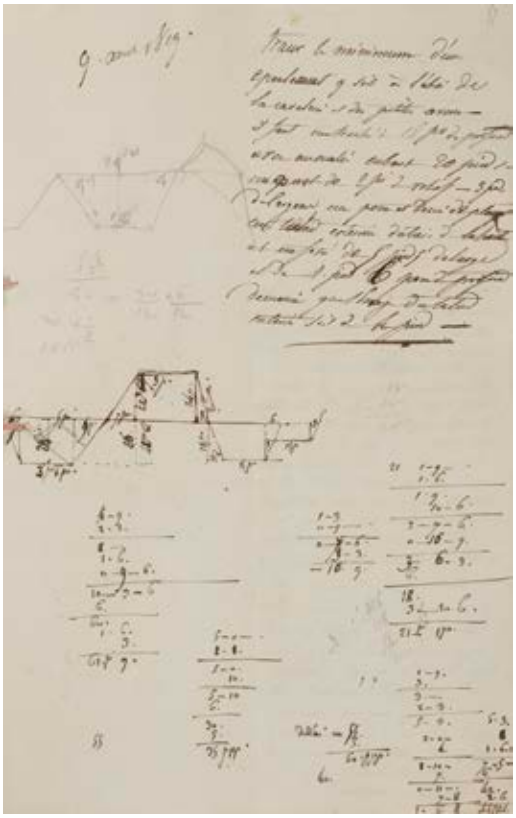

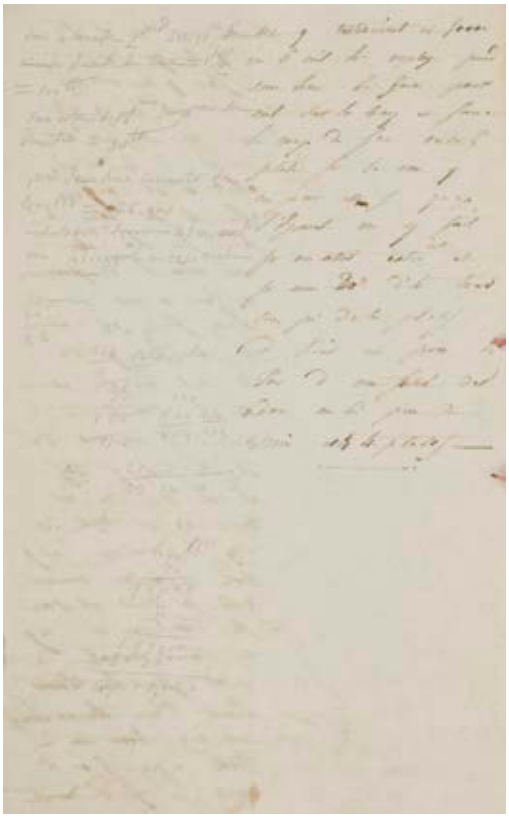

903

NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur.

Copie autographe par le comte de MONTHOLON du testament de Napoléon, « Longwood isle de Ste Hélène » 13 avril 1821 ; 3 pages in-4 (filigrane *F Iohannot* ; quelques légères fentes).

5 000 / 7 000 €

Précieuse copie du testament de Napoléon, faite par le comte de Montholon, à qui Napoléon l'avait dicté, et qui sera un de ses exécuteurs testamentaires.

« Ceci est mon testament ou acte de ma dernière volonté ». Il est divisé en trois parties.
La première partie, en 8 articles, résume les dispositions morales de Napoléon :
« 1°. Je meurs dans la religion apostolique et romaine dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de 50 ans.
2°. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé !
3°. J'ai toujours eu à me louer de ma très chère épouse Marie Louise. Je lui conserve jusqu'au dernier moment les plus tendres sentiments. Je la prie de veiller pour garantir mon fils des embuches qui environnent encore son enfance.
4°. Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples de l'Europe [...]
5°. Je meurs prématurément assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire. Le peuple anglais ne tardera pas à me venger.
6°. Les 2 issues si malheureuses des invasions de la France lorsqu'elle avoit encore tant de ressources sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand, et de Lafayette. Je leur pardonne. Puisse la postérité française leur pardonner comme moi ! »...
Le 7e article se compose de remerciements à sa « bonne et très excellente mère », au cardinal, à ses frères et sœurs et au Prince Eugène ; il pardonne aussi à l'ingrat Louis son « libelle » [*Documents historiques et Réflexions sur le gouvernement de la Hollande*] de 1820...
Le 8e et dernier article désavoue « le Manuscrit de Ste Hélène » et pareils ouvrages, et justifie l'arrestation et l'exécution du duc d'Enghien.
Avec la deuxième partie, l'Empereur commence l'énumération des legs matériels. Le premier article concerne les legs au Roi de Rome : « Je lègue à mon fils les boëtes et autres objets tels qu'argenterie, lits de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge, qui ont servi à mon usage »... Suivent des legs à Lady Holland (le camée que lui avait donné Pie VI à Tolentino), au comte de Montholon (deux millions de francs, « comme une preuve de ma satisfaction des soins filliales qu'il m'a rendus depuis 6 ans et pour l'indemniser des pertes que son séjour à Ste Hélène lui a occasionné »), ainsi que des sommes importantes au comte Bertrand, au premier valet de chambre Marchand (« Je désire qu'il épouse une veuve, fille ou sœur d'un des officiers ou soldats de ma vieille garde »), et une trentaine d'autres, dont l'abbé Vignali, Las Cases, Lavalette, le chirurgien en chef Larrey (« l'homme le plus vertueux que j'ai connu »), les généraux Brayer, Lefebvre, Drouot, Cambronne, Lallemand, les enfants des généraux Mouton-Duvernet, La Bédoyère, Girard, Travot, etc., le baron Méneval, le colonel Marbot (« Je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises et en confondre les calomniateurs et les apostats »), le baron Bignon (« Je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1813 »), etc. Ces legs doivent être payés sur les six millions que Napoléon a placés « en partant de Paris en 1815 »... Quant au reliquat éventuel, il « sera distribué en gratifications aux blessés de Waterloo et aux officiers et soldats du Bataillon de l'isle d'Elbe »...
La troisième partie concerne les biens du « domaine privé » de Napoléon, qu'il estime à plus de 200 millions de francs : des économies faites sur sa liste civile, les meubles de ses palais, y compris ceux de Rome, Florence et Turin, la liquidation de ses maisons du royaume d'Italie. Ce domaine privé est légué, « moitié aux officiers et soldats de l'armée française qui ont combattu depuis 1792 à 1815, pour la gloire et l'indépendance de la Nation »... Il ordonne de prélever sur cette moitié un million de francs pour chacune de deux villes qui avaient été totalement détruites lors de la campagne de France, Brienne et Méry. Enfin, Napoléon institue les comtes Montholon, Bertrand et Marchand ses exécuteurs testamentaires...
En bas de chaque page, Montholon a noté : « Signé Napoleon ».
On joint la copie par Montholon de la lettre de Napoléon à Jacques Laffitte, « Copie de la lettre présentée par le Comte de Montholon à Mr de Laffitte » (demi-page in-4 d'un bifeuillet filigrané aux fleurs de lys), datée « Longwood isle de Ste Hélène le 25 avril 1821 », copie figurée avec indication du cachet et des timbres et mentions d'enregistrement, le 2 novembre 1821. Napoléon rappelle au banquier qu'il lui a « remis en 1815, au moment de mon départ de Paris, une somme de près de six millions, dont vous m'avez donné un double reçu. J'ai annulé un des reçus, et je charge le Comte de Montholon de vous présenter l'autre reçu, pour que vous ayez à lui remettre après ma mort ladite somme avec les intérêts à raison de 5 % à dater du 1er juillet 1815, en défalquant les payements dont vous avez été chargé en vertu d'ordres de moi. Je désire que la liquidation de votre compte soit arrêtée d'accord entre vous, le Comte Montholon, le Comte Bertrand et le Sieur Marchand, et, cette liquidation réglée, je vous donne par la présente, décharge entière et absolue de ladite somme. Je vous ai également remis une boîte contenant mon médaillier. Je vous prie de la remettre au comte Montholon »...

Provenance
Archives MONTHOLON [reproduits en annexe du *Journal secret d'Albine de Montholon maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène*, présenté et commenté par François de Candé-Montholon (Albin Michel, 2002, p. 188-193)].

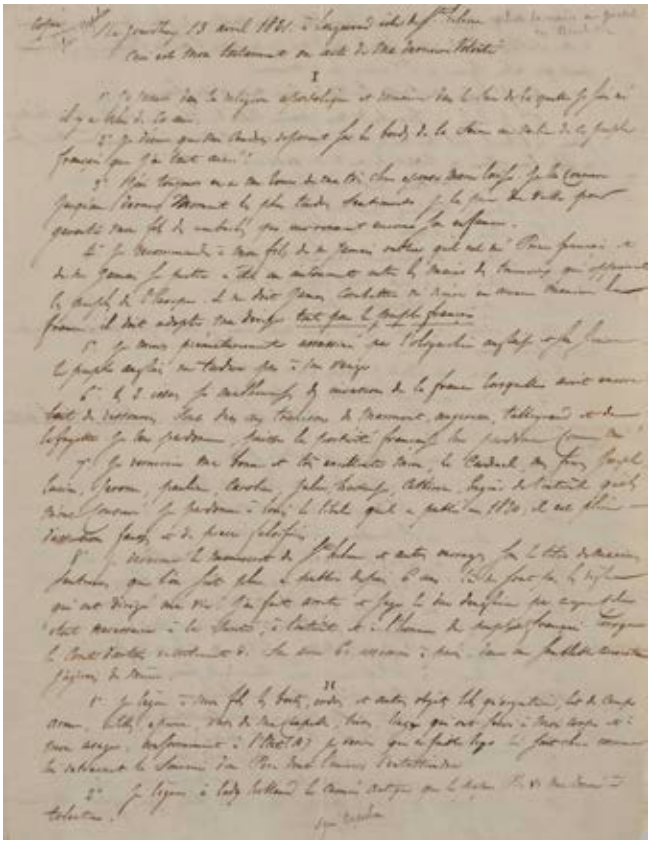

904

[**NAPOLÉON Ier** (1769-1821)].
BERTRAND Henri (1773-1844) général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène.

67 lettres ou pièces, dont la moitié environ de la main du général BERTRAND, et une trentaine de lettres ou documents à lui adressés, 1822-1842 ; plus de 100 pages formats divers sous chemise à dos de chagrin grenat, titre doré *Legs de Napoléon documents*, étui.

2 000 / 2 500 €

Important ensemble de documents relatifs au testament de Napoléon, et aux difficultés liées aux cinquième et septième codicilles : disposition de fonds remis à Marie-Louise afin de récompenser ses « plus fidèles serviteurs », et les « legs de conscience ».

I. 30 lettres ou pièces autographes du général BERTRAND, comportant notamment :

* Projet de contrat en 8 articles, [18 janvier 1826], entre Montholon, Bertrand et Marchand, légataires et exécuteurs testamentaires de Napoléon Bonaparte, et Jacques Laffitte, banquier, modifiant leurs conventions du 9 mars 1822. Il y est question des prétentions du gouvernement français et des contestations improbables du fils de Napoléon et du gouvernement autrichien.

* 5 pièces comptables de la succession, [1827] : sommes à payer aux légataires, intérêts, créances…

* 7 documents : « Exposé », « Notes », « Observations », « Nouvelles observations » etc., et lettre (minute) d'envoi à Laffitte, relatifs aux questions litigieuses élevées entre les légataires et Laffitte, et la terre de Frémigny ; il est question d'un abus de confiance de Montholon que Bertrand voudrait arranger discrètement, et de prochains produits de la vente de Frémigny et de l'hôtel Montholon à Paris.

* « Brouillon à déchirer lorsque la négociation avec Mr Laff. sera terminée », récapitulant la situation au 30 juillet 1830 et renouvelant ses propositions, plus qqs feuillets de calculs.

* 9 pièces comptables : « Comptes de Mr Laffitte », 1815-1821, 1815-1822, « Nouveau compte proposé, dont le résultat doit beaucoup approcher du calcul précédemment fait », « Calcul d'intérêts à 4 p % des sommes ci-énoncées » pour 1824, etc.

* 7 lettres (minutes), dont une à Béranger, « le favori des muses », lui transmettant copie des « Observations » faites pour Laffitte, juillet 1830 ; 2 à M. Baigners (à propos des comptes de la succession) ; 3 à Laffitte, août-septembre 1830 (les « mémorables événements du mois dernier » ont apporté un nouveau retard à la conclusion des affaires de la succession)… Plus une L.A.S. de Razy à Bertrand, commentant des calculs qu'il lui adresse, et 2 doc. au sujet de « l'affaire Travot », dont une émanant de la maison Laffitte, avec notes autographes de Bertrand (1832-1833).

II. Correspondance entre Bertrand et d'éventuels bénéficiaires du 5e codicille du testament : 10 L.A.S. et 8 L.S., à lui adressées, et 10 L.A. (minutes) ou P.A. de Bertrand à propos de ces lettres.

A. **Correspondance d'anciens officiers et soldats de l'île d'Elbe** (1822-1842, 19 pièces) : Antonio Maria Allori ; Marie Colombani (veuve d'un officier blessé à Waterloo, et dame d'honneur sous les ordres de Bertrand à Elbe) ; François-Marie Brignoli, ancien lieutenant de gendarmerie à Portoferrajo (« avant d'arriver au golfe Juan, l'empereur me fit donner un de ses fusils de chasse par Mr le Comte Marchand ») ; Ours François Paoli, (ancien chef de la gendarmerie à Elbe) ; Raoul, ancien major d'artillerie, « blessé très grièvement à Waterloo », passé au service de Louis Bonaparte, tyran domestique, puis passé en Amérique ; la veuve Francesca Taillade née Fortini ; Francesco Filidoro, ancien capitaine du port de Portoferraio, nommé enseigne de vaisseau par Napoléon ; Marie Aillaud, Mme Jean-Françoise Chautard, veuve de l'ancien capitaine du brick l'*Inconstant*, puis son fils ; Seré-Lanauze, capitaine au 63e de ligne ; le soldat Filip Fraÿ, du bataillon de l'île d'Elbe.

B. **Correspondance avec d'éventuels bénéficiaires du septième codicille du testament**, conservée sous chemise étiquetée par Bertrand « *legs de conscience* ») : 4 L.A.S. à lui adressées, et 6 L.A. (minutes) ou P.A. de Bertrand (1840-1841), concernant principalement Louis LOVICONI (ou Luiconi), officier dans le bataillon de volontaires commandé par le jeune Bonaparte, bénéficiaire d'un legs de 20 000 francs.

On joint, sous une seconde chemise du même emboîtage, intitulée *Legs de Napoléon analyse*, un ensemble de copies anciennes de lettres de Joseph Bonaparte comte de Survilliers, Bertrand, Marchand, Montholon, et Rosa Mellini, concernant des objets de la succession de Napoléon, notamment ses armes ; 2 L.A.S. de l'avocat et député François MAUGUIN pour défendre les intérêts du général ARRIGHI, duc de Padoue (1840) ; et un important ensemble documentaire sur le testament de Napoléon.

905

905

[**NAPOLÉON Ier** (1769-1821)].

Morceau de ruban de la Légion d'Honneur ; 3,5 x 3,3 cm collé sur un médaillon (diamètre 8,5 cm) de parchemin peint d'une couronne de branches de chêne agrémentée de deux aigles impériales et du N couronné, sous verre, dans un petit cadre rond en bois (diamètre 11,5 cm).

1 500 / 2 000 €

Ruban de la l'ordre de la Légion d'Honneur ayant appartenu à Napoléon.

Sous le ruban est inscrit : « Ruban de la Légion d'Honneur de Napoléon 1er – Ste Hélène ».
Au dos du cadre, une étiquette en parchemin en précise la Provenance
« Ruban donné par Napoléon 1er au comte Pierron son Intendant arrière-grand-père de Madame R. Schubert – 1821 ».
Jean-Baptiste PIERRON (1788-1876) fut chef d'office à l'île d'Elbe, avant de suivre Napoléon à Sainte-Hélène, où il assura les fonctions de confiseur puis de maître d'hôtel (après le décès de Cipriani en 1816) ; il resta sur l'île jusqu'à la mort de l'Empereur, qui lui fit trois legs dans son testament. Il y revint en 1840 à l'occasion du retour des cendres, et fut le dernier compagnon de Sainte-Hélène à disparaître.

Provenance
Vente Osenat, *L'Empire à Fontainebleau*, 17 novembre 2002, n° 290.

906

906

[**NAPOLÉON Ier** (1769-1821)].

Mèche de cheveux de l'Empereur Napoléon Ier.

1 200 / 1 500 €

Mèche de cheveux conservée dans un papier plié, marqué à l'encre « Cheveux de l'Empereur Napoléon 1er, donné par son barbier qui l'a enseveli ».
On joint un autre papier plié, marqué : « Cyprès du tombeau de Napoléon 1er, Empereur des Français mort à Ste Hélène » (le morceau de cyprès a disparu).

Provenance
Vente Osenat, *L'Empire à Fontainebleau*, 17 novembre 2002, n° 291.

907

[**NAPOLÉON Ier** (1769-1821)].
DETAILLE Édouard (1848-1912)

« ***C'est Lui*** », ***Napoléon Ier et son État-major***. Huile sur toile signée et datée en bas à droite « Edouard Detaille 1894 » ; 65 x 48 cm (petites usures et taches) ; important cadre en bois et stuc doré à palmettes.

10 000 / 12 000 €

« C'est Lui ». Au premier plan l'Empereur, la main dans son gilet comme à son habitude, coiffé de son chapeau, et dans sa fameuse redingote grise, debout et pensif ; à l'arrière-plan, ses maréchaux et généraux (Berthier, Savary, Duroc, Nansouty, etc.) le regardent et semblent attendre ses ordres. Sur la gauche, des ordonnances tiennent les chevaux.
Deux anciennes étiquettes sur le châssis et le cadre.

Provenance
Collection VALTESSE DE LA BIGNE ; collection DIAZ DE LA PEÑA ; collection privée ; vente Osenat, *L'Empire à Fontainebleau*, 17 novembre 2013, n° 193.

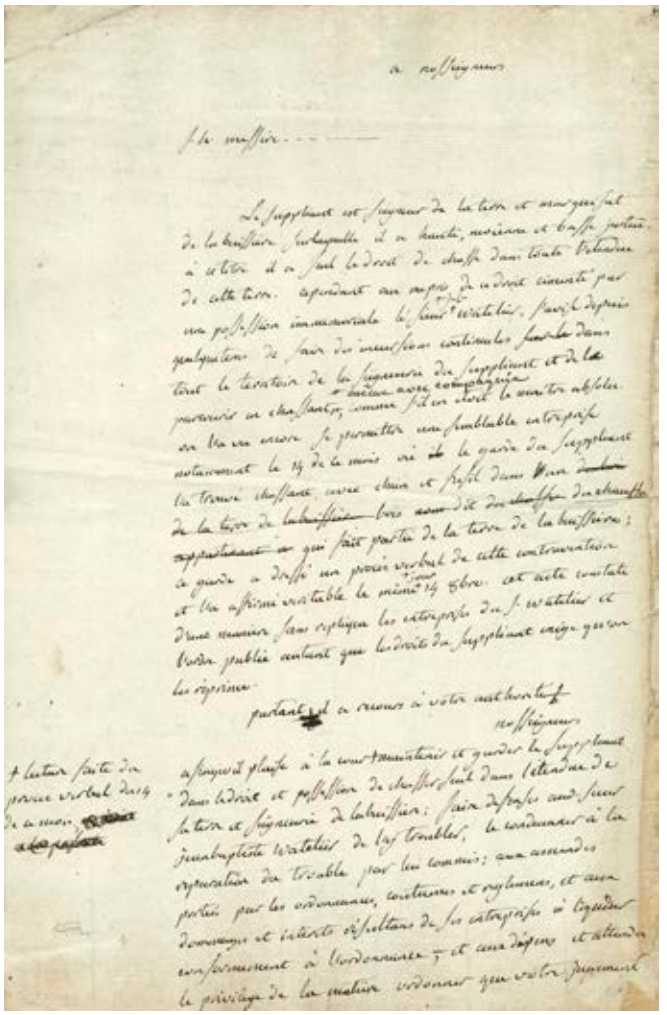

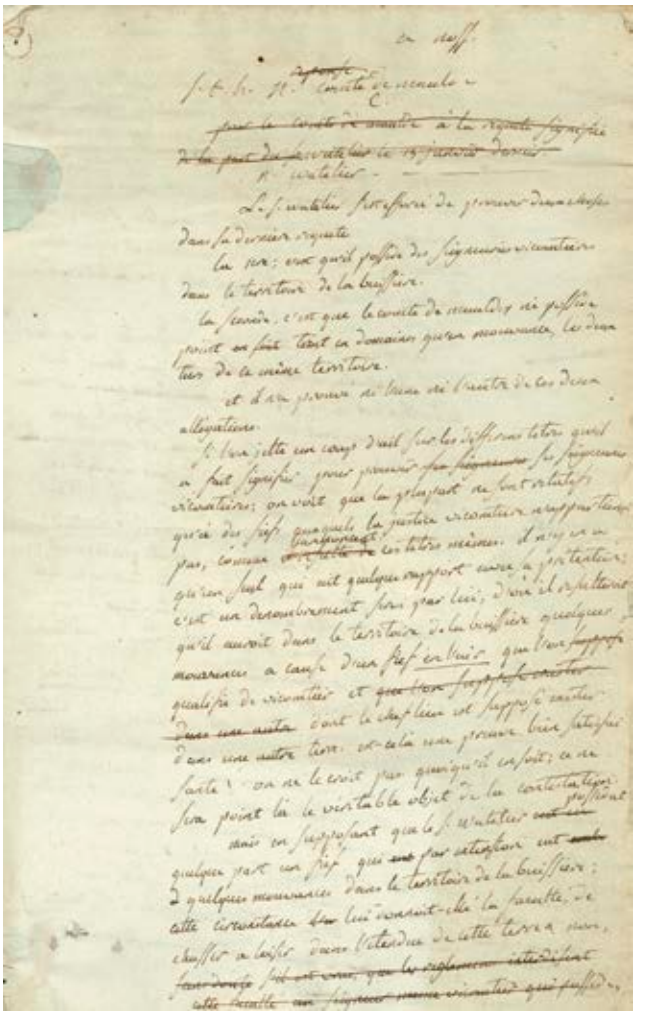

908

ROBESPIERRE Maximilien de (1758-1794) avocat, conventionnel, chef des Montagnards et du Comité de Salut public

3 MANUSCRITS autographes, [octobre 1787-février 1788] ; 9 pages in-fol.

15 000 / 20 000 €

Rares manuscrits de plaidoiries du jeune avocat Robespierre à la veille de la Révolution.

Brouillons, avec ratures et corrections, des plaidoiries prononcées par Robespierre pour le comte de MAULDE à la cour d'Arras les 25 octobre 1787 (2 pages), 10 décembre 1788 (4 pages) et 9 février 1788 (3 pages).

L'affaire opposa le comte de MAULDE, défendu par Robespierre, à Jean-Baptiste WATELIER. Le comte de Maulde accusait Watelier de venir chasser sans autorisation sur ses terres du marquisat de la Buissière, près de Douai.

« Le suppliant est seigneur de la terre et marquisat de la Buissière sur laquelle il a haute, moienne et basse justice. À ce titre il a seul le droit de chasse dans toute l'étendue de cette terre. Cependant au mepris de ce droit cimenté par une possession immemoriale le sieur J.B. Watelier s'avise depuis quelque tems de faire des incursions continueles dans tout le territoire de la seigneurie du suppliant et de la parcourir en chassant, même avec compagnie, comme s'il en etoit le maitre absolu ». Procès-verbal a été dressé le 14 octobre par le garde du comte… Robespierre demande à la cour de « maintenir et garder le suppliant dans le droit et possession de chasser seul dans l'étendue de sa terre et seigneurie de la Buisière ; faire defenses aud. sieur Jean Baptiste Watelier de l'y troubler, le condamner à la reparation du trouble par lui commis »… Etc.

Watelier prétend « avoir eu le droit de chasser sur la terre de la Buissière ; parce qu'il auroit une seigneurie vicomtiere qui s'etendroit dans ce territoire ». Quand bien même, Watelier « doit connoitre les

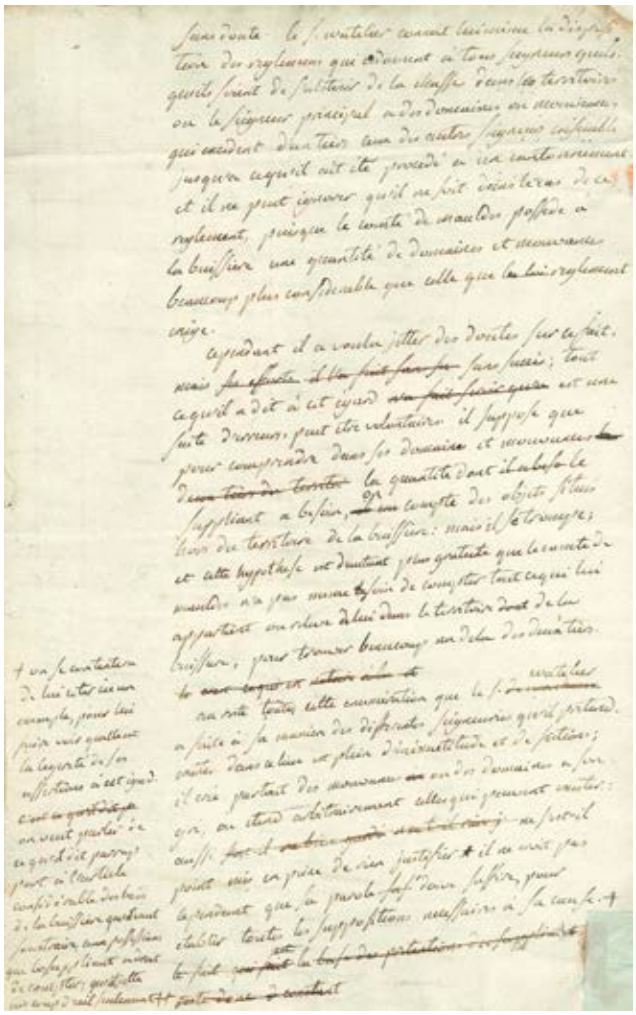

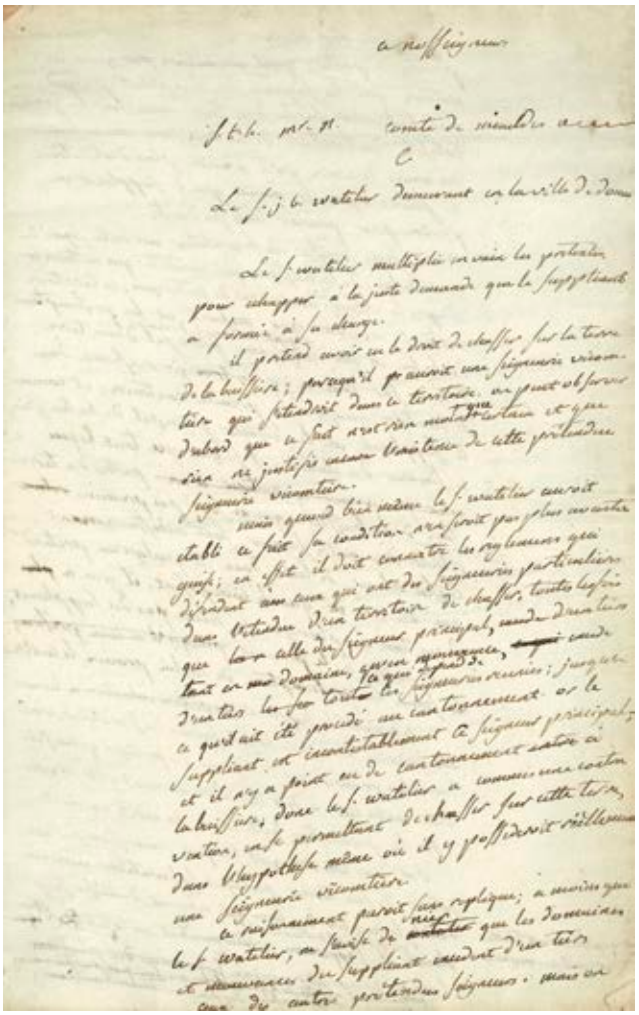

reglemens qui défendent à ceux qui ont des seigneuries particulieres dans l'étendue d'un territoire de chasser, toutes les fois que celle du seigneur principal, tant en domaine qu'en mouvance, excede d'un tiers tout ce qui depend de ces seigneuries reunies [...] Il est notoire que la seigneurie du suppliant s'etend non seulement sur les deux tiers mais sur la presque totalité du territoire de la Buissiere »... Ce dont Robespierre apporte les preuves...

Watelier va s'efforcer de prouver que le comte de Maulde ne possède pas les deux tiers du territoire, ce qui motive une troisième et ultime intervention de Robespierre. Selon lui, Watelier n'a rien prouvé de ses allégations... « Au reste toute cette enumération que le S. Watelier a faite à sa maniere des differentes seigneuries qu'il pretend exister dans ce lieu est plein d'inexactitude et de fictions ; il crée partout des mouvances ou des domaines à son gré, ou etend arbitrairement celles qui peuvent exister »... Robespierre et son client ont renoncé à demander des « dénombremens » à la cour d'Arras, procédure longue et coûteuse ; le suppliant « croit devoir epargner cette peine à lui même et cette dépense à son adversaire ; parce que cette preuve est déjà faite. Elle existe dans les principes et dans les dispositions des loix qui veulent que tout ce qui n'est point prouvé appartenir à un autre que le seigneur principal soit présumé appartenir à ce dernier ». Robespierre demande donc à la cour de « maintenir et garder le suppliant dans le droit de chasser seul dans l'étendue de sa terre et marquisat de la Buissière : faire defenses au S. Watelier de chasser dans ce territoire et pour l'avoir fait, le condamner aux amendes portées par les reglemens et aux depens »...

On joint la note d'honoraires de Robespierre (1 p. in-12), pour les trois séances, avec les dates et la durée de ses interventions : 3 heures le 25 octobre, 6 heures et demi le 10 décembre et 6 heures le 9 février.

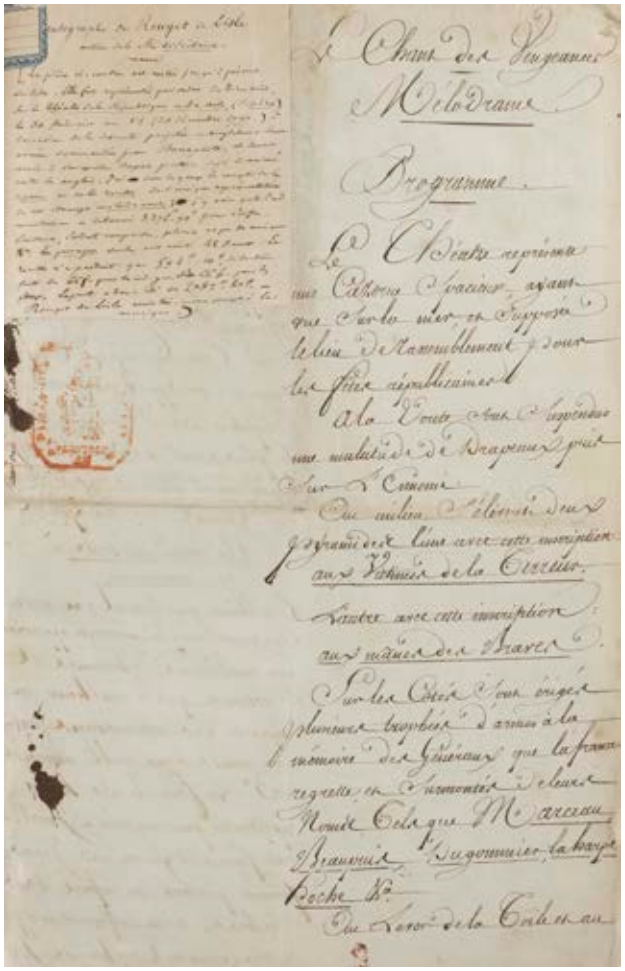

909

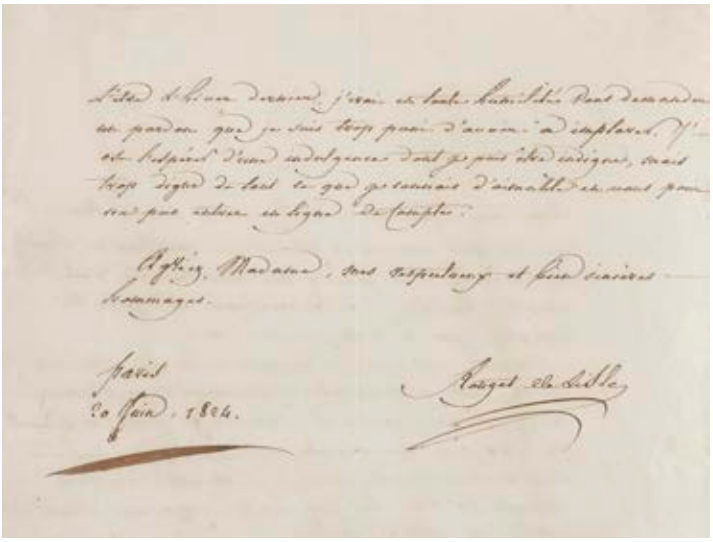

909

909

ROUGET DE LISLE Claude-Joseph (1760-1836) officier et compositeur, l'auteur de la *Marseillaise*.

L.A.S. « Rouget de Lisle », Paris, 20 juin 1824, à une dame ; 1 page et demie in-4.

1 000 / 1 200 €

Au sujet du prospectus pour ses *Chants français* (Paris, l'Auteur, 1825).

Il compte sur la franchise de sa correspondante et la prie de bien vouloir « jeter les yeux sur la paperasse ci-jointe, et, supposé que l'occasion s'en présente, accaparer quelques-uns des souscripteurs qu'elle réclame. Il est inutile de vous prévenir qu'il ne faut pas chercher vos recrues parmi les gens d'une certaine couleur ». S'il devient « moins ours », il ira lui demander « un pardon que je suis trop puni d'avoir à implorer »…

On joint un manuscrit, ***Le Chant des Vengeances***, *mélodrame* (7 pages in-fol., rel. demi-percaline fauve, 2 portraits gravés ajoutés). Cette pièce, plutôt un intermède guerrier et patriotique, chanté, dansé et mimé, qui se clôt par le *Chant du Départ*, a été représentée par ordre du Directoire sur le Théâtre de la République et des Arts (l'Opéra) le 30 frimaire an VI (20 décembre 1797) à l'occasion de la descente projetée en Angleterre d'une armée commandée par Bonaparte. Rouget de Lisle avait lui-même composé la musique. Ancienne collection du Dr Lucien-Graux (VII, 18 juin 1958, n° 156).

910

TALLEYRAND Charles-Maurice de (1754-1838) diplomate et ministre.

L.A.S. « T. », Londres 18 [septembre 1792, au ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, William GRENVILLE] ; 1 page in-4.

1 500 / 2 000 €

Intéressante lettre de diplomatie officieuse, alors que Talleyrand vient de quitter la France révolutionnaire.

Arrivé en Angleterre l'avant-veille, il offre ses premiers hommages « au ministre dont l'esprit m'a paru au niveau des grands evenements de cette epoque et qui a toujours manifesté des vues si pures et un amour éclairé de la vraie liberté. À mes premiers voyages j'étois chargé par le roi d'une mission à laquelle j'attachois le plus grand prix. Je voulois hater le moment de la prosperité de la France et par consequent l'attacher s'il etoit possible à l'Angleterre. J'osois a peine il est vrai esperer tant de bonheur dans nos circonstances ; mais je ne pouvois me resoudre à ne pas faire des efforts pour y parvenir. L'assurance que vous daignates nous donner de la neutralité de votre gouvernement à l'epoque de la guerre me parut un presage tres heureux. Depuis ce moment tout est cruellement changé parmi nous ; et quoique rien ne puisse jamais detacher mon cœur ni mes vœux de la France et que mon espoir soit d'y retourner aussitôt que les loix y auront repris leur empire ; je dois vous dire Mylord et je tiens beaucoup à ce que vous le sachiez que je n'ai absolument aucune espece de mission en Angleterre, que j'y suis venu uniquement pour chercher la paix et pour y jouir de la liberté au milieu de ses veritables amis. Si pourtant Mylord Graville desiroit conoistre ce que c'est que la France en ce moment, quels sont les differents partis qui l'agitent, ce que c'est que le nouveau pouvoir executif provisoire et enfin ce quil est promis de conjecturer des terribles et epouvantables evenemens, dont j'ai été presque le temoin oculaire, je serai charmé de le lui apprendre »…

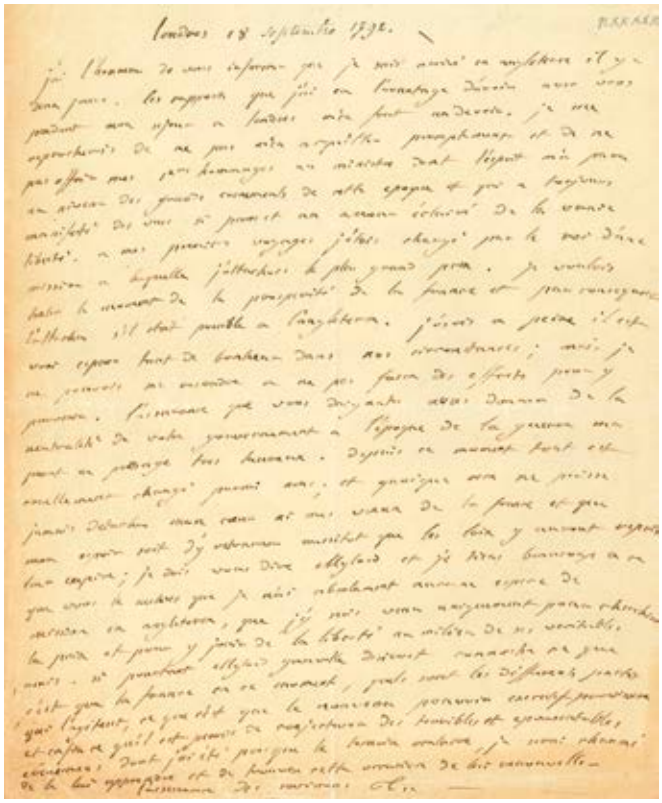

910

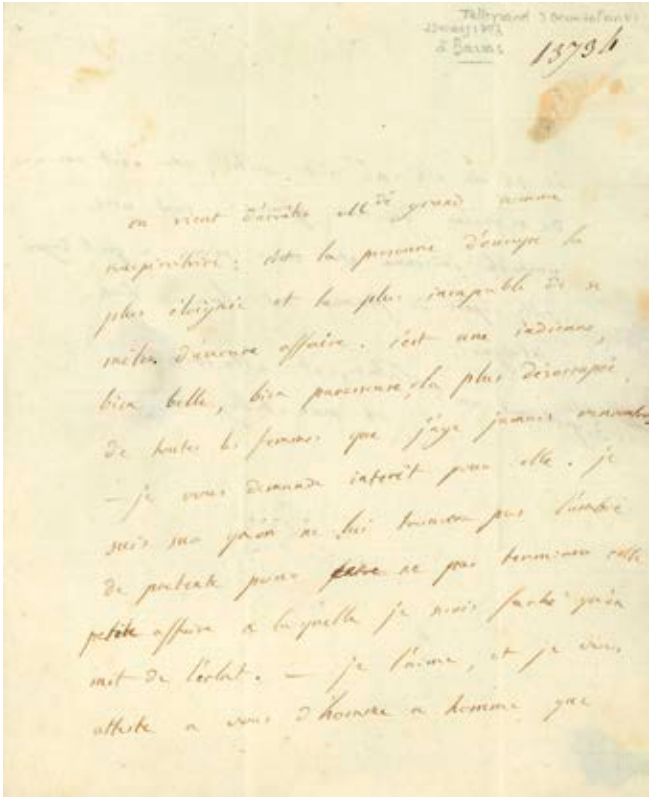

911

911

TALLEYRAND Charles-Maurice de (1754-1838) diplomate et ministre.

L.A.S. « Ch. Mau. Talleyrand », 3 germinal VI (23 mars 1798), à BARRAS, « membre du Directoire exécutif, *pour lui seul* » ; 1 page et demie in4, adresse avec cachet de cire rouge (brisé).

2 000 / 3 000 €

Magnifique lettre en faveur de sa future épouse, Mme GRAND, qu'on vient d'arrêter comme conspiratrice.

[C'est en 1802 que Talleyrand épousera Catherine-Noël Worlée, née aux Indes danoises à Tranquebar en 1762, divorcée de M. Grand le 7 avril 1798.]

« On vient d'arrêter M^de^ Grand comme conspiratrice : c'est la personne d'Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d'aucune affaire. C'est une indienne, bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aye jamais rencontré. [...] Je suis sur qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de pretexte pour ne pas terminer cette petite affaire à laquelle je serois faché qu'on mit de l'éclat. – Je l'aime, et je vous atteste a vous d'homme a homme que de sa vie elle ne s'est mêlée, et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable indienne et vous savez a quel degré cette espèce de femme est loin de toute intrigue. Salu et attachement »....

Provenance

Bibliothèque Dominique de VILLEPIN, *Feux & Flammes*, I *Les Voleurs de feu* (28 novembre 2013, n° 320).

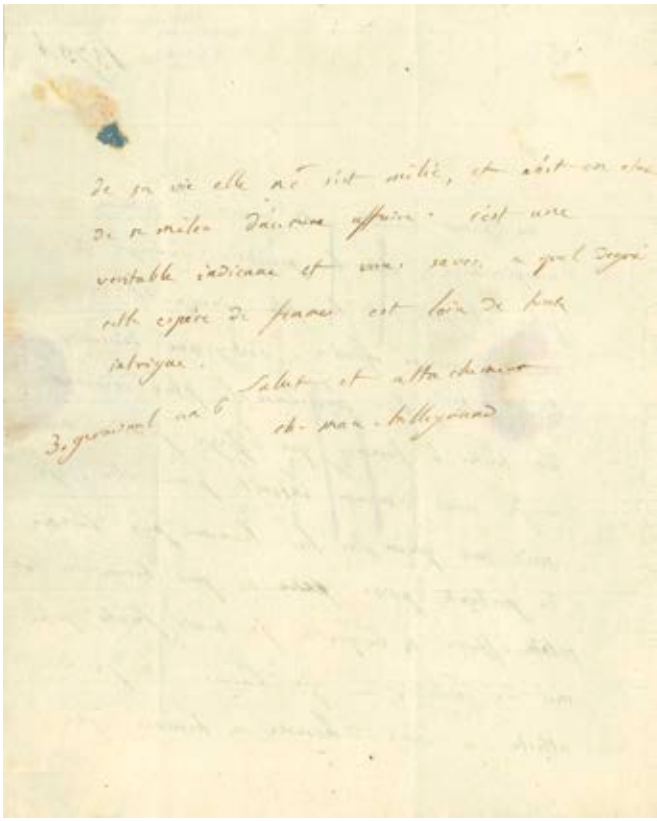

911

912

912

TALLEYRAND Charles-Maurice de (1754-1838) diplomate et ministre.

P.S. « Ch Maur Talleyrand », Paris 19 prairail XI (8 juin 1803) ; 1 page et quart in-fol. à en-tête *République Française. Préfecture de Police*, grande VIGNETTE, cachet encre du Ministère des Relations extérieures.

400 / 500 €

Grand passeport (« passe-port à l'étranger ») délivré le 12 prairial XI (1er juin 1803) au citoyen Alexandre COLLIETTE allant en Hollande par Anvers, signé par le préfet de police Louis-Nicolas DUBOIS (1758-1847) et son secrétaire général Pierre-Antoine de PIIS (1755-1832), et visé au dos par TALLEYRAND, ministre des Relations extérieures.
Grande vignette emblématique gravée sur bois de Jean-Louis DUPLAT (1757-1833) [Boppe & Bonnet, planche n° 253].

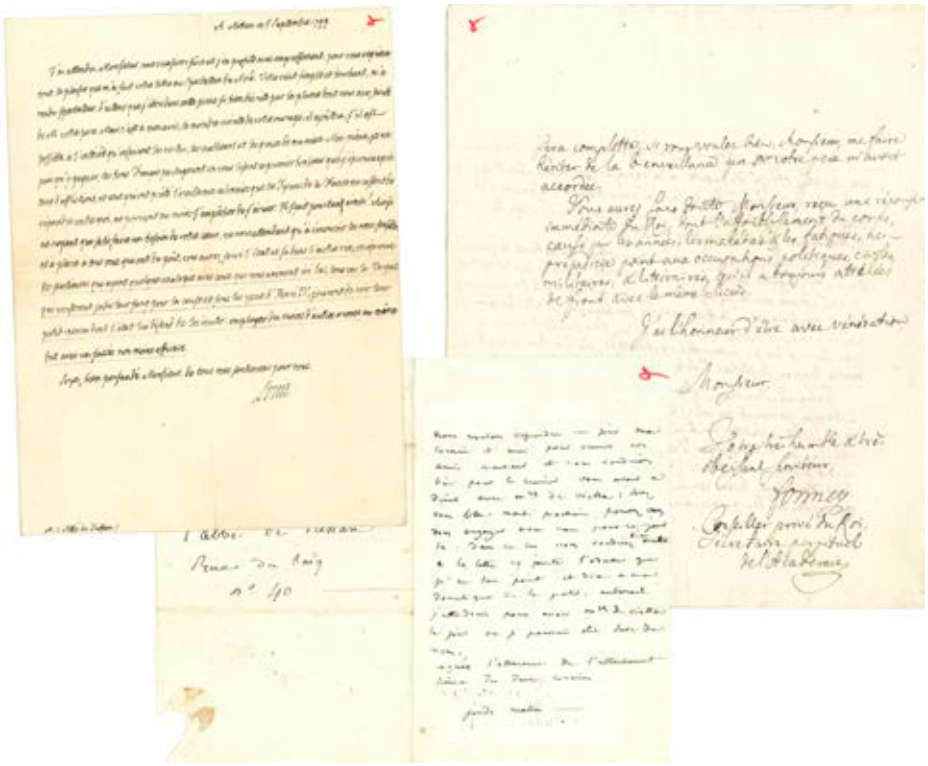

913

913

[**TRESSAN Maurice de Lavergne, abbé de** (1747-1809) fils du comte de Tressan, vicaire général de l'archevêque de Rouen, littérateur.]

22 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., à lui adressées ou le concernant.

800 / 1 000 €

François de Béziade comte d'AVARAY (2 l.a.s., une de Mittau en 1799, parlant de Louis XVIII et de la duchesse d'Angoulême). Sophie COTTIN (10 l.a.s., vers 1806). Jean-Henri-Samuel FORMEY (l.a.s., Berlin 1786, faisant l'éloge de feu le comte de Tressan). FRÉDÉRIC II (l.s., Potsdam 29 avril 1786). LOUIS XVI (secrétaire) et le baron de BRETEUIL (l.s. de convocation à l'assemblée provinciale d'Ile de France, 1787). LOUIS XVIII (belle l.a.s., Mittau 6 septembre 1799, félicitant l'abbé pour sa relation sur l'arrivée de Madame Thérèse de France à Mittau, avec minute de la réponse ; et p.s., Blankenburg 1797, laissez-passer). Comte ROSTOPCHINE (l.s., Gatschina 1800, au nom du Tsar). Abbé de TRESSAN (l.a.s. à son père, Rouen 1782). Duc de VILLEQUIER (invitation au mariage du duc d'Angoulême et de Madame Thérèse de France, Mittau 1799). Etc. Plus le manuscrit (incomplet) et l'imprimé de la *Lettre sur l'arrivée de Madame Thérèse de France à Mittau...* extrait du *Spectateur du Nord* (1799).
On joint le manuscrit d'un *Précis du journal du siège et bombardement de la ville de Maestricht, avec la liste des gentilshommes qui y ont été employés et différentes lettres et ordres donnés dans ce temps* (1793 ; in-4 de 33 p. plus tableau dépliant, avec lettre du chevalier de RUSSEL, et 2 plans joints). Plus 6 lettres des services, commissions ou brevets militaires concernant le comte de Lardenoy de Bolandre (1759-1814).

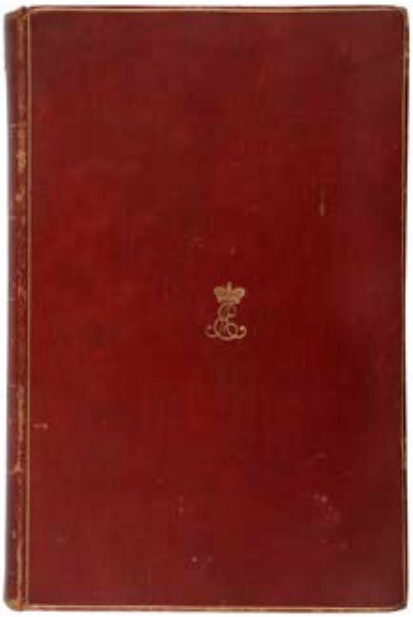

914

914

914

WALCHEREN.

MANUSCRIT, ***Lettres écrites de Flessingue, contenant le récit de l'expédition dirigée contre Walcheren, Beveland et l'embouchure de l'Escaut, sous le commandement du comte de Chatam, avec la description topographique et statistique des isles de Walcheren et Beveland ; par un officier du 81e Régiment***, Londres 1809 ; petit in-fol. de 276 pages (mal paginé) plus un feuillet dépliant et 3 cartes oblong in-4 aquarellées sur papier vert clair, reliure de l'époque maroquin rouge, encadrement d'un filet doré sur les plats, monogramme *AE* couronné sur les plats (reliure un peu frottée).

1 500 / 2 000 €

Manuscrit sur l'expédition de Walcheren, relié au chiffre du Prince Eugène.

Traduction française, mise au net, d'un ouvrage anglais imprimé à titre privé : *Letters from Flushing ; containing an Account of the Expedition to Walcheren, Beveland, and the mouth of the Scheldt, under the command of the Earl of Chatham, to which is added a topographical and statistical account of the islands of Walcheren and Beveland* (London, printed for Richard Phillips, S. McDowell printer, 1809).
Richard PHILLIPS consigne ici ses observations militaires de l'expédition anglaise de fin juillet-début août 1809 contre le port fortifié de Flessingue (île de Walcheren, Pays-Bas), en y ajoutant des observations géographiques et économiques précises, et quelques détails des mœurs locales. [Face à 22 vaisseaux de ligne, 120 bateaux de guerre, 400 transports portant 14 000 hommes et 24 canons, la garnison franco-hollandaise commandée par le général Monnet capitula le 15 août : 900 tués et blessés sur 6000, les autres faits prisonniers. Les Anglais comptaient 738 tués, blessés ou disparus. Ils évacuèrent l'île le 24 septembre après avoir subi de lourdes pertes liées à la fièvre des marécages (Alain Pigeard).]
Cartes aquarellées de la *Zealand*, de *Flushing* et *Lillo*, en coloris très frais.
Exemplaire au monogramme couronné d'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS et de sa femme, EA, surmonté de la couronne fermée du royaume d'Italie. Ce joli chiffre avait été dessiné par le typographe Bodoni.

915

WELLINGTON Arthur Wellesley, duc de (1769-1852) général et homme politique anglais, le vainqueur de Waterloo.

L.A.S. « Wellington Prince de Waterloo », Walmer Castle 31 août 1839, à M. STOEL, conseiller intime de S.A.S. le duc d'Arenberg ; 2 pages in-8 ; en français.

300 / 400 €

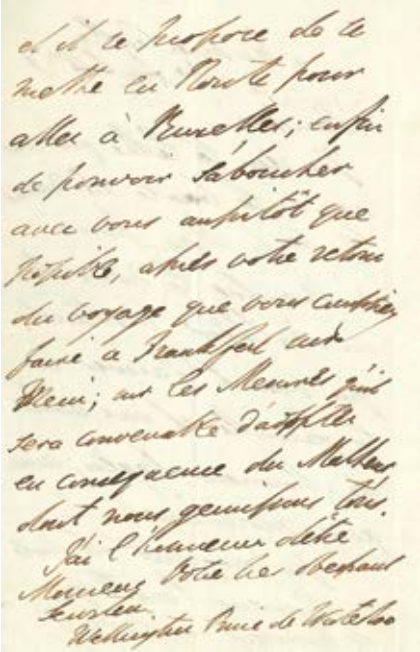

915

Sur la mort de Barthélémi DEGEN (1791-Bruxelles 22 août 1839), secrétaire du duc Prosper-Louis d'ARENBERG (1785-1861). Wellington a reçu la lettre de Stoel l'informant du « malheur inattendu qui venoit d'arriver à la famille et aux amis de Monsieur Degen ; ainsi qu'à moimême ». Il a prévenu M. Rootte qui se trouvait à Dublin et va se rendre à Bruxelles pour « s'aboucher avec vous [...] sur les mesures qu'il sera convenable d'adopter en conséquence du malheur dont nous gémissons tous »...
On joint un fragment d'enveloppe autographe avec contreseing (1835).

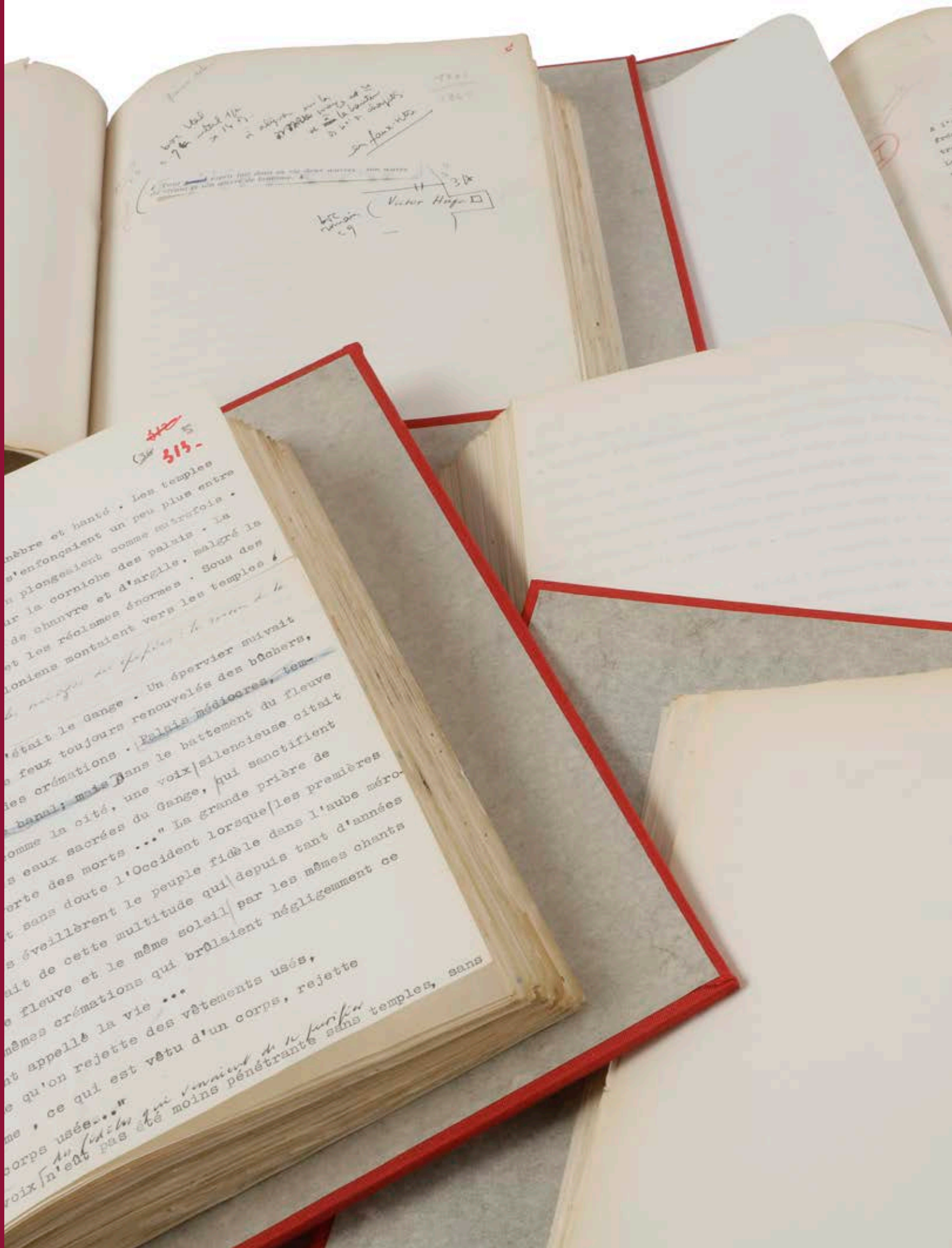
Victor Hugo
313
nèbre et hanté . Les temples
s'enfonçaient un peu plus entre
n plongeaient comme mirrofois .
ur la corniche des palais . La
de chuuvre et d'argile, malgré la
nt les réciumes énormes . Sous des
loniens montaient vers les temples
'était le Gange . Un épervier suivait
feux toujours renouvelés des bûchers,
es crémations . Parfois médiocres, tem-
banal; mais dans le battement du fleuve
omme la cité, une voix silencieuse citait
s eaux sacrées du Gange, qui sanctifient
orte des morts ..." La grande prière de
t sans doute l'Occident lorsque les premières
s éveillèrent le peuple fidèle dans l'aube méro-
uit de cette multitude qui depuis tant d'années
e fleuve et le même soleil par les mêmes chants
mêmes crémations qui brûlaient négligemment ce
nt appelle la vie ...
e qu'on rejette des vêtements usés,
me , ce qui est vêtu d'un corps, rejette
corps usée..."
voix n'eut pas été moins pénétrante sans temples, sans

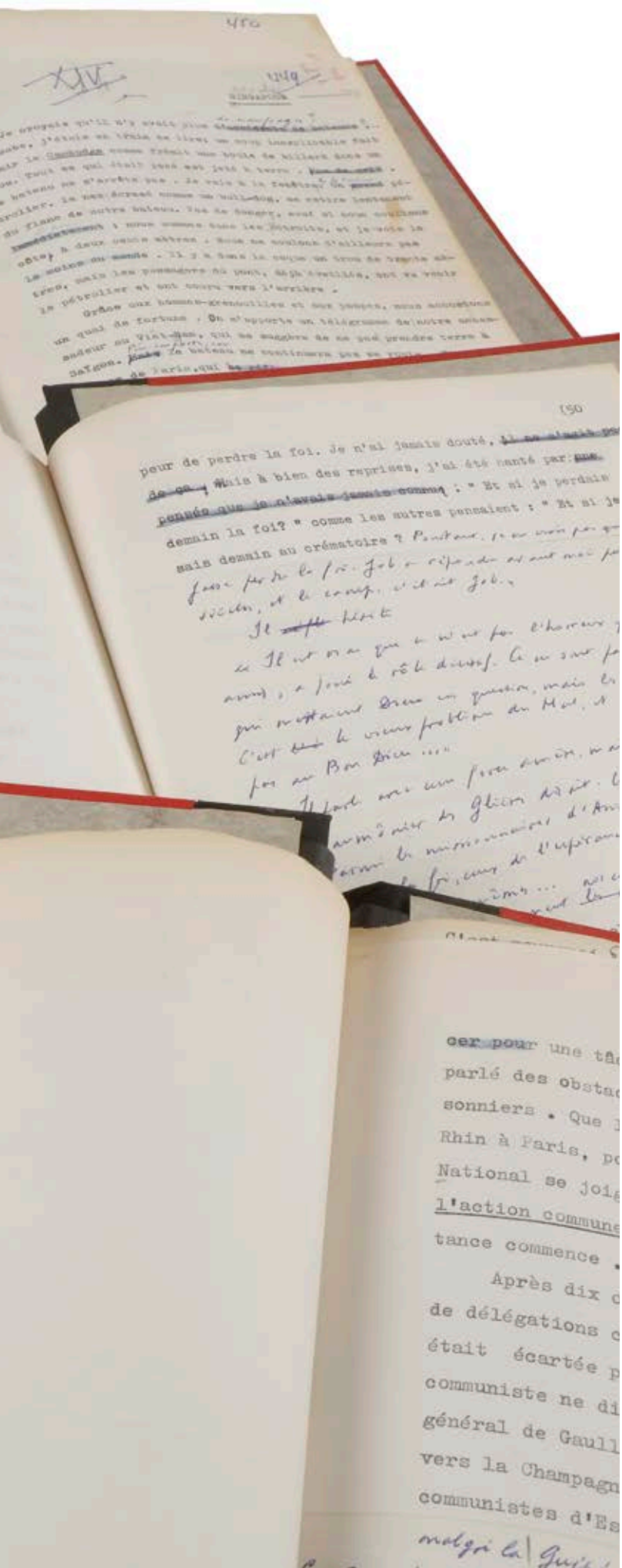

XIXE ET XXE SIÈCLES

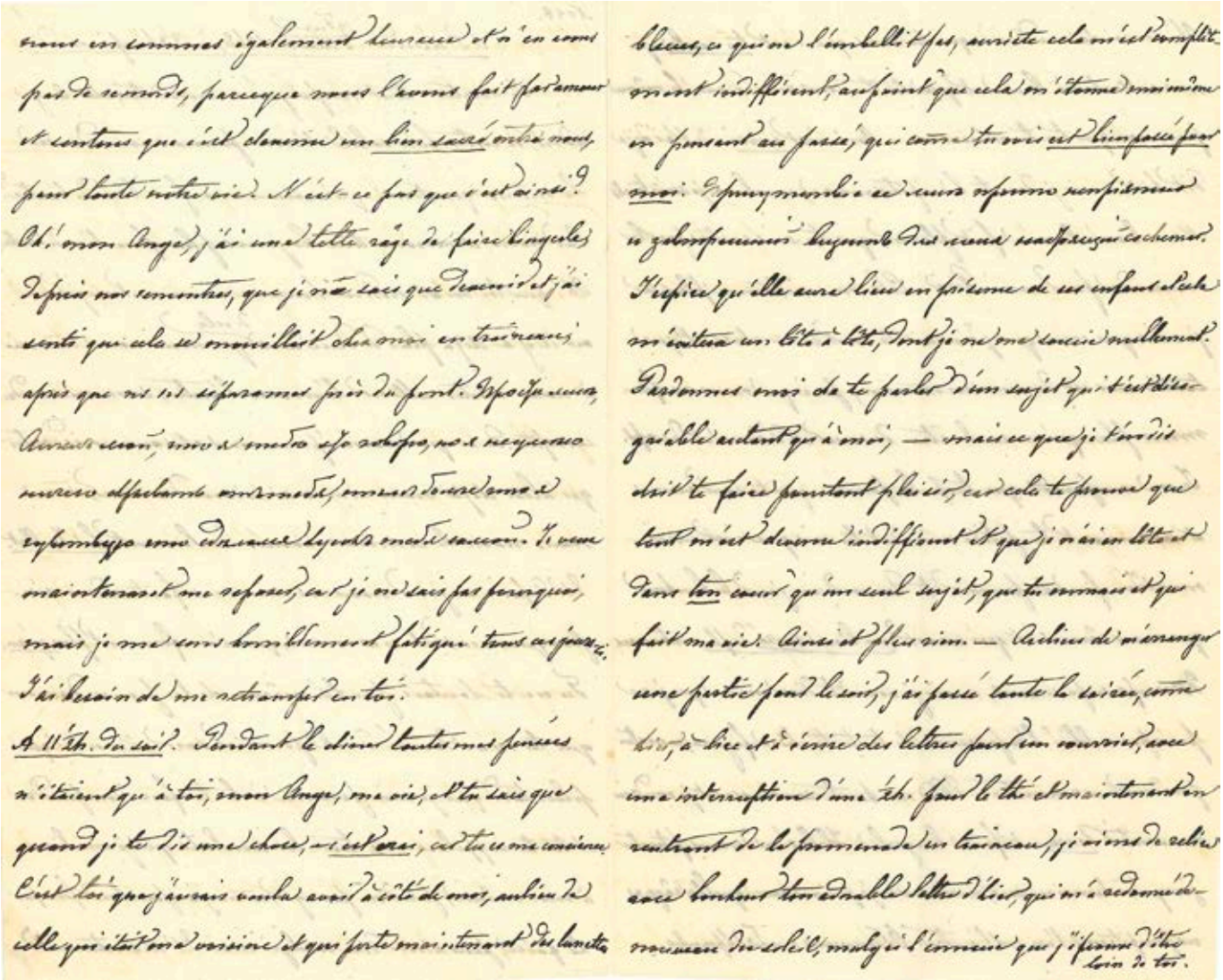

916

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie.

5 L.A., [Saint-Pétersbourg] 1868-1869, à Catherine DOLGOROUKI (Katia) ; 21 pages in-8 ; et 5 L.A. de Katia DOLGOROUKI à ALEXANDRE II, novembre-décembre 1871 ; 4 pages in-8 chaque ; en français.

10 000 / 12 000 €

Belles lettres d'amour fou à Katia, complétées par cinq lettres d'elle.

Cet ensemble regroupe cinq lettres de la correspondance amoureuse du Tsar Alexandre II à Catherine (Katia) DOLGOROUKI (1847-1922), témoins de cette extraordinaire histoire d'amour. Leur liaison débuta en 1866. Elle avait dix-huit ans, lui quarante-sept. En 1870, l'installation de Katia dans une chambre du Palais d'Hiver, au-dessus des appartements impériaux où résidait la Tsarine Marie Alexandrovna, fit un énorme scandale à la Cour. En 1872, elle lui donnait un fils, Georges, puis deux filles, Olga et Catherine. La Tsarine, depuis longtemps souffrante, mourut le 3 juin 1880, et quarante jours seulement après sa disparition, Alexandre fit de Catherine son épouse morganatique, lui conférant le titre de Princesse Yurievskaya. La vie légitime du couple fut de courte durée, car le Tsar fut victime d'un attentat à la bombe le 13 mars 1881. Ramené mortellement blessé au palais, il agonisait quelques heures plus tard dans les bras de Katia. Devenue veuve, la princesse Yurievskaya s'exila en France à Nice, où elle mourut en 1922, emportant avec elle sa précieuse correspondance que le nouveau Tsar Alexandre III avait tenté de récupérer pour la détruire. Les lettres sont numérotées, et portent la date et l'heure, comme un journal de conversation. Elles sont rédigées principalement en français, avec quelques phrases en russe généralement dans l'alphabet latin, et un vocabulaire secret (comme les *bingerles* désignant leurs ébats érotiques). Par mesure de sécurité, elles ne comportent pas le nom de Catherine et ne sont pas signées. La formule finale en russe : « мвойн на всегда » (à toi pour toujours), tient lieu de signature. En tête des lettres de Katia, Alexandre II a inscrit la date de réception.

Alexandre II

Lundi 19 février/2 mars 1868, à 3 ½ h. après-midi – Mardi 20 février/3 mars, à 9 ½ h. du matin « N° 48 » (5 pages). « Je rentre tout imprégné comme toi, cher ange adoré, de notre bon soleil et nous pouvons nous adresser la même question : qu'avons-nous fait l'un de l'autre ? Car nous devenons tous les jours plus foux l'un

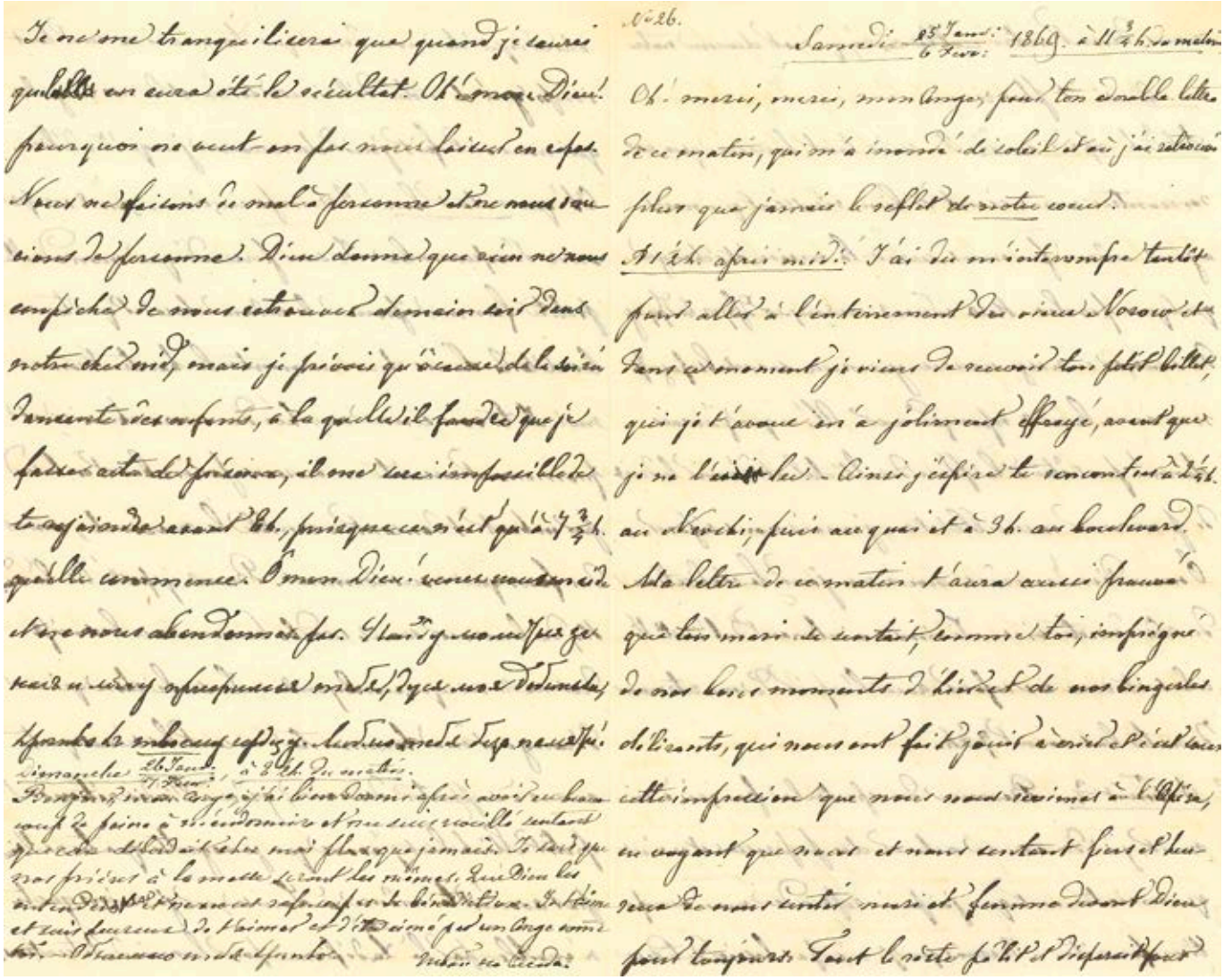

de l'autre. Oh ! que tu m'as rendu heureux en venant au jardin, où il y a déjà plus de deux ans de cela que nous avons commencé à nous sentir attirer l'un vers l'autre, sans nous rendre compte de ce que nous éprouvions et sans nous douter qu'alors déjà nous nous aimions d'amour ! comme nous nous le sommes avoués seulement *le 1 Juillet* [1866]. Et depuis ce jour nous nous sommes faits cadeau réciproquement de nos cœurs, qui n'en forment plus *qu'un*. Tu ne te doutais pas toi même de la preuve d'amour que tu m'as donné dès le premier soir et ce n'est que plus tard que je suis parvenu à te le faire comprendre et tu te rappeleras de tous les combats que je me livrais à moi même, pour ne pas agir, comme j'ai pourtant fini par le faire, pour ainsi dire malgré moi. Et maintenant nous en sommes également heureux et n'en avons pas de remords, parce que nous l'avons fait par amour et sentons que c'est devenu un *lien sacré* entre nous, pour toute notre vie. [...] Oh ! mon Ange, j'ai une telle râge de faire bingerle, depuis nos rencontres, que je ne sais que devenir et j'ai senti que cela se mouillait chez moi en traîneau après que nous nous séparâmes près du pont. [...] J'ai besoin de me retremper en toi. [...] Oh ! merci de me dire que tu sens que c'est *toi seule* qui me rattache à la vie et que tu te sens aimée avec la même passion que toi tu m'aimes. [...] Hélas ! nous devrons patienter jusqu'à demain soir, mais aussi je prévois avec quelle rage nous nous précipiterons l'un sur l'autre »...

Mardi 20 février/3 mars 1868, à 4 ¼ h. après midi – Mercredi 21 février/4 mars, à 9 ½ h. du matin « N° 49 » (4 pages). « Oh ! mon Ange, ce serait vraiement vilain à toi si tu osais douter encore de l'être qui t'appartient corps et âme et pour lequel *tout* se concentre *en toi*. Tu as dû voir, dans l'expression de mes yeux, pendant nos rencontres de tantôt, ce qui déborde de ce cœur qui est et restera *ton bien* à tout jamais et qui ne respire que par toi. [...] Maintenant j'ai déjà la fièvre d'impatience de me trouver дома [chez nous] et oublier tout, excepté le bonheur de t'appartenir corps et âme. J'ai une telle rage de faire bingerle, que je ne sais que devenir ! »... À 11 ½ h. du soir. « Je me sens encore tout imprégné de notre bonne soirée et de nos bingerles délirants, qui *nous* ont fait jouir comme des foux. Je vois encore l'expression de tes adorables yeux et j'entends les sons que tu poussais, пока я гулял в тебя [pendant que je me promenais en toi]. Malgré que tu avais commencé par être un peu capricieuse et méchante, ton cœur, c.a.d. le mien, a pourtant fini par fondre sous mes caresses et mon vilain lutin est redevenu ce qu'il est véritablement, aussi je ne me rappèle que des bonnes paroles de mon ange adoré et je les entends encore résonner à mes oreilles, comme pendant les

.../...

.../...

chers moments où nous étions couchés dans les bras l'un de l'autre. Oh ! que j'aime nos bonnes conversations, qui suivent ordinairement nos bingerles et c'est comme cela que nous nous serions retrouvés tous les soirs dans *notre lit*, si Dieu nous accordait un jour le bonheur que nous rêvons. Demain hélas ! ce sera une journée bien triste pour nous, car nous serons privés du bonheur de nous voir, ce qui est devenu pour nous un besoin de cœur et constitue notre véritable vie. Je veux que tu saches que cela déborde chez moi plus que jamais et que tu n'oublies pas que *tout* se concentre pour moi en toi »...

Mercredi 1/13 Janvier 1869 à 10 ½ h. du matin – Jeudi 2/14 Janv. à 8 ½ h. du matin « N° 2 » (4 pages). « Quelques mots seulement, avant d'aller à la messe, pour te dire, cher ange de mon âme, que ton adorable lettre, achevée ce matin, m'a rendu à la vie et inondé de notre bon soleil. Je t'aime, me sens aimé et suis heureux de t'appartenir, à toi seule, devant Dieu pour toujours »... À 4 h. après midi ... « *tout* se concentre pour moi *en toi*, mon adorable petite femme devant Dieu. J'ai senti que nos pensées et prières étaient les mêmes pendant la messe et j'espère que Dieu ne nous abandonnera pas et ne nous refusera pas Sa bénédiction. En rentrant tout rempli de soleil, j'ai dû encore achever des paperasses et répondre à une quantité de télégr. et veux me coucher, car j'avoue que je n'en peux plus. Je voudrais que tu puisses aussi dormire un peu et nous retrouver ce soir tous les deux reposés [...] À 11 ½ h. du soir. « J'espère que mon adorable petite femme aura gardé la même bonne impression de notre chère soirée que son mari [...] je veux qu'elle sache que nos bingerles l'ont fait jouir de nouveau jusqu'au délire. [...] J'ai paru au thé avec un appétit dévorant, que je n'avais nullement eu à dîner et après avoir achevé une partie de mes paperasses, je viens de rentrer d'un tour en traîneau en passant devant tes fenêtres et en soupirant de n'avoir pas pu le faire ensemble »...

Jeudi 23 Janvier/4 février 1869, à midi – Vendredi 24 Janv./5 Févr. À 8 h. du matin « N° 24 » (4 pages). « Ta chère lettre, achevée ce matin, m'est parvenue à 11 h. et m'a inondé comme toujours de notre bon soleil. Et comment faire, je ne puis me sentir heureux quand je me sens aimé, comme moi je t'adore et qu'étant devenu la vie l'un de l'autre, tout se concentre pour nous en nous. Cette absorbtion mutuelle est notre trésor et notre soutient, dont nous avons tout le droit d'être fier, car aucun couple dans ce monde ne sait apprécier comme nous le bonheur de s'appartenir devant Dieu, comme mari et femme. [...] Quand à ce que nous nous sentons tous les deux imprégnés de notre soirée d'hier, cela ne peut plus nous étonner, ne formant, *en tout* qu'un seul être sacré devant Dieu »... Il s'habille pour « cet ennuyeux bal »... Il écrit au retour du bal, puis le lendemain au réveil.

Samedi 25 Janvier/6 Février 1869 à 11 ¾ h. du matin – Dimanche 26 Janv./7 Févr. à 8 ½ h. du matin « N° 26 (4 pages). « Oh ! merci, merci, mon Ange, pour ton adorable lettre de ce matin, qui m'a inondé de soleil et où j'ai retrouvé plus que jamais le reflet de *notre* cœur. [...] j'espère te rencontrer au Nevski, puis au quai et à 3 h. au boulevard. Ma lettre de ce matin t'aura aussi prouvé que ton mari se sentait, comme toi, imprégné de nos bons moments d'hier et de nos bingerles délirants, qui nous ont fait jouir à crier et c'est sous cette impression que nous nous revîmes à l'Opéra, ne voyant que nous et nous sentant fiers et heureux de nous sentir mari et femme devant Dieu pour toujours. Tout le reste pâlit et disparaît pour nous,

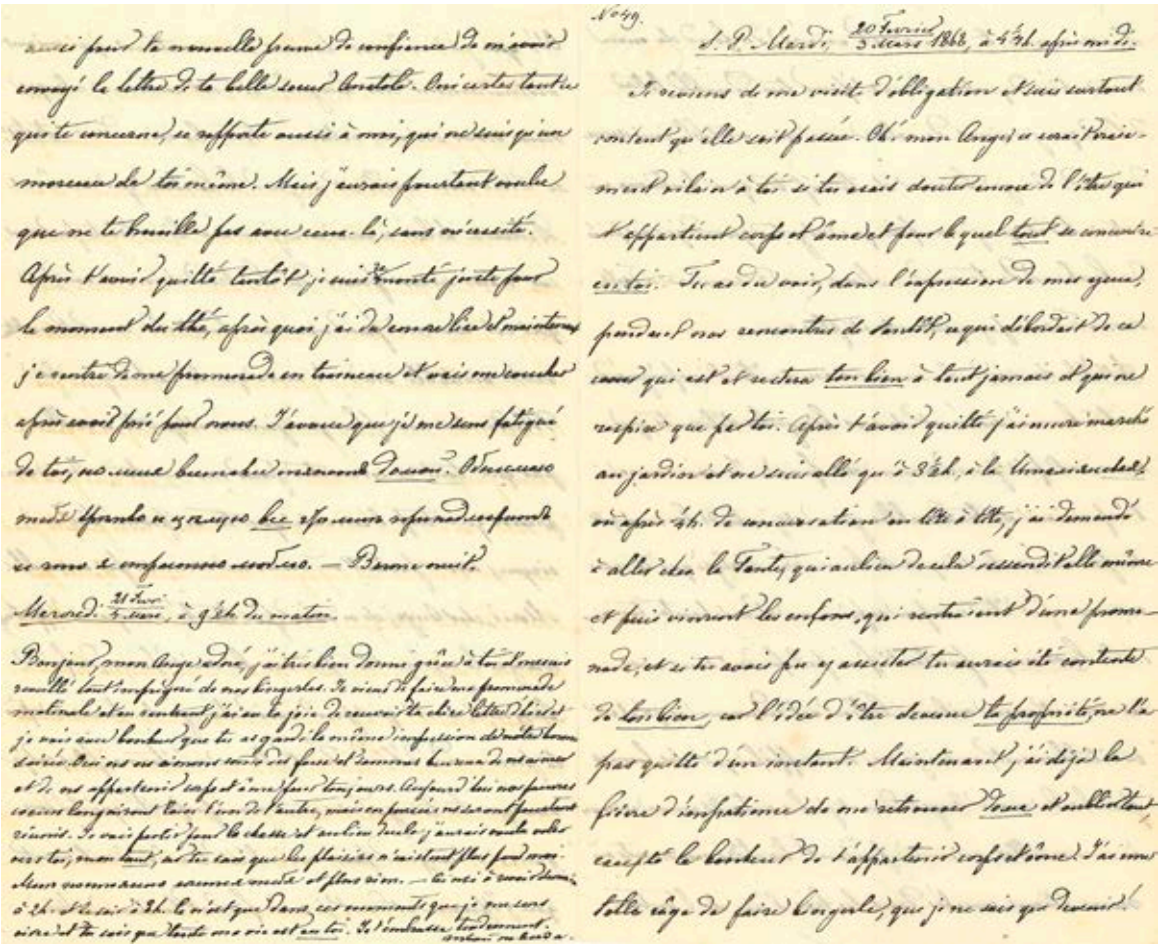

devant notre culte sacré, qui est devenu notre vie »... À minuit ¾. « Revenu du spectacle français à minuit, j'ai du encore achever des paperasses [...] ton mari se sent tout imprégné de notre délicieuse soirée et de nos bingerles, qui nous ont fait jouir de nouveau jusqu'au délire. Oh ! que c'était bon ! [...] Je suis persuadé que mon adorable petite femme éprouve la même chose et que tous les détails de ces chers moments la hantent comme moi. Je te vois encore couchée dans ma chemise et promenant ensuite en écossais par en bas et en hussard par en haut, et dansant ensemble la mazourka, comme des fous que nous sommes »...

Catherine Dolgorouki

3-4/15-16 novembre 1871, n° 293. « Je me sens toute triste de ne pas te voir de toute la journée [...] je ne puis plus vivre loin de toi, c'est un besoin de mon existence de me retrouver dans tes bras, mon ange délirant, ma seule consolation. [...] je t'aime à la folie, tu es mon mari adoré qui forme mon bonheur, aussi rien ne peut être comparé au sentiment de s'adorer comme nous et jouir du délire de n'appartenir que l'un à l'autre devant Dieu et notre conscience pour toujours, ce qui nous relève à nos propres yeux et nous soutient aussi [...] Je comprends que tu es hanté par nos bons moments passés ensemble, oh ! que j'aime à te carresser car tu es si appétissant et délirant [...] je sens que nous sommes plus fous amoureux que jamais l'un de l'autre et que cela déborde terriblement »...

4-5/16-17 novembre 1871, n° 294. « J'ai des douleurs au bas-ventre depuis cette nuit [Katia est enceinte pour la première fois], cela m'agasse affreusement. Ta bonne lettre que je viens de recevoir m'a remplit de soleil et est le reflet de ce cœur qui ne vit que par toi mon ange adoré, ma vie, ma seule et unique consolation. Je t'aime à la folie et suis heureuse de t'adorer et me dire que tu n'appartiens qu'à moi seule devant Dieu et ta conscience pour toujours, ce qui nous relève à nos propres yeux et nous soutient en tout, aussi il faut avouer que rien ne peut être comparé au bonheur d'avoir un trésor sacré en soi et ne former qu'un de corps, d'âme et de cœur. [...] nous ne pouvons plus vivre sans penser l'un à l'autre, cette absorbation est un vrai bonheur que nous sommes les seuls à connaître. Je sens aussi que nous éprouvons la même impatience de nous retrouver ensemble dans notre cher nid et cela déborde en nous plus que jamais »...

17-18/29-30 novembre 1871, n° 307. « Je savais bien que notre bonne journée d'hier nous laisserait la même délicieuse impression, et j'adores comme toi à nous reposer et jouir comme des fous que nous sommes. Je suis contente pour toi de mon appetit qui certes ne peut me faire que du bien dans mon état [elle est enceinte]. Pardonnes-moi d'avoir pleuré hier, mais que veux-tu c'est parce que je t'aimes et que je penses à toi, que je ne voudrais pas mourir sachant combien le sentiment de se voir d'un coup ainsi dire plongé pour toujours dans un abîme de tristesse et de tout ce qu'il y a au monde de plus triste et se dire que notre vie c'est en allé avec l'être adoré, est affreuse et peut nous rendre fou. Mais ce qui au moins est consolant c'est la persuasion que j'aurais emporté, que tu n'aimeras personne et que tu te conserveras pour moi, et que rien ne te ferais oublier les devoirs que tu remplirerais pendant ma vie. Tu n'es pas capable de te consoler après ma mort et ta conscience ne te permettera

.../...

.../...

jamais de me tromper après ma mort mais au contraire tu tienderas doublement à te conduire iresprochablement et ne rompre en rien nos liens sacrés. Mais je ne veux pas mourir oh ! mon Dieu bénissez mes couches et conservez nous l'un pour l'autre »...

27-28 novembre/9-10 décembre 1871, n° 317. « Ta bonne lettre m'a fait du bien comme toujours et est le reflet de ton coeur qui est si heureux de t'aimer et n'appartiens qu'à toi aussi je comprends que tu jouis du sentiment de m'appartenir en entier depuis 5 ans et n'avoir rien de commun avec le reste de l'univers, c'est notre trésor devant lequel tout pâlit et disparaît. [...] Je sentais que tu penserais à moi pendant la cérémonie où il y a 2 ans nous n'étions préoccupé que par notre présence, et tu étais si beau aussi. Je me sentais fière de mon mari qui est heureux de n'appartenir qu'à moi seule. Je t'aime à la folie »... *8 h ½ du soir*. « Notre rencontre au boulevard fut un bon rayon de soleil pour moi, ainsi qu'au quai et à la perspective, tu es si beau et appétissant qu'il y a de quoi perdre la tête comme c'est le cas avec moi depuis 6 ans et j'en suis heureuse. Je suis contente que nous avons joui terriblement, ce délice n'a pas de nom, aussi sommes nous les seuls à comprendre cette jouissance à laquelle rien ne peut être comparé »... À minuit. « Notre bonne soirée m'a laissé une délirante impression, je ne vis que dans tes bras et par ta présence, j'aimes à lire ensemble et prendre le thé, en un mot je t'adores toi et je respire que par toi cher mari adoré, mon tout »...

30 novembre-1er décembre/12-13 décembre 1871, n° 320. « J'avoue que ta lettre m'a fait beaucoup de peine car j'avais cru que la fin de notre soirée d'hier t'a fait oublier mes bouderies, mais je vois que c'est le contraire, ce qui est très bête et je crois insignifiante. Il n'y a pas à mettre en avant les 4 semaines que nous passeames ensemble sans bouderies, c'est bien différent pour moi de te savoir libre et te voir plus longtemps, que l'existence que je mènes lorsqu'on arrive, à peine on arrive, tous les ennuis commencent, rien que les comédies et les lectures sont faites pour nous enrager; et toi au lieu de le comprendre tu as l'air d'exagérer en tout. Crois-moi que sans cela déjà je ne me sens pas gaie, mais tout au contraire plus découragée que jamais, et au lieu de me consoler tu m'agasses. [...] Je t'aimes pourtant et ne cesserais de t'adorer car notre amour est devenu notre vie. [...] Oh ! mon Dieu ce que j'aurai donné pour passer ma vie avec toi et ne plus te quitter cher mari adoré, mon bonheur, mon tout. [...] Je veux que mon mari adoré sache que je n'ai gardé que la bonne impression de notre heure avant dîner ; et ai joui jusqu'au délice. Ce fut tellement bon que j'ai envie de crier, aussi je me sens tout imprégnée et t'aimes plus que je saurais te l'exprimer. Pardonnes-moi de t'avoir boudé, je tacherais de me corriger et de prendre sur moi mais je te supplie de ne pas m'agasser et penses à moi lorsque tu fais des choses que je n'aimes pas. Tu es un ange aussi je suis plus folle que jamais de toi et heureuse de t'adorer. [...] Tantôt tout en étant étendue j'ai senti pour la première fois le mouvement du cher être qui est en moi [leur fils Georges, qui naîtra en 1872], cela me donneait de tels coups que la main qui était dessus alleait en l'air »...

On joint 3 photographies d'amateur représentant des proches de la famille impériale vers 1900 ; et un portrait de Maria Alexandrovna.

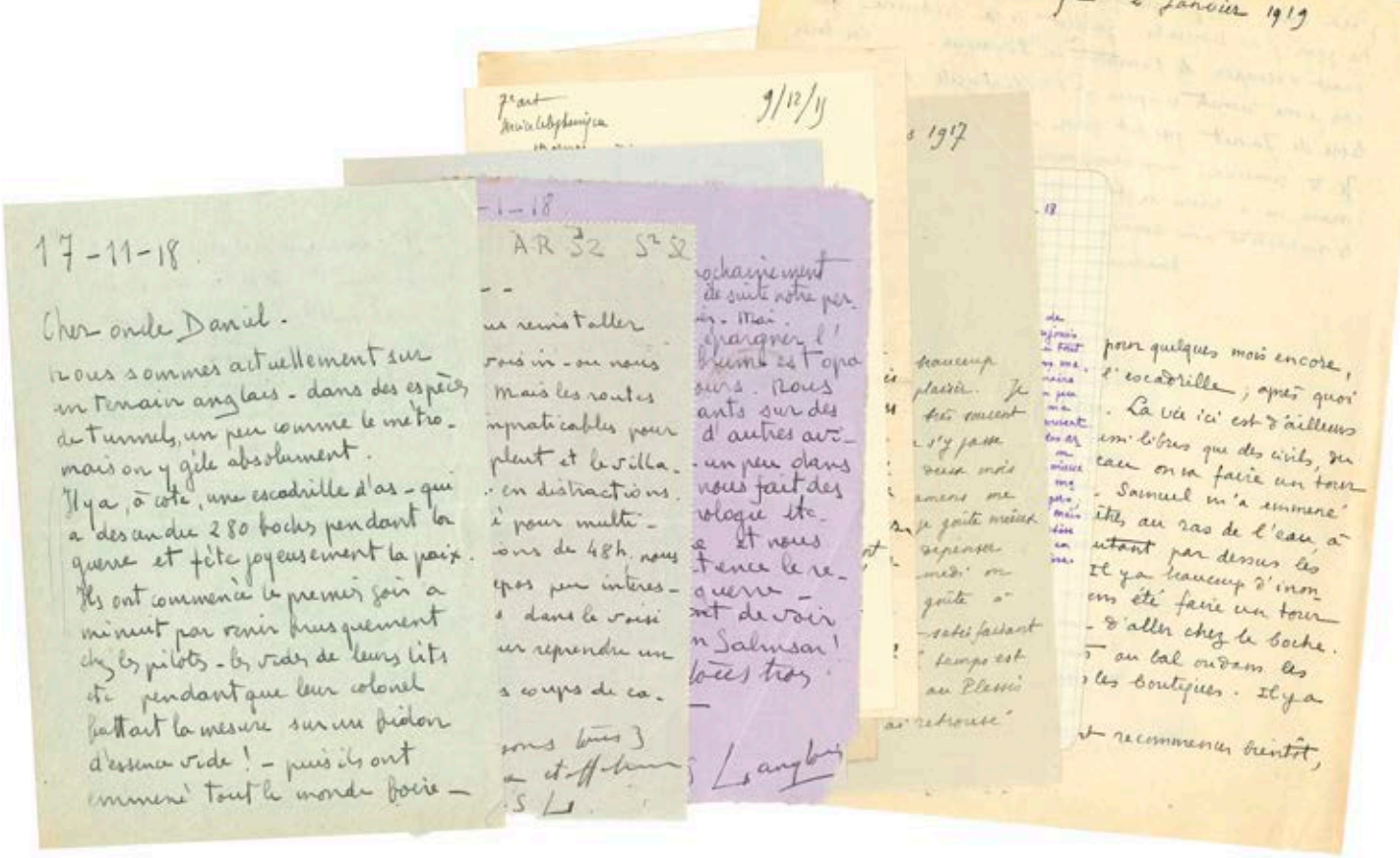

917

AVIATION.

75 L.A.S. de Samuel, Philippe, Marc et Richard LANGLOIS, 1915-1919, à leur oncle le Dr Daniel BERTHELOT (4 à leur oncle André Berthelot) ; 140 pages formats divers, quelques adresses et enveloppes.

800 / 1 000 €

Correspondance de quatre pionniers de l'aviation militaire. Intéressant ensemble de témoignages de la Guerre par quatre frères, petits-fils de Marcellin Berthelot.

Richard et Marc LANGLOIS furent radiotélégraphistes, Samuel pilote, et Philippe co-pilote mitrailleur. Dès 1916, tous les quatre volent régulièrement, pour des missions de renseignement ou pour combattre.
* **Marc**, engagé volontaire, incorporé le 2 septembre 1914 au 7e régiment du génie, versé au détachement radio de la Xe armée en décembre, écrit des lettres d'un grand intérêt technique et historique. *26-28 décembre 1915*, détails sur les appareils, des essais d'émission, la contre-attaque aux gaz asphyxiants… *24 mars* ***1916***, à propos d'Avocourt et Verdun ; visites au front de Stéphen Pichon et Louis Barthou… *22 avril*, précisions sur leurs appareils TSF, la pièce de 240 qui tire avec avion de chasse, leurs essais de circuits oscillants… *25 mai*, sur la démolition des hangars et des avions ; détails sur le réglage des avions… *6 mai* ***1917***, il a eu beaucoup de travail pour monter les petits émetteurs sur les sopwith de l'escadrille, et pour installer un récepteur à amplificateur pour suivre les avions du front… *28 août*, il a rejoint Philippe et Samuel à leur escadrille : il raconte la dévastation vue depuis l'avion… *9 avril* ***1918*** : « C'est une vraie veine que l'escadrille soit passée sur Salmson pour ces attaques, sans quoi elle aurait peut-être eu le double de pertes »… *23 mai* : « Les chasseurs boches sont nombreux et agressifs »… *6 septembre* : « L'avance se poursuit, et l'aviation suit, d'heure en heure, la progression régulière des troupes […]. Samuel a eu avec Philippe une aventure qui aurait pu finir très mal. Son avion a reçu en liaison d'infanterie un obus de plein fouet qui a éclaté en touchant la mitrailleuse de l'avant. Sam a eu la figure criblée d'éclats de verre »… *8 novembre* : « Ici, c'est un pays qui n'a pas encore vu d'aviation. Alors on se croirait revenu aux beaux jours de l'aviation où tu pilotais d'une main ferme le Blériot monoplace… Les civils accourent avec des bouquets tricolores, le maire fait une allocution bien sentie et le pilote n'ose plus faire partir son moteur de peur de tuer les petits gosses par son hélice »…
* **Richard** se trouve au service téléphonique en décembre 1915. *12 janvier 1916*, il décrit le fonctionnement de son projecteur pour faire des signaux aux avions : il faut trois hommes pour le manœuvrer… *Mai [1916]*, on se préoccupe beaucoup des gaz : il décrit sa propre expérience… *28 février 1919*, on lui confie l'installation des postes à ondes entretenues à Marseille…
* **Philippe** a commencé dans les tranchées : ses lettres de 1915 racontent fidèlement la vie du soldat … *2 avril [1917]*, grâce à l'intervention de son oncle auprès du médecin major, il est jugé apte à entrer dans l'aviation… *3 mai 1917*, il suit des cours « amusants sur l'interprétation des photos » ; ils vont commencer des tirs aériens. « Nous ne montons ici que sur Farman, G4, R4. – De vieux coucous bons pour la réforme »… *7 juin [1918]*, il est enchanté de ses heures de vol, mais désolé de voir que Sam est toujours sur Farman, « peu maniable, lent, mal armé. Ses qualités de pilote ne peuvent se faire jour », alors que les boches sont très actifs…
* **Samuel**, engagé volontaire, fit son apprentissage de l'avion à 17 ans au centre de Longvic, près Dijon. *24 mars 1916*, il parle du Renault 80 HP et du Canton-Unné, qu'ils étudient. « Je suis monté l'autre jour en Maurice Farman (mon futur appareil !) avec le pilote assez connu je crois, Martinet : j'ai constaté avec plaisir la facilité de conduite et surtout la sécurité inspirée par cet excellent appareil »… *24 février 1917*, les nouveaux appareils Farman, de 150 et 170 H.P., l'enchantent : il détaille leurs qualités… *17 mars 1917*, enthousiasme à propos du nouveau commandant de l'aéronautique, des Sopwiths et du nouveau Bréguet… *29 décembre 1918*, ils ont essayé tous les avions boches et les ont renvoyés à l'arrière…
On joint 5 L.A.S. de leur père l'historien Charles-Victor LANGLOIS, et 6 d'autres membres de la famille ; quelques notes autogr. et minutes de Daniel BERTHELOT à propos de ses neveux ; et 5 photographies de petit format envoyées par Marc, du Salm de Richard, de ruines etc.

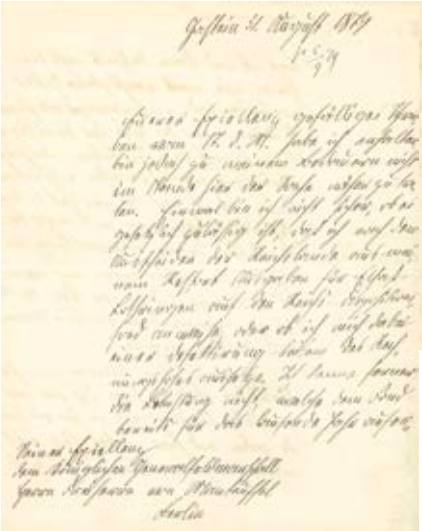

918

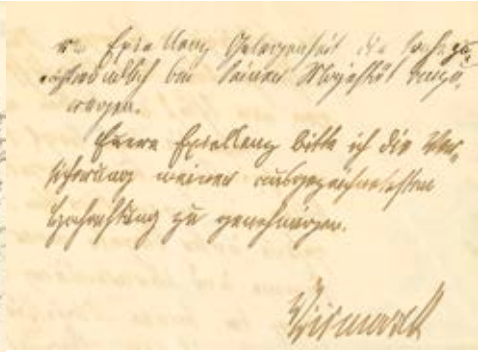

918

919

918

BISMARCK Otto von (1815-1898)
chancelier allemand.

L.S. « vBismarck » avec 3 lignes autographes, Gastein 31 août 1879, au Generalfeldmarschall Edwin von MANTEUFFEL à Berlin ; la lettre est écrite par Herbert von Bismarck, imitant l'écriture de son père ; 3 pages et demie in-4 ; en allemand.

1 000 / 1 200 €

Au nouveau gouverneur d'Alsace-Lorraine.

[La loi du 4 juillet 1879 a donné au *Reichsland Elsaß-Lothringen* un nouveau statut et un nouveau gouverneur (*Statthalter*) avec des pouvoirs civils et militaires importants, dépendant directement de l'Empereur, le premier (1879-1885) étant le général Edwin von MANTEUFFEL (1809-1885) tout nouvellement nommé ; Bismarck écartait ainsi un rival pressenti pour lui succéder.]
Manteuffel ayant demandé à Bismarck des moyens financiers supplémentaires pour ces tâches nouvelles, Bismarck répond ici qu'il n'est pas responsable de cette situation et qu'il ne peut rien faire depuis Bad Gastein où il prend les eaux. Il conseille à Manteuffel de s'adresser directement au Kaiser Wilhelm I… Il ajoute de sa main un compliment : « Euere Exzellenz bitte ich die Versicherung meiner ausgezeichneten Hochachtung zu genehmigen »…
On joint une P.S., Friedrichsruh 1er juillet 1887 (1 p. in-fol. en partie impr., en allemand), pour le paiement d'une pension. Plus une P.S. du maréchal SOULT duc de Dalmatie, 24 mars 1845.

919

BONAPARTE Jérôme (1784-1860)
frère de Napoléon, il fut Roi de Westphalie.

21 L.A.S. « Jerome », 1842-1846, à sa fille la Princesse MATHILDE ; 31 pages la plupart in-8, quelques adresses.

600 / 800 €

Lettres affectueuses à sa fille Mathilde.

Les lettres sont pleines de cordialité à l'égard du mari de Mathilde, Anatole DEMIDOFF, et parsemées d'allusions aux affaires familiales : il est question de son fils (du premier lit) Jérôme, de son autre fils (frère de Mathilde) le Prince NAPOLÉON (le « cher Plomplon »), du duc et de la duchesse de Leuchtenberg, de ses frères Louis et Joseph, de la « tante Julie » [Clary], de la vente de 1 200 tableaux de la « gallerie du Cardinal [Fesch] (les plus médiocres) », etc.
Quarto 16 août 1842. Blâmant le Roi de Wurtemberg [l'oncle maternel de Mathilde], qui intrigue contre eux, il assure que « jamais Napoléon ne serait parti sans avoir *non un visa* ; mais un *passeport russe*, par ce moyen nous eussions été certain du consentement de l'Empereur »… *30 août 1842*, sur le sort de son fils Jérôme : « il a un cœur excellent, mais sa tête est parfois bien légère ; Napoléon au contraire avec la même bonté possède un caractère ferme, positif qui ne me laisse aucune inquiétude pour son avenir ; mais Jérôme m'en donne même pour son existence *matérielle* »…
Florence 3 août 1845, conseils pour un voyage à Meran (Merano) où séjourne la Grande Duchesse Hélène (Charlotte de Wurtemberg). *Florence 18 mars 1846*. Il craint que « les événements de Pologne [le soulèvement de Cracovie et ses suites], ou plutôt la manière dont ils sont pris à Paris et dans toute la France ne fassent donner l'ordre à tous les Russes de quitter Paris, et alors que feras-tu ? »… *20 mars 1846*. Bénédiction paternelle pour l'anniversaire de Mathilde… « Ton frère m'a donné hier une charmante petite montre faite exprès à Genève par un Polonais, avec les portraits de l'Empereur et de votre excellente mère ; j'y ai été bien sensible, parce que cela m'a prouvé qu'il s'était occupé de moi long-tems avant le premier de l'an ; c'est du reste un objet délicieux et du meilleur goût !! »… *Florence 4 août 1846*. Il espère que les affaires de Pologne ne mettent aucun obstacle au plaisir de son séjour à Paris, et il conçoit que Mathilde ne puisse encore rien dire de positif sur les affaires de son père, « mais je reste toujours convaincu que si Mr THIERS le *veut réellement*, il saura t'indiquer la véritable route à suivre pour arriver à un heureux résultat : ce qui est d'autant plus essentiel que ma position comme elle est, *est insuportable* au-delà de quelques mois encore !!! »… Etc. On rencontre aussi les noms de la marquise Bartolini, la comtesse Camerata, Sophie d'Orange, la princesse Marie de Wurtemberg, Adolphe de Nassau, François Guizot, Lord et Lady Holland, etc.

920

921

920

BONAPARTE Jérôme (1784-1860) frère de Napoléon, il fut Roi de Westphalie.

20 L.A.S. « Jerome », 1847-1855, à sa fille la Princesse MATHILDE ; 24 pages la plupart in-8, quelques adresses (2 au crayon ; une minute a.s. de réponse).

600 / 800 €

Correspondance évoquant le procès que soutient Mathilde contre son mari Anatole Demidoff, et disant ses propres griefs contre sa fille.

Bruxelles 8 septembre 1847. « Tu me parais espérer beaucoup de l'entrevue que Pietri doit avoir ce soir avec Mr Duchâtel, puisque, si je lis bien la lettre tu m'y dis "*Je regarde le procès comme gagné*" »... *18 septembre*. « Pietri a dû voir hier Mr Guizot, mais je crois que l'obstacle vient *d'en haut*, et par conséquent ne peut être surmonté que par l'opinion publique »... Il parle de ses convives de la veille : Blanqui, « très bien disposé pour moi quoique conservateur », et Gustave de Beaumont, « qui m'est sympathique » et dont il connaissait l'oncle... « Je suis curieux de ce que te dira Mr Thiers sur le manque de parole des ministres, j'ai suivi son conseil en ne perdant pas de tems pour écrire au ministère, & ensuite à Mr Duchâtel »... « Tu peux beaucoup faire en accueillant bien tous les députés et les Pairs [...]. Une femme dans ta position à Paris a tant d'avantage, lorsque surtout par sa conduite elle est une femme respectable et qui ne prête à aucune calomnie »... *21 septembre*. Recommandations concernant BLANQUI, « conservateur et courtisant, ce qui fait qu'il pourra t'être utile pour faire connoître à ses amis ce qu'il nous importe pour nos affaires »... « Depuis mon départ de Florence, je n'ai plus entendu parler de Mr Dxxxxxxx »... *2 mars 1848*. Il ne comprend pas qu'elle parle de vendre son argenterie, puisque la Russie paie sa rente régulièrement et qu'elle a pour un demi-million de bijoux, dont elle a mis une partie en gage pour secourir M. Graham : « et tu ne pourrois faire la même chose pour ton père ?? [...] si après avoir cherché tous les moyens, tout me manque j'irai m'assoir à ta porte te demander de faire pour ton père ce que tu fais pour ta gouvernante et pour ton secrétaire »... *Paris 7 avril*. Vifs reproches de négligence : « Vous croyez pouvoir impunément renier votre père, et préférez vous appuyer sur des étrangers qui VOUS PERDENT, soit !!! [...] Mais je n'entends pas, je ne veux pas jouer le rôle *d'un père de commedie* !!!!! »... *[5 mai]*. « Dans le doute que *certaines personnes* puissent se trouver aux Invalides, et ne voulant pas t'exposer à leur contact je préfère que tu n'y *viennes pas*. Je fais dire au gal Petit que je ne veux pas de dames dans la tribune »... *13 août*. Pour la *dernière fois*, leurs rapports *ne peuvent rester ainsi*, ses relations le mécontentent et le blessent, elle agit avec légèreté, sans tendresse, et il préfère ne pas se rendre solidaire de sa conduite « et la *risée du monde* !!! – Vous vous laissez diriger par des gens *qui vous perdent*, et portent atteinte à votre réputation, par conséquent à l'honneur de ma famille !!! »... Invitations à dîner et au spectacle, etc. On rencontre aussi le nom de son fils Napoléon, ceux d'enfants d'Eugène de Beauharnais (Maximilien de Leuchtenberg, Eugénie de Hohenzollern, Auguste de Beauharnais), Mme Dosne, Decrès, Arrighi duc de Padoue, Montebello, le duc de Cambridge... Etc.

921

BONAPARTE Napoléon, dit le Prince Napoléon (Jérôme) (1822-1891) fils de Jérôme Bonaparte, homme politique démocrate.

61 L.A.S. « Napoléon (Jérôme) », Paris, Trouville, Coire, Prangins 1879-1889 et s.d., à sa sœur la Princesse MATHILDE ; 61 pages in-8.

1 500 / 1 800 €

Correspondance familiale, où il est souvent question de ses fils, de fêtes, de séjours à la montagne et à la mer, de journées à Saint-Gratien ainsi que de quelques amis ou protégés... Il envoie sa « souscription à *l'assistance publique*, c'est le plus simple, le plus convenable, je ne veux pas faire d'une œuvre de charité une manifestation politique » (12 décembre 1879). Ses amis viennent de faire paraître sa biographie ; quant à la collection de ses discours, faite il y a sept ans à Milan, « elle peut servir à ne me rendre responsable que de mes actes et paroles et *non* de ce que l'on me prête » (15 décembre)... Il est tourmenté de ses enfants qui « ne vont pas bien, ni comme étude ni comme conduite » (19 décembre)... Regret d'apprendre la mort du jeune Primoli (1er mars 1882)... Demande d'avis sur la convenance de porter le deuil pour la femme de l'héritier de Wurtemberg [Marie de Waldeck-Pyrmont], « notre cousine au 4e degré [...]. Je serais disposé à ignorer cette mort puisque l'on ne nous en fait pas part » (2 mai 1882)... Il ne se rendra pas à un *Te Deum* [pour un membre de la famille impériale de Russie], « n'ayant pas reçu d'avis du Prince Orloff [ambassadeur russe à Paris] – ni aucun signe du Grand-Duc. J'enverrai me faire inscrire chez l'Ambassadeur. Il faut beaucoup de réserve. Nous viendrons à midi ½ et t'expliquerai de vive voix ma conduite. J'ai vu le Gal Fleury [ancien ambassadeur en Russie] » (samedi)... « As-tu reçu et envoyé à l'ambassadeur ma lettre pour l'Empereur que je t'ai envoyé le 23 ? L'épidémie est peu grave mais générale » (29 décembre 1889)...

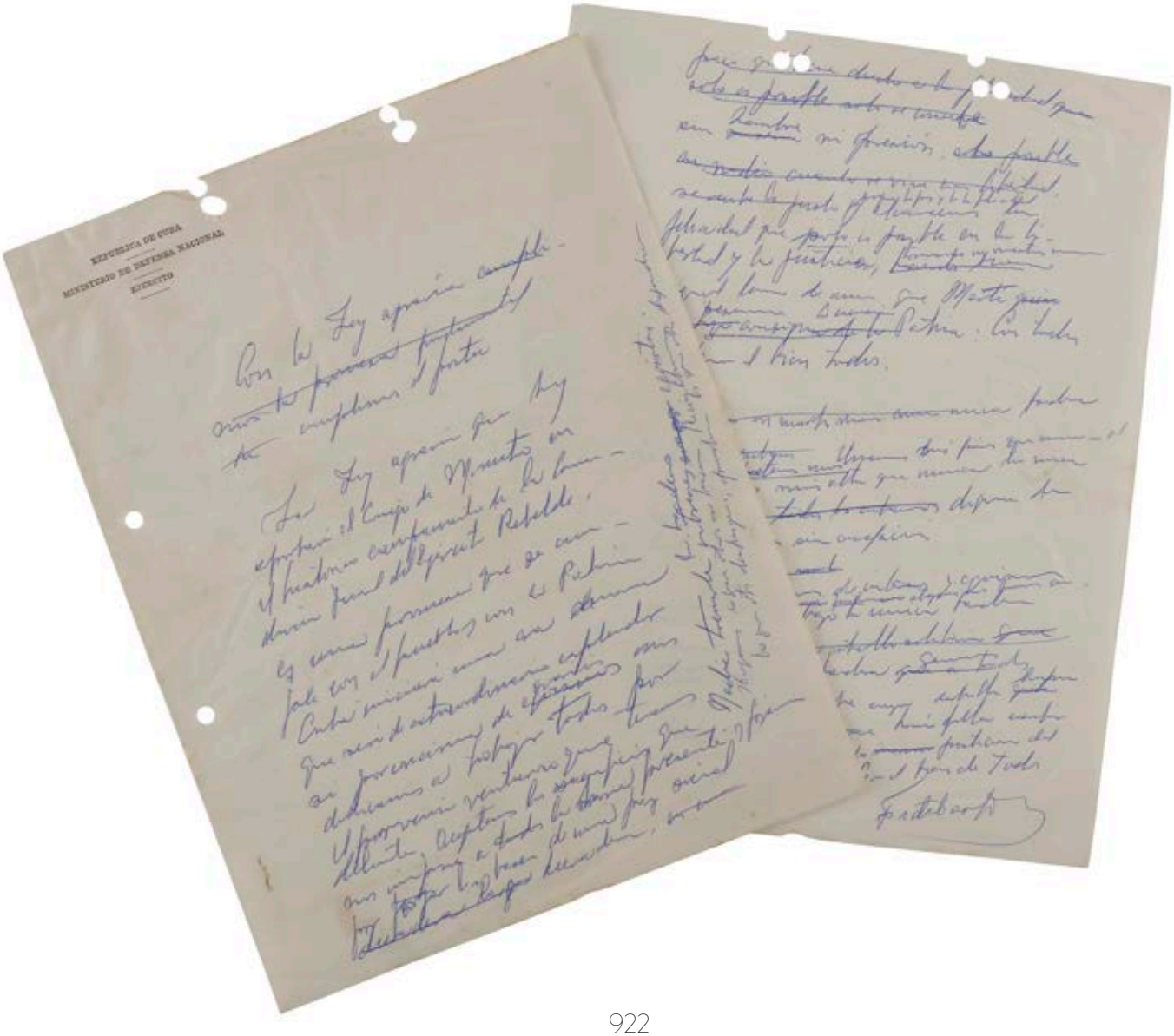

922

CASTRO Fidel (1926-2016) homme d'État cubain.

MANUSCRIT autographe signé « Fidel Castro », [1959] ;
2 pages in-4 avec ratures et corrections, en-tête *Republica de Cuba. Ministerio de Defensa nacional. Ejercito* (trous de classeur) ; en espagnol.

8 000 / 10 000 €

Présentation de l'importante loi agraire de 1959, touchant à la propriété des terres agricoles et à l'Institut national de réforme agraire.

La Loi agraire qui sera approuvée en Conseil des Ministres, dans la réunion historique du commandement général de l'armée rebelle, réalise une promesse faite au Peuple et à la Nation. Cuba commencera une lutte extraordinaire, si tous s'élèvent au-dessus de l'avarice, en se dévouant au travail en faveur d'un brillant avenir et en acceptant les sacrifices que cette décision impose, pour fonder une paix sans faim ni oppression… Castro exhorte ses compatriotes à atteindre le bonheur possible dans la liberté et la justice, au-dessus des intérêts et dans l'union, avec tous et pour le bien de tous…

923

DEIBLER Anatole (1863-1939) bourreau, exécuteur en chef des arrêts criminels, il assura le service de la guillotine.

Ensemble de 14 carnets autographes, 1885-1939 ; 14 carnets in-12 reliés toile bise avec étiquette autographe collée sur le plat supérieur. Plus des photographies et documents joints.

15 000 / 20 000 €

Exceptionnel témoignage sur l'histoire des exécutions capitales pendant plus d'un demi-siècle.

À partir de 1871, un décret ayant supprimé les exécuteurs de province, il n'y a plus qu'un seul bourreau officiant pour la France entière, assisté d'adjoints. Descendant d'une lignée de bourreaux originaires d'Allemagne depuis le XVIIe siècle, Anatole Deibler succéda en 1899, comme exécuteur en chef des arrêts criminels, à son grand-père et à son père, dont il avait été l'adjoint depuis 1885. Surnommé « Monsieur de Paris », il inscrivait chronologiquement tous les détails des condamnations et des exécutions auxquelles il a participé, soit 395 exécutions, dont 299 comme exécuteur en chef ou « bourreau national » entre 1899 et 1939. En plus d'un demi-siècle, Deibler a tranché la tête de 395 hommes et femmes dont la diversité offre un témoignage inestimable sur la sociologie des auteurs de crimes et délits : rôdeurs des villes, empoisonneuses, parricides et fratricides, anarchistes, pirates, violeurs, déments, etc. Après sa première exécution parisienne comme exécuteur en chef (Peugnez, devant la prison de la Roquette, le 1er février 1899), on pouvait lire dans la presse : « Tous les journaux s'accordèrent à rendre justice au jeune monsieur Deibler qui montra pour ses débuts à Paris un tournemain et une aisance de vieux praticien. Jeune, élégant, vêtu d'une redingote de couleur sombre, comme un témoin de duel sélect, il réalise dans la perfection le type du bourreau moderne. On peut, après cet heureux essai, lui prédire une belle carrière et un nombre respectable de représentations ». Les exécutions capitales avaient alors lieu en public, et attiraient un grand nombre de curieux. **Il a tenu méticuleusement deux séries de carnets**.

6 carnets d'« Exécutions », de 1885 à 1938, écrits à l'encre et au crayon. Deibler y rapporte le lieu et la date de son action (il ajouta ensuite l'heure et des mentions météorologiques), le nom du condamné à mort, les éléments de la condamnation (date, tribunal et motifs). Chaque exécuté est numéroté dans l'ordre chronologique. Ces comptes-rendus sont pour la plupart très sobres, objectifs et sans appréciations personnelles. Cependant, Deibler précise parfois quel a été le comportement du condamné à l'approche de la guillotine.

8 carnets de « Condamnations », de 1891 à 1939, écrits à l'encre et au crayon. En 1891, Deibler commence, parallèlement à la première, une seconde série de carnets intitulés *Condamnations*, où il expose les circonstances des crimes, en ajoutant parfois des renseignements sur le déroulement du procès. Ces carnets semblent avoir fait office de brouillon, Deibler y notant tous les détails des inculpations, avant même de connaître la sentence. Ce compte-rendu des audiences comporte aussi des précisions sur les peines prononcées : une croix rouge pour les exécutés, une croix bleue pour ceux dont la peine a été commuée ; il barre d'une grande croix bleue les procès annulés pour vices de formes, suicides ou décès des condamnés, fusillés militaires… « "Brouillon" plus intime que les "carnets d'exécutions", cet exercice constitue une soupape de sécurité psychologique dans son existence d'"écorcheur" » (Gérard A. Jaeger, *Anatole Deibler*, p. 92). Certaines notices précisent des anecdotes marquantes concernant le moment de l'exécution, « moment suprême » selon Deibler lui-même : derniers actes ou paroles, comportements curieux, etc. « Il donna un violent coup de poing en pleine poitrine au gardien qui lui enlevait les fers et il fallut le ligoter à terre » (l'Italien Spagiari, exécuté à Chambéry, 9 mai 1891). Émile David (exécuté à Saint-Nazaire, 21 mars 1892) « s'adressant aux exécuteurs : Bonjour messieurs, faites votre devoir ! ». « Au moment de son exécution, il se refusa à marcher, il fallut le porter » (l'assassin Joseph Vacher, exécuté à Bourg, 31 décembre 1898). « Au cimetière, un professeur de la Faculté de Lille lui enlève la glande thyroïde, pour la greffée sur une jeune fillette atteinte de paralysie, l'opération réussie parfaitement, l'enfant est sauvée » (Henri Olivier, dit *le Tigre*, exécuté à Lille, 24 mars 1925). « Au moment de l'exécution, Couliou s'écria d'une voix forte : "Vive l'anarchie ! Mort aux vaches !" » (Yves Couliou, exécuté à Aix, 31 octobre 1925). « Arrivé devant la guillotine, il se raidit et, à très haute voix, dit : "Peuple dunkerquois, je suis innocent" » (Félix Bergeron, exécuté à Dunkerque,

…/…

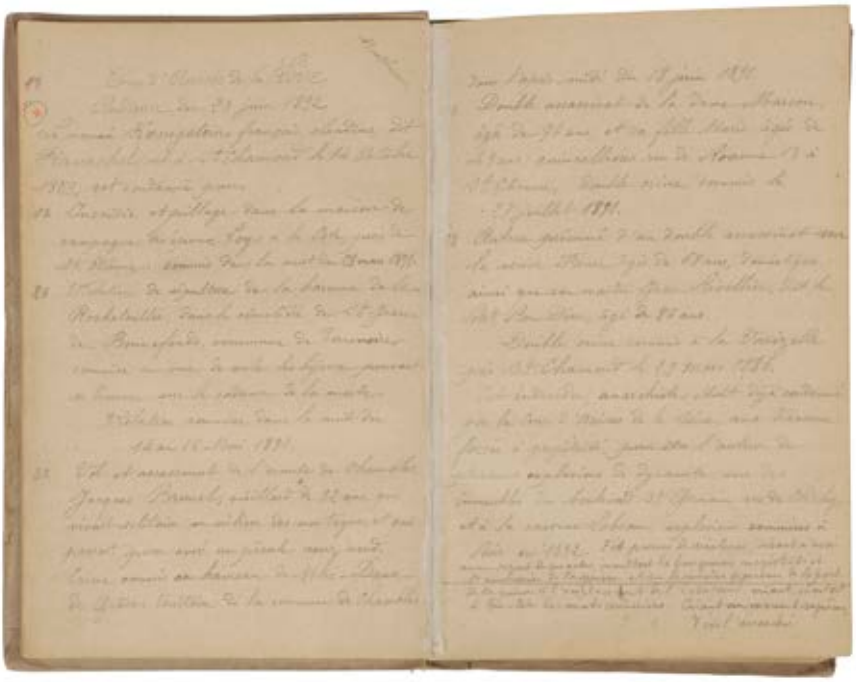

.../...

25 juillet 1930). « Après avoir fumé un cigare, plusieurs cigarettes, et absorbé 2 verres de cognac, il se laissa entraver docilement, et marcha d'un pas ferme vers la guillotine. Au moment de basculer il cria d'une voix forte : "Au revoir les amis ! Mort aux vaches !" » (René Roos, exécuté à Beauvais, 28 août 1930). « Lorsque les deux aides le poussèrent sur la planche bascule, il se plia en deux en se jetant à gauche de la planche fatale, et se débattit pendant 2 à 3 secondes en criant : "Non ! Non ! Non ! Pas ça !" La chute du couperet lui coupa la parole » (Pasquale Passera, exécuté à Saint-Mihiel, 24 octobre 1931). « Il marcha d'un pas ferme vers l'échafaud. Aussitôt après la chute du couperet, la foule qui assistait de loin à l'exécution se mit à applaudir. L'avocat de l'assassin qui se trouvait devant la porte de la prison leur cria : "C'est indécent d'applaudir ainsi !" » (Emile Delanoë, exécuté à Coutances, 17 juin 1933)... Citons encore le bandit corse André SPADA, longuement évoqué dans le carnet d'*Exécutions 1932 à 1938* : « Il refuse le verre de rhum. Au moment où on le prend par les bras pour l'entraîner vers la sortie, il dit : "Inutile de me tenir, je marcherai bien tout seul" [...] et après avoir embrassé le crucifix et le prêtre, le bandit au moment d'être basculé, dit par deux fois, d'une voix assurée et claire : "Au revoir à tous !" »... Etc.

Ravachol. Deibler a œuvré comme assistant puis comme exécuteur en chef durant la période des grands procès touchant les radicaux et anarchistes : il a ainsi tranché ou aidé à trancher la tête à Auguste Vaillant (exécuté n° 57, 1894), Émile Henry (n° 62, 1894), Jeronimo Santo Caserio (assassin du président Carnot, n° 24, 1894), Mécislas Charrier (n° 255, 1922), Paul Gorguloff (assassin du président Doumer, n° 16, 1932), etc., sans oublier le célèbre Ravachol (n° 39, Montbrison, 11 juillet 1892) : « Montbrison. Cour d'Assises de la Loire. Audience du 23 juin 1892. Le nommé Koenigstein François Claudius ; dit Ravachol, né à St-Chamond le 14 octobre 1859 ; est condamné pour : 1) Incendie et pillage dans la maison de campagne des époux Loy, à la Côte, près de St-Etienne, commis dans la nuit du 28 mars 1891. 2) Violation de sépulture de la baronne de La Rochetaillée, dans le cimetière de St-Jean-de-Bonnefonds, commune de Terrenoire, commise en vue de voler les bijoux pouvant se trouver sur le cadavre de la morte. Violation commise dans la nuit du 14 au 15 mai 1891. 3) Vol et assassinat de l'ermite de Chambles, Jacques Brunel, vieillard de 92 ans qui vivait solitaire au milieu des montagnes, et qui passait pour avoir un pécule assez rond. Crime commis au hameau de Notre-Dame-de-Grâce, territoire de la commune de Chambles dans l'après-midi du 18 juin 1891. 4) Double assassinat de la dame Marcon, âgée de 76 ans, et sa fille Marie âgée de 49 ans, quincaillière, rue de Roanne 13 à St-Etienne, double crime commis le 27 juillet 1891. 5) Auteur présumé d'un double assassinat sur la veuve Faure agée de 68 ans. Double crime commis à La Varizelle près de St-Chamond le 29 mars 1886. Cet individu, anarchiste, était déjà condamné par la Cour d'Assises de la Seine, aux travaux forcés à perpétuité, pour être l'auteur de plusieurs explosions de dynamite sur des immeubles du boulevard St-Germain, rue de Clichy, et à la caserne Lobeau, explosions commises à Paris en 1892. Fit preuve de violence, disant n'avoir aucun regret de ses actes, insultant la bourgeoisie, magistrats et l'aumônier de la prison et sur le... parcours de la porte de la prison à l'emplacement de l'échafaud, criant, chantant à tue-tête les mots orduriers. Criant au moment suprême : "Vive l'anarchie !" » (carnet *Condamnations années 1891 à 1897*).

La Bande à Bonnot. Sur les quatre membres arrêtés vivants, Camille Dieudonné, André Soudy, Étienne Monnier et Raymond Callemin, Deibler exécuta les trois derniers le 21 avril 1913 à Paris (n°s 162, 163 et 164) : « Calmin Raymond, dit "Raymond la Science", âgé de 22 ans 1/2, ouvrier typographe originaire de Bruxelles ; condamné pour vols, tentatives d'assassinats et assassinats. 1) Nuit du 13 au 14 décembre 1911 : vol de l'automobile de Mr Normand à Boulogne/s/Seine. 2) Matinée du 21 décembre 1911 : attentat rue Ordener à Paris. Vol et tentative d'assassinat sur la personne d'un garçon de recettes de la Société générale, nommé Caby. [...] 7) Matinée du 25 mars 1912 : sur la route de Montgeron à Lieusaint, en pleine forêt de Sénart, vol d'une automobile et assassinat du chauffeur Mathildé. 8) Même matinée du 25 mars 1912 : avec l'auto volée, il se rend à toute vitesse à Chantilly, en compagnie de complices, ils s'arrêtent devant les bureaux de la Société générale, ils pénètrent en coup de vent dans l'agence, tuent le caissier, un employé et blessent seulement un autre commis, s'emparant de 47 550 francs, remontent en voiture et tirent des coups de carabine et de révolver sur ceux qui ont le courage de se mettre à leur poursuite. [...] Ces 4 anarchistes faisaient partie de la fameuse bande anarchiste, dont les principaux membres, Bonnot, Garnier et Valet furent tués par les gendarmes et la police » (*Condamnations années 1908 à 1914*).

Landru. « Cour d'Assises de Seine & Oise. Versailles. Audience du 30

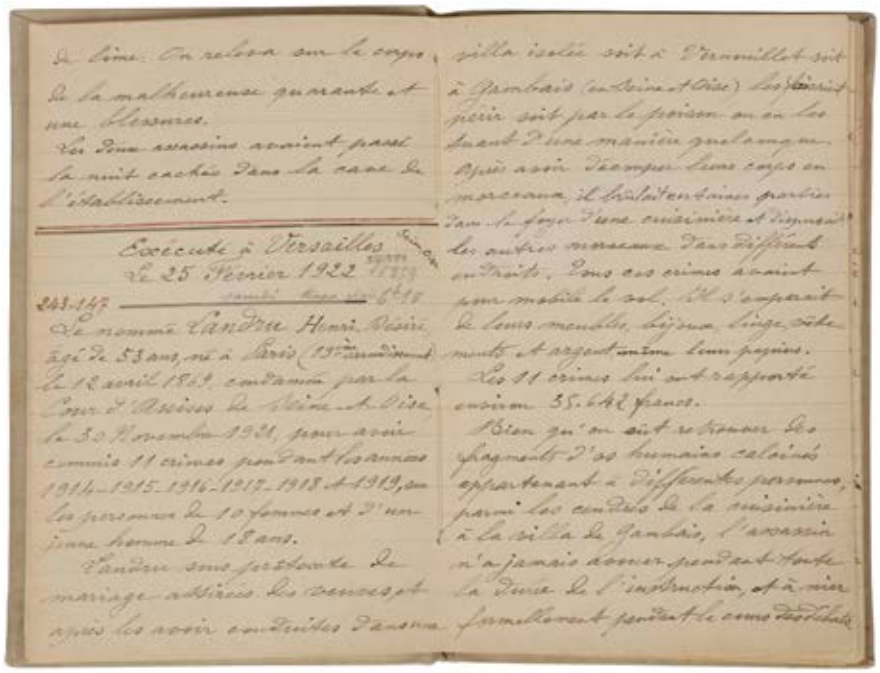

de Seine. On retrouva sur le corps de la malheureuse quarante et une blessures.
Les deux assassins avaient passé la nuit cachés dans la cave de l'établissement.

Exécuté à Versailles
Le 25 Février 1922

243-147

Le nommé Landru Henri Désiré, âgé de 53 ans, né à Paris (19e arrondissement) le 12 avril 1869, condamné par la Cour d'Assises de Seine et Oise le 30 Novembre 1921, pour avoir commis 11 crimes pendant les années 1914-1915-1916-1917-1918 et 1919, sur les personnes de 10 femmes et d'un jeune homme de 18 ans.
Landru sous prétexte de mariage attirées les veuves et après les avoir conduites dans une villa isolée soit à Vernouillet soit à Gambais (Seine et Oise) les faisait périr soit par le poison ou en les tuant d'une manière quelconque. Après avoir découper leurs corps en morceaux, il brûlait certaines parties dans le foyer d'une cuisinière et disposait les autres morceaux dans différents endroits. Tous ces crimes avaient pour mobile le vol. Il s'emparait de leurs meubles, bijoux, linge, vêtements et économies. Les 11 crimes lui ont rapporté environ 35.642 francs.
Bien qu'on ait retrouver des fragments d'os humains calcinés appartenant à différentes personnes, parmi les cendres de la cuisinière à la villa de Gambais, l'assassin n'a jamais avouer pendant toute la durée de l'instruction, et a nier formellement portant le crime dont il est

novembre 1921. Le nommé Landru Henri Désiré, âgé de 53 ans, né à Paris (19ème arrondissement) le 12 avril 1869, est condamné pour avoir commis 11 crimes pendant les années 1914 à 1919, sur les personnes de 10 femmes et d'un jeune homme de 18 ans. Ce criminel, sous prétexte de mariage, attirées les veuves et après les avoir conduites dans une villa isolée soit à Versailles soit à Gambais, les faisaient périr soit par le poison ou en les tuant d'une manière quelconque. Après avoir découper leurs corps en morceaux, les faisaient brûlés dans une cuisinière pour faire disparaître toute trace du crime. Tous ces crimes avaient pour mobile le vol. Il s'emparait de leurs meubles, bijoux, linge, vêtements et économies. Les 11 crimes ont rapporté à Landru environ 35 642 f,50. Bien qu'on est retrouver les fragments d'os humains calcinés dans les cendres de la cuisinière de Landru à la villa de Gambais, l'assassin n'a jamais avouer au cours des débats. Liste des victimes : 1. Veuve Suchet 40 ans [...] Landru repris de justice a été condamné à 10 condamnations pour escroqueries [...] Malgré ses déplorables antécédents et ses 11 crimes, le jury versaillais, sur les instances du défenseur du condamné, signe d'une manière déplorable un recours en grâce »... (*Condamnations années 1914 à 1922*). « Exécuté à Versailles le 25 février 1922. Samedi. Temps clair. 6h10 » (*Exécutions 1921 à 1925*).

Violette Nozière. Anatole Deibler semble regretter de voir lui échapper Violette Nozière, cette « jeune vicieuse » condamnée à mort pour parricide puis graciée : « Paris. Cour d'assises de la Seine. Audience du 12 octobre 1934 [...] Elle met le contenu de 20 cachets dans le verre à son père, 10 cachets dans le verre à sa mère. Les malheureux parents boivent le poison [...] La criminelle assis sur le lit de ses parents attend patiemment. A minuit elle fouille sa mère inanimée, et, sous la jupe, dans une poche cousue à la ceinture, elle prend le billet de 1000 f qu'elle y savait cacher ; dans l'armoire elle va chercher 2000 f [...] Après 36 heures d'absence, elle rentre au domicile de ses parents, rue de Madagascar. Elle ouvre le robinet à gaz, attend que l'air soit irrespirable et court appeler le voisin M. Mayeul [...] Pendant 7 jours l'abominable jeune fille fait une noce à tout casser [...] La malheureuse mère réchappe à la mort, seul le père succombe. [...] Au prononcé du jugement la condamnant à mort, au moment où les gardes l'emmènent, elle se débat rageusement : "Laissez-moi ! Laissez-moi ! C'est honteux ! J'ai dit la vérité ! On l'emporte ; elle gesticule, elle griffe, elle mord, elle hurle. "Vous n'êtes pas pitoyable ; c'est honteux ! Je maudis mon père ! Je maudis ma mère !" Le défenseur de la misérable réussit, au comble d'imbécilité, à faire signer à 10 jurés un recours en grâce » (*Condamnations années 1934 à 1939*).

Maurice Pilorge. Quand Deibler succomba à une embolie sur un quai de métro, il partait à Rennes pour exécuter Maurice Pilorge, « condamné pour avoir le 6 août 1938, à l'hôpital du Pavillon-Vert, à Dinard, tranché d'un coup de rasoir la gorge d'un mexicain, nommé Hector Escuredo dont il partageait la chambre. Pilorge, au cours de l'audience de la Cour d'assises de Rennes, s'est montré très arrogant et n'a exprimé aucun regret de son crime. La veille de sa condamnation, le 16 novembre 1938, Pilorge avait été condamné à vingt ans de travaux forcés pour avoir commis à Dinard et dans les environs sept cambriolages » (carnet *Condamnations années 1934 à 1939*)... [La figure de Maurice Pilorge a beaucoup marqué Jean Genet, qui lui a dédié son poème *Le Condamné à mort*.]

On joint 23 photographies d'exécutés ou condamnés ; la photo de mariage de Deibler ; plus divers papiers administratifs : – arrêté du Bureau des frais de justice criminelle (12 mai 1897), accordant à Deibler un « abonnement concernant tous les frais d'exécutions des arrêts criminels sur le continent français [...] pour six années » ; il « sera tenu de fournir à ses frais les chevaux et voitures pour transporter les dits échafauds [...] pour conduire les condamnés au lieu du supplice » ; – acte signé du Directeur des Affaires criminelles et des Grâces (27 décembre 1898), nommant Deibler « à partir du 1er Janvier 1899, exécuteur en chef des arrêts criminels en France », avec « six mille francs de gages annuels » ; – divers papiers concernant sa vie professionnelle (1885-1939), nominations, commandes de matériel, correspondances avec différents ministères, états de gages, etc. ; – des papiers professionnels ayant appartenu à d'autres bourreaux de sa famille (1824-1931) : son père Louis Deibler, ses grands-pères Antoine Rasseneux et Joseph Deibler, son beau-frère Louis Rogis ; – des papiers familiaux et personnels (1822-1939), faire-part de décès, certificats, etc.

Bibliographie

Gérard A. Jaeger, *Anatole Deibler (1863-1939). L'Homme qui trancha 400 têtes* (Paris, Éditions du Félin, 2001).

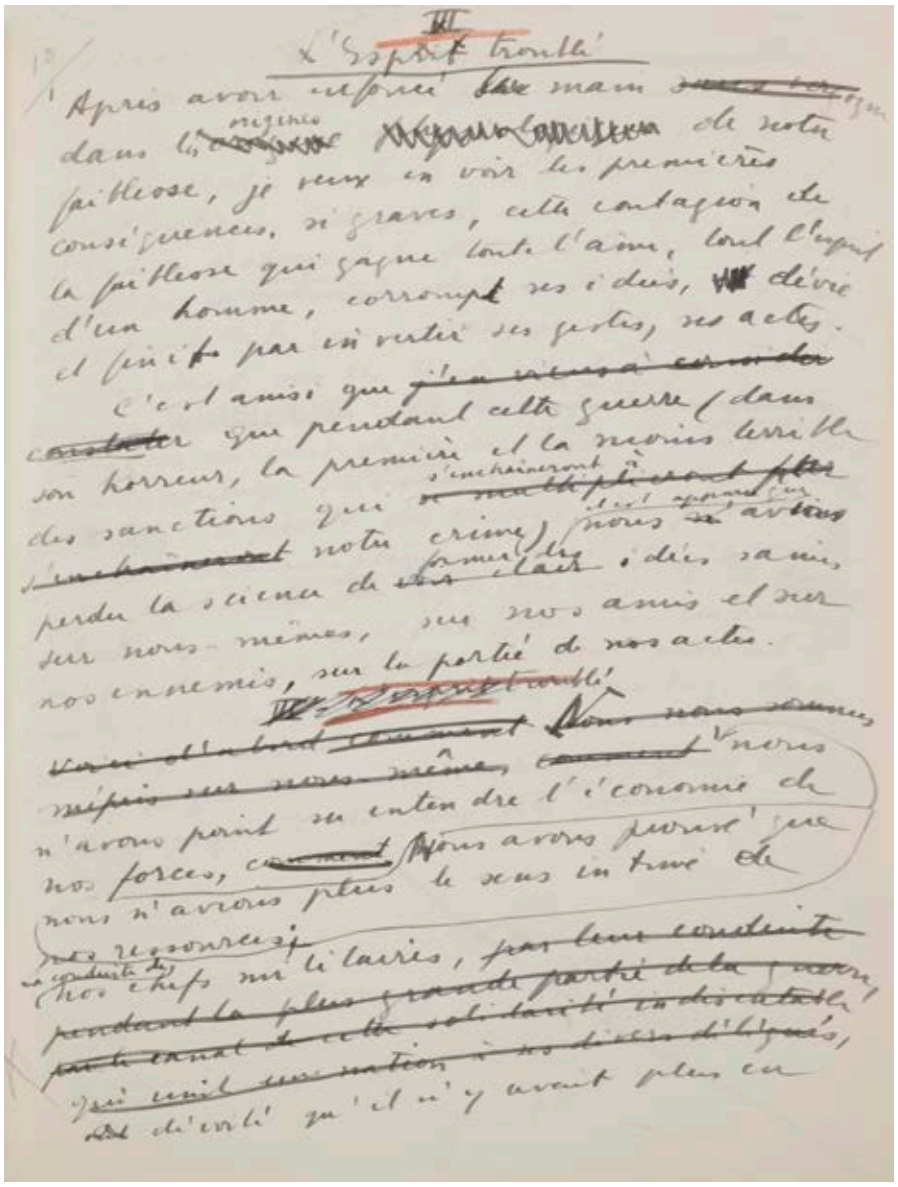

924

DRIEU LA ROCHELLE Pierre (1893-1945) écrivain.

MANUSCRIT autographe, ***Mesure de la France***, 1922 ; 92 pages in-4, montées sur onglets en un vol. petit in-4 relié demi-vélin à la Bradel, pièce de titre de maroquin noir.

10 000 / 15 000 €

Important manuscrit de travail de cet essai, méditation mélancolique sur l'avenir de la France, de l'Europe et du Monde au lendemain de la Grande Guerre.

Mesure de la France parut en 1922 dans la collection des Cahiers verts dirigée par Daniel Halévy.

Le manuscrit est complet, à l'exception de la première page, remplacée par une dactylographie. Daté en fin « [octobre *biffé*] mai 1922 », il est écrit à l'encre noire (ou bleu-noir), sans marge, au recto de feuillets de beau papier vergé filigrané *Joynson's Parchment* (et quelques ff. au verso de papier administratif de la *Préfecture du Département de la Seine. Direction de l'enseignement. Inspection*). Il présente de très nombreuses ratures et corrections, avec plusieurs passages biffés, et a fait l'objet d'importants remaniements, comme en témoignent des changements de pagination et de nombreux passages découpés et déplacés. Certains passages sont rubriqués au crayon bleu en travers du texte : « préface », « bible », « chefs », « guerre ».

Il est divisé en six chapitres : I *Le Crime et la Loi* (p. 1-7). II *Le Crime nous aliène les dieux et les hommes* [titre primitif biffé : *Les Crimes de la France*] (p. 8-18). III *L'Esprit troublé* (p. 19-33). IV *La France au milieu du monde* (p. 34-59). V *Les patries et l'aventure* (p. 60-67). VI *Le citoyen du monde est inquiet* (p. 68-92).

Citons un des passages supprimés (p. 61) : « Le patries européennes sont sorties de cette guerre couvertes de sang, chancelantes, souillées dans leurs entrailles par l'immonde travail du profit, mais que leurs faces sont émouvantes, émaciées, exaspérées par les sacrifices. Cela ne signifie pas grand'chose : toutes les tendances humaines sont poussées à l'extrême et raffinées par la conscience. Notre sensibilité patriotique est inouïe. Elle est maladive, faite d'inquiétude, de doute, elle recueille le reste du sentiment religieux qui ne trouve plus sa voie ancienne. Elle pousse avaricieusement des racines dans toutes les parties de notre âme. Elle se perd dans la manie et le ridicule. C'est une dévotion machinale. C'est une hallucination ».

Drieu « invite les Français à prendre conscience de la situation diminuée de leur patrie dans une Europe et un monde qui ont changé depuis l'ère de la suprématie fran-

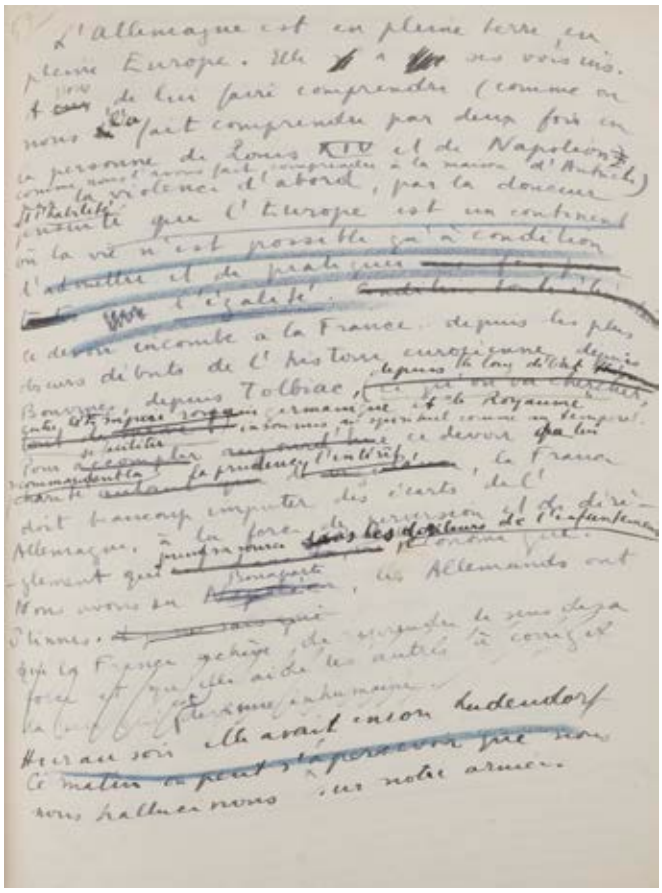

çaise. [...] La France a commis un crime, mûri à la fin du XIXe siècle, consommé au début du XXe : elle n'a plus fait d'enfants. De 1814 à 1914 sa position démographique en Europe est passée du premier rang au quatrième. De plus, l'entrée sur la scène mondiale de deux empires géants, Russie et États-Unis, introduit une nouvelle optique mondiale qui la fait paraître petite entre les "nouvelles nébuleuses". La France doit donc renoncer à un éclat solitaire. Il lui faut s'amalgamer aux nouvelles constellations qui se forment en Europe : l'ère des Alliances est ouverte, même si celle des Patries n'est pas close. Par la pratique de la fédération on parviendra peut-être à évoquer l'âme de l'Europe. [...] l'auteur invite les Français à se recueillir dans une méditation sévère sur le sens de l'effort humain. En commettant son "crime" : n'avoir pas fait assez d'enfants pendant un siècle, la France n'a peut-être péché que par excès de civilisation et a démontré son sens de la mesure. Elle a eu le mérite de mettre au jour qu'il faut empêcher le pullulement de l'Europe. D'autre part, la religion épuisante de la Production soulève une grande interrogation "sur les fondements de notre civilisation". La réponse à cette question angoissante qui fait le tragique du monde moderne ne sera pas nécessairement trouvée par le peuple qui semble peser le plus par ses masses » (Frédéric Grover).

Citons l'étonnante conclusion, quand on songe au destin de Drieu : « Il ne s'agit pas de Révolutions, de Restaurations, de superficiels mouvements politiques et sociaux, mais de quelque chose de plus profond, d'une Renaissance. Tandis que le XXe siècle verra s'épanouir et s'exagérer le principe présent de la civilisation, il faut que par un travail souterrain qui renouvelle pierre à pierre les fondements de l'Esprit ce siècle soit l'amorce d'une époque où l'automatisme menaçant, dont les manifestations viennent d'être énumérées, sera surmonté. Il faut renoncer à demain et travailler pour un jour à venir. Si l'on croit que la vie mérite d'être vécue et que son objet est de produire un enfant, une statue, un poème clos. À moins qu'on ne préfère s'écarter du centre conventionnel de choses, marcher vers les confins, explorer la mort ».

Provenance

Bibliothèque Dominique de VILLEPIN, *Feux & Flammes*, I *Les Voleurs de feu* (28 novembre 2013, n° 109).

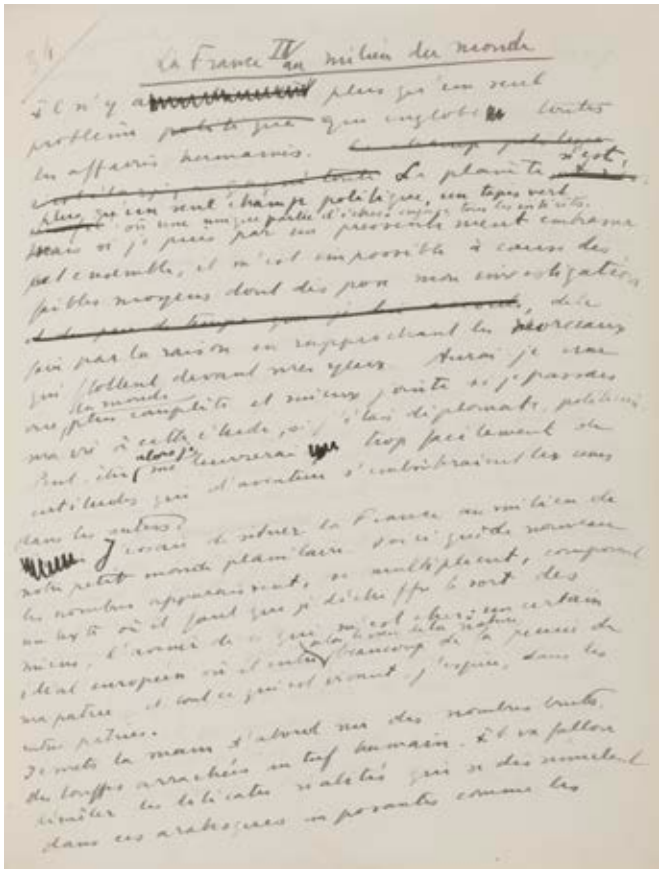

925

EUGÉNIE (1826-1920) Impératrice, femme de Napoléon III.

2 L.A.S. « E » et « Eugénie », Camden Place, Chislehurst septembre-décembre 1879, à Jean-Baptiste FRANCESCHINI-PIETRI, à Paris ; 10 pages in-8, enveloppes (deuil).

2 000 / 2 500 €

Lettres à l'ancien secrétaire particulier de Napoléon III, au sujet du tableau de Protais représentant le Prince Impérial, tué par les Zoulous en juin 1879.

1er septembre. Elle fait d'abord allusion à une polémique dans *Le Gaulois* sur une question qui lui « tient *tant à cœur*. Le tableau de PROTAIS [*Le Prince mort*] malheureusement est de nature à me bouleverser *jamais* je n'aurais le courage de le regarder que n'a-t-il pas fait le combat ? Mais toute cette affaire a été faite au rebours, il s'agissait 1° d'un simple dessin à faire graver et à garder dans les livres de prière et nullement d'un tableau qu'on a sans cesse sous les yeux ! Petit à petit les choses ont changé et je crains bien malgré toute la poësie que le courage me manque »… *16 décembre*. Elle demande des informations précises sur les plans de la chapelle, et le portrait de l'Empereur par M. André. Elle désire que Franceschini-Pietri voie Protais : « je voudrais savoir ce que je lui *dois* pour son tableau que je voudrais appeler le champ du repos, car il a su surtout *rendre un calme* que je ne trouve guère que *devant ce tableau* !! et savoir de lui s'il croit pouvoir faire l'AUTRE que je lui ai demandé »… Elle ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'il l'expose au Salon. « L'uniforme est en route on voulait l'envoyer chez le *tailleur pour le mettre en état*… J'ai *promis* de ne pas le *voir* pour qu'on me le *rende intact*, car ce serait une profanation *que d'y toucher* ! On m'a bien promit de ne pas l'y envoyer. Quelque pénible qu'ait été pour moi la visite à Paris il eût été presqu'impossible dans les conditions qu'elle s'est présentée de refuser ! C'est la suite de cette fatalité qui me poursuit. J'aurais voulu arriver à temps pour fermer les yeux de ma mère »…

On joint un ensemble de 10 L.A.S. de peintres à Franceschini-Pietri.

Eugène FROMENTIN (3). *6 août [1869]*, à propos d'un entretien avec Napoléon III, qui l'a interrogé sur ses voyages, l'Algérie et la Kabylie : « l'accueil de Sa Majesté, la douceur, l'exquise affabilité, l'incomparable bonne grâce de son regard, de sa voix, cette admirable façon de m'interroger sur moi-même, m'ont pénétré de gratitude et véritablement touché »… *12 août [1869]*, sur sa promotion dans la Légion d'honneur. *9 janvier 1873*, réaction à la nouvelle de la mort de Napoléon III : « c'est une douleur patriotique, un deuil personnel et profond »…

Jean-François MILLET. *Barbizon 18 août 1868*, remerciant de « votre gracieux accueil & de votre généreuse intervention auprès de l'Empereur pour Théodore Rousseau pour moi », et priant de lui exprimer « mes remercîments émus & mon ardent désir de faire le bien par le beau & le vrai, à son service & pour sa gloire »…

Alexandre PROTAIS (7), 1879-1880, très intéressantes, à propos des commandes d'Eugénie, transmises par le duc de Mouchy et le prince Charles Bonaparte : deux dessins de sujets « malheureusement très en dehors de mon genre » ; il décrit son « petit tableau » du Prince mort, intéressant comme « visage endormi », mais quant à une représentation « où il faudra mettre la vie, le courage héroïque et la pensée de la dernière heure », il faudrait réfléchir, et il attend de la documentation, en particulier une photographie promise par l'Impératrice…

Provenance

Ancienne collection FRANCESCHINI PIETRI (Fontainebleau 1er avril 2012, n° 3).

926

FRANCE Anatole (1844-1924) écrivain.

MANUSCRITS et NOTES autographes, et ÉPREUVES avec corrections et additions autographes, pour la ***Vie de Jeanne d'Arc*** ; 230 feuillets de formats divers, dont une centaine entièrement autographes, montés sur onglets et reliés en un volume in-4, maroquin bleu, 3 filets sur les plats, dos orné de fleurs de lys et de motifs végétaux et mosaïqué en long, à l'intérieur 3 filets avec motifs d'angle mosaïqués ornés d'épées et de fleurs de lys, gardes de soie brochée noire et mauve, doubles gardes, étui (*Ch. Septier*).

10 000 / 15 000 €

Précieux ensemble de manuscrits et placards corrigés pour la première édition de la *Vie de Jeanne d'Arc*.

Anatole France a travaillé plus de vingt ans à sa *Vie de Jeanne d'Arc*, la plus longue de ses œuvres, donnant de 1884 à 1907 à divers journaux et revues des études sur JEANNE D'ARC qui passeront en entier ou par fragments plus ou moins remaniés dans les deux volumes de son ouvrage, publié en 1908 chez Calmann-Lévy. C'est dire qu'il n'en existe pas de manuscrit, mais des fragments dispersés ; ce recueil est probablement le plus important ensemble connu.
Citons la description qu'en fait l'élégante plume de Georges Blaizot dans le catalogue de la vente Paul Voûte : « Très précieux ensemble de pages autographes et d'épreuves surabondamment corrigées, qui n'est pas loin de constituer la totalité des deux volumes in-8 de l'ouvrage complet. Rien n'est plus éloquent que ces placards recouverts de béquets, constellés de notes ajoutées, zébrés de suppressions ; des pages entières entièrement autographes et d'une rédaction très différente de celle imprimée montre l'immense labeur de ce "paresseux" ; selon son habitude France a écrit tout son livre sur des papiers de différents formats ; cette alternance désordonnée de morceaux si minutieusement agencés contribue encore à faire de cet important ensemble un des plus beaux, un des plus suggestifs documents franciens qui soient possible de rêver et de rencontrer ».

Ces manuscrits et épreuves témoignent du travail de l'auteur à un stade déjà avancé de la préparation du livre, probablement lors de l'arrivée des premiers placards (timbres de l'imprimerie Chaix à Saint-Ouen datés d'octobre-décembre 2006, certains en 2e ou 3e épreuve), où France va considérablement remanier et compléter son texte.
De nombreux feuillets autographes se rattachent à la Préface, qui s'élabore au fil d'additions sur des papiers de différents formats. Citons le début de quelques développements : « Le mot de patrie n'existait pas au temps de Jeanne d'Arc. On disait le royaume de France. Personne, pas même les légistes, n'en savaient au juste les limites, qui changeaient sans cesse. […] Si la guerre de Cent ans ne créa pas en France le sentiment national, elle le nourrit »…. « Ce n'est pas Jeanne qui a chassé les Anglais de France ; si elle

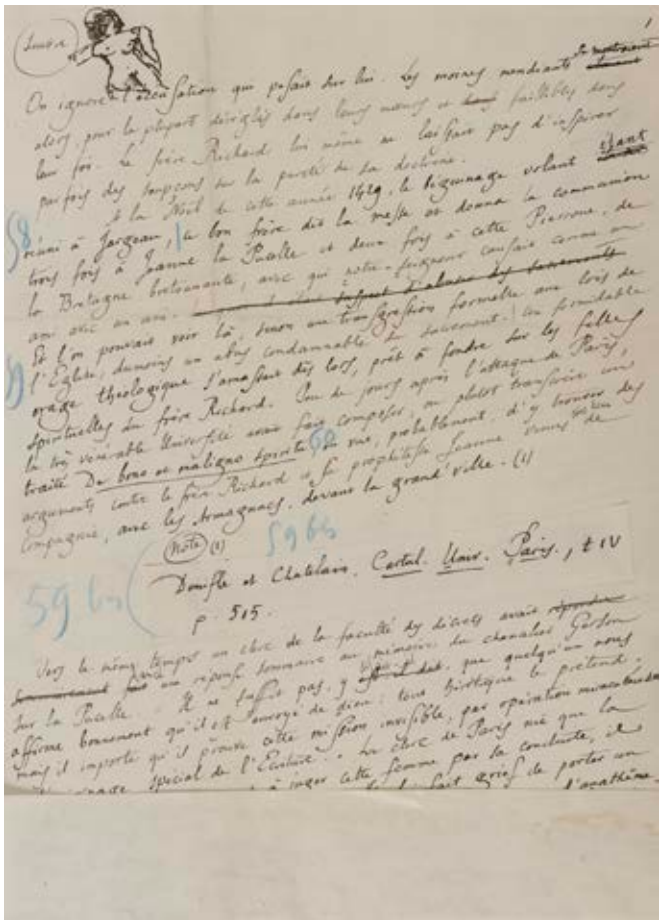

a contribué à sauver Orléans, elle a plutôt retardé la délivrance, en faisant manquer, par la marche du Sacre, l'occasion de recouvrer la Normandie »… « Cette idée d'une mission sainte et guerrière, dont Jeanne prit conscience par ses Voix, s'était-elle formée en son esprit spontanément, sans l'intervention d'aucune volonté intelligente, ou lui fut-elle suggérée par quelque personne dont elle subissait à son insu l'influence ? »… « Cette nouvelle qu'une petite sainte d'humble condition, une pauvresse de Notre-Seigneur, apportait secours divin aux orléanais frappa vivement les esprits que la peur tournait à la dévotion et qu'exaltait la fièvre du siège »…
Ces feuillets sont abondamment raturés et corrigés, augmentés de collages de fragments imprimés et de nombreux béquets, et plusieurs sont ornés de dessins originaux : têtes de femme, têtes de chat ou de chien, femme nues, oiseaux, chevaliers, licorne, aigle impériale, chauve-souris, griffons et dragons, évêques, portrait de Charles VII, vase, etc.
Les placards ont été corrigés et découpés, avec de nombreuses additions marginales ou à l'aide de béquets ajoutés, parfois très développés et dépliants.
France a également rédigé de nombreuses notes sur divers points historiques (l'âge de Jeanne, celui de Charles VII, la fin de Jean de Luxembourg comte de Ligny, etc.), et des citations d'érudits, souvent avec des références bibliographiques, pour les notes de bas de page : le *Bulletin de l'Académie delphinale*, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier, les *Chroniques* de Froissart, *Chroniqueurs de l'abbaye des Dunes* de Kervyn de Lettenhove, etc.

Provenance
Bibliothèque Paul VOÛTE (9-11 mars 1938, n° 592 ; ex-libris).

…/…

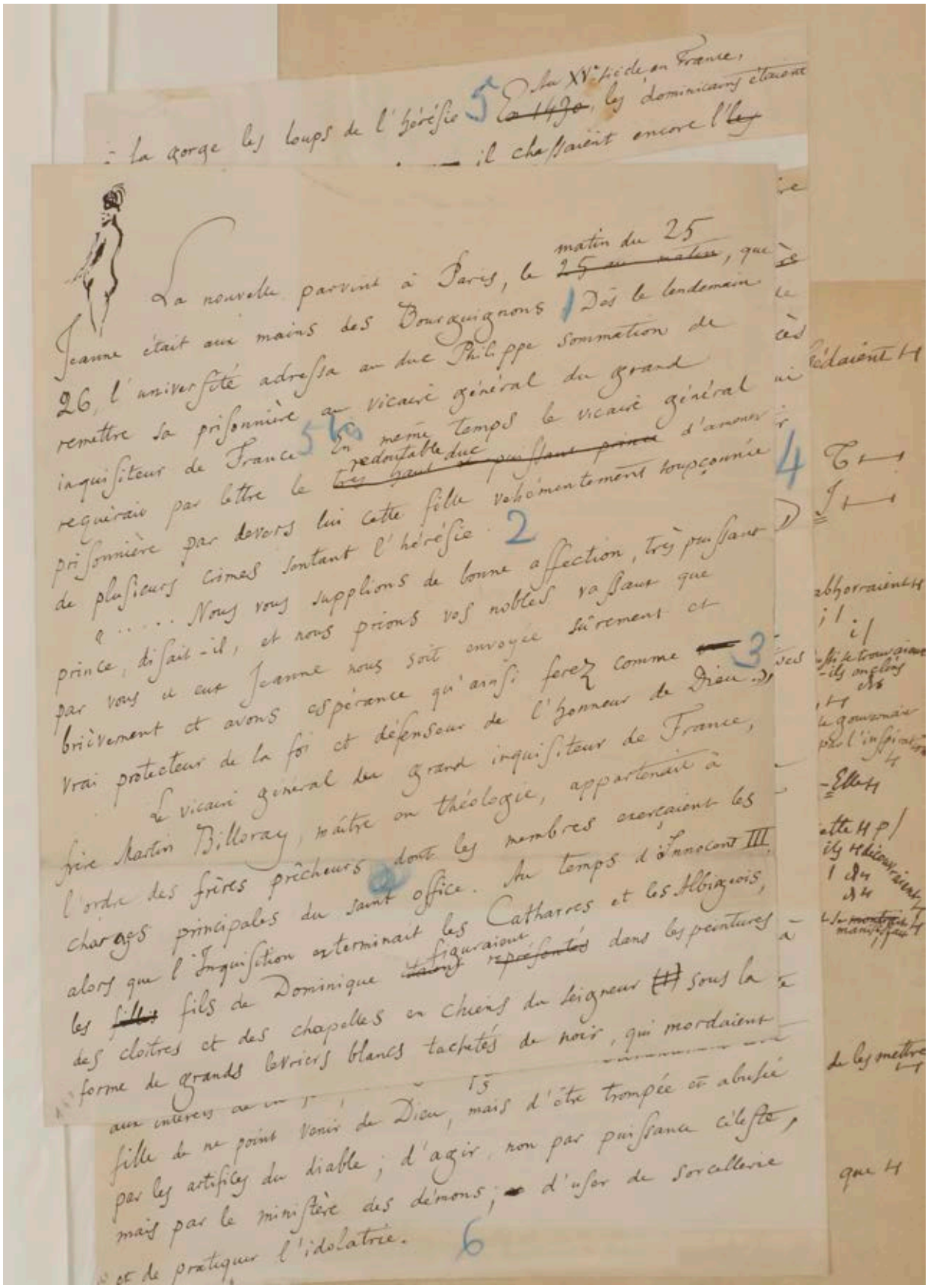

Jeanne était aux mains des Bourguignons. La nouvelle parvint à Paris, le matin du 25, que dès le lendemain 26, l'université adressa au duc Philippe sommation de remettre sa prisonnière au vicaire général du grand inquisiteur de France. En même temps le vicaire général requérait par lettre le redoutable duc d'amener prisonnière par devers lui cette fille véhémentement soupçonnée de plusieurs crimes sentant l'hérésie. ..... Nous vous supplions de bonne affection, très puissant prince, disait-il, et nous prions vos nobles vassaux que par vous il eut Jeanne nous soit envoyée sûrement et brièvement et avons espérance qu'ainsi ferez comme vrai protecteur de la foi et défenseur de l'honneur de Dieu.

Le vicaire général du grand inquisiteur de France, frère Martin Billoray, maître en théologie, appartenait à l'ordre des frères prêcheurs dont les membres exerçaient les charges principales du saint office. Au temps d'Innocent III, alors que l'Inquisition exterminait les Cathares et les Albigeois, les fils de Dominique figuraient dans les peintures des cloîtres et des chapelles en chiens du seigneur sous la forme de grands levriers blancs tachetés de noir, qui mordaient aux intérêts de [illegible] fille de ne point venir de Dieu, mais d'être trompée et abusée par les artifices du diable; d'agir, non par puissance céleste, mais par le ministère des démons; d'user de sorcellerie et de pratiquer l'idolâtrie.

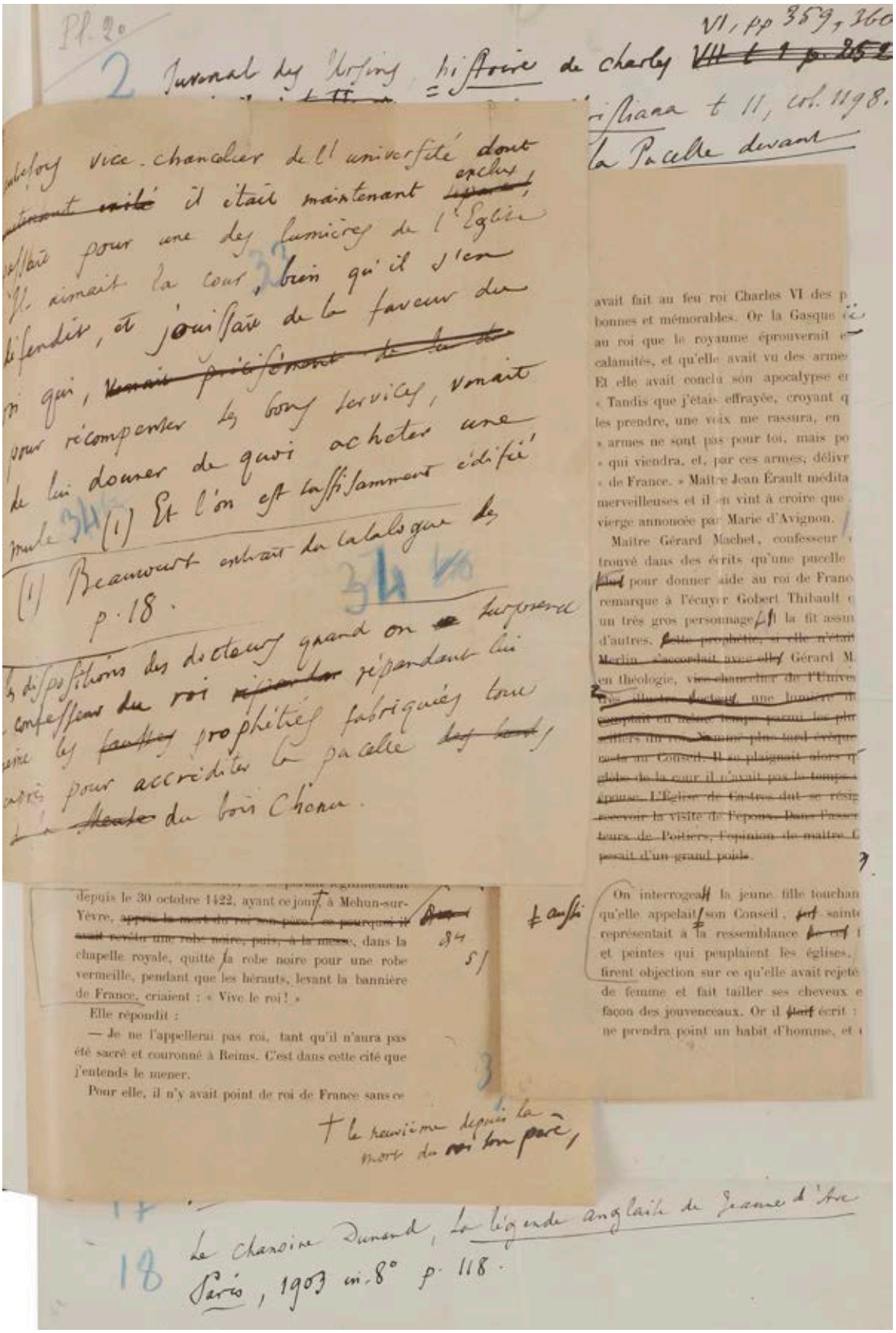

Pl. 20

VI, pp 359, 360

2 Journal des savants, histoire de Charles ~~VII t 1 p. 252~~

Chiara t II, col. 1198.

la Pucelle devant

Gerson vice-chancelier de l'université dont ~~nouvellement initié~~ il était maintenant ~~[illegible]~~ exclus, affaire pour une des lumières de l'Église. Il aimait la cour, bien qu'il s'en défendît, et jouissait de la faveur du roi qui, ~~venait précédemment de lui de~~ pour récompenser ses bons services, venait de lui donner de quoi acheter une prébende 34 (1) Et l'on est suffisamment édifié

(1) Beauvoir extrait du catalogue des p. 18.

34 bis

des dispositions des docteurs quand on ~~a~~ surprend confesseur du roi ~~[illegible]~~ répandant lui-même ses ~~fausses~~ prophéties fabriquées tout exprès pour accréditer la pucelle ~~des bord~~ ~~[illegible]~~ du bois Chenu.

avait fait au feu roi Charles VI des p
bonnes et mémorables. Or la Gasque
au roi que le royaume éprouverait
calamités, et qu'elle avait vu des arme
Et elle avait conclu son apocalypse e
« Tandis que j'étais effrayée, croyant q
les prendre, une voix me rassura, en
« armes ne sont pas pour toi, mais po
« qui viendra, et, par ces armes, délivr
« de France. » Maître Jean Érault médita
merveilleuses et il en vint à croire que
vierge annoncée par Marie d'Avignon.

Maître Gérard Machet, confesseur
trouvé dans des écrits qu'une pucelle
~~[illegible]~~ pour donner aide au roi de Franc
remarque à l'écuyer Gobert Thibault
un très gros personnage. Il la fit assu
d'autres. ~~Cette prophétie, si elle n'était~~
~~Merlin, s'accordait avec celle~~ Gérard M
en théologie, ~~vice-chancelier de l'Unive~~
~~[illegible] docteur, une lumière~~
~~[illegible] en même temps parmi les pl~~
~~[illegible] du roi. Jeanne plus tard évêque~~
~~[illegible] au Conseil. Il se plaignait alors q~~
~~[illegible] de la cour il n'avait pas le temps~~
~~épouse. L'Église de Castres dut se résig~~
~~recevoir la visite de l'épouse. Dans l'asse~~
~~teurs de Poitiers, l'opinion de maître G~~
~~pesait d'un grand poids.~~

On interrogea la jeune fille touchan
qu'elle appelait son Conseil, ~~et~~ sainte
représentait à la ressemblance ~~de ceu~~
et peintes qui peuplaient les églises,
firent objection sur ce qu'elle avait rejeté
de femme et fait tailler ses cheveux e
façon des jouvenceaux. Or il ~~[illegible]~~ écrit :
ne prendra point un habit d'homme, et

depuis le 30 octobre 1422, ayant ce jour, à Mehun-sur-Yèvre, ~~après la mort du roi son père, ce pourquoi il avait revêtu une robe noire, puis, à la messe~~, dans la chapelle royale, quitte la robe noire pour une robe vermeille, pendant que les hérauts, levant la bannière de France, criaient : « Vive le roi ! »

Elle répondit :

— Je ne l'appellerai pas roi, tant qu'il n'aura pas été sacré et couronné à Reims. C'est dans cette cité que j'entends le mener.

Pour elle, il n'y avait point de roi de France sans ce

~~Dans~~ 84 5/

+ aussi

+ le neuvième depuis la mort du ~~roi~~ son père,

17

18 Le chanoine Dunand, la légende anglaise de Jeanne d'Arc Paris, 1903 in-8° p. 118.

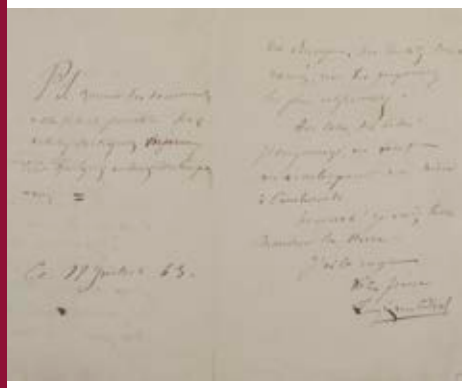

927

927

GAMBETTA Léon (1838-1882) homme politique.

L.A.S. « Léon Gambetta », 18 juillet 1863, à RAMBLER ; 3 pages in-8.

200 / 250 €

Lettre de bataille avant un procès.

« Il faut donc réunir toutes nos armes, nous tenir prêt. Demain soir il me faudrait avoir déjà un parc d'artillerie des biscayens, des boulets tout ramés, avec les gargousses les plus artificieuses. Des balles, des balles ! Je suis enragé, on veut m'acculer pour me saisir à l'embuscade. Hourrah ! Je vais leur montrer la Hure. J'ai la rage ». Il signe « Votre féroce Léon Gambetta »...

928

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.A.S. « C. de Gaulle », *Paris* 10 août 1934, à son ami Lucien NACHIN ; 2 pages in-8, en-tête *Présidence du Conseil. Conseil supérieur de la Défense nationale*.

2 000 / 2 500 €

À **propos de *Vers l'Armée de métier***.

« Combien je vous suis reconnaissant du jugement que vous voulez bien porter sur mon livre dans le journal des A.E.T. [Anciens Enfants de Troupe] ! L'expression que vous donnez à votre critique est d'une force en même temps que d'une bienveillance qui me touchent au plus profond. Cette idée à présent lancée, il reste à souhaiter qu'on la réalise à temps »...
On joint le brouillon d'une longue lettre de Lucien NACHIN au commandant de Gaulle, 25 avril 1928, au sujet de son article *L'Action de guerre et le Chef* (2 p. in-4) ; plus une photo du général (carte postale).

929

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

P.S. « C. de Gaulle », Alger 7 août 1944 ; 1 page in-4 en partie dactylographiée, en-tête *Gouvernement provisoire de la République Française, Présidence*.

800 / 1 000 €

Ordre de mission.

Ordre donné à MM. LUIZET et CLOSON « de se rendre en France par la première opération d'atterrissage, en *priorité absolue* ; avant tout agent, officier, ou délégué ».
[Chares LUIZET (1903-1947), préfet de la Corse, premier département libéré, depuis 1943, venait d'être nommé Préfet de Police de Paris. Francis-Louis CLOSON (1910-1998) a été nommé futur Commissaire de la République pour le Nord.
Ils devaient être déposés dans un maquis de la région d'Ambérieu, mais leur avion ne pourra atterrir et les déposera en Corse. Ce n'est qu'à la troisième tentative que Luizet et Closon seront déposés dans un maquis du Vaucluse le 10 août. De là, ils gagneront Avignon, puis Lyon, et enfin Paris le 17 août.]

930

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle » avec 3 lignes autographes, Paris 20 janvier 1945, au général de BIGAULT DU GRANRUT ; 1 page in-4 à en-tête *Le Général de Gaulle*, enveloppe avec cachets de franchise.

800 / 1 000 €

« Ma femme se joint à moi pour vous remercier de vos vœux qui nous ont été très sensibles. Permettez-moi de vous adresser les nôtres en ce début d'année où la France se prépare à faire la preuve définitive de sa grandeur retrouvée. Rien n'est facile de ce qui nous reste à faire. La Victoire n'est jamais facile. Vous savez, mieux que tout autre, qu'aucun Français ne refusera de la payer à son prix »... Il ajoute quelques lignes de sa main pour « présenter à Madame de Bigault du Granrut mes très respectueux hommages et les meilleurs souvenirs de ma femme ».

931

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle », cosignée par Georges BIDAULT, Paris 27 novembre 1945, à Juan Antonio RIOS, président de la République Chilienne ; 2 pages in-fol. dactylographiées, enveloppe avec cachet de cire rouge.

600 / 800 €

Lettre d'accréditation, en tant que Président du Gouvernement Provisoire de la République française, de Robert Gaston Marie de DAMPIERRE en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Française auprès du gouvernement chilien. [Robert de Dampierre restera ambassadeur au Chili de 1945 à 1949].

932

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle », 10 avril 1948, au colonel Lucien NACHIN ; 1 page in-4 à en-tête *Le Général de Gaulle* (deuil).

300 / 400 €

Sur la collection des Classiques de l'art militaire aux Éditions Berger-Levrault.

Les deux ouvrages que son ami a eu la délicate attention de lui offrir lui sont bien parvenus. « Je suis heureux de voir enfin se réaliser un de nos vieux projets. Nul n'était mieux qualifié que vous pour diriger cette collection qui manquait à nos bibliothèques et dont les jeunes officiers tireront un grand profit »...
On joint une photographie de De Gaulle (vers 1914-1915, retirage).

933

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

L.A.S. « C. de Gaulle », 4 janvier 1949, à son ami Lucien NACHIN ; 1 page in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

400 / 500 €

« Vos vœux m'ont beaucoup touché : je vous adresse les miens, qui sont très sincèrement affectueux. J'y joins ceux que mon ménage forme pour le vôtre »...

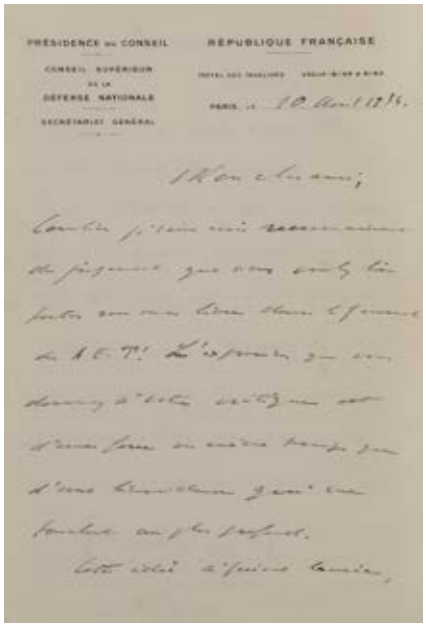

928

929

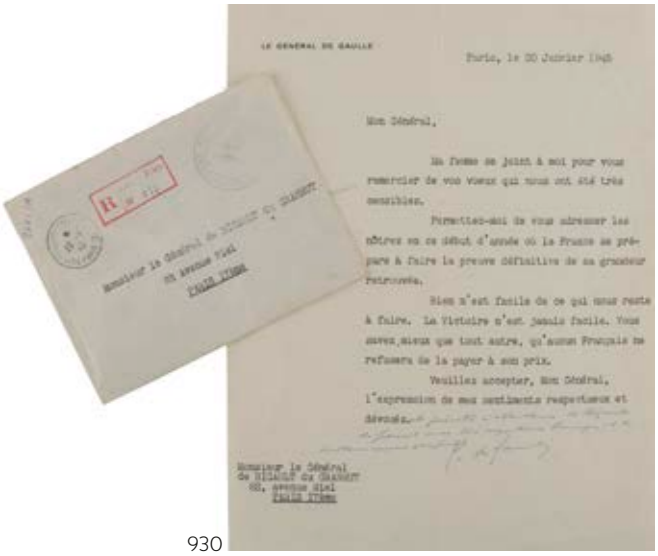

930

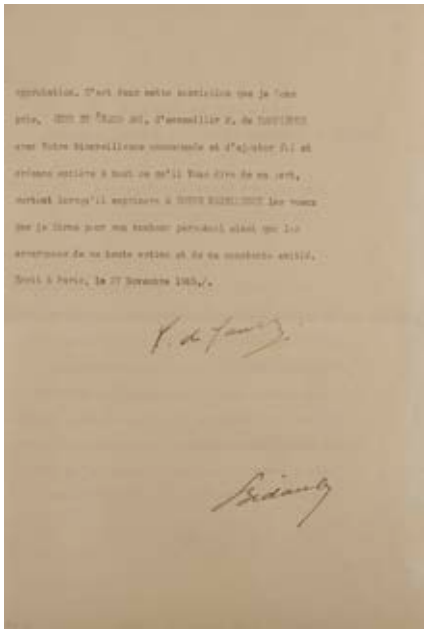

931

932

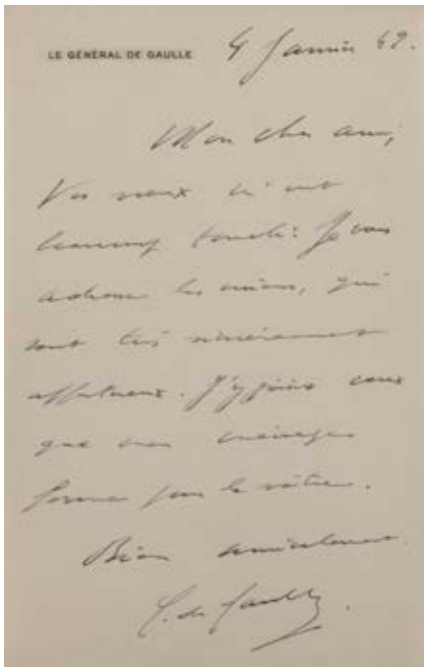

933

934

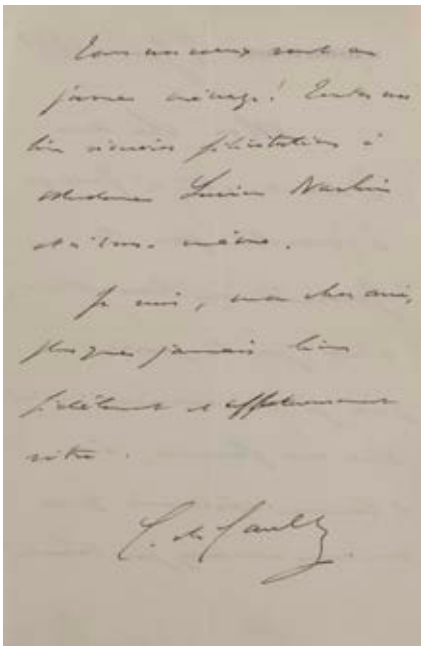

935

934

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle », 13 avril 1949, au colonel Lucien NACHIN ; 1 page in-4 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

300 / 400 €

« J'ai lu le *Marmont* que je vous remercie de m'avoir adressé et dédicacé et j'ai été vivement intéressé par les commentaires que vous y avez insérés. Je vous suis très reconnaissant aussi d'avoir bien voulu accepter d'indiquer au Général CHASSIN les passages de mes livres qui pourraient figurer dans l'anthologie qu'il prépare »…

935

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « C. de Gaulle », 8 juin 1949, à son ami Lucien NACHIN ; 2 pages in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

600 / 800 €

« Devant être à Quimper dimanche pour la "Journée du Rassemblement" c'est par la pensée que je m'associerai, ainsi que ma femme, à l'heureuse cérémonie que vous nous annoncez pour samedi. Tous nos vœux sont au jeune ménage ! »…

936

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.S. « C. de Gaulle », Paris 28 décembre 1959, à Michel DEBRÉ ; 1 page in-4 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

400 / 500 €

Mort de son frère Pierre de Gaulle (1897-1959).

Remerciements à son Premier Ministre et ami : « Mon cher ami, Le témoignage que vous m'apportez à l'occasion de la mort de mon frère m'est d'un grand réconfort et je vous en remercie avec émotion »…
On joint une L.A.S. (minute) de Michel DEBRÉ au général de Gaulle, 7 décembre [1965] (1 page in-4, en-tête *Assemblée nationale*), après le premier tour des élections présidentielles : « j'imagine vos sentiments devant le résultat obtenu par les mauvais bergers et les faux prophètes qui, le danger passé, relèvent la tête et mentent impunément. Malgré leurs agitations et leurs diffamations, au-dessus des appétits professionnels du parti communiste et de la petite bourgeoisie vichyssoise le courant gaulliste est bien vivant. […] Les chiffres sont d'ailleurs là, qui prouvent qu'il est le plus fort de tous, et le seul à ne rien devoir, ni à la démagogie, ni à l'étranger ! Fidélité et dévouement triompheront : il le faut, pour la France ! »…

937

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Votre frère Charles », 16 janvier 1961, à son beau-frère Jacques VENDROUX ; 1 page in-8, en-tête *Le Général de Gaulle*.

800 / 1 000 €

Relative au référendum sur l'autodétermination des Algériens (8 janvier 1961).

« Merci de votre pensée le soir du 8. Merci aussi de votre "contribution" qui me touche surtout parce que c'est la vôtre »…

938

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Charles de Gaulle », 11 mai 1961, à son beau-frère Jacques VENDROUX ; 2 pages in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

1 000 / 1 500 €

Après la tentative de putsch des généraux à Alger (22 avril 1961). « Je tiens à vous écrire que j'ai été touché et encouragé par votre mot reçu au moment de la récente "difficulté". Laissez-moi ajouter que, si l'événement m'a empêché de vous adresser mes souhaits de fête en temps voulu, les vœux que je forme pour vous n'en sont pas moins profondément sincères et affectueux »…
On joint une L.S. « C. de Gaulle » avec 2 lignes autographes, Paris 16 septembre 1961 (1 p. in-4 à en-tête), [après l'attentat de Pont-sur-Seine le 8 septembre] : « Le témoignage de la municipalité de Calais nous a particulièrement touchés, ma femme et moi. Vers vous et vers tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, vont nos bien sincères remerciements »…

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

PARIS, le 28 Décembre 1959

Mon cher ami,

Le témoignage que vous m'apportez à l'occasion de la mort de mon frère m'est d'un grand réconfort et je vous en remercie avec émotion.

Croyez, mon cher ami, à mes fidèles et dévoués sentiments.

Ch. de Gaulle

Monsieur Michel DEBRE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
PARIS 7e

936

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE _____

67 Avenue.

Mon général,

J'ai été peiné de vous entendre dernièrement au téléphone. Mais j'imagine que votre découragement devant le résultat obtenu par la manœuvre trigne de la gauche populiste qui, le temps passé, n'est le fait et seulement représentant le communal qualifié et ha vaincu. J'ai pu constater au cours des dernières semaines, les chiffres sont toujours là, que pourtant que il est le plus fort de Paris, de la seul à ne rien devoir ni à la magouille, ni à l'étranger ! Fidélité et dévouement toujours ; il est seul à la défendre la France, pour la France !

Je vous prie croire, mon général, à mes sentiments respectueux et profondément dévoués.

Michel

Mettre leur opinion au sujet de l'affaire en haut de page (signature)

Il est étonnant de la part d'un français indigène

936

LE GENERAL DE GAULLE 16.1.61.

Mon cher Jacques,

Merci de votre pensée le soir du 8.

Merci aussi de votre "contribution", qui est toujours surtout parce que c'est la vôtre.

Nous avons eu Cette fois à Rome. Bon voyage à Rome. Toutes mes affectueuses pensées.

Ch. de Gaulle

937

LE GENERAL DE GAULLE 11 Août 61.

Mon cher Jacques,

J'ai été à vous écrire que j'ai reçu votre [illegible] de remerciement pour votre [illegible] de la nation. [illegible] Juin. Je suis [illegible] que vous [illegible] de votre [illegible] de fête [illegible]

LE GENERAL DE GAULLE

Paris, le 15 septembre 1961

Mon cher Jacques,

Le témoignage de la municipalité de Calais nous a tout particulièrement touchés, ma femme et moi.

Vers vous et vers tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, vont nos bien sincères remerciements.

Affectueusement à vous.

Ch. de Gaulle

938

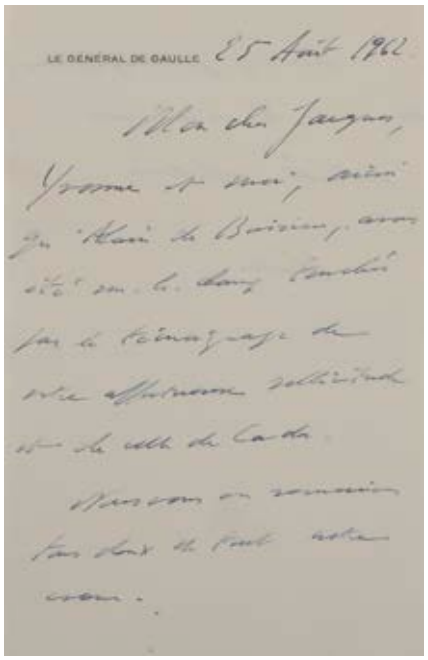
LE GÉNÉRAL DE GAULLE

25 Août 1962

Mon cher Jacques,

Yvonne et moi, ainsi qu'Alain de Boissieu, avons été sur-le-champ touchés par le témoignage de votre affectueuse sollicitude et de celle de Cada.

Nous vous en remercions tous deux de tout notre cœur.

939

939

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Charles », 25 août 1962, à son beau-frère Jacques VENDROUX ; 1 page et demie in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

800 / 1 000 €

Après l'attentat du Petit-Clamart (22 août 1962).

« Yvonne et moi, ainsi qu'Alain de Boissieu, avons été sur-le-champ touchés par le témoignage de votre affectueuse sollicitude et de celle de Cada. Nous vous en remercions tous deux de tout notre cœur »…
On joint une L.S. « C. de Gaulle » avec 2 lignes autographes, Paris 31 août 1962 (1 page in-4 à en-tête) : « Le témoignage de la chère ville de Calais nous a particulièrement touchés, ma femme et moi. Vers vous et vers ceux dont vous êtes l'interprète vont nos remerciements, bien sincères »…

940

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Charles de Gaulle », 2 décembre 1962, à sa belle-sœur Marie VENDROUX (« Cada ») ; 1 page in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

800 / 1 000 €

Après les élections législatives des 18 et 25 novembre (réélection de Jacques VENDROUX ; l'UNR-UDT obtient presque la majorité absolue).
« Le résultat du référendum n'atteignait pas mon espoir. Celui des élections l'a dépassé. Jacques a vraiment triomphé à Calais »…

941

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Charles », 9 octobre 1969, à son beau-frère Jacques VENDROUX ; 2 pages in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

600 / 800 €

« S'il vous plaît, dites à Maurice SCHUMANN que vous m'avez transmis sa communication au sujet du Président NIXON. Quant à l'affaire du "mémorial" je ne m'en mêle naturellement pas »…

942

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Charles », 26 décembre 1969, à son beau-frère Jacques VENDROUX ; 2 pages in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

1 000 / 1 500 €

« Au long de ma vie, notamment depuis le début de notre entreprise nationale, rien ne m'aura été plus doux que l'ardeur et la conviction avec lesquelles, toujours, vous m'avez soutenu et encouragé. C'est encore le cas pour l'année qui se termine. Quant à la suite, je suis bien certain que nous resterons tout à fait d'accord, comme nous le sommes à présent. Mon premier volume de Mémoires [*Mémoires d'espoir*] avance. C'est un grand travail mais, sans doute aussi, important »…

943

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Votre frère C. de Gaulle », 2 mai 1970, à sa belle-sœur Marie VENDROUX (« Cada ») ; 1 page et demie in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*.

1 000 / 1 500 €

« Comme le chantait Édith PIAF, "Je ne regrette rien !" Mais votre pensée ne m'en touche pas moins. La maison ici est livrée aux peintres. Quand vous la reverrez, vous la trouverez rajeunie ! Mon premier tome [des *Mémoires d'espoir*] s'achève. Il m'en restera deux autres à écrire ! »…

944

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S. « Votre frère Charles de Gaulle », [Colombey-les-Deux-Églises] 6 novembre 1970, à sa belle-sœur Marie VENDROUX (« Cada ») ; 2 pages in-8 à en-tête *Le Général de Gaulle*, enveloppe autographe.

1 500 / 2 000 €

Trois jours avant sa mort.

Il remercie Cada de ses « souhaits de fête » et du témoignage de son affection. « Faites, s'il vous plaît, des vœux et même des prières pour le grand travail que j'ai entrepris et que je destine moins aux contemporains qu'aux générations futures, et cela au nom de celles et de ceux qui ont agi en même temps et dans le même but que moi, au premier rang desquels vous fûtes et demeurez, ma chère sœur, ainsi que Jacques et tous les vôtres »…
L'enveloppe, de la main du général, porte le cachet postal de Colombey-les-Deux-Églises à la date du 9 novembre 1970, le jour même de sa mort.
La lettre est citée à la fin des *Souvenirs* de Jacques Vendroux : les Vendroux la trouvèrent en rentrant des obsèques du Général.

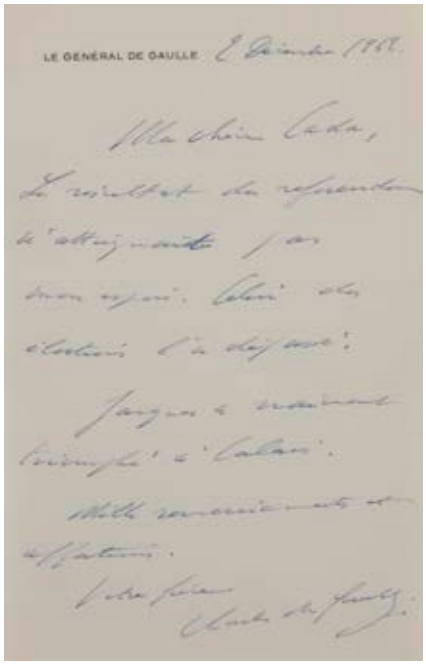
LE GÉNÉRAL DE GAULLE

Ma chère Cada,

Le résultat du referendum de attaint ~~mieux~~ par mon espoir. Celui des élections l'a dépassé !

Jacques a vraiment triomphé à Calais.

Mille remerciements et affections.

Votre fidèle

Charles de Gaulle.

940

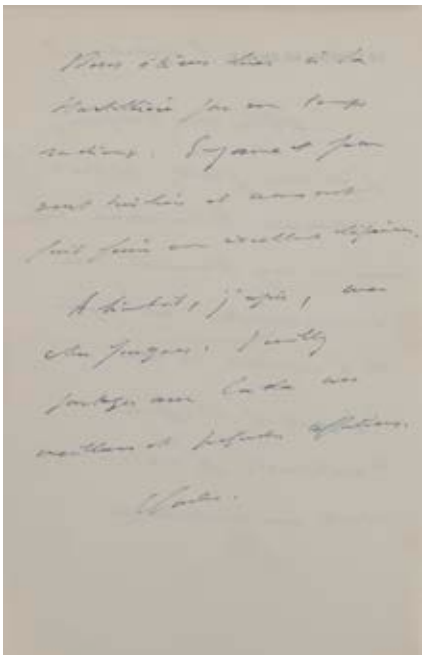
Vous êtes dans ma pensée

Jacques et Jean sont heureux et nous avons fait fête en vieilles alliées.

A bientôt, j'espère, mes chères filles ! Je vous embrasse avec Cada aux meilleurs et profondes affections.

Charles.

941

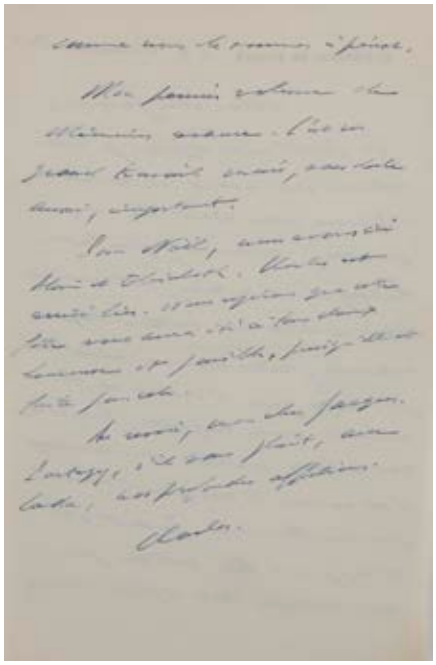
Mon premier volume des Mémoires, comme l'un de mes premiers livres, paraît aujourd'hui, pour votre amitié, important.

Son titre, vous avez choisi Mémoires d'espoir. Vous le savez, c'est un espoir que vous avez vu à l'œuvre dans l'histoire et jusqu'à présent, puisqu'elle est toute faite de cela.

Je vous, vous chères filles, vous embrasse, à votre plaisir, avec Cada, mes profondes affections.

Charles.

942

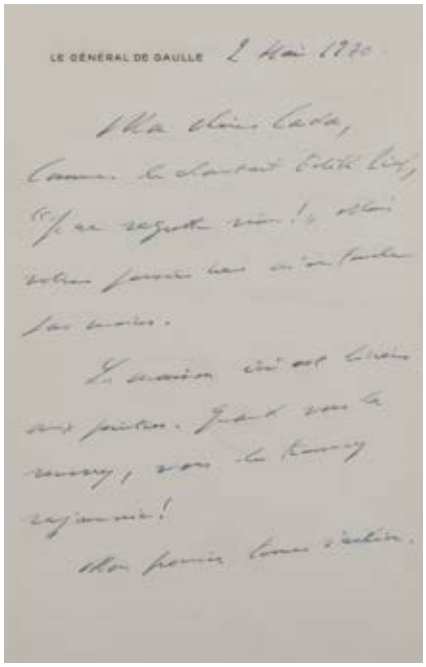
LE GÉNÉRAL DE GAULLE 2 Mai 1970

Ma chère Cada,

Comme le chantait Edith Piaf, "Je ne regrette rien !" Mais votre pensée leur en a fait plus tendres.

Le moment où est venu vous quitter, grand vous la savoir, vous le savoir rajeunie !

Mon premier tome d'adieu.

943

Madame
Jacques Vendroux
163 Rue du Longchamp
92 Neuilly-sur-Seine

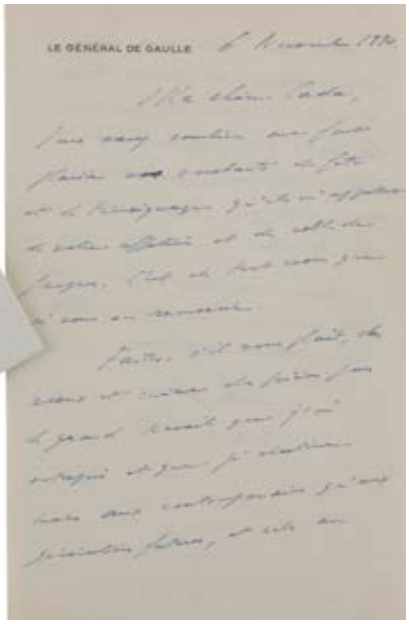
LE GÉNÉRAL DE GAULLE

Ma chère Cada,

944

945

946

945

GAULLE Charles de (1890-1970) général, Président de la République.

BEATON Cecil (1904-1980) photographe.

Le général Charles de Gaulle dans son bureau de Londres, 1941.

Épreuve argentique d'époque, 25,5 x 20,5 cm, montée sur carton 32,5 x 27 cm ; cadre en bois d'époque.

1 500 / 2 000 €

De Gaulle par Cecil Beaton.

Photographie signée en bas à droite au crayon par le photographe sur le support : « CECIL BEATON », et au-dessous, à l'encre, par le général de Gaulle : « C. de Gaulle ».

Provenance :
Jacques VENDROUX (1897-1988), beau-frère du général, frère d'Yvonne de Gaulle (vente Ader 3 décembre 2010, n° 94).

946

[**GAULLE Charles de** (1890-1970)]. **PASQUIER**.

Portrait en buste du général de Gaulle. Huile sur panneau, signée en bas à droite « PASQUIER », avec écoinçons tricolores rapportés ; 65 x 50 cm (frottements).

600 / 800 €

Émouvante pièce probablement exécutée au moment de la Libération de la France.

Provenance :
Jacques VENDROUX (1897-1988), beau-frère du général, frère d'Yvonne de Gaulle (vente Ader 3 décembre 2010, n° 111).

947

[**GAULLE Charles de** (1890-1970)].

Ensemble de 6 portraits photographiques ; formats divers.

150 / 200 €

Photographie en buste grand format (39 x 29 cm, pliures).
Photographie originale (25 x 21 cm) des Services Américains (USIS) représentant De Gaulle décorant le général Eisenhower.
Carte-disque microsillon 33 tours (carte postale grand format, 20 x 15 cm) avec photographie du général : extrait de l'Appel du 18 juin.
3 autres photographies environ 23 x 18 cm.
On joint 2 photographies du général LECLERC : par A. Touaty d'Antony (17 x 12 sur 24 x 18 cm, « prise à 9 km de la Porte d'Orléans le 24 août 1944 ») ; par Le Studio au pied de l'Arc de Triomphe le 13 décembre 1947, avec dédicace de sa femme.

948

GAULLE Yvonne de, née Vendroux (1900-1979) épouse du général de Gaulle.

L.A.S. « Y. de Gaulle », Colombey 15 janvier 1951, [à René LUCIEN, président de la Société aéronautique Messier] ; 1 page petit in-4 (verso gribouillé, petite fente).

100 / 120 €

Remerciements pour « l'aimable et agréable envoi que Madame Lucien et vous-même nous avez fait »...

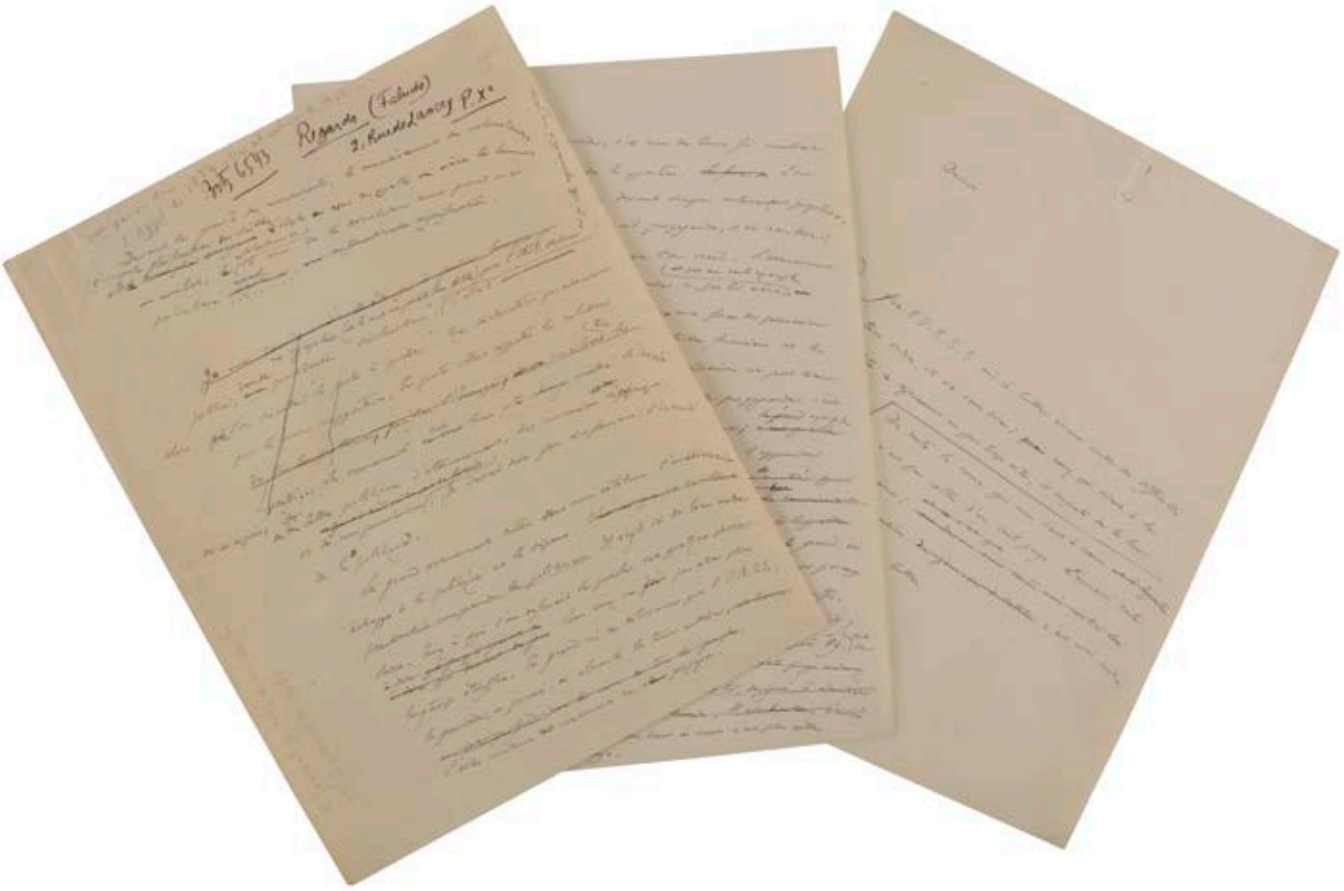

949

GIDE André (1869-1951) écrivain.

MANUSCRIT autographe, [***Un Appel***, septembre 1933] ; 3 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

Brouillon de sa déclaration pour la commémoration de la révolution bolchevique d'Octobre.

Beau texte politique de Gide, écrit au moment où il commence à s'engager publiquement aux côtés des communistes. Le manuscrit, de tout premier jet, abondamment travaillé, comporte 34 corrections autographes, dont un long passage de six lignes biffées parfaitement lisibles.

Ce texte fut écrit pour le Congrès mondial de la jeunesse contre le fascisme et la guerre, réuni à Paris les 22, 23 et 24 septembre 1933 à la Mutualité, sous la présidence d'honneur d'Henri Barbusse, Romain Rolland, Francis Jourdain et André Gide. L'allocution de Gide, dont nous avons ici le premier jet qui sera remanié, fut reproduite pour la commémoration de la Révolution d'Octobre dans *Regards* (novembre 1933), *L'Humanité* (5 novembre 1933), *Lu* (10 novembre 1933), et, enfin, dans la *Nouvelle Revue Française* (1er avril 1935), avant d'être recueillie par les soins d'Yvonne Davet dans *Littérature engagée*.

Preuve de l'importance que Gide attachait à ces pages, il les a recopiées dans son *Journal* à la date du 1er novembre 1933.

Devenu « compagnon de route » du Parti communiste, Gide participera au Congrès des écrivains en 1935. Cet engagement culminera avec l'invitation à visiter l'U.R.S.S. en 1936, dont on sait qu'il reviendra les yeux décillés sur la véritable nature du régime. Le *Retour de l'U.R.S.S.* marquera avec éclat la rupture avec le stalinisme.

Mais en 1933, époque où il rédige ce texte, il est plein d'enthousiasme pour les réalisations de la Russie soviétique. Il défend donc l'U.R.S.S. contre les attaques dont elle est victime, en célébrant l'exemple d'Octobre et l'espoir qu'il a fait naître dans toutes les autres nations.

« Devant la gravité des événements, le renaissement des nationalismes, et l'arrogante glorification des vieilles idoles au nom desquelles on mène les hommes au combat, la célébration des 16 ans de la révolution russe prend une particulière [signification] ».

Le passage suivant a été biffé et supprimé de la version finale : « Je me souviens d'avoir été pris à partie lorsque je publiai, dans de précédentes "déclarations", ma sympathie (et le mot me paraît bien faible) pour l'URSS et ce qu'elle représente à nos yeux. C'était alors que l'on discutait "le pacte à quatre". Ce pacte allait apporter la solution à tous les problèmes, pacifier l'Europe, concilier tous les partis ». Puis il reprend : « Les événements ont bien vite montré l'inanité de ces espoirs, de cette politique d'atermoiement, de concessions réciproques, et de compromissions. Je devrai dire plus simplement : l'inanité de la "politique". Le grand événement russe dont nous célébrons l'anniversaire échappe à la politique et le dépasse. Il s'agit ici de bien autre chose. Ceux à qui l'on refusait la parole, ont quelque chose à dire. Leur voix ne doit pas être plus longtemps étouffée. Ce grand cri de délivrance que l'U.R.S.S., la première, a poussé a ébranlé la terre entière [et trouvé un écho profond dans les cœurs de tous les peuples *biffé*]. L'écho continue et continuera de se propager »... Etc.

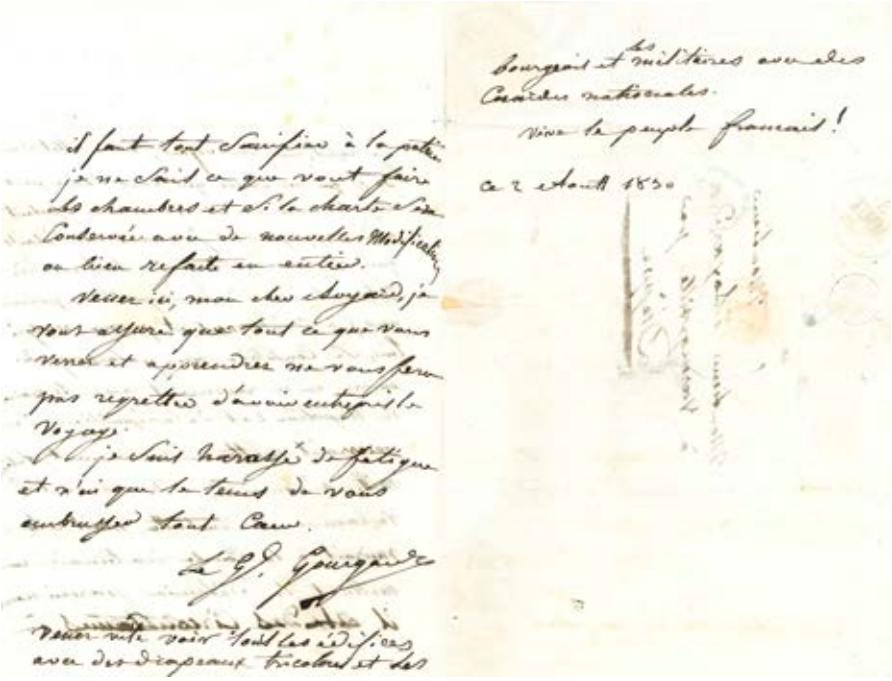

il faut tout sacrifier à la patrie
je ne sais ce que vont faire
les chambres et si la charte sera
conservée avec de nouvelles Modifications
ou bien refaite en entier.
Venez ici, mon cher Bouyard, je
vous assure que tout ce que vous
verrez et apprendrez ne vous fera
pas regretter d'avoir entrepris le
Voyage.
Je suis harassé de fatigue
et n'ai que le temps de vous
embrasser tout Cœur.
Le Gl Gourgaud

Venez vite voir tous les édifices
avec des drapeaux tricolores et les
bourgeois et les militaires avec des
Cocardes nationales.
Vive le peuple français!
ce 2 Août 1830

950

950

GOURGAUD Gaspard (1783-1852) général et baron d'Empire, compagnon d'exil de Napoléon.

L.A.S. « Le G^l Gourgaud », 2 août 1830, à M. BOYARD à Varengeville ; 2 pages et quart in-8, adresse (un bord du f. d'adresse collé sur un feuillet de papier vergé).

700 / 800 €

Extraordinaire lettre du compagnon de Napoléon au lendemain de la Révolution de Juillet, envisageant un soulèvement populaire sous la bannière de Napoléon II.

« Tout est très calme. Le duc d'Orléans [LOUIS-PHILIPPE] porté au pouvoir par 5 à 6 intrigants et presque malgré lui, se consolide au Palais Royal. Encore en ce moment avec le nom de Napoléon 2 et de la République, je pourrais mettre en mouvement plusieurs milliers d'ouvriers, de ceux qui ont si vaillamment combattu, mais cela nuirait à la cause nationale en mettant la désunion parmi nous. Il est des circonstances où il faut tout sacrifier à la patrie ». Il ne sait pas ce que les Chambres vont faire et si la Charte sera conservée, et incite son ami à venir à Paris « voir tous les édifices avec des drapeaux tricolores et les bourgeois et les militaires avec des cocardes nationales. Vive le peuple français ! »…
On joint une autre L.A.S., 16 octobre 1830, à une dame, pour la remercier d'une bourse.

951

HANOTAUX Gabriel (1853-1944) diplomate, historien, homme politique et ministre.

53 L.A.S. « G. Hanotaux », 1910-1916, à une amie ; environ 165 pages in-8.

500 / 700 €

Belle et riche correspondance avec une amie.

Elle débute le 18 juin 1910, alors qu'il ne connaît pas vraiment cette mystérieuse « visiteuse de Roquebrune », qu'il a juste aperçue ; mais il a été ébloui par cette rencontre à Roquebrune, et séduit autant qu'intrigué par la beauté et les qualités de celle qu'il appelle « Madame Raison […] très sage, très tranquille, très bonne maman, très exacte maitresse de maison ». Il se réjouit qu'elle se soit souvenue de lui, et se montre très impatient de la rencontrer… Cette correspondance amicale et empressée, sous la protection complice de leur amie commune Mme GERMAIN, se poursuit les années suivantes : entre la campagne et Paris, Hanotaux qui devient grand-père, qui est parfois accablé de travail, part en voyage de recherches (Belgique, Hollande), ou séjourne, notamment à la saison de la chasse, à la campagne au Pressoir par Pargnan (Aisne), ou dans sa propriété de l'Olivette à Roquebrune… Il s'inquiète régulièrement de la santé de sa correspondante et suit ses séjours en cure, etc. Nous ne pouvons en donner ici qu'un bref aperçu. **1912**. *8 février*. Il envoie des billets pour assister à la séance de réception de Denys COCHIN à l'Académie dont il prononce le discours… *28 février*. Anecdotes : il a déjeuné avec BARRÈS, ils étaient placés en face de JAURÈS, très amusant… Il la somme de guérir au plus vite : « Je n'admets pas une minute que vous soyez malade, cela ne convient pas à votre genre de beauté et encore moins à votre caractère »… *8 mars*. Réflexions, « sermon » sur la vie : « Les chaînes sont lourdes ; mais la liberté est parfois plus lourde encore. Dans votre solitude, vous vous creusez vous-même […] la vie s'arrange et c'est encore elle qui est la plus forte, en attendant la mort qui a le dernier mot »… *24-28 septembre*. Il se sent assez déprimé : « Je suis accablé de travail ; je n'aboutis à rien, et je vois l'horizon assez vide devant moi. […] Oui, je suis découragé et même très ennuyé. […] vous savez à quel point mes "succès" et une vie extérieure m'intéressent peu. J'agis parce que j'ai besoin d'action. Mais, ce n'est pas cela qui fait le fond de moi-même. J'avais rêvé une organisation de vie tendre, confiante, douce au cœur et à l'esprit […] et je me suis trompé. C'est un grand deuil que le deuil de l'espoir. Voilà ma peine. […] RODIN est chez moi, je reçois beaucoup de monde ces jours-ci ». Conseils pour trouver un parti à sa fille aînée, qui devient une « petite dame »… *5 octobre*, inquiétudes sur la politique et l'économie européenne… *7 octobre*. Il est toujours très embarrassé pour lui donner son avis sur la politique mondiale : « La Russie, après s'être jetée en avant un peu inconsidérément, paraît décidée à reculer devant l'Autriche. S'il en est ainsi tout rentrera dans l'ordre et l'Autriche (appuyée par l'Allemagne) aura repris le dessus définitivement dans les Balkans. Les petites puissances n'oseront pas attaquer ». Il s'inquiète du silence de l'Angleterre… *14 octobre*. La situation est toujours aussi confuse, mais il pense que l'Angleterre travaille avec l'Allemagne ; il promet de soutenir la candidature du père de son amie s'il se présente à l'Académie… *24 octobre*. Confidence de RODIN : « "mes meilleurs bustes ont été refusés ou désavoués par les personnes représentées ou leurs familles" »… *1er novembre*. La défaite des Turcs va compliquer les choses : « Nous passerons par de mauvais moments – tout en disant que j'espère toujours en la sagesse de notre gouvernement »… *6 novembre*. Le jeune peintre Gabriel GIRODON, protégé d'Hanotaux, a fait le portrait de la dame et de ses filles, mais elle n'en est pas satisfaite du tout. En politique, il semble que les choses s'arrangent « car personne ne veut la guerre. Il y aura encore un momen de friction entre l'Autriche & la Serbie au sujet de l'Albanie »… *17 novembre*. Il a montré les portraits de Girodon à RODIN et au sculpteur R. Germain : leur impression à tous trois est que ces œuvres sont pleines de mérite. Le meilleur est son portrait, auquel Rodin trouve

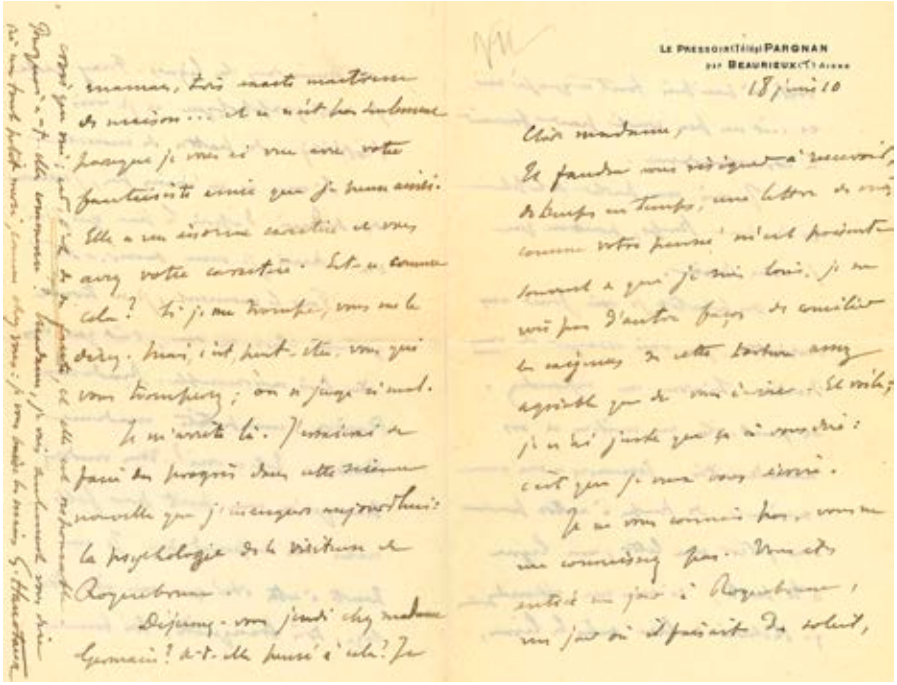

951

952

un caractère antique, « vous étiez vivante devant moi. [...] Le portrait d'Hélène est d'une vivacité extrême [...] celui de Lili un peu plus lourd »... *18 novembre*. « Pour mon portrait, il a fallu plus de soixante poses à Benjamin CONSTANT en pleine maturité, et il est loin d'être parfait. Trois têtes et six mains en huit jours c'est un tour de force »... *23 novembre*. « Comme je le dis depuis le début, il se joue entre les grandes puissances une partie infiniment plus importante et plus difficile que celle qui est engagée entre les petites. J'espère encore qu'on évitera les grandes complications ; mais cela tient à un fil »...
5 mars 1913. Il attend de ses nouvelles, persuadé « que notre belle amitié continuera à maintenir entre nous la plus intime confiance. Vous connaissez assez madame Hanotaux pour l'apprécier et elle vous demande, comme je vous la demande pour elle, votre affection ». En politique tout va bien et il se réjouit que le monde fasse un accueil de reine à Mme Poincaré et que l'armée se reconstruise si vite : « Quel régime aurait fait mieux et plus vite ? »...
1914. *3 janvier*. « Votre amitié a été et restera toujours pour moi un encouragement dans la vie et une récompense »... *7 janvier*. Tristesse à la mort de leur grand ami le duc de ROHAN... *2 mars*. Déjeuner à l'Olivette avec Rodin, Bac, Bussy : « cela fait un ensemble amusant », et il ne manquait qu'elle. « La politique va de plus en plus mal. [...] Les divisions des chefs et le manque de discipline ont tout perdu »... *3 avril*. Très intéressante et longue lettre politique, et sur l'assassinat de CALMETTE... *15 juillet*. « Pour les affaires publiques, on porte toujours le noir et j'avoue que mon optimisme commence à recevoir une forte tape. Il est difficile de prévoir les lendemains, avec ces contrastes d'un président reçu en toute amitié par le Tzar & d'un parlement socialiste qui prend son ministre à la gorge au moment où il l'accompagne »... *15 septembre*. « Les nouvelles de la guerre sont un grand soulagement. Pourtant, il faut encore attendre pour chanter victoire ». Il était inquiet de ne pas avoir de nouvelles de son fils, au combat en Belgique, dans l'Aisne et dans la Marne. « Je travaille jour et nuit pour toutes nos œuvres et mes collaborations »... Etc.

952

[**HUGO Victor** (1802-1885)].
DESCAMPS Henri (1815-1891)
archéologue et historien d'art.

Histoire et géographie de Madagascar (nouvelle édition, Paris, Firmin-Didot, 1884) ; in-8, planche gravée, reliure chagrin vert (dos passé et décolorations sur les plats, rouss. int.).

150 / 200 €

Envoi autographe signé à Victor Hugo, le dédicataire, sur le faux-titre : « À Victor Hugo. Hommage de gratitude et de respect. Henry D'Escamps. 1834-1884 ».
Ces lignes font écho à la dédicace imprimée : « Ce livre en témoignage de la gratitude de l'auteur est dédié à Victor Hugo. MDCCCXXXIV-MDCCCLXXIV. »
[Ancien élève du lycée Charlemagne, le jeune Descamps fut présenté à Victor Hugo, peut-être dès 1834, et en 1845, sur la recommandation de Hugo, entra comme rédacteur, au ministère de la Marine et des Colonies. Alors que le coup d'État triomphait, il donna asile à Hugo chez lui, les nuits des 3, 4, 5 et 6 décembre 1851. Mais son ralliement à l'Empire mit fin aux relations avec l'exilé.]

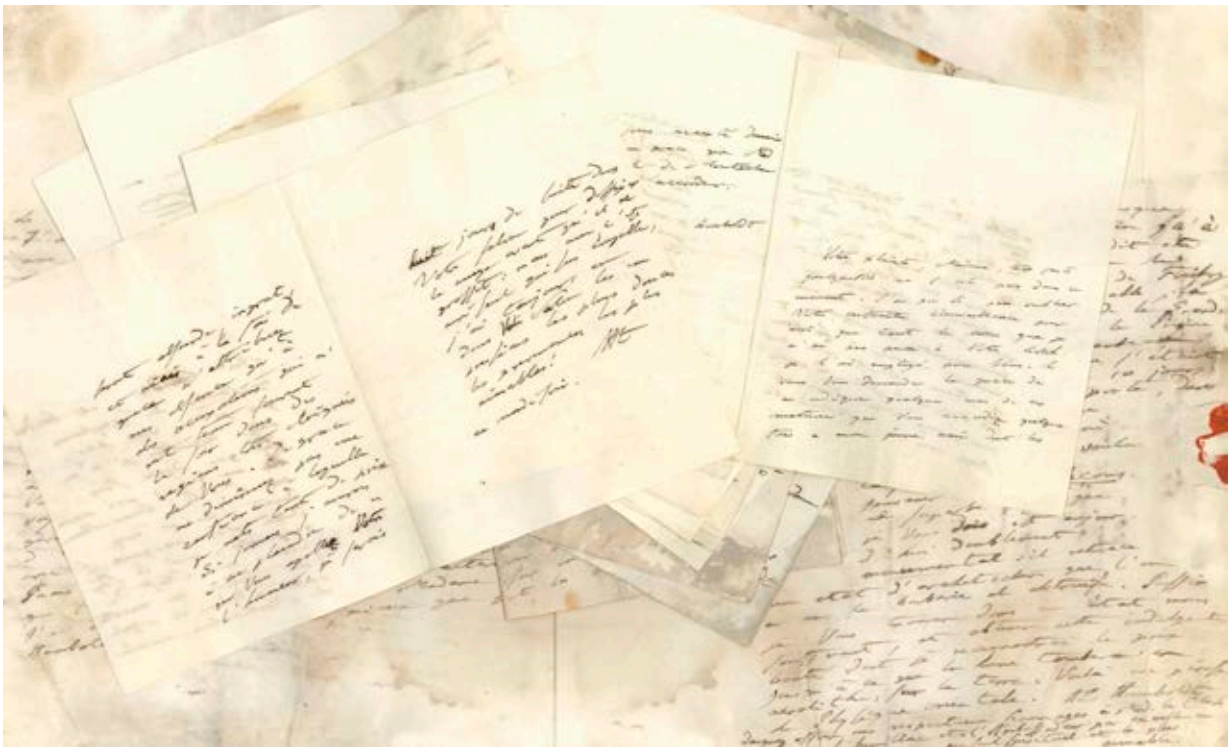

953

HUMBOLDT Alexandre von (1769-1859) voyageur et géographe.

23 L.A.S. « Humboldt » ou « Hlt », Paris [vers 1820-1825] et Weimar 1826, à la marquise de MONTCALM à Paris ; 3 pages in-4 et 43 pages in-12, quelques adresses (mouillures et taches).

8 000 / 10 000 €

Belle et riche correspondance mondaine, scientifique et politique lors de son séjour parisien, et intéressante lettre sur son retour en Allemagne.

[Armande de Richelieu, marquise de MONTCALM (1777-1832), sœur du duc de Richelieu, fort spirituelle et très cultivée, tenait un salon fort influent dans le Paris de la Restauration.]
Jeudi. Hier, il a cherché M. DELEUZE : « J'ai pris des renseignemens sur M. LAMBOTIN. C'est un marchand d'objets d'histoire naturelle et rien de plus. M. CUVIER ne veut pas l'avoir cité mais M. Cuvier est un conseiller d'État qui ne cite que les Académiciens et les savans titrés ». Lambotin est un homme simple « qui connaît assez bien les minéraux »… *Mardi*. Il demande à la marquise de le recevoir « pour vous entretenir de quelques aperçus sur la Physique du globe et la distribution des végétaux ». Il n'a pas perdu de vue ses commissions, « mais ne voulant mettre dans le secret de votre aimable confiance ni Mr Cuvier ni Mr Deleuze, j'ai dû chercher, avec prudence. J'ai trouvé le botaniste, c'est un jeune Professeur allemand mon collaborateur et un des hommes les plus forts dans sa partie. […] Après la botanique nous nous occuperons l'hiver de l'histoire des animaux, de leur organisation, de la respiration »… *Vendredi*. Il viendra prendre les ordres de la marquise, « si toutefois le *Calife Omar* ne brûle en attendant les livres qui traitent des différentes races d'hommes, livres qui ne laissent pas d'être interprétés très audacieusement par les hérétiques au-delà du Rhin »… *Samedi*. « J'ai réussi ce matin à me procurer les plus nouveaux ouvrages et gravures sur l'Inde, Persépolis et ce que les hommes ont fait de plus anciens ; et comme il est dit que les savans n'oublient jamais le *moi* et que toutes mes phrases commencent par ce même mot qu'on doit éviter, *je* dirai encore que j'espère pouvoir, quelques heures, vous distraire de vos cruels ennuis »… *Mardi*. « Je vais vous demander la grace de m'indiquer quelques-unes de ces matinées que vous accordiez quelquefois à mon jeune ami dont les *patates* et les *importantes bractées* vous ont fait fournir la loi des élections, celle de la liberté de la presse dont Mr Simeon nous vante la douceur, ces jesuites dont l'Empereur ALEXANDRE ne veut plus et qu'un autre gouvernement pourroit, en ce moment, acquerir à si peu de frais, tout cela fait vos delices le soir »… *Samedi*. Il espère « que mon zèle me procurera une de ces petites medailles que Mr de CORBIÈRES annonce dans son éloquent rapport et dont je me promets les plus grands effets dans la crise où se trouve l'Europe. […] Vous voyez que nous autres liberaux de Berlin nous traitons bien les Ambassadeurs lorsqu'ils aiment les *varecs* qu'ils donnent à diner aux savans et qu'ils font de petits vers contre les *ultra* aussi longtems qu'on ne vouloit pas croire qu'ils seroient puissans »… *Jeudi*. « VELUTI n'a pas été chez Mr GÉRARD ; Mad. GRASSINI seule y a paru comme "un grand debris". Mr Gerard ne connoît pas Mr Veluti : c'est Mad PASTA qui a du l'amener […] Je crois que l'action galvanique la plus facile à exercer sur Veluti partira par le general POZZO et sera transmise (comme disent les Physiciens) par Me Pasta »… *Samedi*. Il veut lui faire porter une très grande lunette : « Peutetre auriez-vous quelque plaisir de voir une de ces soirées Jupiter, les satellites et Saturne avec son anneau. Je guete aussi pour vous les taches du soleil, quand elles se montreront »… *Mardi soir* : « Moi bouder, et bouder *en faveur* de personnes que je ne vois pas, […] moi le Physicien en chef de votre salon me revolter […] cela seroit absurde, ingrat et niais »… *Lundi*. « Je suis plein d'espoir pour M. ARAGO. Le Duc de Raguse [MARMONT] a eu ce matin une longue explication avec Mgr le Duc d'ANGOULÊME. Le Prince l'a

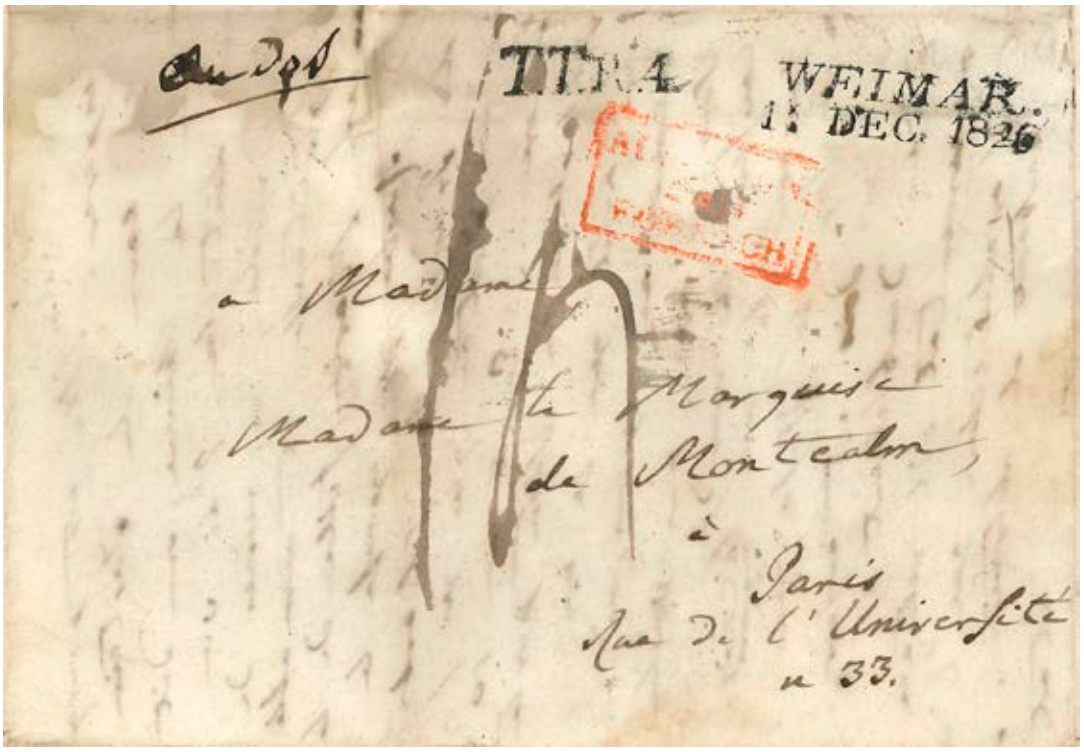

chargé de dire au ministre de la guerre que la nomination de M. Arago lui seroit très agréable. Il avoit cru qu'il s'agissoit d'une place d'*examinateur de l'Ecole polytechnique* et même dans ce cas, a dit le Prince, il auroit voulu rester à peu près neutre "ne desirant jamais peiner M. Arago" »... – « Je mets d'autant plus de prix aux procédés nobles et généreux de Mr le Duc de RICHELIEU que c'est à vous seule que j'en suis redevable [...] Quelque soit le resultat de demarches faites avec tant de bienveillance et dans un moment où les interets publics absorbent tous les momens de Mr le President du Conseil, Mr ARAGO et moi, nous n'en conserverons pas moins la plus vive reconnoissance. Mr Arago avoit ecrit à Mgr le Duc d'Angouleme, et l'a meme vu a son audience et n'auroit guere deviné que le prince desiroit que la place fut donnée à Mr BIOT »... Etc.

Weimar 13 décembre 1826. De retour dans son pays, il se trouve « embrassé à chaque instant dans la rue par des gens qui se disent mes parents. Je trouve partout des amis intimes dont j'ignore le nom. [...] Ce que je prevoyois en partant, est exactement arrivé. Le Roi veut que je sois rendu à ma patrie, je lui reste personnellement attaché pour lui faire des rapports sur des objets de sciences, des arts, des mines, du commerce et sur tout ce que j'ignore le moins. C'est plutôt une position, qu'une place. Ma situation pecuniaire (car il y a de la prose meme dans la vie d'un homme de lettres) a été considerablement ameliorée. J'aurai la permission de passer tous les ans 3 à 4 mois à Paris pour y terminer mon interminable ouvrage dont il manque un volume [...] Vous ne croyez pas à la sensibilité des voyageurs, pas plus qu'à cette candeur germanique dont j'aime à me vanter comme d'un tresor du cœur. J'ai passé ma vie avec mon Roi à Berlin, à Potsdam, à l'île des Paons : on sait à chaque heure du jour ce que l'on fera. Cela forme le caractère ». Il a retrouvé sa belle-sœur. « J'ai vu la Gallerie de Dresde, les ruines de Freiberg, cette cour spirituelle et aimable, la belle Princesse Marie, fille de la Grande Duchesse de Russie qui épouse le Prince Charles de Prusse, le flambeau du génie de GOETHE qui ne s'éteint point encore »...

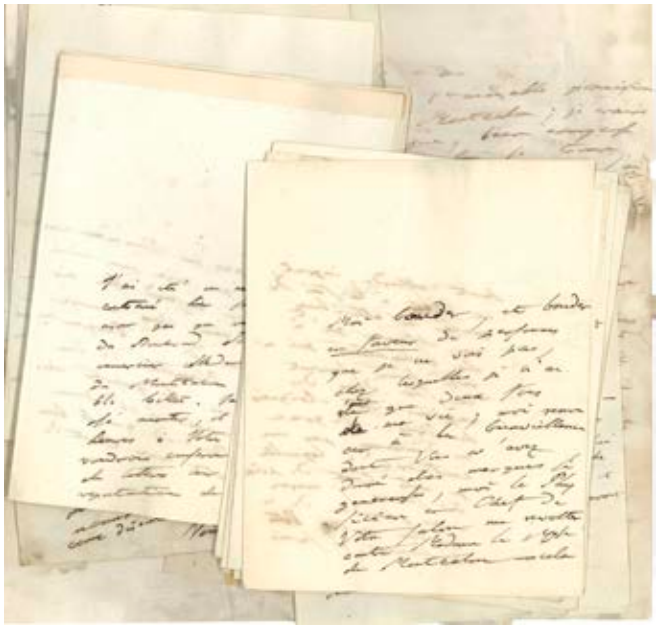

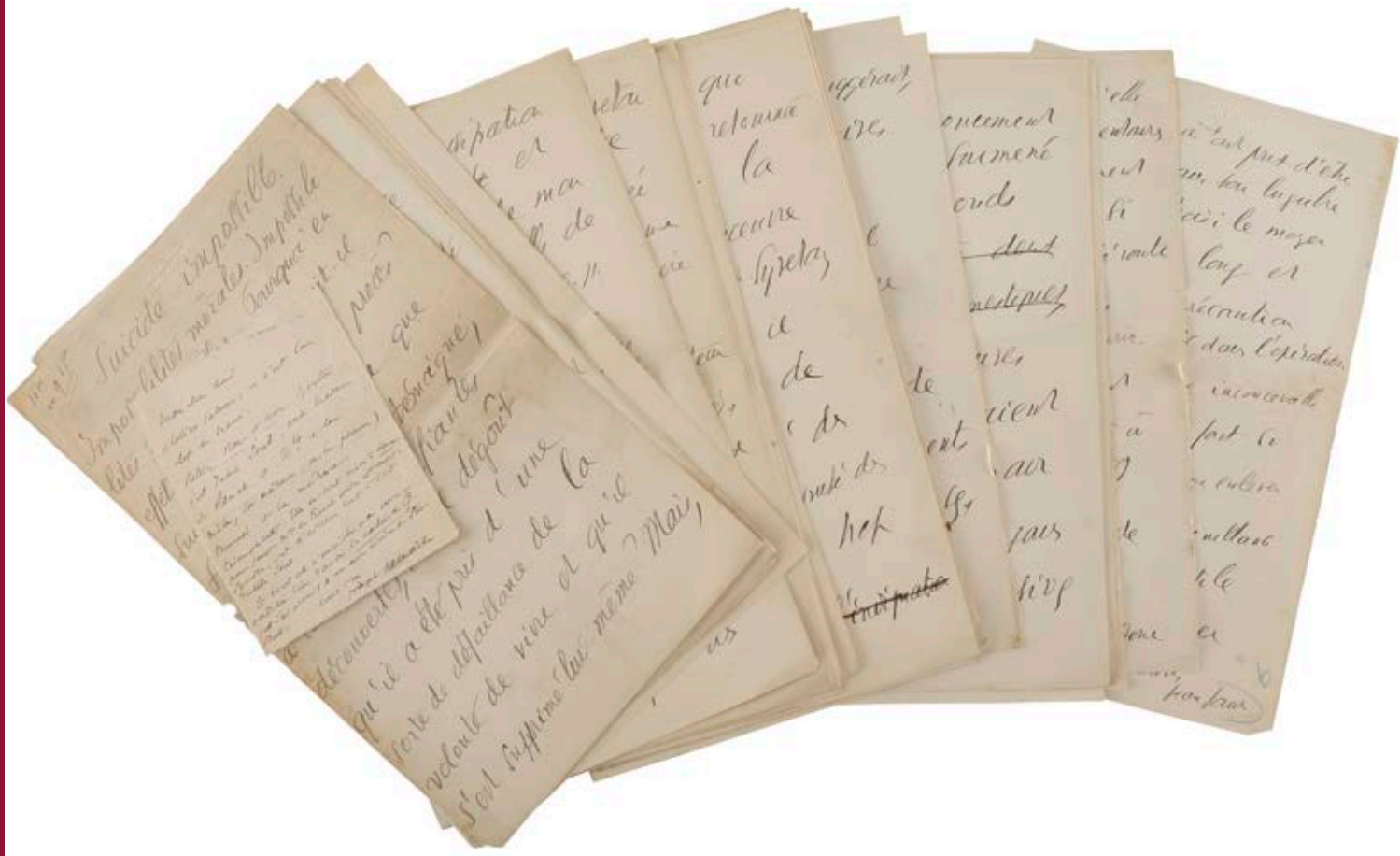

954

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

2 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [décembre 1904] ; 39 et 44 pages in-fol. (le second ms porte le timbre sec de la *Collection Justin Godart*).

2 000 / 2 500 €

Deux articles parus dans *L'Humanité* sur l'affaire Syveton.

[Gabriel SYVETON (1864-1904), député nationaliste connu pour ses attaques contre le ministère Combes, a été retrouvé mort le 8 décembre 1904, à la veille de son procès pour avoir giflé le ministre de la Défense ; la police ayant conclu à un suicide (Syveton étant compromis dans des malversations financières et des affaires de mœurs), sa mort avait alimenté un climat de troubles, les milieux nationalistes développant la théorie d'un complot et d'un assassinat sur ordre de la franc-maçonnerie.

Leur embarras (28 décembre 1904). Jaurès a démontré que « si M. Syveton a été assassiné, comme, je le crois, la veille du procès était précisément pour les assassins ou leurs amis la date de choix. Elle leur permettait d'imaginer une sorte d'alibi moral et la diversion du suicide. Elle leur permettait de dire que M. Syveton s'était suicidé pour éviter les révélations infamantes qui pouvaient éclater sur lui le lendemain. Ou encore ils pouvaient se réfugier dans l'épaisseur de la sottise nationaliste et insinuer qu'une mystérieuse influence maçonnique et gouvernementale avait précipité le drame à la veille même du jour redouté par les dirigeants. Ils se déchargeaient ainsi dans le gouffre de l'ineptie nationaliste de leur fardeau de crimes comme un assassin jetant le cadavre dans un abîme »… Jaurès examine longuement les circonstances du drame, le rôle de Mme Syveton et de son amant, qui apparaissent comme des suspects, pour conclure : « Dans les conditions où le drame s'est produit, le suicide est une impossibilité morale et matérielle. C'est bien en face d'un assassinat que nous sommes, en face d'un crime monstrueux de droit commun que les meutriers essaient de déguiser ou en un suicide ou en un attentat politique ».

Suicide impossible (30 décembre 1904). « Impossibilités morales. Impossibilités matérielles. Pourquoi, en effet, M. Syveton se serait-il, suicidé la veille de son procès ? Est-ce parce que sa famille lui a témoigné, à la suite de terrifiantes découvertes, un tel dégoût qu'il a été pris d'une sorte de défaillance de la volonté de vivre et qu'il s'est supprimé lui-même ? Mais, même en supposant M. Syveton coupable des actes d'immoralité […] et des actes d'improbité que la veuve a tardivement invoqués contre lui, sa famille n'avait guère qualité, semble-t-il, pour lui parler avec cet accent d'autorité morale qui éveille le remords »… Jaurès démonte une à une les hypothèses d'un scandale qu'aurait eu à craindre Syveton ; il rejette la thèse du complot soutenue par les nationalistes ; il examine minutieusement les circonstances du drame et conclut : « Avoir choisi le moyen de suicide le plus long et ne prendre aucune précaution pour n'être pas troublé dans l'opération serait d'une étourderie inconcevable. Et il suffit de noter ce fait si simple, mais si décisif, pour enlever au suicide toute vraisemblance »…

On joint une L.A.S. de Joseph REINACH à Jaurès [carte-lettre, 2 janvier 1905] : « "Colère jalouse" – c'est la clef du drame […] Syveton, c'est Julien Sorel, entre Madame de Rénal et Mlle de la Môle, la maîtresse (ou la femme) trompée, et la maîtresse triomphante »…

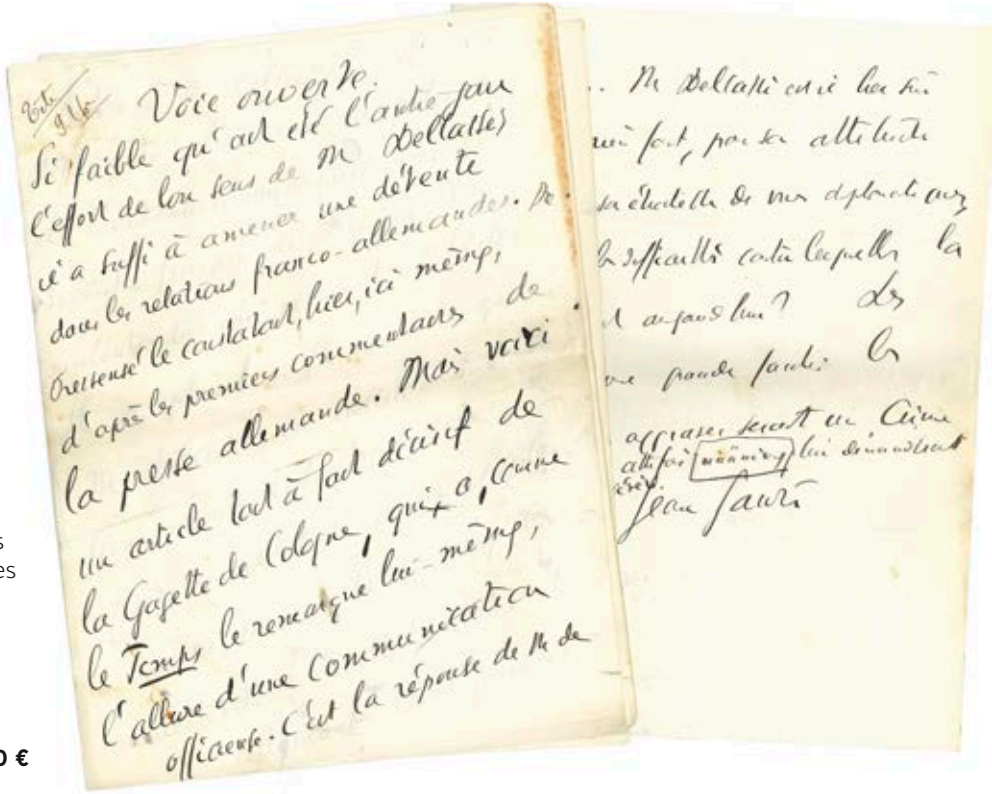

Voie ouverte
Si faible qu'ait été l'autre jour l'effort de bon sens de M. Delcassé il a suffi à amener une détente dans les relations franco-allemandes. M. Jaurès commente le constatant, hier, ici même, d'après les premiers commentaires de la presse allemande. Mais voici un article tout à fait décisif de la Gazette de Cologne, qui a, comme le Temps le remarque lui-même, l'allure d'une communication officieuse. C'est la réponse de M. de

... M. Delcassé entre bien fait pour les attitudes de mes déclarations aux difficultés contre lesquelles la ... aujourd'hui ... une grande faute. Il ... accusés ... en Crète ... alliés ... lui ... Jean Jaurès

955

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

3 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [avril 1905] ; 13 pages in-fol., 15 pages in-4 et 9 pages et quart in-fol. (petites fentes à ce dernier ; le 1er et le 3e mss portent le timbre sec de la *Collection Justin Godart*).

3 000 / 4 000 €

Trois articles parus dans *L'Humanité* sur le Maroc et la crise franco-allemande.

[Pour contrer la France qui veut étendre son influence au Maroc, et qui a obtenu par accord la neutralité britannique sur la question, le Kaiser Guillaume II débarque le 31 mars 1905 à Tanger et prononce un discours incendiaire affirmant son soutien au Sultan pour préserver son indépendance et sauvegarder les intérêts de l'Allemagne au Maroc. Ce « coup de Tanger » provoquera le 6 juin la démission du ministre des Affaires étrangères Théophile DELCASSÉ.]

Parole et silence (1er avril 1905). « Est-ce que M. Delcassé a juré de jouer un jeu de cache-cache avec les difficultés ? Il a été interrogé hier au Sénat [...] au sujet des choses du Maroc, et de l'attitude d'une partie de la presse allemande. Il a répondu comme s'il n'avait pas entendu le mot Allemagne. Croit-il vraiment qu'il y a sagesse et dignité à ruser ainsi avec les faits ? [...] M. de Bülow déclare avec insistance à la tribune du Reichstag qu'il saura défendre les intérêts économiques de l'Allemagne au Maroc. Et l'Empereur lui-même, dans une visite à Tanger, qui a évidemment pour effet d'animer contre nous les résistances musulmanes, félicite les négociants allemands de l'activité avec laquelle ils défendent les droits de l'Allemagne "dans un pays libre". C'est dire que l'Allemagne considère que le pouvoir du Sultan subsiste en son intégrité, qu'il n'a reçu, par l'effet d'aucun accord diplomatique, aucune atteinte directe ou indirecte. [...] Ce que nous, Français, nous avons le droit et le devoir de nous demander, c'est si la méthode de silence affecté de M. Delcassé suffira à dissiper le malentendu qui va grandissant, ou si elle ne l'aggravera pas au contraire. [...] nous croyons, nous, que le patriotisme exige que la diplomatie dissipe toute équivoque, et prévienne par des explications franches tous les conflits possibles. Il se peut qu'il en coûte à M. Delcassé, qui a cru sottement qu'en ignorant l'Allemagne il la supprimait, de renoncer à ce mutisme niais, agaçant et dangereux. Mais il serait criminel d'y persister. [...] Il est en train de gâcher la seule grande et bonne chose qu'il ait faite, je veux dire l'accord franco-anglais. Nous n'avons cessé de dire quelle joie c'était pour nous de voir de bons rapports s'établir entre la France et l'admirable nation anglaise. Les deux peuples peuvent beaucoup, par leur entente cordiale, pour le maintien de la paix, pour le développement de la civilisation. Mais c'est à la condition que leur accord ne soit pas la coalition de deux chauvinismes »...

Voie ouverte (10 avril 1905). « Si faible qu'ait été l'autre jour l'effort de bon sens de M. Delcassé, il a suffi à amener une détente dans les relations franco-allemandes ». Jaurès commente la réponse de Bülow à Delcassé. « La diplomatie allemande croit pouvoir conclure du langage de notre ministre que celui-ci n'entend pas pratiquer au Maroc, dans l'intérêt exclusif de la France, une politique de protectionnisme et de prohibition. Le marché marocain resterait ouvert à toutes les nations »... Il faudrait donc prendre un engagement précis qui assure le libre-échange au Maroc, et non ce protectionnisme qui « crée une petite oligarchie de monopoleurs qui exploitent les indigènes [...] Nous sommes, par l'Algérie, voisins du Maroc : notre trafic méditerranéen est considérable. Il est donc certain que si le Maroc pacifié, organisé, s'éveille à la civilisation et au travail, la France y pourra pratiquer des échanges très étendus sans avoir besoin d'y dresser une muraille de douanes contre les produits des autres peuples »... Jaurès s'inquiète de la convocation d'une conférence internationale « qui serait saisie par le Sultan de la question marocaine. [...] Elle aurait vraiment trop l'air d'être dirigée contre l'accord franco-anglais ». Il faudrait rétablir des relations courtoises avec l'Allemagne...

La Conclusion (20 avril 1905). « Du débat institué sur le Maroc et sur la difficulté survenue entre la France et l'Allemagne s'est dégagée une conséquence très nette et très heureuse. La Chambre n'a point voté d'ordre du jour, d'abord pour ne pas compliquer un problème extérieur des inévitables manœuvres parlementaires qui auraient pu en fausser les termes ; ensuite parce que des formules sommaires répondent mal à la complexité de ces sortes de questions ». Jaurès se méfie de la « politique personnelle » de Delcassé. Rouvier a obtenu une « unanimité morale [...] en déclarant à la Chambre « que le gouvernement tout entier assumait la responsabilité collective de l'action diplomatique, et que cette action s'exercerait dans le sens de négociations franches, claires, conciliantes », ce dont les socialistes ont pris acte...

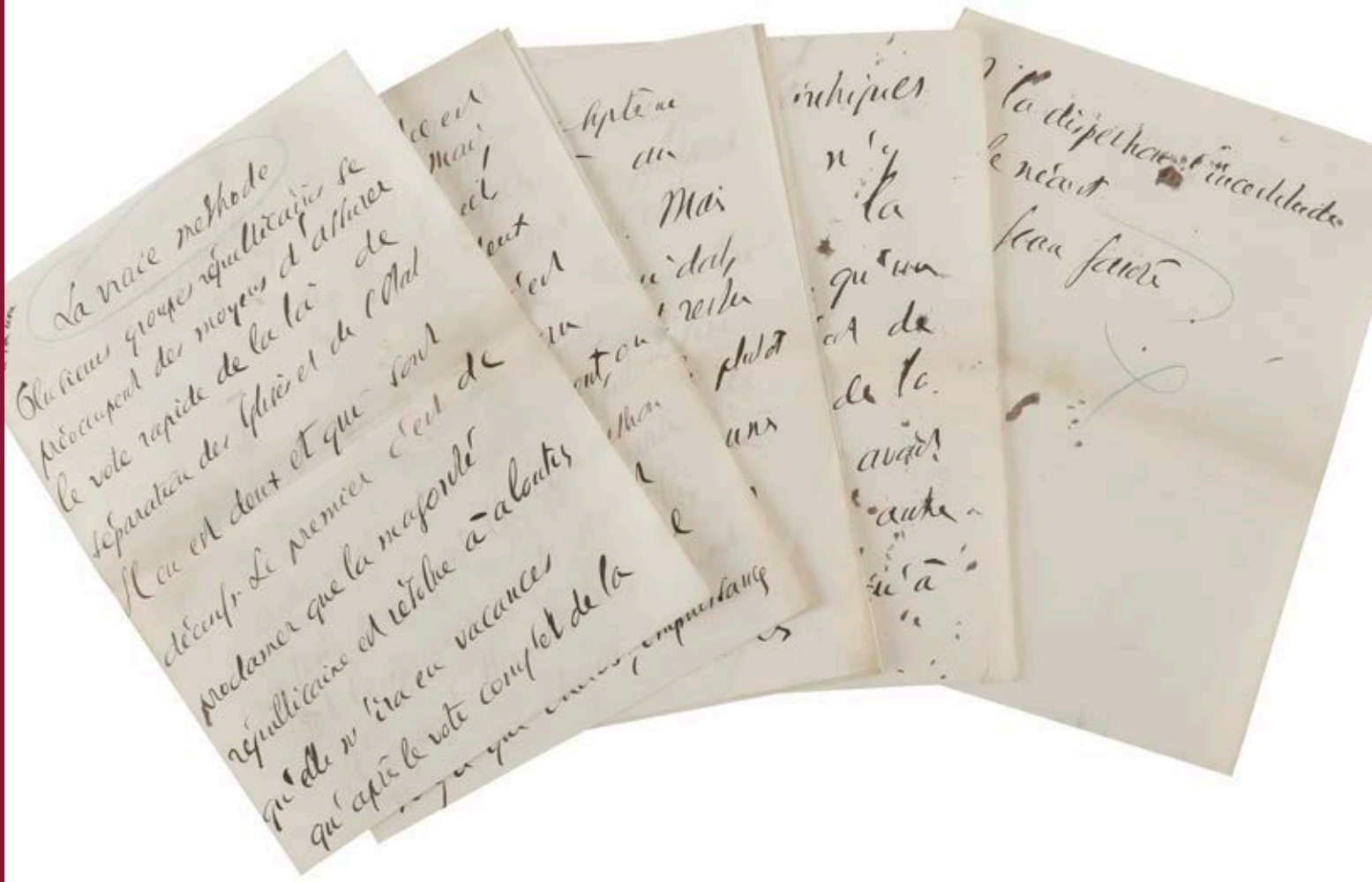

956

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

4 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [1905-1906] ; 11 pages et demie in-4, 5 pages et demie in-fol., 19 pages et quart in-4, et 10 pages in-4.

3 500 / 4 000 €

Quatre articles parus dans *L'Humanité* sur la séparation de l'Église et de l'État.

La vraie méthode (2 avril 1905). « Plusieurs groupes républicains se préoccupent des moyens d'assurer le vote rapide de la loi de séparation des Églises et de l'État. Il en est deux et qui sont décisifs. Le premier c'est de proclamer que la majorité républicaine est résolue à aboutir, qu'elle n'ira en vacances qu'après le vote complet de la loi, qu'elle siégera s'il est nécessaire, jusqu'au 1er mai, date de l'ouverture des conseils généraux, tous les jours et deux fois par jour. Le second c'est de tenir ferme, comme un centre nécessaire de ralliement, au texte sur lequel la commission et le gouvernement seront d'accord. Hors de là, il n'y a que chaos, impuissance, avortement. Il n'est point inutile que des contre-projets et des amendements multiples aient été déposés. Ils permettent à la commission de se rendre un compte plus exact, sur quelques points, des préoccupations de la Chambre. Et elle pourra y donner, dans le détail, toutes les satisfactions qui ne compromettront pas l'essentiel du système adopté par elle après un long et sérieux examen. Mais c'est la commission qui doit, si l'on me passe le mot, rester l'arbitre et le guide »…

Pour un mot (6 avril 1905). Mise au point après une erreur de transcription dans l'ordre du jour voté par le groupe socialiste parlementaire, parlant de textes *imposés*, au lieu d'*improvisés*, par les délégués des groupes de gauche…

Effort nécessaire (14 avril 1905). Explications au sujet du vote de l'amendement de M. Sibille : « Pas une minute la commission n'a songé à retirer ou aux détenus, ou aux malades, ou aux écoliers la possibilité de pratiquer leur religion, et d'appeler le ministre de leur culte, dans la prison, dans l'hôpital ou dans l'école. Et il va de soi que ces ministres des Cultes, même dans le régime de la séparation, pourront être payés par l'État, par les communes ou par l'intermédiaire des communes. […] Tous ces faits où l'État intervient, mais comme délégué et substitut des particuliers et non pas pour reconnaître; et subventionner un culte, ne sont donc pas contraires à la neutralité religieuse instituée par la loi de séparation »… Etc.

Après le Congrès (2 juin 1906). « Le secret épiscopal et même pontifical a des fêlures. Les évêques ont juré de ne rien dire de leurs discussions et de leurs décisions ». Mais des indiscrétions ont permis de savoir que les partisans de l'acceptation de la loi l'ont emporté […] Ainsi les évêques, en qui les sages conseils de l'Esprit saint ont été secondés par la leçon des événements et des élections, ont adopté une politique conciliante et sensée. Voilà sans doute tout danger de guerre religieuse écarté. […] La loi de séparation sera donc appliquée sans nouveaux désordres et sans crise nouvelle »…

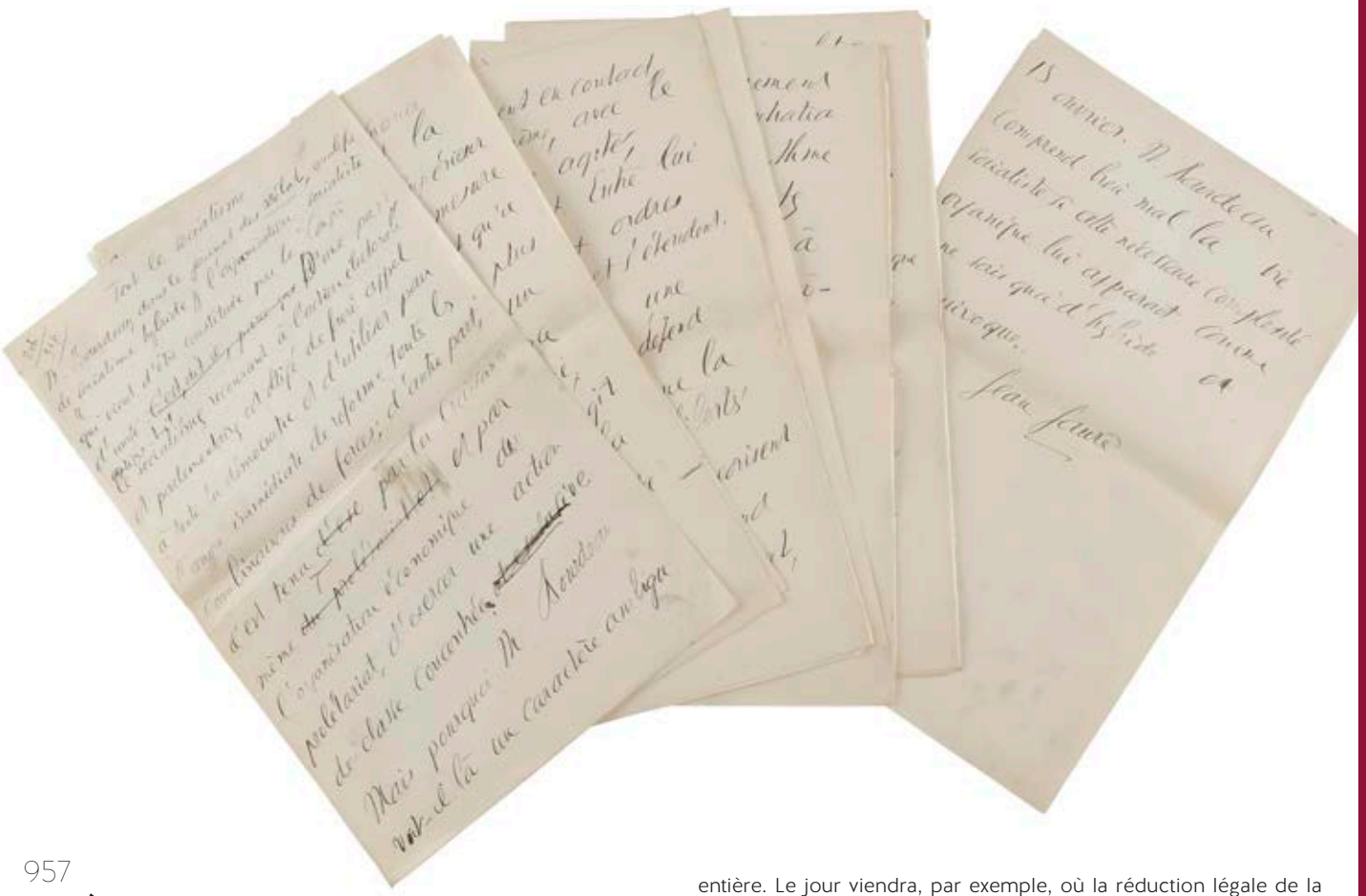

957

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

3 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [avril-septembre 1905] ; 12 pages et demie et 15 pages et demie in-fol., et 23 pages in-4.

3 000 / 4 000 €

Trois articles parus dans *L'Humanité* sur le socialisme.

Tout le socialisme (28 avril 1905). Réaction à un article de M. Bourdeau qualifiant « de "socialisme hybride" l'organisation socialiste qui vient d'être constituée par le Congrès d'unité. [...] Ce qu'il dénonce comme une équivoque est la loi même d'un organisme supérieur qui va se compliquant à mesure même qu'il se développe et qu'il se perfectionne. De plus en plus, le parti socialiste devient un parti de classe : d'abord, parce que l'extension de l'industrie, et de la grande industrie, élargit le prolétariat ouvrier dont la conception nettement communiste s'oppose à tout le système de propriété capitaliste individuelle ; en second lieu, parce que les ouvriers, par la coopérative prolétarienne, le syndicat, la Bourse du Travail, la Confédération du Travail, développent leur organisation économique, et que cette organisation, où l'élément ouvrier est exclusif de tout autre, réagit naturellement sur l'action politique socialiste et la marque d'un caractère toujours plus net. Mais le parti socialiste, en même temps qu'il devient toujours plus clairement et. plus fortement un parti de classe, est mis nécessairement en contact, par sa croissance même, avec tel milieu démocratique agité, compliqué et mouvant. Entre lui et la démocratie, deux ordres de rapports s'établissent et s'étendent. Le prolétariat, devenu une force politique, utilise et défend les moyens d'action que la démocratie lui offre, les libertés, d'abord incomplètes, qui favorisent son effort social. Et en second lieu, quand le prolétariat, par son action propre, a revendiqué fortement une réforme, quand il a conduit cette réforme à être ressentie comme un besoin organique profond par toute la classe ouvrière, la non-satisfaction de. ce besoin devient une souffrance, et un malaise, non seulement pour le prolétariat lui-même, mais pour la démocratie presque tout entière. Le jour viendra, par exemple, où la réduction légale de la journée de travail à huit heures, apparaîtra comme une nécessité vitale, non seulement pour les prolétaires, mais pour l'ensemble de la nation »... Etc.

La peur du socialisme (7 juillet 1905). Après l'interdiction d'une réunion à Berlin, où Jaurès voit « un des signes les plus décisifs de la croissance du socialisme, de la valeur grandissante de son rôle national et international. [...] cette interdiction même prouve la force de l'Internationale prolétarienne dont on ne peut plus arrêter un moment l'action que par des coups de force ». Les gouvernements « en arrivent, en haine du socialisme, à dénoncer comme une classe de trahison la grande classe productrice, cet immense prolétariat ouvrier qui est la force et aussi la lumière des nations modernes. [...] ce ne sont pas seulement les prolétaires, ce sont tous les hommes épris de paix internationale et de sagesse qui seront sévères pour les gouvernements d'autorité qui répriment les manifestations contre la guerre. Le parti socialiste européen, devenu ainsi le seul parti efficace et agissant de la paix, recrutera par millions de nouveaux adeptes. [...] Le socialisme international ne connaît point les puérils dépits : il est sûr de son œuvre et de l'avenir ».

Bons apôtres et bons conseils (27 septembre 1905). « Il ne paraît pas, aux élections de Dimanche dernier, que l'âpre polémique de M. CLEMENCEAU contre le socialisme ait eu beaucoup d'action. Partout, et là même où son influence pouvait s'exercer le plus largement, il a été impuissant à arrêter l'irrésistible progrès de la démocratie socialiste. Et il est certain désormais que c'est avec une force accrue et avec un admirable élan que le prolétariat abordera la bataille des élections générales. Il engagera hardiment dans les voies du socialisme la République toujours défendue par lui contre la réaction nationaliste et cléricale. [...] la réaction est épouvantée de la sûreté avec laquelle le parti socialiste marche à la conquête légale du pouvoir politique et du suffrage universel, et de la fermeté avec laquelle, dans sa croissante affirmation communiste et prolétarienne, il défend la République de démocratie et de laïcité. Que le prolétariat redouble donc de vigueur et d'élan dans la conquête socialiste du terrain électoral, et qu'il signifie sans cesse à la réaction qu'au second tour de scrutin toutes les forces socialistes donneront contre elle ».

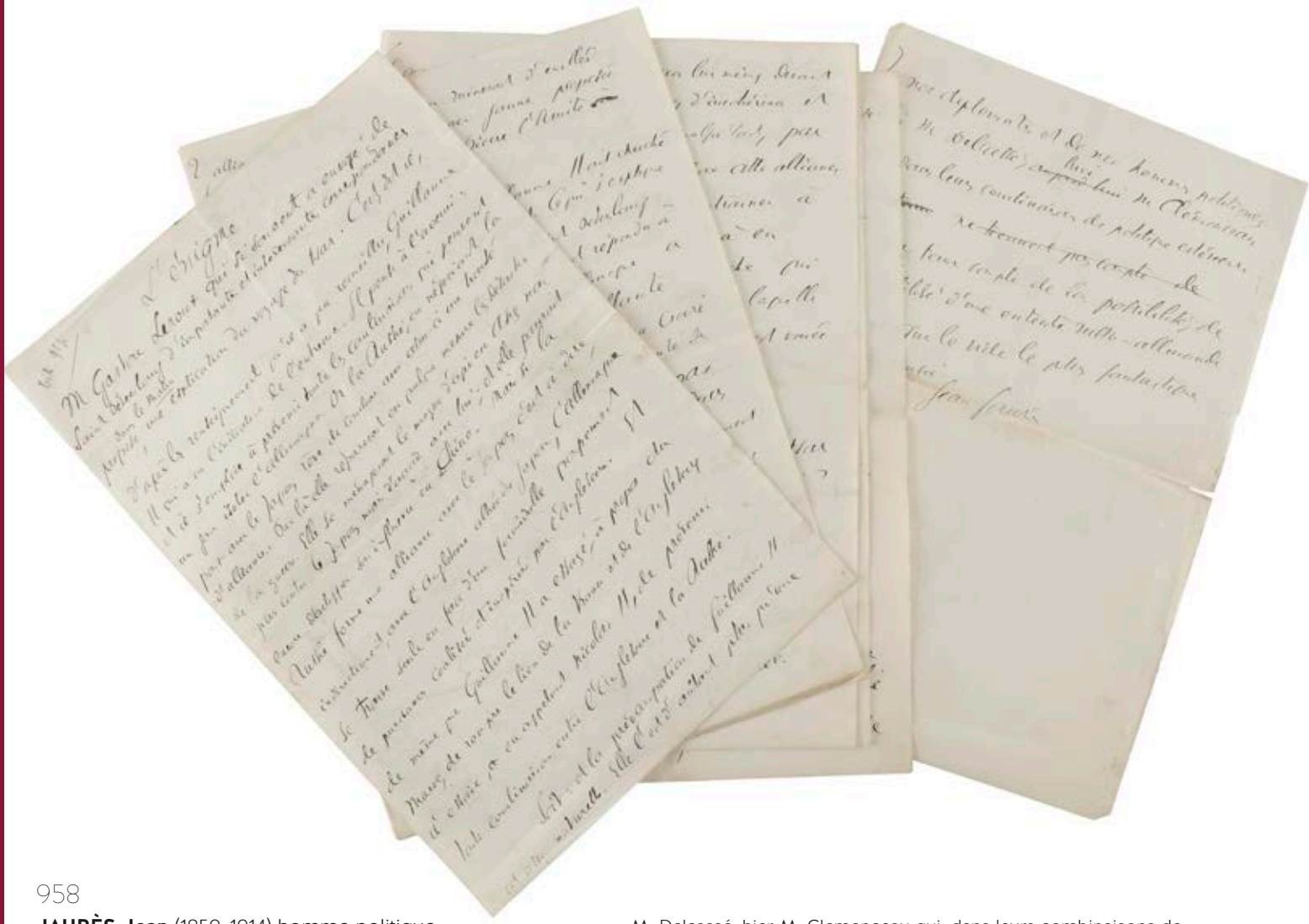

958

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

2 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [juillet-août 1905] ; 6 pages et demie in-fol., et 25 pages in-fol. ou in-4.

2 000 / 2 500 €

Deux articles parus dans *L'Humanité* sur la politique extérieure.

L'énigme (25 juillet 1905). « M. Gaston LEROUX qui, si souvent, a envoyé de Pétersbourg d'importantes et intéressantes correspondances, propose, dans *le Matin*, une explication du voyage du tsar. C'est, dit-il, d'après les renseignements qu'il a pu recueillir, Guillaume II qui a eu l'initiative de l'entrevue. Il pense à l'avenir ; et il s'emploie à prévenir toutes les combinaisons qui peuvent un jour isoler l'Allemagne. Or la Russie, en négociant la paix avec le Japon, rêve de conclure avec celui-ci un traité d'alliance. Par là elle réparerait en quelque mesure les désastres de la guerre. Elle se ménagerait le moyen d'agir en Asie, non plus contre le Japon, mais d'accord avec lui et elle pourrait encore développer son influence en Chine. Mais si la Russie forme une alliance avec le Japon, c'est-à-dire, indirectement, avec l'Angleterre alliée du Japon, l'Allemagne se trouve seule en face d'un formidable groupement de puissances, coalisées et inspirées par l'Angleterre. Et de même que Guillaume II a essayé, à propos du Maroc, de rompre le lien de la France et de l'Angleterre, il essaie, en appelant Nicolas II, de prévenir toute combinaison entre l'Angleterre et la Russie. [...] quand le tsar accepte de se rendre à l'appel du Kaiser, quand il se résigne ainsi à inquiéter et à blesser l'Angleterre, il entre par là même dans une sorte d'alliance avec l'Allemagne ; et ceux de nos diplomates et de nos hommes politiques, avant-hier M. Delcassé, hier M. Clemenceau qui, dans leurs combinaisons de politique extérieure, n'ont pas tenu compte de la possibilité, de la probabilité d'une entente russo-allemande, ont bâti sur le vide le plus fantastique édifice de pensée ».

Réponse à Mr Bocquillon (11 août 1905). Polémique avec Émile Bocquillon (1868-1966), apôtre d'un « nationalisme chauvin et rétrograde » : « tout le progrès de la civilisation consiste précisément à contenir, à régler par la justice la préférence passionnée que nous avons pour nous-mêmes et pour les organismes immédiats dont nous faisons partie. La patrie elle-même est la subordination des familles à une loi commune qui contrôle et refoule leurs égoïsmes »... Il faut rappeler aux patries « qu'il est temps qu'elles soumettent leurs rivalités, leurs convoitises, leurs fureurs jalouses, leurs prétentions violentes à des règles de modération et de justice, à des règles humaines. Il est temps qu'elles apprennent à respecter les unes dans les autres des portions également nobles, également précieuses d'une même humanité. [...] À coup sûr, dans toute société, parvenue à un certain degré de civilisation, à un certain moment de l'évolution humaine, il y a des liens communs à tous les citoyens. Ces liens, qui sont le fruit d'une longue évolution antérieure et d'une série de révolutions bienfaisantes, tous les citoyens ont intérêt à les défendre : indépendance nationale, liberté politique, puissance de production. Et la classe révolutionnaire ne nie pas la valeur de ces liens ; elle ne veut ni les compromettre ni les abolir, mais les affermir au contraire, les agrandir, les compléter dans un ordre nouveau et supérieur. Mais ce substratum de solidarité sociale n'exclut nullement l'antagonisme des classes : elles se disputent au contraire ce terrain où l'une veut maintenir la forme de propriété qui favorise son exploitation ; où l'autre veut édifier une forme nouvelle de propriété ; où toutes les énergies productives trouvent un abri égal »...

959

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

2 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [1905-1906] ; 45 et 19 pages et demie in-4.

2 000 / 2 500 €

Deux articles parus dans *L'Humanité* sur le ministère Rouvier.

[Maurice ROUVIER (1842-1911) fut Président du Conseil du 24 janvier 1905 au 7 mars 1906 ; après la démission de Delcassé, il prit également le portefeuille des Affaires étrangères le 17 juin 1905. La crise des inventaires fait tomber son gouvernement le 7 mars 1906.]

L'équivoque gouvernementale (18 octobre 1905). « Ce qui fait peut-être la force passagère, ce qui fait certainement la faiblesse essentielle du ministère Rouvier, c'est que sa politique est toute d'ambiguïté et d'incertitude. D'abord équivoque dans la politique internationale. Au fond, M. Rouvier a porté un coup terrible à l'idée de revanche, mais il n'osera pas se l'avouer à lui-même et à l'Europe. Quand donc la France retrouvera-t-elle pour la revanche une occasion plus favorable que celle que M. Delcassé avait ménagée ? Jamais. [...] Du moment que l'Angleterre et la France s'associaient pour refouler les prétentions allemandes, pour briser son hégémonie militaire et pour anéantir sa puissance navale, instrument de sa puissance industrielle, du moment, que les deux nations engageaient cette partie formidable où la France risquait sa vie, où l'Angleterre risquait sa grandeur, il est certain qu'elles auraient mis toutes leurs forces au jeu, et qu'elles auraient cherché avec toutes leurs armes tous les points vulnérables de l'ennemi. [...] La politique de M. Delcassé était funeste. Elle allait contre l'intérêt profond de la démocratie républicaine, dont l'intérêt de la France est inséparable. Mais du moins elle était servie par un grand esprit de suite et par le courage des responsabilités ; et, du point de vue de la revanche, c'est le chef-d'œuvre de la diplomatie française depuis trente-cinq ans. [...] M. Rouvier, lui, c'est d'abord contre le général Boulanger, c'est ensuite contre M. Delcassé qu'il a sauvé la paix. C'est la destinée extraordinaire du gambettisme de faire avorter périodiquement la politique de revanche. [...] quand donc un gouvernement aura-t-il la sagesse et le courage de proclamer la paix ? [...] À cette incertitude et ambiguïté de sa politique extérieure s'ajoute l'équivoque de sa politique intérieure. Elle est faite de démonstrations à gauche et d'opérations à droite. Surtout, elle est complètement destituée d'idéal social. Quand elle n'est pas grossièrement réactionnaire, elle flotte à l'aventure, sans vue d'ensemble, sans direction précise. Vice d'autant plus grave que la politique extérieure du gouvernement, en contrariant ce. qu'il y a encore d'idéalisme obscur dans le nationalisme belliqueux, laisse les énergies françaises en quête d'un haut emploi. Or, il n'y a qu'une grande œuvre socialiste qui puisse, dans la paix, donner à la pensée et à la volonté de la France un haut essor »... Etc.

Le sens de la crise (8 mars 1906). « En apparence, c'est sous la rencontre des voix de la droite, du centre, des socialistes et d'une partie des radicaux que le ministère Rouvier est tombé hier soir. En fait, il a succombé à ses incertitudes et à ses équivoques. Il n'inspirait plus confiance à personne et depuis bien des jours son crédit politique était épuisé. Hier, le centre et la droite, habitués à ses complaisances, à ses faiblesses, à ses ménagements, ont cru qu'ils pouvaient lui demander l'abandon définitif des inventaires, et une sorte de mise en sommeil de la loi de séparation. Ils auraient bien voulu le conserver parce qu'il répondait, dans l'ordre social, aux instincts conservateurs des modérés et des réactionnaires. Mais comment le garder s'ils n'obtenaient pas de lui une sorte de désaveu de la loi de séparation ? [...] Le gouvernement nouveau, s'il veut vivre, devra donc être formé tout entier d'hommes pour qui la loi de séparation soit une loi nécessaire et intangible, et qui ne se bornent point à l'accepter avec résignation, mais qui emploient toute leur énergie à en faire comprendre l'idée des plus aveugles et qui mettent à son service avec toute la force légale du pouvoir exécutif, toute la force de persuasion dont dispose en France un gouvernement de démocratie s'adressant au suffrage universel. Par là, toutes les résistances ne tarderont point à tomber et la loi nouvelle, loi de liberté, loi de justice, entrera dans les mœurs et les faits sans que l'on ait à déplorer de sanglantes collisions. [...] Au ministère républicain, quel qu'il soit, qui aura demain la responsabilité du pouvoir, nous n'avons, nous, socialistes, à demander que ces deux choses : qu'il soit sans équivoque, sans subterfuge, le gouvernement des républicains luttant contre la puissance cléricale ; qu'il soit contre les agités, les spéculateurs et les mercantis, le gouvernement de la paix. C'est au prolétariat à conquérir le reste par sa propagande et par son organisation ».

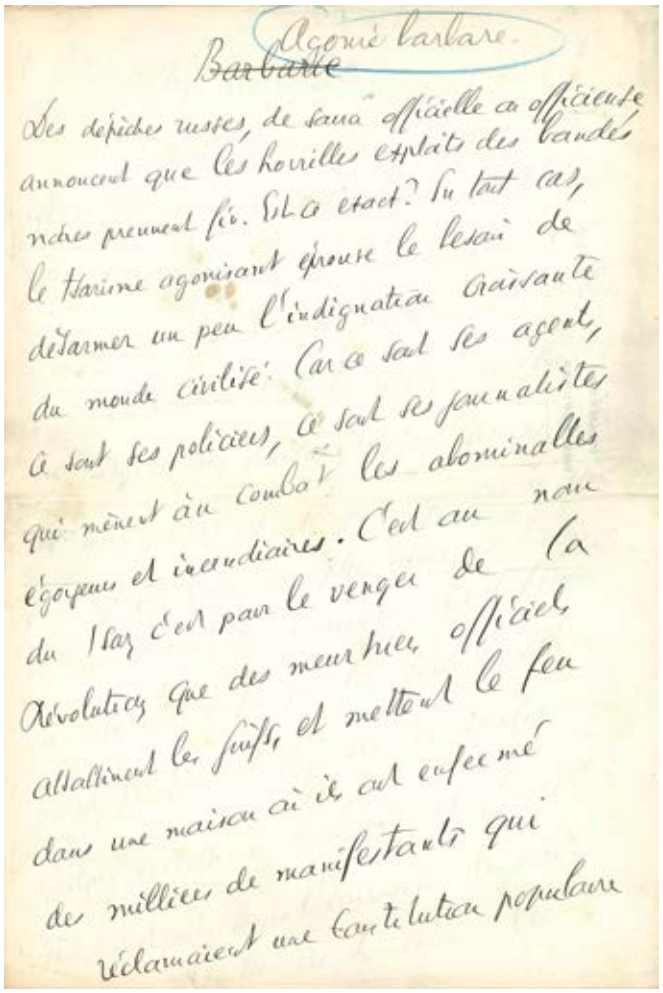

Agonie barbare.

~~Barbarie~~

Des dépêches russes, de source officielle ou officieuse, annoncent que les horribles exploits des bandes noires prennent fin. Est-ce exact? En tout cas, le tsarisme agonisant éprouve le besoin de désarmer un peu l'indignation croissante du monde civilisé. Car ce sont ses agents, ce sont ses policiers, ce sont ses journalistes qui mènent au combat les abominables égorgeurs et incendiaires. C'est au nom du tsar, c'est pour le venger de la Révolution que des meurtriers officiels assassinent les Juifs, et mettent le feu dans une maison où ils ont enfermé des milliers de manifestants qui réclamaient une Constitution populaire

960

960

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

2 MANUSCRITS autographes signés « Jean Jaurès », [novembre 1905] ; 29 pages in-4 et 10 pages et demie in-fol.

2 500 / 3 000 €

Deux articles parus dans *L'Humanité* sur la Révolution russe d'octobre 1905.

Grève et Révolution (5 novembre 1905). « Pouget a raison de noter, dans la *Voix du Peuple*, que la grève générale a joué un grand rôle dans la Révolution russe. Ou plutôt c'est dans toute la Révolution européenne qu'elle apparaît comme un puissant moyen d'action. [...] c'est à la grève générale des ouvriers russes qu'est due pour une large part la capitulation du tsarisme. Oui, ceux qui ont compris, ceux qui ont annoncé il y a bien des années déjà que la classe ouvrière pourrait par un vaste refus concerté de travail effrayer et ébranler les puissances de réaction, et de privilèges, ceux-là ont vu juste. La grève générale est une conséquence naturelle et nécessaire du mouvement économique. La concentration de la vie industrielle invite de plus en plus la classe ouvrière à des décisions d'ensemble. En refusant momentanément sa force de travail à une société qu'elle condamne ou à un régime qu'elle abhorre, elle jette le trouble dans le mécanisme qu'elle veut briser. Elle avertit les classes privilégiées que la société est précaire et porte à faux, n'ayant pas pour base la souveraineté du travail. [...] La grève générale n'a été possible et efficace que parce que déjà les révoltes de l'opinion et les protestations directes du prolétariat avaient disloqué le vieux régime d'autocratie. [...] La grève générale n'est plus, pour le prolétariat, le substitut des droits politiques. Le prolétariat ne peut pas abandonner, au profit de la grève générale, la conquête du pouvoir politique par le suffrage universel, puisque c'est précisément pour conquérir le suffrage universel, là où il ne l'a point encore, qu'il emploie la grève générale. [...] Quand la classe ouvrière française interprète les événements révolutionnaires de Russie, elle ne doit pas oublier un instant qu'elle dispose, elle, du suffrage universel que le prolétariat russe s'efforce d'arracher au tsarisme. C'est donc dans des conditions toutes différentes que la grève générale s'exercerait en France. [...] Mais elle ne sera efficace que si elle s'harmonise avec toute l'action prolétarienne disposant du suffrage universel. L'action par la grève générale, l'action par le suffrage universel doivent se combiner »...

Agonie barbare [titre primitif biffé : Barbarie] (7 novembre 1905). « Des dépêches russes, de source officielle ou officieuse, annoncent que les horribles exploits des bandes noires prennent fin. Est-ce exact ? En tout cas, le tsarisme agonisant éprouve le besoin de désarmer un peu l'indignation croissante du monde civilisé. Car ce sont ses agents, ce sont ses policiers, ce sont ses journalistes qui mènent au combat les abominables égorgeurs et incendiaires. C'est au nom du tsar, c'est pour le venger de la Révolution que des meurtriers officiels assassinent les Juifs, et mettent le feu dans une maison où ils ont enfermé des milliers de manifestants qui réclamaient une Constitution populaire et le suffrage universel. [...] Mais peut-être le tsarisme lui-même est-il impuissant aujourd'hui à maîtriser les bandes de fauves qu'il a depuis longtemps nourries et dressées au meurtre. Quand les juifs furent massacrés à Kichinev, ce fut à la suite de longues excitations savamment accumulées par des journalistes à la dévotion de Plehve, par des policiers qui jouaient son jeu. Ce fut une tactique de l'autocratie de dériver contre les juifs la colère du peuple souffrant. Il se peut que cette tactique réussisse maintenant au delà même des espérances du tsarisme. Il se peut qu'après avoir prêché au peuple la haine du juif, de l'intellectuel, du révolutionnaire, l'autocratie ne puisse plus refouler et tenir en bride ces instincts sauvages, même à l'heure où elle-même se résigne à un régime nouveau. [...] Il n'y a plus de salut pour la Russie que dans la plénitude de la Révolution, c'est-à-dire dans la convocation d'une Assemblée constituante, librement et directement élue par le peuple tout entier ».

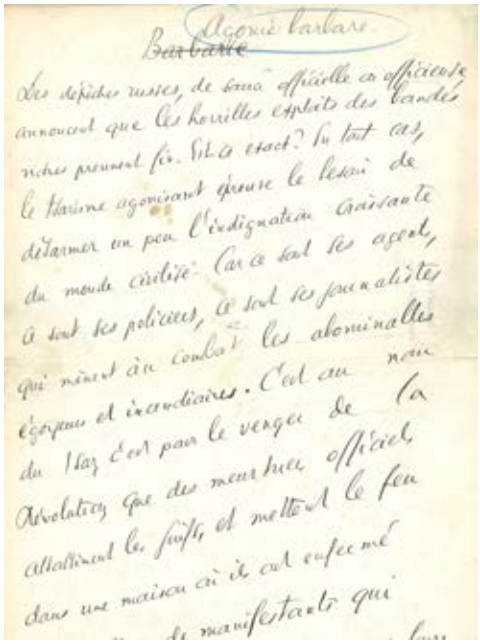

961

961

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

MANUSCRIT autographe signé « Jean Jaurès », ***Statistiques sociales*** [18 juin 1906] ; 31 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

Article paru dans *L'Humanité* sur la propriété.

« C'est en vain qu'on essaie d'obscurcir par des chicanes le sens des statistiques que j'ai apportées à la. tribune sur la répartition de la propriété. Je prends comme point de départ de mes calculs très simples le chiffre de l'annuité successorale, c'est-à-dire le montant des successions déclarées chaque année au fisc ». Jaurès explique son mode de calcul, pour constater « que 221.000 personnes possédaient à elles seules 102 milliards sur les 176 milliards correspondant à l'annuité successorale (et abstraction faite des donations). [...] ce chiffre seul suffit à établir la prodigieuse disproportion des fortunes dans le pays. [...] Ainsi 44.000 personnes possèdent à elles seules plus du tiers de la fortune totale de la France »... Jaurès examine en détail la répartition des richesses en France, et la misère du prolétariat, pour tirer « une double conclusion. La première, c'est que la fortune est très concentrée en France, malgré toutes les légendes contraires. La société capitaliste est en déséquilibre ; elle ne pourra donc pas résister à l'effort conscient et organisé de transformation que développe de plus en plus le prolétariat exproprié. Mais il est vrai, d'autre part, qu'entre cette minorité de 250.000 personnes qui a absorbé les deux tiers du capital national et l'énorme masse des sans propriété, il y a une couche intermédiaire de moyenne et petite bourgeoisie et de démocratie rurale où une richesse de soixante à quatre-vingt milliards est déposée. Pour que la transformation sociale puisse s'accomplir, il faut que cette couche moyenne soit bien persuadée que la révolution ne lui enlèvera aucun avantage essentiel, mais lui apportera au contraire des garanties nouvelles. C'est pourquoi la politique du Parti socialiste doit être à la fois révolutionnaire et réformiste, prolétarienne, et démocratique. Organiser tout le prolétariat ouvrier et paysan en vue de la socialisation générale de la propriété capitaliste, démontrer à la classe des moyens et petits possédants que cette révolution légalement accomplie ne leur causera aucun dommage, mais sera au contraire pour eux un bienfait, et mériter leur confiance par une action incessante de réformes, voilà l'œuvre vaste qui nous est imposée par la force même des choses, par l'état économique du pays où se développent notre propagande et notre effort ».

962

962

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique.

MANUSCRIT autographe signé « Jean Jaurès », ***Notre crise*** [5 octobre 1906] ; 12 pages in-fol.

1 000 / 1 500 €

Sur les difficultés financières de *L'Humanité*.

« Voilà bien des mois que je lutte contre les difficultés les plus graves pour soutenir ce journal. J'ai pu y réussir jusqu'ici, grâce au concours admirable d'amis désintéressés et au dévouement infatigable de tous nos camarades de *l'Humanité*. Maintenant, nos forces sont à bout, et si nous ne recevons pas une aide immédiate, nous succomberons au fardeau. Certes, ce journal représente déjà une force politique considérable, et qui irait grandissant à mesure que grandit le Parti socialiste. Il représenterait aussi une valeur commerciale sérieuse si nous avions du temps devant nous. Le journal, en ce moment même qui est une période de morte-saison pour les journaux politiques, *vend* tous les jours trente mille exemplaires, dix mille à Paris (sans compter la banlieue), dix-sept mille en banlieue et province, et il a trois mille six cents abonnés. C'est un chiffre bien faible à côté des tirages énormes de la grande presse d'information. Mais quand on songe aux difficultés inévitables que rencontre pour son développement un journal purement politique, qui n'est qu'à quatre pages et qui n'est pas outillé par de vastes capitaux, il faut reconnaître que c'est un résultat important. Malheureusement, un déficit d'environ treize mille francs par mois pèse encore sur nous, et en s'accumulant nous écrase. [...] les charges présentes nous accablent, et nous sommes dans l'impossibilité matérielle et morale de continuer ». Des concours financiers ont été proposés, mais assortis de conditions inacceptables. « Il vaut mieux que nous disparaissions, si la vie est à ce prix, et que nous préparions la liquidation du journal dans des conditions honorables pour lui et pour nous. C'est pour moi et mes collaborateurs une douleur profonde de voir avorter l'effort de travail et d'intégrité que nous avons fait ici depuis deux ans et demi. Ce journal s'est associé aux grandes luttes d'émancipation laïque. Il a travaillé à l'œuvre si féconde de l'unité socialiste. Dans la grande bataille de mai, il a su concilier: l'énergique affirmation socialiste et prolétarienne et le devoir républicain. Toujours il a dénoncé les manœuvres ou les entraînements qui pouvaient compromettre la paix ; il s'est associé à tous les efforts de libération des peuples opprimés et du prolétariat exploité. [...] nous sommes à bout de ressources. Pour moi, qui ai mené depuis plus d'un an, sous le fouet d'incessants soucis, une vie terriblement dure, je puis me rendre ce témoignage que je cède, non par lassitude ou lâcheté, mais à la dernière extrémité. Avant tout, nous devons sauvegarder notre intégrité politique, et morale »...

On joint un manuscrit d'un auteur non identifié, *L'affaire Dreyfus. Le Bordereau* (41 p. petit in-4).

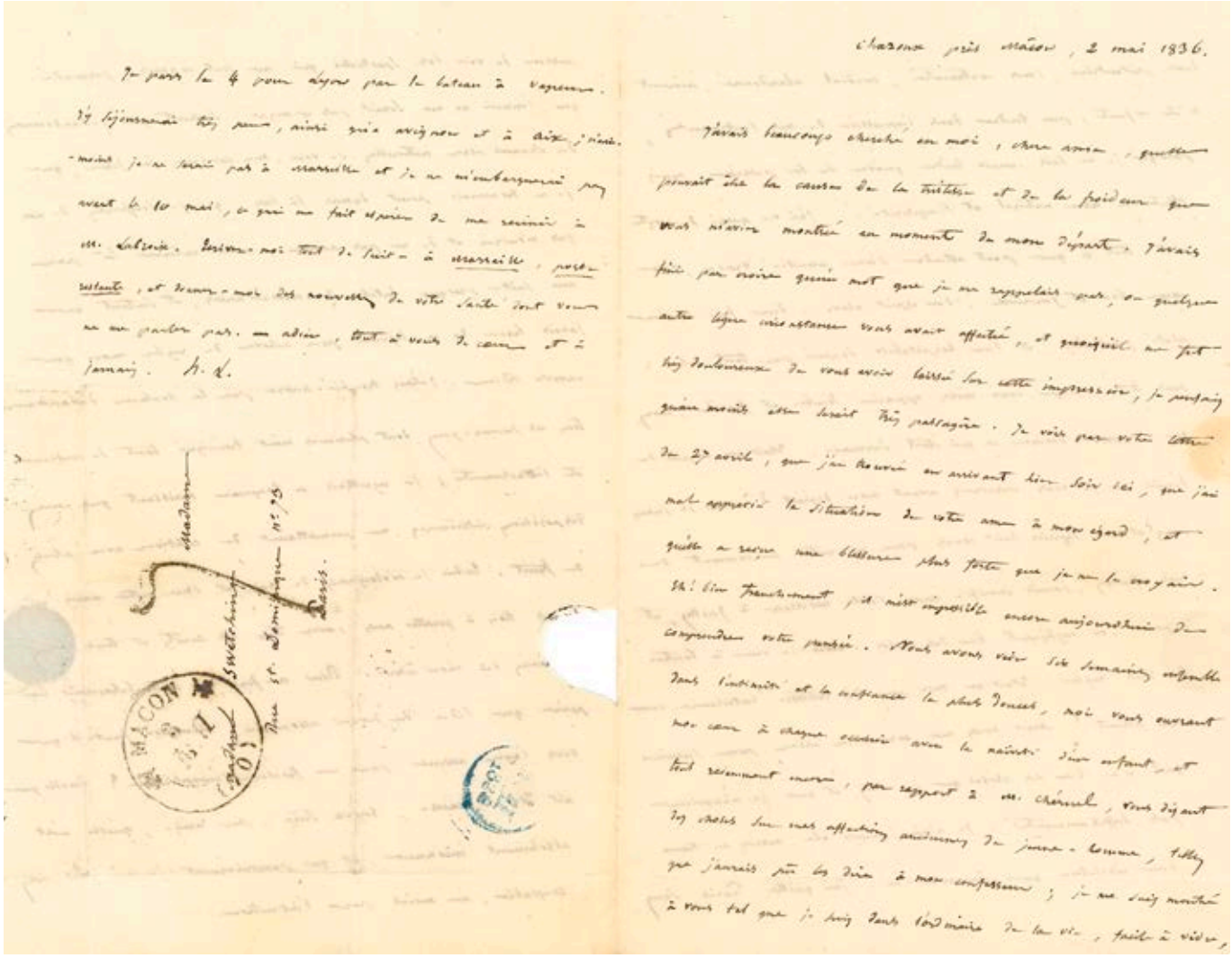

963

LACORDAIRE Henri-Dominique
(1802-1861) dominicain, prédicateur et pédagogue.

47 L.A.S. « H. Lacordaire », puis « H. L. » puis « Fr. L. » (7 non signées), 1833-1837 et 1849, à Sophie SWETCHINE ; 112 pages in-8 ou in-4, nombreuses adresses (légères mouillures à quelques lettres).

4 000 / 5 000 €

Très belle et très intéressante correspondance à Madame Swetchine, sa correspondante privilégiée, célèbre convertie au catholicisme, sur la religion et la politique.

Sofia Svetchina, dite Mme SWETCHINE (1782-1857), épouse du général russe Svetchine, se convertit au catholicisme en 815 à la lecture de Joseph de Maistre. Venue à Paris, elle y tint un salon très influent pour les idées du catholicisme libéral, et entretint avec Lacordaire une amitié fervente et protectrice ; elle fut un fidèle soutien du prédicateur.
L'abbé Lacordaire, qui prise en son aînée de vingt ans son « affection si maternelle » (23 août 1834), lui expose sincèrement sa situation financière, les soucis, joies et deuils de famille, ses arrangements domestiques, ses impressions de Rome, ses projets de conférences etc. On rencontre naturellement les noms de LAMENNAIS et MONTALEMBERT, mais aussi ceux de son ami Chéruel, du Dr Récamier, du prince Gagarin, des abbés Lacroix, Fulgence, Guéranger, Haffringue, Juste, Gerbet… Plus important, Lacordaire confie à Mme Swetchine les aléas de ses rapports avec la hiérarchie ecclésiastique (notamment avec Mgr de QUÉLEN et Mgr SIBOUR, archevêques de Paris, et avec les papes GRÉGOIRE XVI et PIE IX), son éloignement de Lamennais, ses idées sur la monarchie, l'Église gallicane, et le sort des États pontificaux, menacés par la République romaine. Nous ne pouvons donner de cette correspondance très riche, et passionnante pour l'histoire des idées religieuses, qu'un rapide aperçu.

1833. *Paris 13 décembre*. Envoi d'une copie de sa nouvelle déclaration [engagement à suivre l'encyclique du Pape du 15 août 1832, condamnant le libéralisme catholique] : « Voilà une portion de ma carrière achevée ; j'entre dans une situation toute nouvelle […] mais j'ai gagné à ceci une connaissance de mes devoirs plus étendue, et une paix qui ne pourra plus se perdre, parce qu'elle est celle de Dieu. Vous m'êtes apparue entre ces deux portions si différentes de ma vie, comme apparaît l'ange du Seigneur à une âme qui flotte entre la vie et la mort, entre la terre et le ciel. Puis une fois dans le ciel, on ne se quitte plus »…
1834. *Mayence 7 juillet*. Confidences sur la

« grande tristesse secrète » de son éloignement de MONTALEMBERT : « Se voir, s'aimer, se parler avec confiance, et ne pas s'entendre quand il s'agit de pensées et d'intérêts qui doivent remplir la vie ! C'est une sorte de supplice mystérieux »… Il ne répondra pas à l'article de M. d'ECKSTEIN, que l'on dit injurieux. « Le parti de M. de La Mennais se dessine de plus en plus clairement »… Bonnes nouvelles du succès commercial et critique de son livre [*Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*] ; le Pape a dit qu'il le lirait avec plaisir… *Paris 23 août*. « Il a paru dans les journaux religieux une lettre de Mgr l'évêque de Rennes à M. de La Mennais postérieurement à la dernière Encyclique, pour le conjurer de s'y soumettre, sans faire attention à l'*indignité de celui qui l'en pressait*. La réponse est en deux phrases de politesse, et ne touche en rien le fond »… Hommage à sa conseillère : « Nul depuis dix ans n'avait dirigé ma vie que moi seul, avec mon esprit encore mal formé, enthousiaste, hardi, aventureux, quelquefois bizarre. […] Vous m'avez pris au moment où mes catastrophes m'avaient averti de la difficulté de la vie et de l'orgueil de mon temps passé. Cela est inoubliable »… *13 septembre*. La joie de son amitié a doublé sa paix et sa reconnaissance envers Dieu. « Jamais Dieu ne m'a manqué ; mais depuis mon voyage de Rome j'éprouve chaque jour qu'il agit sans mesure avec moi. Cela m'effraye, car je suis bien au-dessous de la sainteté où je devrais être »… Il manque de direction, et en appelle à sa tendresse « surnaturelle » pour le guider : « Soyez mon St Jérôme »… *14 octobre*. Exposé de l'évolution de sa pensée sur la question de la reprise de ses conférences : les arguments de Monseigneur ; les réflexions d'amis sur sa situation morale et les nouveaux grands vicaires, tous jeunes ; sa crainte d'adversaires ; sans orgueil, « je ne sens en moi qu'une grande compassion pour cette jeunesse avide de doctrines religieuses »… *8 décembre*. Il expose longuement les réactions sur l'éventuelle reprise de ses conférences, entre l'encouragement (Guizot) et l'opposition (Quélen), et la confusion (Dupanloup, Affre), ce qui l'amène à opter pour la publication seule…

1835. *30 mars*. Touché de son invitation à demeurer près d'elle, il craint de blesser sa mère : « je me suis déjà séparé d'elle une fois pour habiter avec M. de La M. »… Mais s'il ne pouvait pas rester à la Visitation, ce serait un cas de force majeure… *9 novembre*. Prière de remettre au porteur le Christ de Berlin, « le premier que j'aurai depuis que je suis au monde »…

1836. *16 janvier*. « J'ai été bien agité tous ces temps-ci ; mais le calme renaît avec la pensée que je fais mon devoir en obéissant et en allant tant que la Providence me portera »… *Dijon 24 avril*. Expression d'« un grand sentiment de mélancolie et de religion », en retrouvant la ville de sa jeunesse…

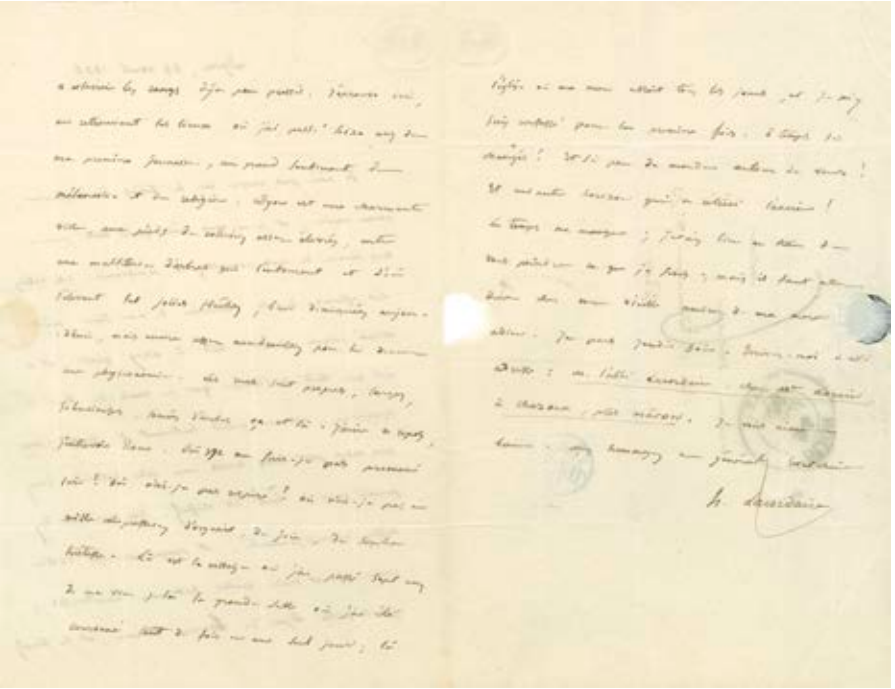

Chazoux près Mâcon 2 mai. Voyant qu'il a « mal apprécié la situation de votre âme à mon égard, et qu'elle a reçu une blessure plus forte que je ne le croyais », il avoue son incompréhension, après six semaines d'intimité, de confiance et d'affection. « Vous me connaissez assez pour savoir qu'il y a bien des choses que je sens et que je n'exprime pas suffisamment. Je n'ai jamais été moins en train d'une résolution que de celle-ci ; j'ai quitté Paris […] sachant que j'abandonnais des chances assez naturelles de voir ma carrière se fixer »… *Marseille 10 mai*. Nouvelles de son voyage, en particulier de son séjour à Aix, où une députation de 30 ou 40 jeunes gens de l'École de droit est venue au palais archiépiscopal pour lui demander un discours. « J'ai eu mille peines à me tirer de leurs griffes, en leur promettant le premier avent que je prêcherais en province. Je suis toujours mal habitué à ces démonstrations publiques, faute de pouvoir trouver cette parole agréable et demi-solennelle qui est nécessaire dans ces circonstances. Je suis toujours trop froid, peut-être par sincérité. Je ressens aussi de la peine de ne pouvoir monter en chaire au premier désir d'un seul homme ; il semble que la parole divine ne devrait jamais être refusée, et que je suis trop politique dans ma conduite »… *Rome 25 mai*. Premières démarches : rencontre de M. de Falloux, décision de loger chez l'habitant ; il dira sa messe au *Gesu*… « J'ai été assez triste les premiers moments »… *21 juin*. Le cardinal vicaire, le cardinal secrétaire d'État, les pères jésuites, ses compatriotes et le Pape lui ont fait un accueil parfait. À l'audience du 6 juin, le pape « a ouvert les deux bras, en disant d'un air tout joyeux : *ah ! l'abbate Lacordaire !* et pendant que je baisais ses pieds, il m'a pris la tête dans ses mains, en la pressant avec affection, et me disant tout de suite après : *Je sais que l'église catholique a fait en lui une grande acquisition* »… Autres détails confidentiels sur l'accueil fait à ses livres, la bénédiction et l'adieu du Saint Père, et la « position parfaite » où il est avec les pères jésuites : mise à sa disposition de leur bibliothèque, accueil du père général, marques d'attachement… Fréquentation de la princesse BORGHESE… *25 juillet*. Réflexions sur la marche laborieuse de son esprit vers des convictions, et l'action lente de Dieu sur l'esprit humain : en témoignent ses relations avec les pères jésuites, inconcevables il y a peu. « Avec tout ce qu'il y avait en moi de faux, d'incomplet, d'outré, de mauvais, et même de bon, il y avait de quoi perdre dix mille hommes ; la bonté divine me sauve, je ne sais pourquoi. J'ai trente-quatre ans, et il est vrai [de] dire que mon éducation n'est achevée sous aucun rapport. Je sens une foule de pensées qui attendent de nouvelles lumières, semblables à ces ouvrages interrompus qui offrent aux yeux des ruines trompeuses. Né dans un siècle troublé jusqu'au fond par l'erreur, j'avais reçu de Dieu une grâce abondante dont j'ai ressenti dès l'enfance le plus tendre des mouvemens ineffables ; mais le siècle prévalut contre ce don d'en haut »… Quand la grâce le jeta au séminaire, il se trouva « vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes avec le même enthousiasme pour l'un et pour l'autre »…

…/…

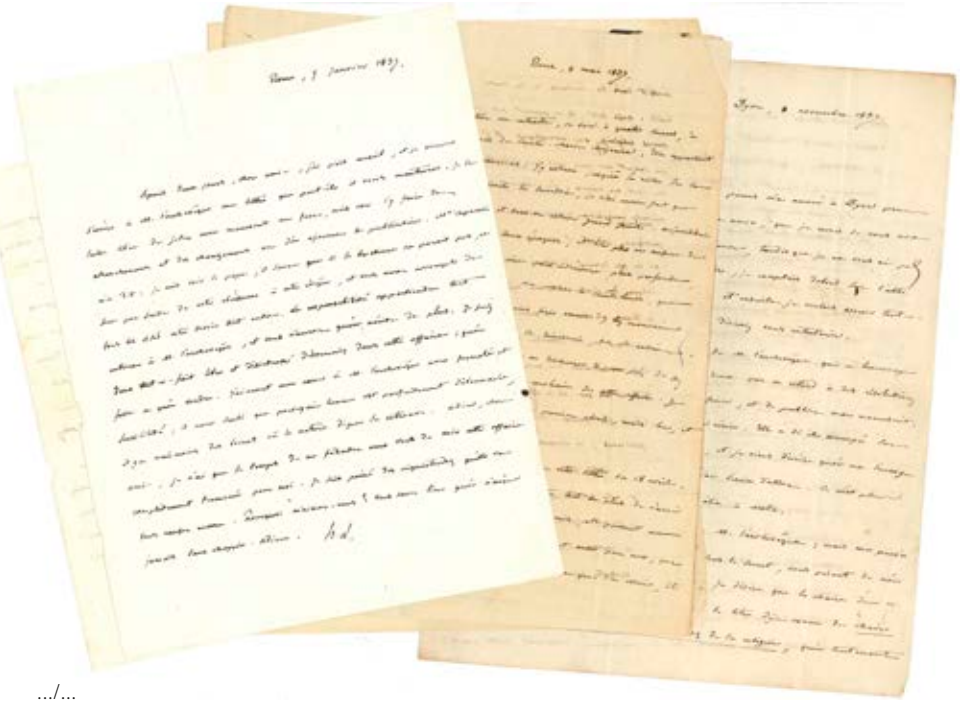

.../...

8 septembre. L'éducation maternelle se fit plutôt par l'action que par la bouche, d'où ses embarras de parole, sa nature sauvage : « je sens plus que jamais mes défauts, à mesure que le christianisme pénètre dans mon âme »... *11 octobre*. Sur ses visites aux environs de Rome, ses fréquentations, les lectures qui le fortifient : les dogmes théologiques du P. Pétau, un ouvrage sur les antiquités ecclésiastiques, la *Sainte Élisabeth* de Montalembert... Il s'inquiète que Lamennais. prépare une relation de leur voyage à Rome en 1832 : « Montal. n'a pu obtenir qu'il se désistât de ce projet. C'est une affaire grave [...]. Montal. pense qu'il faudra nous séparer de ce *compte-rendu* par un désaveu public. Envoyez-moi aussi le *factum* dont je suis menacé, s'il voit le jour »... *26 novembre*. Demande d'une audience papale ; tristesse ressentie à la lecture d'*Affaires de Rome* de LAMENNAIS : « je ne m'attendais pas à trouver ce mépris sourd et continu du malheur de l'église, cette habileté implacable qui dépouille l'épouse divine de tous ses restes de gloire pour la montrer à tout l'univers nue, pauvre, souillée de plaies, et toute crucifiée comme son maître. Il y a là un triomphe sur la misère, et sur quelle misère ! qui fait frissonner d'un bout à l'autre. Ensuite une cessation de foi si sensible à chaque phrase, et un souvenir si présent de ce que fut la foi dans ce cœur, que l'âme en est consternée [...] Voilà la première fois depuis dix-huit cents ans, qu'un homme, par suite d'une désobéissance à l'église, a passé de la foi à l'incrédulité »... *15 décembre*. Il a écrit une lettre sur le Saint-Siège qui fera quelque 100 pages, « un chant » et non une polémique dont les jésuites sont contents et dont il soumettra le manuscrit à Mgr CAPACCINI : « il le mettra sous les yeux du Pape, quoique sans me le dire et sans que je puisse m'en prévaloir autrement que pour ma conscience ; s'il me dit d'aller en avant, je puis croire que j'obéis directement au St Père, et que je suis, pour ainsi dire, le défenseur agréé du Saint Père cruellement outragé »... Instructions pour la réception et la transmission du manuscrit, et la fabrication de l'imprimé... *21 décembre*. Citation d'un extrait d'une lettre du chargé d'affaires de Belgique : le cardinal Lambruschini et Mgr Capaccini sont satisfaits du manuscrit confié à la secrétairerie d'État : « Ce qui surtout a fait plaisir, c'est la démonstration à la fois claire, ingénieuse et logique, que la guerre n'est plus qu'entre *le rationalisme et le catholicisme*, etc. »... Il remercie Dieu d'avoir pu, « dans une occasion douloureuse », défendre le Saint-Siège à sa satisfaction... *29 décembre*. « Le Saint Père a été très satisfait de ma lettre, et il a dit : *Je le reconnais bien là* »... Cependant la stratégie consistera à laisser le pape en dehors, et à défendre le Saint-Siège dans « un mouvement tout spontané de ma foi »... **1837**. *5 janvier*. Il vient d'écrire à Mgr de QUÉLEN : « Je le laisse libre de jeter mon manuscrit au feu, mais non d'y faire des retranchements et des changements ou d'en ajourner la publication. Mgr Capaccini m'a dit : je vais voir le pape, il saura que si la brochure ne paraît pas, ce sera par suite de votre obéissance à votre évêque, et vous aurez accompli de tous les côtés votre devoir tout entier »... *28 mars*. Il n'espère plus rien de l'archevêque, « qui n'eût eu qu'un seul moyen de ramener mon cœur vers lui par une démarche spontanée, et en ce cas même ma raison n'eût pas accédé à ce que la reconnaissance m'eût arraché. J'aurais admiré sa générosité ; je n'aurais pas été convaincu, je n'aurais pas même pu admettre mon retour comme un devoir de ma reconnaissance »... *4 mai*. « J'aurais beaucoup à vous dire sur vos observations au sujet de M. l'archevêque, dont les torts personnels à mon égard sont inexcusables, et qui d'ailleurs représente avec M. de Genoude des ruines trop peu dignes d'estime pour que désormais je songe à laisser mon nom à côté du leur en quelque manière que ce soit. [...] il est impossible à mon cœur de revenir du coup dont il a été frappé »... *Frascati 4 juillet*. Mgr de Quélen aurait l'intention de lui donner un canonicat, si Lacordaire lui adresse « une lettre explicative du *malentendu* de cet hyver », mais le retour à Paris lui paraît « trop plein de dangers, et la protection [...] trop peu solide », et il évoque d'autres propositions venues de M. Affre, du chargé d'affaires de France, M. de Lurde, et du cardinal vicaire... Il livre ses réflexions sur la monarchie de droit divin, « malheureuse idolâtrie royale qui a perdu la maison de Bourbon [...], et l'histoire des Bourbons dont la puissance a mis l'église à deux doigts de sa perte, m'explique suffisamment l'anathème dont ils semblent chargés. Je viens de lire l'histoire des papes des derniers siècles, écrite par un homme qui déteste cordialement les révolutions : c'est l'histoire de la conjuration de la maison de Bourbon contre la papauté. Aujourd'hui encore [...], la cause du légitimisme et celle du gallicanisme sont abominablement unies, et j'ai su sur les projets de M. de Genoude des choses dont la folie égale l'impiété »... *8 août*. D'autres propositions lui arrivent d'ecclésiastiques de Metz, Lyon, Aix et Bordeaux... *Dijon 8 novembre*. Il n'a pas encore reçu la lettre de l'archevêque, mais il confie sous le secret sa propre pensée : « Je désire que la chaire de N.D. soit définitivement créée, sous le titre déjà connu de *chaire d'exposition des vérités fondamentales de la religion* ; qu'un traitement fixe y soit attaché, ou un canonicat avec exemption du chœur, ce qui, d'après le concile de Trente, est de droit pour celui qui tient l'école de la cathédrale ; que l'enseignement ait lieu dans cette chaire du premier dimanche de l'avent à Pâques ; que la chaire soit transportée de N.D. dans une église moins vaste, moins apparente, moins écrasante, où les hommes seuls seront reçus, telle que l'église de la Sorbonne, ou *la Ste Chapelle* [...] et qu'enfin je sois investi de cette chaire »... Rien d'autre à Paris ne lui convient ; à défaut, il établira sa chaire en province. « Toute mon ambition est de créer en France un enseignement qui y manque. Toute église cathédrale devrait avoir une chaire comme celle que j'indique. C'est un besoin d'une époque où la jeunesse n'apprend nulle part sa religion et a néanmoins un désir immense de la connaître. Je m'estimerai heureux si je consacre ma vie à cette création »... *Metz 4 décembre*. Il a parlé hier pour la première fois dans la cathédrale de Metz ; l'accueil qu'on lui a fait ici et dans les quatre diocèses

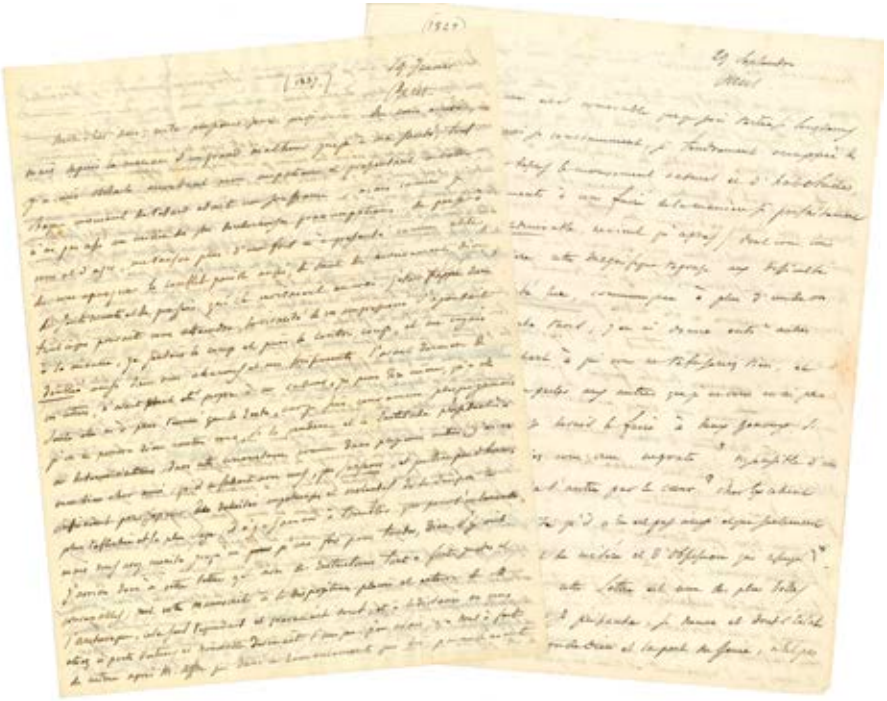

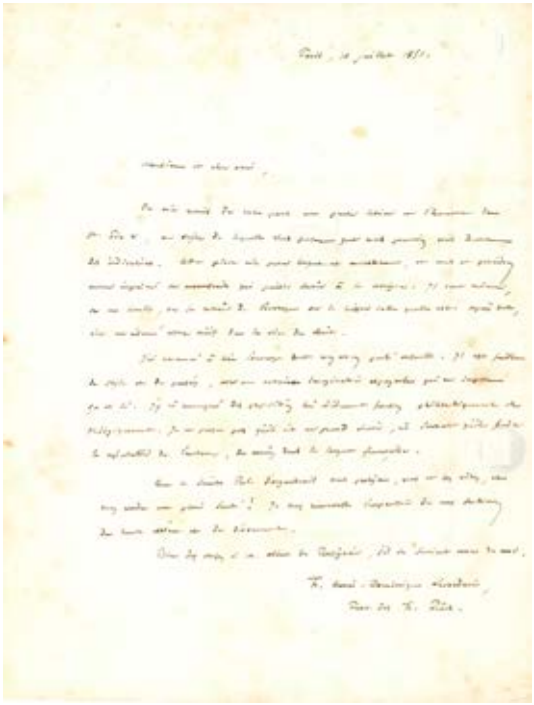

qu'il a traversés prouve que son voyage de Rome n'a pas été sans fruit… *18 décembre*. Sa *Lettre sur le Saint-Siège* est sous presse, allégée des pages relatives à Lamennais, qui aujourd'hui seraient intempestives. « L'affaire de Cologne et les préventions que j'ai rencontrées dans plusieurs esprits distingués contre le St-Siège, m'ont déterminé à cette publication »…

1849. *Paris 9 avril*. Il a répondu non à l'abbé Serres : « Si j'avais une prédication lisible, je la devrais à M. le curé de St-Séverin […], qui avait affiché mon discours dans tout Paris, et qui cependant a dû y renoncer par suite des ordres de M. l'archevêque, celui-ci m'ayant retenu d'autorité pour lui-même »… Il est d'ailleurs insensible au motif personnel de son amie : « Le P. Senaillard a tout ce qu'il faut pour se concilier la paroisse de St Thomas d'Aquin, et s'il n'y réussit pas, la chose m'est parfaitement égale. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu. Je ne méprise pas le moins du monde le faubourg St Germain ; j'y ai quelques amis, et si jamais une occasion naturelle et prévue d'y annoncer la parole de Dieu se présente à moi, je la saisirai de grand cœur »… *Flavigny 12 mai*. Consternation à propos de l'expédition de Rome : « Voilà donc, à moins d'une transaction inespérée, le Saint Père qui ne rentrera à Rome que derrière les baïonettes françaises, autrichiennes, napolitaines, et peut-être après beaucoup de sang versé ! L'Italien ne semble trouver un peu de courage que pour lutter contre le règne du meilleur des pontifes. Tandis que Florence, par un mouvement spontané, a rappelé son Grand Duc, Rome laisse ses rues et ses portes se couvrir de moyens de défense contre une armée française, parce que cette armée a pour but de ramener PIE IX en souverain temporel de Rome. Quelle triste victoire, et quelles suites ! Voilà où nous ont amené ceux qui ont refusé leur concours à Pie IX pour les réformes que toute l'Europe réclamait. Pie IX était le salut de Rome ; on l'a méconnu ; on l'a laissé vaincre par la démagogie ; et maintenant la démagogie vaincue laisse voir derrière elle des difficultés qu'une réintégration violente ne diminuera certainement pas. Bien des esprits vont s'accoutumer à la pensée que le *gouvernement clérical*, selon l'expression du général Oudinot, est désormais impossible à Rome »… *4 juillet*. « Tout, à Rome, en France, en Allemagne, semble tendre à une restauration qui ne restaure rien, et où tout au plus la religion obtiendra des gouvernements quelque légère diminution de l'horrible servitude qui pèse sur elle. Pie IX sera relégué dans un couvent ; nous aurons un pape autrichien, qui fera des Encycliques contre toutes les tendances modernes ; les rois repousseront les branches de l'absolutisme, comme l'unique contrepoids aux fureurs de la démagogie ; les bourgeois applaudiront par peur, le clergé par espérance. On tirera le canon des Invalides et du Kremlin pour annoncer au monde l'ère de l'ordre, de la paix, de la religion, une ère éternelle, d'autant mieux assise qu'il y aura eu dislocation de tous les vieux partis suivie du mépris pour tous »… Pourtant, telle ne sera pas la solution : Dieu a donné aux sages, aux rois et aux partis la démonstration de leur impuissance, « prélude d'un coup d'État divin »… Et d'envisager, dans des termes violents, un Pie IX détrôné, « agneau de cette Pâques nouvelle », et les conséquences de l'antichristianisme pour l'Italie, l'Autriche, la Prusse et la France… *Nancy 10 août*. Sur le projet, encore secret, d'établir leur ordre dans l'ancienne maison des Carmes… *30 août*. « Ce qui manque à notre pauvre église de France, c'est l'unité : dès qu'on entreprend quelque chose qui dépasse la limite des forces d'un diocèse, on patauge dans la chimère et le néant. C'est un singulier état. Il paraît cependant que nous allons avoir quelques conseils provinciaux, et il est grand temps »… *10 octobre*. « L'affaire des Carmes est terminée. Il n'y a plus que des préparatifs à faire pour la prise de possession. La divine Providence a fait les choses encore mieux que je ne comptais »…

On joint 10 L.A.S. à Alfred de FALLOUX [qui procura la première édition de la correspondance entre Lacordaire et Swetchine], 1849-1861 (10 p. in-4 ou in-8, qqs adresses), et 5 L.A. (2 signées, une incomplète) de Mme SWETCHINE à Lacordaire, 1837-1856 (4 p. in-4 ou in-8 chaque). Plus un « Petit cordon de soie qui attachait les lettres du P. Lacordaire à Me Swetchine » (enveloppe étiquetée).

Oui

31 eme Conseil au peuple

De la Nécessité de réunir Le Salon du 31 Mai.

1

Le Suffrage universel a sauvé la France en 1848 ; le Suffrage universel a fait l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative, les conseils généraux, le pouvoir exécutif, le président de la République, la base des degrés, le sommet de notre société politique tout entier. Vous qui parlez, qui siégez, qui gouvernez, vous ne siégez, vous ne parlez, vous ne gouvernez qu'en son nom, et si quelqu'un est inébranlable d'ailleurs et de raisonnée le Suffrage universel a conservé sur cette majorité imposante, souvent conservatrice quelquefois hostile et inévoyante qui est l'œuvre du Suffrage universel.

964

LAMARTINE Alphonse de (1790-1869) poète et homme politique.

MANUSCRIT autographe signé « Lamartine representant du peuple », *31ème Conseil au peuple*. ***De la nécessité de revenir sur la loi du 31 Mai***, 1850 ; 57 pages in-4, plusieurs ff. à son chiffre couronné, relié en un volume in-4, bradel de percaline rouge, titre en long au dos, étui usagé (reliure fin XIXe [*Paul Vié* ?]).

10 000 / 12 000 €

Défense vibrante du suffrage universel.

Ce « 31ème Conseil au peuple » a paru dans le périodique politique de Lamartine, *Le Conseiller du Peuple* (1850). Lamartine réagit ici vivement au vote de la loi du 31 mai 1850, qui restreint la loi du 15 mars 1849 organisant le suffrage universel, en durcissant les conditions au droit de vote. Son texte comprend 15 chapitres numérotés ; le manuscrit, qui présente des ratures et corrections, a servi pour l'impression.

« Le suffrage universel a sauvé la France en 1848 ; le suffrage universel a fait l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative, les conseils généraux, le pouvoir exécutif, le président de la République, la base, les degrés, le sommet de notre société politique, tout enfin. Vous qui parlez, qui siégez, qui gouvernez, vous ne siégez, vous ne parlez, vous ne gouvernez qu'en son nom, et si quelqu'un est inexcusable d'oublier ou de calomnier le sufrage universel, à coup sûr c'est cette majorité imposante, souvent conservatrice, quelquefois excessive et imprévoyante qui est sortie du sufrage universel. Vous ne devriez y toucher qu'avec respect et tremblement, comme on touche à une chose sainte pour en enlever la poussière pour en détacher les souillures mais en prennant un soin superstieux de ne pas le profaner, encore moins de le mutiler. [...] Et croyez-vous donc, parce que le sufrage universel vous a sauvés jusqu'ici, qu'il a rétabli le pays sur ses bases, la propriété sur ses foyers, l'Assemblée calme et souveraine sur le respect public, croyez-vous que tout soit fini, et que vous n'aurez plus rien à lui demander en salut, en autorité, en force conservatrice dans un prochain avenir ? [...] Non. Rien n'est fini ! Tout recommencera, tout recommencera plus orageux, plus insoluble et plus terrible, si vous déchirez dans l'universalité sincère du sufrage universel le pacte qui a tout apaisé, si vous jetez aux tempêtes le contrepoids tout puissant qui s'oppose et qui s'interpose seul entre les différentes factions, factions du passé ou factions de l'avenir, dont la lutte sans le suffrage universel bouleverserait, déchirerait, ensanglanterait le pays, et bientôt peut-être le monde civilisé tout entier. [...] Qu'est-ce qu'une révolution ? une révolution est toujours une guerre entre deux classes de la société, guerre courte ou longue, humaine ou sanguinaire, selon les mœurs douces ou féroces du pays, ou selon le bonheur et l'habileté de ceux qui les finissent. Et qu'est-ce qu'un gouvernement après une révolution ? C'est le traité de paix après la guerre. C'est la réconciliation à des conditions honorables et utiles aux deux partis entre les classes qui se combattaient la veille. La révolution de février a été une de ces guerres. Le sufrage universel, qui a ensuite établi comme son expression la république, a été le traité de pacification. De sourds besoins en soufrance, je ne dirai pas de nivèlement brutal, ni d'immorale cupidité, ni de honteux pillage, mais d'égalité dans la possession du droit politique, mais de participation légitime et proportionnelle à l'élection, aux lois, au gouvernement de la société, une et non plus divisée en catégories, travaillaient tous ceux qui étaient placés par une charte étroite au dessous du pays légal ou du pays votant. [...] Voilà la République de tous ! Voilà la Paix ! [...] La révolution est terminée. Le nouveau principe est trouvé. Il règne en vous, en nous, en tous. Anathème à qui le touchera ! [...] Ignorez-vous que des dictatures insensées, mais acharnées aux idées impossibles, des émulations acerbes de la Convention, des rêves de lois agraires, des gouvernements désespérés du radicalisme, qui n'est lui-même que le désespoir de l'impatience, que des inquisitions de la liberté que des despotismes populaires sous le nom de République, se sont tramés, se trament et se trameront longtemps encore dans les pensées impuissantes de ces partis qui restent et qui retombent au fond des révolutions comme la cendre longtemps chaude après les grands incendies. Quelle est la force d'inertie ou de répulsion invariable qui les a contenus et qui les contiendra, si ce n'est le suffrage universel ? [...] Retirez au Peuple le sufrage universel et il vous enverra les révolutions ! »

On joint un portrait lithographié.

Provenance

Collections Alidor DELZANT (ex-libris gravé par E. Loviot) ; puis Louis BARTHOU (II, n° 1060, ex-libris).

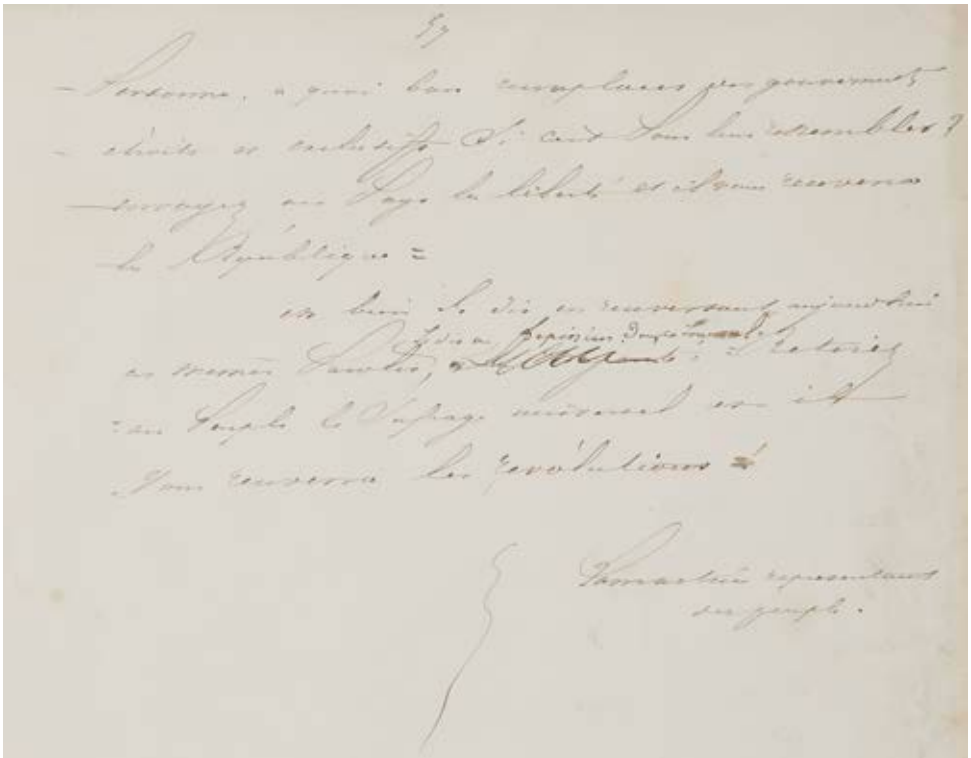

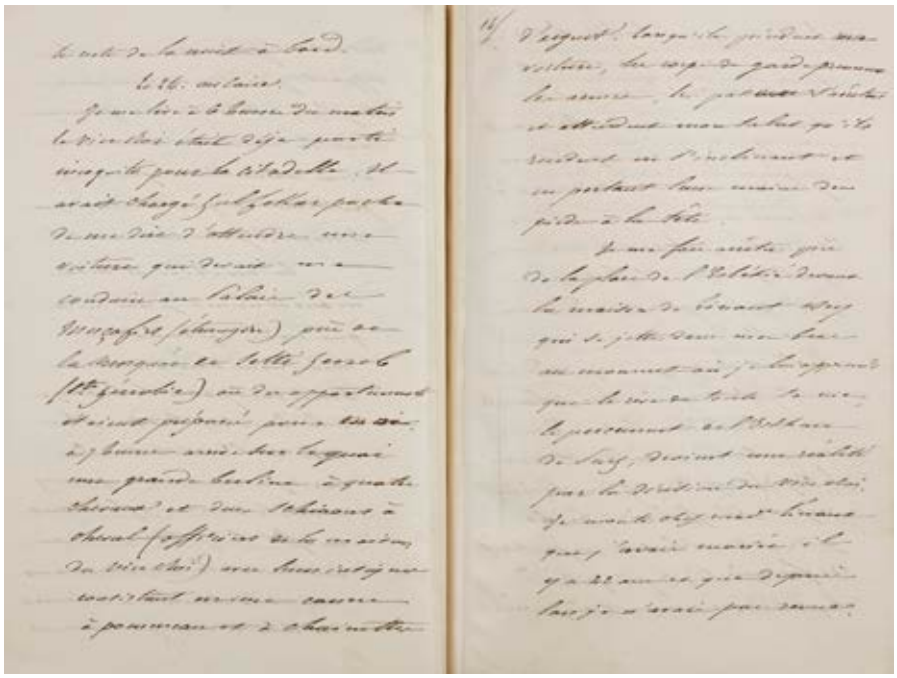

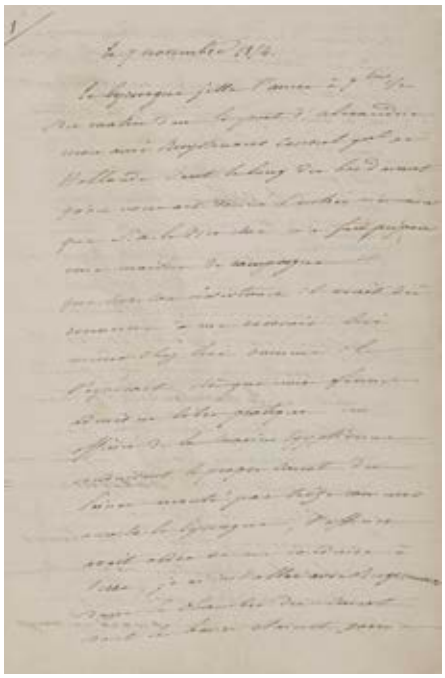

965

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894) ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez.

MANUSCRIT autographe signé, [***Journal d'Égypte***], 7 novembre 1854–7 février 1855 ; 414 pages in-8, le tout monté sur onglets et relié en un volume in-8 maroquin brun et bleu traversé d'un filet doré, titre en lettres anglaises dorées sur le plat sup., doublures et gardes veau fauve, étui (*Alix*).

15 000 / 20 000 €

Précieux manuscrit du journal du voyage en Égypte qui décida du percement du canal de Suez.

Le manuscrit fut expédié en six fois. Les deux premiers envois sont signés ; les troisième et quatrième sont accompagnés de lettres d'envoi à sa famille.

Le *Journal* s'ouvre à la date du 7 novembre 1854. « Le Lycurgue jette l'ancre à 7h 1/2 du matin dans le port d'Alexandrie. Mon ami RUYSSENAERS consul gal de Hollande vient le long du bord avant qu'on nous ait donné l'entrée m'annoncer que S.A. le Vice-Roi m'a fait préparer une maison de campagne et que sur son insistance il avait dû renoncer à me recevoir lui même chez lui comme il l'espérait. Dès que nous fûmes admis en libre pratique un officier de la Maison Égyptienne conduisant le propre canot du Prince monté par seize rameurs accosta le Lycurgue, l'officier avait ordre de me conduire à terre, je m'installai avec Ruyssenaers dans la chambre du canot dont les bancs étaient garnis de divans recouverts en soie rouge brodée. Arrivé au quai Hafiz Pacha Ministre de la Marine m'attendait et m'accompagna jusqu'à la voiture envoyée par le Vice-Roi, il me dit que S.A. m'engageait à me rendre à la villa, située à une lieue d'Alexandrie [...] et qu'il me verrait vers midi avec grand plaisir. Je montai en voiture soutenu sous chaque bras par deux coureurs (Saïs) qui suivirent en courant à pied aux deux portières ; nous nous mîmes en marche précédés de Kawas à cheval distinction habituellement réservée au Vice-Roi et qui n'est même pas accordée aux Princes de sa famille »...

La suite du *Journal*, riche en observations sur le cadre exotique (meubles, habits, vestiges antiques, campements, mœurs), et en impressions sur les nombreux Égyptiens et Européens que Lesseps rencontre, raconte le voyage de l'ingénieur avec le Vice-Roi à travers le désert, leur séjour au Caire, les manœuvres diplomatiques et discussions d'affaires, l'exploration de l'isthme de Suez, son examen attentif des sites (avec références bibliques), la navigation sur le Nil, enfin son voyage d'Alexandrie à Smyrne, où il arrive le 7 février 1855.

Après un séjour d'une semaine à Alexandrie, Lesseps part pour Le Caire, sur un cheval dont le Vice-Roi lui a fait cadeau. La première mention du canal figure à la date du 15 novembre, aux ruines de Maréa à Gheil. Ayant « préparé » le Vice-Roi par des conversations générales, à reconnaître l'intérêt qu'il y a à faire exécuter par des compagnies financières les grands travaux d'utilité publique, il le rejoint en fin de journée. MOHAMMED SAÏD l'accueille affectueusement. « Nous étions seuls ; l'ouverture de la tente nous laissait voir le beau coucher de ce soleil dont le lever m'avait si fort ému le matin. Je me sentais fort de mon calme et de ma tranquillité dans un moment où j'allais aborder une question bien décisive pour mon avenir. Mes études et mes réflexions sur le canal des deux mers se présentaient clairement à mon esprit et l'exécution me semblait si réalisable que je ne doutais pas de faire passer ma conviction dans l'esprit du Prince »... Le Vice-Roi, après quelques questions, accepte le projet du Français et fait appeler des généraux pour écouter « les propositions de *son ami* » ; ses conseillers approuvent le projet sans y comprendre grand-chose. Là-dessus, on apporte le plateau du dîner : « nous plongeâmes nos cuillers dans une même gamelle d'argent qui contenait, ma foi, un excellent potage. Tel est le fidèle récit de la plus importante négociation que j'aie jamais faite et que je ferai jamais »...

Lesseps raconte chaque jour la suite du voyage, les discussions sur le projet de canal. Il arrive le 24 au Caire ; le lendemain, Mohammed-Saïd annonce officiellement son intention de faire creuser un canal à travers l'isthme de Suez, sous la direction de Ferdinand de Lesseps. Lesseps rapporte en détail ses discussions presque quotidiennes avec le Vice-Roi sur le projet, sur la compagnie chargée des travaux, etc. Excursions

et navigation sur le Nil. Le 22 décembre, cérémonie de remise au Vice-Roi du grand cordon de la Légion d'honneur. Le lendemain, Lesseps part pour Suez avec une dizaine de personnes : il visite le port et ses ressources, les curiosités des alentours. Le 30 décembre, il quitte Suez pour explorer l'isthme, en suivant l'ancien canal des Pharaons, par les Lacs Amers, le Serapeum, le lac Timsah, le lac Menzaleh, les ruines de Péluse ; il est de retour au Caire le 15 janvier, et prépare son voyage diplomatique à Constantinople. Le 20, il embarque avec le Vice-Roi sur le Nil, puis il gagne Alexandrie, qu'il quitte le 27 janvier à bord du *Pharamond*. Lors de son voyage, il visite Jaffa, Beyrouth, Tripoli, Lattaquié, Alexandrette, Mersina, Tarsous, Anamour, Rhodes, pour arriver à Smyrne le 7 février à 8 heures du soir.
On joint la transcription imprimée de ce manuscrit (tirage hors commerce à 200 exemplaires, 1986), un vol. in-8, dans une reliure identique à celle du manuscrit.

Provenance
Bibliothèque Philippe ZOUMMEROFF (20 avril 2005, n° 41)

966

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894) ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez.

4 L.A.S. « Ferd. de Lesseps », 1867, à la comtesse de CASTIGLIONE ; 6 pages et demie in-8 (quelques légères mouillures).

800 / 1 000 €

Curieuses lettres relatives à une audience que la comtesse désirait obtenir du Vice-Roi d'Égypte, en visite à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle.

29 juin : « Je m'empresserai de me rendre chez vous à Passy demain matin dimanche à 10 heures »… *Mercredi matin* : « Hier le vice Roi a été invité à déjeuner chez l'Empereur, par conséquent je ne le verrai que ce matin. De plus, j'avais prévu de remettre à demain dix heures votre visite à l'exposition, attendu qu'à 10 h ½ aujourd'hui j 'ai une audience du Sultan »… *2 juillet* : « J'ai vu hier le vice-Roi au moment où il allait monter en voiture pour se promener, je lui ai parlé de la lettre que vous lui aviez adressée »… Il va déjeuner avec lui… *Mercredi matin* : il doit se rendre à une invitation du Sultan « juste pour le moment où je devais avoir le plaisir de venir vous voir au pavillon égyptien ; mais le vice-Roi m'a dit hier qu'il s'y trouverait aujourd'hui de son côté à 10 heures. Vous pouvez donc certainement l'y voir en vous faisant annoncer par Nubar Pacha ou par Féli Bey. […] Son altesse m'a assuré qu'il n'y avait pas eu d'autre don fait par lui au Comte qu'une tabatière et un bocquin de pipe. […] Le vice-Roi part demain matin pour Londres », et recevra la comtesse à son retour d'Angleterre »…
On joint un billet autographe signé de la comtesse de CASTIGLIONE.

967

966

967

LOCARD Edmond (1877-1966) médecin et criminologue, un des pionniers de la police scientifique en France.

7 L.A.S. et 2 L.S. « Edmond Locard » ou « Ed. Locard », Lyon 1940-1951, à Frédéric DARD ; 12 pages in-4 ou in-8, en-têtes *Préfecture du Rhône. Laboratoire de Police technique* et *Ministère de l'Intérieur. Direction générale de la sûreté nationale*, la plupart avec enveloppe.

700 / 800 €

Correspondance du criminologue au créateur de San-Antonio à ses débuts.

2 avril 1940. « Je ne veux pas faire mentir ce charmant André Dazergues. J'allais expédier l'article ci-joint à une revue parisienne. Je vous le donne […] Je souhaite grand succès et longue vie à l'An 40 »… *2 avril 1942*, après relecture d'Équipe de l'*ombre* : « Je suis plus heureux que jamais d'avoir, pour ma modeste part, appuyé vos débuts. Je suis sûr que vous ferez une très belle carrière et je m'en réjouis »… *15 octobre 1943*, admiration pour *Le Norvégien manchot*, en particulier son langage maritime : « Moi qui suis enthousiaste de la propriété des termes, je suis resté pantois devant votre érudition. Vous avez de l'imagination et de l'esprit »… (au bas de la page, notes autographes de F. Dard). *10 juillet 1944*, sur *Croquelune* : « Vous avez réalisé, mieux que personne, (mieux que Carco) la psychologie du "crime sans cause" »… *7 janvier 1946* : « la vie des forçats est un délice à côté de la mienne. – Votre *Saint-Gengoul* marque […] un considérable progrès, et pour la forme et pour le fond. Votre tourmenté est un type neuf, paisible bien qu'anormal. C'est un cas extrême dont les formes atténuées existent dans bien des ménages »… *16 mai 1946* : « Pour les prisons, rien à faire tant que les Cours de Justice fonctionnent. Mais si vous voulez voir des criminels, je pourrai vous les faire voir le matin au Laboratoire vers 9 h. quand on les amène du Dépôt et qu'on fait leur fiche. Vous serez censé faire un stage au Laboratoire. Vous pourrez même prendre leurs empreintes et les mesurer »… *24 mars 1951*, une chute et le pensum de 40 articles pour *France-Soir* l'ont retardé : « tout de même, j'ai attaqué *Crime et Sexualité*. Je ne vous lâche pas »…

Provenance
Collection Philippe ZOUMMEROFF, *Crimes et châtiments* (16 mai 2014, n° 341).

968

MACHINE ENIGMA.

Machine Enigma à encoder à 3 rotors (« M3 ») ; dans sa mallette en bois d'origine ; environ 34 x 28 x 15 cm.

30 000 / 40 000 €

Très rare machine allemande Enigma pour crypter et décrypter les messages.

Numéro de série, gravé sur une plaque fixée sur le clavier :
A // 00660 / bac / 43 E
et sur les rotors : A 00660/43 E.
Mallette en chêne avec poignée (manque une extrémité à la poignée en cuir).

À l'intérieur du couvercle de la mallette est fixé le panneau d'instruction, ainsi que le filtre vert pour réduire la luminosité des voyants.
Clavier mécanique en relief QWERTZUIO, lettres blanches sur fond noir.
Couvercle peint en noir (ainsi que le capot des rotors), avec découpe pour les lettres blanches sur noir (QWERTZUIO) qui s'allumaient grâce au tableau des lampes placé en-dessous.
Sur le tableau des lampes, 26 ampoules, dont une cassée, et les emplacements de douilles marqués *Kabelprüfung* et *Lampenprüfung*.
Plaque en plastique blanc fixée à l'intérieur du capot du rotor : « Nur Gluhlampen mit 12mm / Durchmesser verwenden ».
Batterie d'origine, dans son compartiment (fuites et oxydation).
Rotors en aluminium.

Panneau de permutations à l'avant avec ses 26 plots en bakélite, et câbles électriques ; au-dessus, l'inscription QWERTZUIO (peinture blanche effacée sur les lettres W E R T Z O).
Traces de corrosion et oxydation sur le couvercle métallique.

Brevetée par Arthur Scherbius en 1918, la machine Enigma utilise trois rotors interchangeables qui brouillent les messages en texte brut et produisent un message crypté qui est ensuite envoyé en morse au moyen d'un poste radio ; les tables des cryptages changeaient régulièrement, et le message renseignait sur la clef particulière utilisée, permettant à une autre Enigma de décoder le message en se mettant dans la même configuration que la machine émettrice. Toutes les machines pouvaient utiliser les rotors interchangeables ; il est donc rare de trouver un jeu de rotors portant le même numéro de série que la machine.
Adoptées par la Wehrmacht à la fin des années 1920, les machines Enigma, avec leurs possibilités presque infinies de cryptage, renforcées par le passage à 4 rotors (M4), résistèrent longtemps aux services secrets britanniques, français et polonais de décryptage.
Peu de machines Enigma ont survécu ; elles ont été détruites, plutôt que de risquer de tomber aux mains des ennemis.

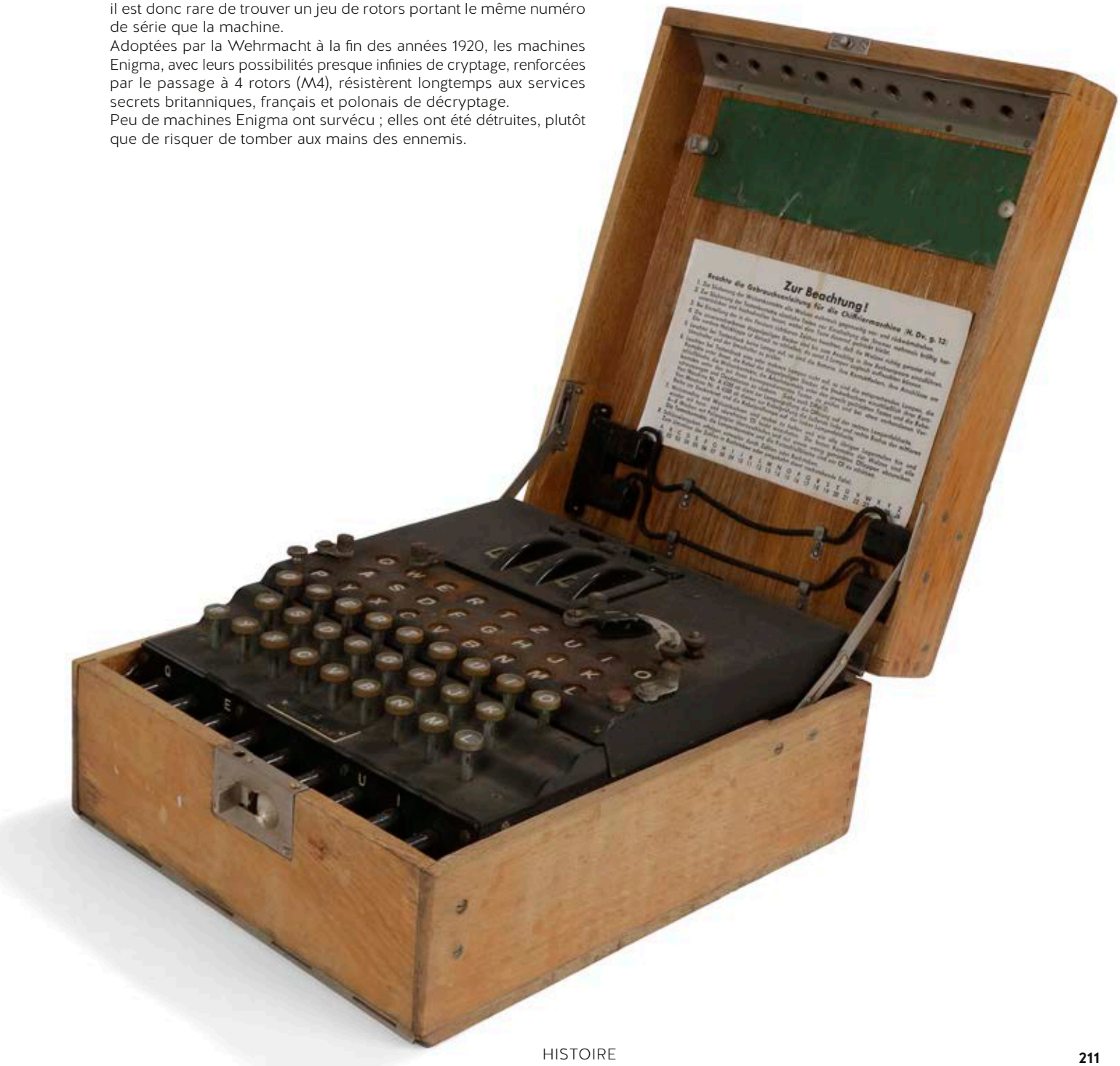

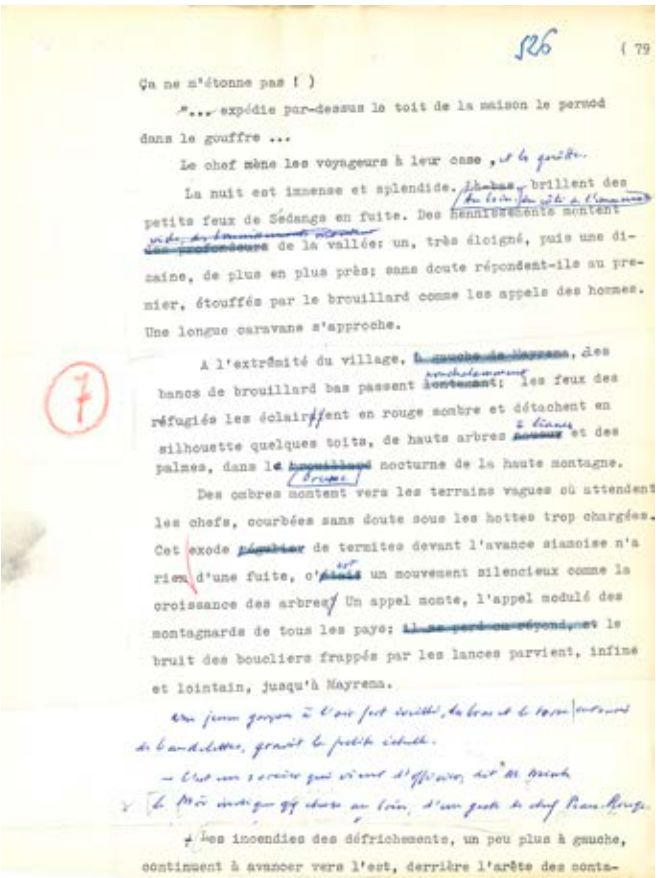

(79

Ça ne s'étonne pas !)

"... expédie par-dessus le toit de la maison le pernod dans le gouffre ...

Le chef mène les voyageurs à leur case, et la guette.

La nuit est immense et splendide. brillent des petits feux de Sédange en fuite. Des hennissements montent de la vallée: un, très éloigné, puis une dizaine, de plus en plus près; sans doute répondent-ils au premier, étouffés par le brouillard comme les appels des hommes. Une longue caravane s'approche.

A l'extrémité du village, des bancs de brouillard bas passent lentement; les feux des réfugiés les éclairent en rouge sombre et détachent en silhouette quelques toits, de hautes arbres et des palmes, dans le nocturne de la haute montagne.

Des ombres montent vers les terrains vagues où attendent les chefs, courbées sans doute sous les hottes trop chargées. Cet exode de termites devant l'avance siamoise n'a rien d'une fuite, c'est un mouvement silencieux comme la croissance des arbres. Un appel monte, l'appel modulé des montagnards de tous les pays; et le bruit des boucliers frappés par les lances parvient, infime et lointain, jusqu'à Mayrena.

Un jeune garçon à l'air fort éveillé, de bras et de torse, [illegible] de bandelettes, gravit le petit sentier.

— C'est un sorcier qui vient d'effrayer, dit le garçon.

Le Moï indique qq chose au loin, d'un geste du chef Bau-Rouge.

Les incendies des défrichements, un peu plus à gauche, continuent à avancer vers l'est, derrière l'arête des conta-

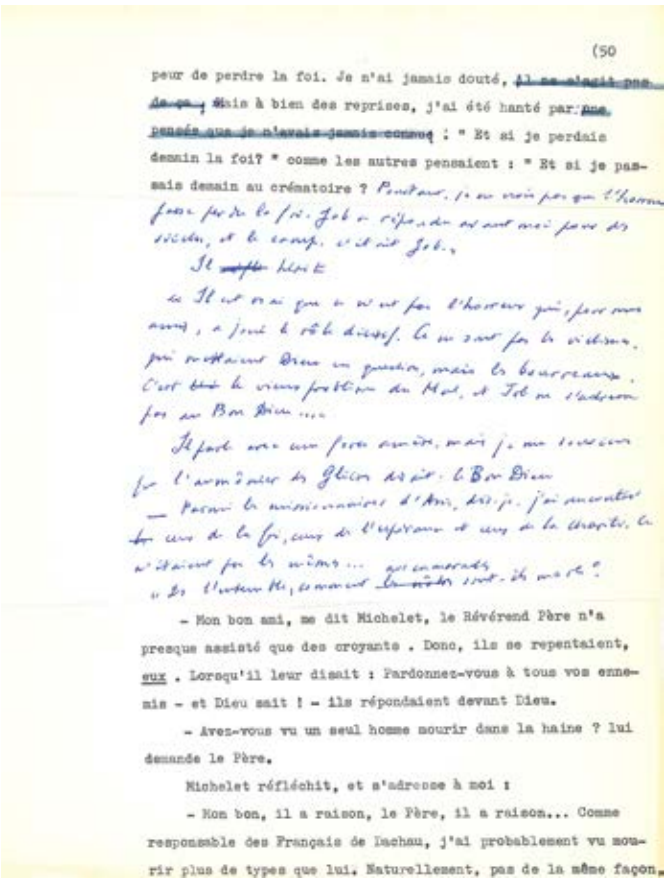

(50

peur de perdre la foi. Je n'ai jamais douté, mais à bien des reprises, j'ai été hanté par une pensée que je n'avais jamais connue : " Et si je perdais demain la foi? " comme les autres pensaient : " Et si je passais demain au crématoire ?

— Mon bon ami, me dit Michelet, le Révérend Père n'a presque assisté que des croyants . Donc, ils se repentaient, eux . Lorsqu'il leur disait : Pardonnez-vous à tous vos ennemis - et Dieu sait ! - ils répondaient devant Dieu.

— Avez-vous vu un seul homme mourir dans la haine ? lui demande le Père.

Michelet réfléchit, et s'adresse à moi :

— Mon bon, il a raison, le Père, il a raison... Comme responsable des Français de Dachau, j'ai probablement vu mourir plus de types que lui. Naturellement, pas de la même façon,

969

MALRAUX André (1901-1976) écrivain.

TAPUSCRIT avec additions et corrections autographes, ***Antimémoires*** ; 737 pages in-4, sous 5 classeurs cartonnés de toile noire et rouge, avec reproductions des plats et dos de l'édition collées.

15 000 / 20 000 €

Tapuscrit complet des *Antimémoires*, abondamment corrigé, ayant servi à la composition de l'édition originale, publiée en septembre 1967 chez Gallimard.

On sait qu'André Malraux a rejeté l'idée de mémoires chronologiques, au profit d'une évocation où le passé se mêle au présent, et où des pans de sa destinée surgissent au fil d'un voyage.

.../...

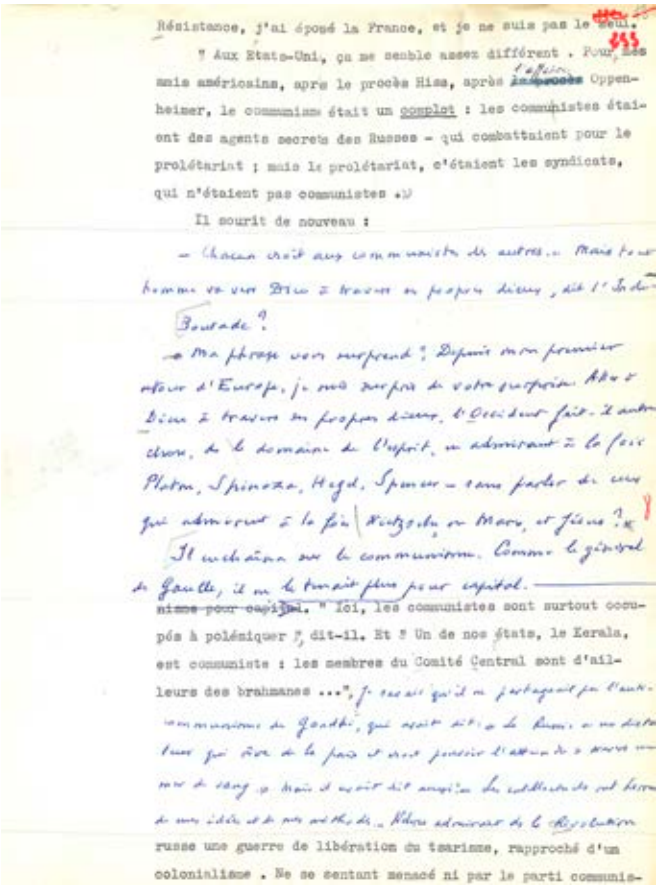

Résistance, j'ai épousé la France, et je ne suis pas le seul.

" Aux États-Unis, ça me semble assez différent . Pour les amis américains, après le procès Hiss, après l'affaire Oppenheimer, le communisme était un complot : les communistes étaient des agents secrets des Russes – qui combattaient pour le prolétariat ; mais le prolétariat, c'étaient les syndicats, qui n'étaient pas communistes .

Il sourit de nouveau :

– Chacun croit aux communistes des autres... Mais tout homme va vers Dieu à travers un propre dieu, dit l'Inde.

Boutade ?

– Ma phrase vous surprend ? Depuis mon premier séjour d'Europe, je me suis surpris de votre surprise. Alors Dieu à travers un propre dieu, l'Occident fait. Il entre chez, du domaine de l'esprit, en admirant à la fois Platon, Spinoza, Hegel, Spencer – sans parler de ceux qui admirent à la fois Nietzsche ou Marx, et Jésus ?

Il enchaîna sur le communisme. Comme le général de Gaulle, il ne le tenait plus pour capital. ~~nisme pour capital.~~ " Ici, les communistes sont surtout occupés à polémiquer ", dit-il. Et " Un de nos États, le Kerala, est communiste : les membres du Comité Central sont d'ailleurs des brahmanes ...", je ne sais qu'il ne partageait pas l'anti-communisme de Gandhi, qui avait dit : « Le Kremlin a un dieu leur qui rôde de la paix et aussi pouvoir l'attendre à avoir un mur de sang. » Mais il avait dit aussi : « Les collectivités ont besoin de mes idées et de mes méthodes. » Nehru admirait de la Révolution russe une guerre de libération du tsarisme, rapproché d'un colonialisme . Ne se sentant menacé ni par le parti communis-

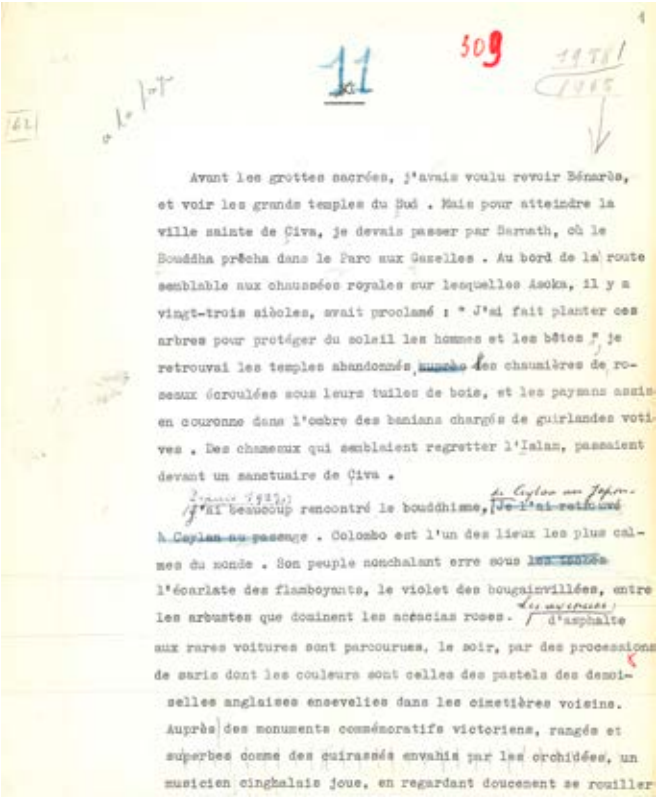

11

309

Avant les grottes sacrées, j'avais voulu revoir Bénarès, et voir les grands temples du Sud . Mais pour atteindre la ville sainte de Çiva, je devais passer par Sarnath, où le Bouddha prêcha dans le Parc aux Gazelles . Au bord de la route semblable aux chaussées royales sur lesquelles Asoka, il y a vingt-trois siècles, avait proclamé : " J'ai fait planter ces arbres pour protéger du soleil les hommes et les bêtes " je retrouvai les temples abandonnés, ~~nombre~~ des chaumières de roseaux écroulées sous leurs tuiles de bois, et les paysans assis en couronne dans l'ombre des banians chargés de guirlandes votives . Des chameaux qui semblaient regretter l'Islam, passaient devant un sanctuaire de Çiva .

(Janvier 1923.) J'ai beaucoup rencontré le bouddhisme, ~~Je l'ai retrouvé~~ de Ceylan au Japon. ~~à Ceylan au passage~~ . Colombo est l'un des lieux les plus calmes du monde . Son peuple nonchalant erre sous ~~les ombres~~ l'écarlate des flamboyants, le violet des bougainvillées, entre les arbustes que dominent les acacias roses . (les auréoles) d'asphalte aux rares voitures sont parcourues, le soir, par des processions de saris dont les couleurs sont celles des pastels des demoiselles anglaises ensevelies dans les cimetières voisins. Auprès des monuments commémoratifs victoriens, rangés et superbes comme des cuirassés envahis par les orchidées, un musicien cinghalais joue, en regardant doucement se rouiller

.../...

Malraux donna cette copie à son ami l'écrivain Roger STÉPHANE (1919-1994). L'édition des *Antimémoires* dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Œuvres complètes, t. III, Gallimard, 1996) désigne comme « le manuscrit Stéphane » [le nombre de pages indiqué dans la « Pléiade » – 728 – tient à l'omission des pages *bis*, et d'un saut dans la numérotation]. Un descriptif détaillé en est donné dans la « Pléiade » (p. 1146-1150).

Ce tapuscrit correspond à peu près au texte de la première édition, pour laquelle il a servi de copie, comme en témoignent les notations typographiques du préparateur ; il y aura encore des retouches sur épreuves. On remarquera cependant que la division en cinq parties fut postérieure à cette dactylographie : les feuillets portant le chiffre romain et le titre de chaque partie (« Les Noyers de l'Altenburg », « Antimémoires », « La Tentation de l'Occident », « La Voie royale » et « La Condition humaine ») sont tapés sur une autre machine et ajoutés postérieurement. Par conséquent, les chapitres, ici, sont numérotés en continu, jusqu'à 14 « Singapour » ; la division tardive en sections imposera par la suite une numérotation qui recommence à chaque section. La pagination est discontinue.

La page de titre originale, barrée d'un trait par le préparateur, porte :

ANTIMÉMOIRES

****

Des Rois et des Morts

« Des Rois et des Morts » ne fut pas retenu.

Le tapuscrit tout entier est une véritable mosaïque de fragments découpés et remontés, ou rapportés, parfois de simples languettes, souvent avec un bref raccord autographe, ou une addition autographe au stylo bille bleu, allant de quelques lignes à une demi-page autographe. Une soixantaine de feuillets seulement sont vierges de toute modification. Des mots, des phrases ou des lignes entières ont été biffés puis repassés au crayon bleu.

Citons au hasard quelques additions autographes : « Sans doute l'Egypte découvrit-elle l'inconnu dans l'homme comme le découvrent les paysans hindous » (I, 55) ; un passage sur les communistes lors du dialogue avec Nehru (II, 233) ; « Les silex taillés nous instruisent, ils ne nous émeuvent pas, sauf comme témoins de l'intelligence humaine » (III, 425) ; « Je pense aussi aux bras de l'aumônier des Glières, dressés sur les étoiles de Dieulefit : "Il n'y a pas de grandes personnes..." » (V, 94). Etc.

Provenance

Don d'André Malraux à Roger STÉPHANE.

970

MICHEL Louise (1830-1905) militante révolutionnaire.

L.A.S. « Louise Michel », Versailles 4 septembre 1871, au Président de la République [Adolphe THIERS] ; 1 page in-8.

800 / 1 000 €

Extraordinaire et violente supplique réclamant la mort avec les Communards.

« Puisque la mesure n'est pas comble encore, puisqu'à l'anniversaire de la république, on veut jeter sur la terre arrosée de sang les têtes des plus fiers républicains c'est justice que ceux qui se souviendraient de leurs frères viennent au même échafaud. Qu'on ouvre les prisons à tous ceux qui n'y sont que par hazard (le nombre en est grand) et qu'on prenne avec la tête du délégué de Montmartre la vie de ceux qui ne veulent plus rien voir. J'ai été plutôt soldat qu'ambulancière j'ai droit à la mort et je viens la réclamer. Vive la République ».
Sous sa signature, elle note : « Détenue 20, avenue de Paris, Versailles ». En marge, elle ajoute : « Quand le hazard aura découvert les vrais coupables, quand la terreur sera calmée, vous saurez comme je le sais moi-même que la Commune n'est coupable ni de meurtre ni de pillage ni d'incendie, il sera trop tard ».

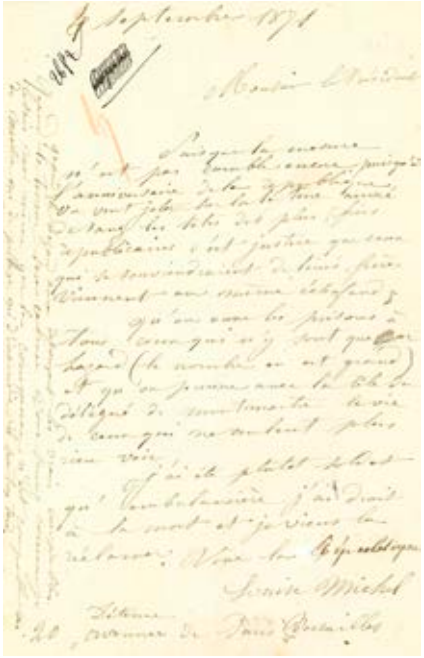

970

971

NANSEN Fridtjof (1861-1930) explorateur et naturaliste norvégien, célèbre pour ses explorations arctiques et au Groenland.

2 L.A.S. « Fridtjof Nansen », 1889 et 1923 ; 1 page et demie in-8 et 2 pages in-4 ; en norvégien.

1 000 / 1 500 €

Kristiana 17 juin 1889, à un directeur à qui il envoie la liste des choses dont il a besoin, et qu'il remercie pour la soirée inoubliable passée à Copenhague ; il lui envoie sa photographie.
Moscou 31 janvier 1923 : à un ami qu'il remercie pour son merveilleux séjour à Kharkov ; il a été très sensible à son accueil chaleureux, malgré un retour dans la neige. Il a reçu un télégramme annonçant l'envoi d'argent de la Croix-Rouge Danoise qui sera le bienvenu pour assurer des paiements jusqu'au 30 avril : il doit se rendre à Berlin et ne peut donner d'autre adresse que Lysaker Norge (banlieue d'Oslo), ne sachant quand il doit repartir en voyage. Il remercie surtout les gentilles dames qui lui ont offert des gâteaux délicieux et qu'il aurait bien aimé embrasser… [Nansen, au sein du Comité International de Secours à la Russie, coordonna l'action de différentes organisations humanitaires pour l'aide alimentaire à la Russie et l'Ukraine, après la grande famine de 1921-1922.]

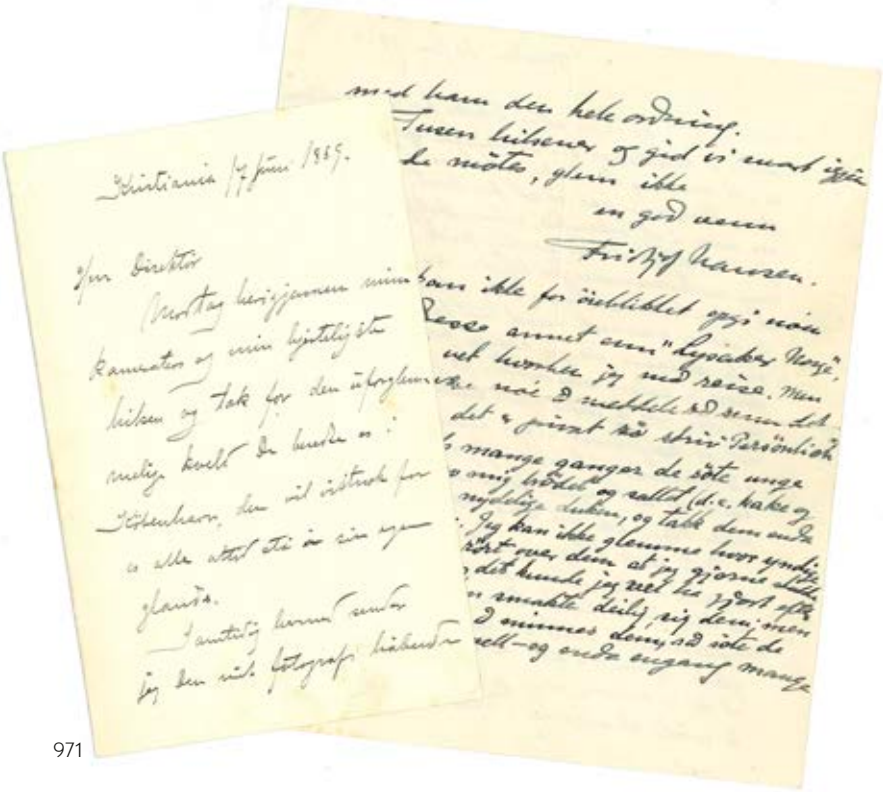

971

972

[**NAPOLÉON III** (1808-1873)]. **D'après WINTERHALTER Franz-Xaver** (1805-1873).

Portraits de l'Empereur Napoléon et de l'Impératrice Eugénie, en pied.

Paire d'huiles sur toile, réentoilées, avec cadres en bois et stuc doré (accidents), 298 x 211 cm

60 000 / 80 000 €

Très belles copies de l'époque du portrait de l'Empereur réalisé en 1853 et du portrait de l'Impératrice, son pendant, présentés à l'Exposition universelle de 1855. Les originaux ont disparu dans l'incendie du Palais des Tuileries en 1871.
Ces deux tableaux furent restitués à l'Impératrice Eugénie en exécution du jugement du 7 août 1880 selon l'inventaire établi par Henry Barbet de Jouy et Léon Both de Tauzia.
« Parmi les œuvres restituées se trouvaient tous les portraits de la famille impériale dus à Winterhalter, Édouard Dubufe, Édouard Viénot… Le gouvernement tenait peu à conserver ces tableaux à la gloire de la famille déchue. […] De plus il s'agissait de souvenirs de famille » (Catherine Granger, *L'Empereur et les arts. La liste civile de Napoléon III*, École des Chartes, 2005, p. 427 ; ils figurent dans le catalogue des tableaux restitués, ibid., p. 705, « restitués en 1881 »).
Ces tableaux devaient être destinés à l'origine aux appartements du Prince Impérial à Camden Place. L'Impératrice renonça finalement, après la mort tragique de son fils, à récupérer ces tableaux, et en fit

don au fidèle et dévoué Jean-Baptiste FRANCESCHINI-PIETRI (1834-1915), qui avait été le secrétaire particulier de Napoléon III, et resta en exil à son service et à celui de l'Impératrice et du Prince Impérial. Le catalogue de 2012 cite deux lettres concernant le don de ces tableaux par l'Impératrice.
Mlle de Larminat à Franceschini-Pietri : « Mon cher Pietri, Je vous renvoie la liste des tableaux. Je pense que vous comprendrez les annotations de l'Impératrice. S.M a marqué à votre nom deux tableaux non emballés [...] S.M vous offre ces tableaux espérant qu'ils vous feront plaisir. Elle dit aussi que vous pouvez prendre si cela vous est agréable le portrait de l'Empereur et le sien, de ceux qui sont en magasin, avec leurs cadres ».
Faisant allusion au décès du Prince impérial, Franceschini-Pietri écrit à sa sœur : « Sa Majesté m'a donné aussi deux grands portraits en pied de l'Empereur et d'Elle, très beaux. Ils sont le double de ceux que nous avons à Corbara. Plus trois autres tableaux de ceux que je devais envoyer de Paris à Camden. Quelle triste destinée ! Dire que je devais à un malheur irréparable ces souvenirs !... Cela me bouleverse... »
Les tableaux portent au dos, sur les châssis, les numéros N 1367, PR et N738M (Napoléon III), et N 1368, PR et N737M (Eugénie).
Ils figurent sur l'inventaire de partage de la succession Baciocchi dressé à l'Île-Rousse (Corse) par M. René Morot, expert près le Tribunal de Nice le 22 juin 1924 ; et sur l'inventaire du 3-4 août 1978.

Provenance
Ancienne collection FRANCESCHINI-PIETRI (Fontainebleau 1er avril 2012, n° 66).

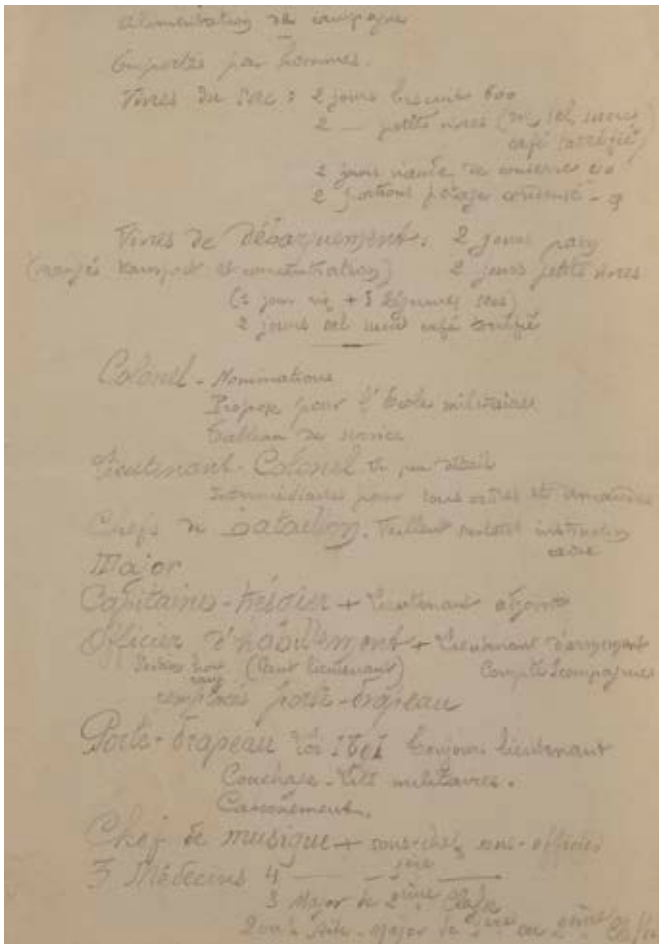

973

973

PÉGUY Charles (1873-1914) écrivain.

MANUSCRIT autographe ; 1 page et demie in-8 au crayon.

300 / 400 €

Notes militaires prises probablement lors d'une préparation militaire, dans sa belle calligraphie, sur l'« alimentation de campagne » et les vivres que doivent emporter les hommes ; puis sur les différents grades et leur rôle (Colonel, Lieutenant-Colonel, Chefs de bataillon, Major, Capitaine-trésorier, Officier d'habillement, Porte-drapeau, Chef de musique, Médecins...) ; sur les officiers du Bataillon et de la Compagnie.

974

PIE XII Eugenio Pacelli, (1876-1958) Pape (1939).

P.S. « Pius PP. XI », 1943 ; vélin grand in-fol. (43 x 29,5 cm), calligraphié et enluminé avec portrait photographique du Pape en médaillon collé en tête et cachet à froid (un bord légèrement bruni) ; en italien.

600 / 800 €

Bénédiction donnée à Giuseppe et Antonietta Quaglia à l'occasion de leurs noces d'or, sous la photographie du Pape bénissant. Riches décorations florales en couleurs et or, le portrait entouré de roses peintes ; au bas, les armoiries papales peintes.

974

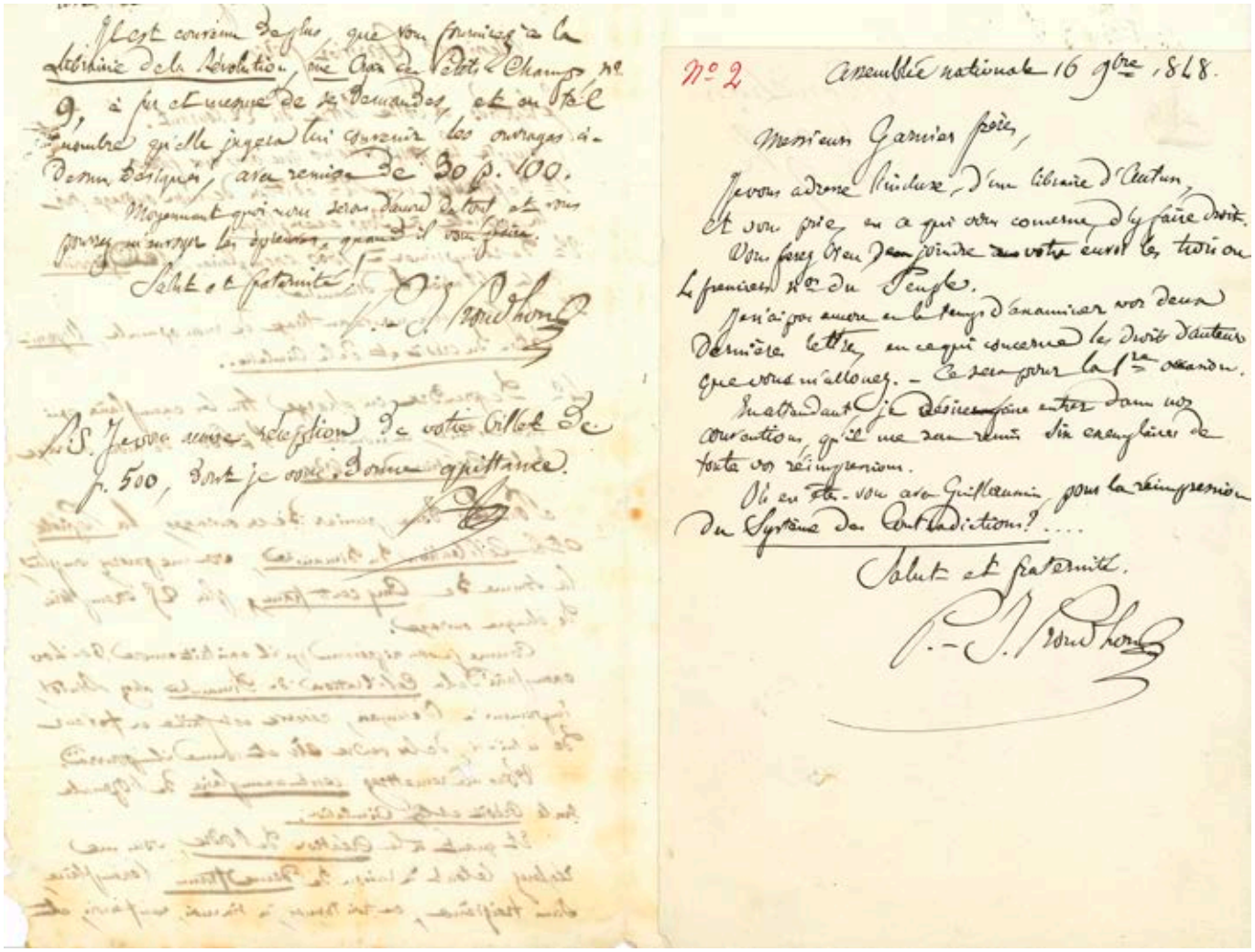

975

PROUDHON Pierre Joseph (1809-1865) le grand écrivain et théoricien politique.

90 L.A.S. « P.-J. Proudhon » (dont une P.A. et une P.S.), 1848-1864, à Auguste et Hippolyte GARNIER ; 156 pages formats divers, la plupart in-8, nombreux en-têtes *La Voix du peuple* ou *Librairie Garnier frères*, nombreuses adresses, numérotation ancienne à l'encre rouge (quelques lettres in-4 effrangées et réparées au scotch).

25 000 / 30 000 €

Importante et intéressante correspondance à ses éditeurs, les frères Garnier.

Auguste et Hippolyte GARNIER (1812-1887 et 1815-1911) furent les principaux éditeurs de Proudhon, depuis ses études et discours de 1848 jusqu'aux Œuvres posthumes, en passant par ses *Confessions d'un révolutionnaire*, son *Système des contradictions économiques*, *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État du Deux-Décembre* et *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*. Outre des questions de manuscrits et d'épreuves, de tirages et de droits d'auteur, des demandes par le prisonnier ou l'exilé de livres d'histoire, de philosophie et d'orientalisme (Thouret, Kruse, Nève, Champollion, Dubeux, Colebrooke, Pauthier…), cette correspondance témoigne d'une relation forte d'auteur à éditeur, et reflète l'enthousiasme, le sens des affaires et le grand professionnalisme de Proudhon, aussi bien qu'une appréciation personnelle de ses éditeurs, et des éclairs d'humour. Nous ne pouvons en donner ici qu'un aperçu.

Paris 22 juin ***1848***. Récapitulation et acceptation de leurs propositions concernant « mon ouvrage sur la *Propriété* », *De la célébration du dimanche*, *Organisation du crédit et de la circulation*, et *De la création de l'ordre dans l'humanité… 8 décembre*. Récapitulation chronologique de leurs conventions ; déception à l'égard des remises et des droits d'auteur. Proudhon rend justice à leur activité et leur zèle. « Mais songez que vous tenez le labeur de toute ma vie ; qu'à 40 ans, après avoir tant travaillé, je suis aussi pauvre que le premier jour ; et que ce n'est pas rien déjà, pour un libraire, dans ces temps malheureux, de faire quelque chose. Soyez équitables […]. Vous voyez la facilité de mon humeur : que j'aie confiance en votre justice, et nos relations en deviendront de plus en plus agréables »…

…/…

.../...
Prison de Sainte-Pélagie 3 décembre ***1849***, demande d'ouvrages de Pierre LEROUX : « j'en ai besoin pour une polémique »... *9 décembre* : demande de volumes de « BÉRANGER, le chansonnier » ; préparation d'un volume polémique, de par sa « controverse » avec l'économiste Frédéric BASTIAT... *14 décembre*. Instructions pour la 3e édition des *Confessions* : « Vous mettrez en tête, sous le titre de *Préface*, l'article de *La Voix du Peuple*, intitulé *Qu'est-ce que Dieu ? qu'est-ce que le gouvernement*. Vous placerez à la fin, sous le titre de *Post-scriptum*, l'art. du même journal servant de réponse à L. Blanc et P. Leroux »... *20 décembre*. Demande du *Droit civil expliqué* de Troplong (sur le contrat de louage et le prêt), et du *Traité de droit administratif* de Cormenin...
Conciergerie 22 mars ***1850***, sur les conséquences du projet de loi concernant journaux et publications de moins de 10 feuilles, traitant de matières politiques et d'économie sociale... *20 juillet*. Il ne faut pas compter sur la préface de M. GRÜN, pour la 2e édition des *Contradictions* : « je ne trouve pas qu'elle mérite la dépense du papier. C'est une dissertation de métaphysique allemande, excellente pour des allemands, mais à peu près inintelligible pour des français. Or, je suis déjà assez germanisé comme cela »...
Conciergerie 21 mars ***1851***. Il propose d'intéresser Garnier frères à une relance du journal *Le Peuple* : « Dans l'état actuel des choses, il est permis de croire à la consolidation de la République, conséquemment à un changement plus ou moins prochain dans la marche du gouvernement. Mon élargissement peut être le résultat de cette pression des circonstances et de l'opinion. Nous avons donc pensé, mes amis et moi, et quelques notabilités républicaines avec nous, que la réapparition du *Peuple* [...] pourrait réveiller bien des sympathies, et réunir des chances nombreuses de succès. Nous avons jugé, en outre, qu'en présence des questions économiques à l'ordre du jour, cet organe ne devait pas avoir seulement pour but de les résoudre, mais aussi d'en provoquer la mise en pratique, et qu'ainsi nous devions tendre, non seulement à prendre la direction des esprits, mais aussi à exercer une influence sur la masse d'intérêts que nos idées ont pour objet de créer et de défendre. En un mot, *Le Peuple* doit être, à la fois, organe politique, et journal d'affaires »... Il prévoit 9000 abonnés, un tirage de 75 ou 80 mille, des bénéfices mensuels de 8000 ou 10 000 francs ; il invite les éditeurs à assumer le cautionnement de 24 000 francs et à fournir un crédit de la même somme comme fonds de roulement ; suivent des propositions de publicité, comptes rendus d'ouvrages, dépôt de vente, et le rappel : « vos sympathies politiques ne vous éloignent pas de la cause républicaine ; après avoir fait de belles affaires, vous désirerez peut-être ajouter à votre honorabilité de négociants quelque titre qui vous recommande comme citoyens »... *9 juillet*. Réflexions sur une nouvelle édition des *Confessions*, et sur la nécessité de bien refléter l'évolution de sa pensée. « Car, si quelque chose me distingue entre tous les écrivains, c'est que de ma première publication à la dernière, il y a un progrès continu »... *Sainte-Pélagie 19 septembre*. Il n'empêchera pas M. Naud, éditeur d'une biographie de Louis Blanc, de publier la sienne : il s'y est prêté « en donnant les dates exactes de ma vie littéraire et politique, et indiquant sommairement les points principaux de la science économique que j'ai traités, et sur lesquels je désire être étudié et jugé » ; son auteur, M. Robin, est détenu à la Conciergerie...
Lyon 16 septembre 1852. « Si je ne me trompe dans mes conjectures, l'avenir, loin de jeter l'oubli sur mes œuvres, doit, pendant bien des années encore, en amener un écoulement considérable. Les idées sociales ne font que se poser dans le monde ; et je suis du nombre des novateurs sur lesquels la critique n'a pas dit son dernier mot »... *Paris 19 juin 1857*. Précis de leurs conventions verbales pour *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, et mise au point de leurs comptes. « Depuis quelques jours, l'agitation de mon cerveau a redoublé : mais je compte sur un calme prochain, et la reprise sérieuse de mon travail »... *23 avril* ***1858***. Il prie de faire parvenir un exemplaire de son livre à « S.A.I. le prince Napoléon, au Palais royal »... *[Printemps]*. « Passages incriminés d'après le rapport de M. le Juge d'Instruction » : précision des tomes et pages dans les 3 volumes de *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, correspondant à cinq chefs d'accusation : « Outrages à la morale publique et religieuse, et attaque à la famille », « Apologie de faits qualifiés crimes et délits », « Attaque contre le respect dû aux lois », « Trouble de la paix publique par l'excitation des citoyens à la haine les uns des autres », « Publication de fausses nouvelles »... *7 mai*. « La tournure que va prendre le procès me fait penser qu'il convient de placer *au plus tôt* ce qui reste : il faut absolument créer une opinion en dehors du palais, attendu que le palais n'obéit qu'aux impulsions qui le poussent : le Pouvoir, l'Église, ou le Public. [...] ne comptez pas sur la protection d'en-haut, ni sur la tolérance des tribunaux. Vous avez déjà trop fait pour ma convenance personnelle ; dès lors je vous autorise à vous décharger sur moi de toute responsabilité, vous devez ne rien faire qui puisse contrarier ma défense. [...] écoulons nos volumes, nous y avons le plus grand intérêt, je ne dis pas pécuniaire, mais MORAL »... *16 juillet*. « Quand vous recevrez la présente, je serai à Bruxelles, où je vais faire imprimer mon *Mémoire*, chose plus importante pour moi que la remise entière de ma peine »... *Bruxelles 30 juillet*, sur les conséquences pour Garnier frères de sa condamnation, et de sa décision de ne pas payer l'amende. « Les étranges affaires que nous faisons là ! Ce ne serait pas grand'chose, si elles ne vous dégoûtaient de moi pour l'avenir : mais, patience ! ce régime ne durera pas toujours. Je commence à devenir plus insupportable au pouvoir même qu'à ses heureux administrés »... *28 août*. Les sollicitations de Garnier frères, l'appel contre eux *a minima*, et l'aggravation de peine qui a suivi, prouvent qu'il existe à leur endroit presqu'autant d'animosité que contre lui-même : « si j'étais à votre place, je ne songerais qu'à la vengeance. Je mettrais ordre à mes affaires ; j'assurerais ma fortune, et je commencerais contre cet odieux despotisme une contrebande infernale »... *23 septembre*. « J'ai appris, Messieurs, avec un vif déplaisir, que M. Auguste venait d'entrer en prison : mais je ne sais pas si la Cour de Cassation, devant laquelle votre affaire doit être portée, a rendu son arrêt. – J'espérais que mon mémoire vous parviendrait assez à temps pour fournir à votre avocat quelques moyens nouveaux de cassation »...
Ixelles-Ièles-Bruxelles 11 janvier ***1859***. Leur envoi d'étrennes à ses filles l'a « gagné » tout à fait à eux ; il est d'autant plus touché qu'ils sont « célibataires, énormément affairés, fatigués ; et vous vous souvenez de deux petites filles. Ah ! Messieurs, vous êtes plus gens de cœur, que vous ne le voulez paraître »... *Bruxelles 16 janvier*. « M. MICHELET m'a envoyé son livre sur l'*Amour* ; c'est une publication qu'on croirait faite pour gagner de l'argent. – J'ai reçu aussi le livre de Mme Juliette Lamessine, toujours sur l'*Amour* [*Idées anti-proudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage* de Juliette Adam] ; je ne possède pas encore celui de M. Louis Jourdan »... *22 janvier*. Il ne croit pas à la guerre en Italie : il invoque les garanties données par la France et l'Autriche. « Quant au rétablissement de la *nationalité* italienne ; c'est une *blague* chauvinique, destinée à allumer l'opinion. Autant vaudrait parler [...] de ressusciter la nationalité étrusque, l'église druidique, ou le Sénat de Carthage. Il y a six mois, on chauffait, sans plus de raison, et à propos de l'isthme de *Suez*, autre traquenard boursier, où vous ferez bien de ne pas mettre d'argent, la guerre avec l'Angleterre »... *5 juin*. Explications sur sa décision de faire pour Boussard un ouvrage « purement *littéraire*, sur le mouvement des esprits au 18e siècle », sous le titre *Voltaire et Diderot*... *1er juillet*. Intéressante appréciation des *Causeries du lundi* de SAINTE-BEUVE : « Ses jugements sont justes, bien motivés ; sa critique toujours bienveillante quoique ferme et libre »... Sur la campagne d'Italie après Solférino : « Nous allons de victoire en victoire. Mais cette chance heureuse ne me réconcilie point avec la guerre : je trouve que 50000 français hors de combat, et 60 ou 70000 autrichiens, sans parler des autres frais, sont un prix dix fois plus grand que l'avantage qu'on aura procuré aux Italiens de *se gouverner par eux-mêmes*, si tant est qu'on le leur procure réellement. Et ce n'est pas fini ! »... *25 août*. À propos de l'interprétation du décret d'amnistie (de portée politique) à l'égard des délits de presse (réputés « ordinaires ») : il ne va pas risquer un retour en France sans déclaration positive du *Moniteur* le mettant à l'abri d'une arrestation.

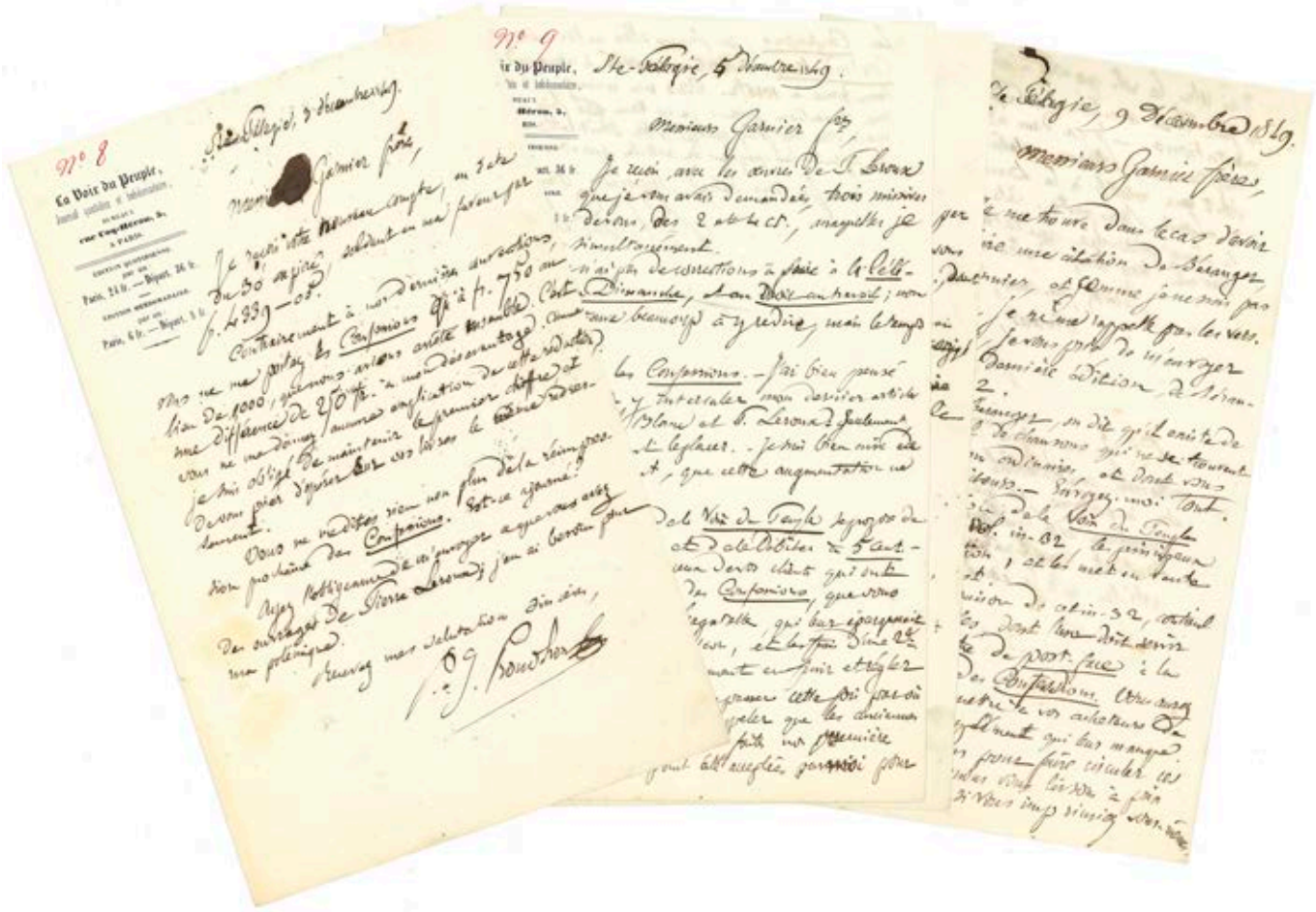

Ceci montre « dans quel dédale se jette un gouvernement qui change la constitution et les lois d'un pays. L'usage voulait que l'écrivain condamné fût regardé comme délinquant politique ; la loi de 1852 a changé cela ; bien mieux, à l'aide d'une équivoque infâme, on affecte de me confondre avec les condamnés en vertu des articles 287 et 477 du code pénal »… *1er septembre*. Proposition d'une série d'opuscules : « je redoublerai d'attention pour me mettre hors de la partie du parquet », et il cherchera un prête-nom pour éditeur, s'ils courent avec lui « l'aventure d'une nouvelle publication »… *Ixelles-Ièles-Bruxelles 14 novembre*. Il est tenté par une proposition de Sainte-Beuve de faire une série d'études sur les célébrités de ce siècle… « Le bruit court ici qu'un *haut personnage* a trouvé fort mauvais que M. Ledru-Rollin fût exclu de l'amnistie, et qu'on va régler cette affaire-là. […] Si M. L. Rollin, qu'on avait dit exclu, se trouve amnistié, je me demande si je resterai seul en dehors, moi qui n'ai conspiré qu'avec ma plume, contre les jésuites »… *25 mars* ***1860***. Proposition de publier un nouvel ouvrage, *La Guerre et la Paix*, sur les principes du Droit des Gens : « Comme je ne parle ni de la religion, ni de l'Église, ni de l'Empereur et de sa politique, ni de l'armée, mais tout simplement de Droit, et d'Histoire, j'ai tout lieu de croire que mon travail, intéressant et instructif, plaira à tout le monde »… *19 décembre*. Il reçoit avis officiel de la remise entière de sa condamnation ; il est libre de rentrer. Proposition d'un opuscule « sur le *libre amour*. C'est une discussion sur le mariage, la femme, etc., à l'adresse du Père ENFANTIN et consorts, et dans laquelle il n'y a ni politique, ni même de théologie »…
Ixelles 29 janvier ***1862***. « Je souffre du cerveau comme en 1856 et 1857, ce qui m'oblige, à mon bien grand regret, de suspendre une foule de travaux commencés »… Mais il a lu et annoté des volumes de Pétrone et Ovide, et souhaite lire Catulle, Tibulle et Properce… *11 mars*. Les Garnier ont demandé des corrections sur épreuve de passages qui pouvaient paraître constituer des attaques au gouvernement ou à la propriété. Proudhon proteste, mais a corrigé les passages, puisqu'on « cherche partout des allusions ». Ils ont tourné leurs lunettes de travers, quand ils l'ont lu (il en donne des exemples) : « Songez bien que la grande nouveauté de ma brochure est tout entière dans ce mot : *Proudhon, défenseur de la propriété !* »…
Passy 1er juillet ***1864***. Il se relève d'une longue maladie et doit se reposer quelques semaines encore, puis il sera à eux : « De la *littérature*, je vous en donnerai comme on n'en fait guère ; de la *morale*, comme on n'en fait pas ; de l'économie politique (science pure), comme on ne l'a pas encore soupçonnée. J'ai des études, assez intéressantes, sur l'*art*, sur la *Bible* (question religieuse), des articles sur une foule de sujets : pour tout cela je ne demande qu'une chose, le temps de reprendre haleine, de liquider ma politique »… Il prépare avec M. Duchêne une suite au *Manuel du spéculateur… 3 novembre*. Depuis 1848 il est « l'un de vos écrivains principaux ; vous citiez mon nom à côté de ceux de MM. *Ste Beuve* et *Flourens* ; – vous teniez peu aux brochures de circonstance, politiques, polémiques, ou littéraires, mais vous faisiez exception en faveur de nous trois ; nous étions vos seules *nouveautés* […] Pourquoi m'écarter aujourd'hui ? Pourquoi cette terreur de la politique ? Est-ce qu'un livre de moi, misérable grand in-18, déparera votre devanture ? Vous regardez-vous vous-mêmes comme frappés d'ostracisme ? Ne pensez-vous plus, comme autrefois, qu'un peu de critique économico-politique de ma façon est utile pour rompre chez vous la monotonie et placidité de votre littérature ? »…

Provenance
Archives GARNIER frères (7 décembre 2010, n° 73).

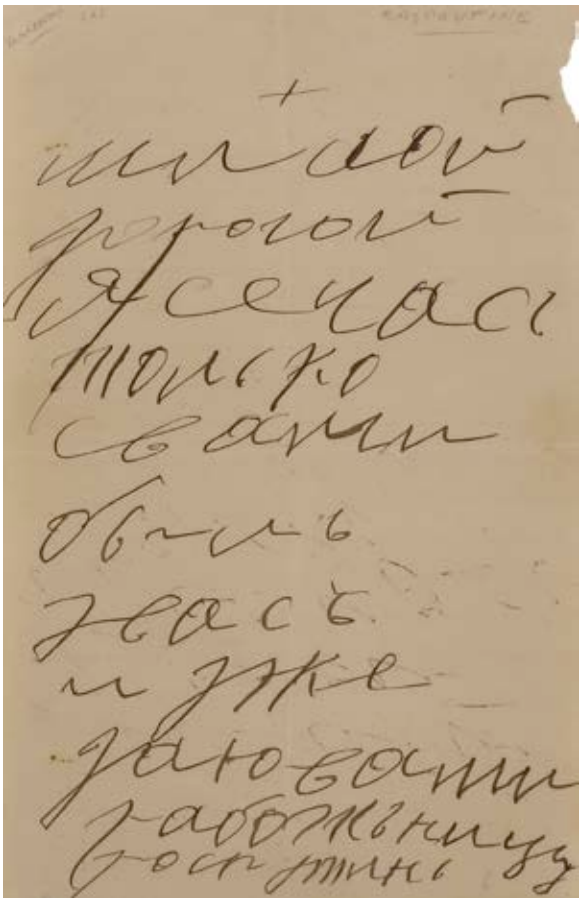

976

976

RASPOUTINE Grigori (1869-1916) moine guérisseur, qui exerça une grande influence à la cour de Russie, et fut assassiné.

L.A.S. « Raspoutine », [vers 1910], au fourreur MERTENS ; 1 page in-8 ; en russe.

4 000 / 5 000 €

Rarissime lettre.

D'une écriture grossière, Raspoutine s'adresse au célèbre marchand de fourrures Mertens de Saint-Pétersbourg, qui avait aussi une succursale à Leipzig, pour qu'il embauche une de ses protégées.

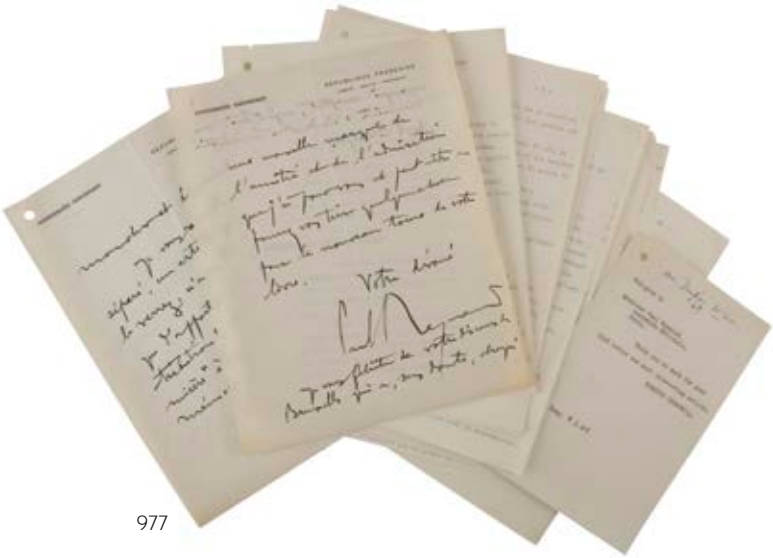

977

977

REYNAUD Paul (1878-1966) homme d'État, ministre et Président du Conseil.

L.A.S. « Paul Reynaud », *Paris* 28 février 1949, à Winston CHURCHILL, et TAPUSCRIT, *Churchill et les semaines tragiques de 1940. La rancune de Hitler* ; 2 pages et quart in-4 à en-tête *Assemblée Nationale*, et 18 pages in-4 avec quelques corrections et une addition à la plume d'une autre main (trous de classeur).

1 000 / 1 500 €

Intéressante relation des événements de mai-juin 1940 dont Reynaud donne une vision différente de celle de Churchill.

Reynaud adresse à son « cher et éminent ami » un article qui « n'a pas d'autre prétention que d'apporter une modeste contribution de votre "camarade de misère" à la grande œuvre de vos Mémoires. Vos lecteurs y trouveront une nouvelle marque de l'amitié et de l'admiration que j'ai pour vous et peut-être en pourrez-vous tirer quelque chose pour le nouveau tome de votre livre »… Il le félicite sur son « discours de Bruxelles [à la session inaugurale du Conseil international du mouvement européen, le 25 février] qui a, sans doute, choqué ceux qui acceptent, aujourd'hui, un Munich s'étendant à la moitié de l'Europe ».
L'article répond aux *Mémoires de la Deuxième Guerre mondiale* de Churchill, *II. L'heure tragique : mai-décembre 1940*, et en particulier aux pages consacrées à la chute de la France. « *Notre désaccord sur la catastrophe* » : Reynaud rappelle la brutalité de l'invasion, les panzers fonçant sur l'armée en retraite « qu'elles taillent en pièces ». Pour Reynaud, Churchill s'est mépris sur la gravité du péril, sur le sens d'une continuation de la guerre en Afrique du Nord, et sur les possibilités d'une guerre terrestre en métropole ; il s'agissait d'une stratégie de « la guerre précédente »… « *Des attitudes pour l'histoire ?* » : dans « le pays du *miracle de la Marne* », continuer la guerre uniquement en Afrique du Nord eût été une impossibilité morale et politique, aussi Reynaud se transforma-t-il en « quémandeur perpétuel devant nos alliés […]. Il s'agissait bien de prendre des attitudes pour l'histoire ! Il s'agissait d'obtenir une aide et puis encore une aide »… Du reste, Churchill avait l'avantage d'une opinion publique et parlementaire unie dans un pays non encore envahi, ce qui ne l'a pas empêché de faire poindre la menace d'une défaite, pour émouvoir Roosevelt… « *Bordeaux* » : Churchill s'est fié aux informations de seconde main de son ambassadeur et du général Spears ; Reynaud renvoie à son livre, *La France a sauvé l'Europe*, dont il publiera bientôt une nouvelle édition, et conteste en particulier ce que Churchill écrit sur sa démission… « *La prison et la mort, ordonne Hitler* » : Hitler était parfaitement renseigné sur les événements, et a demandé qu'on restitue Reynaud et Georges Mandel à Vichy, pour les faire assassiner… Lui-même a fait cinq ans de prison, et son « malheureux ami » fut assassiné. « Voilà jusqu'où alla la rancune de Hitler »… Et de terminer par un hommage amical à « l'œuvre du Grand Anglais »…
On joint le double dactylographié du télégramme de réponse de Churchill (5 mars 1949).

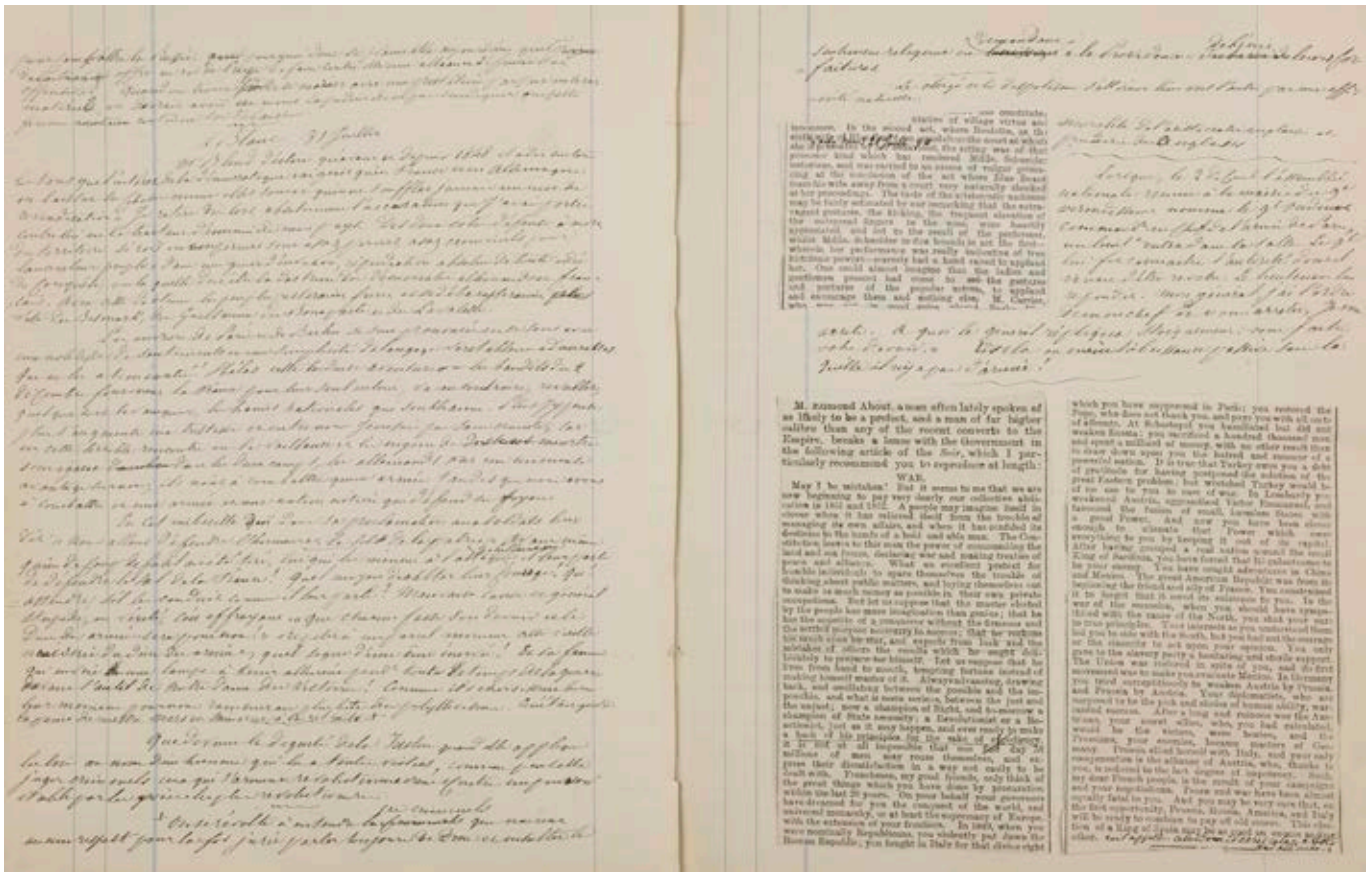

978

SCHOELCHER Victor (1804-1893) homme politique, auteur du décret d'abolition de l'esclavage.

MANUSCRIT autographe, 1870-1893 ; fort cahier petit in-4 de 85 feuillets, soit plus de 80 pages in-4 manuscrites et environ 90 pages de coupures de presse, cartonnage d'origine, plats de papier peigné, dos de basane bleue.

7 000 / 8 000 €

Précieux manuscrit de son journal intime et mémorandum, mentionnant sa lutte pour l'abolition de l'esclavage.

Schoelcher y détaille ses activités et ses rencontres, ses réflexions sur les faits du jour, parfois en anglais ; il y a collé de nombreuses coupures de presse. Nous ne pouvons en donner ici qu'un rapide aperçu. La première entrée date du 10 février 1870, et atteste une brève visite de l'exilé à Paris : « Arrivé chez Étienne Arago à 10 hres par la magnifique artère de la rue Lafayette. Déjeuner au Grand Hôtel avec Schœrer, sa femme, Laurent Pichat, Clemenceau. L'Opéra véritable monument, de l'originalité. Façade et entrée de fête. Les trois arches de la cour du Carrousel grandes comme des choses égyptiennes. Allé chez Legouvé, Mme Sandrier et au *Rappel*. Vu là Meurice, Vacquerie et le fils Laferrière avocat de talent. Refusé de contribuer parce que je ne veux pas écrire où écrit une femme comme Madame Sand »... Les entrées suivantes évoquent la découverte de monuments parisiens récents et la rencontre de nombreuses personnalités : Albert, Wolf, Mme Floquet (la fille de Kestner), Peyrat, Bresson, Seigneuret, Bouilhet, Amaury-Duval, les fils de Huet et de Hetzel... Le 16 février, il visite avec Ernest Legouvé les nouvelles constructions du palais de Justice ; le 17, il déjeune chez Laurent-Pichat, découvre l'église de la Trinité de Ballu, dîne avec Legouvé et l'accompagne aux Italiens... Le 20, il va à un concert au Conservatoire : « Les Schœrer disent que *Guillaume Tell* est plein de banalités. Mr Théophile Gautier a dit chez Legouvé que Molière ne savait pas faire le vers. Mr Protet un peintre dit chez Mme Chabrier qu'il n'aime pas Murillo. Il n'y a plus rien de sacré. Dîner chez Mme Chabrier avec Robin, bonne musique »... Il quitte Paris le 23 février et rentre chez lui, à Londres, le lendemain matin.
Schoelcher a ensuite fait le brouillon de lettres écrites entre 1870 et 1872 à Berlioux sur la traite des Noirs, Melvil Bloncourt contre l'annexion d'Haïti par les États-Unis, Chameravzon (« Pauvre, grande, noble Espagne ! »), Lennard sur la corruption et la dégradation politiques en Angleterre et en France, Alex. Verdet (sur la rumeur selon laquelle il serait candidat pour représenter la Martinique, avec le texte d'une lettre ouverte), Louis Blanc sur la « monstrueuse » déclaration de guerre), Saint-Léger, président du comité électoral de Pointe-à-Pitre, etc.
Un long développement est consacré à ses propres engagements politiques. Sa conclusion atteste qu'au moment où l'on parlait beaucoup de « l'Empire libéral », Schoelcher envisageait une rentrée politique : « Tout jeune encore, je suis entré dans les sociétés secrètes qui conspiraient contre le gouvernement de la branche aînée des Bourbons. Après la Révolution de Juillet je n'ai pas tardé à voir que la branche cadette ne valait pas mieux que l'aînée. J'ai été membre de la Société des droits de l'homme, j'ai contribué de ma plume et de

.../...

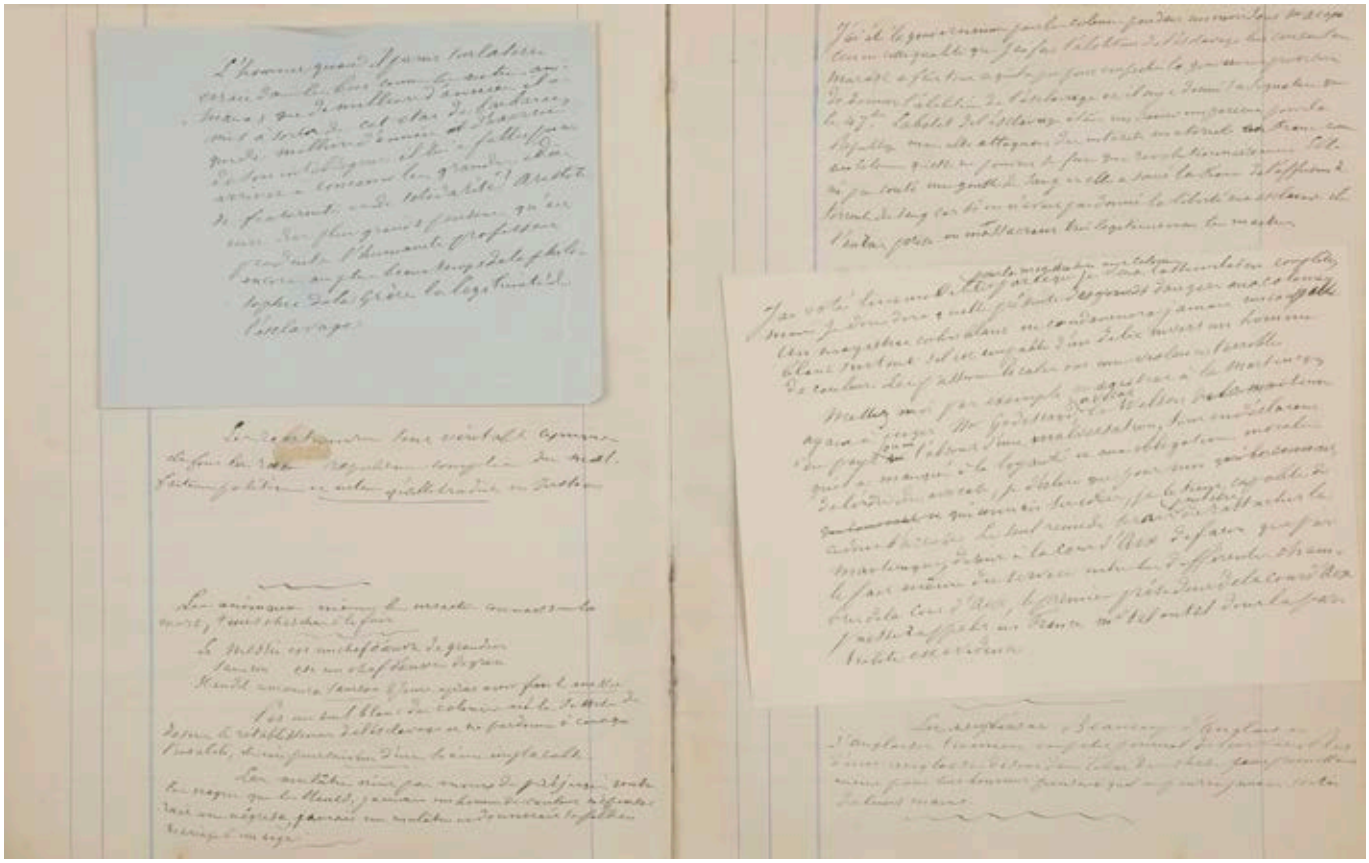

.../...
ma bourse aux revues et aux journaux républicains en même temps que je me dévouais à la cause de l'émancipation des nègres. Après la Révolution de Février, j'ai servi sous le magnanime gouvernement provisoire que j'admire et que j'honorerai toujours, j'ai contribué à deux de ses plus nobles actes : l'abolition de l'esclavage dans nos colonies et du châtiment corporel qui souillait encore notre Code maritime »... Il évoque son activité à la Constituante et à la Législative, où il était l'un des vice-présidents de la Montagne, puis sa conduite lors du Deux-Décembre : « j'ai résisté de toutes mes forces au triomphe des sanguinaires conspirateurs, j'étais à la barricade du faubourg St Antoine où Baudin trouva une mort glorieuse. Exilé j'ai écrit en deux gros volumes l'histoire des crimes de ces jours néfastes, et j'étais resté à la frontière voulant y garder levé le drapeau de la République. Aujourd'hui, je suis ce que j'ai toujours été, un républicain démocrate socialiste »... Il précise ses buts politiques prioritaires : l'éducation gratuite et obligatoire, la liberté illimitée de la parole et de la presse, sous réserve de poursuites judiciaires de toute calomnie, et termine cette profession de foi par un avertissement : « J'accepte le mandat impératif, ma conscience me faisant un devoir impérieux de rester fidèle aux engagements que les électeurs auraient exigés de moi et que j'aurais acceptés. Enfin je refuse le serment parce que je suis décidé à employer tous les moyens compatibles avec l'honneur pour renverser l'odieux pouvoir sorti des forfaits du deux décembre »...
On lit également d'intéressants commentaires sur le plébiscite du 10 mai 1870, la guerre franco-prussienne, la chute de l'Empire, les déclarations de Napoléon III, les élections de 1871, la dévastation vue depuis le train qui mène le député à Bordeaux, ainsi que des réflexions sur l'amnistie, les colonies, la Révolution, l'esclavage, les races, la « honteuse » affaire de Panama... On rencontre aussi les noms de Buffet, Daru, Pelletan, Herz, Lesseps, Freycinet, Lévi-Crémieux, Eiffel, A. Meyer, E. Meyer, Déroulède, Brown-Sequard, etc., et des notes de lecture et remarques sur Homère et la Grèce antique, Mme de Sévigné, Bossuet, Fénelon, etc.
Les nombreuses coupures de presse concernent, en majorité, la politique ou l'histoire de la France ou de l'Angleterre, les erreurs judiciaires, la peine de mort, les persécutions religieuses, les injustices, etc. Dans les dernières pages, Schoelcher évoque à plusieurs reprises avec lucidité son état de santé chancelant qui se dégrade et l'oblige, en mai 1893, à abandonner l'Assemblée avant la fin de la session : « je suis vraiment dans un triste état, je ne travaille plus je ne fais plus rien je ne vais chez personne [...] Je n'aspire qu'à me reposer »... Pourtant il trouve encore le courage de l'optimisme : « L'homme depuis le jour où il errait sur la terre comme les autres animaux a constamment progressé, et progresse encore, tous les jours. L'homme d'aujourd'hui est certes plus éclairé, plus humain que celui d'hier. Le passé nous donne ainsi le droit de croire à un progrès indéfini, on peut raisonnablement penser que l'homme dominant de plus en plus la nature pourra flotter un jour dans les airs avec les aérostats comme il flotte sur les mers avec la vapeur, qu'il fera la loi aux tempêtes comme il l'a fait aujourd'hui aux distances, il commandera aux éléments [...] Il ne progressera pas moins au moral qu'au physique, en améliorant de plus en plus sa nature en se faisant de plus en plus meilleur il finira par rendre le mal aussi impossible qu'il est impossible à une petite fille brune de faire souffrir un enfant ou un animal »...

979

SCHOLL Hans (1918-1943) étudiant et résistant allemand, condamné à mort avec sa sœur Sophie comme meneur du mouvement antinazi *Die weisse Rose*.

ENVOI autographe signé sur *Kinder der Erde* de Kristmann GUDMUNDSSON (München, R. Piper, [1937]) ; in-8, cartonnage d'éditeur illustré.

4 000 / 5 000 €

Très rare relique de Hans Scholl.

Première traduction allemande, portant au contreplat le cachet encre *Fam. Scholl Ulm/a. D. Olgastraße 139* (la famille Scholl a habité à cette adresse à Ulm de 1933 à 1939).
Hans Scholl a inscrit cet envoi (à sa sœur ?) sur la page de garde du roman : « Mit herzlichen Grüssen ! Dein Hans Scholl ».

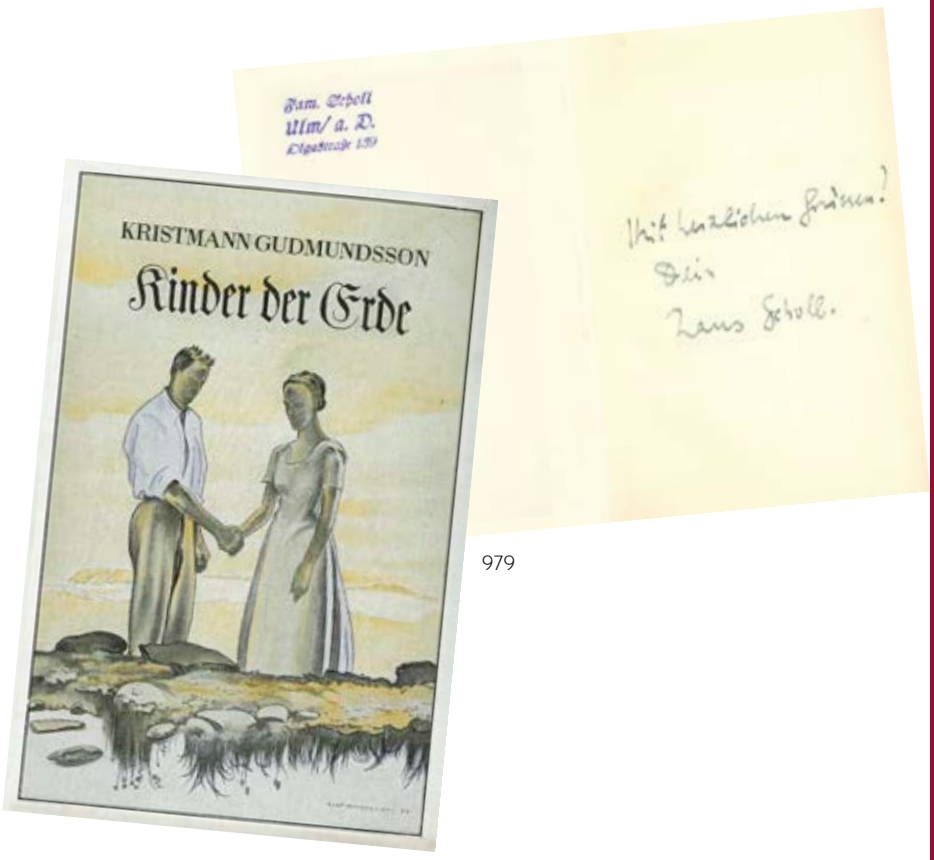

979

980

SCHOLL Sophie (1921-1943) étudiante et résistante allemande, condamnée à mort avec son frère Hans comme meneuse du mouvement antinazi *Die weisse Rose*.

P.S. « Sophia Scholl », Hamburg 4 décembre 1939 ; 1 page oblong in-8 en partie imprimée, cachets encre ; en allemand.

5 000 / 7 000 €

Rarissime document sur son affiliation aux Jeunesses hitlériennes.

Le document porte l'en-tête *Hitler-Jugend. Untrag auf Ruhen der Mitgliedschaft*, et le cachet encre du *Bund Deutscher Mädel* de Hamburg-Altona.
Il porte les nom et prénom : Scholl Sophia, son métier (Beruf) : « Schulerin » (étudiante), son adresse : Olgastr. 139 à Ulm, ses lieu et date de naissance : 09.05.21 à Forchtenberg, et son numéro d'inscription 433275 aux Hitler-Jugend.
Elle demande la suspension de son affiliation du 20 avril au 20 décembre 1940, durée de sa « Landjahr » comme étudiante.
On joint un relevé en 1950 par l'Oberamtspflege de Ludwigsburg des inscriptions de Sophie Scholl au BDM (Bund Deutscher Mädel) ; et une l.a.s. de Johann C. Neuhofer sur l'acquisition par lui de ce document (Ulm 25.6.1954).

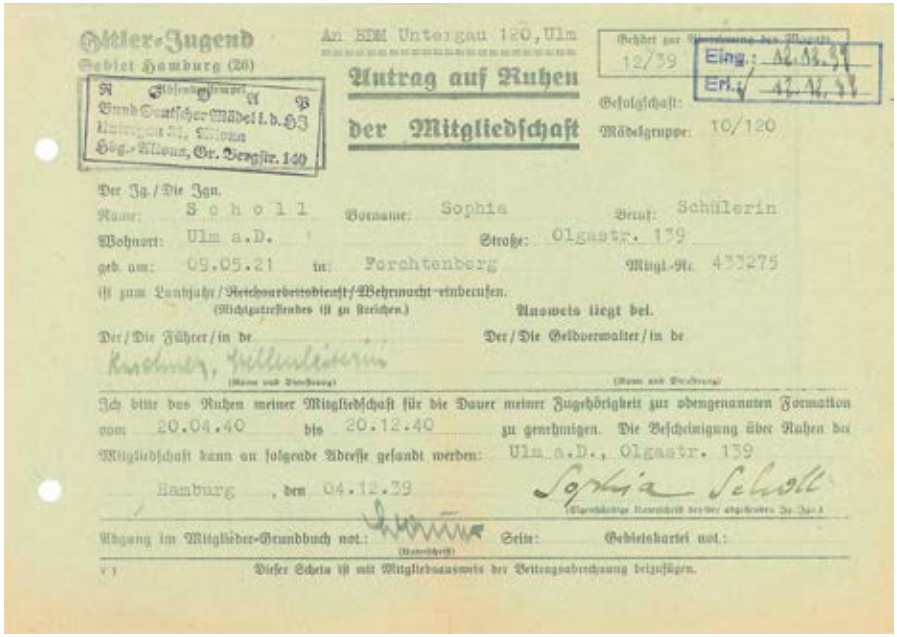
Hitler-Jugend
Gebiet Hamburg (26)
An BDM Untergau 120, Ulm
Antrag auf Ruhen der Mitgliedschaft
12/39
Eing.: 22.12.39
Erl.: 27.12.39
Gefolgschaft:
Mädelgruppe: 10/120
Bund Deutscher Mädel i. d. HJ
Hog.-Altona, Gr. Bergstr. 140
Der Jg. / Die Jgn.
Name: Scholl
Vorname: Sophia
Beruf: Schülerin
Wohnort: Ulm a.D.
Straße: Olgastr. 139
geb. am: 09.05.21
in: Forchtenberg
Mitgl.-Nr. 433275
ist zum Landjahr / Reichsarbeitsdienst / Wehrmacht einberufen.
Nachweis liegt bei.
Der / Die Führer / in der
Der / Die Geldverwalter / in der
Ich bitte das Ruhen meiner Mitgliedschaft für die Dauer meiner Zugehörigkeit zur obengenannten Formation vom 20.04.40 bis 20.12.40 zu genehmigen. Die Bescheinigung über Ruhen der Mitgliedschaft kann an folgende Adresse gesandt werden: Ulm a.D., Olgastr. 139
Hamburg, den 04.12.39
Sophia Scholl
Abgang im Mitglieder-Grundbuch not.:
Seite:
Gebietskartei not.:
Dieser Schein ist mit Mitgliedsausweis der Beitragsabrechnung beizufügen.

980

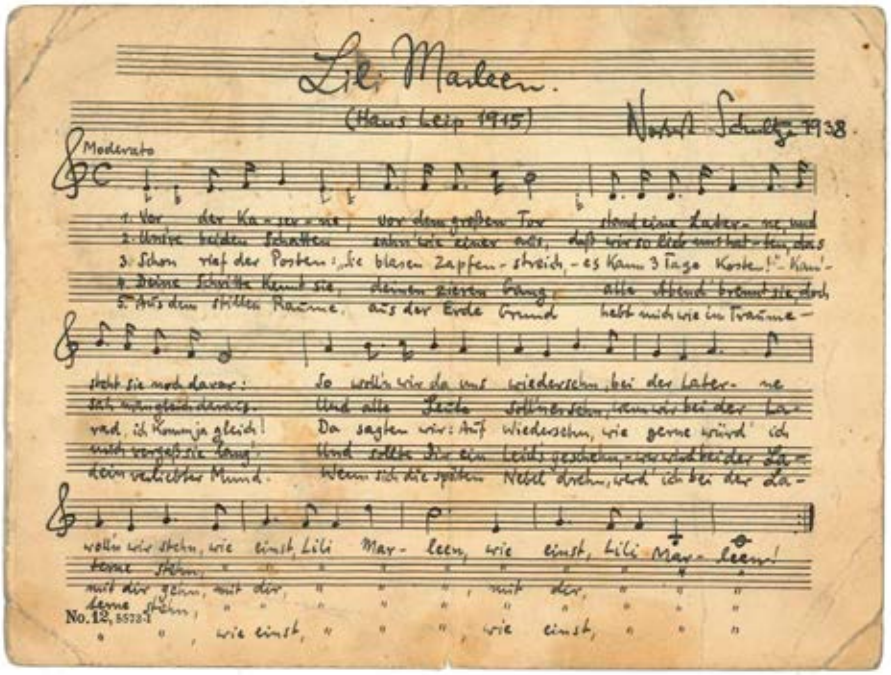

981

981

SCHULTZE Norbert (1911-2002) compositeur allemand.

MANUSCRIT MUSICAL autographe signé « Norbert Schultze », ***Lili Marleen***, 1938-1948 ; 2 pages oblong in-8 de papier à musique cartonné (13,5 x 17,5 cm) à 10 lignes (pliure, un peu sali et taché) ; en allemand.

8 000 / 10 000 €

Manuscrit de sa chanson mythique *Lili Marleen*.

[C'est à la demande de la chanteuse Lale Andersen que Schultze mit en musique en 1938 le poème *Lied eines jungen Wachpsotens* écrit en 1915 par le soldat Hans Leip (1893-1983) ; *Lili Marleen* fut d'abord un échec commercial, avant de devenir pendant la guerre un succès mondial, repris en 1944 par Marlene Dietrich qui la rebaptisera *Lili Marlene*.]

Sous le titre *Lili Marleen*, et le nom du parolier « (Hans Leip 1915) », Norbert Schultze a écrit la mélodie (12 mesures) de la chanson, *Moderato*, avec les paroles des cinq couplets : « Vor der Kaserne, vor dem großen Tor »… ; il a signé et daté en tête : « Norbert Schultze 1938 ».

Au verso, en 1948, Schultze a inscrit cette dédicace : « Für meinen Freund Gilbert Johnson und seine reizende Frau Liselotte zur Erinnerung an den Braunschweiger Heimatkomponisten Norbert Schultze. Braunschweig, 22.II.48 ».

982

TALLEYRAND Charles-Maurice de (1754-1838) diplomate et ministre.

L.A., [Londres] 12 mai [1831, à Louise de Montmorency, princesse de VAUDÉMONT] ; 2 pages in-8 (légère mouillure au pli).

800 / 1 000 €

Jugement de l'ambassadeur à Londres sur les négociations pour la création du royaume de Belgique.

« La volonté des hommes est fort ambulatoire. – Mr Fayel ne vient plus par Londres ; il va droit à Paris […]. Il nous est arrivé un député belge de plus ; il s'appelle Mr Deveaux je le crois membre du congrès et du conseil. – Tous ces envois-là ne mènent pas à grand-chose parceque aucun des envoyés n'a de pouvoir. – Le prince LEOPOLD veut une Belgique définie ; et alors il acceptera. – Cela veut dire les limites du protocole du 20 janvier, et quelques désirs exprimés de négocier sans le Luxembourg, restant dans les termes du *désir* mais sans en faire une *condition* voilà ce que l'on voudroit ici. […] Il y a ici quelque bal tous les jours ; je n'en fais pas grand usage ; je joue au whist ou je rentre chez moi pour y écrire, pour y lire, et pour y choisir de la flanelle. – Les fonds montent beaucoup ici – qu'est-ce qu'il y a de vrai sur la Pologne ? »…

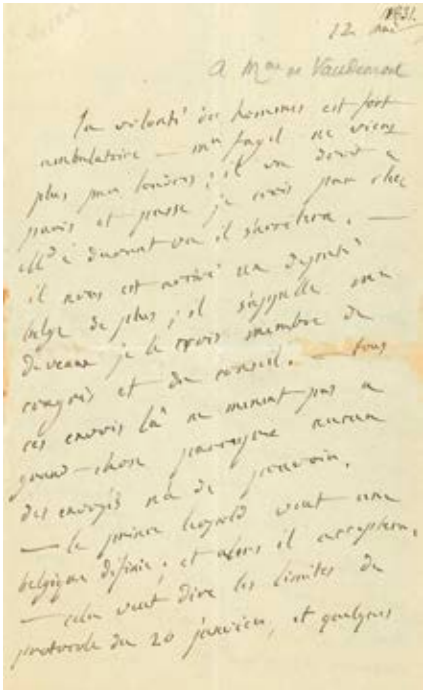

982

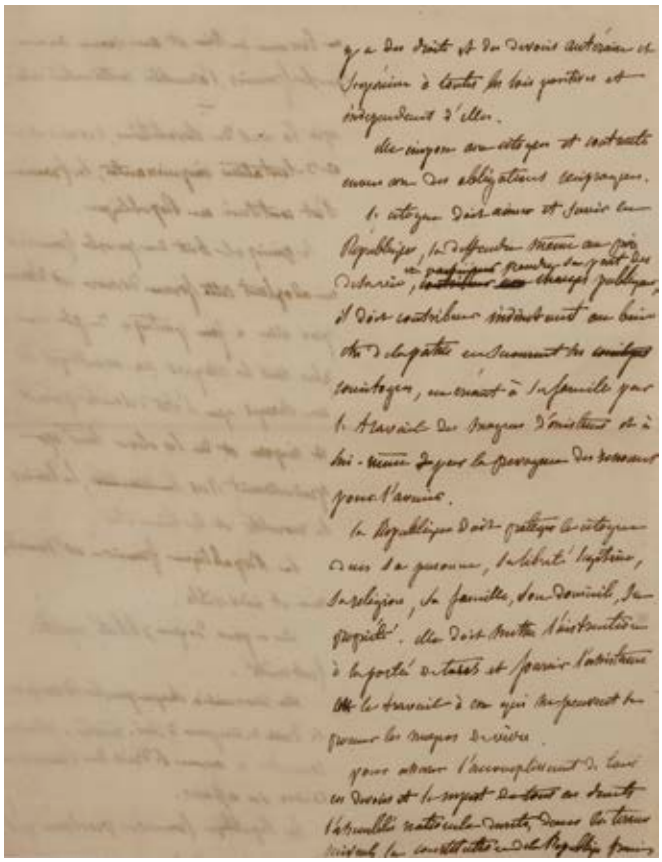

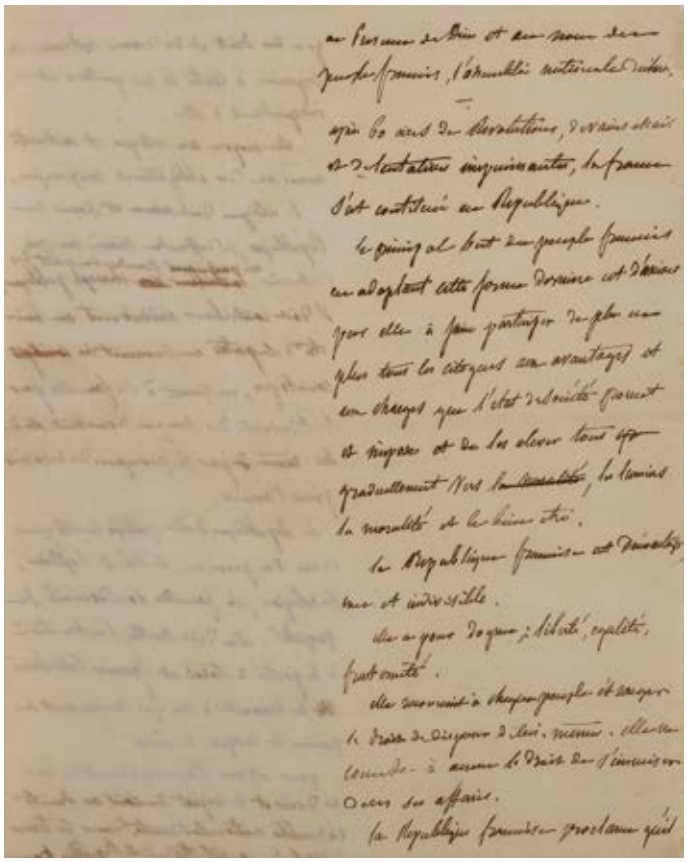

983

TOCQUEVILLE Alexis de (1805-1859) écrivain, historien et homme politique.

MANUSCRIT autographe, [1848] ; 2 pages in-4 sur colonne.

10 000 / 15 000 €

Important document historique : projet de préambule de la Constitution française de 1848.

Tocqueville a été élu le 17 mai membre de la commission de 18 membres chargée de préparer la Constitution. Un chapitre assez critique de ses *Souvenirs* (II, XI, « Commission de la Constitution ») est consacré à cette affaire, mais Tocqueville y tait son rôle dans l'élaboration du Préambule.
Plusieurs éléments du projet de Tocqueville furent conservés dans le préambule de la Constitution du 4 novembre 1848. La version finale du Préambule comprend huit sections, numérotées en chiffres romains. Le manuscrit de Tocqueville n'est pas numéroté ; il présente quelques ratures et corrections.

« En presence de Dieu et au nom du peuple français, l'Assemblée nationale déclare :
Après 60 ans de Revolutions, de vains essais et de tentatives impuissantes, la France s'est constituée en Republique.
Le principal but du peuple francais en adoptant cette forme dernière est d'arriver par elle à faire participer de plus en plus tous les citoyens aux avantages et aux charges que l'état de société promet et impose et de les elever tous graduellement vers les lumières, la moralité et le bien être.
La Republique française est démocratique, une et indivisible.
Elle a pour dogme : liberté, égalité, fraternité.
Elle reconnait à chaque peuple étranger le droit de disposer de lui-même. Elle ne concède à aucun le droit de s'immiscer dans ses affaires.
La Republique française proclame qu'il y a des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs à toutes les lois positives et indépendant d'elles.
Elle impose aux citoyens et contracte envers eux des obligations réciproques.
Le citoyen doit aimer et servir la République, la deffendre même au prix de sa vie, et prendre sa part des charges publiques ; il doit contribuer indirectement au bien être de la patrie en secourant ses concitoyens, en créant à sa famille par le travail des moyens d'existence et à lui-même par la prevoyance des ressources pour l'avenir.
La Republique doit protéger le citoyen dans sa personne, sa liberté légitime, sa religion, sa famille, son domicile, sa propriété. Elle doit mettre l'instruction à la portée de tous, et fournir l'assistance et le travail à ceux qui ne peuvent se procurer les moyens de vivre.
Pour assurer l'accomplissement de tous ces devoirs et le respect de tous ces droits, l'assemblée nationale decrete, dans les termes suivants, la constitution de la Republique française ».

Provenance
Bibliothèque Dominique de VILLEPIN, *Feux & Flammes*, II *Les Porteurs de flammes* (29 novembre 2013, n° 385).

ADER
Nordmann & Dominique

ADER, Société de Ventes Volontaires
3, rue Favart 75002 Paris
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr
Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20

COMMISSAIRES-PRISEURS ET INVENTAIRES

David NORDMANN
david.nordmann@ader-paris.fr
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr

RDV : Lucie FAIVRE D'ARCIER
lucie.faivre@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 14

DÉPARTEMENTS

Art moderne et contemporain
Tableaux et dessins
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 09
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 07

Art Nouveau
Art Déco
Design
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 09

Dessins anciens
Miniatures
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 07

Mobilier
Objets d'art
Tableaux anciens
Argenterie - Orfèvrerie
Lettres et manuscrits autographes
Marc GUYOT
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 11

Arts d'Orient et d'Extrême-Orient
Art Russe - Archéologie
Photographies - Livres Photos
Magdalena MARZEC
magda.marzec@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 08

Ventes classiques
Philatélie
Clémentine DUBOIS
clementine.dubois@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 01

Estampes
Livres
Militaria
Judaïca
Vins et alcools
Élodie DELABALLE
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 16

Bijoux
Haute Joaillerie
Objets de vitrine
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 17

Numismatique
Or et métaux précieux
Lucie FAIVRE D'ARCIER
lucie.faivre@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 14

ADMINISTRATION

Vendeurs
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 17

Acheteurs
Lucie FAIVRE D'ARCIER
lucie.faivre@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 14

Ordres d'achat
Clémentine DUBOIS
clementine.dubois@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 11 11

LOGISTIQUE

Magasinage et envois
Amand JOLLOIS
amand.jollois@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 03
Jehan de BELLEVILLE
jehan.debelleville@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 12

BUREAUX ANNEXES

Paris 16
Emmanuelle HUBERT
Sylvie CREVIER-ANDRIEU
20, avenue Mozart
75016 Paris
paris16@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 00 56

Neuilly
Nicolas NOUVELET
Clémentine DUBOIS
42, rue Madeleine Michelis
92200 Neuilly-sur-Seine
neuilly@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 00

LES COLLECTIONS

ARISTOPHIL

18

HISTOIRE
FEUILLETS D'HISTOIRE

Jeudi 4 avril 2019
à 14h
Drouot-Richelieu, salles 6

À renvoyer avant 18h
la veille de la vente

par mail à / please mail to:
contact@ader-paris.fr

Les ordres d'achat ne seront pris en compte qu'accompagnés d'un RIB et d'une pièce d'identité.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, ainsi que des conseils aux acheteurs, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-contre.
(Les limites ne comprenant pas les frais légaux).
I have read conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits in euros. (These limits do not include fees and taxes).

Date & signature:

ADER
Nordmann & Dominique

ORDRE D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

Précisez votre demande / Precise your request :

◯ ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

◯ ENCHÈRE PAR TÉLÉPHONE / TELEPHONE BID FORM

Remplissez le formulaire / fill in the form :

NOM / NAME .....

PRÉNOM / FIRST NAME .....

ADRESSE / ADDRESS .....

..... CODE POSTAL / ZIP CODE .....

VILLE / CITY ..... PAYS / COUNTRY .....

TÉLÉPHONE 1 ..... TÉLÉPHONE 2 .....

MAIL .....

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS / TOP LIMIT OF BID IN EUROS

CONDITIONS DE LA VENTE

Conditions générales :
La vente se fera expressément au comptant.
Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les expositions successives permettant aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

La date indiquée entre crochets […] correspond à la création du modèle. La pièce présentée ayant été réalisée postérieurement.
Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal.

Catalogue : 20€ dont TVA à 5,5% au titre du droit d'auteur. Les images sont propriété exclusive d'ADER.
Toute reproduction ou diffusion nécessite une autorisation écrite de la Maison de Vente.

Frais de vente et paiement :
L'adjudicataire devra acquitter, en sus du montant de l'enchère, par lot, les frais et taxes suivants :
- 28 % TTC (20 % de TVA) sauf pour le vin et les livres 25 % TTC (5,5 % de TVA sur les livres).
- 5,5 % de frais additionnels au titre de la taxe à l'importation temporaire, pour les lots dont le numéro est précédé d'un astérisque.

Dans certains cas, ces frais pourront faire l'objet d'un remboursement à l'acheteur.

Le paiement devra être effectué immédiatement après la vente :
- en espèces (euros) jusqu'à 1 000 € pour les ressortissants français ou jusqu'à 15 000 € pour les ressortissants étrangers (sur présentation d'un justificatif de domicile, avis d'imposition, etc. ; en plus du passeport).
- par chèque bancaire (en euros) à l'ordre de ADER, avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.
- par carte bancaire (Visa, Mastercard).
- par paiement « 3D Secure » sur le site www.ader-paris.fr
- par virement bancaire en euros à l'ordre de ADER.

Caisse des dépots et consignations - 56, rue de Lille 75356 PARIS Cedex 07 SP
RIB : 40031 00001 000042 3555K 89 - IBAN : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 K89 - BIC : CDCGFRPPXXX

Ordres d'achat :
Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir le formulaire d'ordre d'achat inclus dans ce catalogue et le signer.
ADER agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.
Ledit formulaire devra être adressé et reçu à l'étude au plus tard 24 heures avant le début de la vente.

Les ordres d'achat ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. ADER n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause. Merci de vérifier après envoi que votre ordre d'achat a été dûment enregistré.
ADER se réserve le droit de ne pas enregistrer l'ordre d'achat s'il n'est pas complet ou si elle considère que le client n'apporte pas toutes les garanties pour la sécurité des transactions ; sans recours possible.
Pour garantir la bonne volonté de l'acheteur, une consignation pourra être demandée avant la vente qui ne sera validée qu'en cas d'adjudication.

Drouot Live étant un service indépendant, nous déclinons toute responsabilité en cas de dysfonctionnement.

Transports des lots / Exportation :
Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.
Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.
Les achats de petit volume seront transportés chez ADER, 3 rue Favart 75002 Paris, où ils seront gardés en dépôt à titre gracieux pendant 14 jours.
L'étude est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.
Les achats volumineux seront entreposés, à leurs conditions et frais, au magasinage de l'Hôtel Drouot, 6 bis rue Rossini 75009 Paris (Tél. : 01 48 00 20 18), où ils pourront être retirés sur présentation du bordereau acquitté.

Les acheteurs, souhaitant exporter leurs achats, devront le faire savoir au plus tard le jour de la vente. Ils pourront récupérer la TVA sur les honoraires d'achat à la condition qu'un justificatif de douane en bonne et due forme soit remis à ADER et que le nom de la Maison de Vente y soit mentionné en tant qu'exportateur. Le bordereau d'adjudication est dû intégralement ; la TVA est remboursable par la suite sur présentation des références du compte bancaire.

L'envoi des lots achetés peut être organisé par ADER à la charge et sous la responsabilité de l'acheteur.
C'est un service rendu par ADER qui se réserve la possibilité d'y renoncer si les conditions légales ou pratiques présentent le moindre risque. Les délais ne sont pas garantis et sont tributaires de l'activité de la Maison de Vente.
Le coût de l'emballage et de l'expédition est à la charge de l'acheteur ; le règlement à l'ordre d'ADER.
Les acheteurs sont invités à organiser eux-mêmes le transport de leurs achats si ces conditions ne leur conviennent pas.

Défaut de paiement :
À défaut de paiement par l'adjudicataire de la totalité des sommes dues, dans le mois qui suit la vente, et après une seule mise en demeure restée infructueuse, ADER entamera une procédure de recouvrement. L'acheteur sera inscrit au fichier centralisé d'incidents de paiement du SYMEV (www.symev.org) et l'ensemble des dépends restera à sa charge. à compter d'un mois après la vente et à la demande du vendeur, la vente pourra être annulée sans recours possible.

CONDITIONS OF SALE

General Conditions:
The sale shall be made expressly in cash.
No complaint shall be admissible once the bidding is announced, with the successive presentations enabling buyers to record the condition of the objects presented.

The winner shall be the last bidder offering the highest price and shall be required to give his name and address.
In the event of dispute at the time of close of auction, i.e. if it is established that two or more bidders have simultaneously submitted an equivalent bid, either out loud or through a sign, and claim this object at the same time after the word "sold" is stated, the said object shall be immediately re-submitted for bidding at the price proposed by the bidders and the whole audience shall be allowed to bid again.

The date indicated between brackets [...] corresponds to creation of the template. The document presented has been created subsequently.
Any changes to the conditions of sale or the catalogue descriptions will be announced verbally during the sale and noted on the report.

Costs of the sale and payment:
Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax.
The buyer's premium is 28 % + VAT amounting to 30 % (all taxes included) for all bids. Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

Payment must be made immediately after the sale:
- in cash (euros) up to € 1000 for French nationals or up to € 15 000 for foreign nationals (upon presentation of evidence of address, notice of tax assessment, etc.; plus passport).
- by bank cheque (in euros) payable to ADER, with mandatory presentation of a valid identity document. Foreign cheques are not accepted.
- by bank card (Visa, Mastercard).
- by "3D secure" payment at the website www.ader-paris.fr
- by bank transfer in euros to ADER.

Banque Caisse des Dépots et Consignations, DRFIP Paris, 94 rue Réaumur, 75104 PARIS Cedex 02
RIB : 40031 00001 000042 3555K 89 - IBAN : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 K89 - BIC : CDCGFRPPXXX

Purchase orders:
A bidder not attending the sale must complete the purchase order form included in the catalogue, in full, and sign it.
ADER shall act on behalf of the bidder, in accordance with the instructions contained in the purchase order form, in order to try and buy the lot(s) at the lowest possible price and not in any circumstances exceeding the maximum amount indicated by the bidder.
The said form must be sent to and received at the office no later than 24 hours before the start of the sale.

Purchase orders or auctions by telephone are a facility for customers. ADER may not be held liable for having failed to execute an order in error or for any other reason. Please check after sending that your purchase order has been duly registered.
ADER reserves the right not to register the purchase order if it is not complete or if it considers that the customer does not offer all guarantees for the security of the transactions; no appeal is possible.
To guarantee the goodwill of the buyer a deposit may be requested before the sale, which shall only be validated in the event of winning.

DROUOT LIVE is a facility managed by Drouot. Therefore ADER is not responsable for any disfonctionement.

Transport of lots / Export:
Once closure of the auction is announced, purchases are under the full responsibility of the winning bidder.
No lot shall be given to buyers before payment of all sums due.
Small sized purchases shall be taken to ADER, 3 rue Favart 75002 Paris, where they will be stored free of charge for 14 days. The office is open from Monday to Friday from 9am to 6pm.
Large purchases will be stored, under their conditions and costs, at the warehouse of Hôtel Drouot, 6 bis rue Rossini, 75009 Paris (Phone number: 01 48 00 20 18), where they may be collected upon presentation of the paid invoice.

Buyers wishing to export their purchases must notify this no later than the day of the sale. They may recover the VAT on the purchase fees providing customs evidence in proper and due form is given to ADER and the name of the Auction House is mentioned thereon as exporter. The auction invoice is due in its entirety; the VAT shall be reimbursable subsequently.

ADER offers a fee paying shipping service for lots purchased by its clients.
ADER reserves the right to refuse shipment of any item should the legal and practical conditions present a risk. Delays are not guaranteed and are dependent upon the activities of the auction house.
All packaging and shipping costs will be met by the client and shall be paid directly to ADER.
If the above terms and conditions are not suitable to the buyer then the buyer shall organize the transportation of the lots.

Payment default:
In the absence of payment by the winning bidder of all sums due within one month of the sale, and after a single formal notice to pay is sent by registered letter remains without effect, ADER shall instigate recovery proceedings. The buyer shall be listed on the centralised payment incident file of the SYMEV (www.symev.org) and all costs will remain under his responsibility. From one month after the sale and the seller's request, the sale may be cancelled without possible appeal.

kontakte unter den mit ihnen korrespondierende
schmutzungen und Oxydationen zu säubern. (Sie
Von Maschine Nr. A 4388 ab dient zur Lampenpr
Von Maschine Nr. A 4388 ab dienen zur Kabelpr
Reihe am Steckerbrett und die Kabelprüflampe a
7. Walzenachse und Walzenbuchsen sind sauber z
wieder mit harz- und säurefreiem Öl leicht ein
6—8 Wochen mit Polierpapier überzuschleifen un
Die Tastenkontakte, die Lampenkontakte und die
8. Schlüsselangaben erfolgen entweder durch Zahle
Zum Umsetzen der Zahlen in Buchstaben oder um
A B C D E F G H I J K L M
02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13
Q W E R
A S D F
P Y X C V
Q W E R
A S D F

n Tasten zu prüfen und bei etwa vorhandenen Ver-
he auch Ziffer 2).
ufung die Öffnung auf der rechten Lampenfeldseite.
ufung die äußerste linke und rechte Buchse der mittleren
uf der linken Lampenfeldseite.
u halten und wie alle übrigen Lagerstellen hin und
zufetten. Die festen Kontakte der Walzen sind alle
d mit einem wenig getränkten Öllappen abzureiben.
Kurzschlußbleche sind vor Öl zu schützen.
n oder Buchstaben.
gekehrt dient nachstehende Tafel:
N O P Q R S T U V W X Y Z
14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 26
T Z U I O
G H J K
B N M L
T Z U I O
G H J K

Lili Marleen.

(Hans Leip 1915)

rato

1. Vor der Ka-ser-ne, vor dem großen Tor
2. Unsre beiden Schatten sahn wie einer aus,
3. Schon rief der Posten: „Sie blasen Zapfen-streich,-
4. Deine Schritte kennt sie, deinen zieren Gang,
5. Aus dem stillen Raume, aus der Erde Grund

sie noch davor: So woll'n wir da uns wiedersehn
mangleich daraus. Und alle Leute sollnes sehn
, ich komm ja gleich! Da sagten wir: Auf Wiedersehn
vergaß sie lang'. Und sollte Dir ein Leid's geschehn
verliebter Mund. Wenn sich die späten Nebel drehn

wir stehn, wie einst Lili Mar-leen, wie einst
e stehn, " " " " " "
dir gehn, mit " " " mit dir,
e stehn, " " " " "
" , wie einst, " " " , wie einst,

573-1

ADER
Nordmann & Dominique

HISTOIRE